00050887

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 15 June, 2016

MÉMOIRES

CONCERNANT

L'HISTOIRE, LES SCIENCES,

LES ARTS, LES MŒURS, LES USAGES, &c.

DES CHINOIS,

PAR LES MISSIONNAIRES DE PE-KIN.

TOME CINQUIEME.

50887

A PARIS,

Chez NYON, l'aîné, Libraire, rue du Jardinet, vis-à-vis la rue Mignon, près de l'Imprimeur du Parlement.

M. DCC. LXXX.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.

00050887

AVERTISSEMENT.

CE cinquieme Volume des *Mémoires* ſur les Chinois, contient, 1°. une *Idée générale de la Chine, & de ſes premieres relations avec l'Europe.* On a penſé qu'une expoſition abrégée de l'Hiſtoire de la Chine, de ſes révolutions, de ſa Religion, de ſes Loix, de ſes mœurs, de ſes uſages, &c. ſeroit utile & agréable au grand nombre des Lecteurs, qui par-là ſeront plus en etat de faire la comparaiſon des objets ainſi rapprochés, & de juger l'Europe par la Chine, & la Chine par l'Europe. Ce morceau n'a point eté envoyé de Pekin : c'eſt l'ouvrage de M. **.

Il contient, 2°. la ſuite des Vies, ou Portraits des célebres Chinois, Miniſtres, Guerriers, Empereurs, Impératrices, Poëtes, &c.

Pour compléter le Volume, on y a joint quelques notices ſur différens objets, comme la maniere de faire le Vin de Chine, l'Eau-de-vie, le Vinaigre, &c.

AVERTISSEMENT.

Dans le ſixieme Volume, qui ſuivra de près celui-ci, on trouvera un Traité complet de la Muſique chinoiſe, revu, expliqué, & enrichi de notes par M. l'Abbé Roussier.

IDÉE

IDÉE GÉNÉRALE DE LA CHINE (1),

Et de ſes premieres relations avec l'Europe.

L'ACCUEIL favorable que le public a fait à ces Mémoires ſur les Chinois, a encouragé à en donner la ſuite. Mais comme un grand nombre de Lecteurs, n'ayant de connoiſſance de la Chine que celle qu'on acquiert ſuperficiellement par l'etude de la Géographie, ſont arrêtés ſouvent dans ces Mémoires qui ſuppoſent qu'on a une idée des différentes epoques de l'Hiſtoire de la Chine, de ſes révolutions, de ſa religion, de ſes loix de ſes mœurs, &c. on a cru qu'il ſeroit utile de préſenter ici une légere eſquiſſe de ces objets. Nous commencerons par un court expoſé du commerce & des relations de l'Europe avec la Chine (1).

PREMIERE PARTIE.

Extraits des Voyages faits à la Chine.

Premieres notions de la Chine.

AVANT les dernieres Croiſades, on n'avoit en Europe que des idées confuſes de la Tartarie & de la Chine. On ſavoit en général que les Géographes & les Hiſtoriens de l'antiquité avoient parlé des *Tartares* & des *Mongols* qui habitoient de vaſtes régions à l'Eſt de la mer Caſpienne ; qu'ils avoient fait mention d'un pays conſidérable à l'Orient ; & qu'ils nommoient *Seres* les habitans de la partie ſeptentrionale de cette contrée de l'Aſie, & *Sinæ* les peuples qui en habitoient la partie méridionale (2).

(1) Ce Tableau général de la Chine n'eſt point l'ouvrage des Miſſionnaires, mais de M. **.

(2) Le nom de *Chine*, ſelon toutes les apparences, nous eſt venu des Arabes, qui appelloient ce vaſte Empire *Sin*, du nom qu'il porta ſous la famille ou dynaſtie des *Tſin*, fondée par *Che-hoang-ti* 255 ans avant J. C. Il ſeroit diffi-

Vers la fin du douzieme siecle, les Tartares & les Mongols accrurent leurs vastes etats, & y réunirent la Chine qui portoit le nom d'Empire du *Katay*. *Genghiz-khan*, Empereur des Tartares-Mongols occidentaux, avoit eté appellé par l'Empereur de la Chine pour l'aider à se défendre contre les Tartares orientaux qui la menaçoient d'une invasion générale : *Genghiz-khan* finit par s'en rendre maître lui-même ; il etendit ses conquêtes dans un espace de plus de 800 lieues de l'Est à l'Ouest, & de plus de 1000 du Nord au Midi. Les Historiens Arabes contemporains célebrerent ses victoires, & les Princes croisés en donnerent connoissance en Europe.

Ambassade du Pape au grand *Khan.*

En 1246, le Pape Innocent IV crut qu'en envoyant des Missionnaires sous le titre d'Ambassadeurs aux conquérans Tartares, on pourroit leur faire embrasser la Religion chrétienne. Le premier sur qui le Pape jetta les yeux pour cette mission importante, fut Jean Carpin, Polonois, de l'ordre de S. François. Il reçut les instructions du Saint Pere, prit avec Benoît son compagnon, la route de la Russie, au mois de Janvier 1246. Bientôt ils entrerent sur les terres des Tartares, dont ils furent mal reçus. Néanmoins ayant présenté les lettres du Pape pour l'Empereur des Tartares, ils furent envoyés & conduits par trois guides à la Cour de *Battu-khan*, qui occupoit les rives du Volga. Ce Prince leur donna audience, & après avoir pris lecture des lettres du Pape pour l'Empereur, il les fit partir pour la Cour, sous la conduite de deux Tartares. Ils arriverent le 22 Juillet sur les terres des Mongols, & eurent audience de l'Empereur *Kayu-khan*, qui reçut la lettre du Pape, & leur donna sa réponse. Ils partirent au mois de Décembre avec les passe-ports de l'Empereur pour revenir en Europe, fort mécontens de la maniere dont ils avoient été

cile ou même impossible de prouver qu'elle eût ce nom avant l'epoque que je marque. *Note de M. Deshauterayes.*

reçus : ils ne feroient peut-être pas revenus de ce voyage fans un orfevre Ruſſe, nommé *Coſmas*, qui leur donna quelques ſoulagemens : on peut voir le détail de ce voyage dans le recueil des voyages faits en Aſie dans le 12, 13, 14 & 15e ſiecles, imprimé à Amſterdam en 1735.

Carpin, à ſon retour, raconta qu'à l'Orient de la Tartarie etoit le royaume de Cathay, reconnu par tous les ſavans & les voyageurs pour être la Chine ſeptentrionale ; qu'il etoit borné à l'Eſt par l'Océan, & que c'etoit à la faveur des glaces, dont cette contrée etoit alors couverte, que les Tartares avoient fait leur irruption dans le Cathay.

Carpin ajouta que ce royaume brilloit de toutes parts de la plus grande opulence, que les ouvrages de l'art y etoient portés au degré de perfection le plus exquis, & que les terres fertiles y produiſoient une grande quantité de riz avec lequel on faiſoit du vin (1).

Sept ans après, en 1253, Saint Louis etant en Paleſtine, & trompé vraiſemblablement par une fauſſe ambaſſade qu'on prétendit qu'un Prince Tartare lui avoit envoyée avec des lettres ecrites en Perſan, crut auſſi que le grand *Khan* des Tartares alloit embraſſer la religion chrétienne, & qu'avec des ſecours apoſtoliques qu'on lui enverroit, ſes ſujets ſuivroient bientôt ſon exemple. Le Roi nomma trois Ambaſſadeurs de l'ordre des Dominicains, auxquels il joignit deux de ſes Officiers, & deux Secrétaires, pour les accompagner à la Cour de l'Empereur. Ils partirent le 28 Janvier avec les prétendus Miniſtres du Prince Tartare ; mais portant plus loin ſon zele, S. Louis

Ambaſſade de S. Louis.

(1) *Cathayos ad Orientis extremi conterminos ad ipſum pertingere Oceanum eoum. Circa hoſce fines glacie conſtrictas aquas ſubinde viam præbere, quâ Tartari cum totâ virium inundatione irrumpant : pretioſis opibus pollere eoſdem Catheos & exquiſitæ artis opera conficere, abundare copiâ Oryzæ, & ex eâ parare vinum.* Andreæ Mullerii diſquiſitio Geographica & hiſtorica *de Cathayo.*

envoya le 7 Mai de la même année Guillaume de Rubruquis, Capucin, François de nation, accompagné d'un religieux minorite, en qualité de ſon Ambaſſadeur auprès de *Mangu-kan*, grand *Khan* des Tartares. Le voyage de Rubruquis, plus curieux & plus intéreſſant à tous égards que le précédent, ne fut cependant pas plus heureux. Il fut obligé de revenir après avoir ſoutenu des diſputes très-vives contre les Prêtres mahométans, les Idolâtres & les Neſtoriens. D'ailleurs ces Envoyés ſe conduiſirent ſi mal, qu'ils s'attirerent cette réponſe du grand *Khan* : « Les Mongols croient qu'il n'y » a qu'un Dieu, & lui adreſſent des vœux ſinceres : Dieu » a donné l'Ecriture aux Chrétiens, mais ils ne la pratiquent » pas; on n'y trouve pas qu'il ſoit permis de ſe décrier les » uns les autres, ni que pour de l'argent on doive abandonner » les voies de la juſtice ».

Rubruquis ne dit point qu'il eût pénétré à la Chine : il raconta, comme Carpin l'avoit fait, des choſes merveilleuſes qu'il avoit appriſes en Tartarie, du royaume & des habitans de Cathay, de leurs richeſſes, de leurs arts, de leurs manufactures & de leurs ſciences. Les Savans de ce royaume, dit-il, écrivent avec un pinceau (1); & de façon que dans une même figure ils paroiſſent tracer pluſieurs lignes. C'eſt exprimer clairement la maniere dont les Chinois écrivent encore aujourd'hui.

Le mauvais ſuccès de ces ambaſſades religieuſes, firent revenir les ſouverains Pontifes & les Princes chrétiens de l'opinion qu'ils s'etoient formée de pareilles entrepriſes. Des vues moins relevées & le ſimple motif du commerce animerent d'autres voyageurs.

Le premier qui ſe préſente eſt le célebre Marc Paole,

(1) *Cathayos penicillo ſcribere, & ita quidem, ut in unâ figurâ plures ducere lineas videantur.* Muller ubi ſupra.

Vénitien. Quoique ſon voyage ſoit ſemé de fables ridicules & de faits incroyables, la critique a trouvé moyen de ſéparer ce qui appartient véritablement à l'Hiſtoire & à la Géographie d'avec les récits qu'il a placés dans ſon voyage avec trop de crédulité. Les Hiſtoriens s'accordent à regarder Marc Paole comme le pere des découvertes modernes, comme celui qui a ouvert le chemin à toutes celles qui ont ſuivi.

L'an 1260, ſous le regne de Baudouin II, Empereur de 1260.
Conſtantinople (le dernier des Empereurs François qui occupa le trône d'Orient) deux freres, nobles Vénitiens de l'illuſtre famille des *Paole*, Nicolas & Matthieu, preſſés du deſir de reconnoître mieux qu'on ne l'avoit fait juſqu'alors, les régions orientales, chargerent un navire de marchandiſes, & s'embarquerent à Veniſe pour Conſtantinople; d'où faiſant voile pour le Pont-Euxin avec quelques compagnons fideles qui les avoient ſuivis, ils aborderent à *Soldadia*, d'où ils ſe rendirent à la Cour d'un Prince nommé *Barka* (1), qui reçut leurs préſens & les traita bien. Mais la guerre s'etant allumée entre ce Prince & un autre Roi des Tartares, Nicolas & Matthieu Paole furent obligés de ſonger à leur retour; ils firent de longs circuits pour eviter les partis & les brigands qui infeſtoient la campagne: & après dix-ſept jours de marche dans le déſert, ils arriverent à une grande ville de Perſe nommée *Bochara*, où ils ſéjournerent pendant trois ans. Dans ce tems-là un Ambaſſadeur d'Allau, Empereur de Tartarie, paſſa à *Bochara* pour

(1) *Barka*, c'eſt apparemment *Barkah-khan*, qui, vers l'an 1264, voulut entrer en Perſe par les détroits du mont Caucaſe; mais qui en ayant eté empêché par *Schaman*, frere d'*Abaka*, qui le mit en déroute l'an 1265, revint à la charge avec une armée de trois cens mille chevaux, força les paſſages etroits qui ſont entre la mer Caſpienne & le mont Caucaſe; mais il mourut près de Teflis ſur le point de livrer bataille à *Abaka-khan*, qui etoit allé au-devant de lui avec toutes les forces de ſon Empire. (*Note de M. Deſhauterayes.*)

ſe rendre auprès du grand *Khan :* il fit connoiſſance avec les Vénitiens, qui parloient déjà aſſez bien la langue Tartare : il fut etonné de leurs connoiſſances, & charmé de leur politeſſe, il leur propoſa de l'accompagner, perſuadé que s'il pouvoit préſenter ces etrangers au grand *Khan*, il en tireroit beaucoup d'avantages pour le ſuccès de ſa commiſſion. Les Vénitiens accepterent les offres de l'Ambaſſadeur, & après une marche très-fatigante de pluſieurs mois, par le froid le plus rigoureux, ils arriverent enfin à la Cour du grand *Khan* dans le Cathay.

Les quatre fils de *Genghiz-khan* s'etoient ſuccédés dans ce vaſte Empire : le dernier de ces fils régnoit alors en Tartarie ſous le nom de *Kublai* ou *Koblai-khan*, & à la Chine ſous le nom de *Chi-tſou. Genghiz-khan* avoit donné à ſa famille le nom d'*Yven :* elle etoit la vingtieme Dynaſtie de la Chine (1).

Kublai-kan avoit ſu faire aimer ſon gouvernement aux Chinois, & gagner leur affection par ſa douceur, ſon equité, ſon amour pour les lettres & pour les gens de bien : encore aujourd'hui, lorſqu'on parle à la Chine de la maniere dont cette famille gouverna l'Empire, on l'appelle *le ſage gouvernement.* Ce Prince reçut avec bonté les Vénitiens ; il leur fit une infinité de queſtions ſur le gouvernement, la juſtice, la guerre, la paix, les traités entre les Princes, &c. il voulut connoître les mœurs & la religion des Latins, ſur-tout la religion chrétienne, & comment le ſouverain Pontife la gouvernoit : leurs

(1) Dynaſtie eſt ce que nous appellons *Race* dans la ſuite chronogique de nos Rois d'une même famille ; mais Dynaſtie eſt plus énergique que *Race*, qui peut s'appliquer egalement à la généalogie des particuliers, δυναστης en grec veut dire *Puiſſant.* Il paroît que les Egyptiens ont les premiers employé le mot *puiſſance* pour ſignifier une ſucceſſion de Princes d'un même ſang : *Apud Ægyptios, ſexta decima erat quam Dynaſtiam vocant.* Greg. Turonenſis. *Cap: 17. lib. 3.*

réponses précises & mesurées firent beaucoup de plaisir à l'Empereur qui les entendoit toujours volontiers (1).

L'Empereur proposa aux Vénitiens de les renvoyer dans 1270.
leur pays avec un Seigneur de sa Cour, qui seroit chargé de demander au Pape un nombre de Sages de sa religion, pour l'instruire lui-même & ses peuples, qui ne connoissoient, dit Marc Paole, pour Dieux que des démons.

Nicolas & Matthieu promirent à l'Empereur de revenir avec son Ambassadeur & les Sages qu'il demandoit : ils partirent munis du passe-port du grand *Khan* : c'etoit une tablette d'or, avec son sceau, à la vue duquel ils devoient être reçus & défrayés dans toute l'etendue de son Empire. L'Envoyé de l'Empereur, le Seigneur *Gogakat* mourut dans la route ; & après trois ans de fatigues au travers de la Tartarie, les voyageurs arriverent à Jazza, ville d'Arménie, d'où ils se rendirent à Venise au mois d'Avril 1272.

Deux ans après se ressouvenant des engagemens qu'ils avoient 1274.
pris avec le grand *Khan*, & craignant de mériter le reproche d'en avoir mal usé avec un Prince généreux dont ils avoient reçu tant de preuves de confiance & d'amitié, les deux freres entreprirent un second voyage avec leur fils & neveu Marc Paole. Munis des lettres du Pape Grégoire X. ils partirent avec deux Freres prêcheurs, Nicolas & Guillaume, dont il n'est plus question dans la suite de ces voyages. Arrivés à Glemen-fu, ils députerent deux couriers à l'Empereur, qui, charmé de leur fidélité, fit partir une escorte des personnes qualifiées de sa Cour, qui les joignirent à une distance de quarante journées. Ce Prince les reçut d'une façon si honorable & si distinguée, que les Courtisans en conçurent de la jalousie.

Le jeune Marc Paole fit en peu de tems beaucoup de pro-

(1) *Ut libenter illis auscultaret, & sæpè ad se introduci juberet.* Marc Paoli Veneti. *Cap. V.*

grès dans la connoissance des mœurs & des usages des Tartares auxquels il se rendit agréable, parce que non-seulement il apprit à parler leurs quatre idiomes différens, mais encore à les écrire avec facilité: il acquit tant de faveurs auprès de l'Empereur, que ce Prince crut pouvoir l'employer à des affaires secretes dans des pays qui etoient très-eloignés de sa Capitale (1).

1280. Marc Paole connoissoit le goût de l'Empereur pour les nouveautés utiles: il s'appliqua dans ses voyages à faire des observations sur les mœurs & les usages des peuples, & sur toutes les productions naturelles des pays qu'il eut à parcourir. Les relations fideles de tout ce qu'il avoit observé, & la sagesse de ses conseils sur l'utilité que le grand *Khan* pouvoit en retirer, mériterent à Marc Paole la confiance de l'Empereur, au point que pendant dix-sept ans il s'en servit pour la conduite des affaires délicates & des négociations importantes.

Après un aussi long séjour, les Vénitiens desirerent de revoir leur Patrie, & demanderent leur congé à l'Empereur, qui ne pouvoit se déterminer à le leur accorder: il se présenta une occasion. Un Roi des Indes, nommé Argon, avoit envoyé demander en mariage à l'Empereur de la Chine une Princesse de son sang. *Kublai-kan* la lui accorda: alors les Vénitiens lui firent proposer d'accompagner la Princesse jusques dans l'Inde, d'où ils pourroient retourner dans leur Patrie. *Kublai-kan* vaincu, dit Marc Paole, par les instances de sa propre famille, consentit enfin à les laisser partir.

On arma par ordre de l'Empereur quatorze navires chargés de toutes les provisions nécessaires pour un si grand voyage. Chaque navire avoit quatre mâts & autant de voiles. L'Empereur

(1) *Qui ut hominis prudentiam magis conspicuam redderet, negotium illi commisit in longinquâ expediendum regione, ad quam sex mensium spatio vix pervenire poterat.* Marc Paole. *Cap. VIII.*

leur

leur donna ses tablettes d'or, comme dans leur premier retour en Europe; des Ambassadeurs munis de ses pouvoirs & de ses ordres auprès du Pape & des Princes chrétiens les accompagnerent.

Dans trois mois de traversée, les Vénitiens & leur suite aborderent à l'Isle de Java (1); & de là, par une navigation périlleuse, souvent incertaine, sur la mer des Indes pleine d'ecueils & de détroits, ils arriverent chez le Roi Argon, à qui ils remirent la Princesse; & munis, comme en partant de la Chine, de deux tablettes d'or que le Roi des Indes leur donna, ils furent reçus dans tout l'Indoustan d'une maniere aussi distinguée qu'ils l'avoient eté dans les Etats du grand *Khan.* Enfin après avoir essuyé de grandes fatigues, ils aborderent à Constantinople, eux & leur suite, avec laquelle ils se rendirent à Venise, comblés de gloire & de richesses, l'an 1295.

Suivant le texte du manuscrit Italien, le premier voyage 1295.
des Vénitiens, entrepris en 1260., a eté de 35 ans, & il n'y a pas d'exemple dans l'histoire, de voyageurs qui se soient conduits avec autant de sagesse, de constance & de bonheur. Tel est l'extrait des dix premiers Chapitres du voyage de Marc Paole. Il n'avoit point fait de Journal régulier de ses voyages,

(1) Il faut lire dans le voyage de Marc Paole les détails sur la grande & la petite Java : il place la premiere à la distance de 1500 milles du continent : il la dit abondante en Poivre, Muscade, Gérofle, &c. les Négocians y arrivoient en foule à cause du profit qu'ils retiroient de ses productions. Le grand *Khan* n'avoit pas pu jusqu'alors, dit Marc Paole, la ranger sous sa domination. La petite Java, plus méridionale, produit à-peu-près les mêmes aromates. On y perd de vue le Pole arctique & les etoiles de cette constellation. *Protendit hæc insula in tantum ad Austrum ut Polus arcticus & stellæ ejus minimè videri possint.* Marc Paole, de Reg. orient. *Lib. III. Cap. X & XIII.*

ce ne fut qu'après ſon retour qu'il compoſa ſa relation. Sa mémoire le trompa ſans doute ſur pluſieurs points : cependant ſa géographie eſt exacte preſque ſur tous les lieux qui nous ſont connus. On conſerve même à Saint Michel de Murano à Veniſe, une de ſes cartes du monde, dans laquelle il a marqué diſtinctement le Cap, qui a reçu depuis le nom de *Bonne-Eſperance*, & l'Iſle qu'il nomme *Madagaſcar*, que les François ont appellée l'Iſle de Saint-Laurent : il donne la deſcription de *Khan-balu* ou *Pekin*, qui veut dire *Ville du Prince ;* celle de la ville Tartare que *Kublai-kan* y fit bâtir, & qui ſubſiſte encore aujourd'hui dans la même forme & au même lieu : enfin il ne manqueroit à ſa deſcription de la Chine ſeptentrionale & méridionale, que d'avoir obſervé les latitudes des lieux, & d'avoir eté plus exact dans l'ortographe des noms des Villes & des Provinces qui ſont ſouvent défigurés, mais qu'on reconnoît toujours aux particularités qui les diſtinguent.

Cependant on regarda les récits de Marc Paole comme un Roman : on le tourna lui-même en ridicule, & les Vénitiens l'appellerent *Meſſer Marco millione*, parce qu'il ne parloit que par millions, quand il etoit queſtion des richeſſes & de la population de la Chine. L'Europe lui fit hommage de la découverte de la Bouſſole, qu'on dit qu'il avoit apportée le premier de l'Aſie.

1307. La premiere Hiſtoire orientale, connue en Europe, après celle du voyage de Marc Paole, eſt celle d'Hayton, parent du Roi d'Arménie, qui voyant les troubles de ſon pays appaiſés par ſes ſoins, ſe rendit, en 1305 dans l'Iſle de Chypre pour accomplir le vœu qu'il avoit fait de ſe faire Religieux : il entra dans l'ordre des Prémontrés. Le Pape Clément etant à Avignon, Hayton y fit un voyage : il parcourut la France, & ſe trouvant à Poitiers, il dicta en François ſon Hiſtoire

orientale à Nicolas Falconi, qui la traduisit en latin par ordre de Clément V (1).

Hayton y parle de la Chine sous le nom de Cathay, comme Marc Paole ; mais il s'explique plus particuliérement sur les peuples de cet Empire. « Les hommes, dit-il, beaux & » bien faits, y sont d'une finesse & d'une sagacité singuliere : » ils surpassent ceux des autres nations dans les sciences & » dans les arts ». Ils en sont eux-mêmes si persuadés, qu'ils disent communément qu'ils sont le seul peuple de l'univers qui voie la lumiere avec deux yeux, que les Latins en ont un, mais que tous les autres sont aveugles (2).

Le Chevalier de Mandeville, Anglois, qui avoit reçu une 1332. bonne education, echauffé par tous ces récits des pays lointains, partit, en 1332 ; & employa trente-quatre ans à voyager en Arménie, en Egypte, en Perse, dans la grande Tartarie & dans les autres contrées de l'Asie les plus eloignées. A son retour il donna une relation de ses voyages. Il raconte que dans sa jeunesse on amusoit les gens, de l'histoire d'un homme qui avoit fait le

(1) *Hæ sunt historiæ partium orientis à Religioso viro fratre Haytono Domino Curchii consanguineo Regis Armeniæ compilatæ : quas ego Nicolaus Falconi ex mandato summi Pontificis domini Papæ Clementis V in civitate Pictaviensi primò scripsi in gallicò idiomate, sicut idem frater Haytonus mihi ore dictabat absque notâ & sine aliquo exemplari. Anno M. CCC. VII. mense Augusto.* On voit par ce texte, & encore mieux par l'Histoire d'Hayton, que les Auteurs Anglois de l'Histoire universelle, se sont trompés quand ils ont dit (vol. XXI, pages 4 & 5) que Hayton, Roi d'Arménie, s'étoit fait moine en 1305, & que son Livre fut lu avec avidité, à cause de la qualité de l'Auteur : il n'etoit que parent du Roi, *consanguineus*.

(2) *Homines illarum partium sunt sagacissimi & omni calliditate repleti, & ideò in omni arte & scientiâ vilipendunt omnes alias nationes & dicunt quod ipsi sint soli qui duobus luminibus respiciant, Latini verò uno lumine tantùm videant, sed omnes alias nationes asserunt esse cæcas ; & verè tot res mirabiles & diversæ ac ineffabilis subtilitatis & laboris manuum ex illis partibus deferuntur quod non videtur esse aliquis qui in talibus illis se valeat comparare.* Haytoni Armeni. Hist. orient. *Cap. I.*

tour du monde : il soutient que la chose etoit possible, & combat le préjugé dominant alors, qu'au-dessous du globe on tomberoit dans le Ciel (1).

Les ouvrages de Marc Paole & de Hayton resterent en manuscrit dans les Bibliotheques, sans être connus que de quelques personnes studieuses, qui ne savoient trop quel jugement en porter. Pogge Florentin, Secrétaire du S. Siege, & que les Papes employoient à la recherche des manuscrits précieux, écrivit encore au commencement du quinzieme siecle, sous la dictée même de l'Auteur, les voyages d'un autre Nicolas de Venise qui avoit passé vingt-cinq ans dans l'Orient depuis l'année 1400.

1415. Au commencement du quinzieme siecle, Henri III, Prince de Portugal, un des premiers Mathématiciens de son tems, apperçut au travers de ces notions obscures, qu'il seroit possible de pénétrer par mer en Asie. Venise s'etoit rendue redoutable à toute l'Europe par l'empire de la mer & par son commerce : cette réflexion, éclairée du flambeau des sciences, échauffa les
1418. desirs du Prince de Portugal. Il expédia en 1418 deux vaisseaux pour reconnoître la mer, ses caps & ses promontoires au-delà des limites que l'ignorance & la foiblesse avoient prescrites jusqu'alors à la navigation.

Quelques Auteurs (2) soupçonnent que le Prince Henri, qui connoissoit le voyage de Marc Paole, avoit pu se procurer une copie de la carte de ce voyageur, que nous avons dit être conservée à Venise, & dans laquelle le Cap de Bonne-Espérance etoit marqué distinctement. Quoi qu'il en soit, les Portugais avoient déjà fait la découverte d'une partie de l'Afrique, & doublé le Cap de Bonne-Espérance, lorsque la

(1) Le voyage de Mandeville fut imprimé à Londres en 1727. Le manuscrit est à la Bibliotheque du Roi en Anglois & en Latin.

(2) *Il Giornale de Litterati.* 1685. vol. I.

premiere Edition des voyages de Marc Paole aux Indes orientales fut faite à Lisbonne en 1502 ; les découvertes des Portugais furent la meilleure apologie du voyageur Vénitien (1). Muller même nous apprend dans son Commentaire sur Marc Paole, que c'est la description de l'Isle de Zipangri, en Chinois *Jepen-koue*, aujourd'hui le Japon (à 1500 milles de la côte orientale de la Chine abondante en or & en pierreries) qui enflamma le Génois Christophe Colomb, & lui fit tenter en 1492, 1492.
à l'Ouest, les aventures maritimes qui ont eu un si prodigieux succès par la découverte de l'Amérique.

Nous avons dit que Marc Paole avoit été le pere des découvertes modernes : les détails qu'on vient de lire peuvent servir à le prouver ; nous allons dorénavant suivre les voyageurs à la Chine sans interruption.

Le Viceroi des Indes Lopes Souzez, Portugais, fut le premier qui s'occupa d'ouvrir un commerce avec la Chine ; il 1517.
fit partir en 1517, de Goa, une escadre de huit vaisseaux chargés de marchandises, sous le commandement de Fernand d'Andrada, avec Thomas Pereira, revêtu du caractere d'Ambassadeur du Roi de Portugal vers l'Empereur de la Chine. Quand les vaisseaux parurent au bas de la riviere de Canton, on les arrêta, & l'on ne permit qu'à deux d'entr'eux de remonter jusqu'à la ville. D'Andrada, d'un caractere doux & liant, gagna l'amitié du Viceroi de Canton, qui fit avec lui un traité de commerce avantageux. Ce qui produisit sur-tout un grand effet, fut la précaution qu'il eut, avant de partir, de faire publier, que s'il y avoit quelqu'un qui eût lieu de se

(1) Voyez encore l'Edition de Venise de 1553, & sur-tout la curieuse Préface de Ramusio, Secrétaire de la République ; on y trouvera des détails sur la famille des Paole, sur l'arrivée des deux oncles & du neveu dans leur patrie, où ils eurent beaucoup de peine à se faire reconnoître : leur Palais se nommoit encore à Venise : *il Palazzo de millioni*, du tems de Ramusio.

plaindre de lui ou de quelque Portugais, il pouvoit venir en liberté pour en recevoir satisfaction.

Pereira partit pour se rendre à Pekin par terre, mais dans cet intervalle les Portugais qui etoient restés au bas de la riviere de Canton, ne voulant pas perdre leur tems, descendirent à terre avec du canon, commirent toutes sortes de violences, & enleverent des marchandises au prix qui leur convint. Les Chinois irrités armerent sur le champ une flotte, qui auroit enlevé les vaisseaux Portugais, si une tempête survenue fort à propos n'eût dissipé la flotte Chinoise, & n'eût donné le tems aux vaisseaux Portugais de se retirer. Le Viceroi de Canton informa l'Empereur de la conduite des Portugais. Ce Prince en fut si irrité, qu'au lieu de donner audience à Pereira, il le fit charger de chaînes & le renvoya à Canton, où il mourut dans les prisons : cette aventure confirma les Chinois dans l'aversion qu'ils avoient pour les Etrangers, auxquels ils avoient toujours fermé l'entrée de leur Empire (1).

Cependant Andrada revint en Portugal, où il eut beaucoup de peines à persuader la vérité des choses qu'il racontoit de l'Empire de la Chine : on ne le traita pas tout-à-fait de visionnaire, comme Marc Paole l'avoit été à Venise; mais on avoit de la peine à se familiariser avec l'idée d'un peuple policé aux extrémités de la terre, & qui possédoit les plus belles connoissances, les Mathématiques, l'Astronomie, qui avoit l'Imprimerie, la Poudre à canon, l'Artillerie, sans parler de leur admirable agriculture (2).

(1) Ammien Marcellin qui ecrivoit dans le quatrieme siecle de notre Ere, parle de cet eloignement des Chinois pour les Etrangers. *Sunt, inquit, Seres, præter alios frugalissimi, pacatioris vitæ cultores, vitant reliquorum mortalium cœtus.* Amm. Marcell. lib. 23.

(2) *Agricultura, Architectura, Canales, elaborata Corallia, Ebena, Ebora, Jaspides, Marmora, Succina, Machinæ, Mathematicæ, panni Serici, Chrysondatæ, Piscaturà, Porcellanæ. Accedit quod nihil in Euro-*

Il y a apparence que l'aventure de Pereira rallentit l'ardeur des Portugais pour retourner à la Chine : ils se contenterent d'envoyer leurs vaisseaux dans ces parages à *Nimpo*, & d'y négocier sur la côte. Les Historiens ont passé très-rapidement sur les expéditions des Portugais, auxquels ils n'ont pas même donné de date. Cependant quelques années après le voyage d'Andrada, les Portugais eurent occasion de bien mériter des Chinois, & d'effacer, s'il eût été possible, le ressentiment que l'entreprise des vaisseaux de leur flotte dans la riviere de Canton avoit gravé profondément dans leur esprit. Un Pirate, on ne sait de quelle nation, infestoit les mers de la Chine, & endésoloit les côtes: il avoit sa retraite dans l'Isle de Macao. Les Portugais l'envelopperent, le prirent & le mirent à mort. L'Empereur de la Chine fut si reconnoissant de cette action, qu'il fit publier un Edit par lequel il accordoit aux Portugais la permission de s'etablir dans l'Isle de Macao : mais les restrictions que le gouvernement Chinois mit à cette grace, & la maniere dont cet etablissement fut formé, les entraves qu'on mit à la liberté des Portugais, donnent encore aujourd'hui à la ville de Macao plutôt l'air d'une place bloquée, que d'une ville libre & d'une ville de commerce ; on peut lire ces détails dans Gemelli Careri, dans tous les Voyageurs, & sur-tout dans une Lettre du Pere de Prémare au Pere de la Chaise, datée de Canton le 16 Février 1699.

Les Jésuites s'etoient etablis à Macao sous le regne de *Chin-tsong II* : ils s'occuperent essentiellement des moyens d'entrer à la Chine : plusieurs apprirent secrétement la langue Chinoise : nous disons secrétement ; car c'est un crime d'Etat à un Chinois d'enseigner sa langue à un Etranger. Le Pere 1573.

pa artium sit quàm nostrates ibi non invenerint : invenerunt enim campanas, tormenta, pulverem pyrium, Magneticum, &c. Disquisitio Geographica & historica de Cathayo, Andr. Muller. pag. 35.

Valignan eut ſoin de ſe procurer des curioſités de l'Europe, comme des montres, des horloges, des quarts de cercle, des globes, toutes ſortes d'inſtrumens de mathématiques, & autres choſes de prix, afin de les préſenter aux Mandarins de Canton, & de les engager de les faire recevoir favorablement à la Cour de Pekin. Le Pere Ricci, Jéſuite, très-habile Mathématicien, eleve de Clavius qui avoit réformé le Calendrier ſous le Pape Grégoire XIII, parvint après mille dangers
1582. à s'etablir à la Chine en 1582. Il fut perſécuté d'abord, careſſé dans la ſuite, enfin eſtimé généralement autant par la douceur de ſon caractere & ſes manieres inſinuantes, que par l'etendue de ſes connoiſſances; les Chinois en firent l'epreuve dans pluſieurs occaſions, entr'autres lorſque le Pere Ricci préſenta au Viceroi de Canton une carte de l'univers, qui fut très-bien reçue à Pekin, quoiqu'il donnât à la Chine beaucoup moins d'etendue que les Chinois ne lui en donnent ordinairement (1).

Les préſens dont nous avons parlé, deſtinés pour l'Empereur, etant arrivés à Canton, le P. Ricci fut mandé à Pekin; ſes préſens & ſa perſonne furent egalement agréables à *Chin-tſong*: il offrit à ce Prince un horloge & une montre à répétition. On fit bâtir une tour ſuperbe pour placer l'horloge, & le P. Pereira fit fondre des cloches pour un carillon qui jouoit des airs en muſique Chinoiſe, ce qui fit grand plaiſir à l'Empereur & à

(1) Nous copions à deſſein cet article de l'Hiſtoire générale des voyages, traduite de l'Anglois, afin de laver le P. Ricci d'une imputation dont on a voulu noircir en dernier lieu ſa mémoire. On a dit que ce Miſſionnaire diſpoſa la carte de la Chine, de façon que cet Empire ſe trouvoit placé au milieu du monde, afin de plaire à l'Empereur, ce qui eſt contraire à la vérité, ſuivant le témoignage de tous les Auteurs. D'ailleurs on ſait bien que les Chinois plaçoient leur Empire dans le milieu de leurs cartes, prétendant que le reſte du monde n'etoit qu'un amas de petites Iſles. C'eſt pourquoi ils appelloient la Chine le royaume du milieu. Nouv. Dict. hiſt. en 6 vol. *verbo* Ricci.

toute

toute sa Cour. Il etoit digne de la magnificence de ce Prince de récompenser le Pere Ricci : il lui donna une maison dans la ville pour lui & pour ses compagnons : il leur accorda un fonds pour leur subsistance, & la liberté d'entrer dans une des cours du Palais. Enfin le Ciel ayant permis qu'après vingt ans de travaux & de soins, les Missionnaires fussent solidement etablis dans la capitale de cet Empire, ils s'appliquerent fortement à l'ouvrage des conversions, leurs succès furent rapides, & ils compterent une infinité de personnes de distinction parmi leurs Prosélytes.

Le regne de *Chin-tsong* (1) continua d'être favorable aux Missionnaires, dont les progrès ne furent point arrêtés par les efforts de leurs ennemis. Les plus dangereux etoient les Bonzes, qui, désespérés des succès d'une doctrine dont l'etablissement entraînoit la ruine de la leur, susciterent aux Missionnaires plusieurs persécutions (2). Mais la discorde jetta parmi les Missionnaires des différens ordres, les semences d'une division qui nuisit encore plus à la religion que les persécutions des Bonzes, & la jalousie des Mandarins.

Ricci, dont le tempérament etoit fort affoibli par de longs travaux, mourut en 1610, à l'âge de 88 ans, après en avoir 1610.
passé 28 à la Chine. L'Empereur accorda pour sa sépulture une portion de terrein qui, par la suite, devint le cimetiere des Missionnaires.

La Chine fut troublée à la fin de ce regne par les invasions des Tartares orientaux, dont les succès présageoient déjà la ruine de l'Empire Chinois. Les affaires de la religion chré-

(1) On peut voir dans l'Histoire de la Chine du P. Duhalde, tome III, pag. 90 & 91, &c. des détails singuliers sur les premiers progrès du Christianisme à la Chine. Dans les Mémoires du Pere Lecomte, tome II, pag. 154 & 155 ; & dans les Lettres édifiantes, tome V, pag. 168 & 169.

(2) Histoire universelle par une Société de gens de Lettres, tome XX, pag. 94 & 95.

tienne n'en etoient pas meilleures. Un Mandarin de Nankin suscita une nouvelle persécution aux Missionnaires qui furent contraits d'abandonner la Chine & de se retirer à Macao.

1621. *Chin-tsong* mourut après un regne de 48 ans. *Hi-tsong*, son petit-fils, monta sur le trône en 1621, & il eut pour successeur *Tsun-chin* son fils, qui laissa envahir la Chine par les Tartares orientaux.

Cette révolution qui arriva en 1644, mit fin à la Dynastie vingt-unieme, & au gouvernement des Empereurs d'origine Chinoise, pour faire place une seconde fois à celle des Tartares orientaux ou Mantcheous, dont la Dynastie actuellement régnante se nomme *Tsing*.

1644. *Chun-Chy.* Pendant ces troubles, l'etat des Européens & des Missionnaires ne fut pas florissant à la Chine. Les Hollandois, sous le regne de *Chin-tsong*, avoient juré la perte des Portugais, & vouloient ruiner leur etablissement de Macao. Leurs flottes nombreuses, en 1622 & 1624, avoient eté repoussées avec perte. Leurs expéditions dans cette partie n'avoient servi qu'à irriter contr'eux les Chinois, à qui ils avoient enlevé des vaisseaux & des marchandises.

Sur d'autres parages, les Hollandois n'avoient pas eté plus heureux : ils avoient commis en 1623, à l'embouchure de la riviere de *Chang-cheou*, des hostilités qui les avoient fait regarder comme des voisins dangereux : enfin ils crurent obtenir, par la voie de la négociation, la liberté du commerce. Les Chinois les flatterent du succès ; mais l'espoir de se venger des Hollandois, fut le seul motif qui leur fit ecouter leurs propositions ; & lorsque tout paroissoit prêt à se conclure, cinquante Jonques (1) embrasées s'avancerent près des vaif-

(1) Ce sont de petits navires Chinois faits avec beaucoup de solidité. Leurs jointures sont calfatées avec une sorte de terre grasse mêlée d'ingrédiens, qui etant séchée devient d'une extrême dureté.

ſeaux qui etoient au bas de la riviere : ces brûlots auroient détruit tous les bâtimens Hollandois , ſans un vent frais qui leur permit de s'ecarter & d'eteindre le feu qui les gagnoit rapidement.

L'année ſuivante , les Hollandois revinrent à l'embouchure de la même riviere , ils pourſuivirent les Chinois juſqu'à une petite ville qui etoit défendue par trois retranchemens , & d'où ils firent feu ſur les Hollandois , ſe ſervant de leurs petits canons auſſi promptement que les Hollandois de leurs fuſils , ce qui rendit la victoire long-tems douteuſe ; mais les Hollandois vinrent à bout de mettre le feu à la ville.

Enfin retirés & retranchés à *Tay-wan*, dans l'Iſle Formoſe , d'où ils faiſoient leurs courſes , les Hollandois etoient devenus le fléau des Chinois ſur leurs côtes : ce fut dans cette circonſtance qu'ils tenterent d'envoyer une ambaſſade à l'Empereur de la Chine. Les Hollandois avoient appris la révolution dont les ſuites avoient mis tout l'Empire ſous la domination des Tartares Mantcheous orientaux ; & voici comment ils en furent informés.

Les Miſſionnaires pendant les troubles s'etoient retirés chacun dans quelque Province où ils ſe tenoient cachés. Le Pere Martini s'occupoit tantôt des ſoins de ſon miniſtere auprès de quelques Chrétiens iſolés , & tantôt l'aſtrolabe à la main il faiſoit ſes obſervations aſtronomiques pour ſon grand ouvrage de l'Atlas de la Chine. On ne ſait à quelle occaſion il fit un voyage à Macaſſar chez les Hollandois ; mais les Hiſtoriens nous apprennent qu'ils auroient peut-être ignoré ſans lui que les nouveaux Conquérans de la Chine etoient un peuple doux

Les mâts ſont de Bambous creux. Il y en a de la groſſeur d'un homme : les voiles ſont faites avec une eſpece de ronce qui ſe file aiſément. L'avant de ces barques eſt plat. Leur conſtruction eſt un arc depuis le ſommet juſqu'au fond , ce qui les rend fort commodes pour la mer.

& d'un commerce facile, n'ayant point pour les Etrangers cette aversion innée dont les Chinois faisoient gloire, & que les portes de l'Empire seroient à l'avenir ouvertes au commerce.

1653. *Cunn-Chy.* Le gouvernement de Batavia profita bientôt de cette nouvelle, & le 20 Janvier 1653, il expédia une riche frégate à Canton, pour y traiter de la liberté du commerce. Le Viceroi gagné par les présens, & ne prévoyant pour lui que de l'avantage en ouvrant le Port de Canton aux Européens, y auroit consenti, s'il n'eût été retenu, 1°. par les instances des Portugais, qui lui rappellerent tous les excès que les Hollandois avoient commis à Macao ; 2°. par les représentations des Chinois qui se plaignoient de ce que, malgré les conventions & tout ce qui leur en avoit coûté de sang & de dépenses, les Hollandois etoient restés armés sur mer & dans l'Isle Formose ; 3°. par la considération importante qu'il ne pouvoit autoriser le commerce des Hollandois à Canton sans la permission de l'Empereur. Le Viceroi congédia les Hollandois poliment, en leur faisant entendre qu'il craignoit que s'ils restoient plus longtems à la Chine, le gouvernement de Batavia ne pût croire qu'on les avoit mis dans les fers : il exigea d'eux, & les Hollandois le promirent, qu'ils désarmeroient leur flotte qui croisoit devant l'Isle Formose. La Mandarin ajouta, que le seul moyen de réussir pour le commerce, etoit d'envoyer des Ambassadeurs à la Cour de Pekin.

Le gouvernement de Batavia fit part de cette réponse aux Etats Généraux qui nommerent aussi-tôt deux Ambassadeurs auprès de l'Empereur de la Chine : ils arriverent à Batavia, & en partirent pour Canton au mois de Juin 1655. Après mille difficultés, les Ambassadeurs eurent enfin la permission de se rendre à Pekin : nous ne les suivrons point dans leur route (1)

(1) Voyez la relation de l'Ambassade des Hollandois à la Chine, par Nieuhoff, imprimée à Leyde chez de Merry en 1665.

jusqu'à la Capitale. L'Empereur leur donna audience & les reçut avec bonté : mais à l'egard de la liberté du commerce, elle fut restreinte à ne revenir que tous les huit ans. L'Empereur donna pour prétexte l'eloignement des lieux, & la crainte des dangers qu'ils auroient à courir, s'ils revenoient plus fréquemment.

Les Hollandois attribuerent la cause de ce refus aux intrigues des Missionnaires que l'Empereur avoit rappellés auprès de lui, & entr'autres au Pere Adam Schall, qui etoit parvenu dans cette Cour au plus haut degré de considération. Les Hollandois citent les Lettres de ce Jésuite à son confrere, qui témoignent en effet de grandes craintes, si les Hollandois parvenoient à s'introduire à la Chine ; & par lesquelles il lui rend compte des mesures qu'il prend pour l'empêcher : mais la réponse des membres du Tribunal des Requêtes à l'Empereur qui l'avoit consulté, paroît avoir déterminé ce Prince à ne recevoir les Hollandois que rarement & avec toutes les précautions ordonnées par les Loix. On ne sera pas fâché de trouver ici la Lettre que l'Empereur écrivit aux Ambassadeurs Hollandois pour leurs Maîtres, parce qu'elle donne une idée de l'esprit & de la politique des Chinois : elle est conçue en ces termes :

« SALUT & paix au royaume de Hollande, qui par un » amour cordial pour la Justice, s'est soumis à nous, & nous » a députés des Ambassadeurs au travers du vaste espace des » mers, pour nous payer son tribut. Cependant ayant pesé » dans notre esprit la longueur du voyage & les périls dont » il est accompagné, nous leur donnons la permission de venir » une fois tous les huit ans pour payer leur tribut dans cette » Cour, & nous leur accordons cette grace pour faire con- » noître à tout l'univers l'affection que nous portons aux peu- » ples les plus eloignés : sur tous les autres points, nous donnons

» notre approbation & notre consentement royal aux remon-
» trances de notre Cour des Requêtes ».

Cependant le jeune Empereur *Chun-chy* gouvernoit par lui-même depuis cinq ans qu'il avoit perdu le grand *Amavan*, son oncle & son tuteur ; il avoit gagné le cœur des peuples, en se montrant en public (contre l'usage des Empereurs Chinois) & donnant à tous un accès facile auprès de sa personne. Il maintint les loix & la forme du gouvernement. Il continua de ne confier qu'aux Lettrés l'administration des Villes & des Provinces, & mit ordre à l'abus qui s'etoit glissé dans les examens de ceux qui vouloient parvenir aux grades, auxquels les Examinateurs admettoient pour de l'argent des gens qui n'avoient pas la capacité requise par les Loix.

Chun-chi ne se fit pas moins estimer par son amour pour les sciences, & par l'accueil favorable qu'il faisoit aux gens de lettres. Le Pere Adam Schall, dont nous venons de parler, & ses confreres avoient su recueillir le fruit de ces dispositions, par le crédit que les sciences leur avoient donné. L'Empereur chassa du tribunal des Mathématiques les Mahométans qui en etoient en possession depuis trois siecles, c'est-à-dire, depuis l'invasion des Tartares occidentaux sous *Ginghis-kan* qui les avoit introduits à la Chine.

On vit cette année, pour la premiere fois, à Pekin une Ambassade du *Czar* de Moscovie ; mais elle n'eut aucun succès, parce que l'Ambassadeur ne voulut pas s'assujettir au cérémonial Chinois.

Le seul voyageur dont nous ayons à rendre compte sous ce regne, est Navarette, Dominicain Espagnol, qui hazarda de passer tout seul des Philippines à la Chine, pour s'y consacrer au travail des Missions.

Navarrette rapporte que, pendant son séjour, il arriva de Goa à la Chine un Ambassadeur Portugais qui eut beaucoup de peine à obtenir d'aller à Pekin : enfin il partit sur un bateau qui portoit une banderole avec cette inscription : *Cet homme vient pour rendre hommage ;* formalité d'usage pour tous les Ambassadeurs, & dont aucun ne peut être dispensé.

Chun-chi eut le malheur de perdre l'Impératrice sa femme, 1662.
& un enfant de trois mois qui la précéda dans le tombeau. Accablé de douleur, ce Prince en peu de jours fut réduit à l'extrémité. Le Pere Schall, pour qui l'Empereur avoit toujours conservé beaucoup d'estime, fit tous ses efforts pour le tirer de sa mélancolie. Ce Prince l'ecouta avec patience, lui fit donner du thé, & le congédia gracieusement ; mais quand il fut retiré, *Chun-chi* fit approcher quatre Seigneurs de sa Cour, se reprocha en leur présence les fautes qu'il avoit commises dans le gouvernement, & nomma son plus jeune fils *Kang-hi* pour lui succéder. Il mourut, & dès le matin tous les Bonzes furent chassés du Palais : le lendemain *Kang-hi* monta sur le trône, où il reçut les hommages des grands & des Seigneurs de l'Empire.

Nous ne parlerions pas du fameux voyageur Gemelli Car- 1697.
reri, qui dans ses voyages du tour du monde, parvint à la Chine en 1697, s'il ne nous paroissoit bien extraordinaire qu'un Européen sans appui, sans être appellé à Pekin par l'Empereur, ait pénétré dans cette Capitale, & qu'il y ait eu une audience de l'Empereur : il faut que plusieurs circonstances heureuses l'aient servi merveilleusement. Le Pere Grimaldi, Supérieur des Missionnaires, alors Président des Mathématiques, etoit son compatriote, & Gemelli se trouva précisément à Pekin au moment où Grimaldi offrit l'almanach à l'Empereur à qui il présenta Gemelli. Après son audience, celui-ci ne crut pas devoir rester long-tems à Pekin, & il

reprit ſa route pour Canton avec de bonnes recommandations des Mandarins : ſa relation contient une infinité de choſes curieuſes.

Gemelli nous apprend qu'ayant preſſe le Pere Grimaldi de donner au public la relation de ſes voyages, je n'ai pu m'y déterminer, dit le Miſſionnaire, quand j'ai vu dans le dernier voyage que j'ai fait en Europe, tant de fauſſes relations de la Chine, & ſur-tout celle des Hollandois (1).

En ce tems-là un Ambaſſadeur de Ruſſie fit à Pekin ſon entrée publique avec beaucoup de pompe & de magnificence. Le précédent Miniſtre de cette Cour s'etoit retiré ſans avoir eu audience, parce qu'il n'avoit pas voulu s'aſſujettir au cérémonial de frapper la terre neuf fois avec la tête devant l'Empereur. *Kang-hi* lui applanit cette difficulté ; « qu'on lui faſſe » ſavoir, dit l'Empereur, que mon intention eſt qu'on rende » à la Lettre qu'il m'apporte de la part de ſon Maître, les » mêmes honneurs que nos coutumes preſcrivent pour ma » perſonne. C'eſt pourquoi je ſouhaite qu'il poſe cette Lettre » ſur une table, & alors un grand Mandarin ira en mon nom » frapper la terre du front devant la Lettre » : c'eſt ce qui s'exécuta, & l'Ambaſſadeur ne ſe fit plus de peine de cette cérémonie devant l'Empereur, & de rendre civilité pour civilité.

Lettres édifiantes, tome XVI, p. 378.

En 1717. Une ſeconde Ambaſſade à la Chine, envoyée par le Czar

(1) Gemelli convient que cette inculpation eſt juſte à l'egard de l'Ambaſſade de 1655, où Nieuhoff avance, contre toute vérité, qu'il y a des femmes publiques à la Chine, & qu'on les conduit par les rues ſur des Anes. Nieuhoff etoit Maître-d'hotel des Ambaſſadeurs, & il s'eſt vengé par des récits ridicules du mauvais ſuccès de ſes Maîtres.

Il en eſt à-peu-près de même de l'Amiral Anſon, qui a laiſſé faire ſon Journal par ſon Chapelain ; & celui-ci s'eſt permis toutes ſortes de plaiſanteries ſur le compte des Chinois, ſans les avoir ſeulement connus.

Pierre

Pierre Ier, ne contient rien de particulier ſur l'Empire & ſur la perſonne de l'Empereur, & nous ne trouvons enſuite que l'Ambaſſade du Nonce du Pape, Mezza Barba, Patriarche 1720.
d'Alexandrie, qui fut envoyé à l'occaſion des démêlés qui s'eleverent entre les Miſſionnaires au ſujet du culte Chinois.

Ici finit l'extrait des voyages faits à la Chine par les Européens, à l'exception des Miſſionnaires dont nous verrons bientôt les ſuccès & les malheurs.

SECONDE PARTIE.

Education, Etudes, Mœurs, Gouvernement, Sciences & Aſtronomie des Chinois.

QUAND les Européens firent la découverte de la Chine, & qu'ils y furent introduits pour la premiere fois, ils y trouverent un peuple doux & tranquille, dont l'extérieur etoit modeſte, & les manieres pleines d'affabilité. Ils ne virent dans les rues, au milieu d'une grande affluence de peuple, aucune rixe, pas le moindre démêlé : ils n'entendirent aucune de ces paroles de colere & de fureur qui ſont tournées en habitude parmi les gens de travail en Europe. L'emportement paſſe chez les Chinois pour un vice contraire à l'humanité, & la vivacité la plus brillante ne leur paroît que de l'etourderie.

Il etoit aiſé de concevoir qu'un peuple ſi doux avoit dans Education.
ſon education des principes relatifs à la politeſſe des mœurs & à la civilité. En effet, ils montrerent aux Européens un Livre qu'ils diſent avoir plus de 3000 ans d'antiquité, & qui contenoit leurs regles de politeſſe. Les Chinois ſont convaincus que l'attention à remplir les devoirs de la civilité, contribue beaucoup à purger l'homme de ſa dureté naturelle, à former la douceur du caractere, à maintenir l'ordre, la paix & la

ſubordination. Ainſi les ſalutations ordinaires, les viſites, les fêtes, les préſens, & en général toutes les bienſéances publiques & particulieres ne ſont point de ſimples formalités établies par l'uſage ; ce ſont des Loix dont on ne peut s'ecarter. Les Grands, les Princes, l'Empereur lui-même y ſont aſſujettis. Les artiſans, les payſans & le peuple ont entr'eux des regles qu'ils obſervent, & ils ne ſe rencontrent point ſans ſe donner mutuellement les marques de politeſſe & de déférence.

Civilité. La méthode ordinaire des ſalutations pour les hommes, eſt de ſe placer les deux mains ſur la poitrine, en les remuant d'une maniere affectueuſe, & de baiſſer un peu la tête en prononçant *Tſin*, *Tſin* : expreſſion de politeſſe dont le ſens n'eſt pas limité : les formules de compliment ſont à l'infini, ſuivant la qualité des perſonnes.

Un uſage conſtant parmi le peuple, eſt de donner toujours la premiere place au plus âgé de l'aſſemblée : mais rien n'eſt comparable au reſpect que les Ecoliers ont pour leurs Maîtres ; ils parlent peu, & ſe tiennent toujours debout en leur préſence (1).

Etudes. C'eſt dans la perſuaſion que la paix & le bon ordre ſont la baſe de toute ſociété, que les Chinois ſe ſont attachés particuliérement au genre d'etudes dont on peut tirer ces deux

(1) Nos jeunes Chinois pendant leur ſéjour en France trouvoient en général les Européens aſſez leſtes en fait de civilité : on avoit beaucoup de peine à les faire aſſeoir en préſence des perſonnes qualifiées ou plus avancées en âge. Un jour qu'ils répondoient modeſtement à toutes les queſtions qu'on leur faiſoit, une dame de qualité, étonnée de leur laconiſme, ne put s'empêcher de leur en marquer ſon etonnement, & de ſe plaindre poliment de ce qu'ils ne s'etendoient pas un peu davantage ſur les queſtions qu'elle leur faiſoit. *Nous croirions*, Madame, répondit le plus âgé, *manquer à ce que nous vous devons, ſi nous répondions autrement ; car c'eſt un point capital de l'education que nous recevons à la Chine, de répondre brievement, & de ne jamais excéder la queſtion qu'on veut bien nous faire.*

fruits. En conséquence leurs Législateurs s'occuperent, 1°. à régler les mœurs & les usages de la nation, quant aux devoirs de civilité & de bienséance, comme on vient de le dire; 2°. à encourager l'etude de la Morale, des Loix, de l'Histoire & du langage. Ils voulurent que tous les emplois du gouvernement civil & militaire (1), ne fussent conférés qu'à ceux qui se distingueroient dans ces etudes; & pour les faciliter à toutes sortes de personnes, aussi bien que pour connoître les progrès des Etudians, ils instituerent dans toutes les villes de l'Empire, des ecoles où la jeunesse elevée aux frais du gouvernement subit de rigoureux examens pour obtenir les trois degrés de littérature (2) qui donnent droit aux honneurs & à l'elévation.

Quoiqu'il y ait un petit nombre de dignités attachées à quelques familles, la noblesse n'est point héréditaire à la Chine. Les enfans d'un pere illustre qui s'est elevé aux premieres places de l'Empire, ont, comme les autres, leur fortune à faire: s'ils manquent de talens, ou si leur inclination les porte à l'oisiveté, ils retombent au rang du peuple: un fils hérite du bien de son pere; mais pour obtenir ses dignités, il doit s'elever par les mêmes degrés que lui.

L'Histoire, la Jurisprudence & la Morale sont les seules sciences qu'on cultive dans les Ecoles chinoises. Le *Tse-chu*, qui contient la doctrine de Confucius, est la base de toutes les etudes: il n'est pas permis aux Chinois de jetter les yeux

(1) Les Mandarins d'armes doivent subir différens examens comme les Mandarins civils, & donner des preuves de leur capacité dans les loix de la guerre, de leur force, de leur adresse & de leur expérience. Voyez l'*Art militaire des Chinois*, imprimé chez Didot l'aîné, *in-4. avec figures*, on y trouvera les titres des 6 livres classiques sur lesquels les gens de guerre doivent être interrogés pour parvenir au Mandarinat militaire & au Gouvernement.

(2) Les trois degrés sont, comme en Europe, ceux de Licentié, de Maître-ès-Arts & de Docteur.

ſur d'autres livres avant qu'ils n'aient appris celui-ci par cœur (1).

Les Philoſophes Chinois réduiſent toute la ſcience de leur morale à cinq devoirs principaux :

Cinq devoirs. 1°. Ceux des peres & des enfans.

2°. Ceux des Princes & des ſujets.

3°. Ceux du mari & de la femme.

4°. Ceux de l'aîné des enfans & de ſes freres.

5°. Ceux de l'amitié.

A l'egard du premier, il n'y a point d'âge, de rang ni de mécontentement juſte ou ſuppoſé qui puiſſe diſpenſer un fils du reſpect & de l'affection qu'il doit à ceux qui lui ont donné le jour. Ce ſentiment eſt pouſſé ſi loin chez les Chinois, que les Loix accordent aux peres une autorité abſolue ſur leur famille. Un pere qui accuſe ſon fils devant un Mandarin de lui avoir manqué de reſpect, n'eſt point obligé d'en apporter de preuves, le fils paſſe néceſſairement pour coupable, & l'accuſation du pere eſt toujours juſte * (2). Au contraire un fils ſeroit regardé comme un monſtre, s'il ſe plaignoit de ſon

* Voyez le tome IV des Mémoires ſur *la Piété filiale.*

(1) Il faut lire dans l'Hiſtoire de la Chine du Pere Duhalde, les détails infinis de l'etude des Lettrés de la Chine : il faut conſulter auſſi Navarette & les autres Voyageurs.

(2) Mais, dira-t-on, ſi un Pere eſt cruel & dénaturé, s'il maltraite ſon fils, s'il pouſſe l'injuſtice, comme les loix le lui permettent, juſqu'à le vendre, quand il croit avoir lieu de ſe plaindre de ſa conduite; nous ferons la même réponſe que nous fit un François qui avoit habité pendant 32 ans dans l'intérieur de la Chine. Il etoit queſtion de la propriété & des bornes des héritages. On ne connoît point à la Chine cette maniere de garantir & de conſtater l'etendue de la propriété d'un champ. Mais, diſions-nous, ſi un Laboureur injuſte empiete d'un ou de deux ſillons ſur le champ du voiſin, quelle eſt la Loi? Il n'y en a aucune, nous répondit-on, parce qu'il ne ſauroit entrer dans la volonté d'un Chinois d'empiéter ſur le champ du voiſin. Nous en dirons de même du pouvoir d'un Pere : il ne ſauroit entrer dans l'eſprit d'un Chinois de maltraiter ſes enfans injuſtement. Telle eſt la force de leur education.

pere ; il y a même une Loi qui défend aux Mandarins de recevoir les plaintes de cette nature. Cependant elles peuvent être ecoutées lorſqu'elles ſont ſignées par le grand-pere : mais s'il ſe trouve quelque fauſſeté dans le moindre article, le fils eſt puni de mort. *C'eſt le devoir d'un fils*, diſent les Chinois, *d'obéir & de prendre patience. Eh ! de qui ſouffrira-t-il, s'il ne peut ſouffrir de ſon pere ?*

Après le crime de rebellion & de lèze Majeſté, il n'en eſt point de plus atroce que celui de manquer à ſes parens, & on le punit avec autant & plus de ſévérité. S'il arrive qu'un enfant ſoit aſſez inſolent pour dire des injures à ſon pere ou à ſa mere, pour ſe moquer d'eux, pour lever la main ſur eux, pour les frapper, enfin pour les tuer ; alors tout l'Empire eſt en mouvement : l'Empereur devient le Juge du coupable. On dépoſe tous les Mandarins de la province, & ſurtout ceux de la ville où le parricide a été ſi mal inſtruit. On châtie ſévérement ſes proches pour avoir négligé de le corriger, pour n'avoir pas averti les Magiſtrats de ſes mauvaiſes inclinations, pour avoir permis qu'il ſoit parvenu à ces excès abominables. Le coupable eſt mis en pieces, on le brûle, on détruit ſa maiſon juſqu'aux fondemens, on renverſe celles de ſes voiſins, & on dreſſe par-tout des monumens de cet horrible attentat (1).

La Piété filiale etant le principe fondamental du gouvernement Chinois *, les Sages de la nation penſoient que rien n'etoit plus capable d'inſpirer aux enfans le reſpect & la ſoumiſſion qu'ils doivent à leurs parens, que de voir rendre aux morts les témoignages continuels de la plus profonde vénération : c'eſt pour cela que les Rituels Chinois preſcrivent avec

* Voyez le tome IV.

(1) Le Comte, tome II, Lettre premiere, *Martini hiſtor. Sinenſis, lib. III.*

tant d'attention & d'exactitude les cérémonies qui regardent les morts (1).

Deuil. La durée ordinaire du deuil pour un pere ou une mere doit être de trois ans. L'Empereur l'a réduite à 27 mois, pendant lesquels on ne peut exercer aucun Office public. Alors un Mandarin est obligé de quitter son gouvernement, un Ministre d'Etat de renoncer à l'administration des affaires, pour vivre dans la retraite & se livrer à la douleur. L'usage de ces trois ans de deuil a pour principe la reconnoissance qu'un fils doit à son pere & à sa mere pour les trois premieres années de sa vie, pendant lesquelles il a eu continuellement besoin de leur assistance & de leurs soins.

Les annales de la Chine ont immortalisé la piété de *Vankong*, Roi de Tsin, qui ayant été chassé des Etats de son pere, par la violence & les artifices de sa belle-mere, prit le parti de voyager en différentes contrées, pour soulager son inquiétude & se garantir des pieges qu'on tendoit à sa vie. Apprenant ensuite la mort de son pere, il refusa, pendant le tems de son deuil, de prendre les armes pour se mettre en possession du trône, quoiqu'il y fût invité par la plus grande partie de ses sujets.

Honneurs funebres. Un fils qui négligeroit de placer le corps de son pere dans le tombeau de ses ancêtres, seroit perdu de réputation, & ses proches lui refuseroient après sa mort de placer son nom dans la Salle destinée aux honneurs funebres de sa famille. Car, outre les devoirs du deuil & des funérailles, l'usage assujettit les familles Chinoises à avoir une Salle où toutes les

(1) On peut voir dans la description de la Chine de Navarette, page 71, & dans la Chine du Pere Duhalde, pages 280 à 306, les cérémonies des Enterremens. Nous observerons seulement qu'à l'exemple des Juifs & de toute l'antiquité, les tombeaux & les cimetieres des Chinois sont hors des villes à la distance d'une lieue, & la plupart sur quelqu'eminence.

personnes qui se touchent par le sang, s'assemblent au Printemps, & quelquefois en Automne. Alors les distinctions du rang ne sont point observées : Mandarins, Artisans, Laboureurs, tous les membres d'une même famille se mêlent & se reconnoissent pour parens. C'est à l'âge seul que la préséance est accordée. Le plus vieux, qui est quelquefois le plus pauvre, occupe la premiere place.

On voit dans la Salle une longue table près du mur, sur une elévation où l'on monte par quelques degrés. Les noms des hommes, des femmes & des enfans de la même famille, sont exposés sur des tablettes ou de petites planches placées des deux côtés, avec leur âge, leur qualité, leur emploi & le jour de leur mort. Les cérémonies qui s'observent dans ces fêtes, sont les mêmes que celles que les enfans observent lorsqu'ils s'approchent de leur pere pendant sa vie, ou comme les respects qu'on rend aux Mandarins le jour de leur naissance, lorsqu'ils prennent possession de leur Gouvernement, & en d'autres circonstances mémorables.

Une autre cérémonie se pratique du moins une fois l'année au tombeau même des ancêtres. Tous les descendans d'une même famille, hommes, femmes & enfans s'y rendent. Ils commencent par nettoyer les sépulcres, en ôtant la terre & les plantes que la terre y a produites : après quoi ils expriment leur vénération, leur reconnoissance & leurs douleurs, avec les mêmes cérémonies que le jour de la mort (1).

Ce respect & cette soumission des Chinois pour les auteurs Gouvernement.

(1) « Presque tous les hommes, » dit M. Bossuet, sacrifioient aux » mânes, c'est-à-dire, aux ames » des morts : ce qui nous fait » voir combien étoit ancienne la » croyance de l'Immortalité de » l'ame, & nous montre qu'elle » doit être rangée parmi les pre- » mieres traditions du genre-hu- » main ». (1) *Discours sur l'Hist. Univ. deuxieme Partie.*

de leur naiſſance, ſont les premiers ſentimens qu'on leur inſpire, & qui les diſpoſent à l'obſervation de leurs devoirs envers l'Empereur comme envers tous ceux qui le repréſentent, puiſque le gouvernement Chinois, dont l'Empereur eſt le chef, eſt uniquement paternel.

Cette conſtitution de Gouvernement eſt ſi naturelle à la Chine & ſi douce, les peuples y ſont tellement accoutumés, qu'ils n'imaginent pas qu'on puiſſe en avoir une meilleure. Quand les Ambaſſadeurs Hollandois vinrent à la Chine dans le ſiecle dernier, ils eurent toutes les peines du monde à faire comprendre aux Chinois ce que ſignifioient les termes d'*Etats généraux*, de *Hautes Puiſſances & de République de Hollande.* Ils ne pouvoient pas concevoir qu'un Etat ſans Roi pût être gouverné réguliérement, & il leur parut qu'une République etoit une chimere, un monſtre à pluſieurs têtes, un monſtre formé dans des tems de troubles, par l'ambition, par la révolte & par la corruption du cœur humain (1).

De tous les modèles de Gouvernement qui nous ſont venus des anciens, il n'en eſt aucun qui renferme autant de perfection que la Monarchie Chinoiſe. Son ancienneté en eſt la preuve, malgré le bouleverſement de l'Empire conquis trois fois par les Tartares, cette conſtitution a trouvé dans elle-même de quoi réparer ſes forces; les vainqueurs n'ont trouvé rien de mieux à faire, que d'adopter les Loix des peuples vaincus. Ainſi changeant de Maîtres, la Chine n'a jamais changé de gouvernement.

L'adminiſtration politique de la Chine roule uniquement ſur le devoir des peres & des enfans. L'Empereur porte le nom de pere & mere de l'Empire (2); un Viceroi eſt le pere de

(1) Hiſtoire univerſelle par une Société de gens de Lettres, tome XX, page 103 de la Traduction Françoiſe.

(2) Le P. Parennin, dont les lumieres & la tournure d'eſprit

la

la Province où il commande, comme un Mandarin est le pere de la ville qu'il gouverne. Les anciens Sages etoient persuadés que le sentiment d'un profond respect des enfans pour leur pere, les entretient dans une parfaite obéissance civile ; que cette soumission conservant la paix dans les familles, produit la tranquillité dans les villes, qu'elle prévient les soulevemens du peuple, & fait régner le bon ordre dans toutes les parties de l'Etat. D'un autre côté, comme le peuple a pour ses Chefs une soumission filiale, il s'attend d'être traité avec une affection paternelle, d'être protégé contre l'injustice & l'oppression, d'être jugé avec une impartiale equité, enfin d'être soutenu & consolé dans ses disgraces. Ainsi, quoique la Chine soit une Monarchie, & sans doute la plus absolue qui soit au monde, sa constitution est formée sur de si bonnes maximes, & tous ses Réglemens sont tellement rapportés au bien public, qu'il n'y a pas de nation sur la terre qui jouisse d'une liberté plus raisonnable que les Chinois, ni dont les particuliers & leurs propriétés soient plus à l'abri de la violence & de l'usurpation. Mais, comme c'est dans la personne de l'Empereur que résìde un pouvoir si vaste, les Chinois pensent qu'on ne peut apporter trop de soins à former le caractere & l'esprit des Princes qui sont destinés au trône.

Suivant Confucius, un Prince vertueux doit remplir neuf devoirs.

1°. Se perfectionner lui-même, & se gouverner si bien qu'il puisse servir de guide & d'exemple à tous ses sujets.

agréable, plaisoient beaucoup à l'Empereur, avoit obtenu de ce Prince les Entrées du Palais, mais toujours avec les formalités rigoureuses & d'usage. Parennin pénétra un jour dans les Appartemens, & n'y trouvant dans ce moment personne, il arriva jusqu'à la chambre du Prince. L'Empereur irrité lui marqua sa surprise & le traita d'Européen. SIRE, lui dit Parennin, c'est un enfant qui vient vers son Pere. L'Empereur sourit, & lui permit avec bonté de s'avancer. *Les Lettres ecrites au P. Parennin, contenant diverses questions sur la Chine, Par. 1770, in-8. se trouvent chez* Nyon l'aîné.

2°. Honorer & chérir les gens vertueux & les ſavans, converſer ſouvent avec eux, & les conſulter ſur les affaires de l'Empire.

3°. Aimer ſes oncles, ſes couſins & les autres Princes du ſang, leur accorder les faveurs & les récompenſes qu'ils méritent, & leur faire connoître qu'il les préfere dans ſon eſtime à tous les ſujets de l'Empire.

4°. Marquer de la conſidération à la nobleſſe, c'eſt-à-dire, aux Lettrés elevés en dignité, les elever aux honneurs pour faire connoître qu'il les diſtingue du commun.

5°. S'incorporer en quelque ſorte avec le reſte de ſes ſujets, pour mettre entre leur cœur & le ſien toute l'egalité poſſible, & les regarder comme une partie de lui-même.

6°. Avoir une véritable affection pour ſes peuples, ſe réjouir de leurs avantages, s'affliger de leurs diſgraces, & ſe perſuader qu'ils ſont ſes propres enfans.

7°. Expédier promptement les affaires publiques.

8°. Careſſer & traiter avec autant de libéralité que de politeſſe les Ambaſſadeurs etrangers, & prendre ſoin qu'il ne manque rien à leur ſûreté & à leur ſatisfaction.

9°. Chérir tous les Seigneurs de l'Empire, & les traiter de maniere qu'ils deviennent les fortereſſes & le bouclier de l'Etat.

C'eſt par l'obſervation de ces regles, ajoutent les Commentateurs Chinois, qu'un Prince répond au but, à la fin de ſon elévation. La tyrannie & l'oppreſſion procédent moins, diſent-ils, du pouvoir abſolu des Princes, que du déſordre de leurs paſſions & du déréglement de leurs deſirs, au mépris de la voix de la nature & des loix du Ciel (1).

La Chine eſt gouvernée par pluſieurs Officiers ſous l'autorité de l'Empereur. On les appelle Mandarins, & il y en a

(1) Mémoire du P. Le Comte, page 248.

de neuf ordres, tant civils que militaires, depuis le grade inférieur auquel ſont elevés les Lettrés ou Docteurs, juſqu'aux *Kolaos*, qui ſont les Miniſtres d'Etat, les premiers Préſidens des Tribunaux ſuprêmes, & les Officiers généraux de l'armée.

Le Tribunal des *Kolaos* reçoit & examine les demandes des Tribunaux ſuprêmes, ſoit qu'elles regardent la paix ou la guerre, les affaires civiles ou criminelles. Il les préſente enſuite avec ſon avis à l'Empereur qui décide, ou s'en réſerve à lui ſeul la connoiſſance.

Les Mandarins de la deuxieme claſſe ſont, en quelque ſorte, les aſſiſtans de la premiere. C'eſt de leur ordre qu'on tire les Vice-Rois des Provinces, & les Préſidens des autres Tribunaux. Ceux de la troiſieme claſſe ſont comme l'ecole de la ſeconde, & ainſi de l'une à l'autre juſqu'à la neuvieme claſſe, qui eſt celle des Mandarins inférieurs, chargés par l'Empereur de la levée des taxes qui exigent leur préſence (1).

Tous les Tribunaux de la Chine ſont tellement ſubordonnés les uns aux autres, qu'il eſt preſque impoſſible que la prévention, le crédit ou la vénalité dictent les Jugemens, puiſque tout procès civil ou criminel eſt ſoumis à la déciſion d'un & de pluſieurs Tribunaux ſupérieurs. Juſtice civile & criminelle.

Il faut lire dans les Auteurs cités les formes ſimples & rigoureuſes par leſquelles le droit de chacun eſt conſervé & les précautions que les Légiſlateurs ont ſu prendre contre la fraude & l'injuſtice. Le dernier trait de leur ſageſſe, & qui prouve combien ils avoient à cœur le véritable intérêt du peuple, eſt qu'on ne paie rien pour l'adminiſtration de la Juſtice : comme

(1) Les terres ſont meſurées dans chaque province de la Chine, & la taxe de chaque arpent eſt réglée ſuivant la bonté du terroir. La difficulté des recouvremens détermina l'Empereur *Yong-Ching* (mort en 1736) d'ordonner qu'à l'avenir les taxes ne ſeroient plus payées par les Tenanciers, mais par les Propriétaires des terres. Duhalde.

l'Office de Juge ne coûte rien, & que les appointemens de chaque Juge sont réglés convenablement à son rang & à son autorité, il ne peut rien exiger des parties. Ainsi les plus pauvres plaideurs sont en etat de faire valoir la justice de leurs droits, & ne craignent point d'être opprimés par l'opulence de leurs adversaires (1).

Il nous reste à parler de deux objets qui méritent d'être pris en considération parmi nous, la Justice criminelle & la Police.

Il n'y a point de précaution qui paroisse excessive aux Chinois, lorsqu'il est question de condamner un homme à mort. L'Empereur *Yong-Ching* ajouta, en 1725, une nouvelle disposition à la Loi ancienne, qui veut que l'Empereur signe lui-même toute Sentence de mort. Il ordonna qu'on n'en exécuteroit aucune à l'avenir, sans que le procès lui eût eté présenté trois fois. Suivant cette Loi, le Tribunal des crimes fait transcrire toutes les informations qui lui sont venues des Juges inférieurs, & il y joint son avis, en citant les articles de la Loi sur laquelle il est fondé. On informe contre les témoins qui ont servi à la conviction du coupable, & qui doivent être irréprochables dans leurs mœurs & dans leur conduite. Tous ces délais sont favorables à l'innocence, & la sauvent presque toujours de l'oppression. Enfin on assemble les Tribunaux suprêmes, qui ont la liberté de faire encore leurs observations sur la procédure. Ainsi le plus vil sujet de l'Empire jouit à la Chine d'un privilege plus précieux que celui qui ne s'accorde en Europe qu'aux personnes de la plus haute distinction; c'est d'être jugé par les Tribunaux suprêmes assemblés. On fait alors de toutes les informations deux nouvelles copies en langue Tartare & en langue Chinoise; l'Empereur les communique à des Mandarins de confiance de l'une & de l'autre

(1) Mémoire du P. Le Comte, page 28.

nation; & ſur leur avis, il prononce, ou par le mot fatal, *qu'il meure*, ou preſque toujours par un adouciſſement, ſi le crime n'eſt pas un aſſaſſinat de deſſein prémédité. Aucun Juge ne peut faire mettre à mort un Citoyen, ſi ce n'eſt en cas de ſédition ou de révolte.

Rien ne contribue tant à la tranquillité qui regne à la Chine, que les Réglemens de Police qui s'exercent dans les villes : elles ſont diviſées en quartiers, dont chacun a ſes gardes qui veillent à la ſûreté publique. En outre chaque quartier a ſon chef, qui a l'œil ouvert ſur un certain nombre de maiſons, & qui eſt reſponſable de tout ce qui arrive dans ſon diſtrict. Au moindre tumulte, il doit avertir les Mandarins, ſous peine d'être puni ſévérement : les chefs de famille répondent de leurs enfans & de leurs domeſtiques. En cas de vol nocturne, une maiſon répond de la maiſon voiſine, à laquelle elle doit donner du ſecours. Dès l'entrée de la nuit les portes de la ville & les barrieres de chaque rue ſe ferment : les ſentinelles arrêtent ceux qui ſont trop tard hors de leurs maiſons. *La nuit*, diſent les Chinois, *eſt faite pour le repos*, *& le jour pour le travail.* Il eſt toujours dangereux de ſortir à de certaines heures ſans néceſſité, parce qu'on echappe difficilement à la ſévérité des Magiſtrats. Police.

Il eſt ſurprenant qu'une nation ſi nombreuſe ſoit contenue dans les bornes du devoir par le petit nombre de Mandarins qui ſont à la tête de chaque Province. Il ſuffit qu'un Mandarin publie ſes ordres ſur une petite feuille de papier ſcellée avec ſon ſceau, il eſt obéi avec la plus prompte ſoumiſſion, tant il eſt vrai que l'ombre ſeule de l'autorité impériale, dérivée de l'autorité paternelle, agit ſur les Chinois avec une force abſolue & ſans bornes.

Les Mandarins de leur côté répondent, ſous peine de perdre leur emploi, du moindre déſordre qui regne dans la Province

ou dans la Ville où ils commandent. La Cour de Pekin les tient sans cesse en haleine par des Visiteurs, des Censeurs, des Inspecteurs, qui sont revêtus de toute l'autorité du Souverain. L'Empereur prend quelquefois lui-même le tems auquel on y pense le moins, pour voyager dans les Provinces, & pour s'informer en personne des plaintes du peuple contre les Gouverneurs & les Vice-Rois.

Enfin si le Mandarinat est une emanation de la puissance Impériale; si parvenu à ce grade, on monte par degré au faîte des honneurs auxquels un sujet puisse prétendre (car un Mandarin reçoit des peuples les mêmes hommages que le Souverain) ses devoirs sont aussi très-nombreux & difficiles à bien remplir. Celui de l'instruction du peuple n'est pas un des moins pénibles. Il l'assemble réguliérement tous les quinze jours, & lui adresse un discours, dans lequel il fait le personnage d'un pere qui instruit ses enfans. C'est une Loi de l'Empire, & l'Empereur lui-même a réglé la matiere de ces instructions (1).

Malgré tant de sagesse, de précautions & de soins paternels, le peuple Chinois est peuple comme par-tout: les relations des Voyageurs, principalement de ceux qui n'ont vu que les ports de mer, sont remplis de traits de subtilité, de

(1) Le P. Duhalde a donné dans son Histoire de la Chine, page 257, la traduction d'un de ses Discours. Nous avons appris d'un particulier qui a résidé long-tems à la Chine, & qui en entend bien la langue, qu'en 1750, le Mandarin de Canton, homme très-respectable, faisoit les discours de quinzaine d'une maniere très-pathétique. Il en avoit un entr'autres dont le but etoit d'eloigner les Chinois de la fréquentation des Européens, qui ne pouvoient, disoit-il, que gâter leur esprit & corrompre leur cœur. Ils sont, disoit le vieux Mandarin, enclins à la dispute, portés à la colere : ils se querellent sans cesse, & sont quelquefois prêts à en venir aux mains pour des minuties. Voyez dans le tome IV de ces Mémoires, pag. 200 & suiv. *les Instructions des Empereurs sur la Piété filiale.*

friponnerie & de mauvaise foi, des gens du peuple dont ils ont eté les dupes. On croiroit en lisant ces ecrits que le vol seroit permis à la Chine, comme il l'etoit à Lacédémone, pourvu qu'il fût fait adroitement; & c'est en quoi la populace Chinoise excelle (1). Mais, comme dit le savant Bossuet (2), doit-on juger tout un peuple par les vices de quelques particuliers; & faudroit-il abroger de bonnes Loix parce qu'elles sont mal exécutées? Au surplus les Magistrats de la Chine ne manquent pas de dire que ces abus n'existent que sur les frontieres, & que la corruption du peuple n'y est occasionnée que par la fréquentation des Etrangers.

Enfin rien n'est plus instructif pour les Mandarins & plus capable de les contenir dans l'ordre, que la Gazette qui s'imprime à Pekin, & qui se répand dans les Provinces de l'Empire: les articles dont elle est composée ne se rapportent qu'au gouvernement. On y trouve les noms des Mandarins qui ont eté privés de leurs emplois, & les raisons qui leur ont attiré cette disgrace: qu'ils soient récompensés ou punis, leurs noms trouvent place dans la Gazette. Cet ouvrage périodique contient encore les affaires criminelles qui ont produit une Sentence de mort, les malheurs arrivés dans les Provinces, & les secours que l'Empereur y a fait donner, les ouvrages publics, les graces du Prince, l'ouverture des labours par l'Empereur, les Loix nouvelles, les nouveaux usages, &c.

Le dernier Empereur *Young-Ching*, en 1730, doubla les appointemens des Gouverneurs, & leur défendit, sous peine de la vie, de recevoir aucun présent. Il accorda de grosses

(1) Les voleurs qui sont pris armés, sont punis de mort. Les vols d'adresse sont punis par ordre du Mandarin pour la premiere fois, par une marque sur le bras gauche avec un fer chaud: la deuxieme fois par une marque sur le bras droit: à la troisieme, ils sont livrés au tribunal criminel. Duhalde 311.

(2) Discours sur l'Histoire univ. deuxieme Partie.

gratifications aux Visiteurs & aux Inspecteurs pour leurs voyages, & il ordonna que le corrupteur & celui qui se laisseroit corrompre seroient punis avec la derniere sévérité (1). Ces dispositions démontrent que le gouvernement de la Chine veille continuellement à découvrir & à réprimer les abus.

Agriculture. Nous passerons rapidement sur l'agriculture & le commerce de la Chine : ces deux parties intéressantes seront traitées dans la suite de ces Mémoires.

Les Chinois prétendent que leur agriculture est aussi ancienne que leur Empire. Les Laboureurs y sont au-dessus des Marchands & des Artisans, leur profession etant bien plus nécessaire à l'Etat. L'ouverture des labours se fait tous les ans par l'Empereur lui-même, au commencement du printems. Il fait assembler quarante Laboureurs respectables par leur âge, pour assister l'Empereur & préparer les cinq especes de grains qu'il doit semer, qui sont le froment, le riz, les feves, le grand & le petit millet.

L'Empereur, en habit de cérémonie, se rend avec toute sa Cour au lieu destiné (2), pour offrir à Dieu le sacrifice du printems, dans la vue d'obtenir l'abondance & la conservation des biens de la terre. Aussi-tôt que le sacrifice est offert, l'Empereur descend avec les Princes & les neuf Présidens des Tribunaux qu'il a choisis. Plusieurs Seigneurs portent les caisses où sont contenues les semences. Toute la Cour demeure attentive, & dans le plus profond silence. Alors Sa Majesté prend la conduite de la charrue, & fait plusieurs sillons. Les Princes

(1) L'Empereur *Kang-hi* fit couper la tête à deux Licentiés qui furent convaincus d'avoir voulu corrompre leurs Examinateurs. Navarette, Descript. de la Chine, pag. 49 & suiv.

(2) Ce lieu est une eminence de terre près de la ville, d'environ 50 pieds de hauteur, d'où l'Empereur peut être apperçu d'un peuple immense sorti de Pekin, ou venu de tous les lieux circonvoisins pour être témoin de cette cérémonie.

&

& les Présidens font successivement la même chose après l'Empereur qui seme les cinq especes de grains. Les quarante Laboureurs achevent de labourer & d'ensemencer le champ.

Le même jour dans toutes les Provinces, le Gouverneur de chaque ville sort de son Palais, précédé de ses Enseignes & d'un grand nombre de flambeaux allumés, au bruit de divers instrumens: il est couronné de fleurs, & dans cet equipage il marche vers la porte orientale de la ville, comme s'il alloit au-devant du Printemps. Son cortege est composé d'un grand nombre de litieres, peintes ou revêtues d'etoffes de soie, qui représentent en différentes figures les portraits des Hommes illustres, dont l'agriculture a reçu les bienfaits. Les rues sont ornées de tapisseries: on eleve des arcs de triomphe à certaines distances: on suspend des lanternes, & les villes sont éclairées par des illuminations (1).

L'Empereur *Yong-ching*, pour encourager l'agriculture, ordonna en 1732, que les Gouverneurs des villes lui enverroient tous les ans le nom d'un Paysan de leur district qui se distingueroit par son application à cultiver la terre, par une conduite irrépréhensible, par l'union qu'il feroit régner dans sa famille, & par la concorde qu'il entretiendroit avec ses voisins, enfin par sa frugalité & son eloignement de toutes sortes d'excès. Sur le témoignage du Gouverneur, Sa Majesté eleve le sage & diligent Laboureur au degré de *Mandarin honoraire* du huitieme ordre, & lui en envoie les Patentes. Cette distinction met ce Laboureur en droit de porter l'habit de Mandarin, de rendre visite au Gouverneur, de s'asseoir en sa présence, & de prendre le thé avec lui. Il est respecté pendant le reste de sa vie: à sa mort on lui fait des funérailles convenables à son rang: son nom & ses titres d'honneur sont inscrits dans la Salle

(1) Voyez le tome III, p. 499 & *suiv.*

des Ancêtres, & de ceux qui ont bien mérité du Gouvernement (1).

Commerce. Après l'Agriculture rien n'est plus en recommandation à la Chine que le Commerce. C'est une erreur assez répandue parmi nous de croire que les Chinois ne peuvent sortir de leur Empire pour commercer : mais il suffit, pour détruire ce préjugé, de voir la mer couverte des Joncques Chinoises, allant & venant du Japon aux Philippines, à Siam & aux Moluques, où ils font un commerce immense. Il est vrai que sur la fin de la derniere dynastie Chinoise des *Ming*, le fameux Pirate Coxinga ayant ravagé les côtes de l'Empire & détruit tout le commerce, l'Empereur prit le parti de défendre à ses sujets de naviguer : mais à peine les Empereurs Tartares furent-ils sur le trône, qu'ils rétablirent la liberté du commerce, & ouvrirent les portes de la Chine aux Etrangers : ils ont ensuite eté restreints au port de Canton.

Quant au commerce intérieur, les richesses particulieres de chaque Province & la facilité des transports par les rivieres & les canaux, le rendent si florissant & si considérable, qu'il ne souffre aucune comparaison avec celui de l'Europe. Car on peut regarder les Provinces Chinoises comme autant de Royaumes entre lesquels il se fait une communication de richesses, qui sert à lier entr'eux leurs habitans & à faire régner l'abondance dans toutes les Villes.

Astronomie. Il est certain sur la foi du Pere Ricci, le premier des Mathématiciens, qui pénétra à la Chine en 1582, du Pere Trigaud qui lui succéda en 1619 (2), que les Chinois avoient des observations célestes de la plus haute antiquité sur les planetes & les constellations ; & sans discuter ce qui a été dit pour &

(1) Chine de Duhalde, page 274.

(2) Voyez dans le Tome II de ces Mémoires, les Preuves astronomiques de l'antiquité des Chinois, rassemblées par M. Amiot.

contre la premiere Eclipſe de l'année 2155 avant Jeſus-Chriſt, dont l'obſervation echappa aux Aſtronomes de l'Empereur *Hi* & *Ho*, qui furent punis de leur négligence, il paroît conſtant entre les Aſtronomes, que des 36 Eclipſes marquées dans le Livre de Confucius, il y en a 31 parfaitement conformes au calcul aſtronomique de nos tables modernes (1).

Cependant on a de la peine à ſe prêter aux idées du Pere Gaubil (2) ſur la ſublimité des connoiſſances des Chinois en Géométrie, avant l'arrivée des Européens, quand on lit dans les Mémoires du Pere le Comte, qui l'avoit précédé à la Chine, de plus de 30 ans, que *la Géométrie des Chinois etoit très-ſuperficielle* (3). D'ailleurs quand on réfléchit que ce Peuple jaloux & ſes Empereurs aſſervis, pour ainſi dire, aux loix, aux uſages, & aux préjugés de l'antiquité, n'ont accueilli les Miſſionnaires que dans la vue de profiter de leur lumiere dans les hautes ſciences, il eſt clair que les Chinois ſe reconnoiſſoient de bonne foi bien inférieurs aux Européens.

On peut même obſerver que l'Empereur & les Tribunaux de Pekin firent aſſez peu de cas de toutes les expériences de Phyſique des Miſſionnaires, quoique très-bien exécutées, avec des inſtrumens parfaits en tout genre, Machines pneumatiques, Chambres noires, Miroirs, Microſcopes, &c. Les Chinois s'en amuſerent pendant les premiers jours, mais n'y voyant aucun but d'utilité réelle pour le Peuple, ils tournerent toute leur attention vers les connoiſſances des Européens dans les Mathématiques & dans l'Aſtronomie, qui etoit le point capital de leur inſtruction.

L'Aſtronomie a toujours eté dans une ſi haute conſidération à la Chine, qu'elle a donné naiſſance au Tribunal qui porte ſon

(1) Voyez le Mém. de M. Freret dans le quinzieme Volume des Mémoires de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres, p. 541.

(2) Gaubil, dans les Obſervations aſtronomiques du P. Sourin.

(3) Mémoires du P. Le Comte, pag. 213 & ſuivantes.

nom & qui n'a point d'autre occupation que d'etudier le Ciel. Il est néanmoins subordonné au Tribunal des Rites, qui est chargé d'examiner si l'on ne présente rien qui soit contraire aux usages, aux cérémonies accoutumées, & qui puisse troubler l'ordre etabli parmi le Peuple pour chaque saison. Le Tribunal de l'Astronomie ou des Mathématiques est obligé de présenter à l'Empereur tous les 45 jours, une carte de l'etat du Ciel, avec tous les changemens qui doivent causer de l'altération dans l'air : c'est une espece d'Almanach qui a cours dans tout l'Empire. Le même Tribunal est chargé de calculer les Eclipses, & d'en marquer plusieurs mois auparavant, le jour, l'heure, & la partie du Ciel où elles doivent arriver; leur durée, leur obscuration : elles doivent aussi être calculées pour la latitude & la longitude des Capitales de chaque Province.

Peu de jours avant l'Eclipse, elle est annoncée dans toutes les Villes; les Savans mêmes & les personnes de distinction qui savent que l'Eclipse est un effet naturel, ont tant de respect pour les usages du Peuple, qu'ils suivent avec lui les cérémonies ridicules auxquelles ce phenomene donne lieu.

L'année Chinoise civile commence au mois de Février : elle est de 12 mois lunaires, les uns de 29 jours & les autres de 30. Tous les 5 ans ils ont un mois intercalaire. L'année Solaire ou Astronomique est de 365 jours 6 heures, & chaque quatrieme année est de 366 jours comme notre année bissextile, & cet usage a 2000 ans d'antiquité avant J. C. Les Chinois ont un Cycle de 60 ans, qu'ils prétendent aussi ancien que leur Monarchie, & il leur sert de période pour régler leurs annales. Ils divisent leurs semaines comme nous, suivant l'ordre des Planetes. Le soleil & la terre sont les deux premieres. Quant aux cinq autres, les Chinois leur ont donné les noms de leur cinq Elémens, qui sont : la *terre*, le *feu*, l'*eau*, le *bois* & les *métaux*. Ils ont appliqué le nom de la terre à la Planete que nous nom-

mons Saturne; le bois, à Jupiter; le feu, à Mars; le métal, à Vénus, & l'eau à Mercure.

Leur jour commence à minuit comme le nôtre, & finit à minuit suivant : mais sa division n'est qu'en douze heures, dont chacune est égale à deux des nôtres : ils divisent encore le jour en 100 parties, & chaque partie en 100 minutes. Ainsi chaque jour contient 10000 minutes. Ils croient qu'il y a des heures heureuses & malheureuses. L'heure de minuit est fort heureuse, parce qu'ils la prennent pour l'heure de la création : ils croient que la terre fut créée à la deuxieme heure, & l'homme à la troisieme, &c. &c. &c.

TROISIEME PARTIE.

De la Chronologie, de l'Histoire & des Religions de la Chine.

A la Chine (1), le soin d'ecrire l'Histoire n'est point abandonné aux Particuliers. Un Tribunal érigé exprès sous le titre des *Han-lin*, & composé des Lettrés les plus habiles, préside à la confection des Annales. C'est à lui que sont remis tous les Mémoires authentiques de ce qui arrive dans l'Empire. Ces Mémoires sont conservés avec soin dans un dépôt; & lorsque l'établissement d'une nouvelle famille Impériale, ou du moins quelque révolution considérable dans le Gouvernement, a diminué le péril auquel l'amour de la vérité expose nécessairement ceux qui ecrivent l'Histoire de leur pays, on remet les Mémoires entre les mains des plus habiles Lettrés, pour en composer l'Histoire d'un certain espace de tems; & cette Histoire, avant que d'être publiée, est encore revue par le Tribunal des *Han-lin*, dont l'approbation lui donne le dernier degré d'authenticité.

(1) Mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, Tome X, page 379.

Le Tribunal de l'Aſtronomie eſt preſque toujours réuni à celui de l'Hiſtoire, & il a ſoin de faire marquer exactement dans ces Annales les Eclipſes & les autres Phenomenes, ce qui fournit un moyen de vérifier la chronologie Chinoiſe, en comparant les dates de ces Phénomenes dans les Annales, avec celles que fournit le calcul des Tables (1).

Le Tribunal de l'Hiſtoire eſt partagé en deux claſſes; la premiere eſt chargée d'ecrire ce qui ſe paſſe *au-dehors* du Palais, c'eſt-à-dire, tout ce qui concerne les affaires générales de l'Empire. La ſeconde ecrit tout ce qui ſe paſſe, & même tout ce qui ſe dit *au-dedans* du Palais, les actions & les diſcours du Prince, de ſes Miniſtres & de ſes Officiers, du moins de ceux dont il juge que la connoiſſance doit paſſer à la poſtérité. Chacun de ceux qui compoſent la claſſe, ecrit ſur une feuille de papier ou ſur une tablette, la relation de ce qu'il a appris; il la ſigne, & ſans la communiquer aux autres, il la jette dans une eſpece de coffre ou de grand tronc, fermé & placé au milieu de la ſalle où s'aſſemble le Tribunal. Ce coffre ne s'ouvre que lorſqu'il eſt queſtion de mettre en ordre ces Mémoires pour travailler à l'Hiſtoire, ſoit d'un regne particulier, ſoit même d'une dynaſtie entiere.

Les Annales de la Chine ſont remplies de traits d'une fermeté héroïque, qui coûterent la vie aux Préſidens & aux Membres du Tribunal, pour s'être refuſés à ſupprimer ou à ne pas conſigner dans les Archives des actions injuſtes des Empereurs. Un ſeul de ces traits ſuffira pour faire connoître l'eſprit du Tribunal & la conduite de ceux qui le compoſent. *Tay-ſung*, deuxieme Empereur de la Dynaſtie de Tang (2), demanda un jour au Préſident du Tribunal, qu'il lui fît voir les Mémoires deſtinés pour l'Hiſtoire de ſon regne. « Seigneur, lui répondit

(1) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Belles-Lettres, T. XV, p. 504.

(2) Préface du P. de Mailla. Mémoires de l'Acad. T. XV, p. 505.

» le Président, le Tribunal ecrit le bien & le mal avec une » égale liberté. Aucun Empereur n'a vu ce que l'on disoit » de son Gouvernement. Si on le lui montroit, *on ne pourroit » plus ecrire que des eloges*. La liberté avec laquelle le Tribunal » ecrit tout ce qui se passe, est un frein capable de retenir » en plusieurs occasions les Princes & les Ministres. Ceux » d'entr'eux qui ne sont pas encore tout-à-fait corrompus, » & auxquels il reste quelque pudeur, redoutent les jugemens » que la postérité portera de leur conduite. Eh quoi, dit l'Em- » pereur, *vous qui me devez ce que vous êtes;* vous qui m'êtes si » attaché, voudriez-vous instruire l'avenir de mes fautes, si j'en » commettois? Je ne serois pas le maître de les lui cacher, » reprit un des Membres du Tribunal; ce seroit avec douleur » que nous les ecririons, mais tel est le devoir de notre emploi: » il nous oblige même d'instruire la postérité de la conversation » que vous avez aujourd'hui avec nous ».

Telle est la source de l'histoire Chinoise, & dans laquelle les Auteurs ont puisé les faits qu'ils nous ont transmis.

On voit dans le *Chou-king* une relation des travaux entrepris & exécutés du tems d'*Yao*, par *Chun* & *Yu*, pour dessécher les pays inondés. Cette relation contient un détail géographique du cours des fleuves & de celui des rivieres dont ils reçoivent les eaux, de la situation des montagnes & de la direction des canaux, &c. Elle a toujours passé pour être du tems même de *Yu*, c'est-à-dire, pour avoir eté ecrite vers l'an 2000 avant l'Ere Chrétienne.

Ce même Chapitre contient aussi un détail des différens tributs que payoient les neuf Provinces à l'Empereur *Yao*, & ce détail ne nous permet pas de douter que les Arts ne fussent dès-lors portés à un certain degré de perfection. On voit parmi ces tributs payés en especes, des etoffes de soie rayées, des fourrures de plusieurs genres, des pierres dures taillées, des jaspes, des agathes, des marbres, &c.

Les Provinces au Midi (1) de *Nan-king* reçurent peu-à-peu les loix & les mœurs Chinoiſes, & l'Empire de la Chine acquit bientôt l'étendue qu'il a encore aujourd'hui.

Chun, aſſocié à l'Empire par *Yao*, lui ſuccéda, & à ſon exemple, préférant *Yu* à ſes propres enfans, il l'aſſocia à la ſouveraine puiſſance, & lui laiſſa auſſi l'Empire.

C'eſt ici que commencent les 22 dynaſties ou familles des Empereurs qui regnent à la Chine depuis 3900 ans.

Premiere Dynaſtie *Hia*, 2207 ans avant J. C. à 1766 ans avant J. C.

Yu, ſurnommé *Ta*, ou le Grand, rendit la Couronne & le Sacerdoce qui y etoit joint, héréditaires dans ſa famille. Depuis ce tems-là, il fut défendu, ſous peine de la vie, à tout autre qu'à l'Empereur, d'offrir des ſacrifices.

Yu-ta fut un Prince juſte & doux, & fit placer aux portes de ſon Palais *une cloche*, *un tambour*, & *trois tables*, l'une de *fer*, l'autre de *pierre*, & la troiſieme de *plomb*; & ſuivant ſon ordonnance, on frappoit ſur ces inſtrumens, ou ſur ces tables, ſuivant la nature des affaires qu'on vouloit lui communiquer (2).

Le vin de riz fut inventé ſous ce regne : *Yu-ta* bannit de ſes Etats l'inventeur de cette liqueur, dont il prévit les funeſtes effets; mais le ſecret de cette boiſſon s'eſt conſervé, & il fait encore les délices des tables Chinoiſes (3).

De ſeize Empereurs qui ſuccéderent à *Yu*, il n'y en eut que huit qui rendirent les Peuples heureux. Les derniers Empereurs de cette dynaſtie qui occupa le trône pendant 441 ans, ayant aliéné les Peuples par leur (4) injuſtice & leurs violences, les Provinces ſe révolterent & mirent ſur le trône *Tching-tang*, Roi tributaire de *Chang*, & deſcendu d'*Hoang-ti*.

2e. Dynaſtie, *Chang* ou *Ing*, 1766 à 1110 avant J.C.

Cette ſeconde dynaſtie porta d'abord le nom de *Chang*, & enſuite celui de *Yng*. Elle ſubſiſta plus de 500 ans ſous 30

(1) Préface du Pere de Mailla, page 499.

(2) Mart. Hiſt. Sin. L. II.

(3) Hiſt. Univ. Tome XX, page 276, & le P. Duhalde, page 282.

(4) Mémoires de l'Académie, Tome XV, page 499.

Empereurs

Empereurs. Les Peuples furent heureux ſous les vingt premiers Monarques de cette famille : mais les mêmes raiſons qui l'avoient fait elever ſur le trône ſervirent à l'en faire deſcendre. Les Provinces maltraitées ſe révolterent & mirent à leur tête *Ouen-ouang*, deſcendu d'un des prédéceſſeurs d'*Yao*. Son fils *Ou-vang* fonda une nouvelle Dynaſtie, ſous le nom de *Tcheou*.

Cette Dynaſtie dont *Ou-vang* fut le chef, ſubſiſta plus long-tems que les précédentes; elle commença l'an 1110 avant l'Ere Chrétienne, & ne finit que l'an 255 avant Jeſus-Chriſt. *Ou-vang* ayant erigé des Provinces en Royaumes tributaires, cette facilité imitée par ſes ſucceſſeurs, multiplia tellement ces Royaumes (1), que les Empereurs dépouillés de leurs domaines, ſe trouverent hors d'etat de ſe faire obéir par des vaſſaux qui etoient devenus beaucoup plus puiſſans qu'eux. Ils conſerverent cependant & le titre & quelques-unes des prérogatives de la dignité Impériale, tant que l'egalité ſe maintint entre les Rois tributaires. Mais lorſque les Princes du pays de *Tſin*, dans la partie Occidentale du *Chen-ſi*, eurent détruit & ſoumis la plus grande partie des autres Royaumes, ils prirent le titre d'Empereur, auquel *Tcheou-kioung*, le dernier des deſcendans de *Ou-vang*, renonça volontairement l'an 255 avant l'Ere Chrétienne.

3e. Dynaſtie, *Cheou* ou *Tcheou*, 1110 à 255 avant J. C.

L'Hiſtoire des derniers Empereurs de cette grande Dynaſtie n'eſt remplie que de guerres civiles & étrangeres, les Tartares ayant pris occaſion des troubles de l'Empire pour y faire des incurſions, & même s'etablir dans quelques Provinces.

Nous obſerverons ſeulement deux evénemens mémorables (2) dans cette partie de l'Hiſtoire de la Chine. Le premier eſt la naiſſance de *Lao-kiun*, fondateur de la Secte des *Tao-ſée*,

(1) Mémoires de l'Académie, Vol. XV, page 500.

(2) Hiſtoire Univerſelle, Tome XX, pages 301 & 302.

faussement appellée la Secte *des Immortels*, dont nous parlerons bientôt. Il naquit sous le regne de *Ting-vang*, XXIe Empereur, qui monta sur le trône, l'an 606 avant J. C. Le second est la naissance de Confucius, ce fameux Philosophe de la Chine; pere des Lettres & de la saine doctrine. Il naquit sous le regne de *Ling-vang*, XXIIIe Empereur, 560 ans avant Jesus-Christ.

Il s'etoit elevé peu de tems auparavant (1) deux Sectes de Philosophes, qui avoient pour Chefs *Yang* & *Me*. Ce dernier prétendoit qu'il falloit aimer egalement tous les hommes sans faire de distinction entre les Etrangers & ceux qui nous sont le plus etroitement unis par les liens du sang & de la nature. Le premier vouloit qu'on se renfermât uniquement dans le soin de soi-même, sans prendre aucun intérêt à tout le reste des hommes, pas même à la personne de l'Empereur.

4e. Dynastie. *Tsin*, 246 à 203 avant J. C. La nouvelle Dynastie des *Tsin* ne subsista pas long-tems. *Cheng-siang-vang* ne régna que trois ans (2), & laissa la couronne à son fils adoptif *Tché-hoang-ti* (3), qui régna 37 ans. Celui-ci eteignit tous les Royaumes tributaires, & laissa un monument de sa puissance, qui etonne encore tous ceux qui le voient. C'est la fameuse muraille qui sépare la Chine de tous les Peuples qui l'environnent. Mais ce Prince est encore plus connu à la Chine par sa haine contre les Lettres & contre tous les anciens Livres d'Histoire, de Morale & de Jurisprudence, qu'il vint à bout de supprimer presque entiérement (4). Six ans après sa mort, sa Dynastie fut eteinte. *Eulchi* son fils, &

(1) Mart. Martini, Histoire Sin. sous *Kien*.

(2) Mémoires de l'Académie, Tome XV, page 500.

(3) M. Freret se trompe en donnant *Che-hoang-ti* pour chef de cette Dynastie. Les Annales Chinoises ne le marquent que pour deuxieme Empereur.

(4) Voyez son Histoire, Tome III de ces Mémoires, pag. 183.

Ing-vang son petit-neveu n'ayant régné, le premier que cinq ans & demi (1), & le dernier que 45 jours.

Lien-pang, soldat de fortune, qui s'etoit mis à la tête des révoltés, monta sur le trône, l'an 206 avant Jesus-Christ, & ayant pris le nom de *Kao-tsu*, il etablit la Dynastie des *Han*. On distingue parmi les Empereurs de celle-ci *Ven-ti*, qui remit au Peuple la moitié des impôts, & rétablit l'agriculture que les guerres précédentes avoient presque ruinée. Il devint le Protecteur des sciences. C'est sous son regne qu'on inventa le papier, l'encre & les pinceaux : on n'ecrivoit auparavant que sur des tablettes de Bambou.

5e. Dynastie des *Han*, 206 à 220 avant J. C. après J. C.

King-ti se distingua (2) par sa douceur & sa clémence. *Ven-ti* fit enseigner publiquement la doctrine de Confucius. *Suenti* rétablit les emplois de Censeurs de l'Empire, qu'on avoit supprimés. *Ming-ti* etablit dans son Palais une Académie des Sciences, pour y elever les enfans des Princes & des Seigneurs de son Empire. Les Etrangers y etoient admis, & souvent il affistoit lui-même à leurs exercices. Ce regne est encore mémorable par l'etablissement de la Secte du Dieu Fo, que les Ambassadeurs de l'Empereur allerent chercher dans les Indes l'an 64 de Jesus-Christ.

Cette Dynastie finit par l'indolence de *Hien-ti*, son dernier Empereur.

Cette seconde Dynastie des *Han* n'eut que deux Empereurs, & il n'y eut, à proprement parler, que le premier qui mérita de régner; le second fut la cause de la mort désespérée de son fils, qui ne voulut pas survivre au déshonneur que la lâcheté de son pere lui avoit attiré, s'etant livré lui-même au vainqueur (3).

6e. Dynastie, *Heu-han* ou *Hans* postérieurs de 220 à 264 de J. C.

(1) Duhalde, Histoire de la Chine, Tome II.

(2) Histoire Universelle, Tome XX, page 316.

(3) Histoire Universelle, Tome XX, page 321 & 322.

7e. Dynastie, 265 à 420. Les *Tsin*.

Les *Tsin*, dont le nom s'ecrit & se prononce différemment de celui des premiers *Tsin*, succéderent aux *Han* en l'an 265 de Jesus-Christ, & occuperent le trône pendant 155 ans ; mais ils ne furent d'abord maîtres que d'une partie de la Chine. L'Empire se trouvoit alors partagé entre trois Souverains, ceux de *Tsin*, ceux de *Ouey* dans les Provinces septentrionales, & ceux de *Ou* au Sud du fleuve *Hoang-ho*. Les *Ouey* etoient Tartares d'origine : leurs Rois prenoient le titre d'Empereurs ; mais ils n'ont jamais eté reconnus pour tels dans le reste de l'Empire.

8e. Dynastie, les *Song*. 420 à 479.

Aux *Tsin* succéderent les *Song* pendant 59 ans.

9e. Dynastie, les *Tsi*.

Les *Tsi* pendant 23 ans.

10e. Dynastie, les *Leang*.

Les *Leang* pendant 55.

11e. Dynastie, les *Tching*.

Les *Tching* pendant 33.

12e. Dynastie, les *Soüi*.

Les *Soüi*, après avoir déjà régné pendant long-tems sur les Provinces du Nord, furent maîtres de toute la Chine pendant 29 ans. Ils avoient même pris d'abord le titre d'Empereurs, quoiqu'il y eût dans les Provinces du Midi des Princes reconnus pour tels dans le reste de la Chine (1).

13e. Dynastie, des *Tang*. 14e. Dynastie, *Heu-leang*. 15e. Dynastie, *Heu-tang*. 16e. Dynastie, *Heu-tsin*. 17e. Dynastie, *Heu-han*. 18e. Dynastie, *Heu-cheu*. 19e. Dynastie, *Song*. 20e. Dynastie, *Yven*, 1281 à 1368.

La Dynastie des *Soüi* finit l'an 617 de Jesus-Christ.

La Dynastie des *Tang* lui succéda & régna pendant 289 ans. Après eux cinq Dynasties différentes occuperent successivement le trône Impérial pendant 53 ans, depuis 907 jusqu'en 960.

Aux cinq petites Dynasties succéderent d'autres *Song* qui régnerent pendant 319 ans. Ce fut la douzieme année du regne de *Ming-hong*, douzieme Roi de cette Dynastie, que *Genghis-khan*, Chef des Tartares occidentaux, jetta les premiers fondemens de son Empire, & ayant donné à sa famille le nom d'*Yven*,

(1) Mémoires de l'Académie, Tome XV, page 501.

il fonda la nouvelle Dynastie des *Yven*. Une famille Chinoise chassa ces Mongoults, & monta sur le trône : cette famille porta le nom de *Ming*, & elle a duré pendant 256 ans, jusqu'en 1644, que les Tartares *Mant-cheous* ou orientaux se rendirent les Maîtres de la Chine. Ils y regnent aujourd'hui sous le titre de *Tsing*. 21e. Dynastie, *Ming*, 1368 à 1644.

Telles sont les 22 Familles ou Dynasties qui ont successivement occupé le trône Impérial de la Chine, & dont on a l'Histoire publiée en différens tems par les soins d'un Tribunal dont nous avons parlé.

Tous les Auteurs qui ont écrit sur la Chine, disent unanimement qu'après la dispersion des Peuples; quelques descendans immédiats de Noé ayant pénétré du côté de l'Orient, environ 200 ans après le déluge, jetterent les fondemens de l'Empire de la Chine, & qu'ils y porterent la Religion de leurs peres. Ils font même cette observation, dit M. Freret (1), qu'elle s'y est maintenue dans sa pureté & dans l'exactitude de sa morale, depuis les premiers tems de la fondation de ce Peuple jusqu'à nos jours, tandis que l'idolâtrie a régné dans tout l'univers. Nous entendons la Religion du Prince & du Gouvernement. Religions.

L'Etre suprême est donc le seul objet du culte des Chinois. Ils l'adorent comme principe souverain de toutes choses, sous les deux noms de *Chang-ti* & de *Tien*, qui, dans leur langue, signifient egalement souverain Empereur. La definition que le *Chu-king* en donne est celle-ci. « C'est le Créateur de tout ce » qui existe; il est indépendant & tout puissant : il connoît tout » jusqu'aux plus intimes secrets du cœur : il veille sur la conduite » de l'univers, où il n'arrive rien sans son ordre : il est Saint. Il » ne considere que la vertu dans les hommes. Sa justice est sans

(1) Mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, Vol. XV, pages 10 & 12. Mémoires de l'Abbé de Fontenu.

» bornes : il exerce des punitions signalées sur les méchans, sans
» epargner les Rois qu'il dépose dans sa colere. Les calamités
» publiques sont des avertissemens qu'il emploie pour exciter
» les hommes à la réformation des mœurs, qui est la plus sûre
» voie pour appaiser son indignation ».

Les Empereurs ont toujours regardé comme un devoir d'observer les anciens *Rites;* l'Empire a pour cet objet un Tribunal etabli presque dès son origine : l'ancienne doctrine des Chinois a toujours trouvé de l'appui dans ce Tribunal, même de nos jours; & quoique les Mandarins qui le composent pratiquent quelquefois avec le Peuple certaines superstitions en particulier, ils les condamnent ouvertement quand ils sont au Tribunal (1).

On a prétendu que quoique le *Chang-ti* ou le *Tien* fût au commencement le premier, & peut-être le seul objet de leur culte, ils ne laissoient pas d'adresser leurs hommages aux Cieux matériels, qu'ils appellent *Chang-ti*, ou du moins à l'*efficace céleste*, destituée d'intelligence & inséparable du Ciel même, ce qui est une espece d'Athéisme dont on a accusé les Chinois modernes d'être infectés. Cette assertion ayant eté un des principaux motifs de la querelle des Missionnaires entr'eux, l'Empereur *Kang-hi* voulut faire connoître la religion de l'Empire par un Edit solemnel qui fut déposé dans les Archives des Loix : il s'exprime ainsi :

« Ce n'est pas au Ciel visible & matériel qu'on offre des
» sacrifices, mais seulement au Seigneur & à l'Auteur du
» Ciel, de la terre & de toutes choses : & c'est par cette raison
» que la tablette devant laquelle on offre des sacrifices, porte
» cette inscription, *au Chang-ti*, c'est-à-dire, au souverain
» Seigneur; c'est par respect qu'on n'ose pas l'appeller de son
» véritable nom, & qu'on a coutume de l'invoquer sous le

(1) Histoire de la Chine, par Duhalde, Tome III, p. 17 & 18.

» nom de *Ciel suprême*, de *Ciel bienfaisant*, de *Ciel universel*,
» de la même maniere que quand on parle par respect de
» l'Empereur, on ne l'appelle pas par son nom ; mais on dit,
» *les degrés de son trône, la Cour suprême de son Palais* : ces
» noms, quoique différens quant aux sons, ont la même signi-
» fication. Enfin, ajoute l'Empereur, le principe de toutes
» choses s'appelle *Tien*, *Ciel*, en style noble & figuré, de
» même que l'Empereur est appellé *Chaoting*, du nom de son
» Palais, où brille davantage Sa Majesté Impériale ».

L'Empereur ne se contenta pas de sa propre déclaration, qui pouvoit être regardée comme son opinion privée, il assembla les Grands de l'Empire, les premiers Mandarins, les principaux Lettrés & le Président de l'Académie Impériale. Tous parurent surpris qu'il y eût des Savans en Europe, qui sembloient croire que les Lettrés de la Chine honoroient un Être inanimé & sans vie, tel que le Ciel visible & matériel, & tous déclarerent solemnellement « qu'en invoquant le *Tien*, ils
» invoquoient l'Être suprême, le Seigneur du *Ciel*, le dispen-
» sateur de tous les biens, qui voit tout, qui connoît tout,
» & dont la Providence gouverne cet univers ».

Nous ne pouvons finir cet article sans dire un mot des Esprits auxquels les Chinois rendent un certain culte de tems immémorial : « *Les Chinois*, disent tous les Voyageurs, les Mission-
» naires & leurs Compilateurs, *honorent aussi, mais d'un culte*
» *subordonné, les Esprits inférieurs qui dépendent du premier*
» *Être, & qui, suivant la même doctrine, président aux villes,*
» *aux rivieres, aux montagnes*, &c. ».

Secte des *Tao-ssé*.

Nous suivrons pour les autres Religions etablies à la Chine, l'ordre chronologique. La premiere est celle des *Tao-ssé*, qui suivent les principes & la doctrine de *Lao-kiun*.

Un Missionnaire ecrivoit (1) dans ces derniers tems : « On

(1) Notice du P. Amyot.

» feroit fort curieux de favoir en Europe ce qui concerne la » Doctrine & l'Hiftoire de cette Secte très-ancienne & trop » fameufe à la Chine. Si on manque de mémoires en Europe fur » la foibleffe de l'efprit humain, les entêtemens des Sectaires, » les fureurs de l'efprit de parti, les délires de la crédulité, » les ridicules de la prévention, l'alliage inconcevable de la » fageffe & de la folie, de la vertu & du vice, on a raifon » de vouloir connoître les Sectateurs de *Tao-ffé*; leur Hiftoire » eft un répertoire très-abondant en ce genre. Mais l'Hiftoire » d'une Secte qui dure depuis près de deux mille ans dans un » Empire auffi vafte que la Chine, ne s'etudie pas comme » une Anecdote littéraire ou hiftorique. Tout ce qu'on peut » en dire, c'eft que les *Tao-ffé* font les *Quakers* de l'idolâtrie, » ou plutôt du déifme; car ils ne font devenus Idolâtres que » peu à peu. Leur doctrine & leurs mœurs touchent à la fois » au fublime & à la folie, à l'héroïfme des vertus & aux » vices les plus abjects ». Cependant nous allons donner d'après Duhalde, quelques détails plus circonftanciés (1).

» Cette Secte doit fa naiffance à *Lao-kiun*, dont les Difci- » ples racontent quantité d'extravagances : ils difent qu'il de- » meura 80 ans dans le ventre de fa mere, & qu'il s'ouvrit » un paffage par le côté gauche. On a encore fes Livres, » mais qui ont eté fort défigurés par fes Difciples, quoi- » qu'on y trouve encore des maximes dignes d'un Philo- » fophe, fur les vertus, fur la fuite des honneurs, fur le » mépris des richeffes & fur la grandeur d'une ame qui s'eleve » au point de croire qu'elle peut fe fuffire à elle-même » : Le *Tao*, dit-il, ou la raifon a produit *un*, un a produit *deux*, deux ont produit *trois*, & trois ont produit toutes chofes. Sa morale eft affez femblable à celle d'Epicure. Elle

(1) Hiftoire de la Chine de Duhalde, Tome II, pag. 19 à 22.

consiste à ecarter les passions capables de troubler la paix & la tranquillité de l'ame, & à eviter tous les soins & les desirs violens, comme des ennemis de la vie, & à s'affranchir de la crainte de la mort. Ses Disciples prétendent qu'il trouva un breuvage pour se rendre immortel.

Ils s'adonnerent à la Chymie, & s'entêterent de la Pierre philosophale : ils eurent pareillement recours à la magie, aux prestiges & à des pratiques bizarres qui en imposent aux peuples (1).

Par ces moyens, mais sur-tout par l'espérance de rendre les hommes immortels, ils gagnerent les Mandarins, les personnes illustres, quelquefois même les Empereurs & leurs femmes qu'ils porterent à etudier sous eux la magie.

Ils sacrifient aux Esprits de ténebres trois sortes de victimes, un cochon, un poisson, & une volaille, &c.

Le Pere Ricci & quelques autres des premiers Missionnaires, ont paru insinuer qu'il y avoit quelques Juifs dispersés dans la Chine; mais soit qu'ils aient trouvé des difficultés à les découvrir, soit qu'ils n'aient pas mis beaucoup d'importance à cette découverte, on n'en a entendu parler sérieusement qu'en l'année 1704, « que le Pere Gozani, Jésuite, » etant allé par hazard dans la Province de *Houan*, trouva » dans *Kai-fong-fu*, la capitale de cette Province, au centre » de l'Empire, une Synagogue assez considérable, la seule » qu'il y eût à la Chine, comme il l'apprit d'eux-mêmes ». Le Pere Gozani fit d'abord connoissance avec quelques-uns de leurs Savans, qui, en considération de son caractere, lui firent accueil. Ils le menerent dans leur Synagogue, & lui montrerent des rouleaux de parchemin du Pentateuque, ecrit en Hébreu, d'un caractere très-net & très-distinct, avec Juifs.

(1) Voyez le *Cong-fou*, Tome IV, pag. 441.

quelques Livres de l'ancien Testament, tels « que ceux de » Josué, des Juges, de Samuel, des Rois, quelques-uns des » Prophetes, & d'autres Livres ». Le Pere Gozani entre dans des détails curieux au sujet de leur Synagogue. Ils donnent à Dieu, comme les Chinois, le nom de *Tien*, & ils l'adorent, comme eux, sous le nom de *Chang-tien*, ou *Chang-ti*.

Ces Juifs ont parmi eux des Lettrés, des Gradués, & ils rendent à Confucius les mêmes honneurs que les autres Lettrés, ainsi qu'à leurs ancêtres. Ils n'avoient aucune connoissance de Jesus-Christ; mais seulement de Jésus, fils de Sirak: ils dirent au Pere Gozani qu'ils avoient eu connoissance que leurs ancêtres etoient venus à la Chine, sous la Dynastie des *Han*, 206 ans avant Jesus-Christ.

Les Savans ont une ample matiere à leurs recherches sur cette transplantation des Juifs, au milieu de l'Empire de la Chine dans des tems aussi reculés. Plusieurs Ecrivains ont observé déjà que les dix Tribus d'Israël qui furent emmenées captives par Salmanasar, à Ninive, 721 ans avant Jesus-Christ, furent dispersées parmi les Gentils, & s'y perdirent tellement qu'on ne peut en retrouver aucune trace (1). Plusieurs passerent au-delà de l'Euphrate, &c. Si les Juifs de la Province de *Honan* n'ont pénétré qu'en 206, avant Jesus-Christ, dans le centre de la Chine, c'est qu'ayant formé sur la route beaucoup d'autres etablissemens de proche en proche, il leur a fallu plusieurs siecles pour en etablir un solide dans un aussi grand eloignement que celui de la Chaldée à la Chine.

Le Dieu *Fo*. La Secte du Dieu *Fo* est la Religion dominante du Peuple ou de la populace Chinoise. Voici ce qui résulte des Historiens Chinois à cet egard. L'an 65 de Jesus-Christ, l'Empereur

(1) Discours sur l'Histoire Universelle, par M. Bossuet.

Ming-ti eut un ſonge à l'occaſion duquel il ſe rappella qu'on avoit ſouvent entendu dire à Confucius, & qu'il avoit même ecrit, *que le Saint devoit paroître du côté de l'Occident.* En conſéquence ce Prince envoya des Ambaſſadeurs aux Indes pour découvrir quel etoit ce Saint. Ils crurent l'avoir trouvé chez les *Lamas* dans l'Idole qui repréſente le Dieu *Fo-ou-ſue*; ils l'apporterent à la Chine, & conduiſirent avec eux des Prêtres qui répandirent dans tout l'Empire les fables, les ſuperſtitions, la métempſycoſe & l'athéiſme, dont les Peuples de l'Inde etoient infectés. Nous renvoyons aux Auteurs qui ont traité de l'Hiſtoire de la Chine, pour connoître tous les détails de cette Religion extravagante. Cette doctrine fut bientôt multipliée par une légion de Prêtres que les Chinois nomment *Ho-changhi*, les Tartares *Lamas*, les Siamois *Talapoins*, les Japonnois & tous les Européens, les *Bonzes*. Ils racontent mille folies de leur prétendue divinité. *Leur Maître*, diſent-ils, eſt né huit mille fois, a paſſé ſucceſſivement dans le corps de pluſieurs animaux, Singes, Dragons, Eléphans blancs, &c. & de-là vient cette grande quantité de Temples que la crédulité du Peuple a elevés à toutes ſortes d'Idoles.

Fo avoit dit quelque part qu'il avoit un Maître plus grand que lui, nommé *O-mito*; qu'il ſuffit de l'invoquer pour être lavé des plus grands crimes. De-là vient que les Chinois de cette Secte ont continuellement dans la bouche ces mots : *O-mito-fo*, au moyen deſquels ils peuvent ſe racheter de leurs crimes, pour lâcher enſuite la bride à leurs paſſions, parce qu'ils ſont ſûrs de laver toutes leurs taches au même prix.

Cependant les Bonzes pratiquent extérieurement la vertu la plus auſtere.

Ils enſeignént qu'après la mort, il y a des récompenſes pour la vertu, des punitions pour le crime : que c'eſt au Dieu *Fo*

qu'ils doivent l'expiation de leurs péchés, & une nouvelle naiſſance à laquelle ils ſont deſtinés dans un autre monde ; mais qu'il y a cinq préceptes d'une obligation indiſpenſable.

1°. De ne tuer aucune créature vivante.

2°. De ne pas prendre le bien d'autrui.

3°. D'eviter l'impureté.

4°. De ne pas mentir.

5°. De s'abſtenir du vin.

Cette Secte eſt tolérée par le Gouvernement. Les Mandarins tâchent d'en eloigner le Peuple dans leur diſcours de quinzaine. Mais, comme un Peuple innombrable eſt attaché à ces ſuperſtitions, dans leſquelles ils ſont entretenus par l'intérêt d'un nombre prodigieux de Bonzes qui n'ont que cette reſſource pour ſubſiſter, le Gouvernement les ménage par la crainte des révoltes & des ſoulevemens.

Secte de *Ju-kian.* Environ l'an 1400 de notre Ere, une nouvelle Secte de Philoſophes entreprit de remettre, diſoient-ils, la Religion des Lettrés en honneur, d'expliquer le plus ſavant & le plus obſcur des Livres canoniques, l'*Y-king*. Ils crurent avoir trouvé dans ce Livre le *Tai-ky*. Ce *Tai-ky* eſt, ſelon eux, un nouvel Être, le premier de tous. Il eſt à l'egard de tous les autres Êtres ce que le faîte d'une maiſon eſt à l'egard de tout l'edifice. Il ſert à conſerver & à lier enſemble toutes les parties de l'univers. Ils le nomment le pivot, le pilier, la baſe de tout ce qui exiſte. Quelques Lettrés ſe ſont livrés à ces Sectaires modernes, qui ne reconnoiſſent d'autre principe qu'une vertu céleſte, aveugle & naturelle : ce qui a fait croire aux Miſſionnaires qui arrivoient d'Europe, que cette eſpece d'athéiſme etoit la Religion des Lettrés : mais on a vu plus haut ce qu'il en faut penſer, ainſi que de celle de l'Empereur & de tous les membres de l'adminiſtration. Ce n'eſt pas que l'amour du merveilleux ne faſſe quelquefois ſon effet ſur l'eſprit foible de

quelques Lettrés. Ils vont consulter secretement les *Tao-ssé*, les Devins, les *Yong* & leurs Diseurs de bonne aventure, dont la Chine est remplie; mais ces ecarts n'intéressent aucunement la croyance du Prince & du Gouvernement, qui sont constamment attachés à la Religion naturelle & au culte du *Tien.*

La Religion Chrétienne.

Les Savans sont partagés sur la question de savoir, si l'Evangile a eté prêché à la Chine dès le siecle des Apôtres. Il paroît que l'Apôtre S. Thomas le porta en Ethiopie, en Perse, & en plusieurs endroits des Indes. Mais qu'il ait eté prêché à la Chine, c'est ce dont on n'a d'autre preuve qu'un ancien Breviaire de l'Eglise de Malabar, ecrit en langue Chaldaïque. Il y est dit dans quelques Leçons & Antiennes que S. Thomas a porté le Christianisme en Ethiopie, en Perse, aux Indes & à la Chine. On cite encore le Chapitre 19 de la deuxieme Partie des Constitutions Synodales, dans lesquelles il est fait mention des Métropolitains de la Chine. Quoi qu'il en soit, les premiers Missionnaires qui entrerent dans cet Empire vers le milieu du seizieme siecle, n'y trouverent pas le moindre vestige du Christianisme (1).

Cependant le P. Le Comte (2) rapporte qu'en 1625, dans le voisinage de la ville de *Signan*, dans la Province de *Chen-si* on déterra une longue table de marbre qui avoit eté elevée autrefois en forme de monument, & qui avoit dix pieds de long sur cinq de large. On y trouva sur la partie supérieure une Croix bien gravée, & plus bas une Inscription, partie en caracteres Chinois, partie en lettres Syriaques, portant en substance qu'un Ange avoit annoncé que le Messie etoit né d'une Vierge en Judée, que sa naissance fut marquée par une nouvelle etoile dans les Cieux, que les Rois d'Orient la reconnurent & vinrent offrir des présens à ce divin enfant, afin que la Loi & la

(1) Histoire Universelle, Tome XX, page 91.

(2) Mémoires du P. Le Comte, page 130.

prédiction des 24 Prophetes fût accomplie : qu'*Olo-puen* vint à la Chine, l'an de Jesus-Christ 636, & qu'il fut très-bien reçu de l'Empereur, qui ayant examiné sa Loi, en reconnut la vérité, & donna un Edit en sa faveur. Il paroît, suivant ce monument, que la Religion Chrétienne a fleuri à la Chine depuis l'an 636 jusqu'à l'an 782, qui est l'année où l'on erigea ce monument.

Le Pere Le Comte dit que l'Empereur *Chin-yao-ti*, qui régnoit en 1625, lorsqu'on découvrit le monument, ordonna qu'il fût conservé soigneusement dans un Temple, où il est encore, à un quart de lieue de *Si-gnan-fu*. Le Pere *Kirker* fit connoître ce monument dans sa Chine illustrée ; mais il est bien plus correct & plus fidélement traduit par le P. Visdelou, Jésuite, ensuite Evêque de Claudiopolis, si profond dans la langue Chinoise, que le Prince héritier, fils de *Kang-hi*, lui en donna un certificat authentique. M. Petit, Conseiller à la Cour des Monnoies, fit l'acquisition d'une copie du manuscrit du Pere Visdelou, & le fit insérer dans le Journal des Savans du mois de Juin 1760, où l'on peut en prendre lecture & dans le volume II^e du même mois ; on trouvera un excellent Mémoire sur l'authenticité de ce monument.

Mais ce qui est plus curieux encore, est un Ectype calqué très-bien, & contre-éprouvé sur le monument de *Si-gnan-fu*, où l'on voit la Croix au haut de l'inscription, en caracteres Chinois, & non, comme le dit le P. Le Comte, partie en Chinois & partie en Syriaque. Ceux-ci ne sont que dans la marge, & sont les signatures des Prêtres Chrétiens qui ont attesté la vérité du récit qui est gravé en caracteres Chinois sur la pierre. Ce précieux morceau est entre les mains de M. Deshauterayes, Professeur au College Royal, qui possede aussi le manuscrit original du P. Visdelou.

Ce n'est qu'en l'année 845, que les Annales de la Chine font

mention d'un Edit de l'Empereur *Yn-tſong*, qui condamnoit les Bonzes à être ſéculariſés, entr'autres ceux de *Tat-ſing* ou de la Judée, qu'on ſuppoſe avoir eté les Prêtres Chrétiens, au nombre de 3000; & il y avoit 700 ans que la Chine etoit idolâtre, quand Saint François Xavier entreprit d'y pénétrer en 1545. Il mourut ſans pouvoir y entrer. On a vu dans la premiere Partie de cette Introduction les ſuccès, enſuite les traverſes & les perſécutions des Miſſionnaires. Nous voudrions paſſer ſous ſilence les diſcuſſions qui y ont peut-être contribué plus que toute autre cauſe; mais nous ne pouvons nous diſpenſer de rapporter ce qu'en diſent les Hiſtoriens & les monumens. On les trouve dans l'Hiſtoire générale des Voyages, où nous renvoyons le Lecteur.

A peine les Miſſionnaires Européens eurent-ils mis le pied à la Chine, que « les diviſions eclaterent entr'eux : il s'éleva » à Macao une diſpute entre le Vicaire général du Saint-Siege » & les Franciſcains; jamais l'Enfer, dit l'Auteur (1) que nous » ſuivons, n'inventa rien de plus noir que la vengeance d'un » partiſan du Vicaire général contre le Supérieur des Jeſuites, » qui s'étoit déclaré pour les Franciſcains. On auroit vu périr » volontiers la Religion Chrétienne à la Chine, pourvu que les » premiers fuſſent enveloppés dans leurs ruines : on fit entendre aux Chinois que leur ambition etoit ſans bornes, & que » la prédication de l'Evangile n'etoit qu'un prétexte pour » elever le Pere Cataneo, un des leurs, au trône Impérial; » que leurs etabliſſemens à Cantong & à Pekin etoient faits » pour les favoriſer; que la flotte Hollandoiſe, qui avoit paru » ſur les côtes, etoit venue pour les ſeconder; que le Gouvernement de Macao etoit dans leurs intérêts avec ſes » troupes, & que les Chrétiens du Japon devoient ſe joindre » à leurs amis de la Chine.

(1) Hiſtoire Générale des Voyages, Vol. V, page 361.

» Tout etoit perdu, si cette accusation fût venue jusqu'aux » oreilles de l'Empereur ; mais la tranquillité Chinoise, la » prudence des Mandarins de Cantong les sauva : ils firent des » informations exactes, & ils reconnurent qu'on les avoit » trompés ».

Ce premier orage etant dissipé, il ne tarda pas à s'en préparer de plus grands (1).

« A peine le Pere Ricci eut-il gagné la confiance de la Cour » de Pekin, & commencé la Prédication de l'Evangile, que » les Missionnaires Dominicains prétendirent qu'il autorisoit » l'idolâtrie, en permettant aux Chinois de rendre un culte » extérieur à leurs parens morts, à Confucius, comme au plus » grand Philosophe de leur Empire, & aux autres person» nages qui s'etoient rendus recommandables à la Patrie. Ils » soutinrent que le *Tien* etant Dieu, le *Chang-ti* ou le Ciel etoit » un Être matériel auquel les Chinois sacrifioient par idolâtrie. » Le Pere Longobardi, qui succéda au Pere Ricci en 1610, » embrassa l'opinion des Dominicains. Plusieurs de ses Con» freres l'adopterent ; mais afin que par une fatalité inconce» vable, les Ministres de la Religion fussent toujours divisés, » plusieurs Dominicains prirent parti pour l'opinion du feu » Pere Ricci. L'affaire fut portée à la Cour de Rome par le » Dominicain Moralès, en 1645, & il obtint du Pape Innocent » X un décret contre le parti de Ricci. Mais le Pere Martin » Martini, à qui l'Astronomie & l'Histoire ont tant d'obliga» tions, présenta les choses sous un autre jour, & il obtint » une décision du Pape du 23 Mars 1656, qui approuva une » partie du culte extérieur des Chinois, comme purement » civil, mais sans révoquer le Bref du Pape Innocent X ; les » disputes cesserent jusqu'en 1684, que M. Maigret, Vicaire

(1) Histoire Générale des Voyages, Vol. V, pag. 532 & suiv.

ostolique à la Chine, publia dans l'Empire même le 26 cembre 1693, une Ordonnance qui décidoit la question u désavantage des Jésuites. Cette affaire fut examinée de uveau à la Cour de Rome, & en 1700, on vit paroître » une Lettre au Pape sous le nom du Séminaire des Missions » etrangeres, à Paris, où les Jésuites furent attaqués directement.

» La même année, cinq propositions tirées des Mémoires du » P. Le Comte, furent censurées par la Sorbonne. Bientôt » toute l'Europe fut inondée de Mémoires pour & contre les » cérémonies Chinoises. On employa jusqu'à l'Ecriture-Sainte. » On paraphrasa en style dévot un Pseaume où les paroles » du Prophête royal furent tournées en railleries & en invec- » tives. On réfuta ces calomnies : mais en 1704, le Pape » condamna les cérémonies Chinoises, suivant le vœu des » Missions etrangeres de France, & il envoya à l'Empereur » *Kang-hi* le Cardinal de Tournon, en qualité de Légat du » S. Siége. Vingt-quatre Jésuites & deux Evêques à leur tête » appellerent du Mandement du Cardinal de Tournon. Mal- » heureusement le bruit de ces démêlés parvint jusqu'à l'Em- » pereur *Kang-hi*, qui déclara que l'entrée de la Chine seroit » fermée à tous ceux qui n'approuveroient pas les cérémonies » Chinoises. Le Cardinal de Tournon mourut à Macao. L'In- » quisition confirma son Mandement, & le Pape ordonna aux » Jésuites de s'y conformer. Mais pour l'exécution de ses » décrets, le Pape envoya à la Chine le Patriarche d'Alexan- » drie, M. Mezza Barba, en qualité de Légat du S. Siége » auprès de l'Empereur *Kang-hi*. L'arrivée de ce Légat à la » Chine, y ralluma le feu de la discorde. Il faut en voir les » détails dans l'Histoire des Voyages, ou dans la Relation du » voyage de M. Mezza Barba (1) ».

(1) Imprimé à Paris chez Briasson.

L'Empereur donna quatre audiences au Légat. Dans la premiere, après plusieurs questions sur son Ambassade & sur sa personne qui parut être agréable à l'Empereur, ce Prince lui dit : « si quelqu'un soutenoit que cette etoffe rouge est blan- » che, & que la blanche est jaune, qu'en penseriez-vous ? Est- » il possible d'en croire des hommes qui appellent jaune dans » un tems, ce qu'ils appellent blanc dans d'autres ? » (ce qui avoit trait aux deux décrets du Pape sur les cérémonies Chinoises.) Le Prélat y répondit de son mieux : mais me persuaderez-vous, lui dit l'Empereur, « que le Pape puisse juger » de la nature des cérémonies Chinoises, lui qui ne les a » jamais vues, ou qu'il en ait plus de connoissances que je » n'en ai des affaires de l'Europe » ? Le Prélat répondit que le Pape ne vouloit régler que ce que les Chrétiens de la Chine pouvoient pratiquer.

Dans la seconde audience, l'Empereur entra avec le Legat dans des détails d'une vraie confiance sur les discussions des Missionnaires, & lui dit qu'il en connoissoit deux (qu'il lui nomma) pour des brouillons ; mais qu'il avoit tenté inutilement de les réconcilier avec les autres. Ce Prince ajouta que dans la vue d'une plus grande union, il les avoit tous logés dans la même maison, espérant qu'ils n'y auroient plus qu'un cœur ; mais que ses soins n'avoient produit aucun effet. « Comment » le Pape, dit-il, peut-il ajouter foi au rapport de différens » ordres si mal informés des usages de la Chine, que leurs » témoignages ont eté directement contraires » ?

Le Légat répondit que le Pape avoit entendu les deux parties, & qu'il avoit jugé sur de bonnes informations. « Le » Pape, reprit l'Empereur, n'a pas pu être bien informé : *J'aime » beaucoup votre Religion ; j'adore le même Dieu que vous.* » Ainsi lorsque vous aurez quelques difficultés, adressez- » vous à moi, je me charge de vous les expliquer ».

L'Empereur témoigna de l'inquiétude ſur les Miſſionnaires qui etoient partis de la Chine par ſes ordres pour aller s'expliquer à Rome, & il ſoupçonna qu'ils avoient eté mis à mort. Le Légat lui donna une entiere ſatisfaction à cet egard.

L'Empereur dit encore au Légat que ce Bref, qui concernoit les cérémonies Chinoiſes, avoit une autre ſource qu'un zèle de religion, & que c'etoit une *fleche* de vengeance, pour ſatisfaire Maigret, Pedrini & les autres.

Dans la quatrieme audience, l'Empereur ayant admis le Légat à lui faire des demandes, la premiere qu'il fit eut pour objet que l'Empereur voulût bien ordonner que les Chrétiens Chinois euſſent à ſe conformer au decret du S. Siége, concernant les tablettes & les honneurs qu'on rend à Confucius. L'Empereur répondit qu'il n'appartenoit pas au Pape d'en décider, & que c'etoit aux Mandarins & aux Vice-Rois que la compétence en appartenoit.

Le Légat voulut encore contredire l'Empereur ſur le *Tien* & le *Chang-ti* ſi bien expliqués dans ſes Déclarations & dans ſon Édit. L'Empereur ſe contenta de lui donner des marques de bonté perſonnelle & de plaiſanter avec lui.

L'Empereur remit ſes réponſes par ecrit au Légat, & il exigea de lui qu'il reviendroit à la Chine. Il lui dit dans ſa derniere audience : « Il faut que vous ayez une bien petite » idée des Chinois, ſi vous penſez qu'ils croient que les eſprits, » les ames de leurs ancêtres ſoient préſens dans les tablettes » & les cartouches qui portent leurs noms ».

Nous n'avons plus qu'un mot à dire ſur le Mahométiſme. Mahométiſme.
Cette religion s'introduiſit à la Chine par les Tartares qui en faiſoient profeſſion. La premiere epoque de ſon etabliſſement eſt donc ſous le regne de *Genghis-kan ;* & celle de ſa deſtruction, lorſque la Dynaſtie Chinoiſe des *Ming* remonta ſur le trône, & chaſſa les Tartares occidentaux de cet Empire.

Les Mahométans étoient encore en possession du Tribunal de l'Astronomie, lorsque le Pere Verbieu, comme on l'a vu, confondit leur ignorance & les fit renvoyer.

Les Mahométans sont tolérés à la Chine, parce qu'ils sont fort tranquilles, qu'ils ne disputent point, & qu'ils ne se donnent aucun mouvement pour répandre leur doctrine. On n'en compte que 5 à 6000 familles, gens de basse condition, & auxquels on fait très-peu d'attention.

MÉMOIRES
CONCERNANT
LES CHINOIS.

SUITE DES VIES OU PORTRAITS
DES CÉLEBRES CHINOIS.

AVERTISSEMENT.

VOICI dix nouveaux Portraits de Chinois célebres. On trouvera dans ce que j'ai ecrit sur ces différens Personnages, une maniere, des détails, un ton qui ne ressemblent probablement point à ce qu'on a pu lire ailleurs dans le même genre. Pour garder le costume, je devois parler des Chinois en Chinois, & conserver dans ceux dont je parle, l'empreinte du caractere national.

Celui par qui je commence etoit tout à la fois grand Capitaine & Ministre habile. Il eut pendant long-tems toute la confiance de ses Maîtres; mais ayant eté injustement soupçonné

de vouloir envahir l'autorité ſuprême, il reçut la mort pour prix de ſes ſervices & de ſa fidélité. Par le court expoſé que j'ai fait de ſes principales actions & de ſa conduite, on reconnoîtra ſans doute qu'il etoit digne d'un meilleur ſort.

Viennent enſuite les illuſtres Princes qui ont fondé la grande Dynaſtie des *Tang*, je veux dire *Li-yuen*, à qui l'Hiſtoire donne le nom de *Kao-tſou*, pour déſigner qu'il eſt le Chef de la race, & *Li-che-min* ſon fils, que la même Hiſtoire appelle *Tay-tſoung*, c'eſt-à-dire *le grand* ancêtre, pour donner à entendre que c'eſt par lui ſur-tout que ſa race a commencé à briller & à s'etendre. Quand j'ai lu avec attention l'Hiſtoire de ces deux grands Princes, il m'a paru que des Perſonnages qui ont joué le plus brillant rôle dans la ſcène du monde, méritoient d'être connus particuliérement, & je me flatte qu'on ne me ſaura pas mauvais gré des détails dans leſquels je n'ai pas craint d'entrer.

Yu-tché-koung, qui par ſa valeur, ſa fidélité envers ſon Souverain, & ſon attachement particulier à la perſonne du grand *Li-che-min*, a mérité que la poſtérité Chinoiſe le mît au rang des Eſprits tutelaires de l'Empire, n'a pas dû être ſéparé après ſa mort du Prince qu'il a ſi bien ſervi pendant ſa vie. Il veilla continuellement ſur ſes jours, il fut ſon bouclier contre les traits de l'envie, il l'empêcha de ſuccomber ſous les artifices de la trahiſon.

Après lui on trouvera l'Hiſtoire de *Fang-iuen-ling* & de *Tou-jou-hoei*; de *Ly-tſing* & de *Ly-tſi*; tous quatre ont concouru à la gloire immortelle dont jouit *Tay-tſoung*; les deux premiers en l'eclairant de leurs lumieres, en partageant avec lui le peſant fardeau du Gouvernement; & les deux autres en lui gagnant des batailles, en etendant les barrieres de ſon Empire juſque chez les nations reculées de l'Occident & du Nord.

Je regrette de n'avoir pu completter les 24 Portraits qui,

dans la Salle des grands Hommes, font cortege, si je puis m'exprimer ainsi, à ceux des deux premiers Empereurs des *Tang*. En les faisant connoître l'un après l'autre, j'aurois fait insensiblement l'Histoire presque entière de *Li-yuen* & de *Li-ché-min*, & j'aurois eu occasion de décrire bien des vertus avant que d'en venir au simple enoncé des crimes qui placerent la trop célebre *Ou-ché* sur le même trône après eux.

Cette femme, qu'on peut regarder comme l'Athalie des Chinois, remplit la Maison Impériale de carnage & d'horreurs, lui ravit la couronne, & faillit à la lui faire perdre pour toujours. Coupable des forfaits les plus affreux; teinte du sang des plus illustres têtes, elle eut l'impudence de se qualifier du plus auguste des titres, en se disant *la déléguée du Ciel*, pour gouverner les hommes. Elle se fit appeller *Tsé-tien-hoang-heou*.

Le dernier des dix Chinois dont je donne aujourd'hui les Portraits, est un Philosophe qui sut s'accommoder au tems, sans manquer à son devoir; qui parvint aux premiers Emplois sans brigues comme sans ambition; qui mit à profit toutes les circonstances, pour faire le bien qu'il avoit pour objet; & qui réussit, sans paroître presque en avoir envie, à faire lui seul ce dont des armées n'auroient pu venir à bout, sans inonder les campagnes de sang.

Ce Sage s'appelloit *Ty-jin-kié*, & fut Ministre sous la cruelle *Tsé-tien*. Il prouva, par sa conduite & par ses succès, que la vertu eclairée dans un homme en place, lorsqu'elle a la modération & la douceur pour compagnes, triomphe tôt ou tard de tous les obstacles, & se fait respecter même des tyrans.

Ty-jin-kié par ses avis, donnés sans amertume & toujours à propos; par ses représentations qu'il avoit l'art d'adoucir, & par l'intérêt qu'il savoit mettre dans tout ce qu'il disoit,

retint l'Empire dans la maison des *Tang*, lorsque la barb..
Tsé-tien etoit sur le point de l'en arracher pour le faire en..
dans sa propre maison.

TAN-TAO-TSI, Ministre & Guerrier.

Tan-tao-tsi, l'un des plus grands Capitaines qu'ait eu la Chine, florissoit sous les premiers Empereurs de la petite Dynastie des *Soung*, environ depuis l'an 420 de l'Ere chrétienne jusqu'à l'année 436, qui est celle de sa mort.

Ou-ty, fondateur de cette Dynastie, connoissant par lui-même tout le mérite de *Tan-tao-tsi*, qui avoit servi sous lui, & auquel il avoit confié les Emplois les plus importans dans ses armées, avant qu'il fût maître de l'Empire, ne l'oublia point quand il fut sur le trône. Il l'eleva à la dignité de Ministre, & se déchargea sur lui de tout ce qui concernoit le militaire.

Le nouveau Ministre fit honneur au choix de son Maître, & prouva par sa conduite qu'il méritoit la préférence qu'on lui avoit donnée sur une foule de concurrens d'une naissance plus illustre, & dont les services réels pouvoient contre-balancer les siens. Le premier & le plus noble usage qu'il fit de son crédit, fut de procurer des récompenses à tous ceux d'entre les anciens militaires qui pouvoient y prétendre légitimement. Il n'y eut pas jusqu'aux simples soldats qui ne se ressentissent de ses bienfaits. *Ou-ty* ne régna pas assez long-tems pour que son Ministre pût exécuter ses grands projets en faveur de ceux qui avoient servi dès leur jeunesse avec distinction ou sans reproche. Ce Prince mourut la troisieme année de son regne, l'an de Jesus-Christ 422. Il nomma pour lui succéder son fils aîné, qui touchoit à peine à sa dix-septieme année, & nomma les quatre Ministres pour gouverner l'Empire, jusqu'à ce que le jeune Prince

Prince son successeur fût en etat de gouverner par lui-même. *Tan-tao-tsi* etoit un des quatre.

A peine le nouvel Empereur se vit maître de ses actions, qu'il se livra à toutes sortes d'excès. Le tems *du grand deuil*, tems où les plaisirs les plus permis sont defendus, tems sacré pour tout Chinois, ne fut pas un frein capable de l'arrêter. A la tête d'une troupe de jeunes débauchés, dont il avoit fait ses favoris, il couroit la ville & les campagnes, au lieu de verser des larmes devant le cercueil de son pere.

Une pareille conduite lui aliéna tous les cœurs, & le fit juger indigne du trône. Les quatre Régens, à la réquisition de tous les ordres de l'Empire, l'en firent descendre, & lui substituerent un de ses freres. C'est celui qui est connu dans l'Histoire sous le nom de *Ouen-ty*. Ils laisserent à *Chao-ty*, qu'ils dépossédoient, le titre de *Yng-yang-ouang*, & le firent conduire dans le pays de *Ou*, où etoit cette Principauté de *Yng-yang*. *Tan-tao-tsi* eut part jusques-là à tout ce qui se fit; mais ce qui arriva bientôt après ne doit nullement lui être imputé, puisqu'il s'y opposa de toutes ses forces. Voici comment la chose se passa.

Après avoir dépossédé *Chao-ty*, les trois Ministres, collegues de *Tan-tao-tsi*, & Régens comme lui de l'Empire, craignirent qu'il n'arrivât du trouble dans l'Etat, s'ils laissoient vivre ce Prince infortuné. Ils crurent devoir le faire mourir, *malgré les plus fortes représentations de Tan-tao-tsi*, qui prenoit sur lui de maintenir la paix, & d'empêcher, au moyen de ses gens de guerre, tout complot & toute révolte. Il fut seul de son avis, & les autres Ministres envoyerent ordre de faire mourir *Chao-ty*; ce qui fut exécuté (1).

REMARQUES.

(1) Je rapporte ce trait d'après l'Histoire, pour justifier un grand homme accusé d'un crime dont il n'etoit point coupable. *Le* Colao *ou*

Ouen-ty, que les Grands avoient fubftitué à *Chao-ty* pour occuper le trône, etoit troifieme fils de *Ou-ty*, fondateur de la Dynaftie. Trop jeune encore pour gouverner par lui-même, il prit une année pour s'inftruire, & fe fervit des quatre Miniftres que fon pere avoit défignés Régens de l'Empire; mais il n'oublia pas le crime des trois qui avoient fait mourir fon frere *Chao-ty*. Il diffimula pour mieux affurer fa vengeance.

L'année etant révolue, & ayant pris en main les rênes, il fit un nouveau choix de Miniftres, & ne conferva que le feul *Tan-tao-tfi*, qui fut toujours chargé du département de la guerre. *Sin-fien-tché*, *Fou-leang* & *Sié-hoei*, fe voyant difgraciés, fe crurent perdus. Ils s'eloignerent de la Cour le plus promptement qu'il leur fut poffible, leverent des troupes, & commencerent une guerre qui eût eu les fuites les plus funeftes pour l'Empereur, fi *Tan-tao-tfi* n'avoit pas eu une fidélité à toute epreuve.

L'Empereur etoit fi convaincu de cette fidélité, qu'il continua à l'honorer de fa plus intime confiance. Dès qu'il apprit la révolte de fes trois anciens Miniftres, il donna à *Tan-tao-tfi* le commandement général de l'armée, contre l'avis de fon

REMARQUES.

premier Miniftre nommé Tan-tao-tfi, dit le P. Duhalde, Tome premier, page 418, *lui ôta la couronne, & peu après le fit mourir*. On ne peut dire plus de fauffeté en moins de mots. 1°. *Tan-tao-tfi* n'etoit pas premier Miniftre. Il etoit le dernier des quatre Miniftres Régens. 2°. Ce ne fut point lui qui ôta la couronne & la vie à *Chao-ty*, cela fe fit contre fon avis. *Ou-ty fe voyant près à mourir*, dit l'Hiftoire, *nomma* Sin-fien-tché, Fou-leang, Sié-hoei & Tan-tao-tfi *pour être Régens de l'Empire, pendant la minorité de celui de fes fils qu'il défignoit pour être fon fucceffeur...* A la fixieme lune, dit encore l'Hiftoire, Sin-fien-tché, Fou-leang & Sié-hoei, *envoyerent* Hing-ngan-tai *dans le pays de* Ou, *avec ordre de faire mourir le Prince* Yng-yang-ouang. Il n'eft point fait mention là de *Tan-tao-tfi*, qui etoit cependant Miniftre & Régent de l'Empire comme les trois autres.

Conſeil privé, qui vouloit le rendre ſuſpect, parce qu'il avoit eté Collegue de ceux contre leſquels Sa Majeſté vouloit l'envoyer. L'Empereur juſtifia lui-même ſon Général : *Je connois*, dit-il, *la fidélité de* Tan-tao-tſi, *je ſais quel eſt ſon attachement pour ma perſonne, & combien il eſt dévoué aux intérêts de l'Etat. Soyez tranquille ſur ſon compte comme je le ſuis moi-même. Du reſte je ſais qu'il n'a eu aucune part au meurtre de mon frere, & qu'il s'y eſt oppoſé de tout ſon pouvoir. Pour vous prouver tout le cas que je fais de ſa fidélité & de ſon mérite, je ſuis réſolu de me mettre moi-même ſous ſa conduite, dans le commandement de mes troupes. Je ne ſaurois me former ſous un meilleur maître.*

Dès que les rebelles eurent appris que l'Empereur ſe diſpoſoit à les combattre en perſonne, ils perdirent courage. *Sîn-ſien-tché* s'etrangla ; & *Fou-leang*, ayant eté pris dans le tems qu'il alloit joindre *Sié-hoei* qui s'etoit fait une armée de quatre cens mille hommes, eut la tête tranchée.

Pour *Sié-hoei* il ſe vit peu à peu abandonné des ſiens, & contraint de ſe réfugier chez de ſimples payſans, où il comptoit demeurer caché juſqu'à ce que les circonſtances lui permiſſent de paſſer chez les Tartares, qui etoient maîtres du Nord de la Chine, & dont le Souverain prenoit le titre d'Empereur du Nord : mais ces payſans l'ayant reconnu pour ce qu'il etoit, le lierent & le conduiſirent à l'Empereur, qui le fit mourir. C'eſt ainſi qu'au ſeul nom de *Tan-tao-tſi*, cette formidable armée ſe diſſipa ; il n'y eut de ſang répandu pendant cette révolte, que par la main des Bourreaux.

Ouen-ty profita du calme qui venoit d'être rendu à ſes Etats, pour les faire fleurir du côté des Lettres & des Arts. Il y eût réuſſi ſans doute avec autant d'eclat que les plus illuſtres Empereurs des *Han*, ſans ſon attachement aveugle pour une Secte décriée, & qui toutefois n'a jamais ceſſé d'avoir des

partisans, je veux dire la Secte des Bonzes. Il partagea ses bienfaits entre les Lettrés & les Sectaires; mais comme ceux-ci etoient plus souples, plus insinuans, & moins prodigues d'avertissemens & de conseils que les autres, ils eurent pour eux la plus grosse part.

Cependant les Princes de *Ouei* & de *Hia* se disputoient entr'eux l'Empire du Nord. *Ouen-ty* les laissa pendant quelque tems s'affoiblir l'un par l'autre; mais quand il crut le moment favorable, il voulut en profiter pour recouvrer une grande partie du *Ho-nan*, qui etoit sous la puissance du Roi de *Ouei*. *Tan-tao-tsi* ne commanda point la premiere campagne; aussi les troupes Impériales eurent-elles par-tout du désavantage: elles laisserent enlever plusieurs villes, & perdirent plusieurs batailles. L'Empereur comprit alors que *Tan-tao-tsi* etoit le seul qui fût en etat de rétablir les affaires. Il lui donna une armée, & l'envoya contre *To-pa-tao*, Roi de *Ouei*, pour arrêter du moins ses progrès.

Aussi-tôt que *Tan-tao-tsi* parut, tout changea de face. *To-pa-tao* recule à son tour. Les Tartares perdent tous leurs avantages, & sont par-tout battus. Ces bonnes nouvelles portées à la Cour y furent reçues différemment, selon la disposition des esprits. Les uns ne pouvoient se lasser de louer ce grand homme, qui, en si peu de tems, avoit réparé les pertes passées & l'honneur de la nation; les autres travailloient sourdement à lui occasionner des revers, qui pussent le perdre dans l'esprit de son Maître, le faire périr, ou tout au moins l'humilier.

Les combats fréquens avoient diminué le nombre des troupes de *Tan-tao-tsi*. Les provisions commençoient à lui manquer. Il sollicita un renfort d'hommes, & demanda des vivres; on lui promettoit l'un & l'autre, mais rien n'arrivoit. Instruits de l'etat où il se trouva bientôt réduit, les ennemis eussent bien voulu l'engager à une bataille, afin de le com-

battre avec l'avantage du nombre ; mais *Tan-tao-tsi* etoit trop habile pour s'exposer à perdre dans un jour toute la gloire qu'il avoit acquise jusques-là. Il fortifia son camp, & s'y tint renfermé tant qu'il lui resta quelques mesures de riz.

Quand ses provisions furent entiérement epuisées, il assembla ses Officiers généraux, & leur parla ainsi : « Sur le point où » nous sommes de mourir de faim, ou de périr par le fer » des ennemis, nous ne pouvons nous sauver que par la ruse. » J'ai le cœur des soldats, & je me flatte d'avoir votre estime. » Faites exactement ce que je vais vous prescrire : dites à tout » le monde, sous le sceau, que le jour de demain sera pour » nous un jour mémorable : qu'on répande quelques poignées » du peu de riz qui nous reste ; & qu'on se tienne prêt à » décamper demain dès que le jour commencera à poindre. En » décampant il ne faut ni se couvrir du casque, ni endosser » la cuirasse ; nous marcherons d'un pas lent, comme des gens » qui desirent qu'on les atteigne. Je conduirai moi-même l'ar- » riere-garde, & si les ennemis viennent à nous, c'est par moi » qu'ils commenceront. Ce sera mon affaire de me défendre. » Voilà ce que j'avois à vous dire ; agissez en conséquence, & » je vous réponds du succès ».

Tout se fit comme le Général l'avoit ordonné. Le lendemain matin on décampa tranquillement, sans que les ennemis se missent en devoir de l'empêcher. Ils craignirent quelque embûche de la part de *Tan-tao-tsi*, & ils furent dupes, par cela même qu'ils vouloient eviter de l'être. Contens d'avoir recouvré ce qu'on leur avoit d'abord enlevé dans le *Ho-nan*, ils ne penserent pas à de nouvelles conquêtes, & offrirent la paix à l'Empereur, qui sans cela l'auroit demandée lui-même.

La Paix ayant été conclue, *Tan-tao-tsi* revint à la Cour, mais il n'y resta pas long-tems. Un Aventurier qui se disoit de la famille des *Tsin*, à laquelle la famille regnante avoit

enlevé le trône, excita dans les Provinces une révolte d'autant plus à craindre, que quantité de personnes considérables, faisoient semblant d'ajouter foi aux discours de l'imposteur. Il falloit appaiser cette révolte, & empêcher que les Tartares n'en profitassent, pour recommencer la Guerre. *Tan-tao-tsi* se mit en campagne, envoya ses Lieutenans contre les rebelles & prit sur lui de tenir les Tartares en respect. Ceux-ci ne remuerent point, & les rebelles furent bientôt domptés.

Tan-tao-tsi jouissoit du plaisir flatteur d'être regardé comme le premier homme de l'Empire, lorsque quelques Courtisans jaloux de son mérite, & plus encore de son crédit & de sa réputation, se liguerent pour le faire périr. L'occasion se présenta. *Ouen-ty* tomba dangereusement malade, la troisieme année de son regne. On crut pendant quelque-tems qu'il n'en reviendroit pas. Deux Princes du Sang qui voyoient à regret que *Tan-tao-tsi* fût revêtu d'une autorité presque sans bornes, furent gagnés par les ennemis de ce Général, & se chargerent de le rendre suspect à l'Empereur; ils lui dirent : que *l'état où ils le voyoient les affligeoit d'autant plus, que si par malheur il venoit à cesser de vivre, il y avoit toute apparence que leur famille cesseroit de régner; que l'autorité sans bornes dont jouissoit le grand Général, le nombre prodigieux de ses amis & de ses créatures, sa grande reputation leur donnoient de justes alarmes; qu'on disoit même sourdement qu'il y avoit un complot formé pour le placer sur le trône, supposé qu'il vînt à mourir. Que si ce complot etoit réel, il seroit à craindre que* Tan-tao-tsi *ne voulût pas même attendre sa mort, pour monter au rang dont ses créatures lui persuadent peut-être qu'il est digne; qu'ils le prioient par amour pour sa famille, de faire quelques réflexions sur ce qu'ils prenoient la liberté de lui dire; enfin qu'il seroit à propos d'appeller, sous quelque prétexte, le grand Général à la Cour, & que quand on le tiendroit une fois, on*

pourroit éclaircir l'affaire & s'assurer s'il y avoit quelque complot. Après ces mots, ils se retirerent, laissant l'Empereur livré à ses inquiétudes.

Quelques Courtisans lui firent entendre la même chose à peu-près que les deux Princes *Lieou-tchen*, & *Lieou-kang*. Il donna ordre qu'on rappellât *Tan-tao-tsi* auprès de sa personne. *Tan-tao-tsi* se disposa à partir pour la Cour. L'Historien rapporte que sa femme eut un pressentiment de ce qui devoit arriver. *Pourquoi*, dit-elle, à son mari, *pourquoi vous presser si fort d'obéir à l'ordre d'un Prince mourant? Ne craignez-vous pas qu'il n'y ait là quelque artifice de la part de vos ennemis, qui veulent vous tirer du milieu de vos soldats, pour pouvoir vous perdre plus aisément? Si vous m'en croyiez vous traîneriez en longueur, jusqu'à ce que le Prince soit mort, ou entierement hors de danger.*

Tan-tao-tsi, qui jusqu'alors n'avoit rendu que des services à l'Etat & à son Souverain, & qui n'avoit rien à se reprocher, regarda le discours de sa femme comme l'effet d'une appréhension chimérique. Il se rendit à la Cour, dans l'espérance, peut-être, que *Ouen-ty* alloit le declarer un des Régens de l'Empire, comme l'avoit fait *Kao-tsou-ou-ty*.

Dès qu'il fut entré dans le Palais, on en ferma les portes; le Capitaine des Gardes l'arrêta prisonnier & le conduisit dans un appartement reculé, où il le fit garder à vue. L'Empereur se réserva de décider de son sort, quand il seroit en état de vaquer aux affaires. Il est dit dans le *Kang-kien* de *See-ma-koang*, que lorsqu'on annonça au grand Général qu'il etoit prisonnier, ses yeux s'enflammerent si fort, qu'il en sortit des etincelles, & qu'ayant pris son bonnet, sur lequel etoient des marques de sa dignité, il le jetta par terre, avec mépris, en disant : *On en veut à mes jours; mais en me faisant mourir, on renverse le boulevard de l'Empire.* Il disoit plus vrai qu'il ne

le penſoit peut-être; la nouvelle de ſa diſgrace ranima les Tartares, *To-pa-tao* fit recommencer la Guerre & eut les plus grands avantages.

Cependant la ſanté de l'Empereur ſe rétabliſſoit de jour en jour. Quand il fut en etat de travailler, on traita l'affaire de *Tan-tao-tſi*. Malgré tous les efforts des calomniateurs & des jaloux, ce Prince fut plus d'un mois ſans pouvoir ſe déterminer. Mais enfin l'exemple de ſon propre pere, qui avoit etouffé le dernier des Empereurs des *Tſin* pour s'emparer du Trône, lui revenant ſans ceſſe dans l'eſprit, il craignit pour lui-même une cataſtrophe pareille. Il prononça enfin l'arrêt, & *Tan-tao-tſi* fut mis à mort à la troiſieme Lune de la treizieme année du regne de *Ouen-ty*, c'eſt-à-dire, l'an de J. C. 436.

TANG-KAO-TSOU, Empereur.

Ly-yuen, fondateur de la grande dynaſtie des *Tang*, connu dans l'Hiſtoire ſous le nom de *Tang-kao-tſou*, doit toute ſa fortune à la ſageſſe, à la valeur & aux autres belles qualités de l'illuſtre *Ly-ché-min*, le ſecond de ſes fils. Il etoit de l'ancienne maiſon de *Ly*, décorée du titre de Souveraine du pays de *Leang-tcheou*, dans le *Chen-ſi*, par les Empereurs de la dynaſtie des *Tſin*. Elle perdit cette Principauté l'an de Jeſus-Chriſt 422.

Ly-hou, aïeul de *Ly-yuen*, ſe mit au ſervice des Princes de *Sy-ouei*, qui prenoient alors le titre d'Empereurs du Nord, & reçut d'eux l'inveſtiture du Comté de *Loung-ſi*, en récompenſe des ſervices importans qu'il avoit rendus. *Ly-ping* ſon pere, lors de la réunion des deux Empires, ſous les *Soui*, reçut à titre de Comté la petite Principauté de *Tang*, ſituée dans le diſtrict de *Tay-yuen-fou*, capitale de la Province du *Chan-ſi* d'aujourd'hui. *Ly-yuen* ſuccéda à *Ly-ping*, & obtint le plus l'important gouvernement de *Tay-yuen-fou*.

Yang-ty,

Yang-ty, ſecond Empereur de la dynaſtie des *Soui*, n'etoit alors occupé que de ſes plaiſirs. Les Eunuques & quelques flatteurs etoient chargés ſeuls du gouvernement de l'Etat. Les grands etoient avilis, & le peuple gémiſſoit ſous le poids de l'oppreſſion & de la miſere. Il ſe forma des partis dans les différentes Provinces, & bientôt tout l'Empire ſe vit inondé de brigands & de rebelles. Las d'obéir à de vils Eunuques, les Gouverneurs des principales villes ſecouerent eux-mêmes le joug & ſe rendirent indépendans. L'Empereur, ou trop foible, ou peu inſtruit de ce qui ſe paſſoit, ne ſe mettoit point en devoir de remédier à tant de déſordres. Il eut même l'imprudence de diſgracier ceux qui lui etoient le plus ſincérement attachés, parce qu'ils l'avertiſſoient de la mauvaiſe conduite de ceux qui etoient en place. Perſonne n'oſa plus ſe hazarder à l'inſtruire de ce qu'il lui importoit ſi fort de ne pas ignorer, chacun ne penſa qu'à ſoi, & le mal devint incurable.

Ly-yuen, autant par indolence que par devoir, n'entra dans aucune des cabales qui ſe formoient. Mais *Ly-ché-min* ſon fils, travailloit, ſans qu'il y parût, à le placer un jour ſur le trône. Ce jeune homme, qui n'avoit pas encore atteint la vingtieme année de ſon âge, prévit tout ce qui devoit arriver, & prit dès-lors des meſures efficaces pour aſſurer la réuſſite du projet qu'il méditoit. Le plus grand obſtacle qu'il vit à l'accompliſſement de ſes deſſeins, venoit de celui-là même qu'il vouloit elever. Il craignoit que ſon pere ne s'obſtinât à reſter dans l'inaction, dans un tems où tous les autres Seigneurs de l'Empire travailloient à etablir leur fortune ſur les débris de celle de la maiſon des *Soui*, qui menaçoit ruine. Il comprit qu'il falloit le mettre dans la néceſſité d'agir, en ſe ſervant de *ſon foible même.*

Ly-ché-min, renfermant en lui-même le plan qu'il avoit formé, commença par ſe faire des amis dans tous les ordres de

l'Etat. Il ne dédaigna pas même ceux qui occupoient les derniers rangs, quand il prévoyoit qu'ils pouvoient lui être de quelque utilité. Il se servit d'eux en particulier, pour répandre dans le public des discours avantageux sur le compte de son pere. Il faut avouer que *Ly-yuen* etoit de tous ceux qui occupoient des places distinguées, celui qui méritoit le plus d'être loué; il avoit des mœurs douces, de la droiture, de la probité, & un fond de bonté naturelle, qui ne lui avoit jamais permis, sous quelque prétexte que ce fût, de renvoyer mécontens ceux qui avoient eu recours à lui.

Au suffrage du peuple, *Ly-ché-min* crut devoir joindre encore celui des principaux d'entre les Eunuques. Ces êtres ambigus, qui ne sont ni hommes ni femmes; qui ont tous les vices de l'un & de l'autre sexe, sans avoir les vertus d'aucun des deux, etoient alors en grand crédit à la Cour. Ils etoient les distributeurs des graces, & nuisoient, à leur gré, à la fortune de quiconque avoit osé leur déplaire. Les grands de l'Empire, les Princes même etoient obligés de les ménager. *Ly-ché-min* fit quelque chose de plus, il leur donna toutes les marques d'une amitié sincere. Celui de tous les Eunuques dont il se servit avec le plus d'avantage, fut un nommé *Pei-kiao*. Ce *Pei-kiao* avoit la Surintendance d'un Palais Impérial, où l'on tenoit en réserve un certain nombre de jeunes filles, d'une beauté peu commune, pour être mises parmi les femmes de l'Empereur, à mesure que celles qui jouissoient de ce titre venoient à vieillir ou à déplaire. Comme ce Palais n'etoit pas eloigné de *Tay-yuen-fou*, où *Ly-ché-min* demeuroit avec son pere, qui en etoit Gouverneur, l'Eunuque avoit occasion de visiter son ami toutes les fois qu'il alloit à la ville pour faire quelque emplette, ou pour exécuter quelques commissions de la part de celles qui etoient confiées à sa garde. Il ne manquoit pas de se rendre à l'hôtel du Gouverneur, où *Ly-ché-min*

le recevoit toujours avec une distinction qui flattoit infiniment sa vanité ; mais qui ne pouvoit la satisfaire. Ce vil Eunuque eût voulu que le Gouverneur lui-même se fût conduit à son egard comme le faisoit son fils : *Je ne sais*, dit-il un jour à Ly-ché-min, *ce que je pourrois faire pour mériter les bonnes graces du Comte votre pere. Quand je viens ici, il ne daigne pas s'appercevoir que j'y suis ; à peine daigne-t-il me saluer quand il me rencontre. Comme je suis attaché à ce qui touche de près l'Empereur, il croit peut-être qu'il est de la prudence de se défier de moi. Je veux le forcer à déposer tout soupçon, & à me regarder désormais comme quelqu'un qui lui est entiérement dévoué. Parmi les jeunes personnes dont la garde m'est confiée, il en est une qui joint à la beauté tous les agrémens de l'esprit. C'est un présent que je veux faire au Comte. L'acceptera-t-il de ma main ? Du reste, l'Empereur ne l'a point encore vue, il me sera très-aisé de la remplacer, & de lui en substituer quelqu'autre.*

Ly-ché-min comprit à l'instant que si le projet de l'Eunuque pouvoit s'exécuter, il en tireroit parti, pour engager son pere à prendre enfin les armes. *Je connois assez mon pere*, répondit-il à Pei-kiao, *pour vous assurer qu'il recevra votre présent avec reconnoissance. Ayez soin seulement de tenir la chose secrete. Nous la divulguerons quand il en sera tems.*

Satisfait de cette réponse, l'Eunuque présenta d'abord la jeune personne ; & comme il la trouva très-disposée à quitter le *Kin-yang-koung* (c'est le nom du Palais qui etoit à la garde de l'Eunuque) il la fit sortir secrétement, la conduisit chez le Gouverneur de *Tay-yuen-fou*, & la lui offrit en présent. *Ly-yuen* n'eut pas la force de refuser un pareil don, quoiqu'il sût fort bien que ce qu'on lui offroit appartenoit à l'Empereur exclusivement à tout autre. *Ly-ché-min*, ravi d'avoir dans un même filet, & son pere & l'Eunuque, pour les faire agir

de concert quand il lui plairoit, continua à se faire des partisans & des amis; & il sut si bien les mettre dans ses intérêts, qu'il n'eut pas de peine à les réunir lorsque le tems de produire son pere fut arrivé.

Une circonstance à laquelle il n'avoit pas ...ôt lieu de s'attendre, hâta ce moment desiré. L'Empereur *Yang-ty*, à l'obéissance duquel presque tous les Gouverneurs des principales Places s'etoient deja soustraits, craignit que *Ly-yuen* ne voulût les imiter. Il le fit observer. *Ly-ché-min* qui avoit des espions par-tout, en fut bientôt instruit. Il voyoit que la dynastie des *Soui* alloit être perdue sans ressource; il ne voulut pas que sa famille perît avec elle, ou par elle. Il va trouver son pere & lui dit : *Il n'est plus tems de reculer, il faut vous résoudre à périr par les supplices, ou à lever des troupes comme font les autres Gouverneurs. L'Empereur vous fait observer. Il saisira le plus léger prétexte pour vous faire arrêter. Eh, qui sait s'il n'est pas instruit déja de l'enlevement de cette jeune personne qui vous a eté offerte par l'Eunuque Pei-kiao? Croyez-moi, prenez vos sûretés; un plus long délai pourroit vous être funeste.*

Ly-yuen pâlit, & ne répondit à son fils que par des objections, ainsi qu'il l'avoit déja fait plusieurs fois. *Ly-ché-min* ne se rebuta point. Il alla trouver l'Eunuque *Pei-kiao*, & lui dit d'avertir son pere que l'Empereur etoit instruit de l'enlevement d'une des filles du Palais, dont lui *Pei-kiao* avoit soin; & que probablement Sa Majesté n'attendoit que quelques éclaircissemens de plus pour sévir contre tous ceux qui avoient trempé dans cette affaire.

L'Eunuque entra dans les vues de son ami, & exposa à *Ly-yuen*, avec toute la force dont il etoit capable, la gr... deur du péril qui les menaçoit l'un & l'autre. La crainte ... effet sur l'esprit de *Ly-yuen*. Il se détermina à lever des troup... publia un manifeste dans lequel il déclaroit qu'il ne pren...

les armes que pour fecourir la Famille Impériale, que cent petits tyrans ligués contr'elle, etoient fur le point d'opprimer. Il finit par inviter tous les bons fujets de l'Empire à venir fe ranger fous fes étendards, pour rétablir le bon ordre dans l'Etat, & foutenir le Souverain fur fon trône chancelant.

Ly-ché-min fit répandre par-tout ce manifefte. En très-peu de tems il fe trouva à la tête d'une armée nombreufe. *Ly-ché-min*, à la tête de fes troupes, fe diftinguoit dans toutes les occafions par fa prudence & par fa valeur. Il étoit l'ami de tous les Officiers, le pere des Soldats, & le protecteur du Peuple. Aimé de tout le monde, tout le monde s'empreffoit à lui fournir les vivres & les autres chofes neceffaires pour l'entretien de fes troupes. Il livra des batailles & fut victorieux; il fit le fiege de plufieurs villes, & les emporta d'affaut, ou les força de fe rendre à lui.

Cependant l'Empereur *Yang-ty*, plongé dans les délices, fembloit ne prendre aucune part à tout ce qui fe paffoit. Le défordre etoit encore plus grand au milieu de fa Cour, qu'il ne l'étoit par-tout ailleurs. Les Miniftres & les Grands dédaignés ou méprifés, n'ofoient plus lui parler d'affaires, & depuis qu'il avoit fait mettre à mort un de fes Officiers, pour lui avoir donné des avis au fujet de quelques complots qui fe tramoient, pour ainfi dire, fous fes yeux, perfonne n'étoit affez hardi pour l'avertir du danger où il etoit de perdre bientôt la Couronne & la vie.

Ceux qui etoient à la tête des affaires perdirent enfin courage, & prirent enfemble une réfolution extrême. Ce fut de tout abandonner, & de fe refugier chez les Tartares. Mais avant que d'en venir à l'exécution, ils s'ouvrirent de leur deffein à un des principaux Officiers de guerre, nommé *Yu-ouen-tché-ki*. Celui-ci les défapprouva en leur difant : *La fuite que vous* [illegible] *vous expofe à une mort certaine ; pourquoi vouloir périr*

ainsi de gaieté de cœur, quand il ne tient qu'à vous d'apporter un remede efficace aux maux qui désolent l'Empire ? Mettez mon frere Yu-ouen-hoa-ki, *à la place de l'indigne Prince que vous voulez abandonner, & laissez-le faire ensuite, il saura bien soutenir ses droits.*

Les mécontens suivirent ce conseil. *Yu-ouen-hoa-ki*, envoya à *Kiang-tou* des assassins, qui mirent à mort l'Empereur. Aussitôt tous les prétendans au trône se montrerent à découvert. Le perfide *Yu-ouen-hoa-ki*, & plusieurs autres scélérats de cette troupe eurent l'audace de se faire proclamer par leurs partis respectifs.

Le Comte de *Tang*, que la sagesse de son fils *Ly-ché-min* dirigeoit dans toutes ses démarches, prit alors le titre de grand Général de l'Empire ; & en cette qualité il fit la guerre à tous les partis. Autant il avoit montré d'indolence & d'amour du repos quand il fut question de se déterminer à la guerre, autant il montra de bravoure & d'activité, quand une fois il fut persuadé qu'il avoit pris légitimement les armes. Il avoit combattu autrefois avec succès contre les Tartares *Tou-kiué* ; il en etoit connu, & il n'ignoroit point qu'il avoit leur estime ; il les appella à son secours, ils vinrent se joindre à lui, & dès-lors il se vit en etat de donner la loi.

Pour ôter tout prétexte aux brouillons, il avoit donné au Prince *Tay-ouang*, petit-fils du fondateur de la dynastie, le titre d'Empereur, même du vivant de *Yang-ty*. Il faisoit appeller le Prince *Tay-ouang* le *jeune Empereur*, & *Yang-ty* l'*ancien Empereur*. Cette double dénomination n'avoit eu lieu jusqu'alors que parmi ceux de son parti. Mais après la mort de *Yang-ty* & de celui de ses enfans qui devoit lui succéder légitimement, le titre d'Empereur n'appartenoit de droit qu'au jeune Prince *Tay-ouang*. Ce fut à le faire reconnoître que *Ly-yuen* employa d'abord tous ses soins. Les *Tou-kiué* lui

avoient envoyé cinq cens hommes d'elite, & lui avoient fait présent de deux mille chevaux ; *Ly-ché-min*, son fils, s'etoit fait une armée de quatre-vingt-dix mille hommes ; *Ly-ché* sa fille, qu'il avoit donnée pour epouse à un Seigneur nommé *Tsai-chao*, lui en avoit amené elle-même dix mille, qu'elle avoit enrôlés en vendant ses joyaux, & jusqu'à ses habits ; il commandoit en personne une armée de soixante mille hommes, qui etoient venus, de leur plein gré, se ranger sous ses etendards ; il recevoit chaque jour de nouveaux renforts ; le peuple s'empressoit de lui fournir les provisions les plus abondantes, il combattoit du moins en apparence pour la bonne cause : en falloit-il davantage pour lui assurer les plus brillans succès ? Il vainquit, l'un après l'autre, tous ceux qui s'etoient déclarés contre lui ; & ces vils prétendans à l'Empire, qui n'avoient ni les droits de la naissance, ni le cœur des peuples, ni même les qualités guerrieres, rentrerent, en peu de mois, dans le néant. *Ly-yuen* fit proclamer le Prince *Tay-ouang* seul & légitime Empereur, & le fit reconnoître avec toutes les cérémonies usitées en pareille occasion. C'est le troisieme & dernier Empereur de la dynastie des *Soui*. Il est connu dans l'Histoire sous le nom de *Koung-ty*.

La domination de *Koung-ty* ne s'etendoit que dans les Provinces méridionales de l'Empire. Le *Chan-tong*, le *Pe-tché-ly* & une partie du *Ho-nan*, n'etoient point encore rentrés dans le devoir ; il falloit les subjuguer. Cette gloire etoit réservée à *Ly-ché-min*. *Ly-yuen* son pere, sous le nom de Prince de *Tang* & de grand Général, ne s'occupa dans le commencement de ce nouveau regne, que des moyens d'affermir sur le trône le jeune Prince qu'il y avoit placé : mais *Koung-ty* en descendit volontairement au bout de quelques mois ; & par reconnoissance, ou par crainte, ou peut-être par l'une & l'autre tout à

la fois, il le céda à *Ly-yuen*, & l'y fit monter avec tout l'appareil de la Majeſté Impériale.

Ly-yuen ne fut point ingrat. Aux titres les plus honorables dont il laiſſa jouir *Koung-ty*, il joignit un apanage qui compoſoit, en quelque ſorte, ce dont ce Prince s'etoit dépouillé en ſa faveur; & comme ſi c'etoit peu, il etendit ſes bienfaits ſur tous ceux de la famille des *Soui*, qui n'avoient point pris les armes contre leur légitime Souverain. Les paroles dont il ſe ſervit en cette occaſion, ſont trop remarquables pour que je ne les rapporte pas ici telles que l'hiſtoire nous les a conſervées. « Dans le renouvellement de l'Empire, lorſ» qu'une famille en a remplacé une autre pour le gouver» ner, il eſt rare qu'on n'ait pas exterminé tous ceux qui, » en vertu de leur naiſſance, pouvoient ſe flatter d'avoir quel» que droit au rang ſuprême. Une barbare politique, que la » crainte faiſoit enviſager comme néceſſaire, inſpira cette » cruauté aux fondateurs des dynaſties, & en particulier de » celles qui ſont le moins eloignées du tems où nous vivons. » Pour moi, loin de me conformer à un uſage qui paroît » conſacré aux yeux des hommes ſanguinaires, je ne veux » fonder mon Empire que ſur la juſtice & l'humanité.

» Qu'on s'informe exactement de tous ceux qui ſont de » l'illuſtre maiſon que je remplace ſur le trône. Je veux leur » donner des dignités & des titres, ſuivant le mérite de chacun. » Je me ferai toujours un plaiſir de les employer préférable» ment à tout autre ».

Ly-yuen, devenu Empereur, n'oublia pas ſa propre famille. Un de ſes premiers ſoins fut de conſacrer une ſalle particuliere, où il pût, ſans ſortir de ſon Palais, aller faire le[illegible] monies reſpectueuſes en l'honneur de ſes ancêtres. Il [illegible] culer enſuite le cours des cinq planetes, & fit combin[illegible]

différens aſpects, & l'on en conclut que Saturne etoit celle qui avoit verſé ſur lui ſes plus benignes influences : mais comme Saturne eſt le repréſentatif de la Terre, en tant qu'elle eſt un des cinq elémens Chinois, le nouvel Empereur prit la Terre pour ſon emblême. La Terre primitive eſt une terre jaune ; la couleur jaune fut choiſie pour être celle du cérémonial.

Li-yuen avoit trois fils. L'aîné des trois s'appelloit *Li-kien-tcheng* ; le ſecond *Ly-ché-min*, dont il a eté parlé ci-deſſus, & le troiſieme *Li-yuen-ki.* Il s'agiſſoit de nommer un *Prince héritier.* L'Empereur jetta les yeux ſur *Ly-ché-min.* Il l'appella en particulier, & lui dit : *Je n'ai point oublié*, mon cher fils, *que ſi je ſuis parvenu au rang ſuprême, c'eſt votre mérite perſonnel & vos belles actions qui m'y ont placé. Je dois à* Ly-ché-min *une élévation à laquelle ſes freres n'ont eu aucune part. Ainſi, mon fils, préparez-vous à la cérémonie qui doit avoir lieu lorſque je vous déſignerai publiquement mon ſucceſſeur. Quand la reconnoiſſance ne m'obligeroit pas à vous donner la préférence ſur vos freres, l'honneur de notre maiſon, la gloire de l'Empire, la tendreſſe que j'ai pour mes ſujets devroient m'y engager. Je ſuis ſûr que tous les ordres applaudiront à mon choix. Oui, mon fils, vous êtes fait pour régner.*

Je ne mérite ni les eloges que vous me donnez, ni l'honneur que vous voulez me faire, répondit modeſtement Ly-ché-min ; *mais quand même j'en ſerois digne, l'honneur de notre maiſon, la gloire de l'Empire, le bien de vos ſujets ſont autant de motifs qui devroient vous empêcher de ſuivre votre inclination, en me nommant votre ſucceſſeur. Quelles ſemences de jalouſie cette préférence ne répandroit-elle pas dans le cœur de mes freres ? Quelle ſource de diſcuſſion, de querelles, de guerres inteſtines n'ouvririez-vous pas pour inonder tout l'Empire & le ſubmerger peut-être dans le gouffre des maux les plus cruels ? Je frémis d'y penſer. Non, mon pere, je ne ſaurois accepter le rang auquel*

vous voulez m'elever : désignez mon frere aîné pour votre Prince héritier, tout sera dans l'ordre. Pour moi content d'obéir jusqu'au dernier soupir de ma vie, je tâcherai de servir l'Empire, les armes à la main. Il faut achever de ranger sous l'obéissance des *Tang* les Provinces qui ne les reconnoissent point encore pour leurs maîtres. J'irai, sous votre bon plaisir, dompter tous ceux qui oseront se déclarer contre vous, par-là même je contiendrai tous ceux qui seroient tentés de former des cabales; & tandis que par la douceur & la sagesse de votre gouvernement vous enchaînerez tous les cœurs de vos sujets naturels, j'irai pour vous en conquérir d'autres jusqu'au fond de la Tartarie, s'il le faut. Voilà, mon pere, l'unique terme de mes vœux.

O mon fils, dit l'Empereur, en versant des larmes de tendresse & de joie, *votre mérite est infiniment au-dessus de tout ce qu'on en dit, & de ce que j'en imaginois moi-même. Je me suis trop bien trouvé jusqu'à présent d'avoir suivi vos conseils, pour ne pas me conformer aujourd'hui à vos intentions. Vous avez ce que vous souhaitez, & vos freres seront contens.*

Le jour indiqué pour la cérémonie etant arrivé, l'Empereur déclara qu'il choisissoit pour *Prince héritier*, & pour être son successeur au trône, le Prince *Li-kien-tcheng* son fils aîné, il nomma *Ly-ché-min* Prince de *Tsin*, & donna la Principauté de *Tsi* à son troisieme fils *Li-yuen-ki*. Ces deux Principautés n'etoient que de purs titres, parce que les pays où elles etoient situées, c'est-à-dire, celle de *Tsin* dans le *Chan-si*, du côté de l'Occident, & celle de *Tsi* dans le *Chan-toung*, du côté de l'Orient, n'etoient point encore soumises. *Ly-ché-min* prit sur lui de faire la conquête de son propre apanage. Un Prince du nom de *Siué-kiu* etoit alors Roi de *Tsin*. Il eut la témérité d'être l'agresseur, en entrant dans les terres qui etoient déjà sous la domination des *Tang*. Il s'empara en particulier de la ville

de *King-tcheou*, & en ravagea tous les environs. *Ly-ché-min* marcha contre lui à la tête de ses troupes, il l'atteignit à *Kao-tché*; mais n'ayant point l'avantage du nombre, non plus que celui du terrein, il prit le parti de camper & de fortifier son camp de maniere à le rendre inattaquable. C'etoit pour laisser à l'ennemi, qui n'etoit pas à portée d'avoir des vivres, le tems de consommer ses provisions, & l'occasion de faire des fautes dont il savoit profiter. Les ouvrages etoient à peine finis qu'il tomba malade. Il fit appeller *Lieou-ouen-tsing*, le premier de ses Officiers généraux, & en lui remettant le commandement de l'armée, il lui dit : *Les troupes de Siué-kiu se sont trop avancées, les vivres leur manqueront bientôt. Quoi qu'il puisse arriver, ne sortez pas du camp pour les aller combattre. Attendez que je sois guéri; ma maladie n'est pas de nature à durer long-tems.*

Lieou-ouen-tsing promit de se conformer à des ordres si sages; mais pour son malheur, & celui de toute l'armée, il les interpréta à sa maniere. Il crut qu'il pouvoit, sans manquer à ce qu'il avoit promis, faire sortir ses troupes pour les exercer hors du camp, afin d'en imposer par-là à l'ennemi, & lui donner de fausses alarmes. Il faisoit défiler son armée, la rangeoit en bataille, & après plusieurs evolutions la faisoit rentrer dans le camp.

Siué-kiu s'imagina d'abord que tout ce manege n'etoit qu'un artifice pour l'attirer au combat; mais ayant su que *Ly-ché-min* etoit malade, il ne douta point que ce ne fût une fanfaronade de la part de celui qui commandoit à sa place. Il songea à en tirer parti. Il mit en embuscade pendant la nuit une partie de son armée le plus près qu'il put du camp des ennemis. Le lendemain *Lieou-ouen-tsing* sortit à son ordinaire; mais ses troupes avoient à peine achevé de défiler, que *Siué-kiu* les attaqua de front, tandis que ceux qu'il avoit mis en embuscade

les attaquoient par derriere. La victoire ne fut point douteuse; & ce qui resta des vaincus, ne dut son salut qu'à la proximité de la Ville de *Kao-tché*, où il alla se réfugier. *Ly-ché-min* s'y etoit fait transporter dès le commencement de sa maladie, & il etoit en voie de guérison quand ce malheur arriva. Il ne se crut pas en sûreté dans cette Ville. Il en partit précipitamment & retourna à la Cour. Ce qu'il avoit prévu arriva. *Siué-kiu* assiégea la Ville, la prit & la détruisit de fond en comble; mais il ne jouit pas long-tems de sa gloire. Le mauvais air du camp, les mauvais alimens & les fatigues qu'il avoit essuyées, lui causerent une maladie dont il mourut. Il eut pour successeur *Siué-jin-kao* son fils.

Ce *Siué-jin-kao* prit le commandement de l'armée de son pere, & se proposa de pousser ses conquêtes jusqu'à la Capitale de l'Empire des *Tang*. Cependant *Ly-ché-min* se rétablit, il rassembla les débris de l'armée qu'il avoit commandée ci-devant, leur joignit de nouvelles troupes & alla au-devant du fils de *Siué-kiu*, lui livra bataille, & le fit prisonnier. Les vaincus, à l'exception d'un petit nombre qui prit la fuite, mirent bas les armes. *Ly-ché-min* les incorpora dans ses troupes, & retourna à *Tchang-ngan* avec son prisonnier, qui fut mis à mort, comme fils d'un rebelle, & coupable lui-même du crime de rebellion. Cette victoire mit toute la Province du *Chen-si* sous l'obéissance des *Tang*. Il restoit à soumettre les Provinces du *Chan-tong*, du *Ho-nan* & du *Chan-si*.

Yu-ouen-hoa-ki, qui avoit fait assassiner l'Empereur *Yang-ty*, etoit à la tête d'une nombreuse armée dans le *Chan-tong*; *Teou-kein-tê*, Prince de *Hia*, dominoit dans le *Chan-si*, & le Prince *Yué-ouang*, frere de l'Empereur *Koung-ty*, avoit un parti assez considérable dans le *Ho-nan*. *Ly-ché-min* ou par lui-m[illegible] ou par ses Lieutenans, les vainquit l'un après l'autre. Les tares *Tou-kiué*, qui, dans les commencemens, avoient d

du fecours à *Li-yuen* , ne s'etoient pas attendus à des fuccès fi rapides de la part de ce Prince. Leur intention etoit de profiter des diffenfions qui déchiroient l'Empire pour s'en approprier quelque portion du côté du Nord : voyant leurs efpérances trompées, ils fe liguerent avec les autres Tartares, & avec quelques Chinois rebelles qui avoient pris les titres de Rois des pays qu'ils avoient ufurpés. L'un des plus diftingués d'entre ces Chinois, fut un nommé *Licou-ou-tcheou*, qui, aidé de deux Capitaines habiles, qu'il avoit à fon fervice, etoit venu à bout de fe former un etat affez confidérable. *Licou-ou-tcheou*, fecouru par les Tartares dont il etoit voifin, pouvoit être un grand obftacle à la réunion de tout l'Empire fous la domination d'un feul maître. L'Empereur *Kao-tfou* voulut fe mettre en repos de ce côté-là. Il envoya *Ly-ché-min* pour abattre une puiffance qui devenoit de jour en jour plus redoutable, & pouvoit lui difputer tôt ou tard l'Empire.

Ly-ché-min allant porter la guerre au loin, crut qu'il falloit avoir une armée plus choifie que nombreufe. Il emmena avec lui tous ces braves Officiers & ces vieilles troupes, avec qui il etoit accoutumé de vaincre, & partit avec une diligence qui ne laiffa pas aux ennemis le tems de fe réunir. Il avoit déjà atteint l'armée de *Licou-ou-tcheou*, que les Tartares n'etoient point encore fortis de leur pays. Il battit d'abord leur arriere-garde, qui s'etoit ecartée pour aller chercher des vivres ; il força fa marche pour atteindre le refte ; après avoir mis fon infanterie en croupe, & après avoir fait près de deux cens lys en vingt-quatre heures, les deux armées fe trouverent en préfence dans la plaine de *Tfiao-chou-kou*.

Il etoit déjà nuit quand *Ly-ché-min* arriva, il laiffa prendre a... troupes le repos dont elles avoient befoin ; & pendant l... u d'heures qu'il leur permit de donner au fommeil, il alla ...noître lui-même les lieux où il fe propofoit de livrer

bataille le lendemain. Dès que le jour parut, il rangea sa petite armée en bataille, & au soleil levé il fit attaquer les ennemis; on se battit avec un acharnement qui rendit pendant quelque tems la victoire douteuse; mais *Ly-ché-min* la fixa enfin après être revenu à la charge jusqu'à huit fois; les ennemis perdirent plus des deux tiers de leur armée, & le Général se sauva en Tartarie accompagné de quelques-uns de ses Officiers qui voulurent bien le suivre.

Yu-ché-king-té, le second des Lieutenans généraux qui commandoient l'armée de *Licou ou-tcheou*, n'avoit alors qu'un corps de huit mille hommes sous ses ordres, quand il apprit la défaite de ses alliés & la victoire de *Ly-ché-min*; convaincu d'ailleurs que celui dont il avoit pris les intérêts, n'etoit qu'un rebelle, il prit le parti de se soumettre.

Ly-ché-min le reçut non-seulement avec bonté, mais avec des démonstrations de joie. Il avoua depuis que l'acquisition de cet excellent Officier lui avoit fait beaucoup plus de plaisir que le gain même de la bataille, parce qu'il prévit dès-lors la ruine prochaine de *Licou-ou-tcheou*, & de tout son parti.

En effet, *Licou-ou-tcheou* n'eut pas plutôt appris la défection d'un de ses Généraux & la fuite de l'autre, qu'il se crut perdu sans ressource. Il abandonna les Etats qu'il avoit usurpés, & alla rejoindre son Général *Soung-kin-kang* chez les *Tou-kiué*. Ces Tartares qui ne s'etoient ligués ci-devant avec lui que dans l'espérance de quelque profit réel pour eux-mêmes & pour affoiblir par son moyen la puissance des *Tang*, qui commençoit à les alarmer; se voyant plus éloignés que jamais de la fin qu'ils s'etoient proposée, ne firent aucun cas d'un allié malheureux. Ils violerent même à son egard les droits les plus sacrés; car dans la crainte que le vainqueur ne vînt porter la guerre jusqu'en Tartarie, ils firent mourir *Licou-ou-tcheou* avec son général *Soung-kin-kang*, & envoyerent leurs tê

à *Ly-ché-min*, en ſigne de réconciliation avec les *Tang*, qu'ils reconnoiſſoient pour les ſeuls légitimes Souverains de la Chine. C'eſt ainſi que par ſa prudence, ſon activité & ſa bravoure, *Ly-ché-min* vint à bout, dans l'eſpace de deux mois, d'eteindre une domination qui eût eté très-fatale à l'Empire, ſi elle avoit eu le tems de ſe raffermir. Toutes les villes qui obéiſſoient à *Licou-ou-tcheou*, lui envoyerent des députés & ſe ſoumirent.

Après une expédition ſi glorieuſe, il etoit juſte que ce héros allât jouir du triomphe qu'il avoit mérité. Il ſe rendit à *Tchang-ngan*. L'ardeur que témoignerent les grands de tous les ordres & les principaux d'entre les Magiſtrats à aller au-devant de lui; l'empreſſement que le peuple eut à le voir, & les acclamations réitérées dont il l'honora quand il traverſa la ville pour ſe rendre au Palais; les larmes de joie que verſa l'Empereur ſon pere en le recevant, tout cela répandit dans le cœur de ſes freres le venin d'une jalouſie qu'ils n'eurent pas la force de diſſimuler. Ils murmurerent d'abord ſourdement, & auprès de quelques femmes du Palais; ils ſe plaignirent enſuite, comme ſi les louanges qu'on donnoit à leur frere euſſent eté autant d'injures pour eux; enfin ils l'accuſerent de vouloir régner.

L'Empereur ne fit aucun cas de leurs plaintes. Il juſtifia ſon fils, en diſant à ſes freres qu'il lui avoit offert le Trône, & qu'il avoit eu la généroſité de le refuſer, pour y laiſſer monter ſon aîné, & les exhorta à être auſſi tranquilles qu'il l'etoit lui-même ſur ſon compte.

Dans le tems que les diſcuſſions etoient prêtes d'éclater dans la Famille Impériale, on apprit que *Ouang-ché-tchoung*, qui avoit pris le titre d'Empereur, faiſoit chaque jour de nouveaux progrès. Cet uſurpateur etoit maître de *Lo-yang*, Capitale de l'Empire ſous les *Soui*, & de pluſieurs autres Villes du premier ordre. Comme il y avoit trouvé des richeſſes immenſes

& que le pays qui le reconnoiſſoit etoit extrêmement peuplé, il ne lui etoit pas difficile d'avoir ſur pied de nombreuſes armées.

L'Empereur ſaiſit cette occaſion pour mettre ſon cher *Ly-ché-min* à couvert de toutes les perſécutions domeſtiques. Il l'envoya contre *Ouang-ché-tchoung*. *Ly-ché-min* compoſa lui-même ſon armée. Il voulut que *Yu-tché-king-tê*, & la plupart des Officiers qui avoient eté au ſervice de *Licou-ou-tcheou* le ſuiviſſent, parce qu'ils connoiſſoient le terrein, & ſavoient le fort & le foible des lieux qu'il ſe propoſoit d'attaquer. Quelques-uns de ſes Lieutenans lui repréſenterent qu'il n'etoit pas de la prudence d'employer ſitôt des hommes qui avoient abandonné ſi facilement leur ancien maître, & qu'il pourroit fort bien arriver qu'ils fiſſent à ſon egard, ce qu'ils avoient fait à l'egard de *Licou-ou-tcheou*. *Ly-ché-min* ſe contenta de leur répondre qu'il ne retenoit perſonne de force à ſon ſervice, & que ſi ceux dont ils lui parloient vouloient le quitter, il ne feroit pas courir après eux pour les ramener. Quelques jours après, on vint lui annoncer la déſertion de quelques-uns de ces mêmes Officiers, dont on avoit tâché de lui rendre la fidelité ſuſpecte. Ceux qui lui avoient conſeillé de ſe défier de *Yu-tché-king-tê*, profiterent de cette occaſion pour revenir à la charge & faire de nouveaux efforts pour le perdre : *Ce que ſes amis viennent de faire*, diſent-ils, *il le fera bientôt lui-même; & comme il entend très-bien la guerre, il pourra lui ſeul nous être plus funeſte que tous nos autres ennemis enſemble. Croyez-en notre zele; Yu-tche-king-té & les ſiens, n'attendent que le moment favorable pour paſſer chez* Ouang-ché-tchoung. *Aſſurez-vous de ſa perſonne, & faites-le mourir, car il a merité la mort en prenant autrefois les armes contre vous, ou envoyez le priſonnier à* Tchang-ngan. *Je lui ai deja pard[on]né*, répondit Ly-ché-min, *je l'ai reçu à mon ſervice, & je l'ai [mis] au nombre de mes amis; je n'ai rien apperçu dans lui juſ[qu'à]*

préſent

présent qui puisse le rendre indigne de mes bienfaits. Pourquoi sur de simples soupçons m'exposerois-je à causer du chagrin à un homme que j'estime, à déshonorer un brave guerrier, & à faire périr un innocent? Qu'on ne m'en parle plus.

Cependant pour se mettre entiérement l'esprit en repos de ce côté-là, & ne pas paroître mépriser, ou faire peu de cas des avis qu'on lui donnoit, il résolut d'entrer lui-même en eclaircissement avec *Yu-tché-king-tê.* Il le fit venir en particulier, & lui dit: *on voudroit me persuader que vous avez quelqu'envie de quitter mon service; qu'en est-il? Parlez-moi sans détour, & ne craignez pas d'user, envers moi, de la même franchise dont j'use à votre egard. Je ne veux me servir de vous qu'autant que je vous croirai mon ami, & que vous me regarderez comme etant le vôtre. Si cette condition vous plaît, à la bonne heure; continuons à vivre ensemble, comme nous avons fait jusqu'à présent. Si vous voulez vous retirer ailleurs, je ne m'y oppose pas; partez quand il vous plaira. Voilà quelque peu d'argent que je vous donne, recevez-le comme un gage de mon amitié; & il pourra vous servir au besoin. Je voudrois pouvoir faire quelque chose de mieux pour vous; mais les circonstances s'y opposent. Adieu: souvenez-vous quelquefois de moi.*

Prince, lui répondit Yu-tché-king-tê, *le malheur des tems m'avoit engagé dans un parti contraire au vôtre; je ne connoissois pas encore le grand* Ly-ché-min: *voilà mon excuse pour le passé. Je n'ai rien à dire sur le présent, parce que je n'ai rien à me reprocher. Pour l'avenir, j'espere que je serai assez heureux pour me rendre digne de votre estime. Permettez que je vous suive jusqu'à la mort.* Le Prince lui tendit la main & le renvoya faire son service.

Lorsqu'on apprit à *Lo-yang* que l'armée Impériale approchoit, *Ouang-ché-tchoung* se mit à la tête de la sienne, & etablit son camp du côté du Nord, pour être plus à portée

de recevoir les ſecours & les vivres qu'il attendoit des Provinces ſoumiſes au Prince de *Hia* ſon allié. Les Impériaux etablirent le leur du côté du Midi, auſſi-tôt qu'ils furent arrivés au pied de la montagne de *Pé-mang*. La Ville ſe trouva ainſi entre les deux armées.

Ly-ché-min, avant que de rien entreprendre, voulut, ſelon ſa coutume, aller reconnoître lui-même le terrein; il prit avec lui huit cens Cavaliers, & parcourut tous les environs. *Ouang-ché-tchoung*, qui en fut inſtruit, monta ſur le champ à cheval, avec environ quinze cens hommes, fit un détour & vint envelopper *Ly-ché-min* & ſa petite troupe. Un Officier de *Ouang-ché-tchoung*, ayant reconnu *Ly-ché-min*, qui, le ſabre à la main, tâchoit de s'ouvrir un paſſage pour ſe dégager, vint à lui la pique levée. Il alloit le percer, quand il reçut lui-même le coup de la mort de la main de *Yu-tche-king-tê*, qui ne perdoit pas de vue ſon maître, & qui ſaiſit cette occaſion, de le convaincre de ſon attachement à ſa perſonne & de ſa fidélité à toute épreuve. Malgré leur bravoure & leurs efforts, les Impériaux auroient ſuccombé ſous le nombre, ſi la cavalerie à laquelle *Ly-ché-min* avoit donné ordre en partant de le ſuivre d'un peu loin, n'etoit arrivée pour les ſecourir. Les choſes alors changerent de face, ceux qui avoient ſuivi *Ouang-ché-tchoung* furent preſque tous tués, & *Ouang-che-tchoung* lui-même eut toutes les peines du monde à regagner ſon camp.

Cette action qui ſe paſſa, pour ainſi dire, aux pieds des murailles de la Ville, répandit la conſternation dans tous les eſprits, & la renommée qui groſſit toujours les objets, repréſenta comme une victoire complette, ce qui n'etoit au fonds qu'une eſcarmouche entre deux détachemens. Sur ce bruit, la plupart des Villes qui obéiſſoient à *Ouang-che-tchoung* perdirent courage, & envoyerent des députés pour recevoir le

joug du vainqueur. *Ly-ché-min* voyant que tout lui réussissoit au-delà de ses esperances, ne voulut pas y revenir à deux fois; il fit le siege de *Lo-yang*. Cette Capitale etoit alors une des plus fortes places de la Chine. Elle avoit eté long-tems le séjour des Empereurs. Elle etoit remplie de richesses; mais les vivres commençoient à y être rares, à cause du grand nombre des habitans.

Ouang-che-tchoung qui avoit prévu ce siége, dès le moment qu'il sut que *Ly-ché-min* venoit à lui, avoit pris ses mesures pour se bien fortifier au-dedans, & pour pouvoir faire diversion au-dehors, il s'etoit adressé au Prince de *Hia*, & l'avoit supplié de venir promptement à son secours contre leur ennemi commun. Ce Prince s'etoit mis aussi-tôt en marche à la tête d'une armée de plus de cent mille hommes. Il apprit en chemin le malheur de son allié, le Siége de *Lo-yang* & la défection de toutes ces Villes qui s'étoient données au vainqueur. Il écrivit ce peu de mots à *Ly-ché-min* : *j'apprends que vous voulez forcer* Ouang-che-tchoung *jusques dans sa Capitale, & que vous êtes déja maître de la plupart des Villes dont il etoit maître ci-devant. Je vole à son secours à la tête d'une nombreuse armée. Si vous voulez que je me retire, retirez-vous vous-même, restituez les Villes qui se sont données à vous, & retournez à* Tchang-ngan, *nous vivrons alors en paix comme auparavant.*

Après avoir lu cette lettre, *Ly-ché-min* dit au Courier qui la lui avoit apportée : *dites à* Teou-kien-tê, *votre maître, que je lui ferai ma réponse de vive voix, & le renvoya.* Cependant *Ouang-che-tchoung* qui craignoit de se trouver réduit aux dernieres extrémités avant l'arrivée du secours qu'il attendoit, résolut de faire un dernier effort. Il fit prendre les armes à tous ceux qui etoient en etat de les porter, les incorpora dans ses troupes, sortit de la Ville & alla présenter la bataille à *Ly-ché-min*. On se battit depuis le levé du soleil jusques vers le

milieu du jour, ſans que la victoire parût ſe déclarer; mais enfin ces troupes de nouvelle levée qui etoient dans l'armée de *Ouang-che-tchoung*, ne pouvant ſoutenir plus long-tems les efforts des vieux ſoldats de *Ly-ché-min*, commencerent à ſe débander. Leur exemple entraîna bientôt les autres, toute leur armée ſe ſauva en déſordre. Les vainqueurs pourſuivirent les fuyards juſqu'aux pieds des murailles de la Ville.

Les choſes en etoient là quand *Ly-ché-min* reçut une lettre de l'Empereur ſon pere, qui lui ordonnoit de ſuſpendre le ſiége, & de ſe contenter de tenir en reſpect l'armée du Prince de *Hia*. Il en fut conſterné; mais après un moment de réflexion, il écrivit à ſon pere à peu-près en ces termes : *Je ſuis ſur le point de vous ſoumettre deux ennemis à la fois, & de réunir enfin tout l'Empire ſous votre domination. Dans peu j'irai me jetter aux pieds de votre Majeſté, ou pour recevoir mon arrêt de mort, ſi je ne réuſſis pas, ou pour mériter votre approbation, ſi je réuſſis.*

Après avoir fermé ſa lettre & renvoyé le Courier, il aſſembla ſon Conſeil de guerre pour déterminer ce qu'il y avoit à faire dans les circonſtances où l'on ſe trouvoit. Il ne dit rien de l'ordre qu'il avoit reçu. Preſque tous les Officiers généraux furent d'avis qu'il falloit lever le ſiége, & retourner à *Tchang-ngan* pour s'y refaire des fatigues paſſées. Ce n'etoit pas la penſée de *Ly-ché-min*. Il demanda à un de ſes Lieutenans avec lequel il avoit déja concerté, ce qu'il devoit répondre, ce qu'il penſoit de l'idée de lever ainſi le ſiége, à la veille de prendre la Ville. *Kouo-hiao-kiao* (c'eſt le nom de cet Officier) lui répondit que c'etoit ſe déshonorer que d'abandonner une entrepriſe qui alloit être conſommée par le ſuccès; que les aſſiégés ne pouvoient tenir long-tems, etant déja réduits à ne ſe nourrir que d'herbes ſeches, de vieux cuirs, & de tout ce qu'il y avoit de plus vil; que le Prince de *Hia* ayant été

obligé de faire une longue route, voudroit au moins prendre quelques jours de repos avant que de les attaquer; & qu'enfin il etoit perſuadé que le Ciel leur livreroit deux ennemis à la fois. *C'eſt-là préciſément ce que je penſe*, dit alors Ly-ché-min, *continuons le ſiége & allons battre Teou-kien-té.* Il donna ſur le champ ſes ordres pour l'un & pour l'autre.

Il partagea ſon armée en deux, il en laiſſa une partie aux pieds des murailles de *Lo-yang*, & s'etant mis à la tête de l'autre, il alla au-devant du Prince de *Hia*. Il le rencontra aux environs de la forteresse de *Ou-lao-koan*, dont il vouloit s'emparer avant que de paſſer outre. Non loin de cette forteresse etoit une montagne qui dominoit ſur tout le pays. *Ly-ché-min* s'y tranſporta, ſuivi de quelques Cavaliers ſeulement, & examina à loiſir le camp des ennemis. Il en fit de même pluſieurs jours de ſuite, ſans rien dire de ſon deſſein à qui que ce fût. Il remarqua que chaque jour, à la même heure, un gros de monde ſe rendoit à la tente du général; il comprit que c'etoit le tems où les Officiers alloient prendre l'ordre; il prit dès-lors ſon parti. De retour à ſa tente, il aſſembla ſes Officiers généraux, & leur dit de ſe tenir prêts pour le lendemain. Dès la pointe du jour il ſe mit à la tête de l'élite de ſa cavalerie, donna ordre au reſte de le ſuivre au petit pas, en faiſant un détour, & au gros de l'armée de ne s'ébranler que lorſque le combat ſeroit commencé.

L'heure etant arrivée, *Ly-ché min* donne tête baiſſée dans le camp des ennemis, le force, va droit à la tente du Général, & y eſt preſqu'arrivé, qu'on ne penſoit pas encore à le repouſſer. Comme les principaux Officiers, ainſi qu'il l'avoit prévu, n'etoient point à leurs poſtes, un deſordre général ſe mit dans toute l'armée. Celle de *Ly-ché-min* s'ébranla alors & vint achever leur défaite. En vain le Prince de *Hia* fait tous ſes efforts pour ranimer les ſiens : la peur les avoit tellement ſaiſis,

50887

qu'ils ne pensoient pas même à se défendre. Dans cette confusion ce Prince est blessé d'un coup de pique, tombe de son cheval & est fait prisonnier par un des Officiers de *Ly-ché-min*. Toute l'armée mit bas les armes. *Ly-ché-min* fit cesser le carnage, renvoya chez eux tous ceux qui voulurent y retourner, incorpora dans ses troupes ceux qui voulurent servir sous lui, & retourna aussi-tôt au siége de *Lo-yang*.

En chemin faisant, il voulut s'entretenir avec le Prince de *Hia* son prisonnier. *D'où vient*, lui dit-il, *que sans aucune raison légitime, vous avez pris les armes contre moi ? que vous avois-je fait ? ne vous laissois-je pas tranquille chez vous ? Vous ne m'aviez rien fait encore*, lui répondit le prisonnier; *mais après avoir détruit* Ouang-ché-tchoung, *vous auriez infailliblement entrepris de me détruire. J'ai voulu vous prévenir.*

Ly-ché-min n'insista pas davantage; mais arrivé sous les murs de *Lo-yang*, il fit dire aux assiégés qu'ils n'avoient plus de secours à attendre, qu'il avoit défait l'armée auxiliaire, & qu'il etoit maître de leur Général & de tous leurs Officiers. Il les invita à venir voir du haut de leurs remparts le Prince de *Hia*, sur lequel ils fondoient toute leur espérance, & les exhorta à ne pas différer plus long-tems de se soumettre.

Ouang-che-tchoung, qui se voyoit sans ressources, se revêtit d'un habit de simple particulier, se fit suivre de sa famille, de ses grands, du plus grand nombre de ses Officiers, fit ouvrir la porte de la ville, & vint se mettre à la discrétion du vainqueur. *Ly-ché-min* le reçut avec bonté, le fit garder à vue, & se dispofa à aller prendre possession de sa nouvelle conquête. Il défendit, sous peine de mort, de faire aucun acte d'hostilité, tant au dehors qu'au-dedans de *Lo-yang*; il ne prit avec lui que quelques mille hommes, entra dans la ville & se rendit au Palais.

Le premier de ses soins fut de chercher les ecrits

particuliers de la maiſon de *Soui*, pour les envoyer à l'Empereur ſon pere ; mais il ne s'en trouva aucun. *Ouang-ché-tchoung*, avant de ſe rendre, les avoit tous fait brûler. Il fit mettre en un tas l'or & l'argent, les pierreries & les bijoux, les ſoieries, &c. & diſtribua le tout aux Officiers & aux ſoldats de ſon armée, ſans en rien réſerver pour l'Empereur ſon pere, ni pour lui-même. Il viſita, l'un après l'autre, tous les appartemens, en fit ſortir les femmes & les Eunuques qui les gardoient ou les occupoient. Puis ſe tournant vers les Officiers de ſon cortege, il leur dit en tirant un profond ſoupir de ſon cœur : *c'eſt ce luxe & cette magnificence que nous venons de voir qui ont perdu la maiſon de* Soui. *Des Princes uniquement occupés de pareilles bagatelles, qui ne ſont qu'amollir le cœur, & qu'on ne peut ſe procurer qu'avec des frais immenſes, pouvoient-ils travailler à la félicité des peuples, & vaquer aux ſoins pénibles du gouvernement ? Qu'on mette le feu à ces ſomptueux edifices, que la dureté, l'infamie & les vexations ont elevés. Je veux les voir réduits en cendres avant que de m'en retourner à* Tchang-ngan. *Il fut obéi.*

Après avoir réglé tout ce qu'il falloit pour le bon ordre & la ſûreté de la ville, il partit pour aller rendre compte de ſa conduite, comme il l'avoit promis, en ſuſpendant l'ordre de l'Empereur ſur la levée du ſiége de *Lo-yang*, ou pour mieux dire pour aller triompher ſous les yeux d'un pere qui l'aimoit tendrement, & au milieu d'un peuple dont il etoit devenu l'Idole. Il arriva à la ſeptieme lune de la cinquieme année du regne de *Kao-tſou*, & fit ſon entrée à la tête des trente mille hommes qu'il avoit choiſis dans ſon armée pour lui ſervir d'eſcorte. *Teou-kien-té*, Prince de *Hia*, & *Ouang-ché-tcheoung*, uſurpateur des titres & d'une partie de l'Empire des *Soui*, ſuivis de quelques-uns de leurs Officiers, etoient enchaînés & marchoient à pied aux deux côtés de ſon cheval, à peu de

diſtance de l'etrier ; après eux venoient leurs etendards & leurs drapeaux, qu'on traînoit négligemment par terre, leurs inſtrumens de muſique dont on ne tiroit par intervalle que quelques ſons lugubres, lorſque ceux qui chantoient l'hymne de triomphe faiſoient une pauſe pour reſpirer quelques momens.

Monté ſur un cheval richement enharnaché, revêtu d'une cotte d'armes & d'une cuiraſſe de l'or le plus fin, préſent que l'Empereur ſon pere lui avoit fait peu de jours auparavant, pour lui ſervir de parure lors de la cérémonie ; ayant le caſque en tête, l'arc en echarpe, le carquois garni de ſes fleches ſur l'epaule, & le ſabre à la main, *Ly-ché-min* entra dans la ville. Le bruit des inſtrumens guerriers, & les acclamations réitérées du peuple, ſe mêlerent alors aux ſons mélodieux de la ſymphonie & des voix ; & bientôt l'on n'entendit plus que les cris redoublés de la joie publique. Chacun vouloit voir un Héros que la victoire ne ſe laſſoit pas de ſuivre. On le voyoit & on vouloit le voir encore ; on lui donnoit mille bénédictions ; on lui ſouhaitoit la plus longue vie. Il alla droit à la Salle des ancêtres, y fit les cérémonies reſpectueuſes, & de-là il ſe rendit au Palais.

L'Empereur le reçut en pere tendre, & en Souverain reconnoiſſant. Il embraſſa ſon fils, il remercia le Héros des ſervices qu'il venoit de rendre à l'Etat. A ſon occaſion & à ſa priere, il aſſigna des récompenſes aux Officiers, il fit des largeſſes à tous les ſoldats ; il ſoulagea le peuple d'une année d'impôts, il fit publier une amniſtie générale ; il invita tous ſes ſujets à ſe réjouir. Mais tandis que l'allégreſſe répandoit par-tout ſes bienfaits, l'envie verſa toute ſon amertume dans les cœurs du Prince héritier & du Prince de *Tſi*, freres de *Ly-ché-min*. *Que lui manque-t-il*, ſe dirent-ils entr'eux, *pour qu'il ſoit Souverain dans toutes les formes ? il en a déjà l'autorité ; il commande par-tout en maître. Les gens de guerre lui ſont entiérement dévoués.*

dévoués. Tous les autres l'admirent : bientôt nous ſerons contraints nous-mêmes de lui obéir. Parmi cette confuſion de cris qui faiſoient retentir les airs lors de ſon triomphe, on a diſtingué des voix indiſcretes qui lui donnoient l'auguſte titre de Fils du Ciel. Si nous ne nous hâtons de prévenir l'exécution de ſes ambitieux deſſeins, tout eſt perdu pour nous.

C'eſt ainſi qu'ils s'exprimoient dans les accès d'un délire dont la fureur alloit toujours en augmentant. Ils redoublerent d'efforts auprès de leur pere, pour lui inſpirer les plus noirs ſoupçons. Laiſſons-les tramer ſourdement leurs honteuſes cabales ; ils travailleront à leur ruine, & tomberont enfin dans l'abyme qu'ils auront creuſé de leurs propres mains.

Après avoir joui des honneurs du triomphe de la maniere que je l'ai dit, le Héros pria l'Empereur de vouloir bien mettre une différence entre *Ouan-ché-tchoung*, ſucceſſeur prétendu de l'illuſtre famille des *Soui*, & *Teou-kien-tê*, Prince de *Hia*. *Le premier*, lui dit-il, *content de ſon ſort, ne penſoit point à nous faire la guerre ; c'eſt nous qui l'avons attaqué. Le ſecond au contraire, que nous laiſſons tranquille dans ſes Etats, a armé contre nous, & a cherché à nous détruire, ſans que nous lui en ayons donné l'occaſion, ni même fourni le plus léger prétexte. Si celui-ci mérite la mort, l'autre eſt digne de quelque compaſſion, & mérite quelque indulgence de notre part.*

L'Empereur eut egard aux repréſentations de ſon fils. Il fit mourir le Prince de *Hia*, qui, ſuivant une coutume introduite depuis longues années, ne méritoit aucune grace, & condamna *Ouang-ché-tchoung* à un ſimple exil. Mais cet infortuné eut un ſort pareil à celui du Prince de *Hia*, par la cruauté de l'Officier qui le conduiſoit, lequel prétexta un ordre ſecret de le maſſacrer en chemin.

Le triſte ſort qu'eprouverent ces deux malheureux Princes, fit ſur l'eſprit de leurs anciens ſujets les impreſſions les plus

fortes ; ils verſerent d'abord des larmes d'attendriſſement & de compaſſion ; mais bientôt ils en verſerent de rage, & ſe porterent aux plus violens excès. On les voyoit courir les campagnes & les villages, ſe faire ſuivre par quiconque etoit en etat d'attaquer & de ſe défendre, & maſſacrer indifféremment quiconque ſe mettoit en devoir de leur réſiſter, ou de leur faire des repréſentations. Leur nombre s'etant prodigieuſement accrû, avant qu'on fût inſtruit de cette révolte à *Tchang-ngan*, ils eurent le tems de ſe choiſir un chef. Ils jetterent d'abord les yeux ſur un ancien Officier qui s'etoit diſtingué au ſervice du Prince de *Hia* ; mais cet Officier ayant refuſé de ſe mettre à leur tête, ils le maſſacrerent, & s'adreſſerent à un autre Capitaine du nom de *Lieou-he-ta*. Celui-ci, dans la crainte d'être maſſacré à ſon tour, accepta le commandement, & ſe trouva bientôt à la tête d'une armée nombreuſe. Il fit des conquêtes dans le *Pé-tché-ly* & le *Chan-tong*, recouvra preſque tout le pays qui etoit ſous la domination du Prince de *Hia*, & prit le titre de Roi.

Dans le commencement de ces nouveaux troubles, l'Empereur travailloit avec *Ly-ché-min* à faire refleurir les ſciences & les arts que les guerres avoient mis dans un etat de langueur. Déjà tout ce qu'il y avoit de Savans dans l'Empire, avoit eu ordre de ſe rendre à la Cour ; & ce fut de ces Savans que *Ly-ché-min* compoſa cette fameuſe Académie d'où ſont ſortis tant d'hommes célebres en pluſieurs genres. Il l'agrégea au Conſeil ſuprême, & voulut qu'elle devînt la pépiniere des Gouverneurs, des Magiſtrats, & de cette foule de Mandarins ſur leſquels l'Empereur ſe décharge de quelque portion de ſon autorité pour le gouvernement civil. C'eſt cette même Académie qui ſubſiſte encore aujourd'hui ſous le nom de *Han-lin-yuen*.

Parvenu au faîte de la gloire, jouiſſant de tous les honneurs

attachés à ſon rang, ayant une autorité ſans bornes, tant pour le militaire que pour le civil (car l'Empereur voulant le récompenſer, comme il avoit récompenſé tous ceux de ſon armée, après ſa fameuſe expédition, lui avoit donné la ſurintendance ſur tous les Mandarins de l'Empire.) *Ly-ché-min* ne penſoit qu'à jouir des douceurs de la paix. Inſtruit de tout ce que ſes freres inventoient chaque jour pour le perdre dans l'eſprit de l'Empereur ſon pere, il leur laiſſoit le champ libre. Il ne paroiſſoit à la Cour que pour ſaluer ſon pere & lui rendre compte en peu de mots de ſon adminiſtration. Le reſte du tems il l'employoit à s'entretenir avec ſa nouvelle Académie : il ſe faiſoit lire l'hiſtoire, il entroit dans des diſcuſſions littéraires, il s'inſtruiſoit ſur tout.

Il lui fallut interrompre de ſi douces occupations pour aller s'oppoſer aux rebelles. Il partit : à ſon arrivée tout changea de face. Il enleva l'un après l'autre tous les poſtes dont *Lieou-he-ta* s'etoit emparé dans le *Chan-tong*; mais il ne put le chaſſer ſitôt du *Pé-tché-ly*, parce que ce rebelle avoit fait ſa place d'armes de *Koang-ping-fou*, une des plus fortes villes qu'il y eût alors. Il fut contraint de camper ſur les bords de la riviere de *Ming-choui*, pour empêcher que l'armée de *Lieou-he-ta*, qui n'etoit pas eloignée de là, ne reçût les vivres qu'elle attendoit du côté du Midi.

Les deux armées furent pendant plus de deux mois dans l'inaction. *Ly-ché-min* vouloit en venir à une bataille déciſive, & c'etoit préciſément ce que *Lieou-he-ta* vouloit eviter. Ce ne fut que lorſque ſes proviſions furent epuiſées qu'il prit enfin ſon parti. Le jour *Ting-ouei* de la troiſieme lune, il ſortit de ſon camp à la tête de vingt mille hommes, & côtoya la riviere pour s'aſſurer de quelque paſſage qui pût faciliter ſes convois. *Ly-ché-min* ſe mit à ſa pourſuite, l'atteignit, lui tua beaucoup de monde, & revint auſſi-tôt ſur ſes pas, pour attaquer le camp

des rebelles, & achever de les exterminer. Ils ne lui en donnerent pas le tems. *Lieou-he-ta* s'etoit ſauvé avec un petit nombre de cavaliers du côté de la Tartarie. Toute ſon armée ſe diſſipa d'elle-même auſſi-tôt qu'elle ſe vit ſans chef, tout le pays rentra dans l'obéiſſance.

Pendant que ce Héros réduiſoit ainſi les ennemis de l'Empire, ſes ennemis perſonnels, je veux dire ſes freres, & les Dames du Palais continuoient à le noircir dans l'eſprit de l'Empereur. Ils s'y prirent de tant de manieres & ſi adroitement, que *Kao-tſou* fut preſque perſuadé. Il n'en témoigna cependant rien au dehors; mais la froideur avec laquelle il reçut ſon fils, à la premiere entrevue qu'il eut avec lui après ſon retour à *Tchang-ngan*, le décelerent malgré lui.

Ly-ché-min, qui n'avoit rien à ſe reprocher, ne s'en mit point en peine. Il reprit ſes entretiens avec les Savans de l'Académie qu'il avoit formée, & laiſſa aux calomniateurs tout le tems d'epuiſer leur venin.

On vient de dire que *Lieou-he-ta* s'etoit ſauvé chez les Tartares. Ceux-ci ne cherchant qu'un prétexte pour rompre une paix qu'ils n'avoient faite que malgré eux avec les *Tang*, furent ravis de cette occaſion pour renouveller la guerre. Ils accueillirent *Lieou-he-ta*, lui fournirent des troupes, & le renvoyerent chez lui. Chemin faiſant, *Lieou-he-ta* groſſit ſon armée de tous ſes anciens ſoldats, qui n'avoient point encore pris parti ailleurs, & ſe trouva en peu de tems à la tête de plus de cent mille hommes, avec leſquels il porta ſes ravages juſques dans le *Chan-tong*. D'un autre côté les *Tou-kiué*, au nombre de cent cinquante mille hommes de cavalerie, ayant à leur tête leur Roi *Kie-li*, entrerent dans le *Chan-ſi*, & y commirent toutes ſortes d'hoſtilités. La nouvelle de ces nouveaux troubles alarma ſur-tout le Prince héritier *Ly-kien-tcheng*, & *Ly-yuen* ſon frere. Ils craignirent que ce ne fût encore une nouvelle occaſion

de triomphe pour *Ly-ché-min*. Ils prirent le parti de supplier l'Empereur qu'il eût à leur promettre d'aller terminer eux-mêmes cette guerre. Ils l'obtinrent, à condition que *Ly-ché-min*, qui avoit inspection sur tout le militaire, y consentiroit de bonne grace, & ne traverseroit pas leur dessein. Les deux Princes en parlerent à *Ly-ché-min*, & lui dirent : *L'Empereur nous a nommés pour aller exterminer* Lieou-he-ta, *& les* Tou-kiué. *Vous connoissez mieux que personne le fort & le foible de nos troupes, ayez la bonté d'en choisir sur lesquelles nous puissions compter. Nous nous flattons que vous choisirez pour nous comme vous feriez pour vous-même si vous etiez chargé de cette importante & difficile commission.*

Je souhaite de tout mon cœur que vous réussissiez, leur répondit Ly-ché-min, *du moins ce ne sera pas la faute de l'armée que je formerai pour vous. Je vous donnerai l'élite de nos Guerriers; j'aurai soin que les provisions soient abondantes. Je ne crains qu'une chose; c'est que votre santé ne s'altere, vous n'êtes point faits à la fatigue, & l'air que l'on respire dans un Camp est tout différent que celui qu'on respire à la Cour. En tout cas, je serai toujours prêt à vous aller remplacer.*

Les mesures des Princes etoient déja prises; tout etoit concerté entr'eux. Toutes leurs créatures etoient en mouvement. L'Empereur leur avoit ouvert ses coffres. Ils y prirent des sommes immenses, dont ils firent passer d'abord une partie chez les *Tou-kiué*, pour les engager à se retirer. Ils se mirent en même tems en chemin pour aller combattre *Lieou-he-ta*. *Kié-ly*, Roi des *Tou-kiué*, déja enrichi du pillage qu'il avoit fait dans le *Chan-si*, reçut les nouvelles richesses qu'on lui offrit & se retira. *Lieou-he-ta*, dont l'armée n'etoit composée que de Tartares, qui ne prenoient qu'un intérêt médiocre à son entreprise, & de Chinois qui ne s'etoient attachés à lui que par haine contre les *Tang*, se trouva réduit à n'oser rien tenter de décisif. Si les Princes craignoient

de leur côté, il ne craignoit pas moins du sien; il mettoit tous ses soins à empêcher les désertions qui devenoient de jour en jour plus fréquentes. *Ly-kien-tcheng* s'avisa enfin d'un expédient qui lui réussit. Ayant fait quelques prisonniers, il les combla de caresses, & leur promit les plus grandes récompenses s'ils exécutoient le projet qu'il avoit conçu. *Retournez, leur* dit-il, *au camp de* Lieou-he-ta, *comme si vous aviez trompé la vigilance de vos gardes; dites à tous vos camarades que je leur prépare le sort le plus heureux, s'ils viennent de leur plein consentement se donner à moi.* Cette ruse eut tout le succès qu'on pouvoit en espérer. Les soldats de *Lieou-he-ta* déserterent par troupes. Ce Chef malheureux se voyant presque abandonné, voulut se sauver encore chez les Tartares. Mais les Officiers & Soldats qui l'accompagnoient dans sa fuite, se saisirent de lui, & le menerent comme ils auroient fait un criminel, jusque sous la tente du Prince de *Ly-kien-tcheng*.

Ce Prince assembla son Conseil de Guerre. *Lieou-he-ta* fut condamné à perdre la vie comme traître, & *Ly-kien-tcheng* envoya sa tête à *Tchang-ngan*, pour y servir de preuve de sa victoire. Il s'y rendit lui-même, moins pour jouir des honneurs du triomphe, que pour se comparer à *Ly-ché-min*, & recevoir en sa présence, de l'Empereur lui-même, toutes les louanges dont il se croyoit digne. *Ly-ché-min* etoit trop sage pour avoir ces vils sentimens qu'inspire la jalousie. Il prit part à la joie publique.

Dans le courant de la seconde Lune de la sixieme année de son regne, l'Empereur *Kao-tsou* fit une perte, à laquelle il fut très-sensible. Sa fille *Ly-ché*, qu'il avoit donnée pour epouse au Général *Tsai-chao*, & qui etoit venue à son secours, à la tête de dix mille hommes, dans les commencemens de la révolution, mourut à *Tchang-ngan*. L'Empereur voulut qu'on lui rendît les mêmes honneurs funebres qu'aux fameux Guer-

riers. Il ordonna que des corps de troupes accompagneroient le convoi, & qu'outre les inſtrumens ordinaires de la muſique en uſage dans ces ſortes d'occaſions, on emploieroit encore les tambours, les tymbales & les autres inſtrumens de guerre.

Le Tribunal des Rits crut devoir faire à ce ſujet ſes repréſentations. *Il eſt contre le cérémonial,* dirent-ils à l'Empereur dans la ſupplique qu'ils lui préſenterent, *que l'appareil militaire & les inſtrumens de guerre ſoient employés dans les convois funebres, quand il s'agit d'une femme; & depuis l'antiquité la plus reculée juſqu'à ce jour, il eſt inoui qu'un pareil Rit ſe ſoit jamais pratiqué.*

On commencera par ma fille, répondit l'Empereur, *elle mérite cette diſtinction. A la tête des troupes qu'elle leva elle-même, elle m'a aidé à monter ſur le Trône. Elle ne doit pas être confondûe avec les femmes ordinaires. Qu'on exécute à la lettre ce que j'ai ordonné.* Cette fermeté du Prince déconcerta les graves Magiſtrats. Ils ſavoient déja par leur propre expérience que l'Empereur, tout bon qu'il étoit, n'adhéroit aux repréſentations que lorſqu'elles etoient fondées ſur le bien public. Mais quand elles n'avoient pour objet que des choſes indifférentes ou de peu d'importance, il écoutoit avec bonté ce qu'on lui diſoit; & il s'en tenoit à ce qu'il avoit réſolu.

Un ou deux ans auparavant, un etranger Tartare, *Hou* de nation, très-habile Danſeur, ſe préſenta à la Cour. L'Empereur le vit danſer, en fut très-content, & le mit au nombre de ceux qui pouvoient paroître à la Cour. Les Princes n'en furent point choqués; les Grands ne ſe crurent pas déshonorés de voir chaque jour parmi eux un homme de cette eſpece. Cependant pour que cet homme pût paroître avec plus de décence, l'Empereur lui donna le grade de Mandarin du cinquieme ordre, avec titre de Préſident ſecond d'un des grands Tribunaux.

Auſſi-tôt que *Ly-kang*, qui etoit alors premier Préſident du Tribunal des Rits, en eut connoiſſance, il vint au Palais & dit à l'Empereur : *Grand Prince, on n'a point vu chez nos anciens que ces hommes qui ſont faits pour amuſer & divertir les autres, fuſſent mis de pair avec les Lettrés & les Sages qui ſont faits pour inſtruire & pour gouverner. C'eſt ſous le regne de votre Majeſté, que cela arrive pour la premiere fois. Nous avons appris avec un etonnement qui eſt au-deſſus de toutes expreſſions, qu'un vil Danſeur venoit d'être aſſocié au corps illuſtre des Mandarins de l'Empire. Sera-ce en cela Grand Prince, que vos deſcendans doivent vous imiter? Sera-ce pour cela, que la poſtérité vous donnera des éloges? Votre Trône n'eſt pas encore entiérement affermi; votre légiſlation n'a point encore reçu ſa derniere forme; les herbes ſauvages couvrent encore ces campagnes que les longues guerres ont changées en déſerts.*

C'eſt aux Guerriers, qui ſoutiennent & défendent votre Trône; c'eſt aux Sages & aux Lettrés qui éclairent votre Gouvernement & vous aident à en ſoutenir le poids, c'eſt à ces hommes laborieux qui défrichent les terres incultes & les font valoir, que vous devez donner des récompenſes. Prodiguez-leur vos dons; elevez-les aux honneurs; alors on vous propoſera pour modele aux Princes de votre famille qui regneront après vous; & l'Hiſtoire en plaçant votre nom à côté des noms illuſtres des fondateurs des autres dynaſties, vous fera rendre par la poſtérité le même tribut d'éloges qu'à eux. Je ſupplie votre Majeſté par l'intérêt que je prends à la gloire de ſon regne, de faire biffer du tableau des Mandarins de l'Empire, le nom du Danſeur Ngan-tché-nou, *qu'on y a inſcrit par ſes ordres.*

L'Empereur l'écouta, & lui répondit en ces termes :

Je ne crois pas que les Guerriers, les Sages & les Lettrés, aient à ſe plaindre de moi. S'il ſe trouve quelqu'un parmi eux

qui

qui ait eté oublié dans la distribution des graces, il n'a qu'à se produire, je réparerai ma faute avec plaisir, & il sera abondamment dédommagé d'un oubli, qui de ma part a eté tout-à-fait involontaire. Pour ce qui est de Ngan-tché-mou, *il restera Mandarin puisque je l'ai fait tel. Je ne reviens jamais sur mes bienfaits. Cet exemple ne sera point contagieux. Les hommes d'un talent extraordinaire en ce genre, comme en tout autre, sont trop rares, pour qu'on soit si délicat sur le choix des récompenses; & il n'est point à craindre d'avilir le Mandarinat en les y incorporant. Je compte sur la fidélité de l'Histoire & sur l'equité de nos descendans. Qu'on soit aussi tranquille sur ce qu'ils diront, que je le suis moi-même, & qu'on n'insiste plus à vouloir me faire rétracter mes dons. On y perdroit son tems & l'on se rendroit coupable de désobéissance.*

L'Histoire a rapporté le fait tel qu'il est; mais la postérité ne l'a pas jugé aussi favorablement que *Kao-tsou* l'espéroit. On le lui a reproché avec presque autant d'amertume, que celui d'avoir fait construire le premier Temple en l'honneur de *Lao-tsee.*

L'Empire se trouvoit enfin réuni sous la domination d'un seul & même maître. *Kao-tsou* avoit réglé ce qui concernoit les monnoies, il avoit déterminé leur empreinte & fixé leur poids. C'etoit, comme auparavant, des pieces de cuivre, de figure ronde, avec un trou quarré au milieu. Elles portoient d'un côté les deux caracteres *Toung-pao*, c'est-à-dire, *prix en cuivre*, & de l'autre les deux caracteres *Ou-té*, qui sont le nom que l'Empereur avoit donné à son regne. La plupart des abus, introduits par la licence des guerres, avoient eté supprimés; les Loix avoient repris leur ancienne vigueur; tout sembloit annoncer une paix durable, lorsqu'on apprit que les Tartares, contre la foi des traités, recommençoient leurs excursions.

Kié-ly, Roi des *Tou-kiué*, & *Tou-ly*, Roi des *Ko-ko-nor*, ſe liguerent & vinrent ravager les frontieres du *Chen-ſi*, du *Pé-tché-ly* & du *Chan-tong*. L'Empereur etoit alors occupé tout entier du ſoin de faire fleurir les Lettres. Il admettoit les gens de Lettres dans ſa familiarité la plus intime, & ecoutoit toujours avec plaiſir les avis qu'ils ſe hazardoient quelquefois de lui donner. Quelques-uns de ces Lettrés, qui n'aimoient point le ſéjour de *Tchang-ngan*, crurent l'occaſion favorable pour propoſer à l'Empereur de tranſporter ailleurs ſa Cour. Ils lui repréſenterent qu'une des principales raiſons qui portoient les Tartares à renouveller ſi ſouvent leurs attaques, etoit l'eſpérance de pouvoir un jour enlever les tréſors de la capitale, qu'ils croyoient être immenſes. Ils ajouterent qu'un moyen facile de les fixer chez eux, etoit d'abandonner *Tchang-ngan*, & d'aller etablir la Cour dans quelque ville du centre de l'Empire. *Alors*, conclurent-ils, *ſe voyant hors d'eſpoir de s'enrichir de nos dépouilles, il eſt à croire qu'ils ne viendront plus nous inquiéter.*

L'Empereur fut preſque perſuadé ; mais *Ly-ché-min* s'y oppoſa de toutes ſes forces, & préſenta un placet qu'il eut ſoin de répandre dans le public, pour mettre tout le monde de ſon côté : *Ç'a eté de tout tems*, dit-il, *que l'Empire a eu à ſouffrir de la part de ſes voiſins. Quelque part qu'ait eté le ſéjour de la Cour, les Tartares ont toujours infeſté les frontieres. Quoi ! votre Majeſté, qui s'eſt elevée ſur le trône avec la majeſté du Dragon ; qui a ſoumis l'un après l'autre, tant & de ſi puiſſans ennemis ; qui a dompté plus d'une fois ces mêmes Tartares qui viennent encore aujourd'hui provoquer ſon courroux, votre Majeſté, dont les nombreuſes troupes ne demandent qu'à donner de nouvelles preuves de leur valeur, voudroit donner à entendre à ces Barbares qu'elle craint leur courage, en changeant honteuſement de demeure, & fuyant, pour ainſi dire, devant*

eux, quelle tache une telle conduite n'imprimeroit-elle pas à la gloire de votre regne ?

Ho-kiu-ping, *Général d'armée ſous les* Han, *s'engageoit à eteindre les* Hioung-nou, *pourvu qu'on lui donnât des troupes qu'il pût mener contr'eux. Moi, votre fils, je m'engage à eteindre les* Tou-kiué, *ou tout au moins à les mettre hors d'etat de pouvoir nous nuire de long-tems : ordonnez, & je pars. Si dans peu d'années je n'amene ici leur Roi enchaîné, j'attends de votre Majeſté mon arrêt de mort ſans murmurer. Elle pourra faire alors ce qu'on lui ſuggere de faire aujourd'hui. Vous connoiſſez ma fidélité & mon zèle, je n'ajoute rien de plus.*

L'Empereur lut ce placet avec attention. Il n'y trouva rien qui ne fût conforme à ce qu'il penſoit lui-même ; mais les ſoupçons que les Princes ſes autres fils, de concert avec les Dames du Palais, lui avoient fait naître ſur le compte de *Ly-ché-min*, le tenoient en ſuſpens. Il n'oſoit lui confier le commandement d'armée, parce qu'on ne ceſſoit de lui dire qu'il n'y avoit plus qu'un reſte de reſpect pour ſa perſonne qui le retînt encore à l'extérieur, & que lorſqu'une fois il ſeroit hors de la Cour, à la tête des troupes, dont il etoit l'idole, il ſeroit en etat de tout entreprendre, & donneroit la loi. Quoique *Kao-tſou* ne crût pas tout cela, il lui etoit reſté dans l'eſprit une certaine défiance qui l'empêchoit de ſuivre ſon inclination.

Cependant comme le mal etoit preſſant, il falloit un remede prompt, & il n'y en avoit point d'autres que d'envoyer *Ly-ché-min* à la tête d'une armée. L'Empereur s'y détermina ; mais au lieu d'une armée, il voulut qu'il y en eût deux, l'une commandée par *Ly-ché-min*, & l'autre par *Ly-yuen-ki*. Il crut par-là prévenir tous les inconvéniens. Les deux armées arrivent ſur les frontieres. Après avoir reconnu les ennemis, *Ly-ché-min* vouloit aller à eux : *Nous leur préſenterons la bataille*, dit-il à ſon frere ; *s'ils l'acceptent ils ſont perdus. Je connois la*

dispofition des lieux ; nous avons pour nous tout l'avantage, profitons d'une occafion qui ne fe préfentera peut-être pas de fi-tôt. Je ne faurois confentir à ce que vous propofez, lui répondit Ly-yuen-ki. *Les ennemis font en beaucoup plus grand nombre que nous, ce feroit témérité que de les attaquer ; nous rifquerions notre gloire & celle de l'Empire. Contentons-nous de les obferver & d'empêcher leurs progrès dans nos terres. Je m'en tiens là, & mon parti eft pris. Lâche*, repliqua Ly-ché-min, *puifque vous craignez, pourquoi êtes-vous venu jufqu'ici ? Retournez, fi vous le voulez jufqu'à* Tchang-ngan, *renouez vos intrigues avec les femmes du Palais. Je ferai bien la guerre fans vous.*

Ly-yuen-ki perfifta dans fa réfolution, & alla fe retrancher à quelques lieues de là : pour *Ly-ché-min* il fit paffer la riviere à fon armée, afin de s'approcher des ennemis.

Les deux Rois Tartares commandoient chacun à part ceux de leur nation. *To-ly* etoit campé à quelque diftance de *Kié-ly*, bien réfolu de demeurer fimple fpectateur, fuppofé qu'on en vînt à une bataille, parce qu'il s'etoit engagé fous ferment de n'employer jamais fes armes contre *Ly-ché-min*, dont il avoit reçu les fervices les plus fignalés, dans une occafion où il alloit être perdu fans reffource. *Ly-ché-min* lui en fit rappeller le fouvenir par un Officier qu'il lui envoya. Ce même Officier avoit ordre de l'avertir auffi de fa part, qu'auffi-tôt qu'il trouveroit les circonftances favorables, fon intention etoit d'attaquer *Kié-ly*.

To-ly renvoya l'Officier avec ce peu de paroles : *Dites à votre maître que je ne ferai jamais parjure. Il n'a qu'à faire ce qu'il projette, qu'il foit affuré que je refterai tranquille ici dans mon camp.* Cette promeffe raffura *Ly-ché-min.* Il n'attendoit plus que le moment de fe battre. Ce moment arriva ; & ce qu'il y a de fingulier, ce fut dans une circonftance plus propre à féparer des combattans qu'à infpirer l'ardeur du combat.

Une pluie abondante inonda la terre : *Camarades* , dit *Ly-ché-min* à ses soldats, *c'est à présent qu'il faut donner des preuves de ce que nous savons faire. Toute la campagne semble n'être plus qu'une mer ; il pleut encore, la nuit va tomber & sera des plus obscures, il faut marcher. Les* Tou-kiué *ne sont à craindre que quand ils peuvent tirer une fleche, ou lancer un trait. Leurs arcs relâchés par l'humidité sont à présent sans force. Allons à eux le sabre & la pique à la main, nous les enfoncerons avant qu'ils se soient mis en etat de défense.*

Un Général qui a l'affection & l'estime de ses Soldats, est toujours sûr d'être obéi. L'on se met en marche, & dès que le jour paroît, ils attaquent le camp ennemi, le forcent, font un carnage affreux ; & seroient allés jusqu'à la tente de *Kié-ly*, si des fossés profonds ne les avoient arrêtés.

Kié-ly epouvanté, fit proposer, le jour même, une treve à *Ly-ché-min.* On convint que tout acte d'hostilité cesseroit de part & d'autre jusqu'à la conclusion de la paix, dont l'Empereur dresseroit lui-même les articles ; & qu'en attendant, les *Ko-ko-nor* & les *Tou-kiué* se retireroient dans leur pays ; ce qui fut exécuté. *Ly-ché-min* retourna lui-même à *Tchang-ngan*, où il fut reçu avec tous les honneurs qu'il méritoit.

Ce nouveau succès acheva de le perdre dans l'esprit de ses freres. Ils conclurent entr'eux qu'il falloit s'en défaire. L'occasion leur parut favorable. Le Prince heritier, sous prétexte de se réjouir avec lui de sa victoire, lui donna un repas, & fit mettre du poison dans son vin.

A peine fut-on sorti de table, que *Ly-ché-min* sentit de la douleur. Son fidele ami *Yu-tche-king-té*, qui ne le quittoit plus depuis qu'il s'etoit donné à lui, soupçonna la cause du mal. Il eut recours aux remedes ; & le malade dont le tempérament etoit des plus robustes, fut guéri en peu de jours. Les Princes, se voyant frustrés de leur espérance, eurent recours

à un autre expédient, ce fut de le faire assassiner; ils eurent la mal-adresse de le proposer à *Yu-tché-king-té*, qui rejetta avec horreur cette proposition, & qui, non content d'en avertir *Ly-ché-min*, en porta ses plaintes à l'Empereur lui-même. Mais les Princes toujours unis d'intérêts avec la plupart des Dames du Palais, trouverent le moyen de faire passer cette accusation comme une calomnie inventée par *Ly-ché-min* lui-même pour les perdre. *Kao-tsou* voyoit avec chagrin cette désunion entre ses enfans. Il crut les mettre tous d'accord en eloignant *Ly-ché-min*. Il le prit en particulier, & lui dit : *Je sais, mon fils, que c'est à vous que je suis redevable de l'Empire. Je voulois vous désigner mon Successeur, vous ne l'avez pas voulu. J'ai nommé votre frere aîné, il y a déjà du tems;* convien-droit-il de défaire ce que j'ai fait de votre consentement & à votre instigation? Quand je le voudrois, vous ne le voudriez pas vous-même. Cependant vos freres se défient de vous; ils vous craignent, & conséquemment leur conduite à votre egard n'est pas ce qu'elle devroit être. Je pense à vous faire un apanage qui puisse vous mettre à l'abri de tout ce que *Ly-kien-tcheng* oseroit entreprendre contre vous après ma mort, & qui vous rende son egal. *Lo-yang* a eté autrefois la Capitale de l'Empire. Je vous la donne avec toutes ses dépendances, allez-y fixer votre cour ; & prenez-y le titre d'Empereur, si vous le jugez à propos.

A ces mots, *Ly-ché-min* se jetta aux pieds de son pere, & lui dit la larme à l'œil : *Je suis bien malheureux de n'avoir pas pu vous convaincre de mon attachement à votre personne, de mon zele pour la gloire de votre regne, de ma déférence à toutes vos volontés, & de la passion que j'ai toujours eue d'assurer le Trône à vos descendans. Ce seroit dès-à-présent travailler à le renverser, que de donner deux maîtres à l'Empire. Que mon frere regne ; qu'il regne seul. Dussé-je être la victime de son*

injustice ou de sa haine; quand une fois il sera le maître, je lui obéirai jusqu'à la mort. Peut-être qu'avec le tems je pourrai gagner son amitié. Non, je ne saurois accepter l'apanage que vous m'offrez.

Ce refus de *Ly-ché-min* fut appuyé par les brigues sourdes du Prince héritier, qui crut avoir tout à craindre de sa part, s'il devenoit une fois Souverain. Il pensa plus que jamais aux moyens de le faire périr. Le poison & la perfidie ne lui avoient point réussi; il prit le parti d'en venir à la force ouverte. Le jour que *Kao-tsou* avoit fixé pour tâcher d'accorder ses enfans, fut celui que le Prince héritier & *Ly-yuen-ki* son frere, choisirent pour exécuter leur projet. Ils s'armerent de toutes pieces, armerent leurs gens & les distribuerent aux environs de la principale porte du Palais par où *Ly-ché-min* devoit passer. *C'est moi*, dit le Prince héritier à sa troupe, *qui décocherai le premier trait; vous acheverez le reste.*

Ly-ché-min fut averti par *Yu-tché-king-tê* de ce qui se tramoit contre ses jours. *Ils veulent se battre*, dit-il à Yu-tché-king-tê, *il seroit honteux pour nous de reculer. Armons-nous aussi. Nous avons affaire à des lâches; ils ne tiendront pas devant nous. Jusqu'à présent j'ai travaillé pour la grandeur de notre maison, & ils ne cherchent qu'à la détruire. J'ai fait ce que j'ai pu pour gagner l'amitié de mes freres, & ils n'ont jamais cessé de me haïr. Ils ont voulu m'empoisonner; ils ont tenté de me faire assassiner; ils ont employé les plus noires calomnies pour me faire condamner à mort par mon pere; & aujourd'hui ils veulent tremper leurs mains dans mon sang. Je ne puis pas me refuser à une juste défense. Avertissez quelques-uns de ces braves Capitaines de venir vaincre encore dans ce nouveau genre de combat.*

J'ai pourvu à tout, répondit Yu-tche-king-tê; *instruit du dessein des Princes, & craignant que malgré les avis réitérés qu'on vous en avoit donnés à vous-même, vous ne persistassiez*

à vouloir ne vous rendre au Palais qu'avec votre ſuite ordinaire, Tchang-ſun-ou-ki, Kao-che-lien *& moi*, *nous avons apoſté nos gens où il convient. Ils feront leur devoir au premier ſignal.*

Ly-ché-min endoſſa la cuiraſſe, mit ſon caſque, prit ſon carquois & ſes fleches & ſortit. D'auſſi loin que le Prince héritier l'apperçut, il lui décoche une fleche qui ne fit que l'effleurer. A l'inſtant *Ly-ché-min* lui en lance une qui l'etendit par terre. Un de ſes Officiers & *Yu-tche-king-tê* en firent autant au Prince *Ly-yuen-ki.* Les Soldats mis en embuſcade parurent tout-à-coup, & perſonne n'oſa plus remuer. Cependant comme la populace commençoit à s'attrouper, *Ly-ché-min* ôta ſon caſque pour ſe faire reconnoître, & leur dit : *Mes enfans, ne craignez rien pour moi, ceux qui vouloient m'aſſaſſiner ſont morts.* Alors *Yu-tche-king-tê* coupa la tête aux deux Princes, & les montra au peuple, qui loin de donner la moindre marque de compaſſion, fit eclater ſa joie par des cris à la gloire de *Ly-ché-min*, qu'il appelloit le héros de la nation, ſon protecteur, ſon défenſeur & ſon pere. Ce Prince le remercia de ſon affection, & ordonna que chacun eût à ſe retirer chez ſoi. Se tournant enſuite vers *Yu-tche-king-tê*, il lui dit : *Allez, tout armé que vous êtes, vous jetter aux pieds de l'Empereur mon pere ; racontez-lui ce qui vient de ſe paſſer ; & dites-lui que j'attends reſpectueuſement ſes ordres à la porte du Palais.*

Yu-tché-king-tê aborda l'Empereur, qui tout ſurpris de le voir dans cet equipage, lui en demanda bruſquement la raiſon. *C'eſt de la part de* Ly-ché-min *votre fils*, lui répondit *Yu-tché-king-tê, que j'oſe me préſenter ainſi devant votre Majeſté.* Le Prince héritier, & *Ly-yuen-ki* ſon frere, avoient excité dans la ville une eſpece de ſédition. *Ly-ché-min* & moi avons auſſi-tôt accouru pour l'appaiſer ; tout eſt à préſent dans la plus grande tranquillité ; mais les deux Princes, auteurs de tous ces troubles, ont eté tués par nos Soldats. *Ly-ché-min* m'envoie ici

pour

pour vous l'annoncer. Il attend avec respect les ordres de votre Majesté.

L'Empereur poussa un profond soupir, & laissa couler quelques larmes. *Voilà*, dit-il d'une voix entrecoupée de sanglots, *voilà les funestes dissentions de mes enfans terminées par la mort de deux d'entr'eux... Qu'on s'informe exactement de toute cette affaire, & qu'on m'en rende compte.* Un des grands de sa suite nommé *Siao-yu*, prenant la parole, lui dit: *Seigneur, il n'y a plus d'informations à faire. Vos deux fils morts sont coupables. De quelque maniere que la chose se soit passée*, Ly-ché-min *est innocent. C'est lui qui a rangé tout l'Empire sous votre puissance, qui lui a rendu son ancienne splendeur, qui l'a fait briller d'un nouvel eclat. Il n'est aucun de vos sujets qui ne le sache, comme il n'en est aucun qui ne l'aime & ne l'estime jusqu'à lui sacrifier ses plus chers intérêts.* Ly-kien-tchang & Ly-yuen-ki *n'ont par devers eux aucune belle action. Leur fierté les faisoit haïr; leur jalousie envers un frere, dont tout l'univers connoit les belles qualités, les a portés à vouloir le faire périr: ils se sont précipités eux-mêmes dans l'abyme qui les a engloutis. Il ne vous reste plus qu'à nommer* Ly-ché-min *pour votre Prince héritier, si vous voulez conserver l'Empire dans votre famille.*

C'est ce que j'ai voulu faire plus d'une fois, répondit l'Empereur; *mais* Ly-ché-min *s'y est toujours opposé. Qu'il vienne, je veux l'entendre lui-même. Je ferai après tout ce qu'il convient que je fasse.*

On alla chercher le Prince, & pendant tout le tems qui s'ecoula jusqu'à ce qu'il se fût rendu, *Siao-yu* & *Tchen-chou-ta* ne cesserent de faire l'eloge de ses belles qualités qu'ils mettoient en opposition avec les vices dont ses freres s'etoient souillés, & qui n'etoient, dirent-ils à l'Empereur, ignorés de personne. Ils insisterent en particulier sur leurs liaisons criminelles avec les femmes du Palais, avec les propres femmes

de leur pere. Liaifons que *Fou-y*, l'homme le plus integre de l'Empire, n'avoit pas craint de dévoiler à Sa Majefté, dans un placet qu'il lui avoit préfenté : *Vos deux indignes fils*, conclurent-ils en finiffant, *ne fe fuffent-ils rendus coupables que de ce dernier crime, ne méritoient pas qu'on les laiffât vivre; en les mettant à mort on n'a fait que prévenir le moment où vous vous feriez vu forcé à en venir vous-même à cette jufte févérité.*

L'Empereur n'etoit que trop convaincu de ce qu'on lui difoit; mais n'ayant pas eu la force de remédier à des défordres dont il gémiffoit fecrétement, il avoit toujours tâché de fe les diffimuler. La mort des deux Princes mit fin à toutes fes perplexités, & fon ancienne affection pour *Ly-ché-min* reprit tous fes droits dans fon cœur. Dès qu'il le vit à fes pieds, dans la pofture d'un criminel qui femble demander grace, il ne put retenir fes larmes. Il le releva, l'embraffa tendrement, & l'affura que loin de le croire coupable, il etoit perfuadé qu'il n'avoit fait que fe défendre contre des affaffins qui en vouloient depuis long-tems à fa vie, & qui etoient fur le point de la lui arracher, s'ils n'avoient eté prévenus.

Après cette attendriffante fcène, l'Empereur renvoya fon fils, & affembla tout de fuite fon Confeil. Il propofa l'election *d'un Prince héritier*, demanda à chacun fon avis. Il n'y eut pas deux voix. Tout le monde s'accorda à dire que *Ly-ché-min* etoit feul digne de cet honneur, parce que c'etoit lui à qui l'Empire etoit redevable, après Sa Majefté, de l'etat floriffant où il etoit alors, & que d'ailleurs il avoit toutes les qualités néceffaires pour bien gouverner. *Kao-tfou* fit le choix qui devenoit néceffaire dans les circonftances, & qu'il avoit déjà fait dans fon cœur bien des années auparavant. Il fit proclamer *Ly-ché-min* fucceffeur au Trône, accorda à cette occafion une amniftie générale, & révoqua l'ordre qu'on lui avoit arraché pour la fuppreffion de plus de cent mille Bonzes qui devoient rentrer dans le fiecle.

On reconnut alors, mieux qu'on ne l'avoit encore fait, combien *Ly-ché-min* etoit aimé du peuple, combien il etoit cher à tous les ordres de l'Etat. Ce ne furent pendant plusieurs jours que festins & réjouissances publiques. On faisoit des vœux pour la santé du nouveau *Prince héritier*, on lui souhaitoit la plus longue vie, & tous les genres de prospérité. Charmé de ces démonstrations, l'Empereur en prit occasion de se décharger sur son fils de tout le poids du gouvernement. Il publia un Edit dans lequel, après avoir fait l'eloge de ses vertus, après avoir rappellé ses belles actions, ses victoires, il conclut que puisque *Ly-ché-min*, nommé déja *Prince héritier*, devoit régner un jour, il croyoit ne pouvoir rien faire de plus propre à assurer le bonheur de ses sujets, à etendre la gloire de l'Empire, rien qui fût plus conforme aux vœux de la nation, que de le faire asseoir, dès-à-présent, sur un Trône qu'il avoit elevé de ses propres mains. Cet Edit fut reçu avec un applaudissement général. Il n'y eut que *Ly-ché-min* qui fit ses efforts pour en empêcher l'exécution. Il se jetta aux genoux de son pere, le supplia avec larmes de garder jusqu'à sa mort les rênes du gouvernement: mais les prieres furent inutiles. L'Empereur voulut être obéi. *Ly-ché-min* accepta enfin le jour *Kia-tsée*, de la huitieme Lune de la neuvieme année du regne de *Ou-té*, c'est-à-dire le quatrieme Août de l'année 626 de l'Ere chrétienne. *Kao-tsou* prit le titre de *Tay-chang-hoang-ty*, comme qui diroit *Empereur au-dessus de l'Empereur régnant*, & se retira dans un Palais particulier, où il passa le reste de ses jours loin des affaires; mais dans la jouissance de tous les honneurs & des plaisirs tranquilles, sans que son fils lui ait donné jamais la moindre occasion de se repentir de la démarche qu'il avoit faite. Il mourut le jour *Kang-tsée* de la cinquieme Lune de la neuvieme année de *Tchen-koan*, la soixante-onzieme de son âge, c'est-à-dire le 25 Juin de

l'année 635 de l'Ere chrétienne, neuf ans après son abdication. Son corps fut déposé à *Hien-ling*.

REMARQUES.

Si dans ce que je viens de dire, je me suis plus etendu sur ce qui regarde *Ly-ché-min* que sur *Kao-tsou* lui-même, c'est que *Ly-ché-min* a fait de plus grandes choses, & que c'est lui qui est proprement le fondateur de la dynastie des *Tang*. Si je n'eusse parlé que de son pere, je me serois vu contraint à des redites.

C'est sous le regne de *Ly-ché-min*, appellé dans l'Histoire *Tang-tay-tsoung*, que la Religion chrétienne pénétra en Chine, & y fut prêchée par *Olopen* & ses compagnons. On n'en trouve, il est vrai, aucune trace dans l'Histoire, quoiqu'il soit dit dans le monument, trouvé dans le *Chen-si*, que *Tay-tsoung* envoya au-devant d'*Olopen* & de ses compagnons, qui apportoient les vrais Livres saints.

On peut apporter plusieurs raisons pour expliquer ce silence de l'Histoire. La premiere est que *Tay-tsoung* voulut qu'on ne conservât de ses Ordonnances, Edits, &c., que ce qui pouvoit être utile à ses sujets & à la postérité. Or, comme il est aisé de s'en convaincre en lisant l'Histoire de ce Prince, les Lettrés d'alors, extrêmement attachés à l'ancienne doctrine du pays, & ne voyant qu'avec regret les doctrines etrangeres s'etablir dans l'Empire, firent tous leurs efforts pour en arrêter les progrès. Ils confondoient la Religion chrétienne, par cela seul qu'elle etoit etrangere, avec la Religion que les Bonzes publioient ; & loin de s'imaginer qu'elle fût utile, ils la regardoient comme funeste, en ce qu'elle tendoit à renverser des usages reçus de pere en fils depuis un tems immémorial. Dans cette persuasion, ils n'eurent garde d'insérer dans le recueil qu'ils firent des principaux Edits du Prince, celui qui autorisoit la Religion enseignée par *Olopen* & ses compagnons.

Cependant malgré ce silence de l'Histoire, silence qui n'est qu'apparent, comme l'a prouvé M. de Guignes dans le savant Mémoire qui est à la fin du trentieme texte de l'Académie des Belles-Lettres, on ne sauroit douter que le grand *Tay-tsoung* n'ait eté favorable à la Religion chrétienne, dont il permit l'exercice dans la capitale de son Empire ; on peut même conjecturer que l'Impératrice son epouse la pratiquoit secrétement dans l'enceinte de son Palais. Les vertus de cette illustre Princesse, ce qu'elle dit à son fils lorsqu'elle etoit sur le point de mourir, & un assemblage de circonstances dont j'aurai peut-être lieu de parler, fourniront quelques lumieres sur ce point, qui n'est pas d'une petite importance.

RAR
THE
-IBA
ANCE
THE
TIC

TANG-TAY-TSONG, *Empereur, l'an de J.C. 626.*

L V.

TANG-TAY-TSOUNG, Empereur.

Un Souverain auquel l'Hiſtoire accorde l'aſſemblage de toutes les vertus civiles & militaires, de toutes les belles qualités de l'eſprit & du cœur, & d'une conduite conſtamment ſoutenue dans l'exercice de ces qualités & de ces vertus, auquel elle ne reproche pour tout défaut qu'une indifférence un peu trop grande pour les cérémonies & la muſique : c'eſt, ſans contredit, un Prince accompli. Tel fut *Tay-tſoung*, le ſecond fils de *Li-yuen*, fondateur de la dynaſtie. des *Tang*, dont on a déjà crayonné le Portrait ci-deſſus, ſous le nom de *Ly-ché-min.*

A une figure des plus aimables, *Ly-ché-min* joignit un eſprit ſupérieur & une ſageſſe peu commune. Il ſe rendit habile dans la Littérature, & pouvoit ſans ſecours expliquer tous les *King.* Il eût pu être Orateur & Poëte; mais il ſentit de bonne heure que ſa naiſſance l'appelloit à un autre genre de gloire. Dès qu'il fut aſſez fort pour ſoutenir le poids des armes, il apprit à s'en ſervir, & n'oublia rien pour ſe rendre habile dans l'art militaire. Les premiers ſuccès lui firent concevoir le projet hardi de placer un jour ſon pere ſur le trône des *Soui*, qu'une foule de petits tyrans eſſayoient de ſe partager entr'eux. On a vu, ſous le Portrait de *Kao-tſou*, la maniere dont *Ly-ché-min* s'y prit pour réuſſir dans cette entrepriſe. On l'a vu citoyen, guerrier, politique ; il reſte à le montrer comme Souverain.

Ce fut le 4 d'Août de l'an 626, qu'il prit poſſeſſion du Trône. Les Chinois comptoient alors la huitieme Lune de la neuvieme année de *Ou-té.* Le reſte de cette année eſt cenſé être encore du regne de *Kao-tſou.*

Le nouvel Empereur avoit l'eſtime générale de la nation. Il avoit gagné l'affection des gens de Lettres, il avoit le cœur

de tous ses sujets. Sa réputation, tant au dehors qu'au dedans, etoit, ce semble, parvenue au plus haut point. Il ne s'agissoit plus pour lui, aux yeux du vulgaire, que de ne pas descendre. *Tay-tsoung* n'en jugea pas ainsi. Il connoissoit dans son Empire une sorte d'hommes, aux yeux desquels les plus brillantes qualités disparoissoient, si la conduite n'etoit exactement calquée sur le modèle de *Yao-chun*, *Tcheng-tang*, & autres personnages de la vénérable antiquité. Ce fut pour se rendre agréable à ces zélateurs des anciens rits, qu'il entreprit la réforme de son Palais.

Il s'etoit glissé, depuis bien des siecles, d'etranges abus au sujet des femmes. Outre celle qui etoit décorée du titre d'Impératrice, le cérémonial (dit le *Lý-ki*) accordoit à un Empereur trois Reines ou concubines du premier ordre, neuf du second ordre, vingt-sept du troisieme, & quatre-vingt-une du quatrieme. Il falloit à l'Impératrice & à toutes ses concubines titrées, des personnes du même sexe pour les servir, & le nombre que chacune d'entr'elles pouvoit en avoir etoit illimité. Il n'y avoit rien non plus de déterminé pour le nombre des Musiciennes, des Comédiennes, & des autres filles à talens. Peu-à-peu les Empereurs s'etoient mis sur le pied de recevoir en présent, de la part des Mandarins des Provinces, des filles d'une beauté ou d'un talent extraordinaire. Les Grands & tous ceux qui vouloient avancer leur fortune leur en offroient aussi pour avoir quelqu'un qui pût faire valoir leur service & parler pour eux dans l'occasion. On comprend aisément comment le Palais se remplissoit en peu de tems d'une marchandise qui n'en sortoit plus dès qu'une fois elle y etoit entrée. L'excès avoit eté porté si loin, que sous *Ou-ty*, premier Empereur de la petite dynastie qui précéda celle des *Soui*, le nombre des femmes renfermées dans le Palais se montoit à plus de dix mille.

Il falloit qu'il n'y en eût guere moins lorsque *Tay-tsoung* prit en main les rênes du gouvernement; car il commença par en faire sortir trois mille qu'il renvoya chez leurs parens; & trois années après trois mille encore qu'il renvoya, avec une ample permission de prendre tel parti qu'elles jugeroient à propos. Il est vrai qu'aucun Historien ne parle du nombre de celles qu'il garda, mais on peut croire qu'il ne s'en tint pas à la lettre de ce que prescrivoit le cérémonial. Quoi qu'il en soit, cette premiere action d'Etat lui fit plus d'honneur que ne lui en avoient fait ci-devant ses plus brillantes victoires. On le comparoit hardiment à *Tcheng-tang* & à *Ouen-ouang;* on trouvoit même qu'il n'etoit pas inférieur à *Yao* & à *Chun.*

Après avoir ainsi purgé le Palais, il y etablit *Sun-ché* sa légitime epouse, qu'il fit reconnoître Impératrice, avec les cérémonies accoutumées en pareille occasion. Cette illustre Princesse etoit digne de son epoux; elle aima les livres dès qu'elle put les connoître, elle fit une de ses plus cheres occupations de la lecture, & ne dédaignoit pas de travailler de ses mains. Après avoir quitté la maison paternelle, elle mit tous ses soins à se conformer en tout aux intentions de son epoux.

Devenue Impératrice, elle veilla sur elle-même plus qu'elle ne l'avoit jamais fait. Elle devoit, disoit-elle, donner aux autres l'exemple. *Tay-tsoung* lui avoit donné son estime & toute sa tendresse, lorsqu'il n'etoit encore que Prince de *Tsin;* il lui continua les mêmes sentimens etant Empereur, l'honora de sa plus intime confiance, & la consultoit sur les affaires les plus importantes de l'Etat; mais cette Princesse se défendoit de dire son avis. *Le gouvernement*, lui disoit-elle, *n'est pas de mon ressort; je ne suis qu'une femme, comment oserois-je m'ingérer dans des affaires qui ne me regardent point, & qui sont au-dessus de ma portée? Ma tâche est de gouverner l'intérieur de votre*

maison ; je n'oublierai rien pour m'en acquitter de mon mieux : heureuse si je puis en la remplissant travailler à votre entiere satisfaction !

Tel est en abrégé le portrait de l'illustre *Sun-ché*, qu'il est bon de connoître d'avance, parce que j'aurai occasion d'en parler dans la suite.

Tandis que tout etoit en fête dans la capitale, qu'on y célébroit avec la plus grande pompe l'avénement de *Tay-tsoung* au Trône Impérial, & l'elévation de son epouse à la dignité d'Impératrice (1), on apprit que les Tartares *Tou-kiué* avoient fait une irruption sur les terres de l'Empire, que le *Ko-han-kiely* etoit entré dans le *Chan-si*, avoit battu le brave *Yu-tche-king-tê*, Gouverneur des frontieres occidentales, & qu'il etoit déjà sur les bords de la riviere *Ouei-choui*, près du pont de *Pien-kiao*, au Nord de *Tchang-ngan*.

Cependant ces Tartares n'oserent passer la riviere, ils députérent à l'Empereur pour entrer en composition avec lui & savoir ce qu'il vouloit leur donner pour les engager à retourner dans leur pays. L'Empereur admit l'Officier, qui, avec une hardiesse qui tenoit de l'insolence, dit que les *Ko-han*, *Kié-ly* & *Toly* se disposoient à venir faire le siége de *Tchang-ngan* avec une armée de plus d'un million d'hommes ; il ajouta que Sa Majesté Impériale pouvoit prévenir le malheur dont elle etoit menacée, en achetant la paix, & qu'il retourneroit vers ses maîtres pour leur rendre compte de sa réponse.

L'Empereur lui répondit qu'il ne s'etoit pas attendu que ses

REMARQUES.

(1) Elle ne devenoit pas Impératrice par là même que son epoux etoit Empereur, l'Empereur pouvoit elever à ce rang telles autres de ses femmes qu'il auroit voulu choisir.

maîtres,

maîtres, après tant d'alliances réitérées, & après tant de bienfaits dont il les avoit comblés, lui donnassent sitôt des preuves de leur mauvaise foi; mais qu'il sauroit bien les faire rentrer dans leur devoir, & les châtier de leur perfidie. En attendant, continua-t-il, je vais commencer par vous punir de votre témérité, en vous faisant couper la tête. J'irai ensuite porter moi-même ma réponse au *Ko-han*.

A ces terribles mots, l'Officier, saisi de frayeur, se jetta à ses genoux, & lui demanda la vie. Quelques grands firent remarquer à l'Empereur que cet Officier après tout n'etoit qu'un simple député, qui avoit obéi à ses maîtres. L'Empereur l'envoya en prison, & donna ses ordres pour faire sortir les troupes qui etoient pour lors à *Tchang-ngan*. Il comptoit les commander en personne, & vaincre avec elles cette multitude prodigieuse de Tartares. Il prit les devants avec un petit nombre de cavaliers pour aller reconnoître l'armée ennemie. Il s'avança du côté de la riviere, malgré les représentations de ceux qui l'accompagnoient. *A quoi pense Votre Majesté*, lui dit *Siao-yu*, en se mettant devant son cheval, pour l'empêcher d'aller plus loin ? *S'exposer témérairement sans nécessité, n'est pas une action digne du Fils du Ciel. Un trait lancé par la main du plus vil des Tartares, peut trancher le fil de vos jours; quelle gloire en reviendroit-il à votre nom ?*

Ne craignez rien, lui répondit l'Empereur; *ce que je fais n'est point téméraire. Les Tartares me connoissent. Ils ont appris à me respecter & à me craindre; ma seule vue leur inspirera la terreur. Nos troupes qui sortent de la ville par pelotons pour venir former le camp leur donneront dans les yeux; (car ils sont à portée de voir tout ce qui se passe.) Ils les croiront beaucoup plus nombreuses qu'elles ne le sont en effet, & n'osant tenter le sort d'une bataille dans un pays où tout peut devenir piege pour eux, ils prendront le parti de s'en retourner. C'est*

à présent ou jamais qu'il faut montrer de la hardiesse. Que l'un de vous me devance, & qu'aussi-tôt qu'il sera arrivé sur les bords de la riviere, il crie aux Tartares qui sont de l'autre côté, que l'Empereur vient en personne faire ses propositions à leurs deux Ko-han. *Je prens sur moi seul tout le reste.*

Ayant fini ces mots, il continua à marcher vers les ennemis, avec la même confiance que s'il fût allé visiter son camp. Les Tartares qui venoient d'être prévenus de son arrivée, frappés de cet air de grandeur & d'intrépidité, qui etoit répandu sur toute sa personne, descendirent tous de cheval, en le voyant, & le saluerent à la maniere de leur pays. L'Empereur elevant sa voix : *Faites paroître vos* Ko-han, leur dit-il, Ly-ché-min, *devenu Empereur, n'a pas oublié à quel usage peuvent lui servir les armes. Qu'ils viennent mesurer leurs forces avec les miennes. Je les attends, ou s'ils l'aiment mieux, je passerai moi-même la riviere pour aller à eux.*

Cette maniere de parler & d'agir, indigne, ce semble, d'un grand Prince, & à plus forte raison d'un Souverain, etoit dans le goût du siecle, & n'etoit point déplacée dans un Empereur qui savoit comment il falloit s'y prendre avec des hommes qu'il avoit combattus si souvent, & avec tant de succès. L'evénement fit voir qu'il s'y etoit bien pris pour eviter une guerre qui lui eût eté très-préjudiciable dans les commencemens de son regne, où il vouloit ne s'appliquer qu'à faire fleurir la vertu, les sciences & les arts. Les *Ko-han* ne parurent point; mais ils lui envoyerent un de leurs principaux Officiers pour lui faire des excuses de leur part, & le prier de vouloir bien renouveller leur ancienne alliance. L'Empereur feignit d'abord de ne vouloir entrer dans aucune voie d'accommodement, alléguant pour raison que c'etoient des perfides qui ne se faisoient aucune peine de violer les sermens les plus sacrés, & qu'il n'y avoit aucun fond à faire sur leurs

promesses les plus solemnelles. Mais enfin feignant de se laisser fléchir, il dit à l'Officier : *Je veux bien essayer encore une fois. Demain je me rendrai en personne sur le pont de* Pen-kiao; *que les* Ko-han *s'y rendent aussi ; s'ils promettent sincérement de se contenir désormais dans les bornes du devoir, je leur rendrai mon amitié, & nous tuerons le cheval blanc en signe d'alliance & d'une eternelle paix.* L'entrevue eut lieu ; on fit serment de part & d'autre, & l'on tua le cheval blanc en présence des deux armées. Les Soldats des deux côtés firent retentir les airs de leurs cris de joie : l'Empereur rentra dans *Tchang-ngan* aux acclamations réitérées du peuple, & les Tartares retournerent dans leur pays, aussi contens, quoiqu'ils n'emportassent rien avec eux, que s'ils avoient fait le plus riche butin. C'est ainsi que *Tay-tsoung* eteignit ce commencement d'incendie, qui menaçoit d'embraser tout l'Empire.

Bientôt après les *Ko-han*, pour se concilier l'Empereur, lui envoyerent trois mille chevaux choisis, & dix mille moutons. Les députés devoient aller jusqu'à *Tchang-ngan*, saluer l'Empereur au nom de leur maître ; mais *Tay-tsoung* ne voulut ni les admettre ni recevoir leurs présens. Il leur fit dire que les *Ko-han* auroient dû avant lui renvoyer les Chinois qui avoient eté enlevés en différentes occasions. Les députés reporterent à leurs maîtres la réponse de l'Empereur. Les *Ko-han* effrayés, & voulant prévenir le malheur dont ils se crurent menacés, firent une recherche exacte de tous les prisonniers Chinois, & les renvoyerent à l'Empereur avec les trois mille chevaux & les dix mille moutons.

L'Empereur, pour leur témoigner la satisfaction qu'il avoit de leur conduite, traita leurs Envoyés comme il eût fait les Ambassadeurs des plus grands royaumes, les admit en sa présence, reçut leurs présens, les combla d'honneurs tout le tems qu'ils furent à la Cour, & les renvoya chargés

de dons, tant pour leurs maîtres que pour eux-mêmes.

L'Empire jouissant alors d'une profonde paix au dehors, le Prince travailla à le faire fleurir au dedans. Il etablit des Académies militaires & des gymnases pour tous les exercices du corps. Il fonda des ecoles publiques pour l'enseignement des Lettres & de cette doctrine que les anciens Sages avoient puisée dans les *King*.

En attendant que les bâtimens qu'il destinoit à ces différens usages fussent achevés, il voulut présider lui-même à l'exercice des armes, que pour cette raison on faisoit de tems en tems devant une des portes du Palais. Outre les exercices généraux, qui n'avoient lieu qu'une ou deux fois dans le cours d'une lunaison, il faisoit faire chaque jour des exercices particuliers dans l'enceinte même du Palais.

Les Grands voyant avec peine une conduite qui dérogeoit, selon eux, à la dignité suprême, crurent qu'il etoit de leur devoir de faire des représentations à l'Empereur, & l'un d'entr'eux lui parla, au nom de tous, à-peu-près en ces termes: *Nous avons une Loi qui porte peine de mort pour quiconque osera paroître dans les lieux qu'habite le Prince, avec des armes tranchantes; &, Seigneur, votre Majesté fait venir elle-même, chaque jour Officiers & Soldats, dans son propre Palais pour les exercer au maniement de ces sortes d'armes. Il ne faut qu'un mal-adroit, ou quelque perfide qui fasse semblant de l'être, pour nous plonger dans le plus grand des malheurs. Ne seroit-il pas mieux de confier le soin que vous voulez bien prendre vous-même, à quelqu'un de vos Officiers généraux, que d'exposer ainsi votre auguste personne sans aucune nécessité? N'y a-t-il pas même, Seigneur, un peu d'indécence dans ce que vous faites? Si votre Majesté, pour animer ses guerriers à s'instruire à fonds de leur art, veut voir absolument par elle-même les progrès qu'ils font dans l'exercice des armes, qu'elle les voie s'exercer,*

à la bonne heure ; mais que ce soit d'un peu loin, hors de l'enceinte de son Palais, & dans un lieu qui soit à l'abri de tout accident fâcheux, ayant à ses côtés ses gardes. Alors nous serons sans crainte, & votre Majesté parviendra au but qu'elle se propose, sans rien faire qui avilisse, pour ainsi dire, la Majesté du Trône. Voilà, Seigneur, ce que par zèle pour votre gloire & par attachement à votre auguste personne, nous osons vous représenter aujourd'hui.

L'Empereur lui répondit ainsi avec bonté : *Je suis très-sensible au zèle que mes Grands témoignent pour ma gloire, & à l'attachement qu'ils ont à ma personne. Mais je leur dirai qu'ils se trompent dans la maniere dont ils envisagent les choses. En faisant ce que je fais, je n'avilis en aucune maniere la Majesté du Trône, & ma personne ne court aucun danger. Dès mon enfance, j'ai appris à manier les armes. Je sais aussi bien m'en servir pour me défendre que pour attaquer ; je sais parer les coups, comme je sais les porter ; il n'est personne qui ne me rende cette justice. C'est au bon usage que j'ai su faire des armes que ma famille est redevable de sa grandeur, & l'Empire de la tranquillité dont il jouit enfin après tant de troubles qui l'ont agité. D'ailleurs depuis que j'ai pris en main les rênes du gouvernement, je regarde tous les hommes qui habitent entre les quatre mers, comme ne composant qu'une même famille, & je les chéris tous comme s'ils etoient mes propres enfans. Un pere peut-il s'avilir en instruisant ses enfans ? qu'a-t-il à craindre quand il les aime & qu'il en est aimé ? Chacun d'eux n'est-il pas au contraire un de ses défenseurs contre quiconque oseroit entreprendre de lui nuire ?*

Je pourrois, dites-vous encore, me décharger sur quelqu'un de mes Officiers, du soin que je veux bien prendre moi-même, & je parviendroit egalement à la fin que je me propose. Vous vous trompez, il est nécessaire que je connoisse mes gens, & ce n'est qu'en les voyant de près, qu'en les exerçant moi-même, que je

puis acquérir cette connoiſſance. Je ſais alors le fort & le foible d'un chacun ; je ſais à quoi chacun d'eux eſt propre, & il ne m'arrivera pas dans l'occaſion de les employer à contre ſens ; c'eſt parce que j'en ai agi ainſi lorſque je n'etois encore que ſimple Officier, ou Général d'armée, que j'ai toujours vaincu les ennemis, lors même qu'il ſembloit que je duſſe être accablé par le nombre. A préſent que je ſuis Empereur, & que j'ai plus beſoin que jamais de connoître ceux que je dois employer, irai-je pour des raiſons qui n'ont rien de ſolide, changer une méthode qui m'a toujours ſi bien réuſſi, & à laquelle ſeule j'attribue tous mes ſuccès ? On ne s'y attendoit pas.

Cette réponſe empêcha les donneurs d'avis de revenir à la charge ; mais elle n'a pas empêché les Hiſtoriens de blâmer en cela la conduite de *Tay-tſoung*. Pour juſtifier le Prince, il ſuffit de dire que le ſoin qu'il vouloit bien prendre de former lui-même ſes guerriers, ne l'empêchoit pas de s'appliquer aux autres parties du gouvernement. Il avoit des tems marqués pour tout. Il travailloit à l'expédition des affaires avec ſes Miniſtres, il donnoit audience à ceux de ſes Magiſtrats qui gouvernoient le peuple, il avoit des entretiens fréquens avec les Savans & les gens de Lettres : de quoi pouvoit-on ſe plaindre?

Les différens edifices deſtinés à l'education de la jeuneſſe, s'achevoient dans la capitale. Ceux qui etoient pour les exercices du corps, furent confiés aux ſoins des militaires les plus expérimentés, & l'on mit dans ceux où l'on devoit enſeigner la Littérature & les Sciences les plus ſavans hommes de l'Empire.

L'Empereur ſe rendoit alternativement dans l'un & l'autre de ces lieux, pour y être témoin des progrès des eleves, tous fils ou petits-fils de Mandarins. Il interrogeoit les maîtres & les diſciples. Dépouillé de cet appareil de grandeur qui environne le Trône, il s'entretenoit avec les uns comme avec

ses amis, il traitoit les disciples comme ses propres enfans.

Suivant la coutume de ces tems, il falloit que l'Empereur désignât un de ses enfans pour remplir le Trône après lui. Il nomma son fils *Ly-tcheng-kien*, âgé seulement de huit ans.

A l'occasion de cette cérémonie, il répandit ses bienfaits dans tout l'Empire. Il se ressouvint des prisonniers que les Tartares lui avoient restitués en dernier lieu; & dans la crainte qu'ils n'eussent dans leur patrie quelque sujet de regretter leur captivité, il fit faire des informations exactes sur leur nombre & leur etat. Il fit distribuer des terres à ceux d'entr'eux qui avoient eté laboureurs; il incorpora dans ses troupes ceux qui avoient eté Soldats; il donna des emplois à ceux qui avoient de la capacité & des talens: il fit aux autres des dons pécuniaires pour les aider à faire valoir leur industrie.

Il fit du bien à tout le monde, si l'on en excepte ceux de sa famille, qui n'avoient d'autre mérite que celui d'être de son sang. Il vouloit empêcher que ceux de sa race, contens de jouir des prérogatives attachés à leur rang, ne menassent, dans l'oisiveté & la mollesse, une vie qui les rendoit à charge à l'Etat, & inutiles au reste des hommes. Il réduisit à un moindre nombre les Princes du second ordre, & décida que leur naissance seule ne seroit plus désormais un titre pour obtenir des dignités. *Depuis que je suis Empereur*, dit-il, *tous mes sujets sont mes enfans. Je ne dois pas favoriser ceux qui portent mon nom au préjudice des autres. Je me servirai d'eux, s'ils ont du talent; je les récompenserai s'ils ont du mérite; je les punirai s'ils font des fautes. J'etablirai de nouveaux usages le moins que je pourrai; mais je tiendrai la main à ce qu'on les observe. Je corrigerai les abus autant qu'il me sera possible. J'ecouterai les représentations. J'invite tous ceux qui m'approchent à ne me laisser rien ignorer de ce qui se passe.*

Il seroit inutile & ennuyeux pour l'Europe de donner ici

tout ce que l'Hiſtoire a conſervé ſur ce ſeul article, pour l'inſtruction de la poſtérité Chinoiſe. Je me contenterai des deux traits ſuivans, parce qu'ils caractériſent le Prince que j'ai entrepris de faire connoître.

On lui rapporta que parmi ceux qui rempliſſoient les emplois, il s'en trouvoit un aſſez bon nombre qui les devoient à la protection, à la faveur, ou à l'argent qu'ils avoient diſtribué. On lui en nomma pluſieurs qui etoient dans le cas, & qui, diſoit-on, devoient être ſévérement punis pour ſervir d'exemple. L'Empereur, après avoir penſé un moment, répondit, qu'à la vérité les emplois lucratifs ou honorables devoient être la récompenſe de ceux qui ont bien mérité de la Patrie; mais que la Loi ne pouvoit anéantir un mal déjà fait; qu'elle ne pouvoit empêcher que le mal à venir; & en conſéquence, dit-il, je déclare aujourd'hui que, *quiconque ſera convaincu déſormais de s'être procuré les emplois par des moyens illicites, ſera puni de mort. On ne ſera aucune recherche d'ici à quelque tems, afin que ceux qui ſont coupables aient le loiſir de réparer leur faute, & d'abdiquer volontairement ce qu'il ne leur eſt plus permis de conſerver.*

On lui rapporta qu'un de ſes Généraux avoit reçu des ſoiéries en préſent de la part d'un particulier qui attendoit de lui quelque ſervice. L'Empereur fut fâché de trouver en défaut un de ſes meilleurs Officiers. Il ne pouvoit lui pardonner, ſans s'expoſer aux reproches des Cenſeurs, & il ne pouvoit ſe réſoudre à renvoyer un guerrier dont il connoiſſoit le mérite. Il s'aviſa d'un expédient qui concilia la Loi avec ſon inclination particuliere, & corrigea ſon Général de la maniere la plus efficace, & en même tems la plus douce. Il fit choiſir dans ſes magaſins pluſieurs pieces de ſoie, & les envoya au Général, en lui faiſant ecrire de ſa part ce peu de mots: *J'ai appris que vous aviez reçu, en préſent, d'un particulier qui avoit beſoin de vous, quelques*

pieces

pieces de ſoie ; apparemment que vous aviez beſoin vous-même de pareilles etoffes. Je vous en envoie que j'ai fait choiſir parmi les meilleures que j'avois. Je compte que lorſque vous aurez beſoin déſormais de quelque choſe, vous me le demanderez préférablement à tout autre.

Pendant que l'Empereur travailloit ſans relâche à aſſurer le bonheur des peuples, ſoit en faiſant de nouvelles Loix, ſoit en fixant de nouveaux uſages, en corrigeant des abus ou en abrogeant des coutumes que la licence des tems avoit introduites, l'Impératrice donnoit l'exemple aux perſonnes de ſon ſexe. Elle fut la premiere qui nourrit les inſectes qui font la ſoie : elle obtint de l'Empereur qu'on multiplieroit les plantations de mûriers dans tous les lieux qui etoient de ſon domaine ; elle fit des etabliſſemens au dehors pour aſſurer le débit de la ſoie.

Tay-tſoung, toujours plus ſatisfait de la modeſtie, de la douceur & de toute la conduite de l'Impératrice, ſe rendoit par intervalle auprès d'elle, pour y jouir des charmes de ſa converſation. Un jour il crut la ſurprendre agréablement en lui annonçant qu'il alloit mettre ſon frere *Tchang-ſun-ou-ki* à la tête des affaires: *J'ai voulu*, lui dit-il, *vous l'annoncer moi-même avant de le propoſer au Conſeil, dans la crainte que ſi j'avois attendu, quelqu'autre n'eût eté plus diligent que moi à vous en inſtruire.*

A quoi penſez-vous, *Seigneur*, lui répondit cette vertueuſe Princeſſe ? *Vous ſavez l'Hiſtoire mieux que moi ; rappellez dans votre ſouvenir ce qu'elle raconte des intrigues & des troubles excités par les parens ou alliés des Impératrices, quand ils ont eu l'autorité en main. La plus grande des graces que vous puiſſiez m'accorder, c'eſt de laiſſer tous ceux qui m'appartiennent couler tranquillement leurs jours dans une honnête médiocrité, ſans leur donner des emplois au-deſſus de leur naiſſance ou de leur mérite. L'intérêt de l'Etat l'exige de vous.*

Tchang-ſun-ou-ki, repliqua l'Empereur, *a de la naiſſance, du mérite, des ſervices, & il eſt votre frere. Que de titres pour ne pas le laiſſer dans l'obſcurité! Je ne ſaurois déférer pour cette fois à ce que vous ſouhaitez, ſans trahir mes intérêts & ceux des peuples qui me ſont confiés.* L'Impératrice baiſſa les yeux, & alloit faire de nouvelles inſtances, lorſque l'Empereur la quitta pour aller à la Salle du Conſeil, où il propoſa ſon nouveau Miniſtre, qui fut reçu de toutes les voix avec un applaudiſſement univerſel.

Tchang-ſun-ou-ki eut bientôt toute la confiance de ſon maître; mais l'envie ne le laiſſa pas long-tems tranquille. L'année n'etoit pas encore révolue, qu'on préſenta à l'Empereur des volumes d'accuſations contre ſon Miniſtre. Le Prince ſembla d'abord n'en faire aucun cas; mais *Tchang-ſun-ou-ki* craignant de ſuccomber tôt ou tard, prit de lui-même ſon parti, & donna ſa démiſſion.

Il y a dans l'Hiſtoire de petits traits qui font ſortir les caracteres des plus grands hommes. En voici un dont je ne veux pas priver le Lecteur eclairé. Le voici:

Une Pie, dont le plumage, contre l'ordinaire, etoit abſolument blanc, ſans aucun mêlange de noir, vint faire ſon nid ſur l'un des arbres qui etoient plantés dans les cours du Palais. Les Courtiſans apperçurent ce merveilleux oiſeau, & regarderent comme un prodige de bon augure qu'il fût venu faire ſon nid en face de l'appartement de Sa Majeſté; ils préparerent leur compliment de félicitation. L'Empereur les déconcerta par cette réponſe:

De tous les augures qu'on peut tirer ſous mon regne, les ſeuls auxquels j'ajoute foi, ſont l'emploi que je fais de perſonnes ſages pour m'aider dans le gouvernement; & l'attention que je donne au maintien des Loix. Si le Prince gouverne bien, le peuple vit dans l'abondance; s'il gouverne mal, le peuple ne ſauroit être

heureux. On vit sous les regnes de Kié *&* de Tche-ou (1) *des phénomenes qui avoient paru sous les regnes d'*Yao *& de* Chun. *Dira-t-on que ces quatre Souverains ont egalement bien gouverné l'Empire ? Qui ne sait que* Kié *&* Tcheou *ont eté des monstres qui ont déshonoré l'humanité ?*

Sous l'Empereur Yang-ty *des* Soui , *les prétendus augures heureux furent multipliés à l'infini par les flatteurs de ce Prince. On lui faisoit espérer les succès les plus brillans dans toutes ses entreprises. Pour moi qui gémissois de son mauvais gouvernement, je me moquois du Prince en même tems que je m'indignois contre ceux qui abusoient de sa crédulité. Tomberai-je aujourd'hui dans le même ridicule que je reprochois alors à* Yang-ty ? *Qu'on abatte ce nid du prétendu bon augure ; & qu'on ne s'avise plus désormais de me féliciter sur des evénemens pareils.*

Il y avoit long-tems qu'il n'etoit tombé de pluie, & il n'y avoit plus de récolte à espérer pour cette année. *Le Ciel est irrité*, dit l'Empereur, *il faut tâcher de l'appaiser par la réforme de nos mœurs : c'est à moi à donner l'exemple. Je rends la liberté à cette foule de personnes qui n'etoient dans ma maison que pour le luxe, & je les renvoie à leurs parens, pour qu'ils en disposent comme ils jugeront à propos. Que chacun fasse de son côté ce qui convient, & bientôt le cours ordinaire de la nature sera rétabli.*

Il faut avouer que si *Tay-tsoung* n'avoit différé de chasser du

REMARQUES.

(1) *Kié* est le dix-septieme & dernier Empereur de la dynastie, dite la dynastie *Hia*. Ses cruautés & ses débauches ont rendu sa mémoire en exécration à toute la postérité. On en dit de même de *Tcheou*, vingt-huitieme & dernier Empereur de la seconde dynastie, dite la dynastie *Chang*. *Yao* & *Chun* ont eté au contraire des modèles de toutes les vertus.

Palais toutes les femmes qui y etoient renfermées quand il devint Empereur, que pour ne pas donner à entendre qu'il agiſſoit par vengeance, parce qu'elles avoient preſque toutes cabalé contre lui du vivant des Princes ſes freres ; il faut avouer, dis-je, qu'il ne pouvoit ſe ſervir d'un prétexte plus honnête, qui lui concilioit tout à la fois, l'amour du peuple, l'eſtime de la nation & les eloges de la poſtérité.

Les *Tou-kiué* & les autres Tartares voiſins, forcés de vivre en paix avec l'Empire, ſe faiſoient la guerre entr'eux. La dureté du gouvernement du *Ko-han Kié-ly* avoit révolté tous les eſprits. Tout le monde etoit d'avis qu'il falloit profiter de ces circonſtances pour achever de détruire ces peuples.

J'ai fait alliance avec les Tou-kiué, répondit l'Empereur, *& les mêmes ſermens qui les lient à moi, me lient egalement à eux. Eſt-ce à moi à leur donner l'exemple d'une infidélité que je leur ai déjà reprochée plus d'une fois ? Qu'on ne me donne plus de ces ſortes de conſeils. Si les* Tou-kiué *manquent à leur foi à mon egard, je ſerai libre alors de les châtier & de leur faire la guerre. S'ils ont recours à moi comme à leur protecteur, ou comme à leur allié, je leur prêterai ſecours. Comme je ſuis l'allié de tous, je me déclarerai l'ami de celui d'entr'eux qui ſe trouvera opprimé par les autres.*

Il ſembloit, en parlant ainſi, avoir prévu ce qui devoit arriver. Le *Ko-han Kié-ly* voulant châtier les rebelles, fit marcher contr'eux le *Ko-han To-ly* ; mais celui-ci ayant eté entiérement défait, ne trouva ſon ſalut que dans la fuite, & vint ſe réfugier chez *Kié-ly* ; celui-ci l'accabla d'injures & de mauvais traitemens. *To-ly* ne pouvant ſe venger par les armes, & ſe trouvant à la diſcrétion de celui qui l'inſultoit, prit le parti de diſſimuler, de recourir à l'Empereur, & de ſe déclarer ſon vaſſal, lui & les ſiens.

D'un autre côté, les révoltés devenant de jour en jour plus

redoutables, ſe donnerent un Chef qu'ils proclamerent *Ko-han*, à la place de celui dont ils ſecouoient le joug, & s'adreſſerent à l'Empereur pour le prier de ratifier leur choix. Dans le placet qu'ils adreſſerent à Sa Majeſté, ils détaillerent toutes les vexations & les crimes de *Kié-ly*, la ſupplierent de les prendre ſous ſa protection, & de recevoir les hommages qu'ils lui rendoient comme à leur légitime Souverain.

L'Empereur, après en avoir délibéré avec ſon Conſeil, rejetta les demandes de *Kié-ly*, qui lui avoit auſſi envoyé des Ambaſſadeurs, accorda en même tems à *Sée-ken-y-nan* des Patentes de Souverain, ſous le titre de *Ko-han* de *Tchen-tchou*, & pour ſoutenir ſa démarche il mit ſur pied une armée.

Il n'en falloit pas tant pour répandre la terreur dans le pays de *Kié-ly*. Pluſieurs Chefs de grandes hordes abandonnerent ſon ſervice, & vinrent ſe ſoumettre au Général de l'Empereur. Cette défection en entraîna pluſieurs autres : *Kié-ly* ſe vit réduit à ſes ſeuls ſujets naturels. Alors n'oſant attendre le Général *Ly-tſing*, qui s'avançoit à grandes journées pour venir le combattre, il ſe retira derriere une montagne. *Ly-tſing* prit avec lui trois mille hommes ſeulement, & s'avança pour ſurprendre le Roi Tartare. Mais *Kié-ly* décampa à la hâte avec toute ſon armée; & fuyant de poſte en poſte, il ſe trouva enfin arrêté par *Ly-ché-tſi*, autre Général Chinois, qui etoit entré en Tartarie par les gorges de *Yun-tchoung*. *Kié-ly* alors perdit courage, ſe retira dans les montagnes, d'où il envoya demander la paix à l'Empereur. L'Empereur reçut la ſoumiſſion du *Ko-han*, donna ordre à *Ly-tſing* de ſuſpendre les hoſtilités, & d'aller même au-devant de *Kié-ly*, lorſqu'il le ſauroit en chemin, pour ſe rendre à la Cour. *Ly-tſing*, mieux inſtruit que ſon maître des véritables diſpoſitions du *Ko-han*, prit ſur lui de continuer les hoſtilités, attaqua l'armée du Prince Tartare, & remporta une victoire complette. *Kié-ly* crut ſe mettre en

ſûreté chez les Tartares *Cha-po-lo*, qui etoient campés à l'oueſt du pays d'Ortous. *Souniéhé*, leur Chef, craignant d'attirer ſur lui l'armée Chinoiſe, s'il donnoit aſyle au Roi fugitif, le remit entre les mains d'un Officier de *Ly-tſing*.

La nouvelle de la priſe de *Kié-ly* s'etant répandue, preſque tous les *See-kin* Tartares vinrent ſe mettre ſous la protection de la Chine. Jamais la capitale n'avoit vu dans ſes murs tant d'illuſtres etrangers à la fois.

L'Empereur voulant les voir tous enſemble, leur aſſigna un même jour pour l'audience publique & le feſtin de cérémonie. Arrivés dans la Salle d'audience, les Princes Tartares firent les cérémonies reſpectueuſes, en frappant la terre du front à trois repriſes différentes, & trois fois à chaque repriſe.

Le *Ko-han Kié-ly* n'eut, dans cette occaſion, que la derniere place. L'Empereur le fit traiter en priſonnier de guerre, & voulut qu'en cette qualité il n'eût de rang qu'après tous les Chefs de hordes, qui etant venus de leur plein gré, méritoient, diſoit-il, cette préférence. Cependant la cérémonie etant finie, il ſembla vouloir réparer l'eſpece d'affront qui venoit d'être fait au *Ko-han*. *Je ſuis fâché* Ko-han, lui dit-il, *de vous voir dans l'etat où vous êtes; je ne tarderai pas de vous en tirer. En attendant je vais donner mes ordres pour qu'on ait pour votre perſonne tous les egards qui lui ſont dus.* Se tournant enſuite vers les Chefs de hordes, il leur dit: *See-kin, continuez à être fideles, & n'oubliez jamais ce que vous avez fait aujourd'hui; vous trouverez toujours en moi un protecteur & un pere. J'aurai ſoin que chacun de vous ſoit traité ſelon ſon rang.*

Tous les Tartares ſe faiſant gloire d'obéir ou de s'allier à la Chine, & les plus illuſtres d'entre leurs Chefs ſe trouvant réunis dans la capitale de l'Empire, *Tay-tſoung* penſa tout de bon à leur donner des Loix. Il aſſembla ſon Conſeil: pluſieurs furent d'avis qu'il falloit retenir tous ces Chefs de hordes qui

etoient à la Cour, faire mourir ceux d'entr'eux qui avoient eté pris en guerre, garder exactement les frontieres, & ne pas s'embarraſſer de vouloir dominer ſur des nations barbares, qui ne manqueroient pas de ſecoüer le joug à la premiere occaſion. D'autres opinerent qu'il falloit porter le fer & le feu dans les vaſtes pays de la Tartarie, & y exterminer tout ce qui avoit figure d'homme, afin de pouvoir être tranquille de ce côté là au moins pendant quelques ſiecles. *Tay-tſoung* plus juſte & plus humain, voulut exercer envers les Tartares les fonctions de Souverain & de pere, de la même maniere qu'il les exerçoit envers ſes ſujets naturels. *Traitons les hommes en hommes*, leur dit-il, *& nous les forcerons à nous reſpecter. Compatiſſons à leurs maux; ayons de l'indulgence pour leur foibleſſe, & nous les rendrons reconnoiſſans. Gouvernons-les avec douceur, & ils nous obéiront avec plaiſir. S'il ſe trouve des indociles, des ingrats ou des perfides, j'ai aſſez de force pour les châtier.*

Il donna ſes ordres en conſéquence. Il voulut que le *Ko-han Kié-ly* fût traité en tout comme on avoit coutume alors de traiter les Princes etrangers alliés. Il lui donna un Palais, des Officiers, des Gardes & tout le cortege convenable à ſa dignité; il lui aſſigna des revenus, & le nomma un des grands Généraux de l'Empire. *To-ly* fut traité de la même maniere, & obtint les mêmes prérogatives & les mêmes bienfaits.

Quant aux Etats de ces deux *Ko-han*, l'Empereur les erigea en Provinces foraines, ſi je puis employer ici ce terme. Ceux de *Kié-ly* furent partagés en ſix départemens, & ceux de *To-ly* en quatre. Tous les *Tou-kiué* eurent permiſſion de s'etablir dans cette etendue de pays, compris entre les limites orientales du diſtrict de *Yu-tcheou*, & les limites occidentales du diſtrict de *Ling-tcheou*. L'Empereur leur donna des Magiſtrats & des Officiers de leur nation pour les gouverner immédiatement. Les ſeuls Officiers généraux furent choiſis parmi

les Chinois. Pour contenir ses nouveaux sujets, & leur ôter les moyens de se livrer à leur inconstance naturelle, *Tay-tsoung* etablit de nombreux corps de troupes aux deux extrémités du pays, dont il vouloit bien leur accorder le domaine. Ces corps de troupes pouvoient au premier ordre se rassembler à *Ting-siang* & à *Yun-tchoung*, & y former deux armées assez fortes pour résister aux Tartares, en cas de rebellion, jusqu'à l'arrivée des secours qui ne tarderoient pas de leur être envoyés. Il restoit encore quelques mesures à prendre pour mettre le pays à couvert des irruptions des Tartares vagabonds, & de ceux d'entre les *Tou-kiué* qui, s'etant dispersés lors des différentes guerres, s'etoient enfin réunis à *Y-ou*, & y avoient fondé un Royaume auquel ils avoient donné le nom du lieu où cette réunion s'etoit faite. L'Empereur leur envoya un de ses Grands pour les assurer de sa protection, & leur intimer ses ordres. Il plaça, non loin d'eux, une petite armée d'observation, & ordonna à *Ly-ta-leang*, qu'il en fit Général, de faire des provisions de grains à *Tsi-keou*, d'où il les distribueroit aux Tartares dans les cas d'une nécessité urgente.

Il est inutile de rapporter les différentes guerres dans lesquelles *Tay-tsoung* fut obligé d'entrer contre plusieurs de ces mêmes Princes Tartares, qui etoient venus lui rendre hommage. Le détail en seroit ennuyeux. Il me suffit de dire en général que les armes de ce Prince furent toujours victorieuses, parce qu'il avoit de bonnes troupes, & qu'il avoit fait choix d'excellens Généraux pour les commander. Suivons-le dans la paix, où il ne s'occupe que des moyens de faire fleurir son Empire, & de faire du bien aux hommes.

Déjà il avoit retiré d'entre les mains des Tartares tous les Chinois qui avoient eté faits prisonniers. Il avoit aussi corrigé les abus qui s'etoient glissés dans l'administration de la justice. Une Sentence de mort qu'on lui donna à signer, lui donna occasion

occaſion de faire un nouvel etabliſſement. *Celui que vous avez condamné*, dit-il aux Juges, *eſt en effet digne de mort, & je ne puis me diſpenſer d'approuver votre Jugement ; mais je vous défends de le faire exécuter avant trois jours accomplis, pendant leſquels vous me rappellerez pluſieurs fois, & le crime du coupable, & le ſupplice auquel il eſt condamné. Comme la vie de l'homme eſt ce qu'il y a de plus précieux ſur la terre, la Loi qui condamne à mourir ceux qui ſont coupables de certains crimes, eſt une Loi juſte. Mais il peut arriver des cas où on l'applique trop légérement. C'eſt pourquoi j'ordonne qu'à l'avenir on ne procede à aucune exécution de mort, ſans m'avoir préſenté, au moins trois fois, l'Arrêt qui condamne les coupables, & les raiſons qu'on a eues de les condamner. Si quelqu'un des Juges trouve qu'on pourroit faire grace, qu'il mette par ecrit tout ce qui peut favoriſer ſon ſentiment, & qu'il me le préſente. Le jour où l'on exécutera à mort ſera regardé comme un jour de deuil. Toute muſique ſera interdite dans mon Palais. Je m'abſtiendrai de manger de la chair & de boire du vin : le même uſage aura lieu dans le Tribunal des crimes, & ſera pratiqué par tous les Juges.*

Ce Prince humain ne ſe contenta pas d'un Réglement ſi ſage, il voulut s'aſſurer, par lui-même, de l'etat des lieux où l'on enfermoit les coupables. Il ſe tranſporta dans les priſons publiques, y examina tout avec attention, interrogea les priſonniers, & leur promit qu'il examineroit avec ſoin leur cauſe.

Un jour qu'il exerçoit avec ſa bonté ordinaire cette honorable fonction, il fut ſurpris en voyant la liſte de ceux qu'on diſoit mériter la mort, d'en compter juſqu'à trois cens quatre-vingt-dix. Il les fit venir en ſa préſence, & leur tint ce diſcours de pere : *C'eſt à préſent la ſaiſon où la terre a beſoin de culture, que chacun de vous s'en retourne chez ſoi & y travaille juſqu'à la fin de l'Automne. Alors vous reviendrez ici, & l'on procédera*

à votre jugement , pour vous faire punir, si vous êtes coupables, ou vous absoudre si vous êtes innocens.

Il etoit visible que l'intention du Prince etoit de leur faire grace, de maniere cependant qu'ils ne pussent pas se prévaloir de ce bienfait; aussi ne s'en prévalurent-ils point. L'Histoire rapporte que chacun d'eux revint au tems marqué, se constituer de nouveau prisonnier, & s'exposer au danger d'un jugement définitif qui pouvoit leur faire perdre la vie. Si ce fait n'est point exagéré, on ne sait qui mérite plus d'être loué, ou le Prince qui accordoit ainsi leur grace à des criminels, ou les criminels qui se présenterent d'une maniere si généreuse pour la recouvrer.

Les hommes, dit l'Empereur à cette occasion, *ne sont point des bêtes féroces; ils sont capables des plus grandes vertus, quand on sait les leur inspirer; il n'est rien qu'ils ne puissent faire quand on sait les gouverner. C'est à acquérir cet art sublime de bien gouverner les hommes, que je m'applique de tout moi-même: mais quel sujet n'ai-je pas de craindre que mes défauts ne soient un obstacle invincible à ce que je me propose? C'est à vous*, continua-t-il en s'adressant aux Grands, *à m'avertir de mes fautes. Je vous l'ai ordonné, & je vous l'ordonne encore aujourd'hui.*

Au nombre de ces Grands, etoit un nommé *Ouei-tcheng*, homme austere & incorruptible. Rien ne peut mieux faire connoître la vertu de ce grand Prince que la patience avec laquelle il ecouta toujours les remontrances de ce censeur impitoyable.

Ouei-tcheng avoit conseillé à l'Empereur de diminuer le nombre de ses troupes, & de ne donner aux militaires aucun emploi dans le gouvernement de l'Etat & du peuple. L'Empereur avoit suivi son conseil, & il en etoit arrivé bien des inconvéniens, & même quelques emeutes populaires dans des endroits eloignés de la capitale.

L'Empereur, à cette occaſion, obſerva *que, malgré ſa bonne volonté & ſon inclination à traiter le peuple avec douceur, il craignoit de ne pouvoir venir à bout de le faire changer.*

Vous vous trompez, répartit bruſquement *Ouei-tcheng ; le peuple n'eſt jamais plus porté à la docilité que dans les commencemens d'un regne qui l'affranchit des miſeres auxquelles il s'eſt vu long-tems en proie. Comme il a paſſé par les epreuves du malheur, il eſt ſouple & prend aiſément toutes les impreſſions qu'on veut lui donner. Il eſt porté plus que jamais à ecouter les inſtructions du Souverain, & à en profiter. Si le contraire arrive, c'eſt la faute de ceux qui gouvernent. Regardez-vous comme une choſe bien difficile, de faire accepter de la nourriture à quelqu'un qui a bien faim ? Il en eſt de même à l'egard du peuple, après les tems funeſtes de diſſentions & de guerres, il reçoit avidement tout ce qu'on lui dit en faveur du bon ordre. Il s'en faut bien qu'il ne ſoit ainſi diſpoſé, après qu'il a joui des douceurs d'une longue paix, il vit dans l'abondance, il ſe plonge dans les délices : il devient orgueilleux, & par conſéquent indocile ; c'eſt alors qu'il eſt difficile de le ramener.*

Dans une autre occaſion, l'Empereur ayant exhorté ſes Grands à ne pas laiſſer ignorer les fautes de ceux qui etoient en place, afin qu'il pût les engager à ſe corriger, *Ouei-tcheng* prit la parole, & dit : *Vous avertir des fautes de ceux que vous aimez, c'eſt s'expoſer à vous déplaire, c'eſt vous mettre vous-même dans l'occaſion de faire une faute, en palliant, en excuſant même ce que vous devriez punir ; vous avertir des fautes de ceux que vous n'aimez pas, c'eſt une choſe aſſez inutile, puiſqu'on ne feroit en cela qu'avancer leur diſgrace de quelques jours. Quelle preuve avez-vous de ce que vous me dites là*, repliqua l'Empereur avec bonté ? *N'ai-je pas juſqu'à préſent laiſſé à tout le monde la liberté de me parler ſincérement, ſans s'expoſer à me déplaire ? pourquoi craindroit-on de me dire la vérité ?*

Ouei-tcheng lui fit alors une enumération détaillée de tous les faits où il croyoit que l'Empereur avoit donné quelque indice du défaut qu'il venoit de lui reprocher. A quoi ce bon Prince se contenta de répondre qu'il ne prétendoit pas se justifier ; mais que faute d'attention sur lui-même, il pouvoit fort bien se faire qu'il eût eté dupe de son erreur. Il ajouta qu'il tâcheroit d'être plus attentif dans la suite.

On a vu ci-devant qu'après la prise de *Lo-yang*, capitale de l'Empire, sous les *Soui*, *Tay-tsoung*, qui n'etoit encore que *Ly-ché-min*, avoit fait détruire les Palais impériaux, parce que leur magnificence n'etoit, selon lui, qu'un monument de luxe propre à corrompre le cœur d'un Souverain. Devenu lui-même Empereur, il voulut, après quelques années de regne, rébâtir ce qu'il avoit détruit.

Le zèle de *Ouei-tcheng* s'enflamma. Il fit à son maître les représentations les plus vives. *Votre Majesté ne se souvient donc plus de ces belles paroles qu'elle proféra, en faisant mettre le feu au Palais de* Lo-yang. *Vous n'etiez alors qu'un simple particulier ; & ces bâtimens superbes que vous fîtes réduire en cendres, ne vous paroissoient propres qu'à amolir le cœur d'un Souverain. Vous êtes Souverain aujourd'hui ; si vous les rebâtissez, nous sommes en droit de conclure que lorsque vous les condamnâtes autrefois avec tant de rigueur, c'est que vous etiez trop eloigné du Trône pour espérer de les habiter.*

Tay-tsoung ne s'offensa point de cette liberté ; mais soit qu'il voulût donner de l'occupation aux Soldats dans un tems de paix, soit qu'il eût réellement envie de transporter sa Cour à *Lo-yang*, il fit continuer les travaux jusqu'au tems où une furieuse inondation des rivieres de *Kou-choui* & de *Lo-choui* l'obligea de les interrompre. L'Empereur parut alors se repentir du peu d'attention qu'il avoit fait aux représentations de son Ministre. Il donna ses ordres pour le soulagement du peuple du

district de *Lo-yang*, il fit détruire un des Palais nouvellement construits, & en fit distribuer les matériaux à ceux qui avoient le plus souffert de l'inondation, pour les aider à relever leurs maisons ecroulées.

Parmi les différens ecrits qui lui furent présentés pour la réforme de sa conduite, ainsi qu'il l'avoit demandé, je choisis celui de *Ouei-tcheng*, parce qu'ayant jusqu'ici représenté ce Ministre sous le point de vue qui lui est le moins favorable, il est de l'equité que je le présente aussi par son bon côté. Voici comment il s'exprime. *Les sages Princes de l'antiquité ne craignoient rien tant que de n'être pas avertis de leurs fautes. Ils encourageoient tout le monde à leur parler librement, & ils montroient par leur conduite que les avis qu'on leur donnoit ne leur etoient pas donnés inutilement. Il paroît, Seigneur, que votre dessein est d'imiter ces vertueux personnages. Puisque vous souhaitez qu'on vous parle sans détour, je vais vous faire part de quelques-unes de mes réflexions sur le gouvernement en général, que vous pourrez appliquer, selon vos lumieres, au gouvernement particulier de votre Majesté.*

On a remarqué que les Princes les plus médiocres, que ceux même qui ont rempli ensuite la terre de carnage & d'horreurs se sont quelquefois fait admirer dans les commencemens de leur regne. La raison en paroît simple. C'est qu'en montant sur le Trône, ils se sont défiés de leurs lumieres, & qu'ils ont consulté ceux qui etoient en etat de les conseiller. Mais quand une fois ils se sont accoutumés à l'exercice d'une autorité sans bornes, ils s'enorgueillissent, méprisent le reste des hommes, & se livrent aux plaisirs, ils sont applaudis par les flatteurs qui les entourent, & n'ecoutent plus les Sages.

Un Souverain qui veut porter le pesant fardeau du gouvernement, & rendre les peuples heureux, doit être disposé à endurer toute sorte de travaux & de peine, & être toujours prêt à sacrifier

ses inclinations & son penchant, il ne doit jamais commencer une affaire sans en avoir prévu les suites & la fin. Placé dans le plus haut point d'elévation & de gloire, il ne doit jamais perdre de vue l'etat d'humiliation & de mépris dans lequel tout homme peut tomber. S'il est dans l'abondance; s'il jouit de la paix & de tous les avantages qui en sont les fruits, il doit se précautionner contre les tems de disette, où l'on peut manquer de tout; contre les tems de dissentions & de guerres, où l'on ne voit que le trouble & l'horreur: il doit être modéré dans ses plaisirs, & n'en prendre jamais aucun qui puisse tourner au détriment du moindre de ses sujets, & savoir se priver non-seulement de ses plaisirs & de son superflu, mais même d'une partie de son nécessaire, lorsqu'il est question du soulagement du peuple.

Tout homme qui peut faire à son gré le bien ou le mal, qui peut donner des récompenses ou infliger des peines, est nécessairement entouré d'une foule d'autres hommes qui sont intéressés à le tromper. Il doit donc être extrêmement sur ses gardes, pour ne pas tomber dans leur piege. Il doit se défier en général de tous ceux dont il reçoit des eloges sur des actions qui n'ont rien que d'ordinaire; ecarter ceux qui, par une basse flatterie, l'approuvent sans discernement; encourager au contraire ceux qui ne craignent pas de lui déplaire, en le désapprouvant quelquefois; recevoir avec bonté, & même avec reconnoissance les avis de ces hommes austeres & souvent un peu durs, dont il connoît l'attachement à sa personne, le zèle pour sa gloire, & l'amour du bien public.

La droiture est la vertu la plus essentielle dans le commerce de la vie; elle doit être la vertu favorite d'un Souverain. Je la regarde comme la base d'un bon gouvernement. Un Prince qui la néglige ou qui s'en ecarte, semble inviter ses sujets à la dissimulation & à la fourberie.

Il ne suffit pas de donner des récompenses, il faut les donner à propos; il faut les proportionner; il faut les rendre publiques; il

faut les motiver, afin d'engager le grand nombre à faire des efforts pour s'en rendre digne. Il faut de même en punissant les fautes, les faire connoître telles qu'elles sont, pour pouvoir en préserver ceux qui seroient tentés de les commettre. Un moyen sûr de parvenir à faire en cela ce qui convient, est de ne jamais ordonner des récompenses dans les momens imprévus d'une joie subite, ni des punitions dans les emportemens de la colere, &c.

Tel est le commencement du long ecrit que présenta *Ouei-tcheng*. L'Histoire nous l'a conservé en partie. Ce que je viens d'en rapporter suffit de reste pour en donner une idée. L'on voit que ce Ministre de *Tay-tsoung* agissoit sincérement avec son maître, & *Tay-tsoung* lui-même en etoit si convaincu, qu'il lui passoit, en faveur de cette sincérité, ce ton sévere & souvent un peu dur qu'il osoit prendre avec lui. Il ne s'en offensa qu'une seule fois, & encore s'en repentit-il quelques momens après.

Tay-tsoung avoit proposé, en plein Conseil, quelque chose que son Ministre désapprouva hautement, avec une fermeté qui surprit tout le monde. L'Empereur en fut indigné ; mais il fut assez maître de lui-même pour n'en rien faire paroître. Après qu'il eut renvoyé l'assemblée, il se rendit chez l'Impératrice, ayant l'esprit tout occupé du projet qu'il méditoit ; & en entrant dans l'appartement, il lui echappa de dire : *Il n'y a pas d'autre moyen, il faut que je l'eloigne.* Ces mots furent entendus par l'Impératrice, qui remarqua d'ailleurs quelque altération sur le visage de son epoux. *Pourroit-on savoir*, lui dit-elle, *le sujet de l'inquiétude dont vous paroissez agité ? C'est ce misérable* Ouei-tcheng, lui répondit l'Empereur, *qui a pris à tâche de me contrarier en tout & par-tout. Il suffit que je propose une chose pour qu'il la désapprouve sans aucune sorte de ménagement. Mon parti est pris, je veux le faire rentrer dans la poussiere d'où je l'ai tiré.*

L'Impératrice ne répondit rien ; mais elle donna ordre à une de ses suivantes de lui aller chercher son habit de parade. *Que voulez-vous donc faire*, lui dit l'Empereur surpris ? *Je veux*, lui répondit-elle, *vous faire mes félicitations dans tout l'appareil du cérémonial. Je sais que vous êtes possesseur du trésor le plus rare que puisse avoir un Souverain. Un Courtisan qui ose vous résister en face, un Ministre qui ose constamment n'être pas de votre avis au risque de perdre sa place, c'est en vérité le plus grand de tous les biens que vous puissiez desirer ; & puisque j'en connois tout le prix, je dois vous féliciter avec pompe de l'acquisition que vous en avez faite. Je vous remercie*, reprit *Tay-tsoung* en souriant, *vous m'ouvrez les yeux. Sans vous j'eusse peut-être fait une faute irréparable, pour ne pas savoir régner sur moi-même. Je connois tout le zèle de* Ouei-tcheng, *& je lui rends mon amitié. Il peut en toute sûreté me contredire désormais, je ne m'en offenserai point, & je l'en estimerai davantage.*

En s'exprimant ainsi, *Tay-tsoung* parloit sincérement. La maniere dont il se conduisit depuis, en est une preuve sans replique. Il fut question d'envoyer dans les Provinces de l'Empire quelques Grands du premier ordre, pour en faire la visite au nom de Sa Majesté ; on proposa *Ouei-tcheng* pour être à leur tête. *Pour* Ouei-tcheng, répondit l'Empereur, *il ne faut pas y penser. Il est absolument nécessaire qu'il soit sans cesse auprès de moi. C'est le seul qui m'avertisse de mes fautes ; pendant son absence, qui de vous oseroit me rendre ce service ?* En effet, il retint *Ouei-tcheng*, continua à l'ecouter, daigna le visiter dans sa maladie, versa des larmes à sa mort, & fit graver sur son tombeau un eloge, qui ne fit pas moins d'honneur au Prince, qui le composa lui-même, qu'au Ministre qui en etoit l'objet. *Le miroir ordinaire*, dit *Tay-tsoung* en nous représentant notre extérieur, *nous avertit fidélement des défauts qui s'y trouvent : le miroir de l'Histoire, en nous retraçant les vertus*

&

& les vices de ceux qui nous ont précédés, nous invite à imiter les unes & à fuir les autres. Le miroir de l'homme, en nous peignant les différentes passions qui prennent leur source dans notre cœur, nous font rentrer en nous-mêmes, pour y voir tout ce dont nous sommes capables.

Le sage Ouei-tcheng, *tandis qu'il vécut, me tint lieu lui seul de ces trois sortes de miroir, il n'est plus. Privé de son secours, que vais-je désormais devenir? &c.*

L'Empereur entre ensuite dans le détail des vertus de celui qu'il regrette, & finit par une courte invitation aux Courtisans, d'imiter sa droiture, sa fidélité, son attachement à la personne de son Souverain, & son zèle pour la Patrie.

La mort de *Ouei-tcheng* avoit eté précédée par celle de *Kao-tsou*, pere de *Tay-tsoung*, & par celle de *Tchang-sun-ché*, légitime epouse du même *Tay-tsoung*, lorsqu'il n'etoit encore que simple particulier, & déclarée ensuite Impératrice lorsque ce Prince monta sur le Trône. A la mort de celui dont il tenoit la vie, l'Empereur versa des larmes sinceres. A la mort de son epouse, il céda à la bienséance, qui exigeoit de lui qu'il supprimât toutes les démonstrations d'une douleur excessive; mais il se dédommagea de cette contrainte, par les honneurs qu'il lui fit rendre, & par des monumens qui pussent rendre sa mémoire immortelle.

Il y a quelques probabilités que cette Impératrice eut quelques notions du Christianisme. Ce fut de son tems qu'il fut prêché, pour la premiere fois, à la Cour Chinoise, par les Prêtres du *Ta-tsin*, *Olopen* & ses compagnons, l'an de Jesus-Christ 635, c'est-à-dire près d'une année avant la mort de cette vertueuse Princesse. On peut lire à ce sujet l'excellent Mémoire de M. de Guignes, intitulé: *Recherches sur les Chrétiens etablis à la Chine dans le septieme siecle*, Tome 30 des Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres.

Tay-tʃoung eut trois femmes, toutes trois célebres : la premiere eſt la vertueuſe *Tchang-ſun-ché*, dont on vient de parler ; la ſeconde eſt cette fameuſe Impératrice, connue ſous le nom de *Tſé-tien*, *Hoang-heou*, dont l'ambition & la cruauté ont rendu la mémoire à jamais exécrable ; mais ce ne fut qu'après la mort de *Tay-tſoung* qu'elle donna un libre cours à la perverſité de ſon naturel. Elle ne paſſa, pendant tout le tems qu'elle vécut avec lui, que pour être un prodige d'eſprit & de qualités brillantes ; elle fut admiſe au Palais dès l'âge de quatorze ans, & n'y fut admiſe que comme une rareté qui eût eté déplacée par-tout ailleurs. La troiſieme eſt la ſavante *Sin-hoei*, fille d'un des Miniſtres d'Etat. Elle fut elevée au rang d'Impératrice, & eut le titre de Sage. Comme *Tay-tſoung* n'avoit en vue que le bien, & qu'il etoit toujours en garde contre lui-même, une alluſion, un mot ſuffiſoit pour le ramener & l'engager à ſe déſiſter de ſes premieres vues.

Un jour qu'il etoit à la chaſſe dans un de ſes parcs, il expoſa ſa vie contre un enorme ſanglier qu'il venoit de bleſſer. L'animal furieux revint ſur lui. *Tay-tſoung* ne daigna pas ſe détourner pour l'eviter ; il mit le ſabre à la main, & comme le ſanglier alloit ſe jetter ſur lui, il lui en déchargea un coup ſur la tête qui l'etendit mort. Les Grands de ſa ſuite avoient tous pâli de frayeur : l'un d'eux, nommé *Tang-kien*, etoit déjà deſcendu de cheval pour ſauver la vie de ſon maître au péril de la ſienne : *Remontez à cheval*, lui dit *Tay-tſoung* en riant. *Vous avez pris l'alarme mal-à-propos. Vous qui avez combattu ſi ſouvent à mes côtés, avez-vous oublié que je ſais attaquer & me défendre ? Je ne l'ai point oublié, Seigneur*, lui répondit *Tang-kien* ſans ſe déconcerter, *mais je ne ſavois pas qu'en expoſant votre vie contre un ſanglier, vous vouluſſiez vous faire un nom parmi les bêtes féroces. Tay-tſoung* baiſſa les yeux & ne repliqua point. Mais on obſerva qu'il s'abſtint depuis de cette eſpece de chaſſe.

Il avoit été persuadé, pendant quelque tems, qu'il n'y avoit pas de meilleur moyen de connoître les abus, & de contenir dans le devoir tous ceux qui avoient part à l'administration des affaires, que de donner à tous ses sujets la liberté de lui adresser directement des ecrits secrets, sans se nommer. Les Ministres, les Grands & les Magistrats, comme parties intéressées, n'avoient pu s'opposer ouvertement à cette volonté de l'Empereur. Ils lui laisserent porter l'Edit, bien assurés qu'il ne tarderoit pas de le révoquer de lui-même aussi-tôt qu'il en auroit vu les inconvéniens. Voici comment ils s'y prirent. Ils s'accuserent mutuellement de concussions, de rapines & de quantité d'autres crimes pour lesquels ils auroient mérité d'être traités suivant toute la rigueur des Loix, s'ils en avoient eté réellement coupables, & attendirent tranquillement que le Prince daignât leur faire des reproches. Ils n'attendirent pas long-tems.

L'Empereur, trop equitable pour les condamner sans les avoir entendus, les interrogea, l'un après l'autre, à mesure qu'il recevoit les libelles secrets qu'on lui présentoit. Il ne leur fut pas difficile de se justifier pleinement, parce qu'ils avoient eu soin de ne mettre en avant que des accusations calomnieuses, dont il leur etoit aisé de démontrer la fausseté. Ce qu'ils avoient prévu arriva. L'Empereur révoqua un Edit qui donnoit un libre cours à la calomnie, & sembloit fait exprès pour fournir à la haine & à la vengeance les moyens de se satisfaire sans courir aucun danger.

Il fit un second Edit, par lequel il exigea que ceux qui voudroient désormais lui faire des représentations, eussent à mettre au bas de leurs Requêtes, leurs noms, leurs qualités & leurs titres. En moins de trente jours, on lui présenta plus de Requêtes qu'un homme n'en pouvoit lire dans l'espace de six mois, & ces Requêtes rouloient la plupart sur des minuties, ou sur des projets qui n'auroient pu être exécutés que dans

la ſimplicité des premiers tems de la monarchie. *Tay-tſoung* comprit alors qu'il n'avoit rien de mieux à faire que de laiſſer à des Officiers tout le détail du gouvernement.

Il n'avoit rien tant à cœur que l'accompliſſement de ſes devoirs, & le ſoulagement du peuple. Il avoit ſouvent ces belles paroles dans la bouche : *Je ne regarde l'Empire que comme une grande & nombreuſe famille, dont je ſuis le Chef ; & je crois que tous ceux qui compoſent cette immenſe famille ont droit, chacun en particulier, à des attentions paternelles de ma part. Yao-chun, Tcheng-tang, Ouen-ouang-ou-ouang ont travaillé au bonheur des hommes. Je ſuis leur ſucceſſeur ; je dois faire tous mes efforts pour marcher ſur leurs traces.* Si ce n'etoit pas une eſpece d'héréſie Chinoiſe de dire que quelqu'un a eté au-deſſus de ces illuſtres Princes de la haute antiquité, je dirois que *Tang-tay-tſoung* a ſurpaſſé ſes modèles. Quelques faits pris au haſard dans l'Hiſtoire, vont ſervir de preuve à ce que j'avance.

Quoiqu'il eût mis auprès de ſes fils les plus vertueux & les plus ſavans perſonnages de l'Empire, il ne laiſſoit pas de veiller par lui-même ſur leur education. Il s'informoit exactement de leur avancement dans la vertu, de leurs progrès dans leurs etudes, & de la maniere dont ils ſe conduiſoient envers leur maître. Le célebre *Koung-yng-ta*, qui etoit chargé de leur expliquer les *King* & l'Hiſtoire, n'etoit pas content du Prince héritier, auquel il etoit devenu odieux, par ſon trop d'attention peut-être à vouloir remplir les devoirs de ſa charge. Il s'en plaignit à l'Empereur, en lui rendant un compte exact de toute la conduite du jeune Prince. *Gardez-vous bien*, lui dit Tay-tſoung, *d'avertir mon fils que vous m'avez mis au fait de ce qui le regarde. Il n'en profiteroit pas mieux de vos leçons, & il vous haïroit davantage. Je le corrigerai, s'il eſt capable de correction, ſans qu'il puiſſe ſoupçonner que vous lui avez nui auprès de moi.*

Quelques jours après, l'Empereur se rendit à la chambre d'etude des jeunes Princes, comme si c'eût eté le hasard qui l'y eût conduit; il demanda à *Koung-yng-ta* où il en etoit de ses explications, & ajouta qu'il seroit bien-aise de l'entendre. *Koung-yng-ta* voulut parler debout en présence de Sa Majesté: *Vous n'y pensez pas*, lui dit l'Empereur, *vous êtes maître, & je ne suis ici que comme votre disciple. C'est moi qui devrois me tenir debout en vous ecoutant. Koung-yng-ta* eut beau lui représenter, il lui fallut obéir & s'asseoir, tandis que les jeunes Princes, forcés par la présence de leur pere, resterent debout dans la contenance la plus respectueuse. L'explication finie, *Tay-tsoung* adressant la parole à ses fils, leur dit: *Que vous êtes heureux*, mes enfans, *d'avoir un tel maître! Si j'avois eu le même bonheur que vous, je serois plus sage, & plus habile que je ne le suis; profitez de votre avantage. Viendra le tems où vous vous saurez un gré infini d'avoir su vous gêner un peu dans l'âge où l'on peut tout apprendre.* Se tournant ensuite vers *Koang-yng-ta*, *pour vous donner*, lui dit-il, *une légere preuve de ma satisfaction, je vais vous faire apporter quelques pieces de soie des plus précieuses qui se trouvent dans mes magasins. Mes fils vous témoigneront dans la suite leur reconnoissance beaucoup mieux que je ne le pourrois faire moi-même aujourd'hui. Continuez-leur vos soins avec la même exactitude que vous avez eue jusqu'à présent; c'est moi qui vous en prie.*

Cette leçon rendit les jeunes Princes plus dociles, ils en respecterent davantage leur maître, &, à l'exception du Prince héritier dont le cœur etoit déjà gâté, ils firent tous de grands progrès dans les sciences & dans la vertu.

Tay-tsoung ne borna pas ses soins à veiller sur l'education de ses propres enfans. Il veilla avec une attention presque egale sur l'education des fils de l'Empire, pour me servir de termes consacrés dans le pays, c'est-à-dire, des fils des Princes, des

Grands & des principaux Officiers, tant d'epée que de robe, qui sembloient destinés par leur naissance à être employés dans les affaires importantes de l'Etat. J'ai déjà parlé plus haut du magnifique college qu'il avoit fait construire dans la capitale. Il en avoit donné l'inspection générale à l'illustre *Koung-yng-ta*, moins par egard pour son mérite personnel, que parce qu'il etoit de la race du Philosophe de la nation. Il n'etoit personne qui ne vît avec plaisir un descendant de Confucius occuper la premiere place de la Littérature.

L'Empereur avoit ses jours marqués pour aller visiter ce college, & y ranimer, par sa présence & ses bienfaits, l'emulation, tant des maîtres que des disciples. Persuadé que les Lettres font briller un Empire d'un eclat qui rejaillit sur tout le reste, il croyoit qu'il n'etoit pas moins digne d'un Souverain d'entendre des Lettrés discourir dans une Académie, que de voir des Guerriers s'exercer aux armes, les uns & les autres concourant egalement à la gloire de l'Etat. Ce fut la maxime que *Tay-tsoung* adopta en montant sur le Trône. Aussi l'on peut dire que son regne fut tout-à-la-fois le regne des Savans & des Héros.

Koung-yng-ta rassembla tous les Commentaires qui avoient eté faits en différens tems sur les *King*, ou Livres classiques de la nation. Il les mit en ordre, les dépouilla de toutes les inutilités dans lesquelles ils etoient, pour ainsi dire, noyés, & y ajouta ses propres interprétations.

Liu-tsai fit contre l'Astrologie judiciaire un Traité particulier, dans lequel il examine cette prétendue science, & en démontre le faux. Il cherche quelles peuvent être les causes qui ont porté les hommes de presque tous les siecles à la cultiver, à en faire l'objet d'une etude sérieuse ; & il les trouve dans la curiosité naturelle à tous ceux de notre espece, dans notre amour pour le merveilleux, & dans une crédulité stupide pour ce qui nous intimide ou nous flatte.

Fou-y ecrivit contre les Sectaires. Il réfuta solidement les principaux articles de la doctrine de *Fo*, de *Lao-kiun* & de *Yang-tsée*. Il prouva que la doctrine de *Yao*, de *Chun*, de *Tcheou-koung* & de *Confucius* ne renfermant aucune des absurdités qu'il venoit de réfuter, etoit conforme dans ses points aux lumieres naturelles de la raison, & etoit l'ancienne & véritable doctrine Chinoise, qui devoit seule avoir cours dans l'Empire, & être la seule qui eût l'approbation du gouvernement.

Tay-tsoung lui-même ne dédaigna pas de se mettre au rang des Auteurs, & mérite même en cette qualité d'être placé parmi ceux qui ont illustré son siecle. Il composa un ouvrage sur le grand art de régner. Sa modestie ne voulut jamais consentir qu'on le rendît public.

Les Ordonnances que fit *Tay-tsoung* en faveur du peuple, & qui furent le seul de ses ouvrages qu'il permit de rendre public par la voie de l'impression, le rendirent de son vivant l'idole de ses sujets, & lui ont mérité une reconnoissance eternelle. On lui accorde un degré d'estime presque egal à celui qu'on a pour les *Yao*, les *Chun*, les *Yu*, les *Tcheng-tang*, & les *Ou-ouang*; & aujourd'hui sous la dynastie des Tartares *Mantchoux*, lorsqu'on veut louer un Empereur sur sa bonté, & son amour pour les peuples, on le compare à *Tang-tay-tsoung*. On ne sauroit proposer aux Souverains un modèle plus digne d'être suivi.

Il diminua considérablement les impôts; il retrancha plus de la moitié des taxes annuelles, qui faisoient le revenu le plus considérable des Empereurs; il n'exigeoit jamais rien des Provinces où l'intempérie des saisons avoit fait manquer les récoltes; il abrogea toutes les Loix qui etoient onéreuses, sans être utiles au grand nombre; il réduisit presque à rien celles qui n'etoient que gênantes; il fixa le nombre des troupes qui

devoient être continuellement ſur pied, il leur aſſigna les poſtes qu'elles devoient garder, les lieux qu'elles devoient habiter, les ouvrages auxquels elles devoient être employées hors des tems du ſervice ordinaire.

Par cet arrangement, le Code civil ſe trouva tout renfermé ſous cinq cens articles. Le Code criminel ſous vingt, & les coutumes qui, ſans être des Loix, en avoient preſque la force, furent réduites au nombre de mille cinq cens quatre-vingt-dix. Du reſte, il faut entendre ici par coutumes tous les uſages du cérémonial, & les devoirs réciproques des citoyens entr'eux. Les peines qu'on devoit impoſer à ceux qui s'etoient rendus coupables de quelque crime, furent adoucies dans tous les cas; & les récompenſes dues aux actions de vertu furent multipliées, & s'etendirent à tous les genres. Il fut réglé de plus, que dans tous les colleges & gymnaſes de l'Empire, on deſtineroit un lieu particulier où les maîtres & les diſciples iroient, en des tems déterminés, faire les cérémonies reſpectueuſes en l'honneur de *Tcheou-koung* & de *Confucius*.

L'Empire qui, ſans y comprendre les peuples ſimplement tributaires, avoit alors en etendue, dix mille neuf cens dix lys du Midi au Nord, & neuf mille cinq cens dix, d'Orient en Occident, n'etoit cependant diviſé qu'en dix Provinces; mais ces Provinces etoient partagées elles-mêmes en trois cens cinquante-huit départemens, ſous leſquels on comptoit dix-huit cens ſoixante-neuf villes, tant du premier que du ſecond & du troiſieme ordre. Les *Ouei*, les *Hiang*, & les autres bourgs & villages de différens titres ne ſont point compris dans cette enumération.

La milice prit auſſi une forme nouvelle. Elle fut compriſe ſous huit cens quatre-vingt-quinze corps de même nom, mais de trois ordres différens, c'eſt-à-dire, de l'ordre ſupérieur, de l'ordre du milieu & de l'ordre inférieur. Ceux de l'ordre ſupérieur

etoient

etoient composés chacun de douze cens hommes ; ceux de l'ordre du milieu, de mille, & ceux de l'ordre inférieur de huit cens hommes seulement. Les uns & les autres etoient divisés en *Koan*, en *Kiun* & en *Ho*. Chaque *Koan* etoit composé de trois cens Soldats, à la tête desquels il y avoit un Officier du titre de *Hiao-yu*. Cinquante hommes formoient un *Kiun*, & dix hommes un *Ho*. Il y avoit des Officiers subalternes à la tête de ces différens corps.

On construisit des magasins, on bâtit des greniers, on etablit des haras uniquement destinés à l'usage des troupes. Dans les magasins on mit en réserve les armes, les habillemens, les ustensiles & autres choses semblables ; on remplit les greniers de riz, & de différentes sortes de grains ; & l'on destina un certain nombre de haras pour fournir des chevaux en nombre suffisant à toutes les ecuries militaires qu'on etablit dans les différentes Provinces de l'Empire. Des Officiers particuliers nommés par le Tribunal de la guerre, auquel ils etoient tenus de rendre compte de tout, furent préposés pour avoir l'inspection générale sur ces différens etablissemens. Ils etoient chargés outre cela de veiller à ce que chaque Soldat fût pourvu de tout ce qui lui etoit nécessaire, tant pour commencer que pour continuer le service.

Il fut réglé qu'on n'admettroit au nombre des gens de guerre que ceux qui avoient atteint la vingtieme année de leur âge, & qu'on licencieroit irrémissiblement tout soldat qui auroit 60 ans. A la fin de l'hiver de chaque année, on devoit faire une revue générale. Les Commissaires des guerres se rendoient dans les départemens respectifs, assembloient les troupes & leur faisoient faire toutes les evolutions militaires pendant environ un mois. Tout soldat devoit savoir se battre à pied & à cheval, parce qu'il devoit être cavalier ou fantassin, suivant les occasions. Il devoit par conséquent être au fait des evolutions

propres à la cavalerie, & de celles qui ſont particulieres aux piétons. Ceux qui montroient le plus d'habileté, & qui d'ailleurs avoient de bonnes atteſtations de la part de leurs Officiers, etoient promus à des grades ſupérieurs, s'ils etoient déjà cavaliers, ou etoient mis au nombre des cavaliers, s'ils n'etoient que ſimples fantaſſins; il n'etoit pas à craindre qu'on fît des paſſe-droits, parce que ceux qui etoient chargés de la promotion etoient des Commiſſaires nommés chaque fois par le Tribunal de la guerre, & confirmés par l'Empereur. Pour ce qui eſt des ſoldats vicieux, négligens & qui faiſoient mal l'exercice, ils etoient punis, ſuivant qu'ils etoient plus ou moins coupables. La punition la plus ordinaire pour les cavaliers, etoit de les faire deſcendre au rang des piétons, & l'on châtioit les piétons, d'abord en leur retranchant pour quelques mois une partie de leur ſolde, & en les caſſant enſuite, s'ils ne ſe corrigeoient pas.

J'ai dit que le total de la milice etoit compoſé de huit cens quatre-vingt-quinze corps. Six cens trente-quatre de ces corps etoient pour le ſervice de l'intérieur de l'Empire, & les deux cens ſoixante-un reſtans etoient uniquement deſtinés à la garde des frontieres occidentales, du côté de *Koan-nei*, dans ce qui fait aujourd'hui les Provinces de *Chan-ſi*, & *Chen-ſi*. On ne voulut point confier la garde de la Capitale & du Palais à des corps particuliers, excluſivement aux autres. Ce ſervice ſe faiſoit par tous les corps, tantôt par les uns, tantôt par les autres, au choix, non des Miniſtres, mais du Tribunal de la guerre. Cette garde etant renouvellée chaque mois, il etoit difficile que ceux qui les compoſoient puſſent entrer dans des cabales pernicieuſes à l'Etat.

Tous ces Réglemens avoient eté précédés par d'autres plus ſalutaires encore, en ce qu'ils tendoient plus directement au bien général de l'humanité. J'en ai déjà rapporté pluſieurs, je vais

en indiquer quelques autres en faveur de ceux qui ne trouvent rien d'inutile dans ce qui peut intéresser un cœur bienfaisant.

Un de ces Sages qu'il ecoutoit, & sur les conseils duquel il régloit souvent sa conduite, lui ayant représenté que malgré toutes les précautions qu'il avoit prises, on trouvoit dans les campagnes, & même dans les villes, des hommes qui n'avoient pour vivre d'autre ressource que la mendicité ; il ajouta que cela ne pouvoit être, sans quelque défaut de lumieres ou d'attention dans le gouvernement, & il finit en priant Sa Majesté de faire les plus sérieuses réflexions sur un point si important.

Tay-tsoung, entendant ces mots, changea de couleur, comme s'il eût eu à se reprocher quelque injustice, ou quelque négligence coupable, dans la pratique de ses devoirs. *Il n'est que trop vrai*, dit-il, *que les maux qui affligent le peuple ont leur source dans la maniere dont il est gouverné. Les sujets de* Yao *& de* Chun *etoient heureux, parce que* Yao *&* Chun *les gouvernoient bien. Ils etoient les peres plutôt que les Souverains de ceux qui leur etoient soumis. Je veux à leur exemple, être le pere de mon peuple. Les hommes sont tous bons à quelque chose ; il ne s'agit que de connoître leurs talens, & de savoir les employer.*

Après de mûres délibérations, ils porta plusieurs Edits, par lesquels il assuroit de la maniere la moins à charge à l'Etat, une honnête subsistance à ceux même qui, par défaut de santé, ou parce que le travail leur manquoit, vivoient dans la misere. Il enjoignit à tous les Mandarins, grands & petits, de lui envoyer de tems en tems la liste de ceux qui, dans leur district, se seroient distingués dans quelque genre que ce fût, depuis l'homme de Lettres jusqu'à l'artisan, & au plus vil manœuvre. Il assigna sur les deniers publics des fonds pour l'entretien des malades & des vieillards, pour l'encouragement des talens, pour le défrichement des terres. Il ordonna aux Mandarins de

proposer des récompenses pour exciter l'emulation, & pour occuper ceux qui n'avoient pas de professions déterminées; il fit dessécher des marais, creuser des canaux pour l'arrosement; en un mot, il n'oublia rien pour procurer la fertilité & l'abondance.

Pour engager les peres de famille à bien elever leurs enfans, & pour inspirer de bonne heure aux enfans la pratique du plus essentiel de leur devoir, il exigea une liste exacte de tous ceux qui s'etoient déjà distingués, & qui se distingueroient dans la suite par leur *Piété filiale*. Les Mandarins eurent ordre de donner, par provision, à chacun d'eux, cinq grandes mesures de riz, & de leur permettre d'ecrire en gros caractere sur le seuil de leurs portes, ces deux caracteres, *Piété filiale;* se réservant à lui-même le soin de les récompenser plus libéralement, après qu'il se seroit mis au fait de tout le détail de leur conduite.

Il assigna une mesure de riz à toutes les femmes, chaque fois qu'elles deviendroient meres d'un garçon, pour leur faire entendre qu'il adoptoit pour sien le fils qu'elles venoient de mettre au monde, & qu'il se regardoit comme chargé de pourvoir à sa subsistance. Il détermina pareillement qu'on distribueroit, en son nom, une certaine quantité de riz aux vieillards de différens âges, deux mesures à ceux qui etoient parvenus à la quatre-vingtieme année, trois mesures à ceux qui compteroient quatre-vingt-dix ans, & trois mesures avec deux pieces d'etoffes à tous les centenaires.

Un Souverain qui traite ainsi ses sujets, mérite que chacun d'eux lui dresse des autels au fond de son cœur. C'est ce que firent les sujets de *Tay-tsoung*. Ils porterent à son egard les sentimens de tendresse & de reconnoissance aussi loin qu'ils pouvoient aller. Cependant il se trouva deux monstres, qui oserent former le projet de lui arracher la vie. L'un de ces

monſtres fut ſon propre fils, celui qu'il avoit déſigné pour être ſon ſucceſſeur. Ce fils indigne, dont le nom etoit *Ly-tcheng-kien*, etoit né avec un naturel vicieux. Il avoit eſſayé d'abord de ſe ſouſtraire à l'autorité de *Koung-yng-ta* & de ſes autres maîtres, dont la vigilance lui etoit à charge; mais la faveur dont ces Sages jouiſſoient auprès de *Tay-tſoung* ſon pere, lui firent perdre toute eſpérance de réuſſir à les ecarter. Il prit le parti de la diſſimulation. Les jeunes Seigneurs qu'on lui avoit donnés pour compagnons d'etudes & de ſes autres exercices, en firent de même. Leur modeſtie affectée, leur docilité apparente trompa leurs ſurveillans.

Tay-tſoung, ſans ſavoir préciſément pourquoi, ſentoit que ſa tendreſſe pour ſon Prince héritier s'affoibliſſoit de jour en jour. Ses careſſes ſe tournoient, comme malgré lui, vers ſes autres enfans, & en particulier vers *Ly-tai* qu'il avoit décoré du titre de Prince de *Ouei*. Le Prince héritier en conçut de l'ombrage, & craignit que ſi ſes déſordres venoient à eclater, l'Empereur ne prît ce prétexte pour ſe choiſir un ſucceſſeur qui fût plus ſelon ſon goût. Cette crainte lui inſpira le deſſein de faire aſſaſſiner ſon frere *Ly-tai*; il mit dans ſa confidence ſes amis qui etoient la plupart les complices de ſes autres crimes.

Le Prince héritier s'attacha quelques braves, avec leſquels il avoit des entretiens ſecrets, ſous l'ombre de quelques petits emplois. *Ly-yeou*, Prince de *Tſi*, le Général *Heou-kiun-tſi*, & quelques Officiers leurs créatures, inſtruits de ces liaiſons ſecretes avec des hommes qui n'etoient pas d'un rang à être admis à la familiarité de l'héritier de la couronne, en conclurent qu'il y avoit quelque projet. Ils crurent pouvoir s'offrir d'eux-mêmes pour être employés par le Prince à quoi il jugeroit à propos.

Le Prince de *Tſi* s'etoit attiré la diſgrace de l'Empereur par une conduite equivoque. Le Général avoit par-devers lui

quelques belles actions & l'avantage d'avoir combattu plus d'une fois avec valeur à côté de son maître ; mais comme il avoit des prétentions bien au-dessus de ses mérites, il vouloit aller de pair avec les grands hommes ses contemporains ; *Tay-tsoung* lui avoit donné une place dans son Conseil ; il se crut outragé de ce qu'on ne lui donnoit que des emplois de paix. Ce fut ce qui l'engagea à se donner au Prince héritier, & à se lier d'intérêt avec le Prince de *Tsi*, qu'il savoit avoir, ainsi que lui, des raisons pour n'être pas content.

Le Prince héritier n'en vouloit qu'à celui de ses freres qui lui faisoit ombrage ; mais *Heou-kiun-tsi* lui fit envisager les dangers de cette entreprise, de quelque maniere qu'elle s'exécutât : *Tant que l'Empereur vivra*, lui dit-il, *vous aurez toujours à craindre de n'être pas son successeur. Si vous voulez régner, renversez d'un seul coup tous les obstacles qui s'opposent à votre elévation.*

Ce discours fit impression sur l'esprit *du Prince héritier*, & la crainte de ne pas succéder à son pere, le fit consentir à tout. Après de longues délibérations, il fut résolu que le Prince héritier se diroit dangereusement malade, afin d'engager l'Empereur à lui faire une visite ; que le Prince de *Tsi*, le Général *Heou-kiun-tsy* & leurs amis les plus affidés se tiendroient cachés auprès de son lit ; que les *braves* dont on avoit eu soin de s'assurer, seroient distribués aux environs de l'hôtel, de maniere qu'ils pussent se réunir & tomber tous à la fois sur les gardes de Sa Majesté ; & qu'enfin dès que *Tay-tsoung* seroit entré chez le prétendu malade, on consommeroit le plus grand des crimes.

Cet horrible complot etoit à peine formé, qu'il fut révélé dans toutes ses circonstances par un des principaux conjurés. J'ai déjà dit que la conduite equivoque du Prince de *Tsi* avoit eté la premiere cause de sa disgrace. Il etoit libre en apparence ; mais il avoit des surveillans qui rendoient compte de toutes

ſes démarches. Ses fréquens entretiens avec le *Prince héritier* firent naître quelques ſoupçons : l'Empereur le fit arrêter.

Le malheureux crut que la conjuration etoit découverte, & que ſes complices avoient eté arrêtés ainſi que lui ; il n'attendit pas qu'on l'interrogeât, il avoua tout de lui-même, & rendit un compte exact de tout ce qui s'etoit tramé. On ſe ſaiſit de tous les coupables, à l'exception du Prince héritier. Les conjurés convaincus furent condamnés au dernier ſupplice ; *Tay-tſoung* qui s'etoit réſervé de prononcer lui-même ſur le ſort du *Prince héritier*, ne voulut ſe décider qu'après avoir pris l'avis de ſes Grands. *Vous ſavez tous*, leur dit-il, *quel eſt le crime de mon fils. Quelle doit être ſa punition ? Que chacun de vous me diſe librement ce qu'il penſe.*

A ces mots tous ceux qui etoient du Conſeil baiſſerent les yeux, & aucun d'eux ne répondit. L'Empereur inſiſta. Les Grands perſiſterent dans leur ſilence. Un Mandarin nommé *Lay-tſi*, voyant que ceux qui devoient parler avant lui s'obſtinoient à ſe taire, prit enfin la parole, & dit : *Juſqu'à préſent, Seigneur, vous avez rempli tous les devoirs d'un bon pere, continuez à être ſur cela comme ſur tout le reſte un exemple pour vos peuples, dégradez votre indigne fils ; mais laiſſez-lui la vie. Ses remords lui feront expier ſon crime mieux que ne feroient les bourreaux.*

Tout le Conſeil y applaudit. *Je laiſſe donc la vie à mon fils*, dit *Tay-tſoung* en laiſſant couler quelques larmes, *je le dégrade de tous les droits & prérogatives de ſa naiſſance, & je le mets au rang du peuple. Qu'il ſoit enfermé pour le reſte de ſes jours.*

Ainſi finit cette funeſte tragédie, dans laquelle il n'y eut de ſang répandu que celui des coupables. C'etoit pour la ſeconde fois qu'on avoit attenté à la vie de *Tay-tſoung*. Quelques années auparavant, un Etranger, comblé de biens & d'honneurs par ce Prince, ne paya tous ces bienfaits que par la plus noire des trahiſons. On peut ſe rappeller ce que

j'ai dit plus haut à l'occafion des Tartares *Tou-kiué.* Après les avoir fubjugués, *Tay-tfoung* ne les diftingua plus de fes fujets naturels, que par les bienfaits dont il les combloit chaque jour. Il appella à la Cour les principaux d'entr'eux, & les revêtit des dignités les plus honorables. Un nommé *Kié-che-chouai*, frere du *Ko-han To-ly*, fut un de ceux à qui l'Empereur témoigna le plus de bonté & de confiance. Il le fit un des Grands de l'Empire, Capitaine des Gardes de l'une des portes de fon Palais, & Infpecteur de fes Ecuries.

La conduite de *Kié-che-chouai* trompa d'abord les plus clairvoyans, & l'Empereur lui-même croyoit n'avoir pas à fa Cour d'Officier plus dévoué à fon fervice, ni qui fût plus attaché à fes devoirs. *Kié-che-chouai* etoit un fourbe, qui n'attendoit que l'occafion d'affouvir la haine dont il etoit dévoré. Ce barbare ne voyoit dans fon bienfaiteur que l'ennemi de fa race, & ne le regardoit que comme l'oppreffeur de fa nation.

Un jour qu'il etoit de garde au Palais, il crut que le moment etoit enfin arrivé. Quarante Tartares affidés furent introduits fur le foir. Il fe met à leur tête, & va pour forcer la garde Chinoife de la premiere des cours intérieures. Les Chinois fe défendent. Le bruit de cet attentat vole d'une porte à l'autre, & ceux qui les gardent, viennent au fecours. Les agreffeurs furent bientôt repouffés. Quelques-uns d'entr'eux tombent fous les coups, quelques autres font pris. *Kié-che-chouai* fe voyant fans reffource, fort à la hâte, demande le meilleur cheval des ecuries, comme pour exécuter un ordre preffant de l'Empereur, & prend la fuite. On l'atteignit, & on le livra au Tribunal des crimes.

Interrogé pourquoi il avoit voulu commettre un fi exécrable attentat; s'il avoit des complices, & quels ils etoient, il répondit qu'il n'avoit eu d'autres vues que de venger fa nation; qu'il n'avoit d'autres complices que les quarante Tartares qui

avoient combattu avec lui dans le Palais; qu'il etoit inutile de pousser plus loin les interrogatoires, & qu'etant pleinement convaincu qu'il etoit digne des derniers supplices, il prioit ses Juges de le faire exécuter le plutôt qu'il seroit possible. On lui accorda sa demande.

A cette occasion les Grands & les principaux Mandarins de la capitale représenterent à Sa Majesté, que vu le danger qu'il y avoit à laisser aux Tartares la liberté de s'etablir dans l'Empire, il etoit de sa sagesse de prendre le prétexte de ce qui venoit d'arriver pour les obliger tous à en sortir. Ceux d'entre les *Tou-kiué*, qui etoient accoutumés à la maniere de vivre & à la douceur du climat de la Chine, où ils avoient déjà formé des etablissemens, firent les plus vives instances pour obtenir la permission d'y rester; elle leur fut refusée. Les *Tou-kiué* sortirent de la Chine, & allerent s'etablir sur les bords septentrionaux du fleuve *Hoang-ho*.

Il etoit difficile que cette nation, inquiete & belliqueuse, pût vivre long-tems en paix. Tantôt ils se déchiroient entr'eux par des guerres cruelles, tantôt ils se liguoient pour faire la guerre aux Chinois. L'Empereur se vit contraint de les châtier plus d'une fois; il dédaigna d'aller en personne contre ces barbares, se déchargeant sur *Ly-tsing* & sur ses autres Généraux du soin de les dompter.

A voir ce Prince livré tout entier aux soins du gouvernement de ses Etats, entrer dans les détails quand les affaires avoient quelque chose d'important, s'entretenir avec les Savans & cultiver lui-même les Lettres dans ses momens de relâche, on eût dit qu'il ne pensoit plus à cette espece de gloire qui ne s'acquiert que par les armes. Cependant cette ardeur qui l'avoit dévoré pendant sa jeunesse, n'etoit pas eteinte dans son cœur: elle y etoit comme un feu caché que le moindre souffle pouvoit rallumer, & qui se ranima au sujet de la

Corée. Cette presqu'isle etoit alors gouvernée par un usurpateur auquel le plus grand des crimes avoit frayé le chemin à la souveraine puissance. Il avoit fait massacrer son Roi, & avoit mis sur le Trône un des neveux de ce Prince; mais c'etoit lui-même qui gouvernoit despotiquement. Ce scélérat se nommoit *Tsiuen-kou-sou-ouen*, & le fantôme de Roi qu'il avoit elevé avoit le nom de *Kao-tsang*.

Tsiuen-kou-sou-ouen prétendit faire approuver ce qu'il avoit fait, par l'Empereur de la Chine, & eut l'audace de demander que *Kao-tsang* fût reconnu pour légitime Roi. Une pareille demande offensa *Tay-tsoung*; mais il crut devoir dissimuler son ressentiment, parce que les desseins qu'il avoit sur la Corée, n'etoient point encore à leur point de maturité. Il ne vouloit rien commander, sans être en etat de se faire obéir: ainsi sans faire aucune mention de la Corée, il envoya à *Kao-tsang* des Patentes de Prince de *Leao-toung*; ce pays etoit alors sous la domination des Coréens. *Kao-tsang*, ou pour parler plus juste, *Tsiuen-kou-sou-ouen* reçut fort mal l'envoyé Chinois; l'Empereur dissimula encore, & s'il en parla à ses grands, ce ne fut que pour les préparer à entendre ce qu'il avoit à leur proposer quand le tems en seroit venu.

Les circonstances qu'il attendoit arriverent: les Ambassadeurs du Roi de *Sin-lo*, présenterent à l'Empereur une supplique où ils se plaignoient des Coréens d'une maniere à exciter l'indignation de Sa Majesté, & rejettoient sur eux les retards des tributs qu'ils devoient à l'Empire.

L'Empereur envoya en Corée porter ses ordres à *Kao-tsang*, auquel il enjoignoit de vivre en paix avec le Roi de *Sin-lo*, & sur-tout de ne pas mettre d'obstacle à sa communication avec l'Empire. *Tsiuen-kou-sou-ouen* ne fit rendre aucune sorte d'honneur à l'Envoyé, il lui parla même d'une maniere méprisante, & lui dit, que l'Empereur de la Chine n'avoit aucun ordre à intimer aux Coréens.

Après un pareil affront, *Tay-tſoung* ſe crut aſſez autoriſé à la guerre, il en fit les préparatifs; mais les cenſeurs, les grands, les mandarins, & tous ceux qui avoient droit de parler, eleverent la voix pour le détourner d'une pareille entrepriſe: *Quelle gloire*, diſoient-ils, *peut-il en revenir à un grand Prince qui a dompté tant de Nations, de ſubjuguer encore le petit Royaume de Corée? Quel deshonneur au contraire pour l'Empire, ſi nos armées venoient à avoir du déſavantage. Juſqu'à préſent les armes de Votre Majeſté ont eté victorieuſes; craignez, Seigneur, de trouver le terme de vos ſuccès dans une expédition qui a eté funeſte à la plupart de ceux qui l'ont tentée avant vous.*

L'Empereur continua ſes préparatifs. Les repréſentations ſe multiplioient: ſon parti etoit pris. Cependant, pour appaiſer les clameurs, il fit publier un manifeſte, dans lequel il détailla les raiſons qui l'engageoient à prendre ce parti. Tout le monde ſe fit alors un devoir de ſeconder les vues de l'Empereur, comme ſi tout le monde avoit toujours eté de même avis que lui.

Tſiuen-kou-ſou-ouen ne tarda pas à être inſtruit; il fut effrayé de l'orage qui ſe formoit ſur ſa tête; & pour le détourner, il envoya à *Tay-tſoung* une Ambaſſade ſolemnelle, en réparation du peu d'égard qu'il avoit montré ci-devant pour les ordres de Sa Majeſté, & chargea les Ambaſſadeurs d'or & d'argent, & de tout ce qu'il y avoit de plus précieux & de plus rare dans la Corée, pour être offert à l'Empereur en forme de tribut.

Tay-tſoung dédaigna un tribut qui ne lui étoit offert que par la crainte, & renvoya, ſans avoir voulu leur donner audience, les Ambaſſadeurs Coréens, avec les préſens dont ils étoient chargés. Il partit lui-même pour *Lo-yang*, où il devoit aſſembler ſes troupes. Son premier ſoin en arrivant dans cette

ancienne capitale de l'Empire, fut de s'informer s'il ne restoit pas encore quelques Officiers qui eussent eté de l'expédition de la Corée sous l'Empereur *Soui-yang-ly*. Il s'en trouva un de tous grades, avec qui il eut des conférences particulieres sur le pays qu'il se proposoit de conquérir, & sur les différens chemins qui y conduisoient. Il voulut savoir sur-tout de ses vieux guerriers, à quoi ils attribuoient le peu de succès de cette premiere guerre; ils s'accorderent tous à lui dire que le pays étoit défendu par des places très-fortes, & par d'excellentes troupes. Ils lui exagérerent même ces difficultés, pour le dissuader d'une entreprise dans laquelle il alloit compromettre sa gloire.

Ce qui auroit effrayé tout autre, ne servit qu'à ranimer de plus en plus le courage de *Tay-tsoung*. Il nomma les quatre Généraux qui devoient servir sous lui; deux étoient Chinois, & les deux autres Tartares. Les deux Chinois etoient *Ly-che-tsé* & *Tchany-kieg;* & les deux Tartares, *Ly-sée-mou*, *Ki-pi-ho-ly;* un cinquieme Général, nommé *Tchang-leang*, devoit commander l'armée navale.

Au commencement du printems de la neuvieme année de *Tchen-koan*, c'est-à-dire, l'an de Jesus-Christ 645, *Tay-tsoung* partit de *Lo-yang* à la tête d'une partie de ses troupes. Pendant toute la route, il eut soin de faire observer une exacte discipline, & d'empêcher que le soldat ne se livrât à la débauche & à la rapine, dans les lieux où il étoit obligé de s'arrêter.

Après avoir traversé une partie du *Ho-nan*, il passa le *Hoang-ho;* puis s'avançant vers le Nord, il arriva après plusieurs jours de marche à la ville de *Yé;* delà, après avoir donné quelques jours de repos à ses troupes, il prit sa route vers *Ting-tcheou*, où il n'arriva qu'à la troisieme lune. Ce fut là qu'il fit ses arrangemens pour le gouvernement de l'Empire pendant son absence. Il avoit substitué son troisieme fils à

ſon fils aîné, qu'il avoit dégradé, ainſi qu'on l'a vu plus haut, de ſa dignité de *Prince héritier:* il le nomma Régent de l'Empire & lui donna, *Kao-che-lien*, *Tchang-hing-tcheng*, *Kao-ki-fou*, & *Ma-tcheou*, pour l'aider à ſoutenir un fardeau auquel il n'étoit pas accoutumé. Il le laiſſa à *Ting-tcheou* même, où il voulut que s'établît cette nouvelle Cour, parce que dans les circonſtances où il alloit ſe trouver, elle devoit être à portée de recevoir, en cas de beſoin, les ordres du Souverain, & de lui faire ſavoir ce dont il lui importoit d'être inſtruit.

Il donna enſuite ſes ordres pour le départ, monta à cheval, fit défiler ſes troupes devant lui, & ſe mit à ſon poſte, pour ne plus le quitter; ſes yeux s'animerent d'un nouveau feu, & l'on vit renaître dans ſes actions toute l'activité de ſa jeuneſſe. Ses vieux ſoldats en treſſaillirent de joie & s'écrierent avec tranſport. *Dix mille, dix mille années; encore dix mille ans à notre auguſte Empereur.*

A la quatrieme lune, toutes les troupes ſe trouverent réunies à *Siun-tou*, & à *Sin-tcheng*, où elles etoient arrivées par différens chemins. Celles que commandoit *Ly-che-tſi*, arriverent les premieres. Cet habile général trompa la vigilance des Coréens, qui gardoient les frontieres, en leur donnant le change. Il feignit de vouloir forcer le paſſage de *Houai-yuen-tchen*, pour attirer la plus grande partie de leurs forces de ce côté-là; mais revenant ſur ſes pas, il prit ſa route par *Young-tao*, vint à *Toung-ting*, où il paſſa la riviere de *Leao*, avant même que les ennemis puſſent ſe douter de ſon deſſein, & ſe préſenta devant la ville de *Siuen-tou.*

Les Coréens ſe renfermerent dans leur ville & s'y préparerent à une vigoureuſe réſiſtance.

Ly-tao-tſoung avec quelques mille hommes de Cavalerie, alla droit à *Sin-tcheng*, & en fit le blocus. *Tchang-kien*, après

avoir paſſé la riviere beaucoup plus bas que les autres, en tirant vers le midi, prit ſa route du côté de *Kien-ngan*, battit l'armée des Coréens, tua quelques mille hommes, & fit un plus grand nombre de priſonniers. L'Empereur ſe réſerva la capitale du *Leao-toung*, & les deux généraux Tartares, *Ly-ſee-mou* & *Ki-pi-ho-ly*, allerent faire diverſion du côté du Nord de cette même ville.

Cette campagne s'ouvrit par les ſuccés les plus brillans. *Ly-che-tſi* laiſſant derriere lui *Siuen-tou*, alla inveſtir *Kai-meou*; il y avoit dans cette place une garniſon de ſept cens hommes, elle ne fit preſque aucune réſiſtance, & ſe rendit dès les premiers jours.

Tchang-leang qui commandoit les vaiſſeaux, débarqua non loin de la ville de *Piche-tcheng*, qu'il aſſiégea. Cette place entourée de murailles très-hautes, & forte par ſa propre ſituation, n'étoit acceſſible que du côté de l'occident. Ce fut par là que *Tchang-leang* en commença l'attaque; il commanda *Tcheng-ming-tchen*, & *Ouang-ta-ou*, pour monter des premiers à l'aſſaut. Ces deux Officiers y allerent avec tant d'intrépidité & de bravoure, qu'ils emporterent l'epée à la main une place qui pouvoit coûter plus d'un mois de ſiege. Le général la fit détruire, & fit priſonniers dix mille de ſes habitans, tant hommes que femmes.

Tay-tſoung à la tête du gros de l'armée, n'avançoit pas auſſi vîte qu'il l'auroit ſouhaité; les chemins etoient rompus & preſque impraticables; après quinze jours de travaux & de peines, il ſe diſpoſoit à donner à ſes troupes quelques repos, quand on lui annonça qu'une armée de Coréens, forte de quarante mille hommes, s'avançoit à grandes journées pour ſe jetter dans la place; qu'il avoit trop peu de monde pour s'y oppoſer; & que cependant il falloit, de quelque maniere que ce fût, empêcher un ſecours qui pouvoit retarder long-tems le ſuccès de ſes armes.

Tay-tſoung prit ſon parti ſur le champ, & au lieu de faire repoſer ſes troupes, il ſut les engager à demander elles-mêmes qu'on les menât à la rencontre des ennemis. Il profita de leur bonne volonté, hâta la marche, & précéda d'environ vingt-quatre heures l'arrivée des Coréens. C'etoit tout ce qu'il lui falloit pour aſſurer le ſuccès de ſon principal deſſein & de ſes autres opérations de la campagne.

Dès le lendemain à la pointe du jour, il fit partir *Ly-tao-tſoung* pour aller reconnoître les ennemis; & quelques heures après, comme s'il eût prévu ce qui devoit arriver, il partit lui-même avec un corps d'élite, donnant ordre au gros de l'armée de le ſuivre au petit pas.

Ly-tao-tſoung n'avoit avec lui que quatre mille hommes de cavalerie, & avec ce petit nombre, il oſa engager le combat. Il alloit être la victime de ſa témérité, ſans l'extrême diligence de *Tay-tſoung* qui arriva à propos pour le ſoutenir, & qui le dégagea bientôt dès qu'il fut ſoutenu lui-même par ſes troupes qui arriverent ſucceſſivement. L'action devint alors générale. Les Coréens firent des prodiges de valeur; mais enfin ils furent obligés de plier; *Tay-tſoung* fit avancer ſon corps de réſerve, qui acheva de les mettre en déroute.

Après cette victoire, *Tay-tſoung* ne douta pas que la place, ſous les murs de laquelle il venoit de la remporter, ne ſe rendît à la premiere ſommation. Il ſe trompa. Le Gouverneur, qui etoit homme d'honneur & de courage, répondit avec reſpect, mais avec fermeté, qu'il n'ignoroit point ce que pouvoit faire une armée victorieuſe, commandée par l'Empereur en perſonne; mais qu'il ſavoit auſſi ce que ſon devoir exigeoit de lui dans les circonſtances où il ſe trouvoit, & qu'on pouvoit être ſûr que tant qu'il auroit un ſouffle de vie, il ſe défendroit de ſon mieux. L'Empereur ne put s'empêcher d'approuver la conduite de ce brave Officier, dont

il fit publiquement l'éloge; il donna ordre à *Ly-che-tsi* de se disposer pour le siege, & lui en laissa la direction.

Ly-che-tsi déploya tout ce qu'une longue expérience lui avoit appris sur un art dans lequel il excelloit; mais les assiégés se défendirent si bien, & firent des sorties si à propos, qu'après douze jours de tranchée ouverte, il ne se trouva guere plus avancé que le premier jour. Nonobstant ce peu de progrès, *Tay-tsoung* conclut à un assaut général, contre l'avis de *Ly-che-tsi*, qui prétendoit qu'on ne pouvoit en venir là sans s'exposer à perdre inutilement beaucoup de monde.

Il fit publier dans tous les quartiers de l'armée, qu'il s'agissoit d'un assaut général: il donna ordre que chacun, sans distinction de rang, eût à apporter des terres aux pieds des murailles de la ville, jusqu'à ce qu'on eût atteint la hauteur des crénaux.

Ce travail fut entiérement achevé sur la fin du troisieme jour. Le lendemain, *Tay-tsoung* à la tête de ce qu'il avoit de meilleures troupes, monte des premiers à l'assaut, tenant le fer d'une main, & je ne sais quel feu de l'autre; rien ne peut résister à son intrépide valeur. Animé par son exemple; ses soldats le suivent; ils renversent tout ce qui se présente; la place est emportée. Les Coréens perdirent dans ce siege dix mille des leurs, & *Tay-tsoung*, vingt-cinq mille des siens; mais il fit cinquante mille prisonniers, parmi lesquels il y avoit plus de dix mille hommes de bonnes troupes, il rasa les murailles de la ville, & changea son nom en celui de *Leao-tcheou*.

Il marcha ensuite à *Pe-yen-tcheng*, dont il entreprit le siege. Les deux généraux *Ly-che-mou* & *Ki-pi-ho-ly* l'y suivirent avec leurs Tartares. *Tay-tsoung* voulut qu'ils combattissent à ses côtés, afin, disoit-il, de leur faire partager sa gloire & ses périls. Flattés d'un pareil honneur, ces Tartares ne cherchercherent

cherent qu'à s'en rendre dignes par des prodiges de bravoure.

A la premiere ſortie que firent les aſſiégés, *Ly-ſee-mou* fut percé d'un trait qui le renverſa de ſon cheval : il banda lui-même ſa plaie, remonta à cheval, & continua à combattre avec une fureur qui eut bientôt epuiſé ſes forces. Ses gens le dégagerent & l'emporterent malgré lui dans ſa tente. *Ki-pi-ho-ly* ne fut pas plus heureux. Il reçut un coup de lance & fut pris preſque auſſi-tôt. Les Coréens en ſe retirant, l'emmenoient dans leur ville, lorſqu'un Officier Chinois, du nombre de ceux qui etoient attachés à la perſonne de l'Empereur, ſe fit jour le ſabre à la main, & le leur enleva au moment qu'ils alloient rentrer.

Les opérations du ſiege furent pouſſées avec tant d'activité, que la garniſon fit propoſer une ſuſpenſion d'armes, & demanda à capituler ; ce qui leur fut accordé. Mais les habitans ſe flattant de la vaine eſpérance d'être ſecourus, s'y oppoſerent.

Tay-tſoung leur fit dire qu'il livreroit leur ville au pillage, & qu'il les traiteroit en rebelles, s'ils ne ſe rendoient aux conditions qu'il vouloit bien leur impoſer. Une grêle de traits lancés du haut des murs contre ſes ſoldats, fut toute la réponſe qu'il en eut. Dans les premiers mouvemens de ſon indignation, il fit publier dans tous les quartiers de ſon armée, qu'il donnoit la ville à ſes ſoldats ; les exhortant à faire de leur mieux pour s'en rendre bientôt les maîtres. Bientôt la plupart des ouvrages extérieurs furent emportés.

Les aſſiégés comprirent alors toutes les conſéquences de la faute qu'ils avoient faite ; ils demanderent grace, promettant d'ouvrir les portes de leur ville & de ſe ſoumettre à tout, pourvu qu'on les mît à couvert de la premiere fureur du ſoldat.

Vous mériteriez, leur répondit l'Empereur, *de ſubir toutes*

les rigueurs du sort auquel vous vous êtes exposés en me manquant de parole. Cependant je veux bien vous faire grace ; rassurez de ma part vos concitoyens. Qu'ils se tiennent tranquilles chacun chez soi, & qu'aucun ne se montre au-dehors jusqu'à ce que j'aie mis ordre à tout.

Ly-ché-tsi qui etoit à côté de l'Empereur, ne put entendre sans surprise un pareil discours. *Eh quoi ! Seigneur*, lui dit-il, *avez-vous si-tôt oublié ce que vous avez promis à vos soldats ? convient-il de reprendre ainsi vos dons ?*

Général, lui répondit l'Empereur, *les plaintes, les gémissemens, les cris lugubres de tant d'infortunés qui n'auroient plus devant les yeux que la misere, l'infamie ou la mort, se font entendre jusqu'au fond de mon cœur. Il ne tient qu'à moi de prévenir tant de maux ; & je souffrirois qu'ils arrivent ! cela ne sera point. Dites à mes soldats que mes trésors & mes magasins renferment de quoi les dédommager. C'est une dette que je contracte aujourd'hui avec eux, & que j'acquitterai fidelement : vous pouvez les en assurer de ma part.* Les intentions de l'Empereur furent annoncées, personne ne murmura.

On entra paisiblement dans la ville, on s'y conduisit en ami. C'étoit alors le tems des grandes chaleurs, & la blessure de *Ki-pi-ho-ly* alloit en empirant ; l'Empereur l'alla visiter. Dans ce moment, on présenta à Sa Majesté le Coréen par qui ce Général avoit eté blessé. Tous les Officiers Tartares demandoient sa mort. *Tay-tsoung*, sans la leur accorder, ni la leur refuser, dit à *Ki-pi-ho-ly* : *je vous laisse le maître du sort de cet homme. Vous pouvez disposer de lui de la maniere que vous jugerez à propos. Seigneur*, lui répondit *Ki-pi-ho-ly*, *ce Coréen est un brave homme, il a défendu sa Patrie & servi son Souverain, il ne mérite que des récompenses. Je lui pardonne moi-même*, dit l'Empereur, *puisque vous lui pardonnez, & je lui rends sa liberté. Qu'il en profite pour rester à mon ser-*

vice, ou pour se retirer où bon lui semblera. Il est le maître.

Tay-tsoung ne resta dans *Pe-yen-tcheng* qu'autant de tems qu'il en falloit pour régler les choses. Il en partit sur la fin de la sixieme lune, & alla mettre le siege devant *Ngan-che-tcheng.*

Cette ville, une des plus importantes, & comme la principale clef de la Corée, etoit très-fortifiée; les murailles, revêtues d'un double rang de briques, étoient epaisses & très-hautes; une armée formidable s'avançoit pour la couvrir & arrêter les progrès des armes Chinoises.

L'ardeur de *Tay-tsoung* & des siens ne se ralentit pas à la vue de tant d'obstacles qu'il devoit surmonter. Les Coréens allerent à la découverte, & vinrent bientôt lui dire que l'ennemi paroissoit. Aussi-tôt il prend avec lui *Tchang-sun-ou-ki* & quelques autres Officiers généraux; & escorté de deux ou trois cens cavaliers, il monta sur un lieu elevé, pour découvrir l'armée.

L'Empereur après l'avoir considérée, revint dans son camp, où il fit les dispositions suivantes.

Il donna à *Ly-che-tsi*, quinze mille hommes, & lui fit occuper les hauteurs du côté de l'Occident, pour arrêter les premiers efforts de l'ennemi, & attaquer lui-même s'il n'etoit pas attaqué le premier. Il envoya *Tchang-sun-ou-ki* avec douze mille hommes derriere une montagne pour venir prendre l'ennemi en queue, quand il en seroit tems. Il prit pour lui le corps principal, composé de quarante-mille hommes, avec lesquels il devoit se tenir caché dans les vallons, pour venir par le Nord attaquer en flanc. Les drapeaux, étendards, tambours & autres instrumens devoient donner le signal, aussi-tôt que *Ly-che-tsi* auroit engagé l'action.

Cependant les Coréens arriverent. Ils crurent, en voyant les quinze mille hommes de *Ly-che-tsi*, que c'etoit là l'ar-

mée entiere ; ils résolurent de l'attaquer. Un Officier prudent & expérimenté, représenta à *Kao-yen-cheou* son général, que c'etoit prendre un mauvais parti que celui de livrer bataille, dans des circonstances, où sans répandre une goutte de sang, il pouvoit faire périr l'ennemi de faim & de misere ; ou l'obliger à se retirer. *D'ailleurs*, ajouta-t-il, *nous connoissons le Prince de* TSIN (c'est ainsi qu'il osoit appeller l'Empereur), *il n'a pas son pareil quand il s'agit de combattre. La fortune ne s'est point encore lassée de le favoriser dans tout ce qu'il a entrepris. N'attaquons pas de front un ennemi si redoutable : les vivres lui manqueront bientôt, il ne sauroit s'en procurer sans retourner sur ses pas. Laissons-le se consumer peu-à-peu : c'est ce que nous avons de mieux à faire ; ou plutôt, c'est l'unique moyen qui nous reste pour nous délivrer d'un ennemi qui n'attend qu'une imprudence de notre part pour nous subjuguer.*

Ce discours ne fit aucune impression sur l'esprit de *Kao-yen-cheou*. Ce général se prépara à attaquer *Ly-che-tsi*, qui de son côté, attendoit de pied ferme les Coréens. *Ly-che-tsi* ne fit d'abord que se défendre. Il avançoit, s'etendoit, se replioit sur lui-même, faisoit différens mouvemens, pour donner à ceux qui etoient en embuscade le tems d'arriver.

L'Empereur avoit déjà vu les signaux ; mais il ne se montroit pas encore, parce qu'il attendoit que *Tchang-sun-ou-ki* fût à portée d'attaquer en même tems que lui. Enfin il vit des nuages de poussiere s'elever dans l'endroit précisément qu'il avoit indiqué pour le rendez-vous. A l'instant il fait déployer ses etendards, il fait retentir tous les instrumens guerriers, il fond sur les ennemis qu'il prend en flanc, tandis que *Tchang-sun-ou-ki* les prend en queue, & que *Ly-ché-tsi* les combat de front. Les Coréens effrayés se sauvent à la débandade, & vont répandre la terreur par-tout.

L'Empereur ne doutoit point que la ville ne dût lui ouvrir ses portes à la premiere sommation. Il se trompa. Le Gouverneur lui fit répondre qu'il avoit des vivres pour se nourrir, & des armes pour se défendre, & qu'il n'oublieroit rien pour se rendre digne de la confiance de son maître.

Tay-tsoung crut qu'il ne parloit ainsi que pour sauver les apparences. Il fit donc investir la place, & fit sommer une seconde fois le Gouverneur. Celui-ci fit tirer sur ceux qui lui etoient envoyés. Il fallut commencer les opérations du siege. L'Empereur y employa tout son art, & y fit usage de toutes les machines qui etoient connues de son tems ; il construisit des tours, il eleva des terrasses, tout fut inutile. Les assiégés se défendirent en désespérés : ils travailloient nuit & jour, soit à réparer les breches, soit à construire de nouveaux ouvrages de défense, ils faisoient de fréquentes sorties, & il n'etoit presqu'aucun jour qu'ils ne combattissent d'une maniere ou d'une autre. Tout habitant etoit soldat. Le Gouverneur animoit tout, tiroit parti de tout ; il tint pendant soixante jours contre tous les efforts d'une armée victorieuse, commandée par les Capitaines. les plus habiles & les plus expérimentés qu'il y eût alors.

L'Empereur, résolu d'emporter la place à quelque prix que ce fût, lui fit donner un assaut général ; on combattit de part & d'autre avec un acharnement qui n'avoit point encore eu d'exemple. Les troupes Chinoises alloient entrer, quand l'imprudence d'un Officier leur fit perdre tout leur avantage. Cet Officier qui s'appelloit *Fou-fou-ngai*, comptant que la ville etoit prise, abandonna son poste pour courir au butin.

Le Gouverneur qui avoit l'œil à tout, s'apperçut bientôt de la faute, il envoya un nombreux détachement qui s'empara du poste. Les Coréens redoublerent d'efforts, & les Chinois, repoussés par-tout, furent contraints de revenir à leur camp. *Fou-fou-ngai* fut condamné à perdre la tête.

Tay-tsoung alors assembla son Conseil pour délibérer s'il falloit continuer le siege. Tout le monde fut d'avis de terminer la campagne, & de lever le siege. Ce qui fut exécuté le jour *Kouei ouei* de la neuvieme Lune, de la dix-neuvieme année de *Tchen-koan*, c'est-à-dire, le treizieme Octobre de l'an 645 de l'Ere Chrétienne. Pendant qu'il faisoit défiler l'armée, le Gouverneur de la place parut seul sur l'un des bastions, & fit signe qu'il avoit quelque chose à dire. L'Empereur s'avança lui-même avec quelques-uns de ses Officiers jusqu'à la portée du trait. Alors le Gouverneur se mit à genoux, fit les cérémonies ordinaires aux personnes qui prennent congé de ceux dont le rang est au-dessus du leur, & souhaita à Sa Majesté un voyage des plus heureux.

L'Empereur, loin de s'offenser d'une cérémonie qui paroissoit déplacée, & qui pouvoit tenir de la dérision, prit ou fit semblant de prendre cet adieu en bonne part. Il remercia le Gouverneur, lui fit donner cent pieces de soie, & lui fit dire que d'une maniere ou d'une autre, il comptoit qu'il ne seroit pas long-tems sans le revoir; qu'il pouvoit être sûr qu'ayant eté témoin de sa prudence, de sa bravoure, de son amour pour sa Patrie, & de sa fidélité envers son Souverain, il auroit toujours pour sa personne toute l'estime qui lui etoit due.

En s'eloignant d'une ville qu'il regardoit comme l'ecueil de sa gloire, *Tay-tsoung* fit un triste retour sur lui-même. Il témoigna un regret amer d'avoir entrepris cette guerre.

La premiere attention de l'Empereur en arrivant avec son armée à *Yng-tcheou*, fut de faire rendre les devoirs funebres à tous ceux qui avoient péri dans cette guerre. Il ordonna que leurs cendres fussent déposées à *Lieou-tcheng*, & qu'on fit couler sur elles le sang d'un bœuf que les Mandarins du titre de *Yeou-see* égorgeroient eux-mêmes.

Tous ceux qui durant le cours de cette campagne avoient

fait des prisonniers, les avoient envoyés à *Yng-tcheou* pour y être gardés. Les Officiers généraux prierent Sa Majesté de confirmer la répartition qu'ils en avoient faite dans l'écrit qu'ils lui présentoient : *Allez*, leur dit l'Empereur, *traiter en mon nom de la rançon de tous ces prisonniers. Je donnerai sans en rien rabattre tout ce qu'on demandera pour le prix de chacun d'eux. Je veux que tout le monde soit content ; mais il faut que je le sois aussi, & je ne saurois l'être, si tous les Coréens qui ont été pris pendant cette guerre ne me sont rendus exclusivement à tout autre.*

Il n'y eut personne qui ne se conformât aux intentions de l'Empereur. Les prisonniers au nombre de 14000 mille lui furent cédés ; il leur rendit la liberté, avec permission de rester à la Chine. Il leur fit distribuer des toiles & de l'argent, pour les aider à commencer un etablissement s'ils vouloient rester, ou pour leur servir le long de la route, s'ils prenoient le parti de s'en retourner ; il fit ensuite des largesses considérables à toute l'armée. Les réjouissances publiques que l'on fit pendant trois jours consécutifs, & les bénédictions dont les siens & les Coréens devenus libres, le comblerent à l'envi, auroient pu dissiper son chagrin, s'il avoit pu oublier sa disgrace. Il arriva dans sa Capitale, à la premiere lune de la vingtieme année de son regne, c'est-à-dire l'an de Jesus-Christ 646.

Rendu à ses sujets après une année d'absence, *Tay-tsoung* reprit les rênes du Gouvernement qu'il avoit laissées entre les mains de son fils ; & s'appliqua plus que jamais à faire fleurir l'Empire. Tous les peuples vinrent lui rendre hommage par leurs Ambassadeurs. Le Tyran de Corée lui-même envoya ses députés ; mais il eut l'audace de mettre son nom à côté de celui du grand *Tay-tsoung*, & de vouloir traiter avec lui comme d'egal à egal. Un pareil procédé parut d'une insolence extrême. Il falloit ou le mépriser ou le punir. *Tay-tsoung* crut

qu'il etoit de sa dignité de se déterminer pour ce dernier. Il renvoya les Coréens, sans leur avoir donné audience, & fit partir *Ly-che-tsi* à la tête d'une bonne armée pour aller châtier l'insolence de celui par qui il se croyoit outragé.

Ly-che-tsi part, & arrive en Corée. Il ne s'amusa pas à faire des sieges, ni à livrer des batailles. Il dirige sa route droit à *Ping-jang*, bat & met en déroute les troupes qu'il trouve sur son chemin, s'empare sans peine des fauxbourgs de *Ping-jang*, les pille, y fait mettre le feu, & content d'avoir fait trembler le Tyran sur son Trône, & d'avoir répandu par-tout la terreur, il revient sur ses pas & rentre dans la Chine. Ayant laissé derriere lui toutes les places fortes, il ne pouvoit différer son retour, sans risquer de le rendre impossible, ou tout au moins d'une extrême difficulté.

Il paroît que *Tay-tsoung* ne crut pas les Coréens assez punis puisqu'il fit construire dans le *Kiang-nan* des vaisseaux, dans le dessein d'aller porter encore une fois la guerre dans leur pays ; mais la mort ne lui laissa pas assez de tems pour exécuter ce projet. Depuis sa malheureuse expédition, il n'avoit presque jamais joui d'une bonne santé. A la langueur secrete qui le minoit insensiblement, se joignoit la fatigue d'un gouvernement exact, où rien ne se faisoit que par ses ordres, parce qu'il vouloit être instruit de tout, & tout faire par lui-même.

A la troisieme Lune de la vingt-troisieme année de son regne, c'est-à-dire, l'an de Jesus-Christ 649, il comprit que sa maladie etoit sérieuse. Il fit appeller le Prince héritier pour lui donner quelques avis sur la maniere dont il devoit se conduire, quand il seroit sur le Trône.

Mon fils, lui dit-il, *soyez juste, mais soyez bon. Régnez sur vous-même ; ayez un empire absolu sur vos passions, & vous régnerez sans peine sur les cœurs de vos sujets. Votre bon exemple, mieux que les ordres les plus rigoureux, leur fera*

remplir

remplir avec exactitude tous leurs devoirs. Punissez rarement & avec modération ; mais répandez les bienfaits à pleines mains. Ne renvoyez jamais au lendemain une grace que vous pouvez accorder le jour même ; différez au contraire les châtimens jusqu'à ce que vous soyez assuré par vous-même qu'ils sont justement mérités. Il faut que vous preniez quelqu'un des anciens Empereurs pour modèle de votre conduite. N'en choisissez qu'un ; mais choisissez bien. Gardez-vous bien de vouloir m'imiter. La réputation dont je jouis ne doit pas vous faire illusion. J'ai mis l'Empire dans notre famille. J'ai dompté les rebelles, j'ai mis les Tartares sous le joug ; j'ai rendu à l'Etat tout son lustre : c'est en faveur de tout cela qu'on a bien voulu ne pas faire attention à mes défauts. Il n'en seroit pas de même à votre egard. Ne pouvant pas vous rendre recommandable par les mêmes actions, puisque tout est déjà fait, vous ne devez pas espérer la même indulgence.

Comme il vit que le Prince s'attendrissoit, il s'attendrit lui-même, & fut quelques momens sans parler. Puis adressant la parole aux deux Ministres *Tchang-sun-ou-ki* & *Tchou-soui-leang*, il leur dit : *Je vous recommande mon fils. Aidez-le de votre mieux à soutenir le fardeau dont je le charge. Il est naturellement bon ; il a toujours rempli à mon egard tous les devoirs d'un fils respectueux. Il remplira de même tous ceux d'un pere tendre envers ses sujets. Oui, mon fils*, continua-t-il en s'adressant au Prince, *vos sujets sont vos enfans, ne cessez jamais de les traiter comme tels. Recevez toujours en bonne part les avis qu'on vous donnera, de quelque part qu'ils viennent ; mais déférez à ceux de* Tchang-sun-ou-ki *&* *de* Tchou-soui-leang. *Leur expérience & leur habileté suppléront à ce qui vous manque.* Tchang-sun-ou-ki *m'a aidé de ses conseils & de son bras pour conquérir l'Empire & le mettre dans l'etat florissant où il est aujourd'hui. N'ecoutez jamais ce qu'on pourroit vous dire contre*

lui. Ses belles actions & la faveur dont il a constamment joui, ne peuvent manquer de lui avoir fait des envieux qui n'attendent que le moment de ma mort pour se déchaîner contre lui. Je garantis moi-même tout ce qu'il a fait jusqu'à présent. Ne revenez jamais sur sa conduite passée... Tchou-soui-leang, *c'est à vous aussi que ce discours s'adresse, ne cessez jamais de regarder* Tchang-sun-ou-ki *comme un des hommes à qui l'Empire doit le plus. Il fut le compagnon de mes travaux & de ma gloire; il fut mon ami. Soyez le sien, & concourez l'un & l'autre au bon gouvernement de l'Etat, en réunissant vos lumieres pour eclairer mon fils. Tchou-soui-leang* ecrivit les dernieres volontés de son maître, en fit la lecture à haute voix, & y apposa le sceau de l'Empire de la maniere que cela se pratiquoit alors.

Pendant cet intervalle, le Prince héritier etoit à côté de son pere dans une contenance qui dénotoit la plus vive douleur. L'Empereur attendri voulut lui parler encore; mais la parole expira sur ses levres, & bientôt après il expira lui-même entre les bras de son fils.

Ainsi mourut à la cinquante-troisieme année de son âge, & la vingt-troisieme de son regne, un des plus grands Princes qui ait gouverné la monarchie des Chinois. A la premiere nouvelle de cette mort, toute la Chine retentit de gémissemens & de plaintes, les larmes coulerent de tous les yeux. Les Ambassadeurs des nations voisines & les autres Etrangers qui se trouverent pour lors dans la capitale, témoignerent à la maniere de leur pays, le regret dont ils etoient pénétrés. *Les plus distingués couperent leur longue chevelure, se piquerent le visage avec un fer pointu, se saignerent aux oreilles, & répandirent leur sang aux environs du cercueil de l'illustre mort.*

Un des points qui est regardé dans le cérémonial, comme très-important, est de s'abstenir de toute guerre pendant les trois années du deuil. Le nouvel Empereur qui savoit que

celle qu'on avoit faite aux Coréens, & qu'on etoit sur le point de renouveller, n'etoit pas du goût de la nation, ne crut pas pouvoir se dispenser dans les circonstances de paroître aux yeux de ses sujets exact observateur des Rits.

Les Princes Tartares qui se trouvoient à la Cour, voulurent donner dans cette occasion des marques de leur attachement & de leur reconnoissance. *Achenacher* & *Ki-pi-ho-ly* demanderent qu'il leur fût permis de s'immoler sur son tombeau pour aller le servir dans l'autre monde, comme ils l'avoient fait dans celui-ci. L'Empereur leur répondit, qu'*il ne pouvoit leur accorder ce qu'ils demandoient, sans se rendre lui-même désobéissant aux ordres de son pere qui avoit prévu leur demande, & qu'ainsi il leur défendoit d'attenter à leur propre vie. Tata*, Roi de *Man-y*, le *Kohan Kiély* & quelques autres, au nombre de quatorze, tous chefs de Hordes, *se firent sculpter en pierre, & placerent ces quatorze statues en dedans de la porte du Nord, dite la porte des* Sée-ma *ou des Guerriers, pour servir de preuve à la postérité que leur attachement pour le Prince dont ils gardoient la sépulture, etoit un attachement eternel* (1).

REMARQUES.

(1) Je ne puis m'empêcher de relever ici une bévue qu'a faite le Pere de Mailla, en disant *que les Princes Tartares firent faire en commun la statue de* Tay-tsoung *qu'ils firent placer en dedans de la porte septentrionale, &c.* Un peu d'attention aux moeurs du pays auroit appris au Pere de Mailla, 1°. que la porte du Nord etant la moins honorable, il eût eté très-indécent d'y placer la statue d'un Empereur. 2°. Qu'il n'a jamais eté d'usage à la Chine de mettre la statue d'un Empereur, ni de qui que ce soit, dans sa propre sépulture. Les statues qu'on y eleve sont celles des Guerriers qui sont censés garder le tombeau, & des Ministres, Magistrats ou Lettrés qui sont censés rendre hommage aux cendres qui y sont renfermées.

Comme il est assez souvent fait mention des *Tou-kiué*, il n'est pas hors de propos de rapporter ici ce qu'en disent les Auteurs Chinois. *Les* Tou-kiué *ont une même origine que les autres Tartares. Leur chef* Achenaché *forma un petit Royaume au Midy de la montagne* Kin-chan

Après les funérailles, on plaça la tablette du défunt dans la Salle des ancêtres, & on lui donna le nom de *Tay-tsoung*, qui signifie *le grand ayeul.* C'est sous ce nom seulement qu'il est désigné dans l'Histoire, depuis le tems où il monta sur le Trône, jusqu'à celui de sa mort. Il portoit auparavant celui de *Ly-ché-min*, ou de Prince de *Tsin.*

Il ne restoit plus au nouvel Empereur, pour remplir dans toute leur etendue les devoirs de la Piété filiale, qu'à assigner aux femmes qui avoient appartenu à son pere, sous différens titres, un lieu particulier où elles pussent vivre dans la décence de leur rang. Il prit le parti de les enfermer toutes dans un edifice, auquel il donna le nom de *Ngan-ye-fang*, en françois, *lieu où l'on fait profession de tranquillité. C'est à l'occasion de cette espece de monastere*, dit un critique Chinois, *que les monasteres des Bonzesses doivent leur premiere institution. Auparavant il n'y avoit que des hommes qui osassent se soustraire aux devoirs de la société pour passer leur vie dans le célibat ; mais l'exemple des Dames de* Kang-yé-sée *fit* (2) *naître*

REMARQUES.

dans le pays de Turfan. *On connoît ce peuple depuis le tems du grand* Yu *& de la dynastie* Hia, *dont il est le fondateur. On les appelloit alors du nom de* Siuen-yu. *Sous la dynastie* Chang, *qui succéda à celle des* Hia, *on les appella* Koui-fang. *La dynastie des* Tcheou *changea leur nom de* Koui-fang *en celui de* Yen-yun. *Sous la dynastie des* Han, *on les appella* Hioung-hou ; *& les* Ouei *qui se rendirent maîtres de la partie septentrionale de l'Empire, du tems des cinq petites dynasties, leur donnerent le nom de* Tou-kiué, *sous lequel ils etoient connus du tems des* Tang, *dont* Tay-tsoung *est le second Empereur.*

Ces Tou-kiué *se diviserent entre eux, lorsqu'ils furent en assez grand nombre pour former deux Royaumes. Les uns allerent vers le Nord & s'y etablirent. Les autres s'etendirent du côté de l'occident. Les uns & les autres se firent souvent des guerres cruelles, ils se réunirent quelquefois contre la Chine ; mais ayant eté presque toujours vaincus, ils ont porté dans la suite tout l'effort de leurs armes du côté du couchant, &c.*

(2) L'etablissement de *Kan-ye-sée* ne fut pas le seul qui se fit alors en faveur des personnes du sexe. Tout ce qui restoit de cette troupe nombreuse de femmes qu'on trouva

l'idée de Ni-kou *, & persuada que les personnes du sexe pouvoient egalement, en se consacrant au culte de* Fo *, se soustraire pour toujours aux devoirs pénibles de meres de famille pour vivre plusieurs ensemble dans l'oisiveté & le célibat.*

L V I.

YU-TCHÉ-KOUNG, Guerrier.

Yu-tché-koung, connu dans l'Histoire sous le nom de *Yu-tché-king-té*, ou simplement de *King-té*, etoit Tartare d'origine. Accoutumé dès sa jeunesse à braver les intempéries de l'air, dans les exercices de la chasse ou à la guerre, il en avoit contracté une force de corps qui le rendoit propre à toutes sortes de fatigues, & une intrépidité qui le rendoit supérieur à tous les dangers.

Sur la fin du regne du dernier Empereur des *Soui*, lorsque les révoltes eclatoient dans toutes les parties de l'Empire, un

REMARQUES.

dans les différens Palais de l'Empereur *Yang-ty* des *Soui*, fut rassemblé dans des lieux de retraite, où on leur bâtit des Temples pour brûler des odeurs, & où il leur fut permis d'honorer d'un culte particulier l'objet qu'elles en croyoient le plus digne, ou qui feroit le plus de leur goût. On trouve cette anecdote dans le livre qui traite des différens etablissemens des Bonzes depuis les *Han*, & des Bonzesses depuis les *Tang*.

J'ai oublié de dire en son lieu que *Tay-tsoung*, pour consacrer la mémoire des grands hommes de tout genre qui brilloient sous son regne, fit construire une Salle, à laquelle il donna le nom *Ling-yen-kou.* Il y plaça les Portraits de *Tchang-sun-ou-ki*, *Ly-hiao-koung*, *Tou-jou-hoei*, *Ouei-tcheng*, *Fang-hiuen-ling*, *Kao-ché-lien*, *Yu-tché-king-té*, *Ly-tsing*, *Siao-yu*, *Touen-tché-siuen*, *Lieou-houng-ki*, *Kiu-tou-toung*, *Yn-kai-chan*, *Tsai-chao*, *Tchang-sun-chun-tê*, *Tchang-leang*, *Heou-kiun-tsi*, *Tchang-koung-kin*, *Tcheng-tché-tsié*, *Yu-ché-nan*, *Lieou-tcheng-hoei*, *Tang-kien*, *Ly-che-tsi*, *Tsin-chou-pao*, parce qu'ils etoient plus connus, & qu'ils pouvoient servir de modèle dans le genre qui les distinguoit. C'est sous la quatrieme année de *Tay-tsoung* que l'Histoire rapporte ce fait.

petit Tyran, du nom de *Lieou-ou-tcheou*, voulut profiter de ces troubles, pour se faire une Principauté dans le *Chan-si*. Les *Tou-kiué* du Nord lui donnerent du secours, tant pour contre-balancer la puissance des *Tang*, qui commençoit à les inquiéter, que dans le dessein de s'agrandir eux-mêmes aux dépens des Chinois. *Yu-tché-king-té* se joignit à eux, & alla servir sous *Lieou-ou-tcheou*. Celui-ci en fit un de ses Généraux, qui rangea différentes villes sous son obéissance, & le mit en etat de se faire un Royaume assez considérable pour aller de pair avec les plus florissans de la Tartarie. Les *Tou-kiué* lui donnerent le titre de *Ko-han*, & lui rendirent tous les honneurs dus aux Souverains.

Le nouveau *Ko-han* grossissoit chaque jour le nombre de ses sujets; il eut jusqu'à trois armées sur pied. L'Empereur des *Tang*, qui etoit occupé à ranger sous son obéissance les plus belles Provinces de l'Empire, sembloit dans les commencemens ne vouloir prendre aucune part à ce qui se passoit du côté du Nord; mais quand il fut une fois maître de ce qu'il lui importoit le plus d'assujettir, il tourna ses armes contre *Lieou-ou-tcheou*. Il etoit tems qu'il s'opposât à un Concurrent qui, soutenu par les Tartares & secondé par la valeur & l'expérience d'un Capitaine tel que *Yu-tché-king-té*, eût eté bientôt en etat de lui disputer l'Empire.

Il fait partir *Ly-ché-min* à la tête de l'elite de ses Guerriers. Ce jeune Héros, que la victoire suivoit par-tout, eut tout le succès qu'on avoit lieu d'attendre de lui. Il battit dans toutes les occasions les troupes du *Ko-han*, & ce qu'il regarda comme la plus grande & la plus utile de ses victoires, il gagna le cœur & l'estime de *Yu-tché-king-té*.

L'an six cent vingt de l'Ere Chrétienne, troisieme du regne de *Ou-té*, le Prince *Ly-ché-min* ayant remporté une victoire complete sur l'armée de *Lieou-ou-tcheou*, commandée par les

Généraux *Siun-ſiang* & *Soung-kin-kang*, ſe montra ſi grand dans cette occaſion, que les vaincus eux-mêmes le regarderent comme le premier homme de guerre de ſon ſiecle. Pluſieurs demanderent à être incorporés dans ſes troupes pour avoir l'avantage de ſervir ſous lui.

Yu-tché-king-tê à la tête de huit mille hommes, venoit au ſecours des ſiens. Les trouvant défaits, il ne pouvoit comprendre comment *Ly-ché-min* avoit pu le prévenir. Il ſentit dès-lors que l'Empire du monde etoit réſervé à ce Héros, comme au plus digne de le gouverner. Il ne s'etoit mis au ſervice de *Lieou-ou-tcheou*, que parce qu'il falloit prendre un parti dans un tems où tout etoit en armes. *Lieou-ou-tcheou*, ſoutenu par les Tartares, etoit d'ailleurs à ſa portée. N'ayant aucun intérêt particulier à le ſoutenir, il l'abandonna dès qu'il le vit abattu de maniere à ne pouvoir plus ſe relever. Qu'eût-il pu faire avec ſes huit mille hommes contre la fortune de *Ly-ché-min?* Il prit le ſeul parti qu'il eût à prendre; il quitta le rebelle, & ſe mit à la diſcrétion du Héros.

Ly-ché-min le reçut avec diſtinction, il incorpora ſes troupes dans ſon armée, & lui laiſſa le commandement des mêmes hommes avec leſquels il s'etoit donné à lui. *L'acquiſition que je viens de faire de* Yu-tché-king-tê, dit-il, *me fait plus de plaiſir que la double victoire que je viens de remporter; & je compte qu'elle me ſera plus utile.* *Yu-tché-king-tê* n'eut plus d'intérêt que celui de ſon maître. Il devint l'exécuteur de tous ſes ordres, ſon fidele gardien, ſon intrépide défenſeur. Il lui ſauva deux fois la vie dans les combats. Deux fois encore il le dégagea d'une foule d'ennemis qui etoient ſur le point de l'enlever. Rien ne mettoit obſtacle à ſon courage; rien n'etoit au-deſſus de ſes forces, quand il s'agiſſoit du ſervice & de la gloire de celui à qui il s'etoit voué.

De la part de *Ly-ché-min*, l'attachement etoit réciproque.

Ly-ché-min toutefois etoit Prince, fils du Souverain. *Yu-tché-king-té*, sans autre titre que son mérite personnel, etoit son ami & presque son egal à la Cour ainsi qu'à l'armée.

Lorsque le Prince héritier & *Li-yuen-ki* son cadet voulurent attenter à la vie de *Ly-ché-min* leur frere, ils crurent que rien ne leur seroit possible, s'ils ne détachoient pas de son service le brave *Yu-ché-king-té*. Ils n'oublierent rien pour en venir à bout. Ils le firent solliciter; ils lui firent espérer la plus brillante fortune; *ils envoyerent même dans sa maison un charriot chargé d'or, en le priant de l'accepter comme un gage de leur amitié, & comme un foible commencement de ce qu'ils vouloient faire pour lui.* Le fidele *King-té* renvoya le présent, & redoubla de vigilance auprès de son maître. *Soyez sur vos gardes*, lui disoit-il, *vos freres vous tendent des piéges; ils en veulent à vos jours. Déjà ils ont fait des efforts pour vous noircir dans l'esprit de l'Empereur votre pere; & puisqu'il faut que je vous le dise, ils en sont venus jusqu'à envoyer chez moi des trésors. Mon brave* King-tê, lui répondit Ly-ché-min, *ton cœur est plus haut que les montagnes; il est impénétrable comme l'acier. Ne crains rien pour moi, mon pere me connoît, & je n'ai rien à me reprocher. Pour ce qui est de mes freres, ils ne sont bons qu'à nouer des intrigues avec les femmes du Palais. Sachant que tout le militaire est sous mes ordres, & que d'un seul mot je puis armer dix mille bras, il ne leur viendra pas même en pensée de vouloir user de violence à mon egard.*

Persuadé de cette idée, *Ly-ché-min* vivoit dans la plus grande sécurité. Mais tous ses amis trembloient pour lui. *Yu-tché-king-té* plus que tous les autres, veilloit sans cesse à la défense de son maître.

Le tems vint enfin où la perfidie des Princes parut à découvert. Il n'y avoit pas deux partis à prendre: il falloit, ou se laisser massacrer, ou se défendre. *King-té* ne s'oublia pas dans cette occasion.

occafion. Il difpofa des foldats pour lui prêter main-forte en cas de befoin, s'arma de pied en cap, & avec cet air fier & intrépide qui faifoit trembler l'ennemi devant lui, il fe rendit avec *Ly-ché-min* dans le lieu même où les conjurés devoient exécuter leur complot.

Dans ce combat d'un nouveau genre, la victoire ne fut pas long-tems douteufe. *Ly-ché-min* abattit de fa propre main le Prince héritier fon agreffeur, *Yu-ché-king-té* perça d'un de fes traits le Prince *Li-yuen-ki*.

Après cette fanglante fcène, il s'agiffoit d'annoncer à l'Empereur la mort tragique de deux de fes fils. *Yu-tché-king-tê* ofa fe charger de cette commiffion. Sachant bien qu'il s'expofoit à devenir la trifte victime des premiers mouvemens & de la douleur d'un pere, il entre dans le Palais, tout armé, & dit à l'Empereur, que de trois fils qu'il avoit le moment d'auparavant, il ne lui en reftoit plus qu'un. Prêt à donner fa propre vie pour celle de *Ly-ché-min*, il entreprend de le juftifier, & il en vient à bout. J'ai détaillé fous le Portrait de *Kao-tfou* la maniere dont tout cela fe paffa.

L'Hiftoire finit par ce trait le récit de ce qui concerne ce brave, & ne fait prefque plus mention de lui durant tout le cours des deux regnes fous lefquels il a vécu. Comme il etoit etranger, qu'il n'etoit qu'homme de guerre, qu'il n'a point commandé d'armée en chef, & que toutes fes actions font, pour ainfi dire, confondues dans celles du grand *Tay-tfoung* dont il etoit comme le bras droit pour toutes les opérations militaires, les Lettrés de la premiere claffe n'ont pas daigné s'occuper de lui. On ne trouve des détails fur fes hauts faits, que dans des Auteurs du dernier ordre. Comme ce qu'ils en difent n'eft pas marqué à un coin de vraifemblance qui puiffe engager à les en croire fur leur parole, je m'abftiendrai de les rapporter ici.

J'ajouterai seulement que le Souverain & la nation entiere, en plaçant le nom de *Yu-tché-king-té* à côté des plus illustres, ont en quelque sorte vengé ce grand Guerrier de l'indifférence que les gens de Lettres ont témoignée à son egard. Le Souverain le décora de son vivant, le créa Prince des Royaumes de *Ou* & de *Ngao* ; & la nation, après sa mort, lui a assigné une place parmi les esprits tutélaires de la Chine. Pour rendre un hommage eternel à sa valeur, à sa fidélité, à sa vigilance qui, quatre fois, empêcherent le grand *Tay-tsoung* de succomber sous les efforts des ennemis, qui le mirent à couvert de la trahison de ses freres, & des embûches de ses envieux, elle lui a confié le soin de défendre les maisons contre les brigands & les malfaiteurs. Aujourd'hui même on place le Portrait de *Yu-tché-koung* sur les principales portes d'entrée ; & ce Portrait, peint dans tout l'appareil militaire, est capable d'effrayer les méchans.

LVII.

FANG-HIUEN-LING, Ministre.

Fang etoit le nom de sa famille, son nom propre *Hiuen-ling*, & son surnom *Kiao*. Il naquit à *Ling-tsi*. Il fit tant de progrès dans ses etudes, qu'il fut reçu Docteur à dix-huit ans. L'etude de la sagesse, de la politique & même de l'art militaire, ne l'occupa pas moins que celle des Lettres.

Son mérite perça bientôt jusqu'à *Ly-ché-min*. Chargé par *Kao-tsou* son pere de la partie du Gouvernement qui avoit rapport aux Lettres, ce Prince jetta les yeux sur *Fang-hiuen-ling* pour exécuter les projets qu'il avoit formés.

Fang-hiuen-ling fit honneur au choix du Prince. *Il fit plus, avec son seul pinceau & par ses ecrits*, en faveur de la maison

des *Tang*, qui occupoit tout récemment le Trône, que ne firent *les* Ly-tſing, *les* Ly-ché-tſi *& les autres Guerriers fameux à la tête d'un million de combattans.* C'eſt *Tay-tſoung* lui-même qui l'honore de cet eloge, non pas que *Fang-hiuen-ling* ne ſût auſſi ſe ſervir des armes. Pendant un grand nombre d'années qu'il commanda ſur les frontieres avec le titre de Général, il ſut contenir les Tartares, empêcher leurs excurſions, & même les repouſſer bien avant dans leurs terres. Enfin il paſſa par tous les emplois militaires & civils, &, ce qui ſe trouve rarement dans le même homme, il les remplit tous avec diſtinction.

Ce fut lui qui introduiſit à la Cour les Chrétiens Neſtoriens qui vinrent à la Chine ſous la conduite d'*Olopen*, & l'on peut croire qu'il les favoriſa de tout ſon crédit.

Parvenu à la ſoixante-onzieme année de ſon âge, il fut atteint d'une maladie qui fit craindre pour ſes jours. Le grand *Tay-tſoung* daigna le viſiter pluſieurs fois ; mais comme il n'etoit pas de la décence qu'un Empereur ſe tranſportât ſouvent dans la maiſon d'un de ſes ſujets, ce Prince fit tranſporter le malade dans l'une de ſes maiſons de plaiſance, nommée *Yu-hoa-koung*, ſous prétexte que l'air qu'on y reſpiroit etant meilleur que celui de la ville, il pourroit plutôt s'y rétablir que dans ſa propre maiſon. Son véritable motif, comme perſonne n'en douta, fut qu'il vouloit profiter encore de ſes lumieres.

Touché des bontés de ſon maître, *Fang-hiuen-ling* ne crut pas pouvoir lui mieux témoigner ſa reconnoiſſance, qu'en lui diſant avec ſincérité, ce que perſonne n'auroit peut-être oſé lui dire. A peine eut-il pris poſſeſſion de l'appartement que l'Empereur lui cédoit dans ſon Palais de *Yu-hoa-koung*, qu'il profita du peu de forces qui lui reſtoit pour faire ſes derniers adieux d'une maniere utile. Il aſſembla ſes enfans, & leur dit :

L'Empereur m'a comblé de ses bienfaits jusqu'à ce jour, en employant mes foibles talens pour son service. Je n'ai fait que lui témoigner une partie de la reconnoissance que je lui dois. La maison des Tang *occupe aujourd'hui le Trône de maniere à le conserver bien des siecles, pourvu que les sages réglemens qu'elle a faits pour maintenir le bon ordre, tant au dehors qu'au dedans, continuent à être observés. Tout l'Empire est en paix, tous nos voisins sont tranquilles & soumis, à l'exception de ceux qui sont au-delà de la mer à l'Orient de la Chine. L'Empereur s'obstine à vouloir châtier les Coréens, & c'est pour cette seule raison qu'il n'a pas encore posé les armes. Tous les Grands le désapprouvent; mais aucun d'eux n'ose s'opposer ouvertement à ses desseins. Je sais ce que tout le monde en pense. Puis-je me dispenser de faire un dernier effort pour tâcher de faire rentrer en lui-même un Prince qui ne veut que connoître sa faute pour s'en corriger? Celle que je ferois moi-même en gardant le silence, me seroit justement reprochée au-delà du tombeau. Ecrivez ce que je vais vous dicter. Je lui présenterai cet ecrit la premiere fois qu'il me fera l'honneur de me venir visiter.*

« *Il n'y a point de honte*, dit Lao-tsée, *à savoir se contenter: » l'on se met à couvert de bien des maux, quand on sait céder » à propos.* Vous devez être content, Seigneur, du grand » nom que vous vous êtes fait, & de la gloire que tant de » belles actions vous ont justement acquise: il est tems de » mettre fin à vos conquêtes, & de ne plus etendre les fron- » tieres de vos etats. Un exemple, pris dans vos sages régle- » mens même, vous expliquera ce que je veux dire, & vous » en fera sentir le vrai.

» Vous avez déterminé qu'avant de juger un criminel, pré- » sumé digne du dernier supplice, on vînt jusqu'à trois fois » à la révision des pieces, & qu'après le jugement porté, on » vous avertît jusqu'à cinq fois, avant que de vous faire signer

» un Arrêt de mort. Vous avez réglé que le jour de l'exécu-
» tion, il n'y auroit aucune musique, qu'on garderoit le jeûne,
» & qu'on se conduiroit dans tout le reste comme dans les
» jours de deuil. En cela, Seigneur, vous avez donné des
» preuves que vous regardiez la vie des hommes comme ce
» qu'il y a de plus précieux dans le monde.

» Eh quoi ! vous qui avez pris tant de précautions pour
» assurer la vie d'un criminel, supposé que son crime ne fût
» pas tout-à-fait de nature à la lui faire perdre ; vous qui êtes
» si attentif d'ailleurs à procurer aux hommes tout ce qui peut
» contribuer à les rendre heureux ; vous ne craignez pas d'expo-
» ser à une mort certaine plusieurs milliers d'innocens, en
» entreprenant de nouveau une guerre qui n'est nécessaire ni
» pour votre gloire particuliere, ni pour le bien général de
» vos sujets ?

» Ah ! Prince, ne permettez pas que l'appât d'une fausse
» gloire etouffe dans votre cœur ces sentimens de bienfaisance
» & d'humanité qui en occupoient ci-devant toute l'etendue.
» Les Coréens ne cherchent qu'à vivre en paix avec le Royau-
» me du milieu. S'ils ont manqué à son egard, ce n'est que
» du tems des *Soui*. Depuis que vous êtes sur le Trône, ils
» n'ont rien fait qui ait pu leur attirer votre indignation. Ce
» dont se plaignent ceux de *Sin-lo* n'est pas digne de votre
» attention. Pourquoi vouloir venger une querelle de la dynastie
» que vous avez remplacée ? pourquoi vouloir favoriser à vos
» dépens une haine etrangere ?

» Vous ne pouvez leur faire légitimement la guerre que
» pour quelqu'une de ces trois raisons. Si les Coréens sont
» assez mal avisés que de vouloir se soustraire à la préémi-
» nence qu'ils doivent reconnoître en vous, il vous est permis
» de faire marcher vos troupes contr'eux, afin de les faire
» rentrer dans le devoir. S'ils viennent insulter vos frontieres

» & faire des ravages dans les possessions de vos sujets, vous
» pouvez envoyer vos guerriers pour tâcher de les détruire
» comme on détruit les malfaiteurs. Si en les laissant tran-
» quilles, vous êtes comme certain qu'ils profiteront du repos
» que vous leur laissez pour vous nuire dans la suite, & por-
» ter de grands préjudices à l'Empire, sans qu'il soit possible
» alors de les eviter, rien de plus juste que de faire tomber sur
» des hommes iniques les maux dont ils vous accableroient,
» si vous ne preniez les devants.

» J'ose, Seigneur, vous le dire ici : les circonstances où
» vous vous trouvez vis-à-vis des Coréens, ne sont pas de
» celles qui puissent vous autoriser à lever avec des frais im-
» menses de nombreuses armées pour aller porter la guerre
» chez eux. Laissez-les donc en paix. Licenciez vos troupes;
» & pour leur ôter tout sujet de défiance, faites brûler tous
» ces vaisseaux construits par vos ordres, dans le dessein que
» vous avez formé de les attaquer aussi par mer. Une pareille
» conduite, après tous les préparatifs que vous avez faits,
» vous sera infiniment plus glorieuse que toutes les victoires
» que vous pourriez remporter. Les peuples etrangers qui
» pourroient vous soupçonner d'avoir trop d'ambition, dépo-
» seront leur doute, & vous en respecteront davantage;
» & vos sujets, que vous laisserez jouir tranquillement de
» toutes les douceurs de la paix, vous regarderont comme
» leur protecteur & leur pere. Ils inspireront de bonne heure
» à leurs enfans tous les sentimens d'une tendre reconnoissance.
» En leur racontant les merveilles de votre regne, ils leur par-
» leront aussi de votre modération, & ne manqueront pas de
» leur dire que vous avez sacrifié jusqu'à vos penchans, pour
» leur procurer le bonheur dont ils jouissent. Voilà, Seigneur,
» ce que j'ai cru devoir vous représenter, avant que de me
» séparer de vous pour toujours. Je vais rentrer dans la terre;

» si j'obtiens, en mourant, ce que j'ose vous demander ici,
» avec toutes les instances dont je suis capable ; la joie que
» j'en ressentirai rendra mon corps même incorruptible dans
» le tombeau ».

L'Empereur vint, ce jour-là même, visiter son malade, *Fang-hiuen-ling* lui remit cet écrit, & en le lui remettant, il lui en dit à-peu-près le contenu, autant que ses forces purent le lui permettre. Comme il s'attendrissoit en parlant & que ses paroles etoient entrecoupées par ses sanglots, *Tay-tsoung* s'attendrit lui-même jusqu'aux larmes. Il connut dans ce moment, mieux qu'il ne l'avoit fait jusqu'alors, tout le prix de celui qu'il alloit perdre, il en fut pénétré jusqu'à ne pouvoir parler. Il prit les mains de *Fang-hiuen-ling*, les lui serra, en signe d'approbation, & se retira tout de suite pour s'épargner la douleur de le voir expirer. Ce fut là le dernier entretien qu'il eut avec son sage Ministre. Ce respectable vieillard rendit peu après les derniers soupirs; il fut pleuré par son maître.

Tay-tsoung avoit contracté avec lui, une double alliance, en épousant une de ses filles, à laquelle il donna le titre de Reine, & en donnant une Princesse de son sang pour légitime épouse à son fils. C'est en considération de cette alliance que *Fang-hiuen-ling* fut elevé à la dignité de Prince de Leang ; mais il ne dut qu'à son mérite personnel, la considération, l'estime, &, je puis dire, l'affection cordiale dont les siens, ainsi que les étrangers, l'honorerent toujours. L'Empereur ajouta à tous les titres dont il jouissoit de son vivant, celui de *Ouen-tchao* qui signifie *Prince de l'Eloquence*, & voulut que son corps fût enterré à *Tchao-ling*, non loin de l'endroit où reposoient les cendres de *Kao-tsou* son pere : c'etoit insinuer qu'il vouloit qu'on le regardât, dans les siecles à venir, comme le second *fondateur* de sa dynastie.

On remarque que ce grand homme, pendant plus de trente ans qu'il a exercé les premiers emplois de l'Empire, n'a jamais nui volontairement à qui que ce fût. On ajoute, ce qui est encore plus rare, qu'il n'est jamais sorti de sa bouche aucune parole dont on pût raisonnablement s'offenser. Si en vertu du crédit qu'il avoit sur l'esprit de son maître, & pour remplir des obligations imposées par les différentes charges dont il etoit revêtu, il lui arrivoit quelquefois de s'opposer à l'elévation de quelque sujet indigne, il ne se croyoit pas pour cela en droit de tarir à son egard la source des graces. Persuadé qu'un homme qui est incapable de remplir certains emplois, peut être propre à en remplir d'autres, il ne lui donnoit point une exclusion générale ; convaincu qu'un mot de trop devant celui qui peut tout, suffit pour perdre quelqu'un, il ne disoit que ce qu'il ne pouvoit taire, sans manquer à son Prince, à la Patrie ou à son devoir. Maxime excellente qui devroit être gravée dans tous les cœurs & mise en pratique plus particuliérement encore par les hommes d'Etat.

LVIII.

TOU-JOU-HOEI, Ministre.

Le nom de sa famille etoit *Tou*, son nom propre *Jou-hoei*, & son surnom *Ke-ming*. Il etoit originaire de *Tou-ling*. Il avoit naturellement beaucoup d'esprit, & s'etant appliqué de bonne heure à l'etude, il devint un des plus savans hommes de son siecle. Le hazard seconda son mérite, & fit seul toute sa fortune ; car il n'etoit pas homme à se faire valoir, encore moins à employer la brigue pour s'elever.

Il commença par être Mandarin subalterne dans le tribunal des Rits. Quelques Grands eurent occasion de le connoître, &

& crurent qu'il etoit fait pour remplir des emplois plus importans. Ils lui en procurerent de différens genres ; & ils eurent la satisfaction de l'y voir se conduire avec un désintéressement, une intégrité & une facilité qui firent honneur à leur choix. Ce qu'ils admirerent le plus en lui, fut le talent d'employer toujours à propos les moyens les plus prompts & les plus efficaces pour faire réussir une entreprise.

Tou-jou-hoei etoit outre cela d'une fermeté & d'une constance à toute epreuve. Il contribua beaucoup, tant par ses ecrits que par ses conseils, à affermir la puissance des *Tang*, dans le tems que leur dynastie commençoit à s'elever sur les débris de celle des *Soui*. *Tay-tsoung* qui se connoissoit en mérite, & qui savoit tirer parti des talens, l'appella à la Cour dès qu'il fut monté lui-même sur le Trône. Il le mit à la tête des affaires conjointement avec *Fang-hiuen-ling*. Ces deux grands Ministres etoient faits pour être ensemble, & pour se servir de contre-poids l'un à l'autre. *Fang-hiuen-ling* n'avoit d'autres défauts que celui d'être un peu trop bon, & *Tou-jou-hoei* etoit ferme jusqu'à la sévérité. Ces deux défauts dans deux Ministres qui travailloient de concert, tournoient à l'avantage de l'Etat, en se corrigeant l'un par l'autre. *Fang-hiuen-ling* etoit merveilleux pour enfanter des projets utiles, & *Tou-jou-hoei* qui, pour l'ordinaire se chargeoit de l'exécution, etoit admirable pour les faire réussir. Le premier faisoit de très-beaux réglemens, & le second les faisoit très-bien garder. La postérité les regarde encore comme deux des plus grands Ministres qu'ait eus la Chine. Elle place toujours leurs noms à côté l'un de l'autre, quand elle parle des hommes illustres qui ont fleuri sous les *Tang*.

Tay-tsoung fit à *Tou-jou-hoei* le même honneur qu'il avoit fait à *Tang-hiuen-ling*, en donnant en mariage à son fils une Princesse de son sang, & en l'elevant lui-même à la dignité

de Prince de *Lai. Tou-jou-hoei* mourut âgé de quarante-six ans.

L I X.

LY-TSING, Guerrier.

Le nom de sa famille etoit *Ly*, son nom propre *Tsing*, & son surnom *Yo-che.* Il naquit à *San-yuen* de la Province du *Chen-si.* Dès son enfance il donna des marques d'un courage peu ordinaire à cet âge. Il ne craignoit aucun de ces animaux qui peuvent faire du mal. Quand on le menaçoit du tigre, il demandoit qu'on le lui fît voir, pour essayer, disoit-il, s'il ne pourroit pas le tuer. Un de ses oncles maternels, nommé *Han-tsin-kou*, militaire, charmé des dispositions de son neveu, voulut se charger de son education, pour le faire entrer, quand il en seroit tems, dans la carriere où il etoit lui-même.

Dès que *Ly-tsing* eut pris quelque teinture des Lettres, on lui mit entre les mains les Livres qui traitent de l'Art militaire; il les dévoroit, & faisoit de lui-même ses réflexions & ses remarques. Il fit en peu de tems de si grands progrès, qu'il ne se trouvoit aucun article dans les ouvrages de *Sun-tsée* & de *Ou-tsee*, dont il ne fût en etat de rendre raison. On en conclut dans sa famille qu'il etoit fait pour la guerre. Il ne s'agissoit plus que de le mettre dans l'occasion d'exercer son talent.

Son oncle *Han-tsin-hou* lui procura une place d'Officier dans le grade inférieur. Son application à ses devoirs, son exactitude à les remplir, lui attirerent bientôt l'estime des Chefs, qui, dans presque toutes les occasions, lui donnoient une préférence marquée sur ses egaux, sur-tout lorsqu'il s'agissoit d'un service un peu délicat. Il acquit bientôt par l'expérience une supériorité à laquelle on crut pouvoir confier les emplois les plus importans.

Sur la fin du regne de *Yang-ty*, Empereur des *Soui*, on donna à *Ly-tsing* le commandement d'un petit corps de troupes sur les frontieres, du côté de la Tartarie. Sa vigilance lui fit découvrir des liaisons qui commençoient à se former entre les Tartares & les amis de *Li-yuen*. Il entra en défiance, & eclaira de plus près une conduite qu'il tenoit déjà pour suspecte. Il ne fut pas long-tems sans être au fait de ce qui se tramoit en faveur du Comte de *Tang*. Il crut devoir en avertir son maître. Il lui ecrivit sur cela une Lettre fort détaillée, dans laquelle il marquoit assez clairement tous les degrés par lesquels *Li-yuen* devoit s'elever jusqu'au Trône.

Que peut la prévoyance humaine contre les Arrêts de celui qui regle tout ? *Li-yuen* etoit destiné à régner. Tout concouroit à lui donner l'Empire ; & ce qui paroissoit devoir l'en eloigner, etoit souvent, même contre sa propre attente, ce qui le mettoit en voie pour y parvenir. Il lui arriva dans cette occasion ce qui lui etoit arrivé dans plusieurs autres non moins critiques. Sa bonne fortune para le coup qui devoit le perdre. Le Courier à qui *Ly-tsing* avoit confié sa Lettre, fut arrêté dans sa route par les grandes eaux qui avoient inondé les chemins. Quelques gens de guerre à la solde de *Li-yuen*, furent arrêtés dans le même lieu pour la même raison. En s'entretenant ensemble, le discours tomba sur les troubles qui agitoient l'Empire, & sur les Chefs des différentes factions. Le Courier, sans peut-être savoir pourquoi, s'avisa de mettre *Li-yuen* au nombre des perturbateurs. Les Soldats indignés d'entendre ainsi parler de leur Général, lui eussent sur le champ fait payer son indiscrétion, s'ils n'avoient craint qu'en maltraitant un homme chargé des dépêches pour la Cour, ils n'offensassent celui-là même qu'ils vouloient venger. *C'est à notre Général lui-même*, dirent-ils au Courier en s'assurant de sa personne, *que vous rendrez raison de ce que vous venez d'avancer si*

témérairement ; & ſans ſe mettre en peine de ce qu'il pouvoit y avoir d'irrégulier dans leur conduite, ils le conduiſirent comme ils euſſent conduit un priſonnier vers celui qu'ils regardoient comme ſon Juge.

Li-yuen vit le Courier, l'interrogea & voulut ſe mettre au fait par ſes propres yeux de ce que *Ly-tſing* pouvoit dire de ſi important à l'Empereur. Il ne fut pas peu ſurpris en liſant une Lettre dont il faiſoit ſeul le ſujet. Il ſe donna bien de garde de l'envoyer à ſa deſtination, & profita des connoiſſances qu'elle lui donnoit ; cependant le trouble & les révoltes croiſſoient de jour en jour dans toutes les parties de l'Empire, *Ly-tſing* fut appellé à *Tchang-ngan*, & *Li-yuen* ſe mit à la tête d'un parti. La fortune continuant de favoriſer ce dernier, il devint bientôt le plus fort. Il ne combattoit, diſoit-il, que pour ſoutenir la Maiſon Impériale, en détruiſant, l'un après l'autre, les rebelles qui cherchoient à la détruire. Il la ſoutenoit en apparence ; mais il n'etoit point avoué ; il prenoit des villes, mais il y mettoit des garniſons qui ne dépendoient que de lui & qui lui etoient entiérement dévouées. Il aſſiégea *Tchang-ngan*, où le Prince *Yang-yeou* commandoit alors, & s'en rendit maître. Il défendit à ſes ſoldats, ſous peine de la vie, de faire aucun mal aux habitans, ſe réſervant à lui-même le ſoin de punir ceux d'entr'eux qu'il ſavoit être coupables. Il vouloit parler de ces Mandarins en particulier qui avoient détruit d'une maniere indigne la ſépulture de ſes ancêtres.

Ly-tſing, comme je l'ai dit, avoit eté appellé à *Tchan-ngan*, & il y etoit encore quand cette ville fut priſe. Il n'etoit pas du nombre de ceux qui avoient profané la ſépulture des ancêtres de *Li-yuen ;* mais il avoit voulu perdre *Li-yuen* lui-même, en ecrivant la Lettre qui fut interceptée, & *Li-yuen*, qui ne l'avoit pas oublié, le fit arrêter comme les autres. Il les fit venir en ſa préſence, & après leur avoir fait en général les

reproches dont il les croyoit dignes, il les condamna tous à la mort. Ly-tſing, elevant alors la voix ; *Comte*, dit-il à Li-yuen, *ſi vous n'avez pris les armes, ainſi que vous le publiez, que pour appaiſer les troubles de l'Empire, & ſoutenir la Maiſon Impériale qui eſt ſur le penchant de ſa ruine, de quel droit oſez-vous condamner à la mort des Officiers qui ſont actuellement ſous l'autorité de leur Prince, & ſervent la Patrie, ſi ce n'eſt avec ſuccès, du moins en rempliſſant de leur mieux les emplois dont ils ſont chargés ? Et pour m'en tenir ici à ce qui me regarde perſonnellement, je vous défie de trouver dans ma conduite de quoi me faire un juſte reproche. Si des injures perſonnelles ont excité votre haine, il eſt indigne d'un homme d'honneur de profiter de la force qu'il a en main, pour s'en venger. Ce n'eſt point en répandant du ſang que vous parviendrez au but que vous vous étes propoſé.*

Ly-ché-min qui etoit préſent & qui ſe connoiſſoit en hommes, jugea du prix de *Ly-tſing* par la noble hardieſſe avec laquelle il venoit de s'exprimer. Il le prit ſous ſa protection, demanda ſa grace & l'obtint, parce qu'il la demandoit en préſence de toute l'aſſemblée, comme un prix de ſes propres ſervices. Puis ſe tournant vers Ly-tſing, *je compte ſur votre amitié*, lui dit-il en lui tendant la main, *& je vous mettrai dans l'occaſion de m'en donner des marques, en rempliſſant, comme vous avez fait juſqu'ici, les emplois que je vous confierai.*

Peu de jours après, *Li-yuen* fit proclamer Empereur le jeune Prince *Yang-yeou*, ſans pour cela dégrader *Yang-ty*. Il ſe contenta de prendre pour lui-même les titres de Prince des *Tang*, premier Miniſtre & grand Général de l'Empire ; & *Ly-ché-min* fit donner à *Ly-tſing* une place honorable dans le Tribunal de la guerre.

Dans ce poſte, où il falloit plus de combinaiſon & d'eſprit de détail que de bravoure, *Ly-tſing* ſe mit au fait de tout ce

qui concernoit le militaire. Il apprit à connoître le fort & le foible des différens corps, la capacité des Officiers qui les commandoient, & jetta les fondemens de cette théorie profonde qui le rendit le premier homme de son siecle dans ce qu'on appelle l'art des ressources.

Il contribua par ses conseils à hâter la destruction de ce *Ouang-che-tchoung* qui s'etoit fait proclamer Empereur à *Lo-yang*. Ce qu'il suggéra etoit si bien imaginé, si bien détaillé & d'une si facile exécution, que *Ly-che-min* ne crut pas pouvoir mieux faire, que de le mettre en pratique. Il l'eleva même au grade d'Officier général, & l'envoya commander sous le Prince *Ly-hiao*. Ce fut alors que le génie de *Ly-tsing* se développa dans son entier.

Ly-hiao prit une si grande confiance en lui, qu'il ne faisoit rien sans l'avoir auparavant consulté. Après *Ouang-che-tchoung*, le concurrent le plus redoutable qu'eussent les *Tang*, étoit *Siao-sien*, Prince de *Leang*. Les Etats de ce nouveau Prince etoient dans le *Kiang-nan*, & défendus par le grand fleuve qui a donné son nom à cette contrée. Il n'etoit pas aisé de l'aller attaquer chez lui, encore moins de l'y forcer. *Ly-tsing* proposa au Prince dix manieres d'en venir à bout; & le Prince trouva le projet si beau, qu'il en fit part à l'Empereur. Sa Majesté l'approuva, & chargea de l'exécution *Ly-hiao* conjointement avec *Ly-tsing*. Ainsi, dans le même tems que *Ly-che-min* s'emparoit de *Lo-yang*, capitale de l'Empire sous les *Soui*, en mettant en œuvre ce qui lui avoit eté suggéré par *Ly-tsing*, le Prince *Ly-hiao*, en suivant la direction du même *Ly-tsing*, se disposoit à se rendre maître des Etats de *Leang*.

C'est par le Kiang, dit Ly-tsing au Prince, *c'est par ce fleuve que* Siao-sien *regarde comme une barriere impénétrable, qu'il faut aller à lui. Faisons construire des barques, armons-les en guerre, & je vous réponds du succès. Ly-hiao* le crut, construisit

des bateaux, & s'embarqua sur le *Kiang*, donnant à *Ly-tsing* toute la conduite de cette importante entreprise.

Le *Kiang* etoit si fort débordé, qu'on avoit peine à distinguer son lit d'avec les eaux qui inondoient la campagne. Les Officiers généraux etoient tous d'avis qu'on attendît; mais la fermeté de *Ly-tsing* l'emporta: *Prince*, dit-il à Ly-hiao, *la célérité dans l'exécution est la plus essentielle de toutes les qualités que doit avoir un Général. Nous n'avons pas un moment à perdre, si nous voulons réussir, partons.* A l'instant il fait donner le signal.

Ce ne fut qu'avec des peines incroyables qu'ils vinrent à bout de remonter le fleuve. Ils arriverent enfin dans les Etats de *Siao-sien*. Ils forcerent en passant les forteresses de *King-men* & de *Y-tou*, les détruisirent & firent la garnison prisonniere, & en peu de jours ils se trouverent près d'*Y-ling*.

Siao-sien, qui n'avoit pas cru possible qu'on vînt l'attaquer, avoit envoyé ses soldats à la culture des terres, & n'avoit retenu que ceux qui etoient nécessaires pour sa garde, & pour les garnisons des principales villes. A la premiere nouvelle qu'il eut de l'arrivée de l'armée des *Tang*, il assembla à la hâte le peu de troupes qui lui restoit, sortit de la ville pour s'opposer à l'ennemi, ou tout au moins pour lui en imposer, & donna ses ordres pour le rappel de ses gens de guerre dispersés.

Ly-hiao proposoit d'attaquer sur le champ *Siao-sien*. *Ly-tsing* s'y opposa, en disant qu'il etoit très-dangereux d'aller, pour ainsi dire, en désordre, epuisé de fatigues, contre des gens frais qui se battroient en désespérés, ayant à défendre leur patrie, leurs peres & leurs enfans: *Réposons-nous*, disoit-il, *etablissons notre camp, rangeons-nous en bataille, puis nous nous battrons. Je connois parfaitement ceux contre qui nous devons combattre. Ils sont terribles dans le choc, lorsqu'ils n'ont pas eu le tems de réfléchir pour craindre; mais la réflexion leur fait*

perdre courage, & c'est sûrement les vaincre que de se montrer quelque tems à eux, en disposition de les attaquer... Je ne vous comprends point, lui répondit le Prince, *il y a peu de jours que vous nous disiez que la célérité dans l'exécution est une des premieres qualités du Guerrier ; & vous voulez aujourd'hui qu'on traîne en longueur. Je m'en tiens à votre premiere maxime, & je marche... Arrêtez, Prince*, dit Ly-tsing, *vous allez vous faire battre, & perdre tout le fruit d'une campagne que vous pouvez finir très-glorieusement en différant seulement d'un jour. Vous ne devez pas confondre la célérité avec la précipitation aveugle. La premiere est une qualité estimable, une vertu dans un Général ; la seconde est un vice dont les effets sont toujours funestes.*

Ly-hiao n'ecouta rien, donna ses ordres, & fit force d'avirons pour aller aux ennemis, laissant à *Ly-tsing* le soin de l'arriere-garde. Ce que celui-ci avoit prévu, arriva. *Ly-hiao* fut battu & mis en désordre. Heureusement que *Ly-tsing* avec son arriere-garde vint rétablir le combat. *Siao-sien* fut battu à son tour, & obligé de se retirer dans son port. Après cette victoire *Ly-tsing* vint se poster sous la ville de *Kiang-ling*, dans une espece d'anse que formoit le fleuve du côté du Midi. Il y prit une quantité prodigieuse de petits bateaux que les propriétaires avoient abandonnés pour se mettre en sûreté dans la ville.

Ly-tsing proposa au Prince de détacher tous ces bateaux, ainsi que les barques armées en guerre qu'il avoit pris sur *Siao-sien*, lors du combat, d'y en ajouter quelques-unes des siennes, & de les abandonner au courant du fleuve. *C'est un moyen*, ajouta-t-il, *de nous rendre en peu de tems maîtres de tout le pays sans être obligés de faire des sieges & de livrer des combats, & voici comment :*

Les soldats qui gardent les fortins & les redoutes le long du rivage jusqu'à Koui-tcheou, *etonnés de voir tant de bateaux vuides flotter aux gré des eaux, ne douteront point que* Kiang-ling

ling *ne ſoit pris. Ils en répandront par-tout la nouvelle ; & les troupes qui etoient mandées pour aller à ſon ſecours, n'uſant point, pour s'y rendre, de la diligènce qu'elles pourroient employer, afin de ne pas s'expoſer à tomber entre nos mains, nous laiſſeront tout le tems qu'il nous faut pour la prendre en effet. Outre cela la renommée groſſiſſant les objets & empirant ſur les premieres nouvelles, répandra bientôt par-tout que c'en eſt fait du Royaume de* Leang ; *alors les Gouverneurs des villes, regardant comme inutile de vouloir s'oppoſer à la bonne fortune des* Tang, *ſe rendront à nous, à meſure que nous nous préſenterons, ou plutôt viendront s'offrir d'eux-mêmes, pour ſe faire quelque mérite auprès de nous, en nous epargnant la peine d'aller à eux.*

A ce diſcours tous les Officiers généraux ſe récrierent. *A quoi bon*, dirent-ils, *prendre des voies extraordinaires, quand en ſuivant la route battue, nous pouvons facilement parvenir au but? Pourquoi vouloir nous priver des avantages réels que l'acquiſition de plus de dix mille barques ou bateaux nous procure, ſur l'eſpérance très-mal fondée d'un bien qui n'arrivera pas? Profitons pour notre uſage particulier de tous ces navires de différente eſpece dont nous ſommes en poſſeſſion. Cette contrée etant une des plus commerçantes de l'Empire, il n'eſt pas douteux que nous ne trouvions dans ce qu'ils renferment de quoi nous enrichir nous & nos ſoldats ; ne ſoyons pas ſi mal aviſés que de donner aux ennemis ce que nous pouvons garder pour nous-mêmes ; & faiſons la guerre en guerriers. Voilà, Prince,* conclurent-ils en s'adreſſant à *Ly-hiao, quel eſt notre ſentiment. Et moi*, répondit Ly-hiao, *je ſuis réſolu de laiſſer agir* Ly-tſing *comme il l'entendra. Je me ſuis trop mal trouvé en dernier lieu de n'avoir pas ſuivi ſon avis, pour oſer m'expoſer à un nouveau repentir. Allez*, Ly-tſing, *intimer en mon nom tous les ordres que vous jugerez à propos.*

Ly-tſing exécuta ſon projet, & tout arriva comme il l'avoit

prévu. Les ſoldats qui avoient eté mandés par *Siao-ſien*, effrayés par tous les bruits qui ſe répandoient, n'oſerent ſe mettre en chemin; & après quelques jours, *Siao-ſien* craignant tout pour lui-même, aſſembla ſon conſeil pour prendre une derniere réſolution. *Seigneur*, lui dit Tchen-ouen-pen, *vous n'avez rien de mieux à faire que de vous ſoumettre aux* Tang. *Je penſe comme vous*, répondit Siao-ſien. *Etant de l'illuſtre famille des* Leang, *je voulois rétablir leur Royaume; mais le Ciel en ordonne autrement. Je ne gagnerois rien à différer, & j'expoſerois mon peuple à toutes les horreurs qu'une guerre malheureuſe entraîne après elle. Tout ce qui défend* Kiang-ling *eſt pris, toute communication avec le reſte de mes Etats m'eſt ôtée. Allons de ce pas avertir mes ancêtres, offrons-leur un bœuf pour victime, & allons implorer, en faveur de mon peuple, la clémence du vainqueur.*

Le lendemain *Siao-ſien* ayant pris des habits de deuil, & le bonnet de toile ſur ſa tête, ſortit de la ville, accompagné de ſes Grands, & alla ſe préſenter à la porte du camp que *Ly-hiao* venoit d'etablir dans le deſſein de commencer le ſiege. *Je viens me mettre à votre diſcrétion*, dit-il à Ly-hiao, *ſi vous avez à faire mourir quelqu'un, que ce ſoit moi. Je ſuis le ſeul coupable. Mon peuple n'a d'autre crime que d'avoir cédé à la force. Epargnez-le, c'eſt la ſeule grace que je demande en me ſoumettant à l'Empire des* Tang. *Vous irez à* Tchang-ngan, répondit Ly-hiao, *& l'Empereur décidera de votre ſort.* Il donna ſur le champ ſes ordres pour l'y faire conduire en ſûreté, & entra dans la ville pour en prendre poſſeſſion.

Ceux de ſon Conſeil, à l'exception de *Ly-tſing*, vouloient qu'elle fût livrée au pillage, au moins pendant quelques jours. Ils en firent la demande avec de ſi grandes inſtances, que *Ly-hiao* etoit ſur le point d'y conſentir, quand *Tchen-ouen-pen* le ſupplia de vouloir bien lui permettre de dire ſon avis. Ce ſage Miniſtre de *Siao-ſien*, qui etoit venu à la ſuite de ſon maître

pour se soumettre aux *Tang*, ne fut pas envoyé comme lui à *Tchang-ngan. Ly-hiao* le gardoit, afin de se mettre au fait par son moyen de tout ce qui concernoit les Etats de *Leang*; ce sage Ministre, dis-je, ayant obtenu permission de parler avec toute la liberté néceſſaire, s'exprima ainsi :

Si les Tang *se rendent maîtres avec tant de facilité des Villes & des Provinces qui etoient ci-devant sous la domination des* Soui, *c'est qu'ils ont commencé par se rendre maîtres des cœurs. Le peuple foulé de mille manieres sous le regne précédent, non par l'Empereur, mais par ceux qui gouvernoient sous son nom, n'attendoit que l'occasion favorable pour secouer un joug odieux.* Li-yuen, *secondé par son illustre fils* Ly-ché-min, *faisant espérer un gouvernement doux, equitable & calqué sur celui des plus grands Empereurs, a fait naître cette occasion. Vous êtes témoin de l'empressement avec lequel la plus grande partie de l'Empire s'est déjà rangée sous ses glorieux etendarts. Voudriez-vous, en permettant un pillage qui dans la réalité ne sera pas d'un grand profit à ceux qui le feront, & qui très-certainement ne produira aucune sorte d'avantage à votre maître; voudriez-vous,* dis-je, *lui enlever des cœurs qui lui sont déjà acquis?*

Je connois les peuples du Kiang-nan, *ils aiment naturellement leur Prince, ils le servent avec fidélité; il n'est rien qu'ils ne fassent pour lui plaire, quand ils en sont bien traités. Ils sacrifieroient tout jusqu'à leur propre personne pour remplir, jusqu'au dernier, tous les devoirs de sujets; mais quand une fois ces mêmes hommes se croient maltraités injustement, ils deviennent indociles & mutins; ils cabalent & n'attendent plus qu'un Chef pour se révolter.*

Vos soldats ont essuyé des travaux immenses pour venir jusqu'ici. Il est juste de les récompenser. Livrez-leur la ville au pillage; mais il faudra les y laisser toujours armés pour contenir sans cesse les habitans dans le devoir, & appeller d'autres armées pour demeurer de même dans les autres villes après que vous les aurez conquises;

car ne croyez pas qu'elles se donnent comme nous avons fait, si l'on y apprend que nous avons eté traités avec la même rigueur que si vous nous aviez pris d'assaut ; & dans le tems que l'illustre Ly-ché-min *sait trouver l'art de faire baiser avec tendresse les chaînes dont il lie les nouveaux sujets qu'il acquiert chaque jour à sa maison, faites de votre côté, faites déteſter le joug que vous imposez en son nom.*

Ce discours prononcé avec force, & appuyé par quelques autres raisons qu'ajouta *Ly-tsing*, eut tout son effet sur l'esprit du Prince *Ly-hiao.* Il conclut que ses soldats entreroient dans la ville en amis, & défendit, sous les plus rigoureuses peines, qu'il fût fait le moindre dommage aux habitans. Les Officiers généraux demanderent qu'au moins on donnât aux troupes les terres, maisons & tout ce qui avoit appartenu à ceux des sujets de *Siao-sien*, qui etoient morts les armes à la main en combattant contre les *Tang.*

Ce que vous demandez, dit Ly-tsing en les interrompant, *est une injustice plus criante encore que celle que vous vouliez d'abord. Tous les Guerriers qui sont morts en défendant les intérêts de celui qu'ils regardoient comme leur Souverain, sont morts victimes de leur devoir. Ils méritent que nous honorions leur mémoire de nos eloges, & que nous pleurions sur leurs cendres, comme nous ferions sur celles de nos propres compagnons. Pendant que tout etoit en rumeur dans l'Empire, & que les* Soui *abandonnoient, pour ainsi dire, le Trône pour être la proie du premier venu, etoit-ce aux particuliers qu'il appartenoit de discuter les droits de tous ceux qui y prétendoient ? Il leur falloit un Chef, ils se sont donnés à celui qu'ils ont cru légitime. Déplorons leur erreur ; mais en même tems soyons pleins d'estime pour leur fidélité, & respectons leur mémoire.*

Je suis de votre avis, dit le Prince à Ly-tsing. *Je me décharge sur vous du soin de faire garder le bon ordre. Faites ensorte qu'on se félicite de nous avoir pour maîtres.*

Ly-tsing fit entrer les troupes dans la ville, & tout s'y passa avec la même tranquillité que si elles eussent eté à *Tchang-ngan* même, sous les yeux de l'Empereur. *De cette prodigieuse quantité de denrées & de marchandises de toute espèce dont cette ville, une des plus grandes alors & des plus commerçantes de la Chine, etoit remplie, tant de soldats armés n'enleverent pas de force la moindre chose. Le commerce fut rétabli comme en pleine paix, & tout alla son train ordinaire, mieux encore qu'auparavant.*

La nouvelle de cette conduite se répandit en même tems que celle de la prise de *Siao-sien* & de la capitale de ses Etats, & attira plus de fideles sujets à la nouvelle dynastie, que n'eussent pu faire dix batailles gagnées. Les Gouverneurs de plus de cinquante Villes ou Citadelles vinrent d'eux-mêmes, les uns après les autres, pour se soumettre aux *Tang*. *Ly-tsi-tché*, Gouverneur général de *Koui-tcheou* pour le Roi de *Leang*, amena lui-même toutes les troupes de son département, pour être incorporées dans celles de *Ly-hiao*. Tous les Commandans particuliers depuis *Koui-tcheou* jusqu'à *Kiang-ling* en firent de même, & *Ly-tsing* s'etant mis en campagne, tout ce qui restoit fut bientôt conquis. C'est ainsi que par l'habileté d'un seul homme, la nouvelle dynastie subjugua, sans presque répandre de sang, celle des Provinces de l'Empire, qui, par sa situation, ses richesses & les arrangemens qu'elle avoit déjà pris, pouvoit se maintenir long-tems dans l'indépendance, & faire un Royaume à part. Outre les cinquante villes ou forteresses, c'est-à-dire, outre les villes du premier ordre, & les places fortes dont j'ai parlé plus haut, il y avoit encore dans ce que *Siao-sien* avoit pris pour en former les Etats de *Leang*, quatre-vingt-seize villes du second ordre, lesquelles avoient, chacune dans leur district respectif, des villes du troisieme ordre, des bourgs & une quantité de villages proportionnée à l'etendue

du terrein qu'elle gouvernoit. Le nombre des habitans de tous ces endroits, sans y comprendre ni les gens de guerre, ni les Bonzes, ni ceux qui faisoient leur séjour sur les eaux, se montoit, suivant l'énumération qui en fut faite alors, à plus de trois millions six cens mille ames.

L'Empereur qui jusques-là n'avoit employé *Ly-tsing* qu'en considération de *Ly-ché-min*, qui l'avoit pris sous sa protection, changea en bienveillance & en estime, les sentimens d'aversion & de haine qu'il avoit conçus contre lui, lorsqu'il n'etoit encore que *Li-yuen*. Il se déchargea sur lui du soin de contenir dans le devoir tout le pays de *Ling-nan* & de ses environs, & l'honora du titre de Gouverneur général de *Chang-tchou-koue*. *Ly-tsing* se montra plus que jamais digne de la confiance de son maître, par la maniere dont il s'acquitta d'un emploi si important. Non-seulement il contint sous le joug les peuples déjà soumis, il en soumit d'autres encore, & remit sous l'obéissance les différens partis de révoltés qui infestoient les Provinces méridionales de l'Empire.

Lorsque *Ly-ché-min* fut monté sur le Trône, *Ly-tsing* fut elevé au comble des honneurs militaires. Il le fit grand Général, & l'envoya en cette qualité contre *Kié-ly*, l'un des *Ko-han* des Tartares *Tou-kiué*. Dans une seule campagne, il termina une guerre qui eût pu avoir les suites les plus funestes sous un Général moins habile que lui. Il montra dans cette occasion que les ruses militaires sont souvent plus utiles que la valeur, lorsqu'on a à combattre des ennemis sans bonne foi. Il sortit à la tête de trois mille Cavaliers par les gorges de *Ma-y*, s'empara pendant la nuit de la forteresse de *Ting-siang*, & se trouva par-là maître d'entrer dans les Etats du *Ko-han*, quand il lui plairoit. Il n'attendoit que l'occasion favorable d'exécuter son projet, lorsqu'un Envoyé de l'Empereur vint lui donner l'ordre de suspendre toute hostilité, & d'aller même au-devant

du *Ko-han* qui vouloit, disoit-on, se transporter à *Tchang-ngan*, pour rendre hommage à Sa Majesté. Il savoit par ses espions que le *Ko-han* ne cherchoit qu'à tromper l'Empereur. Il prit sur lui d'aller contre les ordres reçus. Il fit plus : il trompa celui qui vouloit le tromper, & détruisit sans perdre, pour ainsi dire, un seul des siens, la partie de la nation des *Tou-kiué*, qui etoit la plus formidable (Voyez ce fait rapporté ci-dessus, pag. 141 & suiv.)

Après avoir mis les frontieres à l'abri des insultes des Tartares, il se rendit à la Cour où il fut reçu par l'Empereur comme il le méritoit. Les honneurs dont Sa Majesté le combla allerent si loin, qu'ils exciterent l'envie. On travailla sourdement à lui nuire. Quelques-uns de ses soldats s'etoient procuré des provisions, dans une occasion ou deux, avec quelque violence. Ils avoient volé quelques moutons ou quelques poules dans les villages par où ils avoient passé. Il n'en fallut pas davantage pour servir de fondement aux discours les plus calomnieux : on ne parla bientôt plus dans les cercles que des désordres commis par les gens de guerre sur les frontieres. Après que les esprits eurent eté ainsi préparés, les envieux s'adresserent à un Censeur, homme de Lettres, & l'engagerent à accuser le Général auprès de l'Empereur. Le Censeur crut qu'il etoit de son devoir de faire ce qu'on lui suggéroit, & présenta à Sa Majesté un placet conçu à-peu-près en ces termes :

On se plaint de tous côtés des désordres causés par les troupes de Ly-tsing. *Il est à croire que ce Général ne fait garder aucune discipline. Je demande à Votre Majesté qu'il soit livré au Tribunal auquel il appartient de connoître de ces sortes d'affaires, afin qu'après avoir pris des informations exactes sur sa conduite, on puisse le juger suivant la Loi.*

L'Empereur reçut le placet, & y répondit sur le champ par l'ordre suivant :

Je défends à mes Censeurs de me porter des accusations juridiques contre mes Généraux. Je suis au fait de leur conduite mieux que personne. S'ils font des fautes, je saurai les punir comme ils l'auront mérité.

Ly-tsing fut bientôt instruit de ce qu'on avoit tenté pour le perdre. Il crut qu'il etoit de son honneur de se justifier. Il se rendit au Palais & se présenta à l'Empereur comme un criminel devant son Juge.

Je vois ce qui vous amene, lui dit le Prince dès qu'il l'apperçut, *soyez désormais plus exact à faire garder la discipline. Un Général doit le principal de ses soins à réprimer la licence du soldat. Je vous pardonne tout le passé ; qu'il n'en soit plus question. Du tems des* Soui, *le Général* Ché-ouan-pao, *vainquit le* Ko-han Tu-teou, *& détruisit toute sa horde. Il se rendit à la Cour après sa glorieuse expédition, l'Empereur ne lui donna aucune récompense ; à peine daigna-t-il le distinguer du reste de ses Courtisans. Quelque tems après ce même Général se rendit coupable de je ne sais quelle faute qu'on eût pu pardonner, même dans tout autre ; & on le condamna irrémissiblement à la mort. Ce n'est point ainsi que je veux en agir envers vous. On vous accuse de ne pas faire garder une exacte discipline à vos soldats ; je vous ai puni de cette faute par les reproches que je viens de vous faire ; il est juste que je récompense vos mérites. Je vous donne une place dans mon Conseil, où vous siégerez en qualité de Ministre, quand vous serez ici. J'ajoute à ce bienfait mille pieces de soie que vous recevrez comme une légere marque de ma reconnoissance* (1).

REMARQUES.

(1) Il est bon de faire attention en lisant ceci, que les Empereurs de la Chine, ayant des droits sur toutes les Manufactures de leur Empire, reçoivent chaque année en tribut une quantité prodigieuse de pieces de soie de toutes les especes. Ces soieries leur servent à

Il semble que ce grand Prince ne pouvoit rien faire de plus en faveur de son Général. Il l'avoit décoré des titres les plus honorables, jusqu'à lui donner celui de Prince de *Ouei*; il venoit de l'associer au ministere pour lui donner part à toutes les affaires; il l'avoit elevé à la dignité de grand Général, ou de Généralissime de ses troupes; il lui avoit fait des dons en argent, en soieries & en autres choses de prix; il avoit pris son parti contre ses accusateurs; cependant il avoit sur le cœur qu'un homme qu'il regardoit comme le Guerrier le plus accompli de son Empire, ternît ses belles qualités par un défaut de très-grande conséquence, celui de favoriser les soldats au préjudice du peuple. Mais après qu'il eut fait ses réflexions, & qu'il eut comparé ce qu'il savoit de la conduite passée de *Ly-tsing* avec l'accusation qu'on intentoit pour la premiere fois contre lui, il soupçonna ce que ce pouvoit être. Il ne craignit pas d'en trop apprendre; il voulut au contraire tout savoir & examiner par lui-même toute cette affaire à fond.

Il fit appeller secretement le Censeur, & l'interrogea en Juge sévere qui veut que justice se fasse; mais qui veut en même-tems que le crime soit bien prouvé. Il conclut des réponses du bon-homme, qu'il n'avoit formé son accusation que sur les discours calomnieux répandus par ceux à qui le mérite & la faveur de son Général faisoient ombrage. Il attendit le jour où il avoit coutume de donner audience à tous ses Grands

REMARQUES.

faire leurs libéralités aux Princes etrangers leurs vassaux quand ils viennent à la Cour, ou à ceux qu'ils envoient pour rendre hommage en leurs noms. Elles leur servent encore à récompenser ceux de leurs sujets qui ont acquis quelque mérite, ou qu'ils veulent honorer. Un Empereur Chinois donnoit mille & deux mille pieces de soie à un Grand, à un homme de Lettres & à tout autre, comme les Rois de France donnent mille & deux mille ecus de pension. Ce même usage a encore lieu aujourd'hui sous les Empereurs Tartares, mais cependant avec moins de profusion.

aſſemblés. Après avoir ecouté tout ce qu'on avoit à lui propoſer, & donné ſes ordres en conſéquence, il diſtingua *Ly-tſing* de la foule, & lui dit : *Général, on a répandu depuis quelque tems bien des bruits injurieux ſur votre compte, vous en aurez ſans doute oui quelque choſe, puiſqu'ils ſont parvenus juſqu'à moi, & cela vous aura cauſé du chagrin. Soyez tranquille, je ſais à quoi je dois m'en tenir. J'ai découvert ce qui a donné occaſion à la calomnie, & ſi je le voulois, je pourrois connoître les calomniateurs. Mais n'y penſons plus. Tâchez vous-même d'oublier ce qui auroit pu vous faire de la peine dans ce que je vous dis lors de la premiere accuſation : je vous fais préſent de deux mille pieces de ſoie, en réparation des reproches que je vous fis ſans que vous les euſſiez mérités.*

Il n'en falloit pas tant pour arrêter tous les bruits injurieux qu'on avoit affecté de répandre ſur le compte de *Ly-tſing*, & pour confondre la calomnie. *Ly-tſing* jouit tranquillement de ſa gloire, & partagea les faveurs & la confiance de ſon maître avec tout ce qu'il y avoit de plus reſpectable à la Cour. Il aſſiſtoit au Conſeil, avoit part à toutes les délibérations ; *mais*, ajoute l'Hiſtorien, *il n'y brilloit pas par ſon eloquence. Il etoit à côté des Miniſtres, à-peu-près comme un homme de bois, & quand il lui arrivoit de vouloir parler, ſa langue s'embarraſſoit dans ſon palais comme celle d'un homme begue.* Ce n'eſt pas qu'il ne fût très-inſtruit des affaires du gouvernement, & qu'il n'eût pu donner de très-bons avis. Il ſe croyoit déplacé à côté de ces hommes d'Etat Lettrés, qui, ſachant par cœur l'Hiſtoire & les *King*, avoient toujours quelques traits à en citer pour faire valoir ce qu'ils avançoient.

Quoi qu'il en ſoit, *Ly-tſing* n'etoit rien moins que begue, quand il parloit de guerre avec l'Empereur, ou avec ſes Officiers : il n'etoit point non plus comme un homme de bois, quand il commandoit une armée. Il etoit dans ſon centre lorſqu'il

se voyoit au milieu d'un camp ; il développoit son génie lorsqu'il s'agissoit d'un siege ou d'une bataille. Comme l'Empire n'avoit plus de guerre au dehors, & que tout etoit tranquille au dedans, le personnage d'un Général devoit être un personnage muet. Tel fut celui de *Ly-tsing*, l'espace d'environ quatre années de suite.

La huitieme année de *Tchen-ko-han*, c'est-à-dire, l'an 634 de l'Ere chrétienne, *Tay-tsoung* voulut faire une nouvelle division de l'Empire en Provinces, & travailler à une réforme générale dans les différens ordres des Mandarins qui y etoient employés. Il choisit *Ly-tsing* pour être à la tête des treize Commissaires qu'il nomma pour remplir cet objet. La réputation de droiture, d'intégrité, d'impartialité, d'amour du bien public & d'attachement à son maître, lui fit donner la préférence sur tous les autres. *Allez*, lui dit l'Empereur dans la derniere audience d'instruction qu'il lui donna avant son départ, *allez mettre dans un nouvel ordre les Provinces qui partagent mes Etats. Commencez par prendre les informations les plus exactes sur les mœurs & les talens de ceux qui gouvernent ; sachez le bon & le mauvais de chacun d'eux. Descendez ensuite dans le détail de tout ce qui regarde le peuple ; ecoutez avec bonté toutes les plaintes qu'il vous portera, & examinez avec impartialité sur quoi elles sont fondées. S'il est surchargé, n'oubliez rien pour le soulager ; s'il y a des abus, corrigez-les. Par-tout où vous passerez, traitez avec respect les sages & les vieillards ; faites sortir les talens de ceux qui, par modestie & par trop de timidité, n'osent se produire au grand jour ; mettez-les dans l'occasion de se faire connoître, & faites-les valoir vous-même de votre mieux. Donnez du secours aux indigens, & n'attendez pas pour cela qu'ils vous exposent leur misere ; il doit suffire qu'elle vous soit connue. Conduisez-vous, en un mot, de telle maniere, que quelque part que vous soyez, & quoi que*

ce soit que vous fassiez, on croie me voir en vous voyant, on puisse me reconnoître dans vos actions. Voilà tout ce que j'avois à vous dire ; partez.

Ly-tsing s'acquitta de sa commission avec beaucoup de zèle & un plein succès ; mais comme il etoit déjà sur le retour de l'âge, les soins pénibles qu'il fut obligé de se donner sans prendre presque aucun repos, epuiserent ses forces. Il tomba dans un etat de langueur qui ne lui permit plus de vaquer aux affaires comme auparavant. Ne pouvant pas s'acquitter des devoirs que lui imposoient les différens emplois dont il etoit chargé, il en donna sa démission pure & simple, sans demander ni pour lui-même, ni pour sa famille, le moindre dédommagement. *Tay-tsoung*, charmé d'un procédé si noble, lui dit en acceptant sa démission : *Je ne veux pas vous contraindre à garder vos charges. Vos infirmités ne vous permettent pas de les exercer ; & si je m'obstinois à vouloir vous les laisser, vous vous obstineriez de votre côté à vouloir en remplir à la rigueur toutes les fonctions. Ce n'est que dans le repos que vous pouvez recouvrer vos forces. Tenez-vous tranquille chez vous, & donnez-moi le plus souvent que vous pourrez des nouvelles de votre santé. Vous êtes fait pour servir en tout de modèle. Venez me voir quelquefois ; mais que ce soit hors des tems du cérémonial. Nous serons alors l'un & l'autre sans contrainte.*

La santé de *Ly-tsing* allant chaque jour de mieux en mieux, l'Empereur lui dit : *Afin qu'on ne croie pas au dehors que vous êtes disgracié, allez de trois jours l'un au Tribunal des Ministres, pour traiter les affaires avec eux ; il ne faut cependant pas que cela vous gêne.* Peu de tems après il lui rendit, l'un après l'autre, tous ses emplois, à mesure qu'il le voyoit en etat de pouvoir les remplir, sans s'incommoder.

Il y avoit déjà quelques années que les Tartares domptés, ou volontairement soumis, se tenoient tranquilles chez eux.

Tay-tsoung avoit cru pouvoir licencier la plus grande partie de ses troupes, & renvoyer les soldats dans leurs familles, pour y jouir, comme le reste de ses sujets, de toutes les douceurs de la paix. Les frontieres etoient dégarnies, parce qu'on n'avoit pas sujet de craindre que les peuples voisins eussent la témérité de venir les insulter. Ce fut précisément cette trop grande sécurité de la part des Chinois qui enhardit les *Tou-kou-houn* à faire quelques tentatives. Ils quitterent leur pays de *Ko-ko-nor*, franchirent les hautes montagnes qui séparent leurs terres d'avec celles de l'Empire, & entrerent dans la Chine par plusieurs endroits tout-à-la-fois, lorsqu'on s'y attendoit le moins.

Outré de leur insolence, *Tay-tsoung* résolut de les détruire. Il assembla son Conseil pour aviser aux mesures qu'on devoit prendre, & pour savoir quel seroit celui de tous les Généraux qu'il mettroit à la tête des autres; *car*, dit-il, *Ly-tsing est trop vieux pour faire une campagne si pénible. Délibérez entre vous, & faites-moi savoir ce que vous aurez conclu.*

Ly-tsing, auquel le seul bruit des armes etoit capable de redonner toute la vigueur de ses premiers ans, s'offrit de lui-même, & demanda avec instance qu'il lui fût permis d'aller contre les *Tou-kou-houn*. L'Empereur qui ne doutoit point de sa sincérité, & qui avoit une entiere confiance en lui, fut charmé de le voir déterminé à servir encore. Il le nomma Gouverneur général du département de *Si-hai*, sous lequel on avoit rangé le pays de *Ko-ko-nor*, lui renouvella le titre de Généralissime de ses armées, & lui donna pour Lieutenans, *Siué-ouan-kiun*, *Ly-ta-leang*, *Heou-kiun-tsi* & *Ly-tao-tsoung*, tous Officiers du premier mérite.

Aussi-tôt que l'armée fut formée, *Ly-tsing* sortit des frontieres, & alla chercher l'ennemi qui les avoit déjà quittées au premier bruit de l'arrivée prochaine des troupes Chinoises. Il ne fut pas long-tems sans le rencontrer. Il lui livra bataille, le

vainquit & l'obligea à chercher son salut dans une prompte fuite. Celui que les *Tou-kou-houn* avoient alors pour *Ko-han* s'appelloit *Fou-yun*. C'etoit un Prince foible & dans un âge fort avancé. Ne pouvant gouverner par lui-même, un de ses Grands nommé *Tien-tchou-ouang* s'etoit emparé de toute l'autorité, & gouvernoit sous son nom. C'est ce *Tien-tchou-ouang* qui, dans l'espérance de s'enrichir par le pillage, avoit commencé cette guerre, laquelle, comme on va le voir, eut les suites les plus funestes pour sa nation.

Après leur défaite, les *Tou-kou-houn* s'enfoncerent le plus qu'ils purent dans les terres ; & pour empêcher *Ly-tsing* de les poursuivre, ils mettoient le feu par-tout où ils passoient. Tous les fourrages se trouvant par-là consumés, il etoit difficile que la cavalerie Chinoise pût long-tems subsister. Cette difficulté n'arrêta pas *Ly-tsing*. *Quand nos chevaux*, dit-il, *n'auront plus rien à manger, nous les mangerons eux-mêmes. Allons exterminer des Barbares qui ne manqueroient pas de revenir sur leurs pas quand nous nous serions retirés.* Il partagea son armée en deux grands corps, se mit à la tête du premier avec *Siué-ouan-kiun* & *Ly-ta-leang*, & mit *Heou-kiun-tsi* & *Ly-tao-tsoung* à la tête du second. Il s'agissoit de mettre les ennemis entre deux feux, & de leur couper le chemin, quelque part qu'ils voulussent aller, après avoir eté battus.

Ly-tsing s'avança par le Nord, & les atteignit à *Nieou-sin-toui*. Il les battit & les mit en fuite. Il les poursuivit jusqu'à *Tché-choui-yuen*, où il les battit encore. Pour ce qui est de *Heou-kiun-tsi*, comme il avoit pris sa route par le Sud, il fut obligé de traverser l'espace de deux mille *lys*, sans rencontrer personne. Il souffrit dans ces lieux incultes & déserts tout ce que la disette de toutes choses & une extrême fatigue peuvent faire endurer de plus cruel. Il arriva enfin au pays de *Ou-hai*, où les *Tou-kou-houn* s'etoient retirés comme dans un

lieu où ils ne croyoient pas qu'il fût possible de les aller chercher. Il y eut là une bataille des plus sanglantes. Les *Tou-kou-houn* se battirent en désespérés, & auroient peut-être gagné la victoire, si *Ly-tsing*, qui avoit pris une autre route, ne fût arrivé à propos dans le voisinage du lieu où l'on se battoit. Cette nouvelle ranima le courage des Chinois, & *Heou-kiun-tsi*, qui vouloit avoir part à la gloire de cette campagne, profitant de l'ardeur dont les siens etoient animés, leur fit faire des efforts incroyables. Les ennemis commencerent à plier, & bientôt après se débanderent, & se sauverent à toute bride du côté de leurs anciennes habitations, pour tâcher de s'y fortifier, avant que les Chinois pussent les y aller combattre; car l'hyver faisoit déjà sentir ses rigueurs; mais ils ne connoissoient pas *Ly-tsing*. Ce Général, accoutumé depuis long-tems à tous les travaux de la guerre, ne craignoit ni la neige, ni les frimats. Il arrivoit au moment qu'ils prenoient la fuite; & comme s'il eût assisté à leurs délibérations, il savoit déjà où ils avoient résolu de se retirer (2).

Il est inutile, dit-il à Heou-kiun-tsi & à ses autres Généraux, *que vous preniez des arrangemens pour le retour. Il seroit honteux*

REMARQUES.

(2) Les Tartares *Tou-kou-houn* habitoient anciennement le pays qui est à l'Orient de la riviere de *Leao*. Ils y avoient erigé un Royaume sous le nom de Royaume de *Yen*. Ils se disoient descendans des anciens *Mou-joung*. Vers l'an de Jesus-Christ 317, un de ces Princes ayant eu quelque sujet de mécontentement, quitta le pays & alla dans l'Occident avec un assez grand nombre de familles pour y pouvoir faire un etablissement considérable. La horde des Tartares qui habitoit le *Kokonor* se soumit volontairement à lui, & le reconnut pour son chef. Ces deux peuples réunis sous un même Souverain, se rendirent redoutables même à la Chine, où ils venoient de tems en tems faire des excursions. On les avoit châtiés plus d'une fois; mais jamais ils ne furent réduits à implorer la clémence des vainqueurs, comme ils le firent celle de *Ly-tsing*, pour obtenir de n'être pas entiérement détruits.

pour nous de laisser notre ouvrage imparfait. Poursuivons les Tou-kou-houn *jusqu'à leurs derniers retranchemens. Je compte sur l'affection de mes soldats. Il n'est aucun péril qu'ils n'affrontent quand ils me verront à leur tête. Je compte aussi que vous n'aurez pas de peine à me suivre. Demain nous partirons.*

En effet, le lendemain les deux corps d'armées réunis sous la conduite du seul *Ly-tsing*, se mirent en marche ; ils traverserent le pays de *Ki-ché* au Sud-Ouest de *Ho-koan-hien*, côtoyerent la fameuse montagne d'où sort le *Hoang-ho*, s'assurerent de tous les passages, & après avoir parcouru l'espace d'environ mille *lys*, en tirant toujours vers l'*Ouest*, ils arriverent enfin dans le chef-lieu de la domination du *Ko-han-fou-yun*. Ce Prince etoit dans son camp avec toute sa Cour & les principales forces de sa nation ; car quoique les *Tou-kou-houn* eussent alors quelques villes, ils aimoient mieux vivre sous des tentes en pleine campagne que de s'enfermer entre des murs. Ainsi au lieu de faire un siege, *Ly-tsing* eut à forcer un camp. Rien n'etoit impossible à des soldats qui se croyoient invincibles lorsqu'ils etoient commandés par *Ly-tsing*. Arriver, voir & vaincre fut presque une même chose pour eux.

Après avoir renversé les bataillons qui défendoient l'entrée du camp, ils y entrerent pêle-mêle avec les fuyards, & s'emparerent de toutes les tentes qui formoient la premiere enceinte. Ils massacrerent quelques milliers d'hommes, & prirent deux cens mille, tant chevaux que bêtes de somme & autre bétail. Cette premiere enceinte etoit terminée par une colline, & au-delà de la colline etoit un vallon qui conduisoit à de plus hautes montagnes. *Ly-tsing* ne voulut pas s'engager plus avant, sans avoir donné quelque repos à ses troupes.

Cependant les *Tou-kou-houn*, qui se voyoient hors d'espoir d'echapper, eurent recours à la soumission & aux prieres. *Choun*, fils du *Ko-han Fou-yun*, n'avoit eu aucune part au

mauvais

mauvais procédé de son pere. Il etoit outre cela l'ennemi secret du Ministre *Tien-tchou-ouang*, qui avoit envahi toute l'autorité. Il crut qu'en le faisant massacrer, il pourroit fléchir le vainqueur, sauver sa nation & rentrer peut-être dans tous ses droits. Il s'en expliqua avec quelques amis qui sonderent de sa part les principaux chefs de famille; & tous etant convenus que la mort de *Tien-tchou-ouang* etoit néceſſaire pour obtenir la paix & assurer la tranquillité publique, on envoya chez lui des Satellites qui le mirent en pieces sans autre formalité. *Fou-yun*, dont on n'avoit point pris l'ordre pour cette exécution, craignit qu'on ne voulût attenter à sa propre personne, comme on venoit de faire à celle de son Ministre. Il prit le meilleur de ses chevaux, & s'enfonça dans les gorges, pour aller chercher un asyle chez les peuples du Nord (3).

Par les droits de sa naissance, *Choun* se trouvant alors chef de sa horde, se soumit lui & les siens à la domination de la Chine. *Ly-tsing* accepta sa soumission, & permit qu'il fût proclamé *Ko-han*, bien entendu néanmoins que tout ce qui venoit de se faire seroit ratifié par l'Empereur. Sa Majesté le ratifia en effet, à l'exception du titre de *Ko-han* qu'elle ne voulut pas laisser au fils de *Fou-yun*, parce que celui-ci n'etoit point encore mort.

REMARQUES.

(3) Toute la horde des *Tou-kou-houn* ne reconnut pas *Choun*, fils de *Fou-yun*, pour *Ko-han*. Une partie s'enfonça dans les montagnes en attendant quelque occasion favorable pour faire valoir ses droits. *Choun* demanda du secours aux Chinois. *Ly-ta-leang*, à la tête de quelques mille hommes de troupes Chinoises, l'aida à se maintenir sur le Trône; mais il ne put empêcher que quelques mécontens ne le massacrassent. L'Empereur, informé de cet attentat contre un Prince qu'il protégeoit, envoya *Heou-kiun-tsi* avec un petit corps d'armée, pour faire donner un Chef aux *Tou-kou-houn*. L'intention de Sa Majesté etoit qu'on nommât *No-ho-po* fils de *Choun*. Il fut élu, & l'Empereur pour lui concilier le respect de sa nation, voulut bien l'honorer du titre de *Ko-han*.

C'est ainsi que fut terminée, à la gloire de l'Empire, une guerre dont on avoit d'abord sujet de craindre les plus funestes effets. La valeur, l'expérience & la bonne conduite de *Ly-tsing* rendirent ses succès durables, parce que les *Tou-kou-houn*, presque entiérement détruits, furent hors d'etat de pouvoir se relever de long-tems, & de maniere à causer quelques alarmes.

Il etoit dans l'ordre qu'après tant de fatigues, le grand Général jouît enfin du repos. L'Empereur lui confirma tous les titres dont il jouissoit alors, toutes les prérogatives des emplois qu'il avoit exercés, comme s'il les exerçoit encore. Il lui donna pour tous les tems, sans exception, les entrées libres auprès de sa personne, sans l'astreindre à profiter de l'honneur qu'il lui faisoit, ni à aucune sorte de formalité.

L'envie avoit fait autrefois tous ses efforts pour le perdre, & elle avoit echoué : la vengeance se mit sur les rangs, & fut encore moins heureuse. Dans l'une de ses campagnes, *Ly-tsing* avoit osé mettre au conseil de guerre un de ses Lieutenans Généraux, nommé *Kao-tseng-cheng*, parce qu'il etoit arrivé trop tard au lieu du rendez-vous. Il lui avoit fait subir tous les interrogatoires, & n'eût pas hésité à le faire mourir à la tête du camp, s'il l'avoit trouvé coupable ; mais par bonheur pour cet Officier, son délai avoit eté occasionné par un de ces accidens qu'il lui avoit eté impossible de prévoir. Il fut jugé innocent & continua son service. Cependant l'affront qu'il croyoit avoir reçu, laissa de profondes traces dans son cœur, & depuis long-tems il cherchoit quelque prétexte pour susciter une affaire à *Ly-tsing*. Il le trouva dans les visites fréquentes que les Officiers *Tou-kou-houn* rendirent à ce Général, pendant le tems qu'ils furent à la Cour, & dans la maniere affectueuse avec laquelle ils en etoient reçus.

Il etoit naturel que *Ly-tsing* fît amitié à des hommes dont il etoit le protecteur déclaré, & qui ne connoissoient guere

que lui dans un pays où il les avoit attirés lui-même. Cette réflexion auroit dû suffire, ce semble, pour le mettre à couvert de tout soupçon désavantageux. Cependant comme l'un des principaux effets des passions est d'aveugler ceux qui s'y livrent, *Kao-tseng-cheng* s'imagina qu'il pourroit faire trouver un mystere d'iniquité dans une conduite qui n'avoit rien que de très-conforme aux Loix les plus ordinaires de la sagesse; il accusa *Ly-tsing* de s'entendre avec les ennemis de l'Etat, & de tramer avec eux des complots de révoltes. Il alla plus loin : il osa insinuer que ce même Héros qui avoit presque anéanti la nation des *Tou-kou-houn*, prenoit des mesures efficaces pour s'en faire elire Roi, depuis qu'on avoit divulgué la mort de *Choun*, qu'on disoit avoir eté mâssacré par ses propres sujets.

Une accusation de cette nature auroit dû être etayée par des preuves sans replique, & *Kao-tseng-cheng* n'en avoit aucune. Elle devoit tout au moins être fondée sur les apparences; & les apparences toutes trompeuses qu'elles sont quelquefois, ne disoient absolument rien. L'Empereur crut néanmoins qu'il etoit de son devoir d'examiner cette affaire par lui-même; mais après les discussions les plus exactes, s'etant convaincu que ce qu'on imputoit à *Ly-tsing* etoit une pure calomnie, il crut qu'il etoit egalement de son devoir de punir rigoureusement le calomniateur. Il le condamna au même supplice auquel eût eté condamné *Ly-tsing* s'il s'etoit trouvé coupable.

Kao-tseng-cheng condamné à mort, trouva de puissans protecteurs qui intercéderent pour lui. Les Princes du sang auxquels se joignirent les personnes les plus distinguées de la Cour, demanderent sa grace. Ils firent valoir son mérite personnel & tous ses services. L'Empereur leur répondit froidement : *Les hommes d'un mérite distingué ne sont pas rares dans l'Empire, par les soins que j'ai pris pour les faire devenir tels; le nombre de ceux qui ont rendu des services réels, non pas simplement à*

quelques Princes de mon ſang, mais à l'Etat, eſt encore plus grand. Pour qui ſeroient les Loix, ſi tant de gens pouvoient impunément les enfreindre ? Je ne ſaurois pardonner à Kao-tſeng-cheng *ſans me rendre moi-même coupable. Tout ce que je puis faire en votre conſidération, c'eſt de commuer la peine de mort en celle d'un exil perpétuel, au-delà des frontieres. Qu'on ne m'en parle plus* (4).

Kao-tſeng-cheng partit en effet pour le lieu de ſon exil, & *Ly-tſing* âgé pour lors d'environ 70 ans, trouva dans ſa philoſophie & dans les bienfaits de ſon maître, de quoi ſe conſoler de n'avoir plus les forces néceſſaires pour ſervir l'Empire les armes à la main. Il s'enferma dans ſa maiſon, où il s'occupa pendant tout le tems qu'il vécut encore, à mettre par écrit le précis des converſations qu'il avoit eues avec l'illuſtre *Tay-tſoung*, ſon modèle & ſon Souverain, ſur la ſcience militaire. Cet ouvrage, fruit de l'expérience & des méditations les plus profondes des deux plus grands hommes de guerre de leur ſiecle, eſt intitulé : *Dialogues entre* Tay-tſoung *&* Ly, *Prince de* Ouei. J'ai dit plus haut que *Ly-tſing*, en récompenſe de ſon mérite, avoit eté elevé à la dignité de Prince de *Ouei*, dignité dont il jouit juſqu'à ſa mort qui arriva la 79e année de ſon âge, peu de jours avant celle du grand *Tay-tſoung*, l'an de l'Ere chrétienne 649.

REMARQUES.

(4) Malgré toute ſa protection, il fallut que *Kao-tſeng-cheng* allât expier ſon crime dans des lieux où il fut employé à des ouvrages publics comme un vil eſclave ; car c'etoit alors la coutume d'employer ainſi ceux à qui on laiſſoit la vie, quoiqu'ils euſſent mérité la mort. Un pareil exemple renouvellé ſeroit très-propre, ſinon à empêcher entiérement la calomnie, du moins à diminuer beaucoup le nombre des calomniateurs.

L X.

L Y-T S I, Guerrier.

Il eſt des hommes que la nature ſemble avoir formés tout exprès pour la profeſſion qu'ils ont embraſſée. Ils ſont, pour ainſi dire, en naiſſant, ce qu'ils doivent être le reſte de leurs jours : l'application & l'expérience n'ajoutent preſque rien au talent. Le guerrier, dont j'ai à parler ici, etoit un de ces hommes.

Le nom de ſa famille etoit *Siu.* Il naquit à *Ly-kou*, village du diſtrict de *Tſao-tcheou*, dans le *Chan-tong*. Le nom de *Ly*, ſous lequel il s'eſt rendu célebre, lui fut donné par *Kao-tſou*, Fondateur de la Dynaſtie des *Tang*, comme ſi ce Prince, en lui donnant ſon propre nom, eût voulu l'adopter dans ſa famille, en reconnoiſſance des ſervices importans qu'il en avoit reçus.

Sur la fin du regne des *Soui*, lorſque tout l'Empire etoit en proie aux différentes factions qui vouloient l'envahir, un fameux voleur, nommé *Tchê-jang*, ſe forma auſſi un parti. Il ſe mit à la tête de quelques brigands comme lui, & parcourut la province du *Chan-tong*, où il fit de grands ravages, mettant à des contributions exorbitantes, tous les villages par où il paſſoit. Il porta la terreur par-tout, & en groſſiſſant peu à peu ſa troupe, il vint ſe préſenter devant *Ouei-tcheng* pour en faire le ſiége.

Ly-tſi, qui entroit alors dans la dix-ſeptieme année de ſon âge, & dont les inclinations etoient toutes guerrieres, entendant raconter ce qui ſe faiſoit par *Tchê-jang*, crut qu'il pouvoit, en attendant mieux, s'enrôler ſous ſes etendards. Il faut remarquer que ce *Tchê-jang* avoit eté Mandarin, & condamné à être coupé en pieces, pour des crimes qu'on lui avoit ſup-

pofés. L'Officier qui avoit le foin de garder les prifonniers, convaincu qu'il ne méritoit pas la mort, l'avoit fait evader peu de jours avant l'exécution. *Tchê-jang*, forti de prifon, n'eut d'autre reffource, pour vivre, que celle de dévalifer les paffans. Il eut bientôt des camarades, & quand il fe vit affez de monde pour tenter les grandes aventures, de petit voleur qu'il etoit, il fe fit voleur en grand, fous le nom de chef de parti. Ce fut fous un pareil chef que *Ly-tfi* fit fes premieres armes. Il fe diftingua bientôt de tous les autres par une bravoure & une prudence qui furent admirées de *Tchê-jang* lui-même, lequel fe déchargeoit fur lui de ce qu'il y avoit de plus périlleux; & *Ly-tfi* réuffiffoit fi bien dans tout ce qu'il tentoit, pour le fervice commun de fa bande, qu'il fut elu, d'une commune voix, chef en fecond.

Dans ce même tems, un autre Mandarin nommé *Ly-mi*, pour fe fouftraire aux perfécutions de ceux qui gouvernoient la Cour d'*Yang-ty*, avoit pris la fuite, & s'etoit réfugié chez un Seigneur, qu'il croyoit être du nombre de fes amis; mais cet ami refufa de lui donner retraite, pour ne pas s'expofer, difoit-il, à périr lui-même avec toute fa famille, en favorifant un homme qui s'etoit rendu fufpect au Gouvernement. *Ly-mi* fe retira chez un autre ami: celui-ci lui fit encore un accueil plus froid, & le menaça de le déférer s'il ne fe retiroit pas promptement.

Rebuté de tous les côtés, *Ly-mi* changea de nom & de province, & fe fit Maître d'Ecole. Il fut bientôt découvert & obligé de changer encore de demeure; enfin il prit le parti de fe révolter ouvertement. Il affembla quelques amis, & alla de village en village, difant par-tout, que le Ciel irrité contre la famille des *Soui*, avoit réfolu de lui ôter l'Empire, & que les révoltes qui eclatoient, dans prefque toutes les provinces, etoient un figne evident que le tems de cette révolution etoit

arrivé. Par ces discours, souvent répétés, il grossit peu à peu sa troupe, & se trouva à la tête d'une petite armée.

Ly-mi n'etoit encore occupé qu'à discipliner ceux qui se donnoient à lui, quand la fortune fut sur le point de lui donner l'Empire, en le mettant à la tête du parti le plus redoutable qu'il y eût alors. Le jeune *Ly-tsi* qui s'etoit rendu tout puissant sur l'esprit de *Tchê-jang* son chef, lui persuada d'abandonner les environs de *Ouei-tchong*, pour se rendre dans des lieux plus fertiles. *Pourquoi*, lui dit-il, *vous obstinez-vous à vouloir piller votre patrie ? vous devriez, au contraire, employer toutes vos forces pour la défendre contre ceux qui voudroient l'attaquer. D'ailleurs c'est un pays pauvre où il n'y a pas grande fortune à faire pour des gens comme nous. Les pays de* Soung *& de* Tcheng *nous offrent des richesses immenses. Les Marchands y sont en grand nombre, & le commerce y est très-florissant : c'est-là que nous devons aller.*

Tckê-jang suivit son conseil & s'en trouva bien. Il fit un butin considérable, prit quelques-unes des villes qui étoient sans garnison, y établit ses magasins d'armes & ses greniers, & se trouva en etat de pouvoir tenir la campagne en Général d'armée. Il apprit que *Ly-mi* etoit à *Young-kieou*, occupé à exercer les paysans & les villageois qu'il avoit enrôlés pour en faire des soldats. Sur cette nouvelle il assembla son Conseil de Guerre, pour délibérer s'il falloit aller contre *Ly-mi*, ou s'il falloit mieux tourner ses armes d'un autre côté. *Ly-tsi* prit la parole & dit : *Mon avis est que nous allions, le plutôt possible, vers l'endroit où est* Ly-mi, *non pas pour le combattre, mais pour nous joindre à lui. Nous ne sommes encore qu'une poignée de gens, la plupart sans expérience & sans discipline. Les Gouverneurs de deux ou trois villes n'ont qu'à s'entendre & venir ensemble, à la tête de leurs troupes, pour nous dissiper & nous détruire. Prévenons ce malheur, & renforçons-nous*

le plus que nous pourrons. Du reste Ly-mi *est homme de guerre, il a de la naissance, il a eté grand Mandarin, la plupart des Officiers, en place, sont de sa connoissance, ou ont eté ses amis. On saura qu'il est en etat de se faire craindre. Bien des gens, qui semblent à présent ne point penser à lui, viendront, chaque jour, grossir son armée. Soyons les premiers à donner l'exemple. Allons le trouver, reconnoissons-le pour notre Général, & combattons sous ses ordres : c'est, je crois, ce que nous pouvons faire de mieux ; j'espere que nous n'aurons pas lieu de nous en repentir.*

Ly-tsi etoit un de ces hommes qui n'ont, pour ainsi dire, qu'à ouvrir la bouche pour persuader. Son port majestueux, sa voix sonore, un air de bonté répandu sur une physionomie des plus intéressantes, l'annonçoient favorablement à ceux-mêmes qui etoient d'un sentiment différent du sien. Il avoit à peine fini de parler, qu'un murmure d'approbation se fit entendre dans toute l'assemblée. *Tchê-jang* craignant de se voir abandonné de ceux qui ne dépendoient de lui que parce qu'ils avoient bien voulu s'y soumettre ; ou peut-être persuadé qu'il etoit de son intérêt particulier de suivre un conseil que le grand nombre sembloit déja approuver, consentit de bonne grace à joindre ses troupes à celles de *Ly-mi*, & à céder à ce Capitaine une prééminence dont il le croyoit digne. Il chargea *Ly-tsi* de négocier cette affaire, & *Ly-tsi* s'acquitta de sa commission avec un plein succès, & à l'entiere satisfaction des deux partis.

La premiere expédition que *Ly-mi* & *Tchê-jang* firent de concert, fut contre les troupes de *Ouang-ché-tchoung*. Ce *Ouang-ché-tchoung* étoit Gouverneur de *Lo-yang*, & avoit donné la chasse à *Tchê-jang*, quand celui-ci ne portoit encore que le nom de voleur. Il l'avoit battu encore plusieurs fois, depuis qu'ayant un parti formé, il se faisoit appeller Général d'armée ;

d'armée; mais *Tchê-jang* combattant sous les etendards de *Ly-mi*, fut vainqueur à son tour. Le jeune *Ly-tsi* se distingua dans cette occasion, comme il avoit toujours fait, & contribua, plus que personne, au gain de la bataille.

Cette même année la province du *Ho-nan* & celle du *Chan-tong* furent entiérement inondées, & toute la récolte fut perdue. L'Empereur *Soui-yang-ty*, craignant que la misere où les peuples de ces deux provinces alloient être réduits, ne fût pour eux une occasion ou un prétexte de révolte, fit un Edit par lequel il ordonnoit que tous ceux qui manqueroient de ressources pour se procurer du riz, eussent à se rendre à *Ly-yang*, où ses greniers d'abondance etoient encore pleins; que là on distribueroit du grain *gratis*, à tous ceux qui en demanderoient, pour se sustenter avec leurs familles jusqu'à la récolte prochaine.

On a remarqué à la Chine, & l'histoire le confirme, que quand une Dynastie est sur le point de finir, tout ce que peuvent faire les Souverains les mieux intentionnés, pour tâcher de l'arrêter sur le penchant de sa ruine, ne sert qu'à précipiter sa chûte. C'est ce qui fait dire aux Chinois *qu'une famille que le Ciel a placée sur le trône, ne peut s'y maintenir, qu'autant de tems que ce même Ciel voudra bien l'y laisser.*

Rien n'etoit mieux, ce semble, que ce que vouloit faire l'Empereur *Soui-yang-ty*, pour le soulagement de ses peuples, dans les circonstances fâcheuses où l'on etoit alors : secourir les malheureux, donner la subsistance à des hommes qui sont sur le point de manquer de tout; c'est, dans un Souverain, remplir le premier & le plus essentiel de ses devoirs; c'est, dans un Empereur Chinois, se montrer digne de porter l'auguste titre de *Fils du Ciel :* c'etoit ce que prétendoit *Yang-ty*; mais ses intentions furent mal remplies. Les Mandarins qu'il chargea du soin d'ouvrir les greniers & de distribuer les grains,

etoient, pour la plupart, de ces ames dures, que les ſentimens de la commiſération ne peuvent pas même effleurer. Ils avoient chaque jour quelque nouveau prétexte pour ſe refuſer à l'empreſſement des demandeurs, dont le nombre augmentoit prodigieuſement chaque jour. Dans l'eſpace de moins d'un mois, plus de vingt mille perſonnes moururent de faim aux environs de *Ly-yang.*

Les cris que pouſſerent tant de malheureux, avant que de rendre les derniers ſoupirs, ſe mêlerent aux plaintes & aux murmures de ceux qui ayant eté ou mal ſatisfaits, ou ſatisfaits trop tard, s'en retournoient dans leurs villes, dans leurs villages ou dans leurs campagnes, pour ſecourir, s'il en etoit encore tems, ceux de leurs familles qu'ils y avoient laiſſés. *Ly-tſi*, inſtruit de ce déſordre, propoſa à ſon Général la conquête de *Ly-yang* : *Nous y trouverons*, lui dit-il, *de quoi approviſionner notre armée, & en donnant le ſuperflu à tous ces miſérables qui ſe ſont raſſemblés dans ces lieux pour y trouver de quoi vivre, nous en engagerons un grand nombre à s'enrôler ſous nos etendards. J'ai tout lieu de croire que nous acquerrons plus de ſoldats, par ce moyen, que nous ne pourrions en faire d'ici à dix ans, quand même des ſuccès multipliés feroient prévaloir notre parti.*

Ly-mi & tous ſes Officiers trouverent que *Ly-tſi* avoit raiſon. Ils lui donnerent quelques troupes légeres à commander, pour aller reconnoître le pays, & le gros de l'armée s'avança au petit pas pour le ſoutenir, au cas qu'il fût attaqué & hors d'etat de faire face. *Ly-tſi*, plein d'ardeur & d'eſpérance, vola vers *Ly-yang.* Il y régnoit une ſi grande confuſion qu'il s'en rendit maître avant que *Ly-mi* & *Tchê-jang* fuſſent arrivés avec le gros de l'armée. A l'arrivée de ces deux Chefs, on procéda à la diſtribution des grains. *Ly-tſi* profita de cette occaſion pour haranguer tous les malheureux qu'il etoit chargé

de secourir. Il le fit en militaire, c'est-à-dire, en peu de mots; mais avec cette grace qui lui etoit naturelle, il s'attira mille bénédictions & gagna tous les cœurs. *Ly-tsi vient de nous rendre à la vie*, repliquerent ces infortunés, *il trouvera bien les moyens de nous la conserver. Que pouvons-nous faire de mieux que de nous mettre à son service, & de le suivre par-tout où il voudra bien nous mener.*

Votre bonne volonté me flatte infiniment, leur répondit Ly-tsi, *mais il y en a, parmi vous, qui ne sont pas propres au métier des armes; il y en a d'autres qui, à raison de leur âge, de leur foiblesse ou de leurs infirmités, ne sauroient endurer les fatigues & les travaux qui nous attendent : il y en a enfin, & c'est, je crois, le grand nombre, qui ont un pere & une mere, des femmes & des enfans à nourrir. Que tous ceux qui n'ont aucun des trois empêchemens que je viens de nommer, & qui, outre cela, sont robustes & dans le desir de bien faire, se présentent. Dès-à-présent nous les admettons au nombre de nos compagnons : pour ce qui est des autres, ils peuvent retourner tranquillement dans leurs familles : nous faisons la guerre pour eux, & si nos succès sont tels que je l'espere, ils auront leur part dans notre bonne fortune.*

Cette proposition fut reçue avec un applaudissement universel. Ceux qui se crurent en etat de porter les armes, & qu'on jugea être tels, furent incorporés dans les troupes; & avec ce nouveau renfort, l'armée des alliés se trouva forte de plus de deux cens mille hommes effectifs.

Il n'en falloit pas tant pour conquérir tout l'Empire, si *Ly-mi* avoit été un autre *Ly-ché-min;* mais ce Général se contenta de se faire une principauté qui etoit bornée à l'orient, par la mer; à l'occident, par la riviere de *Jou*, dans le *Ho-nan*; au midi, par le fleuve *Kiang*, & au nord, par le pays de *Ouei;* c'est-à-dire qu'elle comprenoit le *Ho-nan*, le *Chan-*

tong & le *Pê-tché-ly* d'aujourd'hui, jusqu'en Tartarie : ce qui suffisoit sans doute pour former un assez beau royaume. Il ne prit pas cependant le titre de Roi; il se fit appeller Prince de *Quei*.

Cependant *Ouang-ché-tchoung* travailloit, en apparence, avec plus de succès, pour établir sa chimérique grandeur. Il ne combattit d'abord qu'en faveur de la maison des *Soui*, dont il avoit placé un des rejettons sur le trône pour servir de masque à son ambition; mais quand il crut que son autorité etoit assez bien etablie pour se déclarer ouvertement, il fit mourir ce fantôme d'Empereur, & eut l'audace de se faire proclamer lui-même. Il eut à se défendre, tout à la fois, contre les *Tang* & contre *Ly-mi*.

Celui-ci eut la foiblesse de devenir jaloux de *Ly-tsi* : l'estime, la considération, & même la confiance dont il savoit qu'il etoit honoré, lui firent craindre qu'il ne lui prît encore envie de se faire chef à son tour. Néanmoins comme cette crainte n'avoit aucun fondement solide, elle n'etouffa pas, dans son cœur, tous les sentimens favorables dont il etoit rempli pour lui. Il savoit que c'etoit à ses conseils & à sa bravoure qu'il etoit en partie redevable de la gloire & de la fortune dont il jouissoit. Il crut, sans manquer à la reconnoissance, pouvoir l'eloigner de l'armée, en lui donnant un emploi plus honorable que celui qu'il remplissoit auprès de sa personne.

Il se mit lui-même à la tête de ses troupes, & nomma *Ly-tsi* Gouverneur-Général de ses Etats, pendant tout le tems qu'il seroit absent. Il alla contre *Ouang-ché-tchoung*, lui livra bataille, & fut battu. Il le fut encore dans deux ou trois autres occasions. Craignant enfin de tomber entre les mains d'un ennemi, qui ne l'auroit pas epargné, & voyant bien que les *Tang* alloient être maîtres de l'Empire, il prit le parti de les reconnoître & de se mettre sous leur protection. Il en-

voya un de ses Officiers de confiance à *Ly-yuen*, pour lui faire part de son projet, & lui dire qu'il alloit le joindre & se donner à lui avec toute son armée, le priant de vouloir bien le recevoir au nombre de ses vassaux.

Ly-yuen & *Ly-ché-min* son fils, reçurent l'Officier avec toutes les démonstrations de l'amitié la plus sincere, le renvoyerent, comblé de caresses, & le chargerent de dire, de leur part, à son maître, qu'il n'avoit qu'à venir jouir, auprès de leurs personnes, de toutes les distinctions dont il etoit digne. *Ly-mi* ayant appris la réception qu'on avoit faite à son envoyé, s'avança, sans défiance, vers *Tchang-ngan*. Quand il en fut à la distance d'environ une journée, *Ly-yuen* envoya au devant de lui quelques Seigneurs des plus distingués de sa Cour; honneur qu'il eût fait à peine à un Souverain, reconnu légitimement pour tel; ce qui flatta infiniment la vanité de *Ly-mi*. Il se laissa prendre à ces dehors imposans, & s'imagina qu'il alloit être renvoyé, dans sa principauté, avec le titre de Roi de *Ouei*, & déclaré le premier vassal de l'Empire. Il ne tarda pas à être convaincu que c'étoit très-mal à propos qu'il s'etoit flatté de tous ces honneurs.

Arrivé à *Tchang-ngan*, on le traita avec plus de distinction qu'il n'eût voulu. *Ly-yuen* le logea dans un de ses palais & lui donna ses propres gardes pour répondre de sa personne. Quelques jours après, il incorpora les soldats de l'armée qui l'avoit suivi, dans les différens corps des troupes de *Ly-ché-min*; le mit au rang des Princes étrangers, en lui assignant pour apanage, un royaume qui n'existoit pas; lui permit de se qualifier Comte de *Hing*; & afin qu'on pût eclairer de plus près toutes ses démarches, il le nomma grand Maître du Palais. *Ly-mi* très-mécontent de la conduite qu'on tenoit à son egard, dissimula son chagrin, de peur qu'il ne lui arrivât pis

encore; mais il conçut dès-lors le dessein de se révolter aussi-tôt qu'il en trouveroit l'occasion.

Pendant que ces choses se passoient à *Tchang-ngan*, le fidele *Ly-tsi* continuoit à gouverner les Etats de *Ouei*, au nom de celui qui les lui avoit confiés. Sa réputation de sagesse & de bravoure etoit déja si bien etablie, que les *Tang* eux-mêmes, comptant qu'il garderoit pour lui, une principauté à la conquête de laquelle il avoit eu tant de part, & dont il etoit actuellement en possession, sous le titre de Gouverneur, ne pensoient point encore à l'aller inquiéter. Ils vouloient auparavant eteindre, l'un après l'autre, tous les autres partis; & en attendant, ils le laissoient exercer en paix une autorité dont il ne lui arriva jamais d'abuser.

Quand il apprit la fausse démarche que venoit de faire *Ly-mi*, sans avoir daigné le consulter, il se contenta de blâmer son imprudence, & résista toujours avec force, aux conseils qu'on ne cessoit de lui donner, de se déclarer lui-même Prince de *Ouei*. *Je ne suis que le Lieutenant de* Ly-mi, répondoit-il, *je serois indigne d'occuper la place à laquelle vous me conseillez d'aspirer, si j'avois seulement la pensée de vouloir l'occuper au préjudice de celui à qui elle appartient de droit : peut-être que les circonstances changeront, & que* Ly-mi *pourra revenir encore; en attendant je continuerai à garder ses Etats de la même maniere que je faisois ci-devant, quand il jouissoit de toute sa liberté.*

Plusieurs mois s'ecoulerent ainsi, sans que *Ly-mi* lui donnât de ses nouvelles. Les succès du Comte de *Tang*, déclaré Lieutenant-Général de l'Empire, sous *Koung-ty*, qui n'etoit qu'un fantôme d'Empereur, persuaderent à tout le monde que la maison des *Tang* alloit remplacer celle des *Soui*. *Ly-tsi* comprit parfaitement qu'il seroit désormais impossible à son maître de

ſe remettre en poſſeſſion de ſes Etats, & de s'y maintenir long-tems, ſuppoſé qu'il pût les recouvrer. Il forma un projet digne d'une ame auſſi généreuſe que la ſienne. Il fit faire le dénombrement de toutes les familles qui etoient ſous la domination du Prince de *Ouei*, fit un catalogue exact de toutes les villes, bourgs & villages de ſes Etats, auquel il joignit un détail circonſtancié des productions du pays, du commerce qui s'y faiſoit, & des revenus que le Souverain pouvoit en retirer ſans grever le peuple. Il confia cet ecrit à un homme sûr, & l'envoya ſecretement à *Ly-mi*, auquel il ecrivit à-peu-près en ces termes : « Vous m'avez conſtitué votre Lieu-
» tenant pour garder vos Etats & les gouverner pendant votre
» abſence. Juſqu'à préſent je me ſuis acquitté de mon mieux
» de ce double devoir : je ne reçois point de vos nouvelles,
» depuis que vous vous êtes donné aux *Tang* ; j'ignore quels
» ſont vos deſſeins. S'il m'etoit permis de vous dire, ſans
» détour, ce que je penſe, je vous inviterois à réfléchir ſérieu-
» ſement ſur l'etat où ſe trouve aujourd'hui l'Empire. Il paroît
» que le Ciel a rejetté la famille des *Soui* pour lui ſubſtituer
» celle des *Tang*. Vous êtes comme un honnête priſonnier à
» la Cour de *Tchang-ngan* : ne pouvant faire un pas ſans être
» obſervé, je regarde comme une choſe impoſſible qu'on vous
» permette de revenir jamais ici, & il eſt très-difficile que
» vous puiſſiez vous y rendre furtivement. A votre place, je
» me ſoumettrois, de bonne grace, aux ordres du Ciel, qui
» ſemble favoriſer en tout le Comte de *Tang* ; & puiſque vous
» avez fait la démarche de vous donner à lui, vous ne devez
» rien oublier pour lui prouver que cette démarche a eté ſin-
» cere de votre part. Je vous fournis un moyen sûr de faire
» votre cour d'une maniere qui ne peut tourner qu'à votre pro-
» fit. Préſentez-vous même au Comte de *Tang* l'etat exact,
» que je vous envoie, de tout ce qui concerne votre principauté

» de *Ouei*, & dites-lui, en même tems, que vous m'ordon-
» nerez, quand il lui plaira, de lui remettre toutes les places
» qui sont sous ma garde. Si vous avez d'autres vues, donnez-
» moi vos ordres : je suis prêt à tout, quand il s'agira de vous
» obéir. Comptez que je ne me démentirai jamais de la fidé-
» lité que je vous dois ».

L'envoyé arriva heureusement, & fit sa commission avec tout le secret qu'elle exigeoit. *Ly-mi* persuadé qu'il n'avoit rien de mieux à faire, pour ôter aux *Tang* toute espece de soupçons, que de suivre le conseil que lui donnoit *Ly-tsi*, alla trouver le Comte de *Tang*, & affectant un désintéressement & un air de satisfaction qui n'etoient rien moins que sinceres, Il lui dit : *Je viens de recevoir une lettre de* Ly-tsi *dans laquelle il me rend compte de tout ce qui regarde les Etats de* Ouei, *& demande mes ordres sur ce qu'il doit faire : c'est à vous à ordonner ; je ne suis à présent que le plus fidele de vos sujets. Lisez :*

Le Comte lut, & plein d'une tendre admiration, il ne put s'empêcher de laisser couler quelques larmes. *Que vous êtes heureux*, dit-il à *Ly-mi*, *de vous être acquis un ami de ce mérite ! ce qu'il fait à votre egard, prouve que sa fidélité est à toute épreuve. Ecrivez-lui en lui ordonnant de venir lui-même recevoir mes ordres & partager avec vous mon amitié.*

Ly-mi fit sa lettre, & comme si elle n'avoit point eté concertée avec le Comte, il la rendit secretement à l'envoyé de *Ly-tsi* ; qu'il fit partir avec le même secret. Elle etoit conçue en ces termes : « Les affaires ont bien changé de face depuis
» que je vous ai quitté. Voyant que le Ciel se déclaroit en
» faveur des *Tang* auxquels il est sur le point de donner l'Em-
» pire, je suis venu volontairement & librement me ranger
» sous leurs etendards. Je leur ai livré ma personne & fait
» hommage de tout ce qui m'appartenoit ci-devant, ou pour
» mieux

» mieux dire, de tout ce que j'avois démembré de l'Empire. » Rendez-vous ici le plutôt que vous pourrez; je vous y invite, » & si pour vous y engager il vous faut absolument un ordre » de ma part, je vous l'ordonne, venez ».

Ly-tsi, à qui on porta cette lettre, la reçut avec beaucoup de joie, parce qu'elle s'accordoit avec ses idées. Depuis que la renommée lui avoit annoncé les exploits militaires de *Ly-ché-min*, il avoit toujours desiré de pouvoir servir sous ce grand Capitaine, ne fût-ce qu'en qualité de soldat. La fidélité qu'il avoit vouée d'abord à *Tchê-jang* & ensuite à *Ly-mi*, l'avoit empêché seule de suivre en cela son inclination. Charmé de pouvoir enfin se satisfaire, sans manquer à son devoir & sans imprimer, sur son nom, aucune tache d'infidélité ou d'inconstance, qui pût en ternir l'eclat, il partit, sans délai, pour se rendre où il etoit appellé. Arrivé à *Tchang-ngan*, il fut conduit au palais impérial, avec une suite telle qu'on eût pu la donner à un Prince étranger qui seroit venu rendre hommage. *Ly-yuen* qui, sans porter encore le titre d'Empereur, en faisoit les fonctions dans toute leur etendue, & en avoit déja toute l'autorité, lui fit une réception des plus honorables; il le dispensa d'une partie du cérémonial, & voulut qu'il traitât toujours avec lui, comme font les amis entr'eux.

Ly-tsi profita de la liberté qu'on lui donnoit pour faire valoir le don de plaire que la nature lui avoit si libéralement distribué. Il gagna si bien le cœur de *Ly-yuen*, que ce Prince l'adopta, pour ainsi dire, dans sa propre famille, en lui permettant de porter le nom de *Ly*, qui etoit celui de la maison des Comtes de *Tang*. Jusqu'alors *Ly-tsi* n'avoit eté connu que sous les noms de *Siu-ché-tsi*; on l'appella, dans la suite, *Ly-ché-tsi*, & après sa mort, *Ly-tsi*. A cette faveur, la plus considérable qu'il eût encore accordée, *Ly-yuen* en ajouta d'autres. Il nomma *Ly-tsi* Prince du royaume de *Lay*, lui donna le

Gouvernement général de *Ly-tcheou*, & en fa confidération & à fa priere, employa *Ly-mi*, hors de la capitale, en lui confiant plufieurs corps de troupes à commander, & la garde d'un pofte des plus importans fur les frontieres.

Ly-mi n'avoit pas eté long-tems fans fe repentir de s'être donné aux *Tang* : il profita de fa libèrté pour cabaler & nouer des intrigues avec fes anciens foldats. Sous prétexte de vifiter les frontieres de fon diftrict, il s'avança à quelques journées du lieu où campoient quelques Tartares, pour tâcher de s'affurer, auprès d'eux, d'une retraite, au cas qu'il eût le malheur d'être découvert. Comme *Ly-yuen* n'avoit pas entiérement dépofé tout foupçon fur fon compte, il lui avoit donné des furveillans fécrets qui devoient l'inftruire de toutes fes démarches. Il fut bientôt que *Ly-mi* etoit un fourbe, qui travailloit à fe faire un parti & à s'affurer de la protection des Tartares. Il lui envoya ordre de revenir, pour l'employer, difoit-il, dans les affaires du Gouvernement. Loin d'obéir, *Ly-mi* fe révolta ouvertement : il leva des troupes, pilla plufieurs villages, ravagea les campagnes, & prit fa route par les montagnes du côté du midi. Il prétendoit fe rendre maître de *Ly-yang*, où *Ly-tfi*, fon ancien ami, venoit d'être envoyé, & où il s'etoit ménagé des intelligences avec plufieurs Officiers. Il comptoit aller enfuite groffir le parti de *Ouang-ché-tchoung* à *Lo-yang* : il eut réuffi peut-être dans fon projet, s'il s'etoit conduit, dans les commencemens, avec plus de modération. Un des Lieutenans-Généraux, commis à la garde des frontieres, ayant appris fa révolte, n'attendit pas des ordres de la Cour pour aller contre lui. Il fe mit à la tête de quelques détachemens, & alla, en toute diligence, fe pofter à l'entrée d'une gorge par où il foupçonna que le rebelle devoit paffer. Il ne fe trompa point : *Ly-mi* avoit pris cette route, & fut fort etonné quand il vit des troupes qui gardoient ce paffage. Il

voulut les forcer, il eut le malheur d'être pris. Sur-le-champ on lui coupa la tête, & on la montra à ses gens qui tous mirent bas les armes & se rendirent à discrétion.

La tête de *Ly-mi* fut envoyée dans une boîte à *Tchang-ngan*, & *Ly-yuen* la fit porter à *Ly-yang*, où il savoit que ce rebelle avoit des intelligences, afin que *Ly-tsi*, qui y commandoit, la fît voir aux troupes pour leur servir d'exemple, & faire rentrer en eux-mêmes ceux qui pourroient avoir conçu quelque dessein de révolte.

Ly-tsi, en recevant des mains de l'envoyé cette lugubre boîte, qu'on ouvrit en sa présence, détourna les yeux, poussa un profond soupir & laissa couler quelques larmes. Il exécuta l'ordre qu'on lui donnoit d'exposer publiquement cette tête, & ecrivit à *Ly-yuen* en ces termes :

« Je me suis conduit suivant vos intentions. La tête de *Ly-mi* est exposée, & j'ai tout lieu de croire que personne ici » ne sera tenté de suivre son exemple. Je veille à tout; vous » pouvez être tranquille.

» Persuadé que vous n'êtes pas moins porté à récompenser » ceux qui vous servent avec fidélité, qu'à punir les perfides » qui vous trahissent, j'ose me flatter que vous voudrez bien » m'accorder la grace que je vais vous demander avec toute » l'instance dont je suis capable, comme une récompense de » ce que j'ai déjà fait, & de ce que je ferai dans la suite » pour votre service.

» *Ly-mi* a eté mon ami, mon Général & mon Souverain. » Il eut toujours mille bontés pour moi : je veux lui témoi- » gner, après sa mort, une reconnoissance dont il ne m'a pas » eté possible de m'acquitter à son égard lorsqu'il vivoit. Je » vous prie d'ordonner qu'on me livre ses ossemens; je les » réunirai à sa tête, & je ferai rendre ici, à sa malheureuse » dépouille, les honneurs funébres dans tout l'appareil mili-

[illegible]. *Ly-mi* s'est rendu coupable ; je déteste son crime. J'ai
» [illegible] à *Ly-mi* par bien des titres ; je ne saurois m'empêcher de donner des larmes à sa mort : j'espere qu'à tous
» les bienfaits dont vous m'avez déjà comblé, vous ajouterez
» celui que je sollicite aujourd'hui, avec une pleine confiance
» de n'être pas refusé ».

Une pareille lettre, dans les circonstances, eût peut-être irrité tout autre que *Ly-yuen ;* mais ce Prince avoit l'ame trop grande pour désapprouver des sentimens qui ne respiroient que la vertu. Oubliant le crime du rebelle, il ne fit attention qu'à la générosité de *Ly-tsi*, en lui permettant d'honorer, de la maniere qu'il jugeroit à propos, la mémoire d'un homme qui méritoit son exécration. Il ordonna aux Mandarins du lieu où l'on avoit tranché la tête à *Ly-mi*, de faire chercher son cadavre, & de le faire porter, avec décence, jusqu'à *Ly-yang*, pour être remis entre les mains de celui qui y commandoit.

Aussi-tôt que *Ly-tsi* eut nouvelle que les tristes restes de son ancien Général etoient sur le point d'arriver, il fit prendre des habits de deuil à toutes les troupes de la garnison, les fit mettre sous les armes, déposa la tête de *Ly-mi* dans un magnifique cercueil, & s'etant mis lui-même à la tête de ses gens de guerre, il sortit de la ville, & conduisit la pompe funebre jusqu'au lieu où il avoit fait elever le tombeau. Il avoit donné ses ordres pour que le convoi y arrivât d'un côté, dans le même tems que les ossemens y arriveroient de l'autre. Ceux-ci furent réunis à la tête dans un même cercueil, & l'on procéda à l'ensevelissement, de la même maniere que si *Ly-mi* etoit mort dans le lit d'honneur.

Ce que fit *Ly-tsi*, dans cette occasion, lui gagna sans retour le cœur des *Tang*, & lui attira l'admiration de tout l'Empire : on le regarda par-tout comme un modele de fidélité ; & *Ly-*

yuen ſe crut ſi bien fondé à compter ſur ſa droiture, comme il comptoit ſur ſes qualités guerrieres, qu'il ne craignit pas de lui confier les affaires les plus délicates & les ſecrets les plus importans, dans ces commencemens de ſon regne. Il l'appella auprès de ſa perſonne, & le retint quelque tems pour profiter de ſes conſeils; il le donna enſuite à ſon fils *Ly-ché-min*, pour lui ſervir de ſecond dans ſes expéditions militaires.

Avec le ſecours de ce ſeul homme, *Ly-ché-min* eut bientôt détruit la Cour orientale, & anéanti le parti de *Teou-kien-tê;* il eut bientôt réduit *Ouang-ché-tchoung*, en ſe rendant maître de *Lo-yang* & de tout le *Chan-ſi*. Ne pouvant être en même tems par-tout, il envoyoit ſes Généraux faire, en ſon nom, des conquêtes; & *Ly-tſi* etoit toujours un de ceux qui comptoient les batailles par les victoires, qui lui prenoient des villes & qui le faiſoient tout à la fois reſpecter & craindre de tout ceux qu'il avoit ſoumis.

Devenu Empereur, *Ly-ché-min* voulut reconnoître les importans ſervices que lui avoit rendus ſon fidele *Ly-tſi*. Il le fit Gouverneur de tout le pays de *Han*, lui donna le titre de Généraliſſime, & ſe déchargea ſur lui du ſoin de tenir en reſpect les hordes remuantes des Tartares *Tou-kiué*. Il ajouta à tous ſes autres emplois celui d'Inſpecteur général des frontieres occidentales, & lui aſſigna *Ping-tcheou*, dans le *Chan-ſi*, pour être le lieu de ſon ſéjour, quand il ne ſeroit pas obligé de faire la guerre. Il remplit ce poſte, le plus important qu'il y eût alors, pendant ſeize années de ſuite, & le remplit avec tant de gloire & de ſi brillans ſuccès, en battant les Tartares toutes les fois qu'ils ſe haſardoient à faire des excurſions ſur les terres de l'Empire, qu'il contraignit enfin cette nation inquiete à reſter tranquille chez elle. C'eſt ce qui fit dire plus d'une fois au grand *Tay-tſoung* que *le ſeul* Ly-tſi *etoit une plus*

forte barriere contre l'irruption des Tartares, que la grande muraille même.

Quand ce Prince entreprit la conquête de la Corée, il choisit *Ly-tsi* pour commander sous ses ordres l'une de ses armées. On a vu le détail de cette expédition sous le portrait de *Tay-tsoung*; mais je n'ai pas fait mention d'une aventure qui est trop honorable à *Ly-tsi*, en même tems qu'elle fait le plus bel eloge du Prince, pour ne pas la placer ici.

On peut se rappeller que *Tay-tsoung* etant sur le point de mettre le siege devant *Ngan-che-tcheng*, l'une des plus fortes places qu'il y eût alors en Corée, apprit qu'une armée formidable d'ennemis venoit au secours de cette Ville, dans le dessein de lui livrer bataille; il avoit donné quinze mille hommes à *Ly-tsi* pour arrêter les premiers efforts de cette armée; il prit pour lui le corps de réserve pour l'attaquer en flanc, & envoya *Tchang-sun-ou-ki* faire un grand détour, afin de venir la prendre en queue. Il donnoit ses derniers ordres suivant ce plan, quand *Ly-tsi* fut tout-à-coup saisi d'une maladie qui faillit à l'emporter. Un des Médecins de quartier, voyant que l'Empereur etoit consterné de cet accident, lui dit qu'il savoit un secret, au moyen duquel il rendroit en peu d'heures la santé au malade, si son mal n'etoit pas de nature à ne pouvoir guérir.

L'Empereur lui demanda son secret, en lui ordonnant de s'en servir en sa présence. *Une pincée de cendres, faites avec la barbe d'un homme sain*, lui dit le Pharmacien, *est tout mon secret & le remede qui le tirera d'affaire. Je suis sain*, repliqua l'Empereur, *fallût-il toute ma barbe, je la sacrifierois volontiers pour contribuer à la guérison de ce grand homme.* Sur le champ il coupa une partie de sa barbe, la mit entre les mains du Médecin, qui la réduisit en cendres, & ces cendres délayées avec un peu d'eau, furent données au malade comme un spéci-

fique qui devoit lui rendre promptement la fanté. En effet, une ou deux heures après avoir avalé ce remede falutaire, *Ly-tsi* parut fe porter aussi bien qu'avant fon accident.

Je rapporte ce fait fur la foi de l'hiftoire, qui ne le raconte elle-même que comme une preuve de la bonté dont *Tay-tsoung* honoroit cet illuftre Guerrier. Elle n'entre dans aucun détail fur la nature de cette maladie fubite & extraordinaire, guérie fi promptement par un remede plus extraordinaire encore. Peut-être que ce n'etoit qu'une apoplexie, & que les cendres de la barbe, avalées dans un peu d'eau, ouvrirent les voies par où la nature fe décharge, & par-là même, donnerent au fang & aux efprits toute la facilité d'une libre circulation. Quoi qu'il en foit, *Ly-tsi* fe trouva en etat de contribuer plus qu'aucun autre au gain de la bataille, qui fe donna non loin de la ville de *Ngan-tché-tcheng*.

Avant de commencer le fiege de cette même ville, l'Empereur voulut témoigner à tous fes Officiers généraux combien il etoit fatisfait de leur conduite. Il leur donna dans fa tente un de ces feftins, d'où il bannit tout cérémonial & toute contrainte, & où il ne voulut que la liberté, la cordialité, l'aimable aifance & la bonne chere, tel en un mot qu'il en donnoit autrefois, après une victoire, à fes compagnons & à fes amis, lorfqu'il n'étoit encore que fimple Général d'armée. Ce grand Prince fut lui-même l'ame de ce feftin; il en fit toute la joie par fon attention à rappeller à chacun des convives, & les belles actions qu'il pouvoit avoir faites, ou ces petits traits de bonne conduite, de bravoure, ou de telle autre vertu, qui, pour n'avoir pas eté d'un grand eclat, paroiffoient être déja enfévelis dans un profond oubli.

Comme *Ly-tsi* etoit un de ceux qui avoient acquis le plus de gloire, ce fut un de ceux aussi qui eut le plus de part aux eloges de Sa Majefté. *Mon cher Ly-tsi*, lui dit l'Empereur,

avec une eſpece de tranſport qui tenoit de l'enthouſiaſme, *mon cher* Ly-tché-tſi! *que je ſerois heureux ſi je pouvois me flatter que vous m'êtes autant attaché que vous l'etiez autrefois à* Ly-mi! *vous lui avez eté fidele, tant qu'il a vécu, vous lui avez donné des marques non equivoques de votre amitié, au-delà même du tombeau. Promettez-moi que vous en ferez de même à mon egard, & qu'après ma mort vous ſervirez celui de mes enfans qui remplira ma place, avec la même fidélité & le même empreſſement que j'ai toujours eprouvés de votre part. En diſant ces mots, il lui tendit la main.*

Ly-tſi voulut répondre; mais les ſanglots & les larmes ſe joignant aux vapeurs du vin qui commençoient déja à agir ſur lui, lui couperent la voix. Il porta ſon doigt dans la bouche & le mordit juſqu'à en tirer du ſang, puis en l'avançant vers l'Empereur, il lui dit en bégayant, à meſure que le ſang couloit : *juſqu'à la derniere goutte, Seigneur, juſqu'à la derniere goutte.* Il n'en put pas dire davantage; la ſenſibilité qui lui gonfla le cœur, hâta le dernier effet du vin, & il s'aſſoupit. *C'eſt ma faute,* dit l'Empereur, *je devois ſavoir que Ly-ché-tſi n'eſt pas buveur, & je l'ai fait trop boire.* Il le fit etendre dans l'endroit où il couchoit lui-même, le couvrit de l'un de ſes propres habits, afin que perſonne ne fût tenté de lui manquer de reſpect en le voyant dans cet etat, & continua à diſcourir avec les autres.

Le lendemain *Ly-tſi* apprit à ſon réveil tout ce qui s'etoit paſſé. Il voulut ſe jetter aux pieds de l'Empereur pour lui demander pardon d'une faute dont il n'etoit pas coupable, & le remercier en même tems de ſes bontés. *C'eſt moi qui ſuis en faute,* lui dit l'Empereur, *d'avoir expoſé votre ſanté; une autre fois je vous ménagerai davantage. Penſons pour le préſent à quelque choſe de plus ſérieux. Réglez vous-même toutes les opérations du ſiege, je vous en laiſſe le ſoin.*

Je

Je ne répéterai pas ici ce que j'ai dit sous *Tay-tsoung*, en parlant de ce fameux siege ; on a vu comment il s'etoit terminé. *Ly-tsi* continua à servir son Maître ; comme il l'avoit toujours fait. Cependant *Tay-tsoung*, se trouvant sur le point de mourir, crut devoir mettre sa fidélité à de nouvelles epreuves ; il l'eloigna de la Cour, en recommandant au Prince héritier de le rappeller aussi-tôt qu'il seroit monté sur le trône, supposé qu'il eût obéi, sans marquer aucun ressentiment, à l'ordre qu'il lui donnoit d'aller remplir, à l'extrémité de l'Empire, un emploi beaucoup au-dessous de son mérite, & inférieur à tous ceux qu'il avoit remplis jusqu'alors.

Comme *Ly-tsi* n'avoit jamais eu d'autres vues que de servir fidellement l'Empereur & l'Empire, il obéit sans murmure, & partit sans délai ; ce qui engagea *Kao-tsoung*, fils & successeur du grand *Tay-tsoung*, à appeller auprès de sa personne le grand homme dont son pere mourant lui avoit recommandé de se servir, si dans les premiers mois de son regne, il ne lui donnoit aucun sujet légitime de soupçonner sa fidélité. C'eût eté un grand bonheur pour l'Empire que *Ly-tsi* n'eût jamais reparu à la Cour. S'il ne se fût senti appuyé de son suffrage, *Kao-tsoung* n'eût jamais osé résister à ses Ministres, aux Tribunaux, & à ses Grands, qui tous s'opposoient à ce qu'il elevât à la dignité d'Impératrice la cruelle *Ou-ché*.

Ly-tsi n'ayant pas l'art de lire dans l'avenir, ne pouvoit prévoir que cette femme seroit un monstre, qu'il eût beaucoup mieux valu etouffer que de le porter sur le trône. Il ne voyoit en elle qu'une femme, qui par son esprit, son savoir, & les autres qualités extérieures qui rendent aimable, avoit fait les délices du grand *Tay-tsoung*, l'espace de treize années entieres, sans qu'elle eût jamais donné lieu par sa conduite ou par ses discours, à la moindre plainte de la part de qui que ce fût, dans l'intérieur du Palais, où les femmes des Empe-

reurs ſont toujours concentrées, n'ayant à traiter qu'entr'elles, ou avec leurs Suivantes, ou avec les Eunuques qu'on leur donne pour les ſervir. D'ailleurs les femmes n'ayant influé en rien ſous les deux regnes précédens, de *Kao-tſou* & de *Tay-tſoung*, il ſe perſuada trop aiſément qu'il en ſeroit de même ſous le regne de *Kao-tſoung*. Voilà ce qu'on pourroit dire pour la juſtification de *Ly-tſi*, s'il pouvoit être juſtifié d'avoir, contre le ſentiment univerſel, oſé ſeul favoriſer la paſſion du Prince.

Kao-tſoung lui témoigna combien il etoit chagrin de ne pouvoir ſe ſatisfaire ſur un point qui n'étoit, diſoit-il, d'aucune conſéquence pour l'Empire; mais qui etoit de la derniere conſéquence pour ſa tranquillité particuliere. *Ly-tſi* lui répondit en militaire qui veut abréger la longueur des formalités, & qui eſt accoutumé de longue main à ſe faire obéir : *Donnez, Seigneur, le titre d'Impératrice à celle de vos femmes que vous jugerez à propos de choiſir. C'eſt une affaire de famille que vous pouvez terminer indépendamment de vos Miniſtres & des Grands. Si vous craignez qu'on refuſe de reconnoître celle que vous aurez choiſie, j'irai, s'il le faut, intimer moi-même vos ordres.*

Ces paroles ſorties de la bouche d'un homme qui jouiſſoit de l'eſtime de toute la nation, & qui avoit le cœur de tous les gens de guerre, enhardit l'Empereur, & fit plier ſous ſa volonté ceux mêmes qui lui avoient réſiſté ci-devant avec le plus d'intrépidité. *Ou-ché* fut nommée Impératrice, & tous les ordres de l'Etat la reconnurent paiſiblement pour telle. Ce dernier trait de la vie publique de *Ly-tſi* a ſuffi pour rendre ſa mémoire exécrable à cette eſpece d'hommes, dont la débile vue ne ſauroit voir qu'un objet à la fois, & qui ayant eté fortement frappé de la laideur d'un ſeul vice, n'apperçoivent pas même la beauté de mille vertus qui ſont à côté; mais la poſtérité impartiale a rendu juſtice à ce Héros. Il etoit, diſent

les plus graves Historiens, d'un caractere affable & naturellement doux. Il avoit l'eloquence, de la figure & de la voix, & assaisonnoit tout ce qu'il disoit, d'une certaine grace qui persuadoit, pour ainsi dire, malgré qu'on en eût. Il etoit généreux jusqu'à oublier entiérement les injures; libéral jusqu'à ne se rien réserver du butin pris sur les ennemis, il distribuoit tout à ses soldats; modeste jusqu'à se refuser la gloire la mieux méritée, il la renvoyoit toute à ses Généraux, quand il n'etoit qu'Officier, & à ses Officiers quand il etoit Général. Dans le commerce de la vie, il etoit d'une fidélité à toute epreuve. Plus d'une fois il se mit au-dessus des regles de la prudence pour favoriser ses amis. Enfin, ajoutent les mêmes Historiens, il n'eut jamais d'autres ennemis que ceux de l'Etat; il n'eut d'envieux que ceux qui ne l'avoient jamais vu. Aimé successivement des trois premiers Empereurs des *Tang*, il fut porté sous leurs regnes au comble de la gloire, des richesses & des honneurs, sans qu'il les demandât, sans qu'il les recherchât, sans qu'il parût même les desirer. Chéri & presqu'adoré des gens de guerre, jamais il n'eprouva de résistance dans l'exécution des ordres qu'il leur donna; jamais il n'entendit de murmures de la part de ceux qui obéissoient. Un mot de sa bouche les faisoit monter gaiement à l'assaut, commencer ou finir le combat, porter ou suspendre les coups, s'abstenir du pillage, avancer ou reculer, franchir même les montagnes, & passer les rivieres.

Cet illustre Guerrier poussa sa carriere jusqu'à l'âge de quatre-vingt-six ans. Quand il se vit sur le point de mourir, il fit venir *Ly-pi* son frere cadet, & en présence de ses enfans & de toute sa famille, il lui dit : *Mon frere, vous avez toujours vécu sans reproches; & je n'ai reçu de vous que des sujets de satisfaction. Je vous laisse maître de tous mes biens, pour en disposer après ma mort, en faveur de celui de mes fils que vous en croirez*

le plus digne. Je ne veux pas qu'aucun d'eux puiſſe m'accuſer d'avoir aimé l'un de ſes freres plus que lui, puiſque je les aime tous egalement. Et vous, mes enfans, continua-t-il, en s'adreſſant à ſes fils, *ayez ſans ceſſe devant les yeux le triſte ſort des fils de* Fang-hiuen-ling *& de* Tou-jou-hoei. *Ils furent comblés d'honneurs en conſidération des ſervices de leurs pères; ils ont abuſé des bontés qu'on eut pour eux, & leur mauvaiſe conduite les a précipités dans l'abyme. Ils ont péri miſérablement; n'imitez pas leur pernicieux exemple, ſi vous ne voulez pas que le même malheur vous arrive.*

Servez l'Etat & le Prince avec le déſintéreſſement & la fidélité que vous avez pu remarquer en moi. Vous êtes héritiers de mes titres, comme de mon nom; il n'y a en cela aucun mérite de votre part. La même autorité qui a bien voulu m'accorder des diſtinctions ſi honorables, & qui, par un excès de faveur dont vous ne sauriez être trop reconnoiſſans, a permis qu'elles fuſſent héréditaires dans ma famille, peut vous en priver ſans injuſtice, ſi vous vous rendez indignes d'en jouir, par vos vices, ou par une conduite equivoque.

Rendez ſervice à tout le monde, autant que vous le pourrez, ſans manquer à votre devoir; n'oubliez rien pour vous faire aimer. On eſt aveugle ſur les défauts de quelqu'un qu'on aime, on interprete en bien toutes ſes actions, & l'on ne cherche point à lui nuire.

Ne vous laiſſez jamais eblouir par l'eclat de la fortune & des proſpérités. Au milieu des plus grands ſuccès & du plus parfait bonheur apparent, penſez que les diſgraces & la foule des malheurs ſont peut-être déja ſur le ſeuil de votre porte pour inonder votre maiſon. Lorſqu'il s'elevera dans votre cœur des ſentimens de préſomption, de vanité ou d'orgueil qui tendront à vous perſuader que vous êtes au-deſſus des autres, ou que vous valez mieux qu'eux, ſouvenez-vous alors que votre pere a commencé

par être voleur, & que sa premiere profession a été celle de brigand. Cela suffira, je pense, pour vous rappeller à vous-même. Je vous l'ai dit bien des fois, & je vous le répete aujourd'hui, afin que vous ne l'oubliez jamais. Voilà, mes enfans, ce que j'ai cru devoir vous dire avant que de me séparer de vous pour toujours.

Ce fut-là en effet la derniere instruction qu'il leur donna. Le mal devenu rebelle à tous les remedes dans un sujet de quatre-vingt-six ans, l'enleva à la neuvieme lune de la seconde année de *Tsoung-tchang*. Cette année est la vingtieme du regne de *Kao-tsoung*, & répond à l'an de J. C. 669.

Quand on eut annoncé à *Kao-tsoung* la mort de cet illustre Guerrier, ce Prince dit en soupirant qu'il venoit de perdre une des plus fermes colonnes de l'Empire. Il voulut qu'on gravât sur son tombeau ces quatre caracteres *Ly-tsi*, *Tcheng-ou*, comme etant le seul eloge digne de lui. Eloge court, mais qui dit plus que n'auroient pu faire les plus longs discours. Le nom de *Ly-tsi*, & celui de Guerrier parfait, qui est exprimé par les deux caracteres *Tcheng-ou*, sont presque devenus synonymes; & la postérité qui rend justice à tout le monde, regarde encore aujourd'hui *Ly-tsi* comme un modele qu'on doit se proposer d'imiter quand on a embrassé la profession des armes. Cette même postérité, egalement equitable, quand elle blâme, comme quand elle loue, reproche à *Ly-tsi* d'avoir poussé la flatterie au-delà de ce qu'elle pouvoit aller; elle ne cite cependant que deux traits pour justifier la qualification de flatteur qu'elle lui donne; & ces deux traits ne sont que deux réponses que cet illustre Guerrier fit à l'Empereur, son maître & son bienfaiteur.

La premiere de ces réponses fut à l'occasion du choix que *Kao-tsoung* vouloit faire, contre le sentiment unanime des Ministres & des Grands, d'une de ses femmes, pour l'elever

au rang d'Impératrice. Je l'ai rapporté plus haut. La ſeconde eut lieu dans une audience publique que *Kao-tchoung* donnoit à ſes Grands & aux Mandarins de ſes Tribunaux.

Autrefois, dit ce Prince, mes Mandarins & mes Grands ne m'epargnoient pas les avis, tant pour le bon gouvernement de l'Empire que pour ma conduite particuliere, & depuis quelque tems je m'apperçois que tout le monde ſe tait. Seroit-ce la crainte de me déplaire qui impoſeroit ce ſilence? je veux qu'on ſoit perſuadé que je recevrai toujours bien les avis qu'on me donnera, quand ils ne ſeront pas déplacés.

Ly-tſi prit ſeul la parole, & dit, au nom de tous: *Si nous ne vous faiſons plus de repréſentations, c'eſt que nous ne ſavons plus ſur quoi les faire. Votre Majeſté ſe conduit ſi bien, elle gouverne ſi bien l'Empire, qu'il ne nous reſte que des eloges à lui donner.*

Ce n'etoit-là, à le bien prendre, qu'un pur compliment, qui ne méritoit pas, ce ſemble, d'être ſi fort blâmé. C'eſt cependant pour l'avoir fait que des Ecrivains très-célebres prétendent que le nom de *Ly-tſi* ne devroit pas ſe trouver parmi ceux des grands hommes. Il ne m'appartient pas de décider s'ils ont tort ou raiſon; je ne fais ici que l'office d'Hiſtorien. Le Lecteur ſaura bien apprécier ſon genre de mérite, & lui aſſigner la place qui lui convient.

TSE-TIEN- Hoang-heou, *Imperatrice*. 2.

L X I.

TSÊ-TIEN-HOANG-HÉOU, *Impératrice.*

Beaucoup d'esprit dans une tête qui roule de grands projets, joint à un cœur pervers, qui a des passions violentes à satisfaire, est un glaive à deux tranchans entre les mains d'un furieux. La trop célebre *Tsê-tien*, dont je vais esquisser l'histoire, ou plutôt les horreurs, servira de preuve à ce que j'avance.

Elle etoit fille de *Ou-ché-ou*, Commandant des troupes de la ville de *King-tcheou*, dans le *Hou-koang*, & s'appelloit du nom de son pere, *Ou-ché.* Elle naquit avec des dispositions extraordinaires pour apprendre tout ce qu'on voudroit lui enseigner. Un esprit subtil, une mémoire des plus heureuses, une facilité de parler peu commune aux personnes même de son sexe, furent les premiers dons de la nature qu'elle sut faire valoir, dans un âge où les autres enfans savent à peine prononcer quelques mots. Déja elle répétoit tout ce qu'elle entendoit dire, & le répétoit assez exactement pour s'attirer l'approbation & les eloges de ceux qui l'environnoient.

On ne fut pas long-tems sans s'appercevoir qu'elle etoit plus sensible à ces approbations & à ces eloges, qu'à tout ce qu'on pouvoit lui promettre d'ailleurs pour l'engager à faire ce qu'on exigeoit d'elle. Si on louoit sur sa retenue quelqu'enfant qui ne se livroit pas trop aux amusemens, elle etoit pendant tout le reste de cette journée d'une modestie à charmer. Si on en louoit un autre sur sa maniere posée de marcher & de s'enoncer, on la voyoit marcher posément elle-même, & tâcher de parler avec lenteur, malgré sa vivacité naturelle & sa volubilité de langue. C'est ainsi que sans lui rien prescrire, sans même lui adresser la parole, on tiroit d'elle tout ce qu'on

vouloit. Elle faisoit l'amusement de la famille, & l'admiration de tous les voisins.

Son pere, homme de guerre, ne pensoit à rien moins qu'à faire de sa fille une lettrée ou une savante. Elle devint cependant l'une & l'autre, de la même maniere qu'elle fût devenue chanteuse ou comédienne, si on l'avoit mise dans l'occasion de le devenir. Dans la maison il y avoit des maîtres pour l'instruction de ses freres; & parmi ces maîtres, celui qui expliquoit les livres, etoit un de ces savans qui, pleins des sages maximes de l'antiquité, les rappelloient, à tout propos, pour les inculquer dans l'esprit de leurs eleves. De tems en tems il leur faisoit réciter, devant le pere & la mere, quelques lambeaux d'auteurs, qu'il avoit eu soin de leur faire apprendre; & le pere & la mere payoient toujours de quelques eloges, la diligence de leurs enfans.

Ou-ché se mit en tête de mériter aussi des eloges, dans le même genre qui en attiroit à ses freres. Elle alloit ecouter, à la dérobée, les leçons du maître & ne les oublioit point. Après quelque mois, quand elle crut en savoir assez pour se faire admirer, elle demanda à être examinée à son tour sur ce qu'elle savoit; elle en obtint la permission. Alors elle débita plusieurs textes des *King* & toutes les explications que le maître en avoit données, avec beaucoup de grace & sans hésiter sur un seul mot.

On conclut, dans la famille, qu'il falloit l'appliquer sérieusement à l'étude. On lui mit des livres entre les mains & on l'associa à ses freres, sous la discipline du même précepteur. Ses progrès furent des plus rapides : dans moins de deux ans, elle sut par cœur tout les *King*, & etoit en etat de les expliquer. On lui fit apprendre les livres de *Tsée* ou des Philosophes, & après eux on lui fit lire l'histoire. Elle passa ainsi jusqu'à l'âge de quatorze ans, dans la maison paternelle, uniquement

quement occupée du ſoin de cultiver ſon eſprit par la lecture & l'etude. Sa réputation ne demeura pas renfermée dans la ville; elle vola dans les provinces de l'Empire, & par-tout on mettoit la fille de *Ou-ché-hou* au nombre des enfans célebres qui ont honoré leur ſiecle.

La vertueuſe Impératrice *Tchang-ſun-ché* etant morte, *Tay-tſoung* en conçut un chagrin qui faillit à le conduire lui-même au tombeau. Ceux qui approchoient de ſa perſonne, ſavoient que les charmes d'une converſation douce & brillante tout à la fois, & inſtructive, etoient ce qu'il regrettoit le plus dans la perſonne qu'il venoit de perdre. Il avoit coutume de rentrer chaque jour dans ſon domeſtique, après avoir terminé les affaires de l'Empire, & de s'y délaſſer des ſoins pénibles du Gouvernement, en s'entretenant avec ſa chere *Tchang-ſun-ché.* Ses amis, car ce grand Prince, tout Empereur qu'il etoit, avoit des amis, & des amis qui lui etoient ſincérement attachés; ſes amis comprirent que le ſeul moyen de calmer ſa douleur & de le tirer de la profonde mélancolie dans laquelle il etoit enſeveli, etoit de lui trouver quelque jeune perſonne qui eût les mêmes qualités de celle qu'il regrettoit. Ils avoient ouï parler de la fille du Commandant de *King-tcheou :* ils en parlerent à *Tay-tſoung*, comme d'un petit prodige, & *Tay-tſoung* fit écrire à *Ou-ché-hou* de l'amener à la Cour, pour être placée, dans le palais, à la ſuite de quelque Reine. *Ou-ché-hou* n'eut rien de plus preſſé que d'obéir à un ordre dont il ſe flattoit de retirer les plus grands avantages pour ſon elévation; mais ſon epouſe ne penſoit pas comme lui. Elle eût voulu que, ſous quelque prétexte, il eût remercié l'Empereur de l'honneur qu'il vouloit lui faire. *Notre fille eſt perdue pour nous*, lui diſoit-elle: *une fois entrée dans le Palais, elle n'en ſortira plus, & nous n'aurons pas même la liberté de lui faire ſavoir de nos nouvelles & de recevoir des ſiennes*, & en parlant ainſi,

continue l'Auteur qui rapporte cette anecdote, *elle versoit des larmes. La jeune personne, craignant que son pere ne se laissât persuader, pressa, le plus qu'elle put, les préparatifs du départ, & reprit assez vivement sa mere de ce qu'elle vouloit s'opposer, disoit-elle, à la grandeur future de sa maison.*

Arrivée à la Cour, elle fut présentée à *Tay-tsoung*, qui, sur son maintien, ses réponses & ses reparties, lui donna, après la premiere conversation, le titre de *Tsai-jin*, qui signifie *fille de mérite.* Quelque tems après il ajouta, à ce titre, le mot de *mei*, qui fixoit en quelque sorte le genre de mérite qui la caractérisoit le mieux, car *mei* signifie-là, *celle qui, par sa conversation & sa présence, inspire la belle humeur & la douce joie.* Depuis ce tems on ne l'appella plus, dans le Palais, que du nom de *mei*, qu'on ajouta à celui de sa famille, qui etoit *Ou*, & l'Empereur, pour lui assurer un etat honorable, la mit au nombre de ses femmes du second ordre.

Ce commencement de fortune donna lieu à *Ou-mei* de se flatter qu'elle pourroit devenir quelque chose de plus. Elle s'insinua dans les bonnes graces de toutes celles avec qui elle avoit à vivre : elle etoit soumise, docile, pleine de petites attentions envers toutes celles qui etoient d'un rang supérieur ; elle etoit modeste avec ses egales, & pleine de bontés pour toutes les autres ; mais son principal but etoit de plaire à l'Empereur lui-même. Elle mit en œuvre tout ce que son esprit put lui suggérer d'artifices pour lui inspirer de la tendresse & captiver son cœur. Ce fut en vain : le grand *Tay-tsoung* admiroit son esprit, aimoit sa conversation, & ne la voyoit que comme on voit ces sortes de chefs-d'œuvre, faits de main d'homme, dans lesquels on trouve toujours quelque chose de nouveau à considérer. C'est ainsi du moins que *Kao-tsoung* le publia, dans la suite, lorsqu'il voulut mettre au nombre de ses femmes celle qui avoit appartenu, sous ce titre, à son pere.

Ce qui pourroit, en quelque ſorte, ſervir de preuve à l'aſſertion de ce Prince & diminuer un peu de ſon crime, c'eſt que *Ou-mei* lui donna des enfans, & que pendant les 13 années que cette femme fut avec ſon pere, elle ne lui en donna aucun, quoique *Tay-tſoung* en eût de ſes autres femmes. Cette preuve, toute foible qu'elle eſt, parut ſuffiſante pour autoriſer la paſſion de *Kao-tſoung* à ſe ſatisfaire.

Les premieres etincelles de cette funeſte paſſion s'allumerent lors de la derniere maladie de *Tay-tſoung*. J'ai dit, ſous le portrait de ce grand Empereur, que le Prince héritier ne quittoit pas le lit de ſon pere & qu'il le ſervoit avec tous les ſoins & toute l'attention d'un fils qui a véritablement la piété filiale gravée dans le cœur.

Ou-mei venoit, de ſon côté, rendre ſes devoirs au malade & tâchoit de le diſtraire de ſon mal en l'amuſant par le récit de quelques traits d'hiſtoire, qu'elle ſavoit lui être agréables. Le jeune Prince la voyoit, l'ecoutoit avec plaiſir, & ne rendoit jamais quelque ſervice à ſon pere, avec plus d'affection, que quand *Ou-mei* partageoit ce ſoin avec lui. *Tay-tſoung* mourut : le Prince héritier monta ſur le Trône & les Dames du Palais qui avoient appartenu à l'Empereur mort, à titre de femmes du premier, ſecond & troiſieme ordres, couperent leurs cheveux, pour la plupart, & allerent ſe renfermer dans le fameux monaſtere de *Kan-yé-ſee*, où l'on mit la tablette de *Tay-ſoung*, à côté de celle de *Kao-tſou* ſon pere, qui y fut placée à l'occaſion que j'ai dite, en parlant de l'erection de ce monaſtere.

Kao-tſoung commença la premiere année de ſon regne par la nomination d'une Impératrice. Son choix tomba ſur la Princeſſe *Ouang-ché* ſa légitime epouſe. La nouvelle Impératrice n'avoit point encore eu d'enfans, quoique mariée depuis pluſieurs années : elle avoit la douleur de voir des femmes du

ſecond ordre, donner des fils & des filles à ſon epoux, & inſulter impunément à ſa ſtérilité.

Celle de ſes rivales qui excita le plus ſa jalouſie, fut une jeune Reine, nommée *Chou-fei*, pour laquelle l'Empereur paroiſſoit avoir plus de tendreſſe que pour aucune autre. Cette *Chou-fei*, fiere déjà d'avoir le cœur de ſon maître, devint inſupportable quand elle put ſe flatter d'être mere : elle n'avoit cependant accouché que d'une fille ; mais c'en fut aſſez pour qu'elle oſât ſe diſpenſer de rendre à l'Impératrice, les honneurs qui ſont dus à ſa dignité. Les choſes en etoient là, quand après la troiſieme année du deuil, l'Empereur, à la tête de toute ſa famille, voulut aller brûler des parfums devant la tablette de ſon pere, qui etoit dans le *Miao* de *Kan-yé-ſee*. Les Dames recluſes vinrent recevoir la famille Impériale à la porte du *Miao*, & firent, après elle, les cérémonies qui ſont d'uſage.

Ou-ché prit cette occaſion pour faire ſavoir qu'elle etoit là. Au milieu de ſes proſternations devant la tablette, elle pleura d'une maniere ſi forte, que l'Empereur tourna la tête de ſon côté, la vit & changea de couleur. L'Impératrice *Ouang-ché* s'en apperçut, & comme elle avoit ſouvent entendu l'eloge de cette femme, de la bouche de ſon epoux, qui en parloit comme d'un prodige, elle prit dès-lors ſur ſoi, de l'engager à ſortir de ſon monaſtere, pour rentrer dans le Palais. Il falloit un prétexte, l'Impératrice n'en manqua pas. Il falloit le conſentement de l'Empereur, & l'Empereur accorda tout ce qu'on voulut. Il falloit que *Ou-ché* voulût elle-même accepter un emploi auprès de l'Impératrice, & *Ou-ché* ne demandoit pas mieux que de quitter ſa ſolitude, pour tenter une ſeconde fois, ce qu'elle n'avoit pas pu exécuter ſous le grand *Tay-tſoung*.

C'eſt ainſi que ces trois perſonnes animées chacune par des vues différentes, concoururent de concert à violer les

droits les plus ſacrés. L'Empereur eſpéroit de pouvoir ſatisfaire enfin la paſſion qu'il avoit conçue pour une des femmes de ſon pere ; celle-ci n'avoit en vue que ſon ambition, & l'Impératrice ſe flattoit qu'en oppoſant ce nouvel objet à ſon inſolente rivale, elle pourroit s'en venger enſuite de la maniere qu'il lui plairoit, quand une fois l'Empereur ſe ſeroit refroidi à ſon egard.

Ou-ché laiſſa croître ſes cheveux ; mais comme ils ne croiſſoient pas aſſez vîte à ſon gré, on lui en fit tenir de poſtiches, qu'elle ajuſta ſur ſa tête du mieux qu'elle put. Elle fut conduite au Palais & donnée à l'Impératrice comme une perſonne dont elle pouvoit tirer de grands avantages pour le Gouvernement qui etoit de ſon reſſort dans l'intérieur.

Cette Princeſſe fut au comble de la joie en recevant *Ou-ché* : elle n'avoit garde de prévoir qu'elle recevoit, dans ſon ſein, une vipere qui lui donneroit le coup de la mort. Elle la combla de careſſes, lui aſſigna un appartement au voiſinage du ſien & la nomma l'une des Dames de ſa compagnie. *Ou-ché* devint bientôt l'inſéparable de ſa maîtreſſe : elle paſſoit les journées entieres avec elle, & ne la quittoit que bien avant dans la nuit. L'Empereur multiplioit ſes viſites & venoit paſſer dans l'appartement de ſon épouſe, qui etoit preſque devenu celui de *Ou-ché*, toutes les heures qu'il n'employoit point aux affaires d'Etat. La converſation de la nouvellement arrivée, ſa modeſtie qui paroiſſoit n'être point affectée, ſon attention à ne rien dire que d'obligeant à celles qui la voyoient, charmerent leurs Majeſtés & prévinrent tout le monde en ſa faveur ; mais l'Empereur, quant à ce qu'il s'etoit propoſé, n'eut pas ſi bon marché d'elle qu'il ſe l'etoit imaginé.

Cette artificieuſe femme etoit avec lui, dans la réſerve la plus ſévere, en même tems qu'elle n'oublioit rien pour le charmer & le ſéduire. *Quoique je n'aie jamais partagé le lit*

de votre pere, lui disoit-elle, *j'ai eté cependant à lui sous le titre de l'une de ses femmes; m'est-il permis d'être à vous? Vous est-il permis de me prendre, sous le même titre, sans vous deshonorer? c'est à vous de faire de sérieuses réflexions sur une démarche qui ne sauroit manquer d'être désapprouvée. Je suis votre esclave, je suis attachée à la personne de l'Impératrice; examinez l'un & l'autre, ce qui convient, & donnez-moi vos ordres.*

Comme *Tay-tsoung* n'avoit laissé aucune preuve qu'il eût vécu avec *Ou-ché*, comme avec sa femme, *Kao-tsoung* tâcha de persuader à tout le monde que cette même *Ou-ché* n'avoit reçu de son pere le titre dont elle avoit joui, que pour pouvoir, sans manquer à la décence, s'entretenir avec lui toutes les fois & aussi long-tems qu'il lui plairoit : d'où il conclut qu'il pouvoit aussi, sans manquer lui-même à la décence, donner à cette même personne, dont l'esprit & la conversation l'enchantoient, un titre equivalent à celui dont elle jouissoit auprès de son pere. L'Impératrice appuya de son suffrage, qui etoit d'un très-grand poids dans les affaires de cette nature, tout ce que disoit l'Empereur, & *Ou-ché* fut elevée au rang de Reine, sous le nom de *Tchao-y*, sans que personne, dans le Palais, s'avisât d'y mettre opposition, ou même de le trouver mauvais.

Dans les commencemens de son elévation, elle parut encore entiérement dévouée aux intérêts de l'Impératrice : elle lui rendoit compte de tout, elle ne faisoit rien, en apparence, que par ses ordres; & si l'Empereur, dans ses entretiens particuliers, lui avoit dit quelque chose en sa faveur, elle ne manquoit pas de le lui rapporter de la maniere la plus obligeante. Toutes ses batteries etoient alors tournées contre la favorite *Chou-fei*. Celle-ci qui n'avoit plus le cœur de l'Empereur, depuis que *Ou-ché* le lui avoit enlevé, ne laissoit pas

de continuer ses manieres hautes & même insolentes envers l'Impératrice. Ces deux femmes etoient souvent en altercation & se disoient l'une à l'autre des paroles très-dures.

Ou-ché se servit habilement de leurs dissentions pour perdre la *Chou-fei*, en paroissant ne chercher que la justice & le bon ordre; elle rapportoit à l'Empereur jusqu'aux moindres circonstances de leurs démêlés, & ses rapports etoient toujours assaisonnés de cette satyre fine & de ces demi-mots qui font d'autant mieux leur effet, qu'ils cachent avec plus de soin la passion qui les dicte. L'Empereur, sans avoir pour l'Impératrice cette tendresse qu'il lui avoit montrée dans les commencemens de leur union, avoit conservé pour elle une confiance d'ami & tout le respect dû à son sang : d'ailleurs elle etoit du choix du grand *Tay-tsoung* son pere, & etoit d'une maison à laquelle celle des *Tang* avoit de grandes obligations. Il fut indigné que *Chou-fei*, n'etant que femme du second ordre, s'émancipât jusqu'à maltraiter de paroles, celle qui avoit droit de lui commander & de la punir si elle n'obéissoit pas. Ce qu'il regardoit ci-devant comme une bagatelle dans laquelle il ne devoit point entrer, lui parut alors une faute enorme, qu'il ne devoit pas dissimuler. Il réprimanda la concubine, l'obligea à des réparations; & comme elle manqua de docilité, il la rélegua dans un coin du Palais & ne la vit plus. *Ou-ché* triomphante régna chaque jour plus despotiquement sur le cœur de son maître, depuis qu'il n'y avoit personne qui pût le lui disputer ou le partager avec elle.

Jusqu'ici l'on n'a vu que des intrigues de femmes, c'est maintenant que les perfidies, le carnage & les horreurs vont commencer. En suivant rapidement la cruelle *Ou-ché* dans la carriere des crimes, nous ne jetterons un coup d'œil que sur les principaux. Aussi-tôt qu'elle se crut sans concurrente, par la disgrace de la seule femme qui pouvoit lui faire ombrage, elle

ſe mit en tête de devenir Impératrice. Le projet etoit hardi & la réuſſite en paroiſſoit preſque impoſſible : toutes les difficultés ſe préſenterent à ſon eſprit & ne la rebuterent point. Elle ſe crut aſſez forte pour faire face à tout, & pour vaincre des obſtacles qui de leur nature, paroiſſoient invincibles.

Elle commença par entreprendre de faire ôter à ſa bienfaitrice, la dignité dont elle jouiſſoit, du conſentement & à la ſatisfaction de tous les ordres de l'Empire. Il falloit pour cela qu'elle le fît vouloir à l'Empereur, qui, par un uſage conſacré à la nation, ne peut caſſer un Impératrice ſans de légitimes raiſons, diſcutées en plein conſeil & approuvées par le grand nombre. Il falloit qu'elle l'engageât à ſe roidir contre toutes les oppoſitions des Miniſtres, des Grands & des Mandarins des premiers tribunaux, parmi leſquels l'Impératrice avoit des parens, des amis & des alliés, qui etoient diſpoſés à périr plutôt que de ſouffrir en ſilence une injuſtice contre laquelle ils etoient obligés de réclamer ſuivant le devoir de leurs charges. *Ou-ché* vint à bout de tout cela.

Elle ſe mit à l'enquête de tout ce qui pouvoit avoir quelque rapport avec ceux qu'elle avoit réſolu de perdre. Au moyen de ſes Eunuques qui, ſous prétexte de viſiter leurs parens ou de s'acquitter des commiſſions dont on les chargeoit, ſe répandoient de tous côtés & ramaſſoient indifféremment tous les bruits de ville, elle en ſut bientôt plus qu'il ne lui en falloit pour agir ſûrement. Elle rediſoit à l'Empereur tout ce qu'elle avoit appris, & ſes rapports etoient faits avec tant d'artifice, qu'il etoit très-difficile qu'ils ne portaſſent le coup mortel à ceux qui en etoient l'objet. Elle ecarta ainſi, l'un après l'autre, la plupart des grands qu'elle avoit quelque ſujet de redouter, & eut le crédit de leur faire ſubſtituer ſes parens ou les amis de ſes parens. Ce qui la rendoit, pour ainſi dire, toute puiſſante, c'eſt que l'Empereur, à l'exemple de *Tay-tſoung*

ſon pere, vouloit gouverner par lui-même; mais comme il n'avoit ni les lumieres, ni la ſageſſe du grand Prince qu'il vouloit imiter, il avoit beſoin de quelqu'un de confiance qui l'éclairât & le dirigeât dans ſa conduite. Il trouvoit dans *Ou-ché* qu'il aimoit, une perſonne intelligente, qui avoit le talent de démêler, dans une affaire, quelque compliquée qu'elle pût être, ce qu'il y avoit d'eſſentiel à ſavoir, qui s'exprimoit avec clarté & une préciſion qui ne laiſſoient rien à deſirer, & qui joignoit à ces qualités eſtimables, l'apparence d'un zele des plus vifs, pour la gloire de celui dont elle avoit toute la tendreſſe; auſſi devint-elle pour lui l'oracle qu'il conſultoit en toute occaſion.

Ou-ché devint mere vers la fin de la premiere année de ſon union avec *Kao-tſoung;* mais ce ne fut que d'une fille. Il ne lui en coûta pas beaucoup de l'immoler à ſon ambition. Pendant ſes couches, l'Impératrice qui l'honoroit encore de ſon amitié, parce qu'elle ignoroit toutes ſes intrigues, vint lui faire une viſite de félicitation. Elle voulut voir l'enfant nouveau né, le prit entre ſes bras & le careſſa, comme elle eût fait le ſien propre, ſi elle avoit eté aſſez heureuſe pour en avoir un. Après qu'elle ſe fut retirée, l'accouchée prit ſon fruit, l'etrangla de ſes propres mains, & le remit doucement à ſa place.

Peu d'heures après, l'Empereur vint lui-même pour la féliciter à ſon tour. Elle le reçut avec un air riant qui ſembloit indiquer la joie la plus parfaite, le remercia de l'honneur qu'il lui faiſoit, & l'invita à voir la petite fille qu'elle venoit de lui donner. Elle fit ſemblant de la vouloir prendre, & l'ayant découverte, elle pouſſa tout-à-coup un cri des plus perçans, & dit ce peu de paroles entrecoupées de ſanglots : *Cruelle jalouſie, voilà l'effet de la rage que tu inſpires.* Elle continua à ſanglotter, ſans vouloir s'expliquer plus clairement.

L'Empereur qui vit son enfant mort, & la mere qui se lamentoit, sans oser dire ouvertement ce qu'elle pensoit, soupçonna qu'il y avoit-là quelque mystere d'iniquité, dont il crut qu'il lui importoit de s'eclaircir. Il interrogea les Femmes & les Eunuques qui etoient ce jour-là de service; mais il n'en reçut pas les eclaircissemens qu'il souhaitoit. On lui dit seulement que peu de tems avant qu'il ne vint, l'enfant etoit plein de vie & se portoit très-bien, puisque l'Impératrice elle-même l'avoit tenu entre ses bras & l'avoit caressé; que depuis ce moment, ne l'entendant ni pleurer, ni se plaindre, on avoit cru qu'il dormoit, & que c'etoit-là tout ce qu'on savoit de ce funeste accident, auquel on n'avoit aucun lieu de s'attendre.

Il n'en fallut pas davantage pour faire conclure à l'Empereur, que la jalousie avoit immolé cette innocente victime. Il consola la mere, & lui promit que cet horrible attentat seroit vengé de maniere qu'elle en seroit satisfaite. Quoiqu'il n'eût aucune preuve que l'Impératrice fût coupable, il prit dès-lors la ferme résolution de ne rien oublier pour la faire dégrader juridiquement.

Ce ne fut pas si-tôt qu'il put en venir à bout, il s'ecoula plus d'une année, & la barbare *Ou-ché* eut le tems de lui donner un fils, avant même que l'affaire pût être entamée. La conduite de la Princesse qu'on vouloit perdre, etoit irréprochable, elle ne donnoit aucune prise à la calomnie; il fallut attendre quelque chose du tems & des circonstances. Cependant, la cruelle *Ou-ché* se dédommageoit de n'être point Impératrice en titre, par l'autorité presque sans bornes qu'elle exerçoit sur l'esprit de son imbécille Maître.

Elle lui avoit persuadé qu'il etoit à propos & même nécessaire qu'elle fût instruite des affaires les plus essentielles du gouvernement. Elle lui persuada encore de lui donner une place à côté de son trône, derriere un rideau, pour qu'elle

pût entendre tout ce qui ſe diſoit au Conſeil & dans la ſalle d'Audience. Les premieres fois qu'elle parut ſur cette nouvelle ſcene, elle joua un perſonnage abſolument muet, ſe contentant de touſſer & de cracher par intervalles, pour faire ſavoir qu'elle etoit-là. Elle ecoutoit tout ce qui ſe diſoit, le retenoit à merveille; & quand l'Empereur s'etoit retiré, elle lui en faiſoit en particulier la récapitulation, & lui ſuggéroit ce à quoi il devoit ſe déterminer dans les affaires où il n'avoit pas jugé à propos de prendre ſon parti ſur le champ.

Après qu'elle eut eté bien aſſurée que les Miniſtres, les Grands & les Mandarins des premiers Tribunaux, etoient inſtruits de ſon rôle, elle devint plus hardie, & parla de tems en tems, ſoit pour ſouffler à l'Empereur ce qu'il devoit dire, ſoit pour donner elle-même ſon avis. Perſonne n'ayant réclamé juſqu'alors, elle crut qu'elle pouvoit aller plus loin. Elle tira le rideau, ſe montra à découvert, & dicta des loix en Souveraine. Tout le monde gémiſſoit en ſecret, mais tout le monde ſe tut.

L'affaire de la dégradation de l'Impératrice fut miſe ſur le bureau par l'Empereur : mais comme il n'avoit de raiſon un peu ſolide à alléguer, que la ſtérilité de cette Princeſſe, le premier Miniſtre *Tchang-ſun-ou-ki*, les Miniſtres *Yu-tché-ning*, & *Tchou-ſoui-leang*, pluſieurs Grands du premier ordre & quelques Mandarins, eurent le courage de lui réſiſter en face, en préſence de celle qui le faiſoit agir, & dont ils avoient à redouter la vengeance.

L'Impératrice, dit *Tchou-ſoui-leang*, avec intrépidité, *eſt d'une des plus illuſtres familles de l'Empire. Elle vous a eté donnée pour epouſe légitime par le grand* Tay-tſoung *votre pere, & vous voudriez la répudier! Vous l'avez elevée vous-même au rang qu'elle occupe, & vous voudriez l'en faire deſcendre! la ſageſſe de ſa conduite vous défend de rompre les nœuds*

qui vous lient à elle : tous les ordres de l'Etat l'ayant solemnellement reconnue pour leur Souveraine & leur mere, il ne vous est plus permis de la dépouiller de ces augustes titres, sans le consentement de ces mêmes ordres de l'Etat qui applaudirent alors à votre choix. Si elle a des crimes, nous n'attendons que d'en être instruits pour réclamer nous-mêmes votre justice contre elle ; mais si elle n'a que des vertus, pourquoi consentirions-nous à l'ignominie dont vous voulez la couvrir? Ne vous obstinez pas, Seigneur, à vouloir imprimer à votre nom une tache ineffaçable : cessez de vouloir nous rendre complices d'un crime que la postérité vous reprocheroit ainsi qu'à nous.

L'Empereur craignant qu'il ne lui dît des vérités encore plus dures, ne lui permit pas d'aller plus loin. Il rompit l'assemblée & se retira, avec des marques de colere. Le lendemain il revint à la charge, comptant que ses Ministres & ses Grands auroient fait leurs réflexions, & qu'ils se seroient déterminés enfin à le satisfaire. Il se trompa, l'intrépide *Tchou-soui-leang* prit encore la parole, & dit au nom de tous : *Si Votre Majesté, pour des raisons particulieres dont elle ne sauroit nous faire part, veut absolument nous donner une autre Impératrice à la place de celle que nous honorons comme telle aujourd'hui, à la bonne-heure ; mais, Seigneur, que ce ne soit pas la Princesse* Ou-ché. *On sait dans tout l'Empire qu'elle etoit comptée autrefois parmi les femmes de* Tay-tsoung *votre pere. La placer au rang sublime où vous voulez l'elever, c'est dire à tout le monde, ce que tout le monde devroit ignorer. La liberté que je prends de vous parler publiquement, comme je le fais, mérite la mort ; je m'y attends. Voilà la marque de ma dignité que je mets à vos pieds, ordonnez de mon sort.* Et en disant cela, il jette la tablette qu'il tenoit à la main, & se met à genoux pour attendre son arrêt. L'Empereur le chassa de sa présence, & ordonna qu'on le fît sortir du Palais.

Ou-ché qui avoit cru ne devoir rien dire dans une affaire dont elle etoit fecretement l'unique motrice, ne put retenir plus long-tems les mouvemens d'une colere qui ne cherchoit qu'à eclater. *Eh! quoi, Seigneur*, dit-elle, en s'adreffant à l'Empereur, *vous vous contentez de faire chaffer du Palais un vil efclave, qui manque fi infolemment au refpect qu'il doit à Votre Majefté. Il mérite d'être mis en pieces; & fi vous n'ordonnez fur le champ qu'on le conduife au fupplice, vous courez rifque de n'être pas long-tems le maître.*

L'Empereur alloit prendre un parti violent, quand *Tchang-fun-ou-ki* l'arrêta par ces mots : *Souvenez-vous, Seigneur, des dernieres paroles de votre pere mourant. Il ne crut rien faire de plus avantageux pous vous & pour le bon gouvernement de l'Empire, que de vous laiffer* Tchou-foui-leang *pour l'un de vos Miniftres, en vous recommandant d'être docile à fes avis. Si* Tchou-foui-leang *a péché dans la maniere & le ton dont il vous a parlé, je ne prétends pas l'excufer; mais cette faute n'ayant pour principe qu'un zele tout-à-fait défintéreffé pour votre fervice & pour la gloire de votre nom, elle n'eft pas du nombre de celles qui méritent la mort. Je vous demande fa grace.*

L'Empereur ne repliqua rien; mais *Han-yuen*, l'un des Grands qui etoient préfens, ne craignit pas de rallumer un courroux qui à peine s'eteignoit. Il prit la pofture d'un fuppliant, fe mit à deux genoux, & pria l'Empereur, par ce qu'il devoit au grand *Tay-tfoung* fon pere, par ce qu'il devoit à l'Empire, & par ce qu'il fe devoit à lui-même, de fe laiffer fléchir en faveur de l'augufte Princeffe qu'il vouloit dépoffféder. Il dit tout ce qu'on peut imaginer de plus pathétique pour tâcher de toucher fon cœur. Raifons, prieres, larmes, tout fut inutile, & l'affemblée fut encore rompue fans avoir rien conclu.

Han-yuen réfolu de périr plutôt que d'abandonner la bonne

caufe, fit une derniere tentative : il compofa pendant la nuit une fupplique qu'il préfenta le lendemain. Cette fupplique, l'une des plus fortes & des plus energiques qu'on eût encore ofé produire, fe terminoit ainfi : *Vous n'êtes pas à favoir, Seigneur, que les femmes ont eté de tout tems la fource empoifonnée d'où font découlés les plus terribles maux qui ont inondé l'Empire. C'eft par les femmes qu'ont péri les plus célebres de nos Dynafties. Sans la perfide* Ta-ki, *les* Chang *auroient donné plus long-tems des loix au monde : fans l'infâme* Pao-fee, *l'illuftre Dynaftie des* Tcheou *fubfifteroit peut-être encore. Nous fommes menacés de voir renouveller de nos jours ces tems affreux, dont le feul fouvenir fuffit pour faire verfer des larmes, à quiconque s'intéreffe à la gloire de l'Empire & au bien de l'humanité. Craignez, Seigneur, qu'en vous obftinant à vouloir fatisfaire votre paffion pour une femme, malgré les prieres réitérées de vos plus fideles fujets, vous n'expofiez votre famille à fubir, dès à préfent, le trifte fort qu'ont eprouvé celle des* Chang *& des* Tcheou.

Cette fupplique ne fut pas la feule qu'on préfenta ce jour-là même. La plupart de ceux, qui, par le devoir de leurs charges, etoient en droit de faire des repréfentations, profiterent des circonftances où les fentimens etoient unanimes, pour tâcher de faire rentrer l'Empereur en lui-même. Ce Prince en fut tellement emu, qu'il etoit fur le point de fe défifter, dans la crainte qu'il n'arrivât du trouble dans l'Empire ; mais *Ou-ché* fut le raffurer, en lui difant que parmi toutes les repréfentations qu'on lui avoit faites, il n'y en avoit aucune de la part de ceux qui etoient à la tête des troupes.

Cette réflexion fit revenir l'Empereur à fon premier fentiment. Il voulut d'abord s'affurer de *Ly-tfi*; il le fit venir en particulier, & lui témoigna la peine où il etoit de ne pouvoir

ſe ſatisfaire ſur un article qui lui tenoit infiniment au cœur, celui de ſe choiſir une Impératrice à ſon gré. *Ly-tſi* qui ne crut pas la choſe d'une ſi grande conſéquence qu'elle l'etoit en effet, lui répondit : Qu'indépendamment de ſes Grands & de ſes Miniſtres, il pouvoit choiſir celle de ſes femmes qu'il jugeroit à propos pour l'elever au rang d'Impératrice, & qu'il ne devoit regarder ce choix que comme une affaire de famille, dans laquelle ceux du dehors ne doivent point entrer. Il ajouta que ſi Sa Majeſté craignoit qu'on ne refusât de reconnoître ſolemnellement celle qu'il auroit choiſie, il ſe chargeroit lui-même d'intimer ſes ordres, & qu'il ſauroit bien empêcher le tumulte.

En parlant ainſi, dit le célebre *Fang-che*, *ce Militaire courtiſan effaça d'un ſeul trait les bonnes impreſſions que les avis ſalutaires de tout ce qu'il y avoit de plus ſage dans l'Empire, commençoient à faire ſur le cœur de ſon Maître, & eteignit juſqu'à la derniere etincelle, ce reſte de lumiere, à la lueur de laquelle il pouvoit ſe conduire encore.*

En effet, *Kao-tſoung* ayant pour ſoi, dans ce qu'il vouloit faire, le ſuffrage du Héros de la nation, dépoſa toute crainte, & ne garda plus de meſures. Il ordonna, & fut obéi. L'Impératrice fut dépoſée, *Ou-ché* prit ſa place, & fut paiſiblement reconnue. Ceux qui s'etoient oppoſés avec le plus d'ardeur & de force à cet evénement funeſte, avant qu'il arriva, prirent le parti de ſe taire & de demeurer tranquilles après qu'il fut arrivé, mais leur tranquillité & leur ſilence ne les ſauverent pas de la mort. *Ou-ché* devenue Impératrice, malgré tous leurs efforts pour l'en empêcher, les regarda comme des victimes qu'elle devoit néceſſairement immoler à ſa vengeance. Elle ſe prépara à ce crime par des crimes encore plus noirs.

La Princeſſe qu'on venoit de dégrader ſi honteuſement,

tâchoit de se consoler de son infortune dans le sein de la retraite & du repos. *Ou-ché*, qu'on appelloit alors *Ou-heou*, fit entendre à l'Empereur, que par le moyen de quelques Eunuques, elle entretenoit des liaisons avec quelques Grands & plusieurs Mandarins, parens, alliés ou amis de sa famille, pour les engager à exciter des troubles dans l'Empire. *Que cela soit ou non*, dit-elle à l'Empereur, *il est de la prudence de Votre Majesté, de prendre ses précautions contre les artifices d'une femme qui se croit méprisée, & qui se sent soutenue par un grand nombre de personnes en place. Il faut lui interdire tout commerce avec ceux du dedans, comme avec ceux du dehors, la renfermer dans quelqu'appartement reculé, & la faire garder à vue. Sans cette sage précaution, il y a tout lieu de craindre qu'elle ne porte à une révolte ouverte, des esprits qui ne sont déja que trop animés. Comme la Princesse Siao-che, que vous avez autrefois honorée de votre tendresse, n'est pas moins irritée contre Votre Majesté, elle s'est liée d'intérêt avec tous les mécontens, & agit de concert avec l'ancienne Impératrice. Elle ne mérite pas un meilleur sort.*

Le crédule Empereur se laissa persuader, & fit enfermer les deux Princesses. Cependant, comme il n'y avoit aucune preuve contre elles, & que l'amour n'etoit pas entiérement eteint dans son cœur, il alla secretement les voir, pour leur dire que la conduite dure qu'il tenoit à leur egard, n'etoit que pour empêcher de plus grands maux, & qu'il se proposoit de leur rendre bientôt une liberté dont il etoit persuadé qu'elles n'abuseroient en aucune façon.

Ou-heou, instruite de cette visite & de tout ce qui s'y etoit dit, en devint furieuse, mais elle dissimula. Elle attendit que l'Empereur fût attaqué de ces accidens, qui lui ôtoient pendant quelque tems l'usage de ses sens, & qui, en affoiblissant

son

ſon cerveau, le rendoient pluſieurs jours de ſuite incapable de s'appliquer à rien de ſérieux. Alors elle envoya ceux d'entre ſes Eunuques qui etoient les miniſtres ordinaires de ſes vengeances & de ſes cruautés, avec ordre de couper les pieds & les mains aux deux priſonnieres, & de les lui apporter. Elle les fit jetter dans du vin, pour en préparer, diſoit-elle, un ragoût à celui qui auroit pu ſe laiſſer ſéduire encore par leurs appas. A cette barbarie elle en ajouta une autre, en ordonnant de couper la tête aux deux victimes de ſa fureur, toutes mortes qu'elles etoient déja, car elles n'avoient ſurvécu qu'un jour à la cruelle exécution qui les avoit mutilées. Après qu'elle eut ainſi aſſouvi ſa rage, elle eut l'audace d'en donner elle-même la premiere nouvelle à l'Empereur, & ce lâche Prince n'eut pas même la force de la déſapprouver.

Kao-tſoung s'etoit déja choiſi depuis bien des années un *Prince héritier*, pour être, après ſa mort, ſon ſucceſſeur au trône. Ce *Prince héritier* etoit fils de l'Impératrice dégradée. *Ou-heou* entreprit de le faire caſſer, & de lui ſubſtituer un de ſes propres fils. Cette affaire, comme etant d'une bien plus grande importance pour l'Empire, que la caſſation & le choix d'une Impératrice, avoit auſſi beaucoup plus de difficultés. D'ailleurs le *Prince héritier* n'avoit donné juſqu'alors aucun ſujet de mécontentement; il n'avoit pas même témoigné le moindre deſir de vouloir venger ſa mere. Tous les ordres de l'Etat l'ayant ſolemnellement reconnu, il etoit naturel de s'attendre que tous les ordres de l'Etat feroient tous leurs efforts pour le maintenir dans tous ſes droits. *Ou-heou* prévit tous ces obſtacles & les brava. Son audace fut le bouclier qu'elle oppoſa aux traits qu'on lança contre elle, & ſa fureur les repouſſa contre ceux-mêmes qui les lui lançoient. Quantité de braves gens périrent, d'autres furent exilés; pluſieurs, caſſés de leurs emplois & mis au rang du peuple, ne traînerent plus que des

jours infortunés dans le fein de la mifere. Celui qui devoit légitimement hériter de l'Empire, fut débouté de fes droits, déclaré indigne de fuccéder à fon pere, & dépouillé ignominieufement de toutes les autres dignités, qui l'euffent au moins fait jouir des prérogatives attachées au rang de Prince, & des revenus néceffaires pour foutenir ce rang.

Ly-houng, fils de *Ou-heou*, jeune enfant qui entroit à peine dans la quatrieme année de fon âge, fut elu *Prince héritier*, & l'Empereur le fit proclamer & reconnoître pour tel, avec toutes les cérémonies qui font d'ufage en pareille occafion. L'Hiftorien remarque, comme une chofe qui n'a prefque point d'exemple, qu'il ne fe trouva aucun Mandarin, qui par flatterie ou baffeffe d'ame, ofât donner quelque marque de joie. Tous au contraire, pour faire voir que ce qu'ils faifoient n'etoit que pour plier fous la dure loi de la néceffité, témoignerent le regret le plus amer, fe profternerent, & firent les autres cérémonies de la même maniere que s'ils avoient eté devant un cercueil. Il ajoute, qu'en finiffant, ils fanglotterent & verferent des larmes, comme on a coutume de le faire lors du grand deuil.

Cependant *Tchang-fun-ou-ki*, le frere de ce premier Miniftre *Tchang-fun-tfiuen*, les autres Miniftres *Tchou-foui-leang* & *Han-yuen*, jouiffoient encore en apparence de tout leur crédit. Quoique depuis plufieurs années *Ou-heou* cherchât toutes les occafions de leur fufciter quelque affaire, elle n'avoit pas même pu trouver un prétexte plaufible qui pût la faire parvenir à fon but. Elle comprit que tant qu'ils feroient réunis dans un même lieu, & qu'ils exerceroient les mêmes emplois, ils feroient toujours en etat de fe faire craindre, ou tout au moins de fe prêter mutuellement des fecours contre les calomniateurs qu'elle prétendoit faire agir pour les perdre. Elle mit tous fes foins à les féparer.

Elle fit accuſer *Tchou-ſoui-leang* de tenir des aſſemblées ſecretes avec *Han-yuen* & *Tai-tſi.* Elle fit courir le bruit qu'ils avoient réſolu d'employer les troupes qui etoient à *Kouei-tcheou*, pour l'exécution d'un deſſein dont il ne tranſpiroit encore rien, & elle fit enſorte que ce bruit parvînt juſqu'aux oreilles de l'Empereur. Quand elle ſut que l'Empereur etoit informé, elle le lui dit elle-même comme un ſecret dont il ne devoit faire part à perſonne, de peur que, ſi ceux qu'on ſoupçonnoit etoient véritablement coupables, ils ne priſſent des meſures, ou pour ſe ſouſtraire à ſon indignation, ou pour précipiter l'exécution de leurs pernicieux deſſeins: *Commençons*, ajouta-t-elle, *par les eloigner de la Cour, & nous eclaircirons enſuite cette affaire avec toute la prudence qu'elle exige.*

L'Empereur la crut, & pour agir conformément à ce qu'elle lui ſuggéroit, il envoya *Han-yuen* à *Tchen-tcheou*, *Lay-tſi* à *Tai-tcheou*, & *Tchou-ſoui-leang* à *Ngai-tcheou*, en qualité de ſimples Inſpecteurs dans leurs diſtricts reſpectifs. Il reſtoit encore *Tchang-ſun-ou-ki*, que *Ou-heou* n'avoit pas oſé compliquer dans l'affaire des autres, pour ne pas s'expoſer à perdre tout le fruit de ſes perfidies; car *Tchang-ſun-ou-ki* etant oncle maternel de l'Empereur, ayant eté l'ami & le compagnon du grand *Tay-tſoung*, qu'il avoit aidé de ſon epée & de ſes conſeils dans la conquête de l'Empire, il falloit quelque choſe de plus que de ſimples ſoupçons pour le faire diſgracier. Des circonſtances auxquelles *Ou-heou* elle-même ne s'attendoit pas ſi-tôt, donnerent lieu à l'accuſation calomnieuſe qu'elle méditoit depuis ſi long-tems.

Un Officier du *Prince héritier*, dégradé, avoit eté lié autrefois avec *Tchang-ſun-ou-ki.* Cet Officier fut convaincu d'avoir tramé des complots de révolte, ſous prétexte de vouloir venger ſon Maître. *Ou-heou* fit inſérer dans la liſte de ſes compli-

ces, le nom de *Tchang-ſun-ou-ki*. Elle engagea, outre cela, un nommé *Hiu-king-tſoung* de faire une accuſation dans les formes, par une requête qu'elle ſe chargea de préſenter elle-même à l'Empereur. *Kao-tſoung* ne pouvoit ſe perſuader que ſon oncle voulût le trahir; cependant, comme il etoit conſtant qu'il avoit eu autrefois des liaiſons avec le coupable, il ne crut pas la choſe tout-à-fait impoſſible. Sans vouloir eclaircir davantage un myſtere qu'il eût ſouhaité pouvoir envelopper des plus epaiſſes ténebres, il ſe contenta de caſſer *Tchang-ſun-ou-ki* de tous ſes emplois, & de l'exiler à *Kien-tcheou*. *Tchou-ſoui-leang* etoit mort peu de tems après être arrivé à *Ngai-tcheou*, il falloit pour l'entiere ſatisfaction de *Ou-heou*, que *Tchang-ſun-ou-ki*, *Han-yuen*, *Lay-tſi*, *Yu-tché-ning*, & quelques autres qui s'etoient oppoſés avec moins de ménagement à ſon elévation, mouruſſent auſſi. Elle leur ſuppoſa ſi ſouvent des crimes, elle uſa de tant d'artifices pour les rendre vraiſemblables, que l'Empereur donna enfin l'ordre cruel. Tous ces grands hommes périrent, les uns par le fer, les autres par le poiſon, & les plus diſtingués par le cordeau. On en compte vingt-deux, parmi ceux ſeulement qui occupoient les premieres places dans le gouvernement. Tout trembla bientôt au ſeul nom de cette furie.

Les accès de cette eſpece d'epilepſie à laquelle l'Empereur etoit ſujet, devenoient plus fréquens & plus longs, & le rendoient de jour en jour plus incapable de toute application. Les affaires ne ſe traitoient plus que dans l'appartement de *Ou-heou*, qui les terminoit à ſon gré; elles commencerent à prendre un meilleur train. *Ou-heou* déja raſſaſiée de ſang, s'abſtint pour quelque tems de carnage. N'ayant plus perſonne qui pût la contrarier, ou la traverſer dans ſes deſſeins, elle voulut entreprendre de ſe faire aimer en faiſant fleurir l'Empire.

Elle traita bien les Grands, elle fit de bonnes loix, elle etablit des usages utiles, elle sut contenir tout le monde dans les bornes du devoir.

Les postes les plus importans, tant dans le militaire que dans le civil, avoient eté donnés peu-à-peu à des gens qui lui etoient entiérement dévoués. C'etoient, pour la plupart, des parens, alliés ou amis de sa propre maison. Outre l'intérêt particulier qu'ils avoient à la contenter pour pouvoir conserver leur fortune, il etoit de la bienséance qu'ils fissent honneur à son choix. Aussi n'oublierent-ils rien dans ces commencemens pour gagner l'estime publique, en s'acquittant de leurs devoirs respectifs. Les Magistrats, dans les Tribunaux, rendirent la justice avec intégrité, & les Guerriers se rendirent formidables aux ennemis de l'Etat.

Le Général *Sou-ting-fang* se rendit maître de sept Hordes de Tartares qui composoient les Etats de *Pe-tsi*, détruisit la capitale de cette contrée, prit deux cens trente-sept villes, & se saisit de la personne de leur Roi, qu'il envoya enchaîné à la Cour de *Ou-heou*.

Tcheng-jin-tai, à la tête d'une autre armée, repoussa les *Houi-ho*, les *Toung-lo*, & les *Pou-kou*, qui etoient venus porter leurs ravages sur les frontieres de la Chine. Il les battit dans plus d'une occasion, & les contraignit à recevoir la loi. Tous les autres Royaumes de Tartarie, renfermés dans ce qu'on appelle en général le *Si-yu*, se soumirent volontairement, & *Ou-heou* fit bâtir dans ce pays huit villes du premier ordre, & soixante-seize du titre de *Tcheou*, ou de villes du second ordre. Le même Général, *Tcheng-jin-tai*, subjugua encore le Royaume de *Tié-la*.

De si grands succès au-dehors; un gouvernement dans l'intérieur de l'Empire, calqué, pour ainsi dire, sur les meilleurs modeles, ne furent pas capables d'etouffer entiérement la haine

qu'on portoit à *Ou-heou.* La satyre osa même l'attaquer, & la plaisanterie insultante se joignit à la satyre pour décrier sa personne & ses mœurs.

Le Prince *Ly-hien*, frere de l'Empereur, avoit à son service un Lettré du premier ordre, nommé *Ouang-po.* Ce *Ouang-po* & le Prince composerent ensemble, pour s'amuser, une piece allégorique, mêlée de vers & de prose, qu'ils intitulerent la poule de *Tcheou-ouang.* Ils rirent beaucoup de cette poule; & comme les allusions en etoient fines, ils crurent trop aisément pouvoir, sans danger, en faire rire quelques amis.

Ou-heou avoit beaucoup d'esprit; elle se reconnut aisément dans la poule, & reconnut l'Empereur dans *Tcheou-ouang.* Il ne lui avoit pas eté difficile de se procurer une copie de la piece; car les amis, après en avoir ri, voulurent en faire rire d'autres amis, & quelques indiscrets parmi ces derniers, en avertirent l'Impératrice. Elle s'en plaignit comme d'une insulte, mais à *Kao-tsoung* seulement, à qui elle la lut, en lui expliquant dans le vrai sens, tout l'odieux de la satyre. *Ly-hien* qui avoit le titre de *Lou-houang*, n'eût plus que celui de *Pei-ouang*, & le Lettré *Ouang-po* fut cassé de tous ses emplois. L'un & l'autre furent envoyés en exil.

Ce ne fut-là pour *Ou-heou* qu'une vengeance d'attente. Elle en méditoit une contre tous ceux de la maison Impériale, qu'elle vouloit chasser du trône pour y faire monter ceux qui portoient son propre nom. En attendant elle fit voyager l'Empereur, sous prétexte de le distraire; mais dans la réalité pour tâcher de se distraire elle-même, en sortant de tems en tems d'un Palais, où elle croyoit voir sans cesse à ses côtés l'ombre de l'ancienne Impératrice qui lui reprochoit ses crimes. Elle fit rebâtir le Palais de *Lo-yang*, & transporta la Cour dans cette ville, à laquelle elle fit donner le nom de Cour Orientale.

Ses voyages, tous les soins du Gouvernement dont elle

etoit seule chargée, les soins particuliers qu'exigeoit d'elle la surintendance de l'intérieur du Palais & de ce grand nombre de femmes qui lui etoient soumises, n'absorboient pas tellement son tems, qu'elle n'en eût encore de reste pour l'employer aux opérations de la magie.

Un Cénobite de la Secte de *Tao*, nommé *Kou-hing-tchen*, passoit pour être des plus habiles dans cet art. Il faisoit, disoit-on, les choses les plus surprenantes. *Ou-heou* curieuse de tout savoir, le fit introduire secretement dans le Palais par un de ses eunuques de confiance, nommé *Ouang-fou-cheng*. Le Magicien lui plut & devint bientôt l'homme de l'Empire qui avoit le plus de crédit sur son esprit. Toute liberté lui fut donnée d'aller & de venir dans l'intérieur du Palais, comme il le jugeroit à propos. Il etoit des heures entieres enfermé avec l'Impératrice, n'ayant pour témoin de ses actions que l'Eunuque *Ouang-fou-cheng*.

Une conduite si contraire aux bienséances les plus ordinaires, n'etoit susceptible d'aucune bonne interprétation. Tout le monde en gémissoit, & l'Empereur lui-même, tout porté qu'il etoit à excuser *Ou-heou*, ne put s'empêcher d'en être indigné; mais il n'eut pas la force de s'opposer aux volontés de celle qui causoit son indignation. Un jour qu'il s'entretenoit avec *Chang-koan-y*, l'un des Grands que les devoirs de sa charge appelloient auprès de sa personne, il lui ouvrit son cœur & lui fit part de son chagrin.

Chang-koan-y, qui etoit un homme plein de droiture, dit à l'Empereur que le seul moyen de remédier à tout, etoit d'empêcher que l'Impératrice ne se mêlât désormais des affaires qui n'étoient point du ressort de son sexe; mais, ajouta-t-il, c'est une chose impossible, tant qu'elle gardera le rang qu'elle occupe; il faut la dégrader & en mettre une autre à sa place. C'est à quoi je veux me déterminer, répondit l'Empereur, &

je vais dès à présent en dresser l'ordre. Retirez-vous, je vous ferai avertir quand il en sera tems.

Il est difficile qu'un Souverain puisse être quelque tems absolument seul. Un Eunuque du nombre de ceux qu'on nomme *de la présence*, entendit quelque chose de ce discours & courut sur-le-champ en faire le rapport à celle qui en avoit eté le sujet, sans cependant lui nommer le Grand qui s'entretenoit avec l'Empereur, parce qu'il ne l'avoit pas vu.

Ou-heou, pénétrée jusqu'au fond de l'ame de ce qu'elle venoit d'apprendre, se transporta, sans perdre un moment de tems, dans l'appartement de l'Empereur; & de ce ton, & avec les manieres qui lui avoient autrefois gagné le cœur de ce Prince, elle lui dit tout en l'abordant : *Je viens d'apprendre, Seigneur, d'une autre bouche que de la vôtre, ce que vous n'auriez certainement pas dû me cacher. On m'a dit que vous etiez las de régner; & que vous travailliez efficacement à vous faire reléguer tout au moins dans une prison pour le reste de vos jours, si on veut bien vous laisser la vie.*

A ce début le timide *Kao-tsoung* fut comme pétrifié : à peine osa-t-il lever les yeux sur celle qui lui parloit. *Ou-heou*, changeant alors de ton : *Eh ! que feriez-vous sans moi ?* continua-t-elle, *qui veilleroit avec une véritable affection sur la conservatiom de votre santé ? qui vous avertiroit sincérement de ce qui se passe dans votre Empire ? qui soutiendroit vos foibles mains pour diriger les rênes du Gouvernement ? Etes-vous seulement en etat de lire, sans secours, un placet, une simple requête ? pouvez-vous, sans mourir d'ennui, assister jusqu'au bout à une cérémonie où il ne faut que payer de votre présence ? Dans l'etat où la maladie vous a réduit, vous est-il permis d'entrer dans la discussion qu'exigent les affaires, sans vous exposer à des accidens plus fâcheux que tous ceux que vous avez essuyés jusqu'à présent ? Ingrat ! vous mériteriez que*

je vous abandonnasse à vous-même, & que renfermée dans l'intérieur du Palais, sans sortir de mon appartement, je misse toute mon ambition, non à vous servir, mais à vous plaire comme la moindre de vos femmes. Vos freres ne demanderoient pas mieux; ils n'ont plus qu'un pas à faire pour arriver jusqu'au Trône. Abrégez-leur vous-même ce court espace: c'est une chose digne de vous.

L'Empereur, saisi de crainte, eut la foiblesse de s'excuser à-peu-près comme l'eût fait un enfant, pour tâcher de se soustraire au châtiment dont on le menaçoit; il fit plus, il eut la lâcheté de rejetter sur *Chang-koan-y*, tout l'odieux de la résolution qu'il avoit prise. *Je ne pensois pas à vous déposer*, lui dit-il en tremblant, *c'est* Chang-koan-y *qui me l'a conseillé, & j'y aurois réfléchi sérieusement avant que d'en venir à l'exécution. Une affaire de cette nature n'est pas l'affaire d'un moment de dépit.*

Ou-heou fit semblant d'être satisfaite; mais dès-lors elle résolut la mort du Grand qui avoit voulu la perdre, & prit si bien ses mesures, pour tout le reste, que personne ne fut plus admis auprès de l'Empereur qu'elle ne fût présente ou qu'elle ne l'eût permis. Elle voulut que toutes les affaires, de quelque nature qu'elles fussent, passassent par ses mains, & lorsque quelque incommodité l'empêchoit de se montrer ou de donner audience, on renvoyoit à un autre jour ce qu'un Ministre auroit pu terminer sur-le-champ sans lui en parler.

Il y avoit déjà quelque tems que la cruauté de *Ou-heou* sembloit être assoupie, elle se réveilla tout-à-coup pour faire couler des ruisseaux de sang. Cette femme barbare avoit à se venger de *Chang-koan-y*; elle avoit à se prémunir contre ceux de la maison Impériale qui pouvoient faire enfin ouvrir les yeux à l'Empereur; elle se défioit du Prince héritier son propre fils, dont l'esprit eclairé, la sagesse & les bonnes

mœurs lui donnoient lieu de craindre qu'il ne voulût régner ſans elle, s'il montoit ſur le Trône après la mort de *Kao-tſoung*. Elle commença par *Chang-koan-y*.

Cet homme integre, qui tenoit un des premiers rangs dans l'Empire, avoit eté attaché autrefois au Prince *Ly-choung*, fils de l'Impératrice dépoſſédée, & héritier préſomptif de la couronne, avant ſa diſgrace. *Ou-heou* engagea *Hiu-king-tſoung* à l'accuſer d'avoir voulu exciter une ſédition & de tramer encore des complots de révolte avec quelques Princes de ſa maiſon & tous ceux qui compoſoient ci-devant la Cour de *Ly-tſoung*, afin de placer ce Prince dégradé ſur un Trône dont Sa Majeſté, pour des raiſons qu'elle n'avoit pas laiſſé ignorer en ſon tems, avoit jugé à propos de l'exclure.

Sur cette accuſation, *Ou-heou* fit ecrire par l'Empereur un ordre à *Ly-tſoung* ſon fils, de s'etrangler de ſes propres mains dans le lieu de ſon exil, & ſe chargea elle-même de faire périr les autres. *Chang-koan-y*, *Ouang-fou-cheng* & quelques autres furent mis en priſon pour être interrogés. Leur procès fut bientôt inſtruit : on les trouva coupables & ils furent mis à mort. Leurs femmes & leurs enfans furent donnés pour eſclaves aux perſonnes du Palais que l'Impératrice voulut gratifier. L'un des Miniſtres, du nom de *Lieou*, regardé comme ſuſpect, parce qu'il etoit ami de *Chang-koan-y*, fut caſſé de tous ſes emplois & envoyé en exil. Grand nombre de Mandarins, des différens ordres, ſubirent un ſort plus ou moins cruel, ſelon qu'ils etoient plus ou moins odieux à la furie qui avoit le bras levé pour frapper. La mort, l'exil & la priſon de tant de perſonnes en place, laiſſoient des vuides qui etoient remplis ſur-le-champ par les parens & les créatures de *Ou-heou*, qui par-là même ſe trouva en etat de ne plus rien craindre. Elle ne tarda pas à convaincre tout l'Empire qu'elle ne craignoit rien en effet. A la ſcélérateſſe dont elle avoit déja levé l'etendard,

elle ajouta ce que les Chinois appellent le comble de l'impiété.

De tout tems les Empereurs de la Chine ont eté les grands Pontifes de leur nation. Comme tels, ils peuvent seuls offrir en cérémonie des sacrifices au Ciel, à la Terre, aux Esprits du premier ordre & aux Ancêtres mâles. Ces sacrifices prennent différens noms, suivant le lieu où ils se font, les cérémonies qui s'y pratiquent, & l'objet auquel ils se rapportent.

Ou-heou, pour préparer les sujets de l'Empire à ne pas s'effrayer de la voir régner seule, quand le tems en seroit venu, voulut les accoutumer d'abord à la voir, sans indignation, partager avec son mari les fonctions religieuses, qu'il n'appartient d'exercer qu'à celui qui porte le titre de Fils du Ciel. Elle présenta à l'Empereur une requête dans laquelle, au moyen de quelques sophismes, elle tâche de persuader que, tout ainsi que dans une famille particuliere, le pere & la mere partagent de concert tous les soins qui tendent au bien-être de leurs enfans; de même dans la grande famille de l'Empire, l'Impératrice qui en est appellée la mere, doit partager avec l'Empereur, toutes les fonctions qui se rapportent au bonheur des sujets qui sont ses enfans. *Or*, conclut-elle, *comme les sacrifices qui s'offrent au Ciel, à la Terre, aux Esprits, aux Ancêtres, n'ont d'autre objet que celui d'attirer les prospérités ou de détourner les malheurs, je demande qu'il me soit permis désormais de pouvoir, par des sacrifices, intéresser le Ciel & la Terre, les Esprits & les Ancêtres en faveur de mes sujets, qui ne sont pas moins mes enfans que ceux que j'ai mis au monde. Je demande encore qu'il me soit permis de choisir parmi les personnes de mon sexe, celles que je croirai capables de pouvoir m'assister lors de ces cérémonies, afin qu'elles fassent à mon egard ce que les Comtes & les autres Officiers, Aides-Sacrificateurs font à l'égard de votre Majesté. J'attends avec respect ses ordres suprêmes.*

Avant de dicter à l'Empereur la réponse qu'elle en vouloit, elle eut soin de rendre sa requête publique & de la faire courir dans tout l'Empire, pour savoir jusqu'à quel point on désapprouveroit sa démarche. La crainte ferma toutes les bouches, à l'exception de celles de son propre fils le Prince héritier, & de quelques autres Princes de la famille, qui laisserent echapper des plaisanteries dont ils ne tarderent pas à être punis, comme du plus grand des crimes.

Voyant que les Lettrés laissoient leurs pinceaux oisifs & que les Tribunaux gardoient le silence, *Ou-heou* fit enfin donner l'Edit, par lequel il etoit permis à l'Impératrice d'offrir des sacrifices avec la même pompe que l'Empereur lui-même. Elle fit composer un Rituel particulier & fit ajouter le même nombre d'appartemens pour elle & pour ses femmes que ceux qui etoient à l'usage de l'Empereur & des siens, dans tous les lieux consacrés spécialement aux cérémonies des sacrifices.

Le desir extrême qu'elle avoit de mettre en exercice celles de son nouveau Rituel la détermina à faire voyager l'Empereur, prenant pour prétexte que le mouvement & le changement d'air contribueroit au rétablissement de sa santé qui s'altéroit chaque jour de plus en plus. La fameuse montagne de *Tay-chan* fut assignée pour terme du voyage. Tout fut bientôt prêt. On se mit en chemin à la dixeme lune & l'on arriva vers la fin de la douzieme.

Le premier jour de l'année suivante, l'Empereur suivi du plus nombreux cortege qu'il eût eu jusqu'alors, (car outre sa Cour ordinaire, il s'etoit fait accompagner de tous les Ambassadeurs des Princes etrangers Tartares & autres, & d'une foule de Mandarins de différens ordres, tant de Lettres que d'Armes, qui n'avoit pas coutume d'assister à ces sortes de cérémonies), s'avança jusqu'au pied de la montagne du côté du midi : là il offrit son sacrifice en l'honneur du *Chang-ty*. Le

second jour il monta sur le sommet, portant respectueusement le *Yu-tié* (1). Parvenu à l'endroit du sommet qu'il avoit fait préparer, il déposa le *Yu-tié* dans la caisse de pierre, taillée pour cet usage, & à l'aide de ses assistans, il enterra secretement cette caisse dans le lieu creusé pour la contenir. Le lendemain l'Empereur s'etant transporté sur la montagne *Ché-cheou-y*, offrit à l'Esprit de la Terre (2) comme il l'avoit fait à celui du Ciel.

REMARQUES.

(1) Le *yu-tié*, dit un des Glossateurs de l'Histoire, etoit un instrument de pierre de *yu* blanche, long d'un pied trois pouces, ayant trois pouces en epaisseur, & tout autant en largeur. L'Empereur ecrivoit sur ce *yu-tié* le sujet pour lequel il offroit le Sacrifice, & ce qu'il demandoit au Ciel de lui accorder *yu-tié ché-kan*. Le *yu-tié* etoit de deux sortes : celui que l'Empereur portoit lorsqu'il alloit sacrifier sur les montagnes du Midi & du Nord, etoit de trois pieces. Celui dont il se servoit lorsqu'il alloit sacrifier sur les montagnes de l'Orient & du Couchant, etoit de deux pieces seulement.

Le *che-kan*, que j'ai appellé *caisse de pierre*, etoit une pierre taillée sur la montagne même, ayant cinq pieds en quarré, & creusée dans le milieu. C'est dans ce vuide que l'Empereur déposoit le y[illegible] de la maniere suivante. Il lioit les deux ou les trois pieces ensembl[illegible], avec cinq cordons d'or, sur lesquels il apposoit son sceau. Il enveloppoit le tout d'un amalgame, fait avec de l'or, du mercure & de l'argille, & le posoit décemment dans le vuide de la grande pierre, qu'il achevoit de remplir avec le même amalgame. On enterroit ensuite cette pierre dans un lieu de la montagne, qui n'etoit connu que de l'Empereur & des Officiers qui l'avoient aidé. Voilà en substance quelle etoit la fameuse cérémonie du *Foung-tchen*, contre laquelle les zélateurs de la pureté des anciens rits ont tant déclamé. On prétend qu'elle doit son origine à *Tsin-che-hoang-ty*, & que c'est ce Prince qui le premier l'a employée dans les Sacrifices qu'il offroit sur les montagnes.

(2) L'Esprit de la terre est appellé dans cet endroit de l'Histoire *Hoang-ty-ki*, c'est-à-dire, Esprit de la terre jaune, & cet Esprit est inférieur aux Esprits du Ciel. L'Esprit du Ciel ou qui préside au Ciel, est appellé dans le même endroit *Hao-tien-chang-ty*, c'est-à-dire, *vaste Ciel*, *Empereur suprême*, ou bien, *Ciel sublime*, Empereur suprême.

Ces trois journées, extrêmement pénibles pour *Kao-tſoung*, furent celles qui procurerent à *Ou-heou* la plus douce ſatisfaction qu'elle eût goûtée en ſa vie. Elle monta ſur le *Tan* (3) & fit la fonction de ſacrificatrice de la même maniere que le *Fils du Ciel* avoit fait celle de ſacrificateur. A l'inſtant que l'Empereur finiſſoit les cérémonies, tous ſes Officiers & autres Mandarins de ſa ſuite, ſe retirerent avec précipitation, pour faire place aux Eunuques & aux Femmes de la ſuite de l'Impératrice qui venoient diſpoſer toutes choſes pour le ſecond ſacrifice que cette Princeſſe devoit offrir.

Ce ſecond ſacrifice quoiqu'offert dans le même lieu & avec les mêmes cérémonies que le premier, n'avoit ni cet air de décence, ni cette noble ſimplicité qui caractériſent de tout tems les ſacrifices offerts ſur le *Tan*. De ſimples nattes ſoutenues par quelques pieux, ſuffiſoient pour mettre les anciens Empereurs à l'abri des injures de l'air. Cet uſage s'etoit religieuſement conſervé juſqu'alors, & *Kao-tſoung* s'y conformoit encore; mais pour des Femmes & des Eunuques, il falloit quelque choſe de plus. *Ou-heou* fit changer en pavillon magnifique, devenu, en cette occaſion, une enſeigne non equivoque de ſon ſexe & de ſon orgueil, ce qui, le moment d'auparavant, n'etoit qu'une humble cabane, aſſortie au perſonnage de ſuppliant. Une tente faite avec des pieces de ſoie des couleurs les plus brillantes & à fleurs brochées d'or; des rideaux de brocart pour fermer cette tente des quatre côtés, prirent la place des trop ruſtiques nattes; & des couſſins de l'etoffe la plus précieuſe furent ſubſtitués à cette couche de terre couverte d'une tendre mouſſe ſur laquelle l'Empereur faiſoit

REMARQUES.

(3) Le *Tan* etoit un amas de terre emmoncelée en rond.

ſes proſternations. C'eſt ainſi que cette femme impie ſouilla par ſes hommages ſacrileges, le culte rendu ſur le *Tan.*

Pour rendre cet evénement mémorable à jamais, elle voulut le conſacrer par des graces & des dons. Elle fit accorder une amniſtie dans tout l'Empire, la plus ample qu'il y eût eu depuis long-tems : elle obtint pour le peuple l'exemption de tout ſubſide pour cette année ; & il y eut une promotion générale dans tous les ordres de Mandarinat, tant de Lettres que d'Armes : promotion qu'on pourroit appeller *redoublée*, puiſque du cinquieme ordre on paſſa tout d'un coup au troiſieme, & du troiſieme au premier. La publication de tous ces bienfaits fut terminée par le feſtin de cérémonie dans le goût de ceux que donnoient les anciens Empereurs & par la nouvelle dénomination qu'on donna aux années du regne. La ſeconde des années dites *Lin-té* venoit de finir. On appella celle qui commençoit la premiere de *Kien-foung*, c'eſt-à-dire, *des bienfaits inſignes.*

Malgré ſon impudence & tout ſon pouvoir ; malgré le front d'airain dont elle s'etoit armée, elle ne laiſſoit pas d'être ſenſible à la ſatyre & de la redouter : elle craignoit que les Lettrés déſœuvrés ne s'aviſaſſent de vouloir faire rire le public à ſes dépens. Pour ſe les rendre en quelque ſorte favorables, ou tout au moins pour ſuſpendre les effets de l'indignation qu'ils pouvoient avoir conçue contre elle à l'occaſion de ce qui venoit de ſe paſſer, elle affecta plus que jamais un grand reſpect pour Confucius. Elle profita de la circonſtance du voyage de l'Empereur pour donner des marques de ce profond reſpect à la face de tout l'Empire.

En revenant de *Tay-chan* à la Capitale, elle fit paſſer toute la Cour par la ville de *Kiu-fou-hien*, près de laquelle eſt le tombeau du Philoſophe de la nation. Elle fit des largeſſes à tous les Lettrés qui y faiſoient leur ſéjour & à ceux en particulier qui y etoient chargés de l'entretien de la reſpectable ſépul-

ture, dont elle ordonna les réparations en y ajoutant des embelliſſemens dignes de celui qu'elle vouloit honorer; mais en attendant que de pareils ordres puſſent être exécutés, elle engagea l'Empereur à faire en perſonne les cérémonies reſpectueuſes ſur le tombeau tel qu'il etoit. Sa Majeſté s'y tranſporta avec tout l'appareil de ſa grandeur, *offrit un cochon & un mouton, & ecrivit de ſa propre main ces deux caracteres, Tay-ché*, comme qui diroit, *au grand Maître de la Doctrine;* titre honorable dont elle voulut que Confucius fût appellé dans la ſuite, préférablement à tout autre ſous lequel on auroit pu le déſigner.

Après avoir, pour ainſi dire, fait ainſi ſa cour aux Lettrés, *Ou-heou* voulut la faire egalement aux Sectaires, dont le nombre s'etoit prodigieuſement accru depuis que *Tang-kao-tſou* avoit eu la foibleſſe de vouloir paſſer pour être de la même famille que *Ly-lao-kiun*. Ce *Ly-lao-kiun*, autrement dit *Lao-jan* ou *Lao-tſee* etoit originaire de *Po-tcheou* dans le *Kiang-nan*. Pour conſacrer ce lieu de ſa naiſſance, on y avoit erigé un magnifique Temple en ſon honneur. *Ou-heou* y conduiſit la Cour, car c'etoit elle qui conduiſoit tout, & l'Empereur après avoir fait les cérémonies reſpectueuſes devant la repréſentation de celui qu'il regardoit comme l'un de ſes ancêtres, lui donna le titre d'Empereur, ſous le nom de *Tay-chang, Siuen-yuen, Hoang-ty;* titre qu'on pourroit rendre en françois par ces mots: *Empereur, au-deſſus des Empereurs, ſans en excepter* Siuen-yuen *qui porta le premier titre de* Hoang-ty. Après quelques jours de repos, la Cour ſe remit en route & arriva à *Lo-yang* dans le courant de la quatrieme lune.

On comptoit alors, comme je l'ai dit plus haut, la premiere année de *Kien-foung*, ou des *bienfaits inſignes*. Cette année célebre déja par tout ce qui s'etoit paſſé d'extraordinaire les trois premiers mois qui s'en etoient ecoulés, le devint

encore

encore davantage, sur-tout parmi le peuple, par la nouvelle monnoie qui commença à avoir cours. *Ou-heou* fit fondre des pieces dont l'empreinte portoit d'un côté les deux caracteres *Kien-foung*, & de l'autre les deux caracteres *Tsiuen-pao*, qui signifient *monnoie complette*, ainsi appellée, parce que la valeur d'une des nouvelles pieces etoit décuple de celle des pieces anciennes. Celles-ci disparurent entiérement avant l'année révolue, & l'on ne fit plus usage que des *monnoies complettes des bienfaits insignes* dans toute l'etendue de l'Empire. Pour pouvoir donner à son orgueil un essor sans obstacles, *Ou-heou* avoit bien voulu suspendre quelque tems les effets de sa cruauté. C'est dans ce tems de sa tranquillité apparente qu'elle méditoit les plus grandes atrocités contre ceux de la maison Impériale & contre quelques-uns de ceux-mêmes qui portoient son nom : elle commença par ces derniers.

Elle n'avoit pas oublié que son pere, outre sa femme légitime, avoit encore deux concubines, & que sa mere n'etoit que la derniere de celles qui partageoient son lit. Elle s'etoit rappellé plus d'une fois que celle qui lui avoit donné le jour n'avoit pas eté traitée avec assez de respect par quelques-uns de ses freres, dont elle etoit regardée comme une espece de femme de service, qui avoit trouvé l'art de se faire aimer de leur pere. Jusqu'alors la considération qu'elle avoit eue pour son pere, l'avoit empêchée de faire eclater sa vengeance contre des personnes dont elle savoit bien qu'il n'auroit pu voir la disgrace ou la mort, sans en concevoir le plus violent chagrin. Outre cela elle avoit eu besoin, pour remplir certains postes, & se rendre de plus en plus redoutable, d'augmenter le nombre de ceux qui lui etoient entiérement dévoués; mais quand son autorité fut si bien affermie qu'elle ne craignit plus de la perdre, & que son pere fut mort, elle ne ménagea plus rien.

Pour faire périr ceux de ſon ſang, avec quelque apparence de juſtice, il lui falloit au moins des prétextes. Elle voulut quelque choſe de plus, c'eſt-à-dire, des raiſons qui puſſent en quelque ſorte la contraindre à uſer envers eux de toute la ſévérité des loix. Elle les mit dans l'occaſion de lui en fournir abondamment, en leur donnant des charges & des emplois qu'ils etoient hors d'etat de remplir, & les mettoient dans une eſpece de néceſſité de faire des fautes. Elle les fit dénoncer par des accuſateurs à gages, qui ajoutoient beaucoup de calomnies à quelques vérités.

Ce fut par ce moyen infâme qu'elle vint à bout de faire condamner comme criminels *Ou-ouei-leang*, & *Ou-hai-yun* ſes deux freres aînés, qu'elle fit déclarer indignes de porter ſon nom & de poſſéder jamais aucune charge, & qu'elle fit proſcrire ou mettre à mort une foule de parens, alliés & amis de ces infortunées victimes qu'elle immoloit à ſa vengeance. Pluſieurs perſonnes de ſa race & de ſon ſexe, qu'elle avoit fait venir au Palais pour y exercer auprès de ſa perſonne des emplois honorables, ſubirent auſſi le ſort le plus cruel; parce que l'Empereur, par conſidération pour elle, paroiſſoit les diſtinguer des autres. Elle craignoit qu'elles n'inſpiraſſent à ce Prince des ſentimens plus forts que ceux de la ſimple bienveillance & de l'amitié.

Ou-ché n'etoit pas ſi occupée de ſes cruautés, qu'elle ne s'appliquât à maintenir le bon ordre dans l'Empire : elle ne ſe livroit pas ſi abſolument à chercher les moyens de détruire ſes ennemis perſonnels, qu'elle ne penſât ſérieuſement à humilier ou à détruire les ennemis de l'Etat. Elle fit lever de nombreuſes armées. *Ly-tſi* qui en commandoit une, prit dix-ſept villes du Royaume de Corée. *Siué-jin-koui* qui commandoit l'autre, battit les *Tou-fan* & pluſieurs autres Tartares qu'il força à ſubir le joug; & ces deux Généraux s'etant réunis, firent

enfin la conquête de tout le pays des Coréens, où le grand *Tay-tſoung*, à la tête de toutes les forces de l'Empire, avoit autrefois echoué.

Toutefois, malgré ſa vigilance, il y eut dans quelques provinces de l'Empire des troubles qu'il lui fut impoſſible de prévenir, parce qu'ils etoient occaſionnés par des hommes qui ſe procuroient à force ouverte les ſecours de premier beſoin. La grande quantité de grains qu'on avoit fait paſſer au-dehors pour l'entretien des armées, avoit epuiſé les greniers, & deux années d'une ſéchereſſe extrême, avoient empêché qu'on ne pût les remplir de nouveau. Dans les lieux un peu eloignés de la Cour, le peuple etoit contraint de ſe nourrir d'ecorce d'arbres & de racines, en attendant des ſecours qui ne pouvoient arriver qu'en petite quantité, & qui arrivoient toujours trop tard pour ſatisfaire à tems le beſoin preſſant. Il s'aſſembloit par troupes auprès des maiſons des riches qu'il pilloit quelquefois. Il couroit les campagnes, il s'ameutoit; mais ces emeutes etoient bientôt appaiſées, & *Ou-heou* en profitoit habilement pour avancer toujours vers ſon but.

A l'exemple des grands Empereurs, qui, dans le tems de ſéchereſſe, d'inondation, de diſette ou de toute autre calamité publique, s'accuſoient auprès du Ciel d'être la ſeule cauſe des malheurs du peuple, elle s'accuſa de la même maniere d'être la cauſe du terrible fléau dont le Ciel ſe ſervoit alors pour châtier l'Empire. En conſéquence elle préſenta un placet à l'Empereur, par lequel elle ſupplioit Sa Majeſté, de vouloir bien, par amour pour ſon peuple, la décharger du gouvernement, & lui permettre de couler le reſte de ſes jours dans la ſolitude de l'intérieur de ſon Palais.

Ce placet devenu public lui attira beaucoup d'eloges; mais fit peu de dupes. Elle etoit trop connue pour qu'on crût

qu'elle souhaitoit sincérement ce qu'elle demandoit. L'Empereur, comme l'on s'y attendoit bien, lui répondit par un ecrit qui fut aussi rendu public, & dans lequel, après lui avoir donné des louanges au-dessus même de la bienséance, il lui ordonne de continuer à gouverner comme ci-devant, & à contribuer, comme elle avoit toujours fait, à la félicité de ses sujets.

Cependant le Ciel ne fut pas toujours d'airain. L'année d'après fut des plus fertiles, & *Ou-heou* qui venoit de perdre sa mere, profita de la joie publique pour lui faire décerner le titre d'honneur le plus relevé, après celui d'Impératrice. Elle commença par obtenir pour son pere mort depuis plusieurs années, le nom & toutes les prérogatives de la dignité de Roi. Elle fit ensuite donner à sa mere le nom de Reine ou d'epouse légitime d'un Roi. Ces honneurs stériles en apparence, lui etoient nécessaires pour avoir à elle une salle des Ancêtres, où elle pût, sans effaroucher les zélateurs des rits, faire avec appareil les cérémonies respectueuses, dans les tems prescrits pour cela. C'etoit un pas de plus qu'elle faisoit pour arriver plutôt à son terme.

Elle se préparoit à en faire un second; elle vouloit pour elle-même un titre, tel qu'il n'y en avoit point encore eu dans l'Empire; mais elle redoutoit infiniment le pinceau des Lettrés oisifs. Avant que d'en venir-là, elle tâcha de bien mériter de la Littérature, & de se rendre agréable à tous ceux qui en composoient le corps.

On se plaignoit depuis quelque tems, que ceux qui avoient eté employés par *Hiu-king-tsoung*, pour rédiger les Mémoires concernant l'etablissement de la Dynastie régnante, y avoient inséré quantité de choses apocryphes, sur la seule foi des bruits populaires, quelques-unes manifestement fausses, d'autres qui ne méritoient pas d'être placées dans un ouvrage fait

pour inſtruire la poſtérité : d'où l'on concluoit qu'il etoit néceſſaire de faire travailler à la correction de cet Ouvrage important par des perſonnes ſûres, capables d'exécuter avec ſuccès une entrepriſe qui exigeoit beaucoup de critique, & la plus exacte impartialité.

Ou-heou crut qu'en dirigeant l'attention des gens de Lettres vers cet objet, elles les empêcheroit de faire aſſez d'attention à ſa conduite particuliere. Elle fit donner un Edit, par lequel tous ceux qui etoient dépoſitaires de quelques ecrits, ou qui avoient des connoiſſances particulieres de ce qui s'etoit paſſé ſur la fin du regne des *Soui*, dans quelqu'endroit de l'Empire que ce fût, etoient invités à faire diſcuter & rédiger ce qu'ils avoient ou ce qu'ils ſavoient, par les Lettrés du pays même, dont quelques-uns pouvoient avoir eté témoins oculaires, & dont le grand nombre etoit pour le moins inſtruit par une tradition fondée ſur le vrai.

Le même Edit ordonnoit aux Mandarins des lieux reſpectifs, de faire parvenir juſque dans la Capitale, aux frais de la Cour, ceux d'entre les Lettrés qui auroient eté choiſis pour faire ce voyage, afin de les mettre à portée de faire valoir ce qu'ils avançoient dans leurs ecrits.

Sa Majeſté détermina qu'on ne laiſſeroit rien paſſer ſans l'approbation du premier corps de la Littérature, à la tête duquel elle mit le Général *Lieou-jin-koui* pour préſider à cette commiſſion, quand le tems de la remplir ſeroit arrivé.

Ou-heou n'attendoit plus qu'une occaſion favorable pour donner à ſon orgueil un aliment qu'elle auroit dû rejetter, dans le cas même où une baſſe flatterie le lui auroit prodigué.

A la huitieme lune de la quatrieme année de *Hien-heng*, cette Princeſſe, à qui la plus ſaine partie de la nation n'avoit accordé que par force le titre ſimple d'Impératrice, oſa ſe faire appeller *Impératrice céleſte*. Elle l'oſa, & tout l'Empire,

ſans oppoſition, ſans réclamation, ne lui donna plus que ce titre, parce qu'en même tems elle en fit donner un ſemblable à ſon imbécile epoux. Dans la ſuite de cette hiſtoire, donnons-lui nous-mêmes ce nom, puiſque l'hiſtoire de ſon pays le lui donne.

L'Impératrice céleſte avoit encore bien du ſang à répandre avant que de pouvoir régner ſeule ſur cette partie de la terre qu'elle avoit choiſie : l'aîné de ſes propres fils, nommé depuis long-tems pour ſucceſſeur au Trône, etoit un Prince qui donnoit les plus hautes eſpérances. Il etoit doux, modeſte, magnanime, & ſur-tout plein d'humanité; plus d'une fois il s'etoit intéreſſé pour les malheureux auprès de ſa mere, & avoit fait de vains efforts pour adoucir ſa férocité envers deux de ſes ſœurs, filles de cette infortunée Princeſſe qui avoit partagé le ſort de l'ancienne Impératrice. Ces deux innocentes victimes, etroitement renfermées dans le Palais, y etoient expoſées aux traitemens les plus rigoureux de la part de celle qui croyoit leur faire une grande grace de les laiſſer vivre.

L'héritier préſomptif de la Couronne ayant tenté inutilement pluſieurs fois d'obtenir de ſa mere qu'elle voulût bien marier ſes ſœurs, qui commençoient à vieillir, ou à quelque grand de l'Empire, ou à quelque Prince etranger, s'adreſſa enfin à l'Empereur lui-même. La barbare *Céleſte* en fut inſtruite le jour même, & le jour même, faiſant appeller deux des plus bas Officiers qui etoient de garde au Palais, elle donna à chacun d'eux l'une de ces deux filles de l'Empereur pour epouſe. Peu de jours après, le Prince héritier lui-même mourut, ſans que perſonne eût ſu ſeulement qu'il etoit malade, n'ayant donné juſqu'alors aucun ſigne de la plus légere indiſpoſition ; ce qui fit croire à tout le monde qu'il avoit eté empoiſonné.

L'Empereur, pour honorer la mémoire d'un fils qu'il aimoit tendrement, voulut qu'on mît ſa tablette dans la ſalle des

Ancêtres, avec ce titre, *modele de la piété Filiale*, *Hiao-king-hoang-ty*.

La mort de ce jeune Prince, auquel l'Empereur ſubſtitua *Ly-hien*, le ſecond des fils qu'il avoit eus de *Ou-heou*, fut bientôt ſuivie de l'exil de deux autres Princes de la maiſon Impériale, dont l'un neveu, & l'autre fils de l'Empereur. Le premier fut accuſé de tenir des aſſemblées ſecretes, & l'autre d'avoir fait une ſatyre contre la *Céleſte*. Ces deux accuſations etoient ſans fondement; mais comme ces deux Princes avoient beaucoup de mérite & etoient aimés de l'Empereur, ils etoient devenus odieux à l'Impératrice; c'etoit leur véritable crime.

Le nouveau Prince héritier, qui juſqu'alors n'avoit eu aucune connoiſſance des affaires, regarda comme ſon premier & ſon principal devoir de s'y appliquer, & il réuſſit trop bien pour ſon malheur. Sa mere en prit de l'ombrage, & craignit que s'il montoit jamais ſur le Trône, il ne voulût régner ſeul. Elle chercha à s'en défaire, ou tout au moins à le faire caſſer. Ne trouvant rien dans ſa conduite qui pût lui donner lieu à le mettre mal dans l'eſprit de l'Empereur, elle lui ſuppoſa des crimes.

Un des Grands de l'Empire, nommé *Ming-tchoung-yen*, homme eſtimé, & qui avoit rendu des ſervices à l'Etat, fut aſſaſſiné, l'on ne ſut par qui ni comment. L'Impératrice, par les ordres de qui cela s'etoit peut-être fait, répandit, par la bouche des miniſtres de toutes ſes volontés, que le Prince héritier etoit l'auteur de ce meurtre. Elle eut l'audace d'être ſon accuſatrice auprès de l'Empereur, & d'envoyer dans le Palais du jeune Prince ſaiſir quelques-uns de ſes gens, ſous prétexte de vouloir les interroger. Son intrigue etoit déja nouée, on trouva quelques cuiraſſes, un aſſez bon nombre de chevaux, & quelques armes. L'Impératrice fit paſſer tout cela pour des marques evidentes que ſon fils vouloit régner avant

le tems. Elle ſut ſi bien faire valoir ce qu'elle diſoit, que l'Empereur la crut & ſe détermina à dégrader ſon fils. *Ou-heou* fit nommer *Ly-tché* ſon troiſieme fils.

Juſques-là elle n'avoit répandu de ſang, à l'occaſion de cette affaire, que celui de quelques Officiers qu'elle avoit fait paſſer pour avoir inſpiré les ſentimens de révolte, dont *Ly-hien* s'etoit rendu coupable; mais elle trouva l'occaſion ſi favorable pour aſſouvir ſa cruauté, qu'elle en profita contre tous ceux qu'elle prévoyoit pouvoir mettre dans la ſuite quelque obſtacle à ſes deſſeins, elle les fit arrêter l'un après l'autre, leur fit faire leur procès; & ſuivant qu'ils lui paroiſſoient plus ou moins à craindre, ils etoient convaincus d'être entrés plus ou moins avant dans la prétendue conſpiration qui s'etoit faite contre les jours de l'Empereur. Une multitude incroyable de Grands, de Magiſtrats, d'Officiers de Guerre, & de Mandarins de tous les ordres, fut immolée à l'ambition de cette femme barbare, qui croyoit applanir par-là le chemin du Trône à ceux de ſon nom. Elle voyoit la ſanté de l'Empereur s'affoiblir de jour en jour, elle ſe hâta d'abattre les ſoutiens qui pouvoient etayer la maiſon des *Tang* contre ſes efforts.

Après l'horrible carnage qu'elle venoit de faire, elle peupla la Cour & les Tribunaux de gens qui lui etoient aveuglément ſoumis. Elle mit auprès du Prince héritier, des Maîtres & des Officiers qu'elle avoit à ſes ordres. Elle fit nommer pour premier Miniſtre un *Pei-yen*, ſa créature; elle s'aſſura de la perſonne de *Ly-hien*, ancien Prince héritier, qui jouiſſant encore de ſa liberté dans le lieu où elle l'avoit fait exiler, pouvoit ſe mettre à la tête d'un parti. Elle appella dans la Capitale, ſous différens prétextes, ceux d'entre les Généraux qu'elle croyoit lui être les moins dévoués; elle fit mourir le fils du Prince *Ly-ming*, & engagea celui-ci à ſe défaire lui-même. Il ne lui reſtoit qu'à rendre mépriſable ou odieux celui de ſes fils qui

etoit

etoit nommé pour succéder au Trône. Elle le mit dans l'occasion de faire des fautes, & elle obtint ce qu'elle souhaitoit. Pendant un voyage qu'elle fit faire à l'Empereur, & qu'elle fit avec lui, le jeune Prince gouverna l'Empire conjointement avec des Ministres qui ne l'aimoient pas. Tout le reste se devine aisément. Il y eut des altercations; des mots peu respectueux d'une part, & trop durs de l'autre, des mécontentemens réciproques, des sentimens toujours opposés. Les affaires languissoient, rien ne se terminoit, & toute la faute en retomboit sur le Prince, qui, ennuyé de tant de tracasseries, prit le parti de laisser faire, & de profiter de la liberté qu'il avoit, pour se livrer aux plaisirs de son âge. La Cour revint, & la *Céleste* profita de tout ce qui s'etoit passé pendant son absence de la Capitale, pour faire dire par mille bouches que son fils n'avoit aucun talent pour gouverner. Cependant les forces de l'Empereur diminuoient sensiblement. Les accidens devenus plus fréquens l'avoient rendu presqu'aveugle & comme hébêté. Enfin, à la douzieme lune de la trente-quatrieme année de son regne, de l'ere chrétienne 683, sentant que sa fin approchoit, il fit appeller ses Ministres & leur dicta ses dernieres volontés, en ces termes: *Je laisse l'Empire à celui de mes fils que j'ai nommé Prince héritier; mais je veux qu'il consulte en tout l'Impératrice sa mere, & qu'il ne fasse rien sans son consentement. Peu de tems après il expira.*

Après avoir rendu les devoirs funebres à son pere, le Prince héritier, sous le nom de *Tchoung-tsoung*, prit possession de l'Empire, & fit reconnoître pour Impératrice la Princesse *Ouei-ché* sa légitime epouse. Deux mois s'etoient à peine ecoulés que le nouvel Empereur voulut elever *Ouei-siuen-tchen*, son beau-pere, à l'une des premieres dignités de l'Empire. *Pei-yen*, son Ministre, à qui il fit savoir ses intentions, s'y opposa de toutes ses forces, en lui disant qu'il falloit auparavant

consulter l'Impératrice sa mere. Le Prince indigné qu'on osât le contredire sur un point qu'il regardoit comme peu important, s'emporta de paroles; & dans les mouvemens de sa colere, il lui echappa de dire qu'il *etoit seul maître, & qu'il ne prétendoit pas être contredit, quand même il voudroit se démettre de l'Empire en faveur de* Ouei-siuen-tchen *son beau-pere, dans lequel il reconnoissoit toutes les qualités qu'il falloit pour régner.*

Pei-yen ne repliqua point, mais il alla sur le champ chez l'Impératrice mere, à qui il raconta ce qui venoit de se passer. Celle-ci qui ne s'attendoit pas à trouver si-tôt l'occasion qu'elle cherchoit, de détrôner un fils qui paroissoit vouloir régner indépendamment d'elle, se hâta de profiter de celle qui se présentoit. Elle ordonna à *Pei-yen* d'indiquer pour le lendemain une assemblée générale de tous les ordres de l'Etat, de faire mettre toutes les troupes sous les armes, & de changer la garde du Palais. Tout cela s'exécuta avant que l'Empereur en pût être informé.

Le lendemain l'assemblée eut lieu. L'Empereur & l'Impératrice sa mere s'y rendirent, comme s'il n'eût eté question que de traiter les affaires de chaque jour, suivant la coutume etablie par *Tay-tsoung*. A peine tout le monde eut pris place, que l'Impératrice mere prenant la parole, dit: *En vertu de ma qualité de mere, & par l'autorité qui m'a eté donnée par le feu Empereur mon epoux, je déclare mon fils* Tchoung-tsoung *déchu de tous ses droits, comme etant indigne de régner, & je nomme* Ly-tan *son frere, pour remplir sa place. Je laisse cependant à l'indigne fils que je dépose, le titre de Prince de* Liuling; *qu'on le conduise à l'appartement que je lui destine.* Pei-yen, *chargez-vous de ce soin.*

Tchoung-tsoung, frappé de ces paroles comme d'un coup de foudre, lui demanda en tremblant quel etoit le crime qui lui

attiroit une disgrace à laquelle il avoit si peu lieu de s'attendre. *Ame basse*, lui répondit sa mere, *l'amour que vous avez pour votre femme vous a aveuglé jusqu'au point de vouloir vous démettre de l'Empire en faveur de son pere, & vous osez demander quel est votre crime? qu'on l'emmene, & qu'on le mette sous bonne garde, pour l'empêcher de faire quelque faute, pour laquelle je serois forcée de le punir suivant toute la rigueur des loix.* Elle fut obéie; & de tant de Princes, de Grands & de Mandarins, qui etoient présens, aucun n'osa ouvrir la bouche pour prendre la défense d'un Souverain qu'on traitoit si ignominieusement.

Qu'on me permette d'interrompre mon récit, par une réflexion que j'ai souvent faite, en lisant l'histoire de cette femme. Elle a entrepris & exécuté impunément les choses les plus extraordinaires & les plus opposées à l'esprit général & aux mœurs de sa nation. Elle a usurpé le droit exclusif qu'ont les Empereurs de sacrifier solemnellement au Ciel; elle a eu des salles particulieres pour honorer publiquement ses Ancêtres; elle fit donner des grades de Littérature à ceux qu'on examinoit sur la doctrine du Livre de *Lao-kiun*, comme à ceux que l'on examinoit sur celle des *King*; elle s'arrogea des titres que personne n'avoit osé prendre avant elle; elle fit tout cela, & les zélateurs des anciens rits se turent; & ce redoutable corps de Lettrés qui avoit bravé autrefois toutes les fureurs de *Tsin-che-hoang-ty* par les représentations les plus fortes, & souvent réitérées, plia humblement devant elle, & osa à peine se venger par quelques plaisanteries, de toutes les insultes qu'elle lui faisoit.

Elle fit périr plus de monde elle seule, que n'en firent périr les Empereurs les plus cruels. Elle dévasta la maison Impériale par l'exil; la prison & la mort; elle fit des plaies horribles à tous les corps de l'Etat; & les tristes restes de la maison Impériale,

& tous les corps mutilés de l'Etat la servirent à l'envi, avec un zele qu'on a de la peine à concevoir. Les Princes prirent à cœur ses intérêts, les Tribunaux respecterent ses ordres & les firent exécuter à la rigueur; les Guerriers gagnerent des batailles & reculerent dans quelques endroits les limites de l'Empire, les Lettrés l'encenserent, pour la plupart, & firent sortir, des seules presses Impériales, plus de mille volumes d'ouvrages utiles, sans compter ceux qui furent composés par les Sectaires qu'elle protégeoit; & le peuple vécut assez tranquille pour ne pas se plaindre de son sort. Il me semble que pour l'assemblage de ce contraste etonnant, il falloit que cette Princesse joignît un esprit supérieur à une politique des plus profondes; qu'elle eût une hardiesse au-dessus de son sexe pour entreprendre, & un courage à toute epreuve pour exécuter; qu'elle alliât dans sa personne des qualités incompatibles, pour se servir à propos des unes ou des autres, suivant qu'elles lui etoient nécessaires pour parvenir à ses fins. La maniere dont elle détrôna son fils, & tout ce que j'ai rapporté d'elle jusqu'à présent, peuvent en servir de preuve. Ce qui me reste encore à dire en fera la confirmation.

Aussi-tôt après que *Tchoung-tsoung* eut disparu de la salle, *Ou-heou* appella son fils *Ly-tan*, le fit asseoir sur le Trône, lui donna pour Impératrice *Lieou-ché* sa légitime epouse, & pour Prince héritier *Ly-tcheng-ki*, l'aîné de ses fils. Ainsi dans une même séance, elle fit tomber un Empereur, elle en eleva un autre, elle donna la dignité d'Impératrice & nomma un Prince héritier pour succéder au Trône, & tout cela pour pouvoir régner seule, & transmettre ensuite l'Empire à ceux de son propre nom.

La mort de *Ly-hien*, ancien Prince héritier, exilé à *Patcheou*, fut le premier evenement qui constata son nouveau regne. Ci-devant elle avoit donné le commandement de

cette place à un Officier de confiance nommé *Kieou-chen-tſi*, avec ordre à lui de veiller ſur la conduite du Prince. Comme ce Prince avoit eté dégradé ſans raiſon & qu'il y avoit dans l'Empire bien des gens qui lui avoient eté entiérement dévoués, elle craignit qu'on ne tramât quelque complot en ſa faveur. Pour ſe délivrer de cette inquiétude, elle fit dire à *Kieou-chen-tſi* que ſon priſonnier avoit aſſez vécu & qu'il etoit tems que d'une maniere ou d'une autre, il terminât ſa carriere.

Le Commandant fit part au Prince des ordres qu'il avoit reçus & lui conſeilla en ami de s'exécuter lui-même, pour eviter qu'on ne cherchât des prétextes pour le faire mourir par le ſupplice des criminels. Le Prince le crut aiſément ſur ſa parole & ſe donna la mort.

Quand *Ou-heou* en apprit la nouvelle, elle donna les démonſtrations de la douleur la plus ſenſible, comme ſi elle n'y avoit eu aucune part. Elle fit ſemblant de croire que ce Prince s'etoit apparemment porté à cette extrémité parce qu'il avoit reçu quelque violent chagrin de la part du Commandant de *Pa-tcheou*, à la garde duquel on l'avoit confié. En conſéquence elle caſſa le Commandant, & donna au Prince mort les titres les plus honorables; mais perſonne ne fut la dupe de ſon hypocriſie. Le rétabliſſement de *Kieou-chen-tſi*, qui eut lieu peu-à-près, eût ſuffi ſeul pour détromper ceux qui auroient pu la croire innocente.

N'ayant plus rien à craindre du côté de *Ly-hien*, elle tourna ſes vues du côté des deux jeunes Empereurs. Elle donna à *Ly-tan*, qu'elle faiſoit appeller l'Empereur *Joui-tſoung*, un palais ſéparé de celui qu'elle habitoit, lui ôta toute la communication avec ceux du dehors & le fit garder à vue.

Elle fit transférer *Tchoung-tſoung*, qui etoit le véritable Empereur, des priſons des environs de la Capitale, à celle de *Fang-tcheou*, & de celle de *Fang-tcheou* dans une plus etroite

encore près de *Kiun-tcheou*, le faisant changer ainsi de demeure pour rompre les mesures de ceux qui voudroient faire quelques tentatives, dans le dessein de l'enlever & de le rétablir sur un Trône dont elle savoit qu'elle l'avoit fait descendre injustement.

Croyant ainsi avoir pourvu à tout, elle ne garda plus aucune mesure & tout se fit désormais en son nom. Cette année, premiere du regne de *Tchoung-tsoung*, fut désignée par trois noms différens. Les deux premieres lunes, les Edits, Déclarations, Arrêts des Tribunaux & autres ecrits publics portoient au commencement ou à la fin ces mots: *Du regne de* Tchoung-tsoung, *premiere année de* See-cheng; depuis la troisieme lune jusqu'à la neuvieme, on ecrivit: *Du regne de* Joui-tsoung, *premiere année de* Ouen-ming, & depuis la neuvieme lune, on ne data plus que du regne de *Ou-heou* ou de l'Impératrice mere, premiere année de *Koang-tchê*, &c.

Maîtresse absolue & assise sur un Trône qu'elle avoit, du moins en apparence, partagé jusqu'alors ou avec son epoux ou avec l'un de ses fils, elle mit sérieusement la main à l'œuvre pour n'y faire asseoir après elle que quelqu'un de sa race & de son nom. Afin qu'on s'accoutumât peu à peu à regarder la maison de *Ou* sur le pied d'une maison Impériale, elle fit construire sept salles différentes, ce qui est la prérogative des seuls Empereurs, où elle pût aller faire les cérémonies en l'honneur de ses propres ancêtres. Voulant imiter les Fondateurs de Dynasties, elle donna à son pere, à son aïeul, à son bisaïeul & à d'autres, des titres d'Empereurs, de Rois & de Princes, afin de pouvoir leur rendre & leur faire rendre les honneurs proportionnés à toutes ces dignités.

Ce fut en vain que *Pei-yen*, son Ministre, voulut s'y opposer par des représentations fondées sur ce qu'elle devoit à la bienséance, à la maison Impériale des *Tang* & aux intérêts parti-

culiers de sa propre maison, à la ruine de laquelle elle travailloit en croyant travailler à son elévation & à sa gloire. *Vous qui savez si bien l'Histoire*, lui dit-il en finissant un assez long discours, *rappellez dans votre souvenir, ce qui arriva du tems des* Han *à l'Impératrice* Lu-heou : *elle perdit entiérement sa famille en voulant la trop elever.*

Et vous qui êtes si eclairé, lui répondit dédaigneusement *Ou-heou, faites attention que tout ce que vous venez de dire tombe à faux.* Lu-heou *elevoit ceux de ses parens qui etoient en etat de la seconder dans ses desseins, parce qu'ils etoient encore pleins de vie, & en les elevant, elle leur attiroit autant d'ennemis ou de jaloux qu'il y avoit de personnes qui aspiroient aux emplois qu'elle leur donnoit. Pour moi je n'eleve que des morts & je ne leur donne que des dignités imaginaires. Qui pourroit être assez insensé pour en être jaloux ? Ne m'en parlez plus, & quand vous aurez quelque chose désormais à me représenter, ayez soin d'un peu mieux choisir vos comparaisons.*

Cette comparaison etoit cependant très-juste, & *Ou-heou* avoit trop d'esprit & se connoissoit trop bien pour n'en pas sentir toute la justesse. Dans l'espace de moins d'une année elle plaça dans le ministere, dans les armées & dans les Tribunaux plus de quinze de ses parens qui remplacerent les deux petits-fils du célebre *Ly-tsi.* Les Princes *Ly-king-yé* & *Ly-king-yu*, les grands *Tang-tché-ki*, *Lo-pin-ouang*, *Tou-kieou-jin*, *Quei-see-ouen* & d'autres se trouvant réduits au rang du simple peuple, se rendirent à *Yang-tcheou*, & après avoir consulté secretement entre eux, commencerent la premiere guerre civile. Ils feignirent d'abord un ordre de l'Impératrice qui cassoit le Mandarin, Gouverneur du lieu, & ordonnoit de le faire mourir.

Comme on etoit accoutumé dans l'Empire à voir arriver de pareils ordres, sans s'y être attendu, personne ne douta

de la réalité de celui-ci, & on laissa tranquillement massacrer le Gouverneur. Les conjurés s'emparerent de la ville, ouvrirent les prisons, prononcerent la grace de tous ceux qui y etoient détenus & en firent des soldats. Il se trouva quelqu'un qui ressembloit assez au Prince *Ly-hien*, on fit courir le bruit que ce Prince vivoit encore & que ceux qui commandoient les troupes à *Yang-tcheou* l'avoient reconnu & feroient tous leurs efforts pour le placer sur le Trône, ou, pour le moins, pour le soustraire aux persécutions de la cruelle *Ou-heou*. Cet artifice leur réussit & dans l'espace d'une quinzaine de jours, *Ly-king-yé* & *Ly-king-yu* & les autres se trouverent à la tête d'une armée de plus de cent mille hommes.

Pour empêcher qu'on ne leur donnât dans l'Empire l'odieux nom de rebelles, ils publierent qu'ils ne prenoient les armes que pour mettre le véritable Empereur sur le Trône, & firent un manifeste dans lequel ils faisoient un détail de toutes les horreurs dont *Ou-heou* s'etoit rendue coupable envers la famille Impériale & tout ce qu'il y avoit de plus illustre dans l'Etat. Les termes les plus durs & les plus injurieux à sa personne n'etoient point épargnés.

Ce manifeste courut bientôt tout l'Empire & *Ou-heou* ne fut pas la derniere à le voir. Elle le lut sans montrer sur son visage aucune altération, & en le rendant à l'homme de confiance qui la lui avoit apporté : *Il y a du feu*, dit-elle, *& il est fort bien ecrit ? Qui croyez-vous, parmi les rebelles, capable de l'avoir composé ? Il est probable*, lui répondit-on, *qu'ils l'ont fait de concert ; mais le style paroît être celui de* Lo-pin-ouang.... *C'est un homme qui a beaucoup d'esprit*, repliqua-t-elle froidement, *je suis fâchée d'avoir ignoré son talent, j'aurois su tirer parti d'un tel homme. Qu'on appelle* Pei-yen : *J'ai à consulter avec lui sur les moyens d'appaiser cette révolte*.

Pei-yen se rendit à l'appartement de *Ou-heou* qui lui demanda

demanda ſon avis ſur ce qu'il y avoit à faire dans les circonſtances. Celui-ci lui répondit, un peu cruement, qu'il ne voyoit qu'un ſeul moyen, qui etoit d'ôter aux rebelles le prétexte qu'ils avoient pris pour s'autoriſer à prendre les armes. *Rétabliſſez*, ajouta-t-il, *votre fils ſur le Trône, laiſſez-lui tenir les rênes du Gouvernement & tout rentrera dans l'ordre.*

Lâche, lui dit *Ou-heou*, en le regardant avec indignation, *je ſaurai bien me tirer d'embarras ſans vous.* Elle avoit commencé à ne plus tant compter ſur l'attachement de *Pei-yen*, depuis que ce Miniſtre s'etoit oppoſé à ce qu'elle fît bâtir ſept ſalles pour y révérer ſes ancêtres à la maniere des Empereurs. Ce qu'elle venoit d'entendre de ſa propre bouche, acheva de le perdre dans ſon eſprit. Quelques jours après elle le fit accuſer d'intelligence avec les ennemis de l'Etat, & le fit exécuter publiquement comme coupable du crime de haute trahiſon. L'infortuné *Pei-yen* eut la tête coupée pour s'être expliqué avec ſincérité dans une affaire ſur laquelle on lui demandoit ſon avis; tous ſes biens furent confiſqués; ceux de ſon nom qui etoient revêtus de quelque emploi, furent caſſés & exilés; ſes amis, ceux qui avoient eté placés par lui, ſubirent ſucceſſivement le même ſort. Tous ces crimes n'etoient qu'un amuſement pour *Ou-heou* & ne l'occupoient tout au plus que quelques inſtans. Elle travailloit à etouffer promptement les premieres etincelles d'un feu qui pouvoit embraſer bientôt tout l'Empire, pour peu qu'il fût négligé. Elle réuſſit au-delà de ſes eſpérances.

Le Général *Ly-hiao-y* qu'elle envoya contre les rebelles à la tête d'une armée de plus de deux cens mille hommes de bonnes troupes, les battit, les mit en déroute, & pacifia tout. Leurs principaux Chefs périrent en combattant, ou ſe défirent eux-mêmes pour eviter le ſupplice ignominieux qu'on leur auroit fait ſubir s'ils avoient eté pris, ou furent maſſa-

crés, par leurs propres gens, en voulant se sauver par la fuite. *Ly-king-yé* & *Ly-king-yu* furent du nombre de ces derniers. Un de leurs Officiers nommé *Ouang-na-siang*, dans l'espérance d'obtenir sa grace pour son crime de révolte & quelques récompenses du côté de la Cour, en faisant quelque chose qui lui fût agréable, les prit en traître & les assassina l'un & l'autre, à l'aide de plusieurs soldats qui dépendoient immédiatement de lui. Il obtint en effet ce qu'il souhaitoit. *Ou-heou* lui accorda l'abolition de son premier crime & lui confia la garde d'un poste important en récompense de ce dernier; mais elle ne pardonna pas à *Ly-hiao-y* d'avoir trop de mérite & de s'être acquis tant de réputation par la maniere dont il termina cette guerre. Ce Général fut à peine arrivé à la Cour qu'on pensa à l'en eloigner. L'Impératrice, sous quelque spécieux prétexte, dont elle ne manquoit jamais, l'envoya commander les troupes dans une des extrémités de l'Empire, sur les frontieres du *See-Tchouen*. Elle ne l'y laissa pas long-tems tranquille. Elle le fit accuser de vouloir se révolter, & en conséquence elle le cassa de son emploi en lui laissant, disoit-elle, la vie, à raison de ses services passés. *Ly-hiao-y* qui n'avoit rien fait qui pût donner lieu à une calomnie de cette nature, mourut peu après de chagrin.

Depuis la mort de *Pei-yen*, *Ou-heou* ne voyoit personne à la Cour avec qui elle pût parler d'affaires avec une certaine ouverture de cœur; car ce n'etoit point avec ses parens qu'elle vouloit parler de ses parens même, & elle vouloit avoir quelqu'un de confiance qui pût lui rapporter la maniere bonne ou mauvaise dont ils se conduisoient au dehors. Elle fit choix pour cela d'un jeune Bonze, homme de beaucoup d'esprit, à qui le méprisable talent de savoir s'intriguer, pour parvenir à ses fins, par des voies également dédaignées par l'homme de génie & par le sage, avoit déjà fait quelque réputation dans la Capitale.

Ce Bonze s'appelloit *Hoai-y*. L'Impératrice, pour lui donner quelque considération, lui fit bâtir un magnifique Monastere dont elle le nomma Supérieur. Elle lui accorda toutes les entrées libres, pour venir au Palais, la nuit comme le jour, & lui donna place au conseil. Ce qu'elle fit là en faveur de ce Bonze donne lieu aux déclamateurs Chinois de l'accuser de magie & d'impudicité; mais ils n'en apportent d'autres preuves que les entretiens secrets dont elle l'honoroit souvent pendant une partie de la nuit.

Je n'entreprendrai pas de justifier *Ou-heou;* je dirai seulement qu'elle est coupable d'assez d'autres crimes qui la rendent exécrable, sans lui en imputer qu'elle n'eut peut-être pas. On pourroit ajouter que toute sa magie consistoit dans les rapports que lui faisoit son Bonze, & dans la multitude de ses espions qui ne lui laissoient rien ignorer de ce qui se passoit au dehors; que pour ce qui est des autres infamies, il n'est pas vraisemblable qu'une femme âgée déja de plus de soixante ans, gouvernant par elle-même de vastes Etats, ayant à se soutenir tout à la fois contre les ennemis du dehors & contre ceux du dedans, s'occupât d'autre chose que de ce qui avoit rapport à la sûreté de sa personne & à son ambition. D'ailleurs il est prouvé par l'Histoire qu'elle n'epargnoit pas plus son Bonze que les autres quand il s'agissoit du bon ordre. Elle lui fit donner une fois la bastonade dans une des cours du Palais, à l'occasion de quelques désordres qui furent commis par ceux du Monastere dont il etoit chargé. Il me paroît que ce n'est point par de pareilles preuves qu'on peut conclure que ce Bonze etoit son amant.

Cependant les Princes du sang qui voyoient avec douleur qu'ils n'etoient presque plus comptés pour rien dans l'Empire, prirent enfin le parti de demander, à force ouverte, le rétablissement de *Tchong-tsoung*, qui etoit le légitime Empereur,

puiſqu'il avoit été nommé par *Kao-tſoung* ſon pere, & reconnu ſolemnellement par tous les ordres de l'etat. Ils ſe ſauverent de la Cour au nombre de plus de dix & leverent des troupes chacun de leur côté. Ils auroient peut-être réuſſi s'ils s'etoient entendus ; mais comme chacun vouloit être chef & qu'aucun d'eux n'avoit ni les talens ni l'expérience que demandoit une entrepriſe de cette nature, ils furent détruits l'un après l'autre. L'activité de l'Impératrice ne leur laiſſa pas le tems de ſe réunir pour réparer la faute qu'ils avoient faite de ne pas agir de concert. Ils furent tous pris & punis de mort. *Ou-heou* profita de l'occaſion pour elaguer plus qu'elle n'avoit encore fait, les différentes branches de la famille des *Tang*. Elle eteignit impitoyablement toute la race des Princes qui avoient pris les armes. Elle enveloppa dans la même proſcription celles de leurs alliés & de leurs amis, ou comme déjà coupables ou comme pouvant le devenir ; celles d'une foule de Mandarins & d'Officiers qui avoient été ou à leur ſervice ou protégés par eux ; celles enfin de tous ceux qu'elle pouvoit ſoupçonner de vouloir lui nuire. C'eſt ainſi que finit la deuxieme guerre civile. Tous les titres, dignités ou emplois un peu importans qui vaquerent par la mort de tant de perſonnes, furent donnés aux parens de l'Impératrice & à ceux qui leur etoient entiérement dévoués.

Après cette horrible tragédie où la ſcene fut inondée de ſang, elle joua au commencement de l'année ſuivante, une comédie qui n'effraya pas moins la grande partie des ſpectateurs. Elle traveſtit ſon ſexe, & avec les habits de cérémonie & toute la pompe des Empereurs, elle offrit ſolemnellement le grand ſacrifice, ayant pour aſſiſtans à ſes deux côtés le Prince *Ki-tan*, à qui elle donnoit le nom d'Empereur, & le fils de *Ki-tan* qu'elle avoit nommé Prince héritier de l'Empire. Immédiatement après le ſacrifice, avant que de ſe tranſporter à la

ſalle des ancêtres, elle accorda une amniſtie générale & ordonna qu'elle ſeroit publiée dans tout l'Empire. Elle ſortit du lieu des ſacrifices & ſe rendit à celui où l'on rend hommage aux morts, où elle fit les cérémonies reſpectueuſes avec tout l'appareil qu'on employoit ſous les *Tcheou*, dont elle avoit déjà fait adopter les rits. Pour imiter en tout les *Tcheou*, il ne lui manquoit que de faire un grand Général. Elle en nomma un & ce fut ſon Bonze *Hoai-y* auquel elle donna, outre cela, le titre de Prince du troiſieme ordre : autre preuve qu'elle n'avoit ce Bonze auprès d'elle que pour ſavoir tout, diſpoſer de tout & être maîtreſſe abſolue de tout, au moyen d'un homme qui dépendoit d'elle pour tout.

Elle n'avoit adopté le cérémonial des *Tcheou* que pour donner le nom de cette illuſtre Dynaſtie à la Dynaſtie qu'elle prétendoit fonder. Dans cette vue elle fit paroître un Edit par lequel elle déclaroit que la Dynaſtie regnante ne s'appelleroit plus déſormais que la Dynaſtie des *Tcheou*, voulant abolir ainſi juſqu'au ſouvenir de la maiſon des *Tang*. *Nous avons*, dit-elle, *adopté le cérémonial des* Tcheou, *pourquoi n'en prendrions-nous pas le reſpectable nom ? Je ne vois en cela aucun inconvénient. Si cependant quelqu'un trouve qu'il y en a, qu'il mette ſes raiſons par ecrit, je promets d'y avoir egard.*

Son intention, en voulant qu'on lui fît des repréſentations ſur un article dont elle etoit bien réſolue de ne pas ſe départir, etoit de connoître par-là quels etoient ceux d'entre les Grands & les Mandarins qui etoient véritablement affectionnés à la maiſon Impériale afin de les faire périr d'une maniere ou d'une autre. Son artifice lui réuſſit. Elle reçut des placets de tous les endroits de l'Empire & elle eut le chagrin de voir que dans preſque tous ces placets on l'invitoit à conſerver à la Dynaſtie régnante ſon véritable nom & à rétablir ſur le Trône l'Empereur qu'elle en avoit fait deſcendre ſans de légitimes raiſons. Elle

fit couler encore des ruiſſeaux de ſang; mais ce ne fut pas aſſez pour elle, elle voulut que ces ruiſſeaux ſe changeaſſent en fleuves.

Elle imagina une maniere d'être inſtruite de la conduite bonne ou mauvaiſe de tous ceux qui etoient en place, afin, diſoit-elle, d'extirper peu à peu tous les abus qui s'etoient gliſſés dans le Gouvernement & de pouvoir ſe corriger elle-même des fautes dans leſquelles elle tomboit contre ſon intention. Elle donna une permiſſion générale à tous ſes ſujets d'accuſer, ſans riſque, ceux qu'ils croiroient ne pas remplir leurs devoirs avec la fidélité, le déſintéreſſement & l'exactitude qu'exigeoient les emplois dont ils etoient chargés. Elle fit placer à l'une des portes du Palais un coffre de fer dont elle avoit ſeule la clef, on gliſſoit par une fente qui etoit pratiquée à ce deſſein, ſur ce coffre, les billets qu'on vouloit lui faire parvenir, & chaque ſoir on l'ouvroit en ſa préſence, après l'avoir porté dans ſon appartement. Elle paſſoit une partie de la nuit à ſatisfaire ſa curioſité par la lecture de toutes ces repréſentations anonymes, dont elle ſe ſervoit enſuite pour aller à ſes fins.

Il eſt inutile de dire que par ce moyen, elle fourniſſoit à la haine, à la vengeance & à la baſſe envie, l'occaſion de ſe ſatisfaire impunément. Elle avoit trop d'eſprit pour ne pas le voir elle-même; mais elle etoit bien aiſe d'avoir ſans ceſſe entre ſes mains de quoi pouvoir ſévir contre ceux qu'elle vouloit perdre, ſans qu'il parût que c'étoit elle qui les perdoit.

Quand elle fut ſuffiſamment inſtruite de tous les défauts de ceux qui etoient en place, elle fit main baſſe ſur tous ceux qui lui faiſoient ombrage.

Après un maſſacre qui mit les principales familles de l'Empire en deuil, elle ſe fit repréſenter par un de ſes Miniſtres tous les inconvéniens qui réſultoient de la liberté qu'elle avoit donnée de lui préſenter des ecrits anonymes. Elle en convint

& avoua même qu'à cette occasion elle avoit fait périr bien des personnes dont elle reconnoissoit actuellement l'innocence. *Ainsi*, ajouta-t-elle dans le nouvel edit qu'elle donna, *je laisse encore à mes sujets la liberté de s'adresser à moi de la même maniere qu'auparavant, avec cette différence que chacun se fera connoître, en mettant son nom au-dessus de l'ecrit dont il sera l'auteur. Qu'on ait soin de ne rien avancer qui ne soit exactement vrai, & qu'on ne puisse prouver quand on sera requis de le faire. On fera mourir irrémissiblement les calomniateurs & ceux qui accuseront sans preuves suffisantes.*

Malgré la sévérité de cet Edit, il se trouva encore, dit l'Historien, huit cent cinquante personnes qui oserent courir les risques. Elles furent convaincues d'avoir accusé à faux, & *Ou-heou* leur tint parole. Elle les fit exécuter publiquement à mort, ainsi qu'elle l'avoit promis.

Enfin rassasiée de carnage, elle se priva pour quelque tems des alimens qui nourrissoient sa cruauté, pour se repaître de ceux qui pouvoient nourrir son orgueil. Les Bonzes de la secte de *Fo*, avoient fait un Livre, dans lequel ils prétendoient que l'Impératrice *Ou-heou* etoit fille de *Fo* lui-même. Ils ajoutoient qu'elle etoit destinée par son pere à être la Fondatrice d'une nouvelle Dynastie qui devoit remplacer celle des *Tang*, & qu'ainsi elle etoit, sans contredit & sans concurrent, la seule légitime Souveraine de l'Empire.

Ou-heou qui avoit peut-être fait composer ce Livre, le reçut des mains d'un Bonze de grande réputation, nommé *Fa-ming*, avec beaucoup de respect, mais avec encore plus de plaisir. Elle le fit répandre dans tout l'Empire comme un Livre qui contenoit une doctrine toute céleste; & par reconnoissance pour les Disciples de celui dont on lui disoit qu'elle etoit la fille, elle fit bâtir dans toutes les provinces de vastes & magnifiques *Miao*, pour leur servir de demeure. Elle accepta sans

pudeur les titres d'*Impératrice esprit*, d'*Impératrice immortelle*, d'*Impératrice descendue du Ciel*, de Mi-lê, *fille bien-aimée de* Fo, & autres semblables, dont elle ne rougit pas de s'appeller elle-même dans quelques Edits qui avoient rapport aux affaires générales de l'Empire.

Elle fit elever, avec des frais immenses, un Temple du nom de *Ta-ming-tang*, c'est-à-dire, *Temple du grand Clair-voyant*, au nord duquel elle fit bâtir le Temple, dit *du Ciel*, *Tien-tang*. Dans le premier elle fit placer une statue de bronze, dont la hauteur etoit de deux cens pieds. On peut juger par-là de la hauteur du vaisseau qui la contenoit. Mais cette elévation n'etoit rien en comparaison de celle du temple du Ciel. *Le Temple du Ciel*, dit l'Historien, *etoit partagé en cinq etages. Quand on etoit arrivé au troisieme etage, & qu'on regardoit de-là le* Taming-tang, *qui n'etoit qu'à quelques pas, il falloit regarder en plongeant comme pour voir quelque chose de très-profondément enfoncé.*

Ces deux Temples furent consumés par les flammes, peu de tems après avoir eté achevés; mais l'Impératrice les fit rebâtir plus magnifiquement qu'auparavant, malgré tout ce qu'on put lui dire pour l'engager à se désister d'une entreprise qui epuisoit ses trésors, & ne serviroit qu'à la rendre méprisable aux yeux de la postérité.

Outre ces deux Temples, elle eleva encore plusieurs autres superbes edifices en l'honneur des différentes idoles que ses Bonzes lui proposoient à révérer; car il paroît, par l'Histoire, que tout culte lui etoit bon, pourvu qu'il ne l'ecartât pas des fins qu'elle se proposoit.

Cependant on etoit indigné dans tout l'Empire d'une magnificence si mal placée. On la regardoit comme une prodigalité qui n'avoit point d'exemple depuis la fondation de la Monarchie, & l'on fit sur cela des représentations réitérées qui furent

toutes

toutes ſans effet, à l'exception de celles de *Ty-jin-kié*, alors Gouverneur de la province du *Ho-nan*. Ce *Ty-jin-kié* etoit un Philoſophe, que ſon indifférence pour ce qu'on appelle les honneurs & la fortune, mettoit au-deſſus de toute crainte. Il repréſenta à *Ou-heou* qu'il n'y avoit déja que trop de *Miao* dans l'Empire; & que dans la ſeule province, confiée à ſes ſoins, le nombre en etoit exorbitant. Sur quoi il demandoit qu'il lui fût permis de ne conſerver de tant de *Miao*, que ceux dont l'utilité etoit reconnue.

L'Impératrice appointa ſa requête, & *Ty-jin-kié* profita de la permiſſion qu'on lui donnoit, en toute rigueur, & dans la plus grande etendue du terme. Il ne conſerva dans toute la province du *Ho-nan* que quatre *Miao*, conſacrés à un culte particulier au pays, à ſavoir, les *Miao* du grand *Yu*, de *Tay-pe*, de *Ki-tcha*, & de *Ou-yuen*. Tous les autres furent livrés aux flammes, & réduits en cendres, au nombre, dit l'Hiſtorien, de plus de mille ſept cens, tant grands que petits.

Qu'on me permette de faire ici une réflexion en faveur du ſentiment de ceux qui croient que la religion chrétienne etoit très-floriſſante à la Chine dans le ſeptieme ſiecle.

Le Gouverneur du *Ho-nan* fait réduire en cendres plus de mille ſept cens *Miao* dans ſa ſeule province, ſous l'autorité d'une Impératrice, qui faiſoit bâtir elle-même des *Miao*, & qui continua à en faire bâtir encore; qui protégeoit les Bonzes, & qui prenoit pour elle-même des titres conſacrés aux Idoles que l'on révere dans les *Miao*. Il me paroît qu'il y auroit-là une inconſéquence bien grande dans la conduite d'une Princeſſe, qui agiſſoit pour l'ordinaire ſi conſéquemment, ſi ces *Miao* avoient eté conſacrés au culte reçu depuis bien des ſiecles dans le pays.

On ſauve l'inconſéquence, en diſant que ces *Miao* etoient deſtinés à des cultes etrangers; mais comme parmi ces cultes

etrangers, ceux qui venoient immédiatement des Indes, etoient déja, pour ainsi dire, naturalisés à la Chine, où ils avoient eté admis du tems des *Han*, on peut ajouter que ces *Miao* etoient probablement consacrés à un culte plus récent, tel que celui qui avoit eté apporté trente-trois ans auparavant par *Olopen* & ses Compagnons; d'où l'on peut conclure très-bien que ces dix-sept cens edifices, réduits en cendres, etoient auparavant des Eglises & des Chapelles à l'usage des Chrétiens, dont le culte, etant celui du vrai Dieu, etoit opposé aux différens cultes monstrueux & bisarres de celle qui gouvernoit alors la Chine, & qu'ainsi cette Princesse a pu, sans inconséquence, supprimer, abolir & détruire des *Miao* opposés à son culte, en même tems qu'elle multiplioit le nombre de ceux qui etoient destinés au culte des Idoles qu'elle révéroit. Ce n'est ici, comme je l'ai déjà dit, qu'une simple réflexion. Je laisse aux Savans le soin de tirer parti de ce trait d'histoire. On le trouvera dans les Annales chinoises, sous la sixieme lune de la cinquieme des années marquées du nom de *See-cheng*, immédiatement après l'annonce d'une eclipse de soleil. Cette année répond à l'an de J. C. 688.

A la magnificence des *Miao*, *Ou-heou* en joignit une autre plus digne d'elle & de la place qu'elle occupoit. A l'exemple du grand *Yu*, elle fit fondre neuf grands *Ting* ou vases d'airain, sur lesquels elle fit graver la Topographie de l'Empire, tel qu'il etoit de son tems. Elle y ajouta la division des provinces, les noms des capitales & des principales villes, le détail de ce qu'elles produisoient, & la nature des subsides particuliers qu'elles fournissoient chaque année au Trésor impérial & aux magasins publics. Elle fit placer à côté de ces *Ting*, par forme de supplément, de grandes tables de même métal, sur lesquelles elle fit graver une explication détaillée de tout ce qui n'etoit que désigné sur ces mêmes *Ting*. Et, ce que n'avoit pas

fait le grand *Yu*, elle fit elever deux especes de pilastres, dont l'un de fer & l'autre de brônze, de la hauteur de cent cinquante pieds, sur une epaisseur de douze, pour faire passer, disoit-elle, jusqu'à la postérité la plus reculée, l'histoire de son glorieux regne ; histoire qu'elle fit composer en abrégé par *Ou-san-see*, le plus cher de ses neveux, celui à qui elle destinoit l'Empire. Cette prétendue histoire n'etoit qu'un eloge outré des prétendues belles qualités d'une Princesse dont tout l'Empire détestoit les vices, & une fausse exposition des tragiques evénemens qui avoient fait verser tant de larmes, & dont tant d'illustres familles portoient encore le deuil. Cette exposition trompeuse & cet impudent eloge, furent néanmoins gravés en très-beaux caracteres sur l'airain. *Ou-heou* voulut elle-même en composer l'inscription ou le titre, ce qu'elle fit à-peu-près en ces termes : *Monument eternel pour constater la vertu de la nouvelle Dynastie des grands* Tcheou, *qui a sous sa puissance l'Empire de tout l'univers.*

Deux masses de métal, ayant chacune vingt pieds de hauteur sur cent soixante-dix de circonférence, & présentant la forme d'une montagne, etoient les piedestaux de l'un & l'autre de ces monumens.

Outre le nombre prodigieux de statues qu'elle avoit erigées dans les différens *Miao*, elle en fit eriger un très-grand nombre pour représenter ceux qui avoient, disoit-elle, bien mérité de l'Empire sous son regne. A en croire les déclamateurs, *elle epuisa pour les ouvrages qu'elle fit faire en métal, tout l'or & le cuivre qu'elle avoit en sa disposition, & quand elle ne trouva plus où en acheter, elle fit saisir les ustensiles qui etoient à l'usage du peuple pour être employés à ces monumens de son orgueil.*

Pendant l'espace de plusieurs années elle occupa ainsi plus de dix mille hommes, tant artistes qu'ouvriers. Elle ne laissa pas pour cela croupir dans une oisiveté honteuse les Guerriers

& les Lettrés : elle tira parti de leurs ſervices, & ſut les employer à propos. Elle envoya les premiers faire la guerre en Tartarie contre les *Tou-kiué*, les *Ki-tan*, & les Thibétains; elle fit compoſer par les ſeconds des Livres, qui euſſent eté utiles, s'ils n'avoient eté infectés des erreurs des Sectaires, & ſi on les avoit dépouillés de tous les menſonges qui déparoient la vérité. Les Guerriers furent alternativement vainqueurs & vaincus. Il leur arriva ce qui arrive dans preſque toutes les guerres; ils eurent beaucoup de déſavantage, & très-peu de profit; mais de leurs pertes même, *Ou-heou* ſut tirer ſa propre gloire & la honte des ennemis.

Elle acheta la paix avec les *Tou-kiué* & les Thibétains, en donnant au Roi de ceux-ci une Princeſſe du ſang chinois en mariage, & en gratifiant ceux-là de quarante mille meſures de grains, auxquelles on ajouta trois mille cuiraſſes, quarante à cinquante mille livres de fer non travaillé, & cinquante mille pieces de ſoie de différentes couleurs. Les uns & les autres, d'ennemis qu'ils etoient de la Chine, etant devenus ſes alliés, tournerent leurs armes communes contre les *Ki-tan* & les ecraſerent.

Les Lettrés firent l'hiſtoire des grands hommes de leur ſiecle, c'eſt-à-dire, de ceux qui avoient eté, ou les exécuteurs des cruautés de l'Impératrice, ou les lâches miniſtres de toutes ſes volontés, ou des adulateurs toujours prêts à encenſer tous ſes vices. Ces mêmes Lettrés, que l'on appella par dériſion dans la ſuite, *les Lettrés de la porte de derriere*, parce que pour recevoir leur grade de Littérature, ils avoient eu la foibleſſe de ſe faire examiner ſur le *Tao-té-king* de *Lao-kiun ;* ces mêmes Lettrés, dis-je, compoſerent encore ſur la piété Filiale, ſur les rits, ſur la morale, & ſur l'hiſtoire en général, quantité d'ouvrages qui eurent cours de leurs tems; mais dont aujourd'hui on connoît à peine les noms.

Au milieu de ces différentes occupations, & des ſoins pénibles d'un gouvernement qui rouloit tout entier ſur elle, *Ou-heou* amuſoit de tems en tems le public de l'eſpérance qu'elle alloit enfin céder l'Empire à ſon fils. Elle porta même la diſſimulation juſqu'à ſe retirer pendant quelques jours, après avoir publié un manifeſte, dans lequel elle s'excuſoit en quelque ſorte de n'avoir pas fait plutôt ce qu'elle faiſoit alors. *Mais*, ajoutoit-elle, *le bien de l'Empire le demandoit ainſi. Je ſavois que mes enfans etoient ſans expérience, & naturellement ennemis des affaires ; pouvois-je les livrer à eux-mêmes, dans un tems où j'etois comme sûre qu'ils auroient fait le malheur de leurs ſujets, en remettant leur autorité entre les mains de quelques Miniſtres qui en auroient abuſé. Il n'en eſt pas de même aujourd'hui, l'Empereur* Joui-tſoung, *le cadet de mes fils, a acquis de la maturité & quelque expérience. Je me décharge avec plaiſir ſur lui d'un fardeau que je porte depuis tant d'années, & qu'il eſt juſte qu'il porte à ſon tour. Je tâcherai de le lui rendre le plus léger qu'il ſera poſſible, en l'aidant de mes conſeils tant que je vivrai.*

Comme *Joui-tſoung* n'etoit pas le véritable Empereur, elle etoit bien ſûre que la démiſſion qu'elle faiſoit en ſa faveur, ne ſeroit pas reçue favorablement dans l'Empire, & elle ſe conſervoit par-là un prétexte toujours plauſible pour reprendre les rênes du gouvernement quand il lui plairoit, ſi ſon fils avoit voulu ſérieuſement les prendre en main lui-même, quand elle faiſoit ſemblant de vouloir le lui livrer.

Joui-tſoung connoiſſoit trop bien ſa mere pour ſe laiſſer prendre à l'appât de ſes belles paroles. Il crut entrer dans ſes vues, en faiſant ſemblant de ſon côté de ne vouloir pas de l'Empire tant qu'elle vivroit, & en la ſuppliant de continuer à le gouverner comme elle avoit fait ci-devant. Il répondit à la déclaration publique, par laquelle ſa mere lui cédoit l'Empire,

par une autre déclaration qu'il rendit publique auſſi, par laquelle il s'obſtinoit à le refuſer.

Ces ſcenes comiques qui ne faiſoient rire perſonne, etoient variées par des intermedes tragiques, qui faiſoient verſer bien des larmes à ce qu'il y avoit de plus reſpectable dans l'Empire. Quatre Princes du ſang, un Miniſtre, environ une douzaine de Grands, ſous prétexte de quelques complots de révolte, furent punis de mort en différens tems, & entraînerent dans le même précipice, avec eux, une foule de Mandarins & d'hommes de toutes les conditions.

Malgré le ſilence de l'hiſtoire ſur la véritable raiſon de tant de meurtres & les invectives des déclamateurs, qui ne la trouvent que dans l'inſatiable cruauté de la Princeſſe qui les ordonnoit, il eſt à préſumer que ceux qui périrent n'etoient pas tout-à-fait innocens de ce dont on les accuſoit. Tant de Princes, tant de Grands, tant de Mandarins maſſacrés précédemment, donnent lieu de croire qu'il y avoit des hommes qui vouloient venger leur mort; & l'injuſte diſgrace de celui qu'on regardoit comme le véritable Empereur, & qui l'etoit en effet, puiſqu'il avoit eté nommé par *Kao-tſoung* ſon pere, & reconnu ſolemnellement pour tel, fait croire encore qu'il n'eſt pas hors de vraiſemblance que quelques Princes du Sang, quelques Grands & quelques Mandarins, aient fait des brigues ſecretes pour tâcher de délivrer leur légitime maître, & le placer ſur un Trône qui lui appartenoit.

En faiſant cette réflexion, je ne prétends en aucune façon prendre le parti de la barbare *Ou-heou*, contre ceux qui s'acharnent à la décrier. Je veux inſinuer ſeulement que ſans la vigilance extrême dont elle faiſoit le principal de ſes ſoins, *Ou-heou* eût eté bientôt chaſſée d'un Trône qu'elle enlevoit à la maiſon des *Tang*, pour le faire paſſer dans ſa propre maiſon. C'eſt ce qu'enfin elle entreprit de faire ouvertement quand

elle crut être aſſez forte pour ne rien craindre, mais elle avoit à faire à des Chinois, c'eſt-à-dire, à la nation du monde qui quitte priſe le plus difficilement, quand elle a une fois pris ſon parti.

Elle avoit deux neveux qui partageoient egalement ſa tendreſſe; & elle n'avoit différé ſi long-tems de nommer l'un d'eux ſon Prince héritier, que parce qu'elle craignoit d'affliger l'autre par cette préférence. Après bien des réflexions, elle ſe détermina pour *Ou-ſan-ſee*, le plus jeune des deux, & le propoſa à ſon Conſeil: *Ty-jin-kié*, qui etoit alors celui de tous ſes Miniſtres qu'elle ecoutoit le plus volontiers, lors même qu'il etoit d'un ſentiment différent de celui qu'elle avoit, s'oppoſa de toutes ſes forces à la nomination d'un nouveau Prince héritier, par un diſcours qui eſt rapporté dans l'hiſtoire, & dont voici le précis. Il dit à l'Impératrice, avec ſa franchiſe accoutumée, qu'elle ne pouvoit point ôter l'Empire aux *Tang*, ſi elle conſultoit la juſtice, & qu'elle ne devoit pas le leur ôter, quand même elle le pourroit, ſi elle conſultoit les intérêts de ſa maiſon. *Ce ſont les* Tang, dit-il, *qui ont conquis l'Empire, c'eſt le grand* Tay-tſoung *qui l'a mis dans l'etat floriſſant où nous le voyons aujourd'hui. Quel droit avez-vous de vouloir l'ôter à ſes deſcendans? Eſt-ce par reconnoiſſance de ce qu'il a eté le premier à vous introduire dans le Palais, & à vous donner occaſion de faire briller votre eſprit, & de faire valoir votre mérite, qui l'un & l'autre euſſent eté enfouis, ſans le diſcernement de ce grand Prince, qui ſût le démêler & en tirer parti? Eſt-ce par reconnoiſſance encore pour* Kao-tſoung, *votre epoux, qui, charmé de toutes les belles qualités dont vous êtes douée, vous donna toute ſa tendreſſe, & voulut partager ſon Trône avec vous? Quand il vous eleva au rang d'Impératrice, quand il vous pria en mourant d'aider ſon fils dans le gouvernement de l'Empire, etoit-ce pour vous mettre la force en main & vous*

engager à le lui enlever. Mais ſuppoſons que vous ayiez placé ſur le Trône des Tang*, votre neveu* Ou-ſan-ſee*, croyez-vous que les ſujets de l'Empire l'y laiſſeroient long-tems tranquille? jugez de l'avenir par le paſſé. Quels ruiſſeaux de ſang n'avez-vous pas eté obligée de faire couler pour pouvoir vous-même vous-y maintenir! pour moi, je crois que vous travaillez efficacement, ſans le vouloir, à faire eteindre votre race juſqu'à la derniere etincelle.*

Ce diſcours ſorti de la bouche d'un homme dont elle connoiſſoit la candeur & la droiture, la fit rentrer en elle-même; mais ce qui acheva de la déterminer, fut une réflexion comme jettée au haſard par le même *Ty-jin-kié*, avant que de ſe ſéparer d'elle. *Croyez-vous*, lui dit-il, *que celui de vos neveux que vous aurez fait Empereur, aura pour vous, après votre mort, toute la reconnoiſſance que vous en attendez? Croyez vous de bonne-foi qu'il vous donnera la préférence ſur ſa propre mere, &, qui plus eſt, ſur ſon pere lui-même? vous auriez tort de vous en flatter. Il elevera ſon pere à la dignité d'Empereur, & ſa mere à celle d'Impératrice, & leurs noms ſeront inſcrits les premiers dans la ſalle des Ancêtres. Ce ſera beaucoup s'il fait placer le vôtre à l'un des côtés.*

Les autres Miniſtres & la plupart de ceux qu'elle conſultoit, furent du ſentiment de *Ty-jin-kié.* Elle voyoit outre cela, par les repréſentations qu'on lui faiſoit de tems à autre, pour l'engager à rappeller l'Empereur *Tchoung-tſoung*, qu'elle ne pouvoit s'oppoſer au vœu général de la nation, ſans riſquer de faire exterminer tôt ou tard ſa famille. Elle ſe déſiſta enfin d'un projet, pour l'exécution duquel elle avoit commis tant de crimes; mais en ceſſant de vouloir placer ſa propre famille ſur le Trône, elle voulut la mettre ſur les voies de s'y placer d'elle-même un jour, lorſque les circonſtances ſeroient plus favorables.

Il

Il y avoit déja plus de vingt perſonnes de ſon nom qu'elle avoit elevées au rang de Prince, tant du premier que des ſecond & troiſieme ordre. Tous les autres etoient en poſſeſſion des premieres charges de l'Empire, elle travailla à leur aſſurer leur etat, & à empêcher qu'on ne les inquiétât après qu'elle ne ſeroit plus. Dans cette vue elle publia un Edit, dans lequel, après avoir proteſté de ſes bonnes intentions, lorſqu'elle ſe détermina à répudier ſon fils *Tchoung-tſoung*, & à le faire deſcendre du Trône; elle ajoute, que n'ayant rien vu depuis ce tems, dans la conduite de ce Prince, ſoit dans les différentes priſons où elle avoit cru devoir le tenir renfermé, ſoit dans le lieu de l'exil où il etoit depuis quelques années, qui ne fût une preuve de ſon amendement, elle ne vouloit pas s'oppoſer plus long-tems à ce que la Nation paroiſſoit ſouhaiter avec tant d'empreſſement, & qu'ainſi elle rappelloit *Tchoung-tſoung* auprès d'elle pour l'inſtruire dans l'art de régner.

Elle le rappella en effet; mais ſans lui permettre encore de prendre connoiſſance des affaires du gouvernement. Pour lui donner cependant quelques preuves de ſa bonne volonté, elle le nomma *Prince héritier*, afin qu'il lui ſuccédât de plein droit, en cas d'accident, & pour pouvoir le faire reconnoître de nouveau comme véritable & légitime Empereur, quand elle jugeroit à propos de le faire. Elle eut la fauſſe politique de vouloir que ſon fils quittât le nom de *Ly*, qui etoit celui de la maiſon des *Tang*, pour prendre celui de *Ou* qu'elle portoit elle-même. Ce qui déceloit ſes véritables intentions, quelque ſoin qu'elle prît d'ailleurs de les cacher.

Tchoung-tſoung n'héſita point à faire tout ce qu'elle voulut, & à ces conditions il rentra dans ſes bonnes graces, du moins en apparence. Elle de ſon côté le nomma Généraliſſime de l'armée qui devoit aller contre les Tartares, & lui donna *Ty-jin-kié* pour commander ſous lui.

A peine fut-on dans l'Empire que *Tchoung-tsoung* etoit rappellé, & qu'il alloit être rétabli sur le Trône de ses peres, qu'on fit de tous côtés des réjouissances extraordinaires, qui convainquirent *Ou-heou* qu'elle avoit eu tort de se flatter de pouvoir substituer sa propre famille à celle des *Tang*. Ce fut bien autre chose encore, quand on apprit que ce Prince devoit aller en personne contre les Tartares. Il n'y eut presque point de famille, qui, pour preuve de son attachement, ne voulût que quelqu'un des siens allât servir sous lui. Le nombre de ceux qui demandoient à être enrôlés fut si grand, qu'après avoir fait un choix des hommes qui paroissoient les mieux faits, les plus robustes, & les plus propres au métier des armes, l'armée se trouva augmentée de plus de cinquante mille guerriers, prêts à verser jusqu'à la derniere goutte de leur sang pour la gloire de celui qu'ils vouloient avoir pour maître. *Ou-heou* fut allarmée d'un empressement qui l'avertissoit de ce qu'elle avoit à craindre, si son fils etoit une fois à la tête de tant de braves gens, déterminés à tout entreprendre au moindre signe qu'il leur donneroit de sa volonté. Pour se mettre l'esprit en repos, & etouffer dans son principe tout ce qui pouvoit faire naître l'idée de tenter une révolution, elle arrêta *Tchoung-tsoung* à la Cour, sous prétexte que sa santé avoit besoin d'être ménagée, & que les fatigues de la guerre etoient trop contraires à la délicatesse de sa complexion pour oser la mettre à de si fortes epreuves. Elle donna le commandement de l'armée à *Ty-jin-kié*, qui n'eut que la peine d'aller & de revenir. Les Tartares ayant appris qu'on venoit contre eux avec des forces si considérables, abandonnerent les frontieres, & s'enfoncerent bien avant dans les montagnes & dans les déserts.

Après avoir pourvu à sa propre sûreté, *Ou-heou* pensa qu'il etoit tems de pourvoir à la sûreté de sa famille après sa mort.

Elle la recommandoit ſans ceſſe à ſes enfans, c'eſt-à-dire, à *Tchoung-tſoung*, à *Joui-tſoung*, & à la Princeſſe *Tay-ping* leur ſœur. Ses enfans lui promettoient tout; mais ces promeſſes, qu'un ſeul inſtant de mécontentement ou de dépit, ou même des raiſons d'Etat, en certaines circonſtances, pouvoient rendre vaines & de nul effet, ne la ſatisfaiſoient pas. Elle voulut des ſermens, & les ſermens les plus ſacrés.

Elle prit un jour ſes deux fils & ſa fille, & les conduiſit à la ſalle des Ancêtres. *Là elle leur fit jurer, en préſence de la repréſentation de leurs Aïeux, qu'ils n'attenteroient jamais, ſous aucun prétexte, à la vie de ceux de la maiſon de* Ou; *qu'ils les laiſſeroient jouir tranquillement de leurs dignités & de leurs biens, & qu'ils prendroient leur défenſe contre quiconque voudroit les opprimer ou les calomnier.*

Elle fit graver ce ſerment ſur une table de fer, qui fut placée dans la ſalle même, afin que l'Empereur futur & ſes deſcendans puſſent s'en rafraîchir le ſouvenir, toutes les fois qu'ils viendroient faire les cérémonies reſpectueuſes en l'honneur de leurs Ancêtres. Malgré tant de précautions, *Ou-heou* ne croyoit pas avoir encore aſſez fait en faveur de ſa famille. Elle attendoit que quelques circonſtances lui préſentaſſent l'occaſion d'en faire davantage, & en attendant elle etoit toujours ſeule dépoſitaire de l'autorité ſuprême, dont elle ne vouloit ſe dépouiller qu'à la mort. On en murmuroit dans l'Empire; & quoiqu'elle fût très-inſtruite de ce qu'on en diſoit, elle continuoit à ſe conduire de la même maniere que ſi elle l'eût parfaitement ignoré. Les Grands lui faiſoient de continuelles repréſentations, & de vive voix & par ecrit, pour l'engager à ſe décharger ſur ſon fils d'un poids, que ſon âge, d'environ quatre-vingt ans, ne lui permettoit plus de porter. Elle ſe contentoit de répondre qu'elle ne demandoit pas mieux que de faire ce qu'on lui

ſuggéroit, mais qu'elle avoit des raiſons de ne pas le faire ſi-tôt.

Cette Princeſſe, toute âgée qu'elle etoit, gouvernoit encore par elle-même ; elle avoit encore la même préſence d'eſprit, la même exactitude à ſe faire inſtruire de tout, la même fermeté, & les autres qualités bonnes & mauvaiſes qu'elle avoit lorſqu'elle commença à régner. A ſa cruauté près, dont elle avoit infiniment rabattu, elle etoit à-peu-près la même que dans ſes jeunes ans pour la maniere de ſe conduire elle-même, & de conduire les autres où elle vouloit.

Sa grande pénétration & ſon extrême vigilance, ne l'empêcherent pas d'être trompée. Outre ſes neveux, qui avoient toute ſa tendreſſe, elle avoit donné une entiere confiance à deux Seigneurs du nom de *Tchang*. Les deux *Tchang*, fiers de la faveur dont ils jouiſſoient auprès de l'Impératrice, ne gardoient aucun ménagement ; ils irriterent contre eux la plupart des Courtiſans. Leur conduite, par rapport à leur Bienfaictrice, n'etoit pas d'ailleurs ſans reproches ; & par leurs diſcours peu meſurés, ils trahiſſoient, ſans peut-être le vouloir, mais ſeulement pour ſe donner du relief, des ſecrets qui n'auroient dû être qu'entr'eux & celle qui les leur confioit : en un mot, ils firent naître des ſoupçons qu'ils tramoient ſecretement, & de concert avec l'Impératrice, pour placer enfin ſur le Trône l'un des neveux de cette Princeſſe. Un homme en place, repréſenta en général à *Ou-heou*, qu'il y avoit du danger pour ſa perſonne & pour l'Empire, de laiſſer aux deux *Tchang* une entiere liberté de venir à toute heure dans le Palais ; liberté, ajouta-t-il, dont il n'eſt pas impoſſible qu'ils abuſent. C'etoit en dire aſſez pour préparer l'eſprit de l'Impératrice à ce qu'il vouloit lui inſinuer contre eux. Il avoit déja entre ſes mains plus qu'il n'en falloit pour perdre ces deux hom-

mes, s'ils etoient interrogés juridiquement. Il travailla à les faire arrêter. Il fit courir des billets anonymes, dans lesquels il donnoit à entendre que les deux *Tchang* cabaloient contre la maison Impériale.

Ces billets firent tout leur effet. Ceux qui avoient entendu les discours indiscrets des deux freres; ceux à qui on les avoit rapportés; ceux qui etoient jaloux de leur crédit; ceux enfin qui ne craignoient déja que trop ce qu'on vouloit leur faire craindre, furent aisément persuadés que les *Tchang* etoient des traîtres qui alloient allumer le feu des guerres civiles, & mettre l'Empire en combustion.

Alors *Tsoui-siuen-ouei* (c'est le nom de cet homme en place), se rendit chez le Président du Tribunal des crimes, & lui représenta ce qui etoit de son devoir. Celui-ci qui en savoit sur le compte des *Tchang* plus qu'on ne pouvoit lui en dire, homme plus qu'octogénaire, d'une intégrité à toute epreuve, infiniment attaché à la maison Impériale qu'il avoit vu commencer, & qui avoit passé par les emplois les plus importans, depuis le tems du grand *Tay-tsoung*, reçut avec plaisir l'ouverture que lui faisoit *Tsoui-siuen-ouei*. Il engagea *Soung-king*, l'un des Mandarins de son Tribunal, à présenter à l'Impératrice une accusation dans les formes contre les deux *Tchang*.

L'Impératrice ne put pas reculer. Elle fit arrêter elle-même les accusés pour être conduits en prison, & se purger du crime dont on les accusoit. Elle ne vouloit par-là qu'effacer de l'esprit du public tout soupçon qu'ils etoient d'accord avec elle; car dès le lendemain elle les envoya chercher en triomphe, comme s'ils avoient eté parfaitement innocentés.

Le vieux président, choqué d'une conduite si irréguliere de la part de l'Impératrice, fut convaincu plus que jamais, qu'elle ne tarderoit pas de mettre un de ses neveux sur le Trône des *Tang*, si les fideles sujets de l'Empire ne se hâtoient d'y placer

Tchoung-tsoung. Il crut qu'il etoit tems d'employer la force pour obtenir ce qu'on faisoit espérer depuis si long-tems en vain.

Il alla trouver *Ly-to-tso*, qui etoit grand Général, & qui avoit à sa disposition toutes les troupes, comme pour lui faire simplement une visite. Après les premiers complimens, il laissa couler quelques larmes, & avec toutes les démonstrations de la douleur la plus vive, & cet air vénérable qu'imprimoit sur sa personne son grand âge & le caractere dont il etoit revêtu, il lui dit : *Vous possédez une des premieres charges de l'Empire, vous avez de grands biens, & vous jouissez de la double considération que les dignités & les richesses attirent : à qui croyez-vous que vous êtes redevable de votre bonheur ? est-ce à la maison des* Tang ? *est-ce à celle des* Ou ? *répondez-moi avec cette franchise & cette sincérité dont les gens de guerre font profession.*

Le Général qui comprit où il en vouloit venir, poussa un profond soupir, & lui répondit que c'etoit à *Tang-kao-tsoung*, son auguste Maître, qu'il etoit redevable de tout ce qu'il etoit & de tout ce qu'il avoit. *Et*, continua le Vieillard, *n'auriez-vous pas quelqu'envie de témoigner votre reconnoissance à cet auguste Maître, votre bienfaicteur, dans la personne de ses fils, qui sont opprimés depuis si long-tems & d'une maniere si indigne ?*

Ly-to-tso fut quelques momens sans répondre, puis se jettant au col du Vieillard : *Mon pere*, lui dit-il, *disposez de moi : je suis prêt à tout pour le service de mes légitimes Maîtres.*

Il faut, reprit le Vieillard, *remettre* Tchoung-tsoung *sur le Trône. Tous les Princes, tous les Tribunaux le souhaitent. C'est le vœu commun de toute la nation. Nous n'avons besoin que de quelques troupes pour aller prendre le Prince dans son Palais, & le conduire en triomphe au Palais Impérial, exiger*

que l'Impératrice sa mere lui remette les sceaux de l'Empire, & qu'elle ne se mêle plus du gouvernement. Pour venir à bout de tout cela nous n'avons de sang à répandre que celui des deux Tchang, *qui, par leurs crimes, ont déja mérité la mort. Mais pour ne rien faire que la postérité puisse nous reprocher, j'aurai soin de faire prévenir l'Empereur & de lui demander ses ordres, auxquels nous nous conformerons, quels qu'ils puissent être.*

Ce généreux Vieillard, dont le nom etoit *Tchang-kien-tché*, mais d'une autre maison que les deux autres *Tchang*, muni du consentement & de l'approbation du grand Général, fit avertir secretement l'Empereur *Tchoung-tsoung* de ce qu'il avoit résolu de faire, & lui demanda, ou son agrément, ou une défense de passer outre, supposé qu'il n'approuvât pas son projet.

L'Empereur charmé de sa fidélité & de son zele, lui fit répondre qu'il approuvoit tout, lui ordonna d'agir de concert avec ses amis; mais avec le plus de secret & le plus promptement qu'il feroit possible, de peur que l'Impératrice sa mere, qui avoit des espions par-tout, ne vînt à être informée d'un projet qu'elle ne manqueroit pas de leur faire expier à tous par les supplices & par la mort. Que pour lui, dans l'etat où il se trouvoit, il ne pouvoit que rester dans l'inaction, se tenir tranquille, paroître ne se mêler de rien, laisser faire, & se prêter ensuite à tout quand il en feroit tems.

Sur ces paroles de l'Empereur, *Tchang-kien-tché* n'hésita point. Il alla chez tous ses amis & chez les Grands en particulier qu'il savoit être plus spécialement attachés à la maison Impériale, leur communiqua son projet, & les invita à se joindre à lui pour courir ensemble tous les risques de l'exécution. *De tous ceux à qui il parla*, dit l'Historien, *il ne s'en trouva aucun qui ne lui donnât son approbation, & qui ne fût charmé*

de s'exposer à répandre jusqu'à la derniere goutte de son sang pour une si bonne cause.

Le jour pris pour le dénouement de cette intrigue etant arrivé, *Tchang-kien-tché*, à la tête de ses amis, & d'environ six cens hommes de bonnes troupes que le grand Général lui avoit donnés, se rendit au Palais par un chemin, tandis que le grand Général lui-même, accompagné d'un grand nombre d'Officiers, & escorté par un corps choisi parmi ce qu'il y avoit de meilleurs soldats, y conduisoit l'Empereur par un autre. Ils arriverent les uns & les autres à-peu-près dans le même tems. Ils forcerent la garde, se rendirent maître des portes, & pénétrerent jusques dans l'intérieur, sans que personne osât s'opposer à eux. La présence du *Prince héritier*, comme on appelloit alors *Tchoung-tsoung*, contint tout le monde dans le respect.

Au premier bruit qui se répandit qu'on avoit forcé la garde, & qu'on etoit maître du Palais, *Ou-heou* sortit avec intrépidité de son appartement, pour se mettre au fait par elle-même d'un evénement qu'elle avoit peine à croire. Les deux *Tchang* accoururent aussi avec quelques Eunuques, car aucun soldat ne voulut leur obéir, pour tâcher, s'il leur avoit eté possible, de repousser la force par la force. Aussi-tôt qu'ils furent apperçus, ils furent massacrés aux pieds même de l'Impératrice, à qui on ne donna pas le tems de prendre leur défense, ni de dire un seul mot en leur faveur. Cette Princesse regardant alors son fils avec cet air de fierté qu'elle avoit coutume de prendre avec lui quand elle lui intimoit ses ordres, lui dit : *Vous venez de faire massacrer ces deux hommes que vous haïssiez. Les voilà morts ; que voulez-vous davantage ? retirez-vous, & faites retirer tout ce monde.*

L'un des Grands qui etoient présens, s'approchant avec respect

respect de l'Impératrice : *Dans quel lieu*, lui dit-il, *voulez-vous que l'Empereur se retire ?* Il est dans son propre Palais, dans ce Palais que l'Empereur *Kao-tsoung* son pere lui a laissé, en lui donnant l'Empire. Il y a long-tems qu'il est en âge de régner. Il ne vous reste plus, Madame, qu'à lui remettre en mains les rênes du gouvernement. Il est Empereur, il a toutes les qualités qu'il faut pour être bon Empereur. Toute la nation desire avec empressement de le voir enfin régner; c'est à vous à remplir aujourd'hui ses vœux.

Ou-heou comprit par ce début qu'il n'y avoit plus moyen de donner le change à des hommes armés. Elle s'exécuta de bonne grace, conduisit son fils à la salle du Trône, lui remit les sceaux de l'Empire, & se retira dans un des Palais destinés pour les femmes; mais en se retirant elle eut encore le crédit de se faire donner le plus auguste des titres, celui de *Tsé-tien-hoang-heou*, c'est-à-dire, *de déléguée du Ciel pour gouverner les hommes ;* & ce fut son fils même qui eut la lâche complaisance de le lui donner.

On ne sait lequel on doit le plus admirer des deux; ou l'Impératrice *Ou-ché*, qui dans l'abyme profond où on la précipite, conserve sa présence d'esprit, fait trembler encore son fils d'un seul de ses regards, imprime le respect & une sorte de terreur à un millier de guerriers armés, donne la loi & triomphe pour ainsi dire en tombant : ou l'Empereur *Tchoung-tsoung*, qui, ayant à venger vingt-deux années d'injures personnelles, & le meurtre de plus de trente personnes de son nom & de son sang, oublie l'exil, la prison & tous les autres outrages dont on l'a rassasié; laisse impunis tous ces horribles massacres, dont le seul souvenir fait frémir encore; & en confirmant à sa mere le titre *de déléguée du Ciel*, dont elle ose se parer solemnellement, semble approuver

lui-même ce tiſſu d'atrocités de tous les genres dont elle ſouilla ſon regne & tout le cours de ſa longue vie.

Il falloit, dit un célebre Critique qui a gloſé ſur l'hiſtoire, *il falloit au lieu de ce titre majeſtueux, dont* Tchoung-tſoung *n'eut pas honte de décorer cette femme, qui ſera l'opprobre eternel de la nation, la faire traîner dans la ſalle des Ancêtres, & là, après lui avoir reproché les neuf ſortes de crimes dont elle s'etoit rendue coupable, l'egorger devant les noms auguſtês qui repréſentoient les* Tang, *à la place de ces animaux qu'on immole pour victimes lors des ſacrifices..... Mais* Ou-heou *etoit la mere de* Tchoung-tſoung. *Triſte ſituation pour un fils, qui, ayant à venger ſon pere & ſes ancêtres, ne peut les venger que ſur celle dont il a reçu la vie!*

L'année où *Tchoung-tſoung* remonta ſur le Trône de ſes peres, eſt celle que l'hiſtoire marque comme la vingt-deuxieme de ſon regne, la premiere de *Chen-loung*, & la ſept cent cinquieme de l'ere chrétienne.

Ou-heou renfermée dans le Palais qu'elle avoit choiſi pour demeure, ne vécut que quelques mois après ſa diſgrace. Elle mourut la même année, âgée de près de 82 ans. On lui rendit après ſa mort tous les honneurs dus à ſon rang; & ſa mémoire, toute exécrable qu'elle eſt aux yeux de la nation chinoiſe, durera autant que celle de ſes plus illuſtres Empereurs.

REMARQUES.

Je crois que ſi dans la ſuite quelque Miſſionnaire patient & laborieux, vouloit ſe donner la peine de lire tout ce qui a eté ecrit contre l'Impératrice *Tsé-tien-hoang-heou*, par les Lettrés du ſiecle où elle vivoit, & par ceux des ſiecles poſtérieurs, il pourroit trouver bien des eclairciſſemens & des anecdotes pour l'hiſtoire du Chriſtianiſme dans le ſeptieme ſiecle. Le Mémoire de M. de Guignes lui ſerviroit pour avoir la clef de bien des expreſſions chinoiſes, auxquelles, faute de cette clef, on donne un tout autre ſens qu'elles n'ont.

LXII.

TY-JIN-KIÉ, Ministre.

Le nom de sa famille etoit *Ty*, son nom propre *Jin-kié*, & & son surnom *Hoai-yng*. Dès son enfance il donna des marques d'une solidité d'esprit & d'une sagesse peu communes. Dans l'ecole où il faisoit ses etudes, il arriva qu'un de ses condisciples fut tué. Les gens de Justice se transporterent sur les lieux pour reconnoître le corps & faire leurs informations.

A leur arrivée, tous les ecoliers se leverent, à l'exception de *Ty-jin-kié*, qui continua à etudier, comme auparavant, ce qui surprit tous les assistans. On le reprit de son incivilité & de son peu-d'egard pour les personnes en place. Il répondit modestement, mais d'un ton ferme, que ce n'etoit point à lui à qui en vouloient ces personnes en place, qu'il n'avoit pas cru mal faire, & qu'il lui paroissoit très-raisonnable de ne pas quitter la compagnie des Sages, avec lesquels il apprenoit beaucoup, en etudiant leurs Livres, pour celle des Mandarins & des gens de Justice, avec lesquels il n'avoit rien à apprendre, quelque attentif qu'il pût se rendre à toutes leurs formalités.

Cette réponse fut remarquée, & les parens du jeune homme fonderent sur lui les plus flatteuses espérances. Après avoir fini ses etudes, il prit ses grades, & eut occasion de se faire connoître de quelques-uns de ces Lettrés titrés, qui le produisirent auprès d'un Grand de l'Empire, nommé *Yen-ly-pen*, qui, après l'avoir examiné quelque tems, crut découvrir en lui des vues profondes, & un caractere propre à les faire valoir. Il obtint pour lui un Mandarinat à *Ping-tcheou*.

Dans l'exercice de sa charge, *Ty-jin-kié* s'attira l'estime universelle; il fit plus, il se fit aimer. Le peuple le regardoit

comme ſon pere, les affligés comme leur conſolateur, & tout le monde comme ſon ami. On le promut bientôt à un grade ſupérieur, après lequel on le fit Gouverneur de *Yeou-tcheou.*

Comme il n'etoit pas de ceux qui ſemblent changer de caractere en changeant d'etat & de fortune, & qu'il etoit le même par-tout; par-tout auſſi l'on avoit pour lui l'eſtime, la vénération & la confiance qu'il méritoit. Le Miniſtere crut qu'un homme de ce caractere pourroit être utile à la Cour; il y fut appellé, & eut une de ces charges qui donnent un libre accès auprès du Prince, & le droit de lui faire des repréſentations, tant de vive voix que par ecrit.

Ty-jin-kié ſe conduiſit à la Cour comme il avoit fait partout ailleurs. Il s'y fit aimer de tout le monde & acquit le droit de s'elever contre les abus, de protéger l'innocent, de s'oppoſer même aux volontés du Souverain, ſans qu'on lui ſût mauvais gré de cette liberté, parce qu'on etoit perſuadé que du moins ſes intentions étoient toujours bonnes. En voici une preuve :

L'Empereur *Tang-kao-tſoung* venoit de donner l'ordre de faire mourir deux Officiers-Généraux, qui étant de quartier pour la garde de la ſépulture de ſes ancêtres, s'etoient aviſés de faire couper un arbre de ce lieu, regardé comme ſacré. *Ty-jin-kié* demanda grace & dit à l'Empereur qu'il y avoit de l'indécence & de la cruauté à vouloir donner la mort à deux braves Officiers qui avoient, dans plus d'une occaſion, rendu des ſervices eſſentiels à l'Etat, pour avoir eu l'imprudence de faire couper un arbre. *Ils ont fait une faute, j'en conviens, mais c'eſt une faute qui ne mérite tout au plus que la privation d'une année du revenu de leur charge.*

Eh quoi! lui répondit l'Empereur en colere, *puis-je être cenſé avoir la Piété filiale, ſi je ne puniſſois pas très-ſévérement quiconque oſe manquer de reſpect à mes ancêtres. Ces deux Officiers*

ont fait abattre un arbre qui ombrageoit un de leurs tombeaux; puis-je les laiſſer vivre ? non, ils mourront.

Eh! Seigneur, lui repliqua *Ty-jin-kié*, *les taupes & les rats manquent bien autrement de reſpect à vos ancêtres, puiſqu'ils vont les ronger juſques dans leurs cercueils. Croyez-moi, faites une guerre ouverte à tous ces animaux; envoyez des armées ſous terre pour les exterminer tous, autrement vous ſerez cenſé n'avoir pas la Piété filiale.*

L'Empereur fit ſes réflexions & pardonna aux deux Officiers, qui en furent quittes pour la privation d'une année du revenu de leurs charges.

Après la mort de *Kao-tſoung*, l'Impératrice *Ou-heou* s'empara du Trône au préjudice de ſes enfans, comme on vient de le voir. *Ty-jin-kié* fut elevé à la dignité de Miniſtre. Dans ce poſte dangereux en tout tems, mais plus encore ſous le régne d'une Souveraine telle que l'etoit *Ou-heou*, il ſut conſerver ſa faveur, ſans manquer à ſon devoir. Ses repréſentations, ſes requêtes, ſes placets etoient toujours reçus favorablement, parce qu'ils n'etoient que l'effet de ſon zele pour le bien général de l'Etat, & que ſes diſcours etoient toujours aſſaiſonnés de cette louange fine, qui portant ſur le vrai, plaît d'autant plus qu'elle paroît moins recherchée, & qui en blâmant réellement ce qui mérite d'être blâmé, en fait ſortir, comme par occaſion, ce qui eſt louable.

Sous un regne où la vérité coûtoit tant à dire, quand elle avoit certains articles pour objet, parce qu'elle n'etoit payée que par l'exil ou par la mort, *Ty-jin-kié* fut preſque le ſeul de tous les Miniſtres qui oſât conſtamment dire la vérité; & cette vérité qui coûta la vie à tant d'autres, fut préciſément ce qui le fit eſtimer & lui fraya la route pour parvenir plutôt & plus ſûrement juſqu'au comble des honneurs.

La cruelle *Ou-heou*, toujours contrariée par ce ſage, l'ecou-

toit toujours volontiers ; & si elle ne déféroit pas aux avis qu'elle en recevoit, quand ils etoient opposés à ses desseins, elle rabattoit du moins quelque chose de sa cruauté.

Ty-jin-kié profita de sa faveur pour placer les savans & ceux qui s'etoient montrés les plus fideles envers leur légitime Souverain. Parmi les grands hommes qui eurent part à ses bienfaits, on compte *Hoa-yuen-fan*, *King-koei*, *Yao-tsoung* & plusieurs autres dont on peut voir les noms dans l'Histoire.

Cependant malgré tout son zele pour la Maison Impériale & toutes les représentations qu'il ne cessoit de faire, pour engager l'Impératrice à ne plus la persécuter, il avoit la douleur de voir que cette barbare Princesse persistoit à vouloir faire passer le Trône à ceux de sa propre maison. L'Empereur *Tchoung-tsoung* & le Prince son frere etoient exilés & hors d'etat de pouvoir rien entreprendre pour eux-mêmes. La plupart de ceux qui avoient parlé en leur faveur avoient péri misérablement, & *Ty-jin-kié* lui-même s'etoit vu plusieurs fois à la veille de subir le même sort, ou, tout au moins, d'être disgracié. Cela ne l'empêchoit pas de profiter de toutes les occasions pour tâcher de servir son maître, ou pour défendre ses droits auprès de celle qui l'opprimoit.

Un jour qu'il entroit chez l'Impératrice *Ou-heou* pour faire les devoirs de sa charge : *Je vous attendois avec impatience*, lui dit cette Princesse en le voyant, *j'ai fait cette nuit un rêve dont je voudrois bien savoir l'explication. Vous autres docteurs, vous savez tout, vous avez lu tous les livres, il ne vous sera pas difficile de me tirer de peine ; car je vous avoue que ce rêve, tout rêve qu'il est, ne laisse pas que de m'inquiéter.*

J'ai vu en songe un oiseau dont la figure approchoit de celle d'un perroquet. Sur son plumage brilloient toutes les couleurs. Je ne pouvois me lasser de l'admirer ; mais il avoit les deux aîles rompues & ne pouvoit prendre son essor pour voler.

Je lui portois compaſſion; je craignois pour lui... Qu'eſt-ce que tout cela veut dire?

Madame, répondit *Ty-jin-kié* ſans héſiter, cet oiſeau merveilleux, c'eſt vous : les deux aîles rompues déſignent vos deux fils (l'Empereur & ſon frere); rappellez l'un & l'autre, placez-les où il convient : l'oiſeau merveilleux aura ſes aîles, pour ſe ſouſtraire à la pourſuite du milan, & vous aurez tout ce qu'il faut pour vous attirer *l'eſtime & l'admiration de l'univers.*

Si cette réponſe ne fit pas rappeller ſur-le-champ l'Empereur & ſon frere, elle empêcha que l'Impératrice mere ne fît monter ſur le Trône un des fils de ſon propre frere, comme elle en avoit déjà conçu le deſſein. Ceux de la famille Impériale qui étoient inſtruits de la bonne volonté de *Ty-jin-kié*, l'honorerent toujours de leur eſtime & de leur bienveillance.

Après la mort de *Ou-heou* & de *Tchoung-tſoung*, *Ty-jin-kié* fut elevé, par l'Empereur *Joui-tſoung*, à la dignité de Prince de *Léang*, vers l'an de J. C. 711. Il eſt connu encore ſous le nom de *Ouen-hoei*, qui eſt le titre honorifique qu'on lui donna après ſa mort.

LXIII.

TANG-HIUEN-TSOUNG, Empereur.

On a vu sous le portrait de l'Impératrice *Tc-tien*, comment les Empereurs *Tchoung-tsoung* & *Joui-tsoung*, furent alternativement chassés du Trône par cette Princesse. On a vu encore comment *Tchoung-tsoung* fut rétabli : cet Empereur, sur lequel les bien intentionnés avoient fondé les plus flatteuses espérances, ne tint rien moins que ce qu'il avoit promis. Il se conduisit si mal, qu'il fit presque regretter le regne cruel de sa mere.

A l'exemple de *Kao-tsoung* son pere, il se laissa gouverner par *Ouei-ché* son epouse, laquelle, ainsi que l'avoit fait *Ou-heou*, s'assit d'abord à côté de lui sur son trône, & s'empara peu après de toute l'autorité. Mais comme elle n'avoit, ni le génie, ni les talens de celle qu'elle vouloit imiter, il lui falloit quelqu'un qui suppléât à ce qui lui manquoit de ce côté-là. Elle s'associa une personne de son sexe, du nom de *Ouan-eulh*. Cette *Ouan-eulh* etoit une femme bel-esprit & savante, qui ecrivoit très-bien, & qui avoit fait une etude particuliere de tout ce qui concernoit le gouvernement.

Ces deux femmes se mirent à la tête de toutes les affaires de l'Empire. Elles etoient les distributrices des graces ; elles donnoient & ôtoient les emplois suivant leurs caprices, ou leurs intérêts, elles gouvernoient en Souveraines. *Ou-san-sée*, l'un des neveux de l'Impératrice *Ou-heou*, celui-là même que cette Princesse avoit résolu de placer sur le Trône, trouva le secret de se faire aimer tout à la fois de l'une & de l'autre. Il profita de l'ascendant qu'il avoit sur elles pour tâcher de se remettre sur la voie qui devoit le conduire à la dignité suprême.

Ses intrigues, tant au dedans qu'au dehors du Palais, n'etoient

n'etoient pas si secretes qu'elles ne fussent sues par quelques Grands, & par plusieurs d'entre les principaux de ces Magistrats, dont l'emploi est de veiller sur le bon ordre. Les uns & les autres crurent qu'il etoit de leur devoir d'en avertir l'Empereur. Ce Prince ne fit aucun cas de leurs avis. Ils revinrent à la charge, présenterent requêtes sur requêtes pour demander l'eloignement de *Ou-san-sée*. Leur zele fut regardé comme indiscrétion, témérité & calomnie, dont le but etoit de mettre la division dans la maison Impériale. Il n'eut d'autres récompenses que les châtimens dont on a coutume de punir les plus grands crimes. Les donneurs d'avis furent pour la plupart mis à mort, ou envoyés en exil.

Une injustice si criante, loin de faire taire ceux qui etoient en droit de parler, ne fit que ranimer leur courage, & leur donner de nouvelles forces. Ils parlerent si haut, que l'Empereur fit semblant de vouloir se rendre à leurs représentations. Il promit qu'il nommeroit des Juges pour connoître des affaires de son Palais. *Ou-san-sée* & ses deux Maîtresses, craignant que la vérité ne fût enfin découverte par celui à qui ils avoient tant d'intérêt de la cacher, eurent le crédit de faire eloigner de la Cour, sous différens prétextes, tous ceux dont ils désespéroient de pouvoir corrompre l'intégrité. Pour ce qui est de leurs accusateurs, ils les firent exiler. Mais dans la crainte que du lieu même de leur exil, ces graves personnages, qui jouissoient de l'estime publique, ne pussent encore leur nuire, ou par eux-mêmes, ou par leurs amis, ils les firent massacrer, en produisant un faux ordre de l'Empereur.

Tous ces crimes, quoique commis, en apparence, dans les ténebres, etoient pour ainsi dire publics. Le Prince héritier ne les ignoroit pas; mais intimidé par les coupables, qui avoient en main toute l'autorité, il n'osoit en parler à l'Empereur, dont il connoissoit le foible. Il crut qu'il lui etoit permis

d'employer les voies de fait, pour venger tout à la fois le deshonneur de son pere, l'infamie de sa mere, & tous les droits de la justice violés par le perfide *Ou-san-sée*.

Dans cette persuasion, il s'adressa à *Ly-to-so*, qui en qualité de grand Général, avoit toutes les troupes de la capitale à ses ordres : il prit jour avec lui pour aller, à la tête de quelques braves, massacrer *Ou-san-sée* dans sa propre maison. *Ly-to-so* entra dans les vues du Prince, & pour assurer à cette expédition le succès le plus complet, il commanda mille cavaliers, pour exécuter, leur dit-il, un ordre secret de l'Empereur.

Le jour fixé etant arrivé, le Prince & le Général se rendirent à la maison de *Ou-san-sée*, ils en font garder toutes les avenues, pour empêcher qu'on ne vînt au secours de celui qu'ils vouloient faire périr, ou que quelqu'un des siens ne s'echappât pour aller donner avis de ce qui se passoit, ils entrent avec une centaine d'hommes déterminés, font main-basse sur tous ceux qu'ils rencontrent, & ayant pénétré jusques dans l'appartement de celui qu'ils avoient désigné pour principale victime, ils l'immolent à la vue de ses femmes & de ses enfans, qu'ils egorgent de même impitoyablement.

Après cette horrible boucherie, ils s'en retournent en triomphe, comme s'ils eussent remporté quelque victoire sur les ennemis de l'Etat. Ils prennent le chemin qui conduisoit au Palais, dans l'intention de rendre compte eux-mêmes de ce qu'ils venoient de faire, mais ils avoient eté prévenus. L'Empereur venoit d'être instruit qu'une troupe de gens armés, conduits par le Prince héritier & le Général *Ly-to-so*, après avoir rempli de carnage la maison de son favori, s'avançoient vers le Palais en ordre de bataille. Dans les premiers mouvemens de surprise & de colere que lui causa une nouvelle si peu attendue, il s'etoit transporté sur une des galeries de son

Palais qui avoit vue ſur la rue. Là il ſe convainquit par ſes propres yeux de la vérité de ce qu'on venoit de lui annoncer.

Auſſi-tôt elevant la voix : *Traîtres*, dit-il, *eſt-ce pour commettre des aſſaſſinats que je vous entretiens ? C'eſt contre vos perfides conducteurs que vous auriez dû tourner vos armes, que je ne vous ai miſes entre les mains que pour exécuter mes ordres. Vous êtes des rebelles que je ſaurai bien châtier, ſuivant vos mérites.*

A ces mots, tous ces gens de guerre, qui n'avoient cru agir que par ordre de leur Souverain, furieux d'avoir eté trompés, & plus encore, de ſe voir donner le nom de rebelles, tomberent ſur le Prince, le Général & quelques-uns des principaux Officiers, & les mirent en pieces.

Ainſi finit le premier acte d'une tragédie, dont le dénouement devoit placer ſur le Trône le Prince dont j'ai à tracer le portrait. Je ne crois pas m'ecarter de mon ſujet, en continuant à ſuivre le fil de l'hiſtoire, juſqu'au tems où il régna. La mort de *Ou-ſan-ſée* plongea l'Impératrice, & ſa confidente *Ouan-eulh* dans une mer de douleurs ; car outre qu'elles avoient perdu l'objet de leur tendreſſe, elles perdoient encore celui, qui, preſque ſeul, ſoutenoit tout leur crédit au dehors. Il leur reſtoit encore le premier Miniſtre *Tſoung-tchou-ke*, & quelques autres Grands leurs créatures ; mais ce qu'il y avoit de plus reſpectable & de plus ſage dans l'Empire leur etoit invinciblement oppoſé. Il y avoit tout à craindre pour elles de la part de ces ſages, qui, par leurs repréſentations réitérées, pourroient tôt ou tard eclairer l'Empereur ſur les déſordres, de tous les genres, dont elles ne ceſſoient de ſe rendre chaque jour plus coupables.

Pour ſe mettre à l'abri de tout revers, elles complotterent la mort de l'Empereur, & prirent dès-lors leurs arrangemens pour ôter l'Empire à la maiſon des *Tang*, & le donner à celle

de *Ou*. Leurs intrigues tranſpirerent, & un grand Mandarin, nommé *Lang-ki*, en avertit l'Empereur dans un Mémoire, où il détailloit tout ce qu'il ſavoit de la conſpiration, & de la conduite particuliere de l'Impératrice, de *Ouan-eulh*, & du premier Miniſtre.

Lang-ki avoit préſenté ſon Mémoire dans le plus grand ſecret. Il comptoit que l'Empereur profiteroit des lumieres qu'il lui donnoit pour eclaircir des myſteres dont il lui importoit ſi fort d'être inſtruit; mais ce Prince foible, je devrois dire imbécille, donna lui-même ce Mémoire à l'Impératrice, en lui diſant de ſe juſtifier. *Je vais travailler à ce que vous ſouhaitez*, lui dit-elle, en prenant l'ecrit; & alla ſur le champ donner ſes ordres pour faire mourir *Lang-ki*. Ce fut-là toute ſa juſtification qu'elle donna, & l'Empereur ne lui en demanda pas davantage.

Un autre Grand, du nom de *Yen-kin-young*, que le danger de ſubir un ſort pareil n'intimida point, oſa préſenter un Placet à l'Empereur, plus fort encore que celui de *Lang-ki*. Il accuſa l'Impératrice de ſon déréglement dans les mœurs, de ſes injuſtices dans le gouvernement, & de différens complots qu'elle tramoit contre tous ceux de la maiſon Impériale. Il fourniſſoit ſur chaque article des preuves ſi claires, que l'Empereur en parut emu. Il en parla à ſon Miniſtre, lequel agiſſant en tout de concert avec l'Impératrice, n'eut rien de plus preſſé que de l'inſtruire de cette nouvelle accuſation. L'un & l'autre ſuppoſerent un ordre de l'Empereur, qui condamnoit l'intrépide *Yen-kin-young* à être etranglé, & envoyerent des ſatellites pour l'exécuter.

Cependant l'Impératrice & ſes adhérens n'etoient point tranquilles. L'Empereur paroiſſoit entrer en défiance, & un autre Placet pouvoit enfin lui ouvrir entiérement les yeux, & lui faire prendre une forte réſolution. Ils tinrent entr'eux un

Conseil secret, & conclurent que, le plus sûr & l'unique, dans les circonstances critiques où ils se trouvoient, etoit de faire périr l'Empereur. L'Impératrice se chargea elle-même de l'exécution. Dès le lendemain elle fit mettre du poison dans une piece de pâtisserie, dont le Prince mangeoit volontiers, & lui fit servir ce mets qui eut un effet des plus prompts. Ainsi mourut le lâche *Tchoung-tsoung*. A l'âge de cinquante-cinq ans, la cinquieme année de son rétablissement sur le Trône, & la sept cent dixieme de l'ere chrétienne. L'histoire, pour ne pas mettre une femme, & une femme usurpatrice, au nombre des Souverains qui ont gouverné la Chine, met sur le compte de ce Prince toutes les années du regne de *Ou-heou* sa mere, & le fait régner ainsi l'espace de vingt-six ans. Sa mort ne fut pas d'abord divulguée. A l'exception de quelques Eunuques de service, du premier Ministre, & de quelques Grands qui etoient, ou les complices, ou les fauteurs de ces crimes, l'Impératrice la cacha à tout le reste de l'Empire, & se contenta de publier que l'Empereur etoit dangereusement malade.

Sous ce prétexte elle fit entrer dans le Palais le premier Ministre *Tsoung-tchou-ke*, & tous ceux dont elle avoit besoin pour faire intimer & exécuter ses ordres au nom de l'Empereur, réputé malade. Elle cassa de leurs emplois tous ceux dont elle pouvoit craindre quelque chose, & mit à leur place ceux des Grands qui lui etoient entiérement dévoués. Elle renforça la garde du Palais & des autres postes les plus importans; & après toutes ces mesures, elle fit publier le testament supposé fait par l'Empereur, dans lequel *Ly-tchoung-mao*, son fils, qui entroit alors dans la seizieme année de son âge, etoit déclaré son successeur au Trône, sous la direction de l'Impératrice sa mere.

Personne n'ayant réclamé contre des dispositions que l'on croyoit être celles du Souverain, l'Impératrice publia la mort

de l'Empereur, fit proclamer *Ly-tchoung-mao* , & prit elle-même les rênes du gouvernement, sur le modele de l'Impératrice *Ou-heou*, qu'elle se proposoit d'imiter en tout. On ne lui laissa pas le tems d'exécuter ses pernicieux projets.

Le Prince *Ly-tan*, frere de l'Empereur mort, & qui avoit eté lui-même placé autrefois sur le Trône par *Ou-heou* sa mere, sous le nom de *Joui-tsoung*, avoit des enfans, dont l'ambition plus forte que la sienne ne s'etoit point endormie. *Ly-toung-ki*, son troisieme fils, celui-là même dont j'ai à tracer le portrait, sous le nom de *Hiuen-tsoung*, avoit suivi pas à pas toutes les démarches de l'Impératrice *Ouei-ché*, & etoit parfaitement au fait de la conduite & de toutes les noirceurs de cette méchante femme. Il savoit en particulier l'empoisonnement de l'Empereur, & n'ignoroit aucune des circonstances du complot qui se tramoit en faveur de la maison de *Ou*, au préjudice de sa propre maison. Il forma le hardi projet de venger la mort de l'Empereur, en exterminant l'infâme cabale qui la lui avoit procurée, & de placer ensuite son pere sur un Trône qu'on alloit faire passer dans une famille etrangere. Il avoit à ses ordres quelques troupes qu'il avoit formées lui-même, & qui passoient pour être les meilleures troupes de l'Empire; il s'associa quelques amis, & gagna une partie des gens de guerre, préposés pour la garde du Palais.

Une insulte qu'on fit à son pere, en lui ôtant la place qu'il avoit au Conseil, lui fit précipiter l'exécution de son entreprise, dont le secret confié à plus de cent personnes, pouvoit à chaque instant echapper à quelque indiscret, ou être révélé par l'appât de quelque récompense. Il choisit l'entrée de la nuit, comme le tems le plus favorable pour poster des soldats. Il en mit aux environs du Palais, au voisinage de toutes les maisons de ceux qu'il avoit proscrits, & près des portes de la ville, pour empêcher qu'on ne les ouvrît. Après tous ces

arrangemens, il s'avança lui-même à la tête de ses braves, & entouré d'une foule d'Officiers, & d'un grand nombre de ses amis, tous disposés à verser jusqu'à la derniere goutte de leur sang pour sa défense, il arriva jusqu'à la principale porte du Palais.

Ceux d'entre les Officiers de garde qui etoient instruits, lui en ouvrirent les portes, se joignirent à lui, & engagerent leurs compagnons à les imiter. Ils pénétrerent sans beaucoup de résistance jusque dans l'intérieur. Un simple soldat ayant rencontré l'Impératrice, qui au bruit qu'elle avoit entendu, etoit sortie de son appartement, pour voir par elle-même de quoi il s'agissoit, lui coupa la tête d'un coup de sabre. Un autre soldat en fit autant à l'infâme *Ouan-eulh*; & ces deux têtes ayant eté portées à *Ly-toung-ki*, ce Prince défendit à ses gens de passer outre. Il leur assigna de nouveau les portes qu'ils devoient garder, & sortit du Palais pour se rendre à la maison du premier Ministre *Tsoung-tchou-ke*, & à celles de tous les complices de l'Impératrice : il fit tout passer au fil de l'epée, sans en excepter les femmes ni les enfans.

Après cette expédition, *Ly-toung-ki* alla se jetter aux pieds de son pere, à l'insu duquel il avoit tout fait, & le pria de lui pardonner de lui avoir fait un secret de son entreprise. *Ce que vous avez fait*, lui répondit son pere, *j'aurois dû le faire moi-même, puisqu'il n'y avoit pas d'autre moyen de conserver l'Empire dans notre famille. Veillez seulement à ce qu'il n'y ait point de désordres dans la ville. Je me décharge sur vous de ce soin.* Le Prince partit à l'instant, & donna de si bons ordres, que dans bien des quartiers de la ville on ignora même ce qui s'etoit passé pendant la nuit. Les marchands ouvrirent les boutiques, les Magistrats se rendirent dans leurs Tribunaux, & les artisans se mirent à leurs travaux comme à l'ordinaire.

Le jeune Prince *Ly-tchoung-mao*, que l'Impératrice *Ouei-ché*

ſa mere avoit fait reconnoître Empereur, craignant qu'on ne lui arrachât la vie pour avoir le Trône ſur lequel on l'avoit fait aſſeoir, vint de lui-même ſe mettre à la diſcrétion de ſon oncle, *Ly-tan*, & lui céda volontairement tous ſes droits. *Ly-tan* accepta l'Empire, en prit poſſeſſion dès le jour même, & régna ſous le nom de *Joui-tſoung*, c'eſt le nom du moins que lui donne l'hiſtoire.

Comme c'etoit à *Ly-toung-ki*, le troiſieme de ſes fils, qu'il etoit redevable de ſon elévation, & que ce fils avoit d'ailleurs toutes les qualités requiſes pour être dans la ſuite un bon Empereur, il voulut le nommer ſon *Prince héritier*. *Ly-toung-ki* lui repréſenta que l'un de ſes aînés vivoit encore, & le ſupplia de ne pas priver ce cher frere d'une prérogative que l'ordre de la nature ſembloit devoir lui aſſurer. *Joui-tſoung* etoit ſur le point de ſe rendre, quand *Ly-tcheng-ki*, ſon fils aîné, fit les plus grandes inſtances en faveur de ſon cadet, dont le mérite perſonnel, & ce qu'il avoit fait en dernier lieu, pour empêcher que l'Empire ne paſſât dans une famille etrangere, ne pouvoient être dignement récompenſés que par la dignité de Prince héritier, que lui aſſuroit pour la ſuite la poſſeſſion de ce même Empire.

Ly-toung-ki vouloit abſolument refuſer; mais l'Empereur uſa de ſon double droit de pere & de Souverain, pour l'obliger à accepter un honneur dont il etoit ſi digne. Il le nomma ſolemnellement ſon ſucceſſeur au Trône, & le fit reconnoître par tous les ordres de l'Etat, avec les cérémonies accoutumées.

Tout l'Empire applaudit à ce choix, à l'exception de la Princeſſe de *Tay-ping*, ſœur de l'Empereur. Cette femme ambitieuſe eût ſouhaité qu'un Prince foible comme *Joui-tſoung*, n'eût pas eu ſans ceſſe à côté de lui un héritier préſomptif de la couronne, auſſi inſtruit des affaires, & auſſi eclairé que l'etoit

l'etoit *Ly-toung-ki*, afin de gouverner elle-même ſous le nom d'un frere à qui elle avoit l'art de faire vouloir tout ce qu'elle vouloit. N'ayant pu empêcher l'elévation de *Ly-toung ki*, elle cabala pour le faire caſſer, mais ſes intrigues ayant eté découvertes, l'Empereur ſe tint ſur ſes gardes pour ne pas ſe laiſſer ſurprendre.

La Princeſſe de *Tay-ping* ne ſe rebuta pas par ſon peu de ſuccès, elle n'en fut que plus ardente à pourſuivre la caſſation du Prince héritier. Elle repréſentoit ſans ceſſe à l'Empereur la prétendue injuſtice qu'il faiſoit à ſon fils aîné, en le fruſtrant ſans raiſon légitime du plus beau des droits de ſa naiſſance; elle parloit du Prince héritier comme d'un ambitieux qui vouloit régner du vivant même de ſon pere, & dit à cette occaſion des choſes ſi plauſibles, que l'Empereur en fut ebranlé.

Cependant, comme il etoit perſuadé que le Prince héritier etoit le ſeul de ſes enfans qui eût les qualités néceſſaires pour bien gouverner, il ne voulut rien faire à ſon préjudice, ſans être bien ſûr qu'il etoit véritablement indigne de ſes bontés. Il appella ſecretement *Ouei-ngan-ché*, l'un de ſes Miniſtres, & lui dit : *J'apprens avec regret que le Prince héritier, mon fils, travaille de toutes ſes forces à ſe faire des créatures. Les Grands ſe rendent en foule chez lui, & ſa Cour eſt déja plus nombreuſe que la mienne; veillez ſur ſa conduite, afin qu'il n'entreprenne rien qui puiſſe me forcer à le punir.*

Le Miniſtre comprit parfaitement tout le ſens de ces paroles, & ne douta point qu'elles ne fuſſent l'effet des artifices de la Princeſſe de *Tay-ping*. Il prit le parti du Prince héritier, défendit avec force ſes intérêts, & oſa rappeller à l'Empereur les obligations particulieres qu'il avoit à ce fils. L'Empereur pouſſant un long ſoupir, *ce que vous dites eſt vrai*, lui repliqua-t-il, *j'ai eu tort de m'être laiſſé aller à des ſoupçons injurieux, à celui de mes enfans qui a le plus à cœur les véritables intérêts*

de notre maison. Ne parlez à personne de l'entretien que j'ai eu avec vous.

S'il cessa de soupçonner son fils, la Princesse, sa sœur, ne cessa pas pour cela de lui en parler sur le même ton qu'auparavant. Elle affecta même plus qu'elle n'avoit fait jusqu'alors, de s'ingérer dans les affaires du gouvernement, & d'être toujours d'un avis contraire à celui du Prince : elle porta les choses si loin, que les Grands se crurent obligés de représenter à l'Empereur, qu'il etoit de la derniere conséquence pour la gloire de son regne, d'empêcher toute division dans la famille Impériale ; que les intrigues de la Princesse *Tay-ping*, sa sœur, ne tendoient à rien moins qu'à mettre le trouble dans l'Etat, en s'obstinant à vouloir faire tomber le Prince héritier ; qu'elle avoit déja gagné *Ly-tcheng-ki*, fils aîné de Sa Majesté, lui avoit fait naître l'envie de chercher à rentrer dans ses droits, & qu'enfin elle commençoit à avoir un parti à la Cour & dans les Tribunaux. Ils concluoient par demander son eloignement & celui des deux freres du Prince héritier, comme etant le seul moyen d'etouffer dans leurs germes, les terribles malheurs qui etoient sur le point d'eclore.

L'Empereur ne se rendit pas d'abord, il ne pouvoit se résoudre à se séparer d'une sœur avec laquelle il avoit eté elevé dès l'enfance, & qui avoit eté la compagne volontaire de son exil, & sa consolatrice dans le tems de ses disgraces. Cependant, comme il etoit persuadé que ses Grands avoient raison, & qu'il aimoit véritablement l'Etat, il fit, peu de tems après, le sacrifice qu'on exigeoit de lui. Il envoya sa sœur à *Pou-tcheou*, en qualité de Gouvernante ; il donna à son fils aîné le commandement des troupes qui etoient dans le district de *Toung-tcheou*, & à *Ly-cheou-ly*, le cadet de ses enfans, le commandement de celles qui etoient dans le district de *Pen-tcheou*. Pour donner au Prince héritier une preuve non equivoque de la confiance

qu'il avoit en lui, il lui donna toute ſon autorité dans l'adminiſtration des affaires, afin qu'il pût les traiter comme il le jugeroit à propos, ſans craindre d'être déſapprouvé. Ce n'etoit-là que le prélude de la ceſſion totale de l'Empire qu'il etoit réſolu de lui faire dans peu.

L'abſence de ſes deux fils, mais plus encore celle d'une ſœur tendrement chérie, dont la converſation, pleine d'enjouement, lui etoit devenue comme néceſſaire par la longue habitude où il etoit de s'entretenir chaque jour avec elle, laiſſa dans ſon palais un vuide dont il s'appercevoit, pour ainſi dire, à tous les momens. Il en devint triſte, & la mélancolie fit ſur lui des effets dont le Prince héritier ne tarda pas à s'appercevoir. Il en devina la cauſe, & la piété filiale qui rempliſſoit toute l'etendue de ſon cœur, ne lui permit pas de la laiſſer ſubſiſter : il ſollicita auprès de ſon pere le rappel de la Princeſſe de *Tay-ping*. L'Empereur ne ſe fit pas beaucoup prier, & la Princeſſe revint à la Cour, mais ce fut pour y cabaler encore.

Le Prince héritier qui etoit l'objet contre lequel ſe dirigeoient tous les traits de cette cabale, crut devoir diſſimuler. Il fit ſemblant d'ignorer toutes les intrigues qu'on formoit contre lui, & jamais il ne ſe plaignit à ſon pere de celle qui le perſécutoit ſi injuſtement. Il fit plus; il voulut lui céder la place, & demanda, comme une grace, d'être déchargé de l'adminiſtration des affaires. Loin de lui accorder ſa demande, l'Empereur lui fit part de la réſolution qu'il avoit priſe de lui céder entiérement l'Empire, & lui ordonna de ſe préparer à la cérémonie de la proclamation, pour laquelle il ne tarderoit pas d'indiquer un jour, après qu'il auroit conſulté avec ſes Grands ſur cette importante affaire.

Le Prince parut conſterné à ces paroles : il s'excuſa du mieux qu'il put pour ne pas ſe charger d'un fardeau qu'il diſoit

n'être pas en etat de porter encore. Il refusa, pleura, s'obstina même jusqu'à ce que son pere eût pris le ton de maître & lui eût commandé en Souverain qui vouloit être obéi. *Quelle espece de piété filiale est la vôtre*, lui dit-il en finissant, *sans doute qu'à la vue de mon cercueil il sera plus doux pour vous de prendre possession du Trône, comme d'un bien qui vous appartient, que de le recevoir aujourd'hui de ma main comme un gage de ma tendresse pour vous, ou comme un effet de ma libéralité à votre egard? Non, mon cher fils, ne croyez pas qu'en descendant du Trône, pour vous y placer, je veuille abandonner pour cela l'Empire. Je ferai comme fit autrefois* Chun, *après qu'il eut livré les rênes du Gouvernement au Grand* Yu; *je vous donnerai des avis sinceres, quand vous m'en demanderez; je vous reprendrai de vos fautes, sans que vous me le demandiez; je ferai toujours à votre egard la fonction de pere, & à l'egard de mes sujets celle de protecteur & d'ami. Ne me répliquez plus : tenez-vous prêt à tout; je veux être obéi.*

Le Prince voyant que ce seroit inutilement qu'il feroit de nouveaux efforts, se résigna aux volontés de son pere, & l'Empereur indiqua une assemblée générale de tous les Mandarins depuis le premier ordre jusqu'au cinquieme inclusivement.

Le jour fixé etant arrivé, & tous ceux qui devoient composer l'assemblée s'etant rendus dans la salle d'audience du Palais, l'Empereur s'y rendit lui-même & leur parla à-peu-près en ces termes : *Vous savez tous comment j'ai été elevé; vous n'ignorez pas que l'Impératrice* Ou-heou *ma mere m'a laissé, tant qu'elle a vécu, dans une ignorance profonde de tout ce qui pouvoit avoir quelque rapport aux affaires du gouvernement. Je n'en ai pas été plus instruit sous le regne de mon frere* Tchoung-tsoung. *Concentré dans mon domestique, soit dans le lieu de mon exil, soit dans l'enceinte de mon Palais,*

je me faisois un point capital, non seulement de ne me mêler de rien, mais d'ignorer même ce qui se passoit au dehors, afin d'ôter tout prétexte à la calomnie. La longue habitude du repos me l'a rendu comme nécessaire, & je sens que, malgré les efforts que je fais pour vaincre mon inclination, mon penchant m'entraîne vers mon ancienne maniere de vivre.

Le Prince héritier mon fils a tous les talens qu'il faut pour bien gouverner. Il est destiné à être votre maître; qu'il le soit dès aujourd'hui, ou quelques années plus tard, c'est en soi une chose assez indifférente; mais ce qui n'est pas indifférent, c'est qu'un Empereur ait auprès de sa personne, sur-tout dans les commencemens de son regne, quelqu'un qui puisse lui parler sincérement dans les occasions où il auroit besoin d'être instruit. Je ferai volontiers cette fonction à l'egard de mon fils, auquel je suis résolu de céder l'Empire. Quoique j'aie tout lieu d'être persuadé que vous applaudirez tous à la démarche que je vais faire, cependant si quelqu'un y trouvoit des inconvéniens pour empêcher ou en retarder l'exécution, il peut dire ici son sentiment en toute liberté.

Le profond silence qui régnoit dans cette nombreuse assemblée, pendant que l'Empereur parloit, ne fut point interrompu; après qu'il eût cessé de parler, point de représentations, pas la moindre parole, malgré les invitations réitérées de ce Prince pour que chacun lui dise, sans contrainte, ce qu'il pensoit. Après avoir attendu quelque tems, voyant que personne ne prenoit la parole, il continua ainsi: *Votre silence m'est un garant sûr de votre approbation: je suis charmé que votre façon de penser ne differe pas de la mienne dans un point aussi essentiel que celui dont il s'agit; j'espere que nous aurons tous lieu d'être egalement satisfaits. Qu'on ait soin de tout préparer pour la cérémonie.* Il fut exactement obéi, & le jour, *Keng-tsée*, de la huitieme lune de l'année qu'il avoit dénominée *Tay-*

ki, c'est-à-dire, le 8 Septembre de l'an 712 de Jesus-Christ, il abdiqua solemnellement l'Empire en faveur de celui de ses fils, auquel il etoit lui-même redevable de son elévation. Le nouvel Empereur prit le titre ordinaire de *Hoang-ty* & donna à son pere celui de *Tay-chang-hoang-ty*, c'est-à-dire, *d'Empereur au-dessus de l'Empereur :* le reste de cette année fut dénominé *Sien-tien*. Je marque exactement ces bagatelles, tant parce qu'elles servent à constater l'authenticité du monument de la Religion Chrétienne, trouvé près de *Si-ngan-fou*, que parce qu'elles entrent dans le plan que j'ai formé d'examiner en critique les différens points de l'Histoire que je trouverai avoir quelque rapport avec ledit monument (1).

La joie fut universelle dans tout l'Empire, quand on y apprit la nouvelle que le Trône ebranlé depuis tant d'années, étoit enfin occupé par un jeune Prince, capable de le soutenir & de l'illustrer, & ce fut cette joie même qui acheva de déterminer la Princesse de *Tay-ping* au plus affreux des crimes. Elle vit avec un chagrin extrême qu'on alloit mettre des bornes à son ambition, & qu'elle alloit cesser d'être la distributrice des graces, sous un Prince qu'elle haïssoit, & dont

REMARQUES.

(1) Le monument de la Religion chrétienne se trouve tout au long dans le *China Illustrata* du P. Kircher. Il y est dit que du tems de *Sien-tien*, des Lettrés subalternes attaquerent la Religion chrétienne. Voici les propres paroles, *sien-tien-mao-hia-che-ta-siao-chang-pang-yu-si-kao*, c'est-à-dire, *sien-tien-mao*, *sur la fin de l'année* dénominée, *sien-tien* (sur la fin de 712, non pas de 713, comme il est dit dans le *China Illustrata*). Hia-che *des Lettrés du dernier ordre*, Ta-siao-chan-pang, *insulterent à la Religion par des grosses railleries & un grand nombre d'outrages*, Yu-si-kao, *dans la ville de* Si-kao, près de (*Si-ngan-fou*). Je traduis les quatre caracteres *la-siao-chan-pang*, dans leur vrai sens, quoique non littéralement, on pourroit les exprimer ainsi en latin : *magnis irrisionibus, conviciis & detrectationibus lacesserunt* (*sanctam religionem*).

elle avoit tout lieu de croire qu'elle n'etoit pas aimée. Elle ne put se dissimuler que le nouvel Empereur ne l'avoit ménagée jusqu'alors que par respect pour son pere & pour ne pas lui donner à elle-même des prétextes pour le persécuter avec quelqu'apparence de justice. Elle comprit enfin, par les démonstrations de joie de tous les ordres de l'Etat, qu'il seroit désormais impossible de faire descendre du Trône ce Prince, quand même *Joui-tsoung* voudroit y remonter. Sur cela elle prit ses mesures pour faire périr l'Empereur.

Elle tenta d'abord de le faire empoisonner; mais ce moyen n'ayant pu lui réussir, parce qu'il lui fut impossible de faire entrer dans ce noir complot, aucun de ceux qui approchoient de la personne du Prince, & que tous au contraire etoient fort attentifs à sa conservation, elle crut qu'elle pourroit employer avec succès la force ouverte : plusieurs grands Officiers lui etoient redevables de leur fortune; la plupart des Mandarins des grands Tribunaux etoient ou ses créatures ou ses protégés, elle les fit entrer dans son projet. La révolution devoit se faire le 14 de la septieme lune.

Heureusement le secret transpira. L'un des Grands attachés à la personne de l'Empereur, lui demanda une audience secrete & il l'instruisit de tout ce qu'il savoit. A ce récit, l'Empereur poussa un profond soupir & laissa couler quelques larmes : *Je sais ce que la justice demande de moi dans ces circonstances*, dit-il; *mais par respect pour mon pere, je n'oserois me déterminer à faire mourir la Princesse de* Tay-ping. *Que deviendroit-il s'il etoit privé de sa sœur? Que penseroit-il de moi si je lui arrachois ce qui fait ses plus cheres délices? Non; je ne puis m'y déterminer : cherchons ensemble quelque moyen de dissiper la conjuration sans répandre de sang.*

Seigneur, repliqua l'Officier, *vous êtes perdu sans ressource si vous différez d'un jour seulement la punition des coupables;*

ils ne prétendent, disent-ils, que vous détrôner, pour donner à votre frere aîné une place que l'ordre de la naissance lui avoit destinée. Les conjurés sont d'autant plus portés à commettre ce crime, qu'ils le regardent comme une action de justice. Toutes leurs mesures sont déjà prises ; ils ont à leur tête, outre la Princesse de Tay-ping, *deux Généraux d'armées & trois de vos Ministres. Le jour de la révolution est fixé au quatorze. Ils le devanceront s'ils savent qu'ils sont découverts. Vous ne manquerez pas à la piété filiale en faisant périr la perfide qui veut bouleverser tout l'Empire par le plus grand des crimes. La véritable piété filiale, dans la place eminente que vous occupez, consiste à maintenir l'ordre, à contenir dans le devoir tout ce qui est entre les quatre mers, & à conserver l'Empire que votre pere lui-même vous a cédé, & que vous lui avez conquis : encore une fois, ne différez point à prendre les seules mesures qui peuvent mettre vos jours en sûreté ; je vous demande cette grace au nom de vos ancêtres. Les troupes qui font la garde derriere le Palais sont plus que suffisantes pour arrêter les chefs & les faire périr. On se saisira à loisir des autres pour les faire juger juridiquement.*

L'Empereur, après avoir réfléchi quelques momens, convint de la nécessité indispensable où il se trouvoit réduit d'user de son pouvoir & de faire périr, le plutôt possible, des sujets qui vouloient le détrôner & lui arracher la vie. Il envoya à la Princesse de *Tay-ping* des satellites pour lui intimer l'ordre de mourir, & en même tems il chargea ceux des Princes & des Grands auxquels il avoit plus de confiance, de se mettre à la tête de trois cens hommes, & d'aller faire main-basse sur les principaux d'entre les conjurés. Tout cela s'exécuta sans le moindre trouble. Les autres complices furent livrés aux Tribunaux, & après la conviction & l'aveu qu'ils firent eux-mêmes de leurs crimes, ils subirent tous le dernier supplice.

Délivré

Délivré de ses ennemis domestiques, *Hiuen-tsoung* pensa à se prémunir contre les ennemis du dehors. Il indiqua une revue générale dans la plaine qui est au pied de la montagne de *Ly-chan.* Il se rendit en personne à *Sin-foung*, & après que toutes les troupes eurent eté rassemblées, il se transporta sur les lieux, & fit faire en sa présence l'exercice des différentes evolutions militaires etablies par le grand *Tay-tsoung.* Il y avoit deux cens mille hommes, à peine s'en trouva-t-il cinquante mille qui fussent suffisamment instruits. L'Empereur se mit en colere contre tous les Officiers, auxquels il reprocha leur négligence, & ordonna que *Kou-yuen-tchen*, premier Président du Tribunal de la guerre, fût mis en pieces, sous le grand etendard, en punition de ce qu'il n'avoit pas rempli les devoirs de sa charge. Les Grands lui représenterent que *Kou-yuen-tchen* avoit rendu de grands services à l'Etat, & que la maison Impériale lui etoit redevable en particulier d'une partie de son lustre.

A la bonne heure, répondit l'Empereur, en reconnoissance de ses services, je lui fais grace de la vie; mais pour le bon exemple, je le casse de tous ses emplois, & je l'exile à *Sin-tcheou.* Plusieurs grands Officiers, en faveur desquels on ne pouvoit pas réclamer des services rendus à la patrie ou au Souverain, furent punis par la mort ou par l'exil, suivant qu'ils se trouvoient plus ou moins coupables. Après cet acte, d'une sévérité peut-être outrée, l'Empereur fit des réglemens par rapport aux troupes. Il ordonna en particulier que tout soldat qui auroit atteint sa soixantieme année seroit licencié, & défendit qu'on enrôlât personne avant l'âge de quinze ans accomplis.

Il jugea que puisque les gens de guerre s'acquittoient si mal de leurs devoirs, il pourroit bien en être de même des autres ordres de l'Etat; & il conclut à une réforme générale. Il com-

mença par se donner de bons Ministres, & composa son Conseil de tous les Grands, dont la réputation etoit solidement etablie. Avec le secours des uns & des autres, il entreprit de corriger les abus qui s'etoient glissés dans le gouvernement depuis le tems du grand *Tay-tsoung*. Il diminua le nombre des Mandarins, tant dans la capitale que dans les provinces; il remit en vigueur les anciennes loix, en fit des nouvelles, conformément aux circonstances & aux mœurs présentes de la nation; il donna des noms nouveaux aux dignités & aux charges, & détermina le genre d'affaires dont devoient connoître ceux qui en etoient pourvus. Il donna des titres honorifiques aux Grands, aux Mandarins, & aux principaux Officiers de guerre; il remit les etudes en vigueur, & récompensa ceux d'entre les Lettrés dont le mérite etoit reconnu; il diminua le nombre des Bonzes; & en renvoya plus de douze mille dans leurs propres familles, pour y être employés aux professions auxquelles la naissance les avoit destinés; & fit abattre un grand nombre de temples consacrés au culte de *Fo*, fit fondre les statues de cette idole, défendit d'en faire de nouvelles, & renversa même toutes celles qui avoient eté elevées avec des frais immenses par l'Impératrice *Ou-heou*, dont il n'epargna pas même le *Ting* célebre, placé près du temple du Ciel, ou pour mieux dire, entre le temple du Ciel & la salle des Ancêtres (2).

REMARQUES.

(2) Le même monument dit que l'Empereur *Hiuen-tsoung* appella des Prêtres de la Religion chrétienne, auxquels il ordonna d'aller faire leurs prières dans le *Hing-king-koung*, qu'on peut supposer avoir eté une Eglise à l'usage des Chrétiens. Voici les propres paroles du monument, *san*, *tsai*, *ta*, *tsien*, *koue*, *yeou*, *seng*, *ki*, *ho*, *tchen*, *hing*, *hiang*, *hoa*, *ouang*, *gé*, *tchao*, *tsun*, *tchao*, *seng*, *to*, *han*, *seng*, *pou*, *tun*, *teng*, *y*, *tsi*, *jin*, *yu*, *ta*, *te*, *ki*, *ho*, *yu*, *tsing*, *king*, *kouang*, *sieou*, *kouang*, *te*: en voici l'explication.

Il fit des loix somptuaires pour réprimer le luxe, défendit l'usage des pierreries & des métaux précieux dans les ameu-

REMARQUES.

San-tsai, la troisieme année; *Ta-tsin-kaul-yeou-seng*, il y eut un Religieux du Royaume du grand *Tsin* (c'est-à-dire, des Indes). *Ki-ho*, nommé *Ki-ho. Tchen-hing*; se dirigeant par les etoiles. *Hiang-hoa ouang-gé*, prit sa route vers le soleil (c'est-à-dire, vers l'orient). *Tchao-tsun*, & vint rendre hommage à l'Empereur. *Tchao*, l'Empereur donna l'ordre suivant. *Seng-lo-han*, que le Religieux *Lô-han* (*Lo-han* signifie peut-être *Jean*). *Seng-pou-lun* (signifie peut-être *Paul*). *Teng*, & les autres; *y-tsi-jin*, au nombre de sept personnes; *Yu-ta-te-ki-ho*, avec *ki-ho*, personnage de grande vertu; *Yu-hing-koung*, se rendent au Palais de *Hing-king-sieou-koung-té*, pour s'appliquer à leurs œuvres méritoires, (c'est-à-dire, y vaquer à l'exercice de leur Religion). Il paroît par ce texte que le Missionnaire *Ki-ho* arriva à la Cour, la troisieme année de *Tien-pao*, c'est-à-dire, de Jesus-Christ 744. 2°. Qu'il fut placé dans le Palais de *Hing-king*, avec quelques anciens Prêtres, qui etoient arrivés à la Chine avant lui, tels que *Lo-han*, *Pou-lun* & les autres, au nombre de sept; d'où l'on conclut qu'il y avoit-là une Eglise destinée aux exercices particuliers de ces Prêtres etrangers.

Ce que dit l'histoire de ce Palais, ou maison Impériale de *Hieng-keng-koung*, peut servir à etayer cette conséquence.

Hing-king n'etoit auparavant qu'une maison particuliere, nommée *Hing-king-fang*, les Princes, freres de l'Empereur, s'y rendoient quelquefois avec l'Empereur lui-même, comme à un lieu de délassement, ce qui leur donna lieu de bâtir dans l'enceinte du terrein appartenant au *Hing-king-fang*, des maisons où ils pussent se reposer avec décence, & ôter par-là tout prétexte aux représentations que les Censeurs n'auroient pas manqué de leur faire sur les fréquentes visites qu'ils rendoient à des etrangers.

Comme tous les appartemens, à l'usage des Empereurs, ont le titre de *Koung*, lorsqu'ils sont séparés, on appella les maisons nouvellement bâties, du nom de *Hing-king-koung*.

Ce *Hing-king-koung*, dit la glose de l'histoire, sous la septieme lune de la deuxieme année de *Kai-yuen* (714 de J. C.), etoit à cinq *lys* de distance, au sud-est de *Si-ngan-fou*, il etoit composé de deux Palais, séparés l'un de l'autre par des jardins. L'un de ces Palais portoit le nom de *Hoa-ngo-siang-hoei*, c'est-à-dire, *lieu où l'on voit eclore les plus brillantes fleurs*; & l'autre etoit appellé *Kin-tcheng-ou-pen*, c'est-à-dire, *lieu où l'on s'etudie à bien gouverner.*

blemens & dans les habits, régla la forme des equipages, & fut le premier à donner à ses sujets l'exemple de la modestie & de la frugalité. L'Historien raconte de lui, à cette occasion, qu'il fit réduire en cendre tous les bijoux, les meubles précieux, & les riches equipages qui etoient rassemblés dans son Palais, comme choses inutiles & préjudiciables même au bien réel de l'Etat. Il diminua le nombre des femmes, qui n'etoient auprès de lui que parce qu'elles habitoient déja le Palais quand il monta sur le Trône, ne retint que celles qui n'etoient plus en âge de pouvoir se marier, ou qui etoient sans ressources, & abrogea la coutume qui s'etoit introduite, d'offrir chaque année au Souverain un certain nombre de jeunes filles Chinoises parmi les plus belles qui se trouvoient dans les différentes provinces de l'Empire. Cette coutume, ou plutôt cet abus, avoit dégénéré en une licence effrénée de la part des Mandarins. Il ouvrit ses trésors, & fit distribuer des sommes immenses pour le soulagement des pauvres peuples; il s'appliqua à toutes les parties du gouvernement; & ce que l'histoire rapporte avec encore plus de complaisance, il vint à bout de maintenir la paix & l'union dans sa propre famille.

Il avoit quatre freres & un Cousin qui auroit pu faire valoir ses prétentions sur l'Empire, comme fils légitime de l'Empereur *Tchoung-tsoung*: il les contint tous dans leurs devoirs, & gagna leur affection à force de caresses & de bienfaits; il ne voulut

REMARQUES.

Le nom de *Hing-king-fan* désigne en général un lieu où la *félicité s'eleve* (in quo assurgit felicitas), c'est l'explication littérale des caracteres : ne pourroit-on pas conclure que ce fut de ce nom que les Religieux etrangers appelerent leur Eglise. Tout ce que je viens de dire dans cette remarque, confronté avec le monument, prouve qu'il y avoit des Chrétiens dans un lieu où l'Empereur se rendoit souvent, & que ce Prince les honoroit de sa bienveillance.

pas qu'ils euſſent d'autres Palais que les ſiens; ils mangeoient des mêmes mets & à la même table; ils faiſoient enſemble leurs parties de chaſſe & de promenade, & tout etoit commun entr'eux, de la même maniere qu'entre les fils de famille avant qu'ils aient atteint l'âge de puberté. L'âge ſeul régloit la préſéance & les egards qu'ils ſe devoient réciproquement.

Si l'hiſtoire ſe répand en eloges ſur les belles qualités de *Hiuen-tſoung*, elle ne diſſimule pas ſes défauts : elle lui reproche comme un crime capital, dans les commencemens de ſon regne, où il ne montroit encore que des vertus, d'avoir etabli dans l'intérieur de ſon Palais, une académie de muſique, dont il ſe fit le chef, en donnant lui-même des leçons de chant à plus de cent jeunes filles qui en etoient les ſeules actrices, & des actrices de ſon choix. Il s'amollit tellement dans ces exercices, qu'il prit peu-à-peu du dégoût pour les affaires, & qu'enfin il ne ſe mêla preſque plus du gouvernement (3).

L'hiſtoire lui reproche encore d'avoir mis les Eunuques en honneur, en donnant à l'un d'entr'eux, nommé *Kao-ly-ché*, la dignité de Général d'armée, qu'il etoit à la vérité très-capable de remplir avec ſuccès, comme il le prouva dans plus d'une occaſion, mais qui fraya à tous les autres Eunuques une route pour parvenir aux autres dignités, & à toutes les charges

REMARQUES.

(3) Un Gloſſateur fait à cette occaſion la remarque ſuivante : *Il eſt certain*, dit-il, *que* Hiuen-tſoung *etoit un Prince accompli, avant l'epoque fatale de ſon changement. Il commença par un ſimple amuſement, & finit par les plus grands déſordres. Il aimoit la muſique, il la ſavoit très-bien ; mais au lieu de ne la cultiver que pour ſe récréer par intervalles, il s'en fit une occupation ſérieuſe ; il paſſa les bornes de la decence ; il devint Maître à chanter. Etoit-ce-là une occupation, ou même un amuſement digne du Fils du Ciel? Voilà ce que deviennent les plus grands hommes, quand ils ne ſavent pas mettre un frein à leurs paſſions, ils en ſont tyranniſés juſqu'à leur obéir dans les choſes les plus indignes & les plus baſſes.*

de l'Empire, ce qui causa dans la suite les plus affreux désordres, & perdit sans ressources l'illustre famille des *Tang* (4).

Mais ne quittons pas encore les brillantes années du regne de *Hiuen-tsoung*, & n'interrompons pas l'ordre des evénemens. Le hasard, plutôt que la prudence & la bravoure de ses troupes, en produisit un, qui lui soumit plus de la moitié de la Tartarie, & répandit dans ces vastes contrées la terreur de ses armes & de son nom. Voici le fait.

L'armée du Roi de *Tou-fan* ou du Thibeth, s'etant emparée du pays de *Pa-han-na*, qui etoit sous la protection des Chinois; le Prince dépossédé eut recours à ses protecteurs, & vint se réfugier dans le *Ngan-si*, auprès de *Tchang-hiao-soung*, qui en etoit Gouverneur, avec le titre de Général. Celui-ci crut l'occasion trop favorable pour ne pas en profiter. Il rassemble à la hâte toutes les troupes de son département, se met à leur tête, se fait suivre de tous les transfuges de *Pa-han-na*, auxquels se joignirent d'autres Tartares, & va porter la guerre au Roi du Thibeth. Il prit sa route vers *Kiu-tsée*, droit à l'ouest, traversa trois ou quatre cens lieues de pays, se rendit maître de deux ou trois cens, tant villes que bourgades, & soumit tous les Tartares qui se trouverent sur son chemin. Le Roi de *Ta-che*, & huit autres Princes, chefs de Hordes,

REMARQUES.

(4) Les Eunuques s'emparerent peu à peu du gouvernement; ils furent Généraux d'armée & Ministres d'Etat. Ils ne donnoient les emplois qu'à leurs créatures & à d'autres Eunuques, & firent tant par leurs intrigues & leurs complots, que la famille des *Tang* perdit enfin l'Empire. Le regne de *Hiuen-tsoung* fut la premiere epoque de leur elévation. Leur crédit s'accrut peu à peu, de telle maniere qu'il fut comme impossible ensuite de les faire rentrer dans leur néant. Il faut dire néanmoins que parmi les Eunuques il s'en est trouvé que leur attachement à la maison Impériale, & leurs belles qualités personnelles rendirent illustres; mais ils furent en très-petit nombre.

craignant pour leurs Etats, vinrent se soumettre d'eux-mêmes au Général Chinois, & les Thibétains demanderent la paix aux conditions qu'on voudroit bien leur imposer. *Tchang-hiao-tsoung* la leur accorda, aux seules conditions d'être désormais vassaux fideles de l'Empire, & de ne pas inquiéter leurs voisins. Il fit graver sur un marbre tous les evénemens de sa glorieuse expédition, & revint dans son gouvernement de *Ngan-si*, où il reçut de la part de son maître les eloges & les récompenses qu'il méritoit à si juste titre. Ceux d'entre les *Tou-kiué* & autres Tartares qui avoient secoué le joug, rentrerent dans le devoir, & briguerent à l'envi la protection de la Chine.

Au milieu de tant de prospérités, l'Empereur eut le malheur de perdre son pere. *Joui-tsoung* mourut à la sixieme lune de la quatrieme année de *Kai-yuen*, c'est-à-dire, l'an sept cent seize de l'ere chrétienne. Ce Prince etoit vertueux & bon. Il avoit des qualités qui eussent pu le rendre un grand Empereur, si l'eloignement des affaires, dans lequel il avoit eté elevé, ne l'eût rendu comme incapable de s'y appliquer. D'ailleurs il etoit parvenu à l'Empire dans un âge où il etoit très-difficile de se plier à un genre de vie laborieux & pénible, quand on a passé sa jeunesse dans l'inaction & l'oisiveté.

Il abdiqua l'Empire pour se livrer aux douceurs d'une vie tranquille; & il n'eut point lieu de se repentir de son abdication. *Hiuen-tsoung*, son fils & son successeur, eut toujours pour lui tout le respect & toute la tendresse, que la piété filiale & la plus vive reconnoissance peuvent inspirer à un cœur généreux. Il pleura sincérement sa mort, & lui rendit les devoirs funebres avec une pompe extraordinaire. Quelques Auteurs lui reprochent d'avoir, pour ainsi dire, dégradé la tablette de *Tchoung-tsoung* son oncle, pour rendre de plus grands honneurs à celle de *Joui-tsoung* son pere. Deux Mandarins du Tribunal des rits, lui représenterent que les *sept Trônes, placés*

dans le Tai-maio, *ou salle des Ancêtres, etant remplies, on ne pouvoit placer honorablement la tablette de* Joui-tsoung, *sans déplacer quelqu'une de celles qui y etoient déja.*

Qu'on mette la tablette de mon vertueux pere à la place de celle de Tchoung-tsoung, répondit l'Empereur, *il est juste que dans le lieu destiné au culte de mes Ancêtres, je puisse rendre hommage à celui dont je tiens immédiatement la vie, quand je ferai les cérémonies respectueuses en l'honneur d'eux tous.* Il fut obéi; & la tablette de *Tchoung-tsoung*, transportée avec décence dans un lieu particulier, hors du *Tay-miao*, céda le Trône qu'elle occupoit à la tablette de *Joui-tsoung*, qui y fut placée avec toutes les cérémonies usitées en pareille occasion. Avant la fin de son deuil, l'Empereur s'acquit la vénération de ses sujets, par des actions qui le firent regarder comme un modele de pitié filiale, & comme ayant l'amour de la vertueuse antiquité, gravé dans le cœur.

Il entreprit le voyage de *Lo-yang*, pour visiter les tombeaux de ceux de ses Ancêtres, morts avant que l'Empire ne fût dans sa famille. Il les fit relever & embellir, & etablit une nombreuse garde pour en avoir soin. Il ordonna à tous les Gouverneurs des villes du second & du troisieme ordre, de donner chaque année, à la douzieme lune, le festin de cérémonie aux Vieillards de leurs districts, qui avoient mené une vie exemte de tout reproche; & il voulut qu'on suivît en cela les usages qui se pratiquoient anciennement: il reçut à cette occasion les complimens de la plupart des grands Mandarins de l'Empire, qui ne manquerent pas de comparer son regne à celui de *Chun*, de *Yu*, & de *Tang-ouang*.

Parmi ces faiseurs de complimens, il se trouva deux Mandarins, qui, moins bien avisés que les autres, oserent comparer l'Empereur à quelques-uns des plus célebres Sectaires, & en prirent occasion de faire l'eloge d'une doctrine qui n'etoit pas

pas celles des anciens Chinois. *Hiuen-tſoung* lut leur ecrit avec attention, & fit cette réponſe, qui fut alors applaudie, & qui l'eſt encore aujourd'hui par tous les véritables Lettrés.

Il paroît par les vers de Tcheng-ſun, *& de* Kouo-ſun-tcheou, *que ces deux Mandarins ſont plus attachés à la doctrine des Sectaires, qu'aux devoirs particuliers que leur impoſent les emplois dont ils ſont revêtus. Cette doctrine peu décente dans des perſonnes en place, eſt entiérement hors de propos dans les circonſtances préſentes; cependant, puiſque ces deux hommes en font un ſi grand cas, qu'ils ſemblent la préférer à toute autre, il faut leur en faciliter la pratique, en les privant de leurs charges. Qu'on leur mette entre les mains les Livres des* Tao-ſee, *& qu'on les faſſe Bonzes.*

Cette conduite de Hiuen-tſoung, ajoute l'Hiſtorien qui rapporte ce trait, *eſt tout-à-fait conforme à celle que le Grand* Tay-tſoung *avoit tenue auparavant à l'egard de* Siao-yu, *lorſque cet homme en place lui demanda permiſſion de ſe retirer, pour pouvoir mener une vie tranquille dans quelque maiſon de Bonzes. Ce ſont des exemples qu'on ne doit pas oublier, afin de ne point ſe laiſſer entraîner par le torrent des ſuperſtitions.*

Ce n'eſt pas dans cette occaſion ſeulement que *Hiuen-tſoung* prit *Tay-tſoung* pour ſon modele; il tâcha de l'imiter dans ſa maniere de gouverner & dans la plupart de ſes vertus pacifiques. Comme lui, il réforma les abus; il fit revivre pluſieurs des anciens uſages qui, par laps de tems, etoient preſque entiérement oubliés; il fit mettre le calendrier dans un meilleur ordre; il donna des récompenſes au mérite; il encouragea les talens; il employa les ſages; il ecouta volontiers les avis de ceux de ſon Conſeil & de tout homme en place & ſe rendit docile à les ſuivre, lorſqu'ils etoient conformes à la raiſon, ou aux uſages conſacrés dans l'Empire. Quelques

exemples, pris au hasard dans l'Histoire, serviront de preuve à ce que j'avance.

Des Marchands etrangers, venus par la mer du Sud, avoient apporté quantité de choses précieuses, & disoient qu'ils etoient dans le dessein de se rendre au *Royaume des Lions*, pour y chercher des médecins & des remedes: on crut devoir instruire l'Empereur de l'arrivée de ces etrangers & lui faire un détail des curiosités qu'ils avoient apportées. L'Empereur nomma *Yang-fan-tchen*, qui etoit alors un des Censeurs de l'Empire, pour aller vérifier, par lui-même, la vérité de ce qu'on lui annonçoit, & pour s'informer, en particulier, de ce que c'étoit que cet Empire nommé le *Royaume des Lions*; & quelles sortes de remedes & de médecins on alloit y chercher. Le grave Magistrat, choqué d'une commission qu'il croyoit déroger au caractere dont il etoit revêtu, osa présenter à l'Empereur le placet suivant :

Il n'y a pas long-tems, Seigneur, que vous avez proscrit le luxe dans toute l'etendue de l'Empire. Vous avez donné le premier l'exemple de la modestie que vous exigez de vos sujets. On a brûlé par vos ordres, à la porte même de votre Palais, quantité de meubles précieux, de bijoux, & des raretés de toutes les sortes, auriez-vous quelque regret à ce que vous fîtes alors, & votre intention seroit-elle de trouver parmi ce qu'ont apporté ces etrangers, de quoi remplacer ce que vous fites dévorer par les flammes? si cela est, Votre Majesté peut choisir dans sa capitale quelqu'un qui soit expert en matiere d'achat & de vente. Il pourra remplir à votre satisfaction la commission dont vous voulez me charger, & pour laquelle je vous avoue franchement que je ne suis point propre. Vérifier des marchandises n'est point le fait d'un censeur de l'Empire; son devoir est de veiller sur l'Etat & sur le Prince qui le gouverne. S'il etoit question de

quelque chose qui eût rapport au bonheur des peuples ou à la gloire de Votre Majesté, j'affronterois tous les dangers, j'exposerois mille fois ma vie plutôt que de reculer ; mais ce n'est pas ici le cas. Votre Majesté voudroit savoir quelles sortes de remedes & de médecins l'on va chercher dans le Royaume de Che-tsée. *Notre empire est plein de médecins, & abonde en excellens remedes ; que nous importe de connoître ceux des pays etrangers ?*

L'Empereur approuva la liberté du Censeur, & lui répondit avec bonté que ses représentations etoient raisonnables & faites à propos ; sur quoi il donna ses ordres pour qu'on expédiât au plutôt ces marchands etrangers, sans vouloir permettre qu'on lui offrît aucune des raretés qu'ils avoient apportées.

S'il adhéroit sans replique aux représentations qu'on lui faisoit, quand il les croyoit raisonnables & conformes aux loix, il rejettoit pour l'ordinaire toutes celles qui n'avoient pour objet que des usages abolis & presque entiérement oubliés, ou des minuties que le pédantisme vouloit faire valoir. Cependant, pour ne point rebuter ceux-là même qui ne craignoient pas d'abuser de sa patience, il recevoit leurs requêtes, les faisoit examiner en sa présence par ceux de son Conseil, & ne donnoit sa réponse qu'après avoir pris leurs avis ; on jugera par le trait suivant de sa maniere de procéder dans ces sortes d'occasions.

Il avoit promis au Roi du Thibeth, de lui donner en mariage une Princesse de son sang. Ce Roi envoya des Ambassadeurs pour sommer l'Empereur de la parole qu'il lui avoit donnée, & lui fit demander en même tems les Livres *Che-king*, *Chou-king*, *Ly-ki* & *Tchun-tsieou ;* l'Empereur reçut très-bien les Ambassadeurs, & leur accorda tout. Un Lettré, attaché par emploi à la garde des Livres, regardant comme une indécence monstrueuse qu'on envoyât à un Roi barbare les Livres classi-

ques de la nation, crut devoir s'y opposer de toutes ses forces. Il présenta une requête, dont voici les propres paroles, rendues en notre langue.

Autrefois le Roi de Toung-ping, *dont la famille etoit alliée à celle des* Han, *qui gouvernoit alors l'Empire, demanda avec instance qu'on lui donnât nos Livres d'Histoire & de Philosophie. Il fut constamment refusé par l'Empereur son parent & son ami. Aujourd'hui le Roi du Thibeth, qui est l'ennemi juré de notre nation, demande nos Livres* Che-king, Chou-king, Ly-ki, *&* Tchun-tsieou, *& Votre Majesté ne fait aucune difficulté de les lui accorder ; n'est-ce pas-là lui prêter des armes pour nous combattre? Si les* Tou-fan, *ses sujets, lisent une fois nos Livres, leur entendement s'ouvrira, ils acquerront nos sciences, & avec elles l'esprit de prévoyance & de ruses ; ils n'en deviendront que plus insolens & plus redoutables pour nous ; en un mot, ils apprendront l'art de nous vaincre, & peut-être de nous subjuguer. Je supplie Votre Majesté de ne pas donner à nos ennemis des fleches avec lesquelles ils ne manqueroient pas de nous percer*, &c.

L'Empereur ne pensoit pas comme ce Lettré, & n'etoit guere d'humeur à rétracter une parole donnée. Cependant, pour ne pas mécontenter le donneur d'avis, par une réponse peu favorable, donnée précipitamment, il proposa l'affaire en plein Conseil, & voulut que chacun dìt son sentiment avec une liberté entiere.

Pei-koang-ting, prit la parole, & dit : *Les* Tou-fan *révoltés depuis bien des années, ne sont que de se soumettre. Ils demandent humblement notre alliance & nos instructions. Les refuser, ou ne leur accorder qu'une partie de ce qu'ils souhaitent, ce seroit les révolter encore. Je pense donc qu'il est très-à-propos de les satisfaire, & de leur envoyer le* Chou-king, *le* Che-king, *& tous ceux de nos Livres qui pourront leur faire plaisir. Ils y*

puiſeront les principes de la grande doctrine, qui eſt ſans bornes, & en deviendront meilleurs. Que ne pouvons-nous faire un pareil préſent à tous les peuples barbares ! Bientôt toute la terre ſeroit peuplée de ſages, & nous n'aurions pas la peine d'aſſembler ſi ſouvent de nombreuſes troupes, pour réprimer l'inſolence & la rapacité de nos injuſtes agreſſeurs. Yu-hieou-lié (c'eſt le nom du Mandarin lettré, qui avoit préſenté la requête) *ne fait pas attention aux avantages réels que l'etude des ſciences procure aux hommes. Si quelques-uns en deviennent plus artificieux, plus ruſés & plus méchans, le grand nombre y apprend les regles d'une bonne vie, celles de la ſageſſe & de la vertu.*

Ce diſcours fut approuvé de toutes les voix, & l'Empereur fit donner aux Ambaſſadeurs du Roi de Thibeth, les Livres claſſiques de la nation, en leur recommandant d'en faire un bon uſage. *Yu-heou-lié* & quelques autres Lettrés de cette trempe en murmurerent, on ne fit pas même ſemblant d'être inſtruit de leurs murmures. On fit un peu plus d'attention aux plaintes que fit peu de tems après tout le corps de la Littérature, à l'occaſion d'un prétendu affront fait à Confucius & aux Philoſophes qui s'etoient le plus diſtingués après lui. Le fait eſt aſſez curieux pour mériter d'avoir ici ſa place.

Hiuen-tſoung regardoit les Lettres & les Armes comme les deux principales colonnes qui ſoutiennent le grand edifice du gouvernement. Sans l'une ou l'autre cet edifice s'ecrouleroit, & ne laiſſeroit que de magnifiques ruines pour atteſter ſon exiſtence à la poſtérité. Sur ce principe, il voulut que ces deux profeſſions fuſſent egalement honorables & marchaſſent pour ainſi dire de pair. Les Lettrés avoient leur *Ouen-miao*, dans lequel, deux fois chaque année, au printems & en automne, ils ſe rendoient pour faire les cérémonies reſpectueuſes au grand Confucius, leur ancien Maître dans la doctrine. L'Empereur détermina que les Guerriers auroient leur *Ou-miao*,

dans lequel ils ſe rendroient auſſi deux fois chaque année, au printems & en automne, pour faire les cérémonies reſpectueuſes au grand *Tay-koung*, qu'il leur aſſigna pour premier Maître dans l'art militaire qu'ils profeſſoient. Il donna ordre que dans toutes les villes où il y avoit des ſalles où l'on honoroit Confucius, on en elevât de tout à fait ſemblables, où l'on honoreroit *Tay-koung*; & comme les portraits, ſtatues ou tablettes du Philoſophe de la Nation etoient accompagnés des portraits, ſtatues, ou tablettes de ceux d'entre les Philoſophes qui avoient marché de plus près ſur ſes traces, il fit choix de dix d'entre les plus célebres Guerriers des tems paſſés, & voulut que leurs portraits, ſtatues ou tablettes, fuſſent placés dans les nouvelles ſalles où l'on devoit faire les cérémonies reſpectueuſes devant les portraits, ſtatues ou tablettes du grand *Tay-koung*. Par cet arrangement tout devint egal entre ceux qui cultivoient les Lettres, & ceux qui avoient embraſſé la profeſſion des Armes.

Dès que cet ordre eut eté publié, tous les Lettrés furent en rumeur. Ils firent tous leurs efforts, par des ſuppliques réitérées, pour en empêcher l'exécution : ils repréſenterent que cette nouveauté tendoit manifeſtement à la ruine de l'Empire. *Jamais*, dirent-ils, *nous n'avons manqué d'excellens Guerriers, & c'eſt précisément dans le tems que nous en avons eu le plus, que l'Empire a eté ſur le penchant de ſa ruine, & que les Dynaſties ſe ſont eclipſées. La licence des guerres n'eſt que trop conforme aux inclinations de la plupart des hommes. Pourquoi, par une diſtinction inouie juſqu'à nos jours, vouloir fomenter dans le cœur de vos ſujets un germe qu'il faudroit tâcher d'etouffer? N'etoit-ce pas aſſez pour les gens de guerre de voir les portraits de ceux qui ſe ſont le plus diſtingués dans leur art, placés parmi les grands hommes en général, dans des ſalles particulieres? Cet etabliſſement, d'un nouveau rit en leur faveur, ne*

peut être que préjudiciable à l'Etat. Dans nos anciens Gymnases on s'exerçoit aux armes, en même tems qu'on apprenoit les lettres. Cet usage s'observe encore aujourd'hui; mais il sera bientôt aboli, & nous verrons alors des ecoles particulieres d'escrime s'elever de tous côtés. L'ombre du grand Tay-koung *rougira dans le séjour des morts, quand elle apprendra, qu'ou liant sa principale qualité de Philosophe & de Sage, nous ne l'honorons plus que sous celle de Guerrier*, &c.

L'Empereur ne s'offensa point de ces représentations, il eut même la complaisance de ne pas les laisser sans réponse: *Mon intention*, dit-il, *ne fut jamais de comparer* Tay-koung *à Confucius, encore moins de mettre en opposition ces deux grands hommes. Je les respecte l'un & l'autre comme ils doivent être respectés; & les honneurs que je veux faire rendre au premier, ne préjudicieront en rien aux honneurs que les Lettrés rendent depuis si long-tems au Maître par excellence de la Nation; qu'ils lui continuent leurs hommages; qu'ils fassent plus, qu'ils tâchent d'imiter ses vertus, & qu'ils profitent le plus qu'ils pourront de sa doctrine; mais puisqu'ils ont un si beau modele à suivre, qu'ils ne trouvent pas mauvais que les gens de Guerre aient aussi le leur.*

L'ordre de l'Empereur fut mis en exécution, & les salles furent elevées. On y plaça la statue de *Tay-koung*, & avec elle celles des dix plus illustres Guerriers, depuis la Dynastie des *Tcheou*, jusqu'à la Dynastie régnante. Il est bon que les noms de ces grands hommes trouvent ici leur place. Dans le fond de la salle etoit *Tay-koung*, ayant à sa gauche *Tien-jan-ku*, *Sun-ou*, *Ou-ki*, *Pe-ki* & *Yo-y*; & à sa droite *Tchang-leang*, *Han-sin*, *Tchou-ko-leang*, *Ly-tsing* & *Ly-tsi*.

Pendant les vingt-deux premieres années de son regne, *Hiuen-tsoung*, livré tout entier aux soins du gouvernement, n'avoit guere montré que des vertus. Il avoit fait choix de

bons Ministres; il avoit consulté les Sages, & avoit eté docile à leurs avis; il avoit réformé les loix, & avoit fait un code particulier, conformément au tems & aux mœurs; il avoit fait travailler à la réforme du calendrier; il avoit fait revivre les usages les plus utiles de la vertueuse antiquité; il avoit maintenu ses sujets dans une profonde paix; & s'il fut obligé de faire quelquefois la guerre aux différens peuples de la Tartarie, il l'avoit terminée le plutôt qu'il lui avoit eté possible, ou par la victoire, ou par des traités toujours honorables, sans jamais rien exiger de ses peuples au-delà des contributions ordinaires dans les tems de la plus profonde paix; aussi à peine savoit-on alors dans l'Empire qu'il y avoit sur les frontieres, des armées chinoises qui repoussoient les Tartares ou qui alloient les combattre chez eux. On se ressentit si peu de ses différentes guerres, que jamais les choses de la vie n'avoient eté dans une si grande abondance & à plus vil prix, que les Sciences & les Arts ne fleurirent jamais avec plus d'eclat, que le travail n'avoit jamais eu plus d'encouragement, & les succès plus de récompenses, & que jamais les causes, tant physiques que morales, n'avoient mis moins d'obstacle à la population.

Dans le dénombrement que l'Empereur, après avoir divisé l'Empire en quinze Provinces, fit faire, la vingtieme année de *Kai-yuen* (l'an 722 de J. C.), de ceux de ses sujets qui etoient soumis aux cens; il se trouva sept millions huit cens soixante-un mille deux cens trente-six familles, faisant entr'elles le nombre de quarante-cinq millions quatre cens trente-un mille deux cens soixante-cinq bouches. Dans l'espace de vingt-deux ans, le nombre des familles augmenta d'un million sept cens cinquante-huit mille dix-huit familles, & de sept millions quatre cens quarante-neuf mille deux cens vingt-trois bouches, ce qui est prouvé par le dénombrement qui fut fait la treizieme année de *Tien-pao*, c'est-à-dire, l'an de J. C. 754; on trouva alors

alors que le nombre des familles etoit de neuf millions six cens dix-neuf mille deux cens cinquante-quatre ; & celui des bouches de cinquante-deux millions quatre-vingt-huit mille quatre cens quatre-vingt-huit. Dans ce nombre ne sont point compris les Princes, les Grands, les Mandarins, ni les personnes attachées à leur service, ni les gens de Guerre, ni les Lettrés, ni les Bonzes, ni les Esclaves.

Tout prospéra dans le gouvernement, tant que l'Empereur en tint lui-même les rênes ; mais quand amolli par la volupté, il eut négligé le soin des affaires, les femmes & les eunuques eurent bientôt ecarté le petit nombre de Sages qui l'aidoient à porter le pesant fardeau dont il etoit chargé, pour s'emparer d'une autorité dont ils abuserent de la maniere la plus indigne. C'est par-là que commencerent tous les malheurs qui ternirent sa gloire, & qui faillirent à le précipiter du Trône.

L'amour excessif qu'il portoit à l'une de ses femmes, nommée *Yang-koei-fei*, l'engagea à répudier l'Impératrice, & à se faire une etude de toutes les intrigues & des petits riens des femmes enfermées dans son Palais. La confiance aveugle qu'il eut en ses flatteurs, lui fit approuver tous les désordres que l'abus de l'autorité introduisoit insensiblement dans les Tribunaux & dans sa Cour même ; & son entêtement à vouloir elever aux plus hautes dignités un etranger perfide qui le trahissoit, lui fit mépriser les avis salutaires & les représentations réitérées de tout ce qu'il y avoit de Grands, sincérement attachés à son service, des Princes de son sang & de son propre fils, l'héritier présomptif du Trône.

Ngan-lou-chan, est le nom de ce traître, que l'Empereur avoit pris en affection, & qui fut sur le point de lui enlever l'Empire. C'etoit un Tartare, soldat de fortune, qui ne savoit ni lire, ni ecrire ; mais qui possédoit à un haut degré la plupart des qualités guerrieres. La horde dont il etoit ayant eté

ſubjuguée par d'autres Tartares, il vint ſe réfugier en Chine, & obtint un emploi ſubalterne dans les troupes. Un des Officiers généraux chinois, charmé de ſa bonne mine, de ſa bravoure, & de ſa prétendue ſincérité, l'adopta pour ſon fils, & ſe ſervit de tout ſon crédit pour lui frayer la route qui conduit aux honneurs, il en vint à bout.

Ngan-lou-chan devint lui-même Officier général, & prouva par ſa conduite qu'il n'etoit pas indigne de ce poſte. Il ſe diſtingua dans pluſieurs occaſions importantes, & mérita une attention particuliere de la part du Souverain. L'Empereur le vit, le mit au nombre de ſes Courtiſans, & en fit bientôt ſon favori de prédilection. Il le combla de biens, & après l'avoir fait paſſer ſucceſſivement par les dignités les plus honorables, il l'eleva enfin à celle de Prince, & lui accorda toutes les prérogatives de ce haut rang.

Ngan-lou-chan n'etoit cependant qu'un monſtre indigne de vivre. Il ajouta la trahiſon à l'ingratitude, & pouſſa l'une & l'autre juſqu'à vouloir détrôner ſon bienfaicteur & ſon Maître. On ne tarda pas à découvrir qu'il entretenoit des intelligences avec les ennemis de l'Etat. On en avertit l'Empereur, mais ce Prince prévenu en faveur du Tartare, regarda tous les rapports qu'on lui faiſoit comme des pures calomnies, ou comme des ſoupçons dénués de tout fondement. Il eut même l'imprudence de le nommer Gouverneur général des Provinces du *Ho-pe* qui confinent à la Tartarie, & de lui confier le commandement des troupes. L'un de ſes Miniſtres, nommé *Ly-lin-fou*, qui s'entendoit avec *Ngan-lou-chan*, ne contribua pas peu à lui faire commettre une faute qu'il rendit irréparable par ſon obſtination à ne vouloir pas la reconnoître. Les mieux intentionnés de ſon Conſeil, à la tête deſquels etoit le Prince héritier, informés que *Ngan-lou-chan* penſoit à ſe révolter, préſenterent une requête, laquelle n'eut pas plus d'effet que les

autres repréſentations qu'ils avoient faites auparavant : *Vous êtes jaloux mal à propos de ce pauvre Etranger*, leur répondit l'Empereur, *il eſt plus ſincérement attaché à mon ſervice que vous tous enſemble, je ſuis sûr de lui.*

Si *Ngan-lou-chan*, répliqua l'un des Grands, *a la fidélité que Votre Majeſté lui ſuppoſe, il n'aura garde de déſobéir aux ordres qu'elle voudra lui donner. Appellez-le, Seigneur, auprès de votre perſonne, s'il ne fait aucune difficulté de quitter l'armée pour venir à la Cour, on pourra croire alors qu'etant ſans défiance, il eſt auſſi ſans mauvais deſſein.*

L'Empereur y conſentit, & donna ſes ordres pour le rappel de *Ngan-lou-chan* : celui-ci inſtruit par le Miniſtre *Ly-lin-fou*, ſon ami & ſon complice, de tout ce qui s'etoit paſſé, obéit ſans réplique, & ſe rendit en diligence où il etoit appellé. Cette conduite, qui paroiſſoit n'avoir rien d'equivoque, diſſipa tous les ſoupçons qu'on tâchoit de faire naître dans l'eſprit de ſon Maître. Ce Prince, en le voyant, ne put contenir ſa joie : *Non*, dit-il, en préſence de ſes Courtiſans, *il n'y a aucune fineſſe dans ce gros ventre Tartare.* L'Hiſtorien remarque à cette occaſion, que *Ngan-lou-chan* etoit fort gros, & qu'il n'avoit rien dans ſon extérieur qui ne dénotât un homme ſimple & même groſſier : ce qui fut cauſe en partie que l'Empereur ne fut détrompé ſur ſon compte, qu'après que ſa révolte eût entiérement eclaté, comme il arriva bientôt après cette entrevue. Content de ſon obéiſſance, & perſuadé qu'il n'avoit pas de ſujet plus fidele, l'Empereur eut la foibleſſe de le renvoyer dans ſon gouvernement, & de le remettre à la tête des troupes qui etoient ſur les frontieres. Il reconnut bientôt ſa faute ; mais il ne la reconnut que lorſqu'il lui fut impoſſible de la réparer. *Ngan-lou-chan* n'avoit eu d'abord d'autre intention que celle de ſe faire un petit Etat aux environs de la Chine, & il n'auroit rien entrepris du vivant de l'Empereur, s'il avoit pu tenir

son ambition secrete; il n'eclata si-tôt que parce qu'il se vit découvert. Aussi-tôt qu'il fut arrivé dans le lieu de son gouvernement, il s'attacha à discipliner ses troupes, à en augmenter le nombre, à s'en faire aimer. Il mit dans ses intérêts quelques hordes de Tartares, qui lui promirent toutes sortes de secours, & qui lui fournirent des hommes & des chevaux en assez grand nombre pour en composer une armée, au défaut des soldats chinois, dont il n'etoit pas encore sûr.

Quand il se crut en etat d'entreprendre, il publia que l'Empereur lui ordonnoit d'aller à son secours, à la tête de son armée, pour le délivrer de la tyrannie de ses Ministres, qui s'etant emparés de toute l'autorité, bouleversoient tout dans l'Empire, sans qu'il fût possible de les châtier, ou de les faire rentrer dans leur devoir. Sa hardiesse, la réputation de sincérité dont il jouissoit, les faveurs sans nombre qu'il avoit reçues de la part de son Maître, en imposerent à la multitude.

A la tête de plus de cent mille hommes, *Ngan-lou-chan* se met en marche, passe le *Hoang-ho*, s'empare des villes qui sont sur sa route, y met garnison, & se trouve maître de tout le *Ho-pe* avant même qu'on eût pensé, du côté de la Cour, à se mettre en défense.

L'Empereur revint enfin de la profonde léthargie dans laquelle il etoit comme enséveli, mais ce fut pour s'y replonger bientôt après. Il crut avoir tout fait en nommant des Généraux pour aller contre le Rebelle, & attendit tranquillement dans son Palais, au milieu de ses Femmes & de ses Eunuques, qu'on vînt lui annoncer des victoires. Il y avoit des traîtres dans le ministere & parmi ceux de son Conseil; il y en avoit aussi qui etoient très-bien intentionnés, & qui le servoient fidellement. Il se livroit tantôt aux uns & tantôt aux autres: & comme leurs intérêts etoient différens, il en recevoit des impressions qui etoient toujours opposées. Ainsi on lui faisoit

donner des ordres, & on les lui faisoit révoquer; on l'engageoit à mettre en place des Officiers, qu'il caſſoit bientôt après de tous leurs emplois. Les uns lui donnoient les plus flatteuſes eſpérances, & les autres lui faiſoient apprehender les plus affreux revers; tout etoit en confuſion & dans le plus grand déſordre.

Cependant *Ngan-lou-chan* gagnoit des batailles & prenoit des villes. Il conquit en peu de mois toute la province du *Ho-nan*, prit la ville de *Lo-yang*, où il etablit ſa Cour, dans le deſſein de ſe faire proclamer Empereur; ſe ſaiſit de la forteresse de *Toung-koan*, & ſe prépara à aller mettre le ſiege devant *Tchang-ngan*, qui etoit alors capitale de tout l'Empire.

A ces nouvelles, l'Empereur conſterné, crut que tout etoit perdu, il abandonna *Tchang-ngan*, pour aller mettre ſes jours en ſûreté dans l'une des Provinces les plus reculées de ſes Etats. Il eut à eſſuyer dans ſa fuite tout ce qui peut affliger le plus cruellement un cœur ſenſible. Les peuples dont on exigeoit durement & à la hâte les proviſions, les ſervices, & tout ce qui etoit néceſſaire pour faciliter la route à l'armée qui lui ſervoit d'eſcorte, ſe répandirent en murmures & en imprécations: ſes propres gardes pouſſerent l'inſolence juſqu'à maſſacrer ſous ſes yeux l'un de ſes Miniſtres, qu'ils regardoient comme le premier auteur de tous les troubles: il ſe vit abandonné d'une partie de ſes troupes, & forcé par l'autre à porter un Arrêt de mort contre la fameuſe *Yang-koei-fei*, celle de ſes femmes qu'il aimoit le plus; & pour comble d'affliction, ceux de ſes Grands, dont la fidélité ne s'etoit point démentie juſqu'alors, l'abandonnerent pour ſe mettre à la ſuite du Prince héritier ſon fils, auquel ils le contraignirent, en quelque ſorte, de céder l'Empire, & cela, lui diſoient-ils, par pur zele pour les intérêts de ſa Maiſon, qui etoit ſur le point de ſe le voir enlever par un perfide Etranger.

Au milieu de tant de disgraces, *Hiuen-tsoung* reconnut ses fautes, & se déchargea sur son fils du soin de les réparer, il lui envoya les sceaux de l'Empire, & le déclara Empereur. Le nouvel Empereur, en montant sur le Trône, donna à son pere le titre de *Tay-chang-hoang*, ou d'*Empereur au-dessus de l'Empereur régnant*. *Hiuen-tsoung* finissoit alors la quarante-troisieme année de son regne (c'etoit l'an de Jesus-Christ 756).

Cet evénement fut un sujet de joie pour tout l'Empire : on reprit courage : les fideles sujets des *Tang* vinrent de tous côtés se ranger sous les etendarts du nouvel Empereur *Sou-tsoung* ; & ce Prince, secondé par l'illustre Général *Kouo-tsee-y*, eteignit peu à peu un incendie qui avoit failli tout consumer. Le rebelle *Ngan-lou-chan*, après avoir eté battu plusieurs fois, fut assassiné par son propre fils, & son parti fut entiérement dissipé.

Aussi-tôt que la tranquillité eut eté rétablie, *Sou-tsoung* rappella son pere *Hiuen-tsoung* du *Fou-kien*, où il s'etoit retiré, lui fit une Cour plus brillante que la sienne, & eut pour lui tous les egards qu'on est en droit d'attendre d'un fils qui a la Piété filiale gravée dans le cœur.

L'ancien & le nouvel Empereur moururent dans la même année, c'est-à-dire, l'an de Jesus-Christ 763. *Hiuen-tsoung* etoit parvenu à la soixante-dix-huitieme année de son âge, son corps fut déposé à *Tay-ling*. Quoique ce Prince ait terni la fin de sa vie par des vices qui l'eussent rendu odieux à la postérité, s'il n'avoit eu que des vices, on n'a pas laissé de le mettre au rang des grands Empereurs, parce qu'en effet il fit de grandes choses. Il fut le protecteur déclaré de tous ceux qui se distinguerent, tant dans les Lettres que dans les armes. Le monument de *Si-ngan-fou*, assure qu'il le fut aussi de la Religion chrétienne. Il fit quantité d'etablissemens utiles, il donna au premier corps de la Littérature, connu aujourd'hui

ſous le nom de *Han-lin-yuen*, toute la forme dont il eſt ſuſceptible, & qu'il a conſervée juſqu'au tems où nous vivons. Il adoucit les ſupplices des criminels, abrogea entiérement ceux de coûper en pieces, & de faire mourir ſous le bâton. Il aimoit ſes ſujets comme ſes enfans, & il ne manqua jamais de ſoulager leurs beſoins, quand ils lui furent connus. S'il eût vécu quinze à vingt ans de moins, on pourroit le comparer aux plus illuſtres Princes de la Monarchie chinoiſe. Ses défauts & ſes vices n'ont pas empêché qu'on ne lui donnât le titre de *Tang-ming-hoang-ty*, ce qui ſignifie *brillant Empereur des* Tang, ou *Empereur eclairé* des *Tang*, titre que la poſtérité, qui rend juſtice à tout le monde, a cru devoir lui conſerver. Je pourrois ajouter, en finiſſant, que la Religion chrétienne a eté très-floriſſante ſous ſon regne, qu'il a bâti des Temples en l'honneur du vrai Dieu, & qu'il a honoré les Prédicateurs de l'Evangile d'une maniere très-particuliere. Ce que je trouve dans l'Hiſtoire, confronté avec ce que dit le monument de *Si-ngan-fou*, eſt pour moi une preuve ſans replique que *Hiuen-tſoung* a bien mérité des Chrétiens.

LXIV.

YAO-TSOUNG, Miniſtre.

Yao-tſoung, connu dans l'hiſtoire, ſous le nom de *Yao-yuen-tché*, & dans les Livres de Littérature, ſous celui de *Ouen-hien*, qu'on lui donna après ſa mort, naquit à *Chan-tcheou*. Il aima l'etude toute ſa vie, & s'y appliqua conſtamment quand il ne ſe devoit pas à des occupations plus importantes. Il cultiva les Lettres; mais il les cultiva en ſage qui veut s'eclairer & s'inſtruire. Il aimoit la vertu & pratiqua, ſans jamais ſe démentir, tous les auſteres devoirs qu'elle impoſe; *ſincérité*, *droiture*, *entiere cordialité* entre les amis, trois mots qui formoient comme ſa deviſe.

Il fut jusqu'à cinq fois Conseiller dans différens Tribunaux, & il y avoit apparence qu'il ne seroit pas promu à des emplois plus distingués, lorsque le hasard le fit Président par *interim*, à la place de celui qui devoit exercer cette charge. Comme il etoit sans ambition, il ne cherchoit point à se faire des protecteurs; mais son mérite & ses talens eurent occasion de se développer pendant le tems qu'il exerça la présidence. On parla de lui à l'Empereur *Hiuen-tsoung*, & on le lui fit envisager comme un homme de ressource, très-capable de remettre en etat les affaires les plus mal en ordre.

L'Empereur avoit besoin d'un pareil homme pour régler le département de *Toung-tcheou;* il choisit *Yao-tsoung*, & l'envoya dans cette ville en qualité de Gouverneur général. *Yao-tsoung* rétablit l'ordre, & rendit compte par ecrit à son Maître de tout ce qu'il avoit fait; il ajouta dix articles, dans lesquels il renfermoit tout ce qu'on pouvoit imaginer de plus utile pour le pays, & de plus avantageux pour l'Etat.

L'Empereur ayant lu son ecrit, l'appella à la Cour, & le plaça dans le Ministere : on lui donna le département des frontieres; il s'acquitta si bien de son emploi, qu'en peu de tems les places furent réparées, les garnisons recrutées, les magasins remplis d'armes & de provisions de toutes especes; & le peuple, à l'abri de toute insulte, tant de la part des Tartares au dehors, que de la part des gens de guerre au dedans, jouit de tous les avantages de la paix.

Celle des qualités qui brilloit le plus dans *Yao-tsoung*, etoit une présence d'esprit admirable, il etoit en etat de rendre raison sur le champ de tout ce qui regardoit cette partie du ministere qui lui etoit confiée; & lorsqu'il répondoit aux interrogations que l'Empereur lui faisoit de tems en tems, il le faisoit avec tant de clarté, de noblesse & de précision, qu'il satisfaisoit à tout. Ce qui le mit bientôt dans la plus haute faveur,

faveur, & lui donna le droit de dire hardîment sa pensée, sans craindre de déplaire à son Maître, qui l'ecouta toujours avec plaisir, lors même qu'il lui donnoit des avis sur sa conduite : en voici un trait, je l'ai choisi parmi plusieurs autres, & il sera le seul que je rapporterai.

L'Empereur *Hiuen-tsoung* etoit naturellement bon; mais sa bonté dégénéroit quelquefois en foiblesse à l'egard de ceux qu'il honoroit de sa confiance, & se laissoit tromper par les apparences. *Yao-tsoung* qui voyoit les choses tout autrement, entreprit de corriger son Maître, & il en vint à bout. Un jour il tira de son sein un ecrit qu'il lui remit, en le priant de le lire avec attention, & de réfléchir sérieusement sur ce qu'il renfermoit. Cet ecrit etoit conçu à-peu-près en ces termes:

En m'appellant auprès de votre personne, vous n'avez pas prétendu, Seigneur, que j'y fusse muet comme une statue, ou que j'y fisse le personnage d'un vil flatteur. Votre intention a eté sans doute de vous servir de moi pour la gloire de votre regne & le soulagement des peuples. Pour concourir de mon mieux à remplir ces nobles intentions, j'ai cru devoir vous représenter les cinq articles suivans, dont l'observation exacte est de la derniere importance pour vous.

1°. *Donnez plus rarement que vous ne faites des emplois honorables à vos favoris; ne leur en donnez jamais de ceux qui donnent autorité sur le peuple.*

2°. *Distribuez vos dons avec discernement : les récompenses doivent être proportionnées aux services; il vaudroit mieux ne pas donner que de donner à la faveur plutôt qu'au mérite.*

3°. *Appellez auprès de votre personne ceux qui ont assez de lumieres pour vous eclairer, & assez de courage pour vous reprendre de vos fautes.*

4°. *Refusez tous les présens qui vous sont offerts par les*

Mandarins des Provinces ; ces ſortes de préſens ne ſont pour l'ordinaire que la ſubſtance du pauvre peuple.

5°. *Ne vous familiariſez pas trop avec le commun de vos Grands. Choiſiſſez-en parmi eux quelques-uns qui ſoient dignes de votre confiance par leur vertu, & qui ne ſoient point flatteurs ; vous pourrez en faire vos amis, les elever juſqu'à vous, & vous abaiſſer juſqu'à eux.*

L'Empereur lui ſut gré de ſa remontrance & en profita. *Yao-tſoung* continua à ſervir ſon Maître avec zele, fidélité & déſintéreſſement. La plus eſtimable de ſes qualités, diſent les Hiſtoriens, etoit de ſavoir tirer parti de tout pour la gloire de l'Empire & le ſoulagement des peuples. Il n'avoit aucun ſyſtême fixe, continuent-ils, mais il mettoit à profit toutes les circonſtances pour parvenir à ſon but. Très-ſatisfait de ſes ſervices, l'Empereur lui donna en récompenſe la Principauté de *Leang-ouen-hien*, avec titre de Comte.

Vers le milieu de la neuvieme année de *Kai-yuen*, c'eſt-à-dire, l'an de Jeſus-Chriſt 721, il tomba dangereuſement malade, & comprit qu'il n'etoit pas eloigné de ſa fin. Il aſſembla autour de ſon lit ſa famille eplorée, & lui tint ce diſcours, que l'hiſtoire n'a pas dédaigné de tranſmettre à la poſtérité. Le voici tel qu'on le lit ſous la neuvieme année de *Kai-yuen.*

Fo *recommande la pureté, la retraite, la charité & la miſéricorde : ces vertus ſont comme la baſe de ſa doctrine ; elles en ſont au moins les points capitaux. C'eſt ce qui a ſervi d'appât pour tromper les ſimples ; ils ont embraſſé cette doctrine ; ils ont ecrit des Livres de Prieres, qu'ils récitent en l'honneur de celui qu'ils en regardent comme l'Auteur ; ils lui ont erigé des ſtatues auxquelles ils rendent hommage, & ſe perſuadent par-là qu'ils attireront ſur leurs perſonnes & ſur leurs familles, les proſpérités & le bonheur. Gardez-vous bien, mes enfans, de vous laiſſer ſéduire.*

Dans le Royaume de Tcheou, *on abolit la doctrine de* Fo, *on renversa ses statues, on brûla ses Livres ; & au lieu d'employer son tems & ses soins à lui rendre hommage, & à lui adresser des prieres stériles, on s'appliqua à forger des armes, & à s'exercer à les manier. Dans le Royaume de* Tsi *au contraire, on eleva un grand nombre de temples & de tours en l'honneur de* Fo. *L'on fit grand cas de sa doctrine, on lui adressoit sans cesse des vœux pour obtenir d'en être protégé ; mais on négligea le gouvernement, & les loix furent sans vigueur. Qu'arriva-t-il? La guerre s'alluma entre ces deux Royaumes ; les* Tcheou *vainquirent les* Tsi, *détruisirent leur Royaume, & agrandirent le leur sur les ruines de celui qu'ils anéantirent. Pour vous, mes enfans, ne vous laissez jamais entraîner par le torrent des mauvais exemples ; que les* Ta-ho-ché *& les* Ho-chang *n'aient jamais accès auprès de vous, sous prétexte de les employer à demander pour vous le bonheur. Vous l'obtiendrez ce bonheur, si vous menez une vie exemte de tout reproche ; si vous ne vous oubliez jamais vous-mêmes. Attachez-vous à la doctrine immuable qui ne sauroit périr.*

Telles furent les dernieres paroles qui sortirent de la bouche de ce sage Ministre, dans un tems où la Religion chrétienne etoit florissante à la Chine, & avoit des protecteurs à la Cour. Il n'est pas hors de vraisemblance que cette doctrine immuable, à laquelle *Yao-tsoung* ordonne à ses enfans de s'attacher préférablement à toute autre, ne soit la Religion chrétienne elle-même. Quoi qu'il en soit, *Yao-tsoung* mourut, sinon en Chrétien, du moins en homme qui s'étoit toujours conduit à la lueur du flambleau de la raison.

LXV.

SOUNG-KING, Savant.

Soung etoit le nom de ſa famille, il avoit pour nom propre *King*, & pour ſurnom *Ken-kié*. Il vécut toujours d'une maniere irréprochable, & ſa conduite etoit un modele à propoſer. Il fut d'abord Mandarin dans un lieu aſſez obſcur; emploi qui ne l'occupoit pas aſſez pour l'empêcher de vaquer à l'etude, & de cultiver la poéſie dont il faiſoit ſes délices.

Il compoſa une piece, dont le titre etoit *Mei-hoa-fou*, c'eſt-à-dire, eloge de la fleur *Mei-hoa*; c'eſt une des plus belles pieces qui ſe ſoient faites en ce genre. On y trouve tout à la fois la nobleſſe des idées, la clarté du ſtyle, la pureté du langage, & le choix des expreſſions. Sa maniere n'eſt pas inférieure à celle de *Sin-yu-tché*, & va de pair avec celle de *Nan-tchao*. C'eſt par cette piece que commença ſa fortune; il venoit d'y mettre la derniere main, quand un Grand de l'Empire, nommé *Sou-ouei-tao*, homme de Lettres & en faveur, paſſa dans le bourg où demeuroit *Soung-king*. Celui-ci lui rendit ſes devoirs, ſuivant l'uſage; & au lieu du préſent d'etiquette qu'il devoit lui offrir, il lui préſenta ſon *Mei-hoa-fou*, en lui diſant: *Celui-ci du moins eſt de mon cru. Si j'avois pu tirer de moi quelque choſe de mieux, je vous en ferois egalement mon ſincere hommage. Sou-ouei-tao* fut ſi content, & du préſent, & de la maniere dont il lui etoit offert, qu'il prit dès-lors ſous ſa protection un Auteur, dans la converſation duquel il apperçut d'ailleurs un mérite des plus diſtingués. De retour à la Cour, il parla du Poëte comme d'un homme auquel on pouvoit confier les emplois les plus diſtingués. *Soung-king* fut elevé ſucceſſivement à différentes charges, qu'il exerça avec tant de ſageſſe & d'applaudiſſement, que l'Empereur voulut

l'avoir auprès de sa personne, il le fit Conseiller d'Etat, & ensuite Ministre.

Dans ce dernier poste, *Soung-king*, lié d'amitié avec *Yao-tsoung*, dont il etoit le collegue, mit tous ses soins à faire fleurir la partie du gouvernement qui lui etoit confiée. Il vécut toujours d'une maniere irréprochable, & sa conduite pouvoit être proposée comme un modele même aux plus sages : il etoit chaste, magnanime, intrépide quand il s'agissoit de proposer, ou de faire quelque chose qui eût le bien commun pour objet; inflexible quand il s'agissoit de corriger un abus, & de faire rentrer dans l'ordre ceux qui s'en etoient ecartés; sincere envers son Maître, dont il ne s'avisa jamais de pallier les défauts; enfin juste envers tout le monde, sans aucun egard pour les recommandations, de quelque part qu'elles pussent venir; c'est ce qui faisoit dire de lui qu'il etoit construit autrement que les autres hommes. *La nature*, disoit-on, *lui a donné un cœur de pierre & des entrailles de fer*, voulant exprimer par-là son incorruptibilité à toute epreuve. On savoit d'ailleurs qu'il compatissoit aux miseres du peuple, & qu'il n'oublioit rien pour les lui adoucir; qu'il etoit toujours porté à rendre service, pourvu que cela pût se faire sans manquer à son devoir, & qu'il ne travailloit que pour le bien public. Ce fut lui qui suggéra à l'Empereur l'idée de fonder un hospice, où ceux que leurs affaires appelloient à la capitale, pussent trouver tous les secours néceffaires en cas de maladie ou de défaut d'argent. Ce fut lui encore qui obtint de l'Empereur, que ceux qui etoient préposés pour ecrire l'histoire, travailleroient alternativement dans le bureau des Ministres pour l'expédition des affaires. Il etoit persuadé qu'un Historien qui ne seroit qu'homme de Lettres, ne les envisageroit jamais sous leur véritable point de vue, & qu'il les présenteroit même fort souvent tout autres qu'elles ne sont. Il croyoit aussi que pour

bien ecrire les faits, il ne suffisoit pas d'en avoir eté témoin, mais qu'il falloit outre cela être instruit de ce qui les avoit occasionnés & en avoir démêlé les véritables suites. *Or*, disoit-il, *le bureau des Ministres etant le centre où aboutissent toutes les affaires de l'Empire, c'est-là seulement qu'il peut se former de bons Historiens.*

Un homme en place, du caractere de *Soung-king*, devoit nécessairement faire des mécontens; il en fit même parmi ses collegues, au sentiment desquels il s'opposoit souvent avec force. L'Empereur le voyant d'un âge fort avancé (il avoit soixante-dix ans), lui conseilla de se retirer. *Soung-king* ne demandoit pas mieux, il se démit de tous ses emplois à la dixieme lune de la vingt-unieme année de *Kai-yuen* (l'an de Jesus-Christ 733), se retira à *Lo-yang*, & mourut quatre ans après, la vingt-cinquieme année de *Kai-yuen*, (l'an de Jesus-Christ 737), dans la soixante-quinzieme année de son âge.

LXVI.

YEN-TCHEN-TSING, Savant.

Le nom de sa famille etoit *Yen*, son nom propre *Tchen-tsing* & son surnom *Tsing-tcheng*. Il se distingua par sa capacité dans les sciences, par son habileté dans l'art des Poëtes, par sa fidélité envers l'Empereur son maître, par son attachement à la famille Impériale & par son intrépidité à affronter les dangers, lorsqu'il s'agissoit du bien de l'Etat.

Après avoir reçu les différens grades de Littérature, il passa par les différens degrés de Mandarinat. Il etoit Gouverneur de la ville de *Ping-yuen*, lors de la fameuse révolte de *Ngan-lou-chan*. Déjà les armées de l'Empereur avoient été battues, grand nombre de villes avoient été prises par le Rebelle, ou s'étoient rendues à lui pour se soustraire au pillage & à la fureur

des soldats. Des provinces entieres reconnoissoient déjà *Ngan-lou-chan* pour maître, & on etoit sur le point de voir une révolution totale. La bonne conduite, le zele & la fermeté de *Yen-tchen-tsing* arrêterent ses progrès.

Ngan-lou-chan le méprisoit si fort, qu'il ne voulut pas même envoyer des troupes contre lui. Il passa devant *Ping-yuen* sans en entreprendre le siege & sans même s'arrêter. *Le Gouverneur de cette place*, dit-il à ses Officiers, *sait tous les livres par cœur ; il sait très-bien des vers, & compose avec éloquence ; il ne sait combattre que le pinceau à la main ; nous aurons sa ville quand nous voudrons ; allons au plus pressé.* Ce fut cependant ce Lettré qui interrompit le cours de ses victoires & qui lui enleva dix-sept villes avec son seul pinceau. *Yen-tchen-tsing* ecrivit avec force à tous les Gouverneurs qui avoient rendu leurs places, pour les engager à secouer un joug étranger, à ranimer le courage du peuple, & à faire tous leurs efforts pour rentrer sous l'obéissance du légitime Souverain. Il répandit par-tout des copies de ses lettres ; il sollicitoit, il prioit, il pressoit, il donnoit des espérances ; il fit si bien enfin que tous les fideles sujets de l'Empire se rassemblerent en plusieurs corps d'armées, & donnerent par-tout la chasse aux rebelles.

L'Empereur *Hiuen-tsoung* dont il avoit eté un des maîtres pour la poésie & l'éloquence, ne crut pas pouvoir mieux récompenser son zèle qu'en le rappellant auprès de sa personne. Il lui donna les emplois les plus distingués & le nomma Prince de *Lou-kiun.* Il l'appelloit publiquement le soutien de sa *famille*, & le restaurateur de l'Empire.

Un si haut degré de faveur, soutenu par beaucoup de mérite & une conduite irréprochable, ne pouvoit manquer de faire ombrage & d'exciter l'envie. On essaya toutes sortes de moyens pour tâcher de le perdre dans l'esprit de l'Empe-

reur; on affectoit de le lui faire envifager comme un pédant qui n'etoit bon qu'à expliquer des livres ou à compofer quelques pieces d'eloquence & de poéfie; l'on difoit fans ceffe qu'il n'entendoit rien aux affaires, & qu'il n'etoit propre qu'à les faire echouer: on alla plus loin, on lui fuppofa des fautes du premier ordre; mais tout cela fut inutile. L'Empereur l'excufoit fur tout, & continua à l'aimer & à le combler de bienfaits & d'honneurs. On changea de batteries après la mort de *Hiuen-tfoung* & de *Ou-tfoung*, & l'on réuffit.

Quoique la plupart des révoltés fuffent rentrés fous le joug, il en reftoit encore affez, fur-tout du côté de la Tartarie, pour donner de l'inquiétude à *Te-tfoung* qui venoit de monter fur le Trône. Ce nouvel Empereur etoit réfolu de lever une nombreufe armée pour l'envoyer contre *Ly-hi-lie*, qui infeftoit les frontieres, & maffacroit, fans miféricorde, quiconque lui réfiftoit, ou ne payoit pas promptement les contributions auxquelles il etoit taxé. On perfuada à l'Empereur que la force etoit inutile pour réduire un homme qui avoit toute la Tartarie devant lui, quand même il ne fe trouveroit pas à la tête d'une groffe armée, toute compofée d'hommes aguerris & accoutumés à vaincre. On ajouta qu'en employant la voie de la négociation on pourroit engager ce tyran féroce à rentrer dans fon devoir. On fit un grand eloge des talens de *Yen-tchen-tfing*, & l'on conclut que fi Sa Majefté l'envoyoit vers *Ly-hi-lie* pour l'engager à fe foumettre, il réuffiroit infailliblement.

L'Empereur qui eftimoit infiniment *Yen-tchen-tfing*, & qui etoit bien-aife d'ailleurs de ne pas commencer fon regne par une guerre qui pouvoit avoir des fuites très-funeftes pour tout l'Empire, fi elle ne réuffiffoit pas, fut charmé de cette ouverture, & fe perfuada fans peine ce qu'il fouhaitoit. Il crut que l'eloquence de *Yen-tchen-tfing* triompheroit de la férocité du rebelle,

rebelle, & se détermina à le lui envoyer avec un plein pouvoir de terminer tout, à l'amiable, comme il le jugeroit à-propos. *Yen-tchen-tsing* se disposa à exécuter les ordres de l'Empereur, malgré les représentations de ses amis qui lui conseilloient de refuser une commission qui ne pouvoit que lui être funeste. *C'est pour vous eloigner de la Cour & pour vous faire périr de maniere ou d'autre*, lui dirent-ils, *que vos ennemis ont inventé ce stratagéme; excusez-vous sur votre grand âge. Je n'en ferai rien*, leur répondit-il, *il faut que j'obéisse, & plus la commission est périlleuse, moins il m'est permis de m'excuser: à l'âge où je suis je dois servir d'exemple. Je périrai, à la bonne heure; mais j'aurai la consolation d'avoir terminé le cours de ma longue vie au service de mon Souverain, & de signer, s'il le faut, ma fidélité de mon sang.*

Il partit en effet, vit *Ly-hi-lie*, fit tous ses efforts pour le gagner: mais en vain, ce barbare loin de se rendre, voulut exiger de lui des respects qui ne sont dus qu'à la personne de l'Empereur, ce que n'ayant pu obtenir, il le fit massacrer inhumainement, sans egard pour son âge qui etoit de 76 ans, ni pour la dignité dont il etoit revêtu, l'an de Jesus-Christ 780.

LXVII.

TOU-FOU, Poëte.

Tou-fou, autrement dit *Tſee-mei*, naquit à *King-tcheou*, de la province de *Chen-ſi*. Il paſſa ſa jeuneſſe dans une pauvreté extrême. Comme il avoit beaucoup d'eſprit, ſes parens le firent etudier. Il ſe livra à l'etude avec toute l'ardeur dont il etoit capable; mais il parut n'y réuſſir que très-médiocrement. Il ſe préſenta pluſieurs fois à l'examen pour obtenir les grades, mais ce fut en vain; ce qui le rendit encore plus à charge à ſa famille, & le priva des foibles ſecours qu'il en recevoit auparavant.

Convaincu par ſon peu de ſuccès, qu'il n'etoit pas propre à expliquer, ou commenter les *King*, il renonca aux grades & à tous les avantages qu'il en eſpéroit pour l'avancement de ſa fortune. Il avoit appris à faire des vers, il devint Poëte. Il ne fut pas long-tems ſans s'appercevoir que la Poéſie etoit ſon genre, & qu'il etoit fait pour y réuſſir. Il s'y livra & compoſa pluſieurs pieces qui lui firent un nom dans la république des Lettres. Quelques Seigneurs le prirent ſous leur protection & le firent connoître. Enhardi par ſes ſuccès, ſon génie ſe développa & s'étendit. Il embraſſa pour ainſi dire tous les genres à la fois. Il devint eloquent, ſublime, délicat & brillant. Ses amis croyant qu'il pouvoit paroître avec honneur dans la Capitale de l'Empire, lui faciliterent les moyens de s'y tranſporter & d'y vivre quelque tems ſans avoir beſoin de ſecours etranger.

Tou-fou ſe rendit à *Tchang-ngan* où l'Empereur tenoit alors ſa Cour. Quelques lettres de recommandation qu'il avoit apportées de ſa province, lui ouvrirent l'entrée de pluſieurs grandes maiſons où il eut occaſion de faire des connoiſſances utiles.

On le produisit dans les meilleures compagnies; il eut l'art d'y briller sans pédanterie, de s'y faire aimer sans prodiguer l'adulation; & de s'attirer l'estime générale, sans faire des jaloux. Il etoit tout à la fois homme de cabinet & Poëte, homme de société & Littérateur.

Parmi les différentes productions de son génie, il s'en trouva trois sur-tout qui enleverent tous les suffrages, c'etoient trois Poëmes, de ceux que les Chinois appellent *Sou;* le premier etoit intitulé *Tay-tsing-koung-fôu*, c'est-à-dire, *les Palais sans taches, Eloge Poëtique;* le second avoit pour titre, *Hiang-miao*, c'est-à-dire, *les Temples des Sacrifices;* & le troisieme *faisoit la description & l'eloge de l'Autel rond Kiao.* On présenta ces trois pieces à l'Empereur *Hiuen-tsoung*, qui en fut charmé; il voulut voir l'Auteur, le reçut avec bonté, eut avec lui une assez longue conversation, & en le renvoyant il lui dit qu'il le nommoit Mandarin, du titre *Ki-sien-yuen-tai-tché;* charge honorable, mais très-peu lucrative. Elle eût comblé les vœux d'un homme à son aise, mais elle etoit un vrai fardeau pour un homme qui avoit à peine de quoi vivre. Il fallut néanmoins que *Tou-fou* s'en accommodât, ce qu'il fit avec répugnance, parce qu'elle le privoit des secours pécuniaires qu'il recevoit auparavant de ses protecteurs & de ses amis.

Quelque tems après il fut appellé à la Cour pour y exercer un emploi plus honorable que celui qu'on lui faisoit quitter, quoique moins lucratif encore. Il avoit la facilité de voir le Souverain & de s'entretenir familiérement avec lui. L'Empereur le goûtoit, lui faisoit faire des vers, mais il ne l'enrichissoit pas. Ennuyé de vivre d'espérance, *Tou-fou* prit le parti de parler enfin clairement; il composa un *Soung*, dans lequel, après avoir fait l'eloge de ses propres ancêtres, il s'adressa à l'Empereur & lui dit : *La Littérature est le patrimoine de ceux de ma race; je suis Littérateur à la*

onzieme génération; je doute qu'il s'en trouve plusieurs dans toute l'etendue de votre vaste Empire qui puissent en dire autant. Depuis la septieme année de mon âge, jusqu'à la quarantieme que je cours à présent, je n'ai fait autre chose qu'etudier, lire, ecrire, composer des pieces d'eloquence, & faire des vers. J'ai acquis quelque réputation, mais point de bien; je suis dans la plus grande misere. Quelques herbes salées & un peu de riz sont toute ma nourriture; tous mes vêtemens consistent dans l'habit que j'ai sur le corps. Si Votre Majesté ne se hâte d'y mettre ordre, elle doit s'attendre, au premier jour, à entendre dire que le pauvre Tou-fou *est mort de froid ou de faim; il ne tient qu'à elle de s'epargner ce triste récit, ou en me secourant, si elle me croit utile à son service, ou en me renvoyant, si je ne lui suis bon à rien.*

L'Empereur eut egard à cette juste représentation, il assigna à son Poëte une pension suffisante pour le faire vivre à l'aise, & la lui fit payer d'avance, en lui promettant de plus grands bienfaits pour l'avenir. *Tou-fou* ne profita pas long-tems de la libéralité du Prince; cette année même arriva la révolte de *Ngan-tou-chan*, & l'Empereur ayant abandonné sa capitale, pour aller se mettre en sûreté dans l'une des Provinces reculées de ses Etats, *Tou-fou* ne jugea pas à propos de le suivre. Les chaînes qui l'attachoient à la Cour etoient trop pesantes pour un homme qui n'aimoit rien tant que la liberté : il profita de cette occasion pour les rompre, & se sauva de son côté dans un lieu inaccessible aux recherches; il y vécut quelques mois des fruits qu'il alloit cueillir, & des racines sauvages qu'il préparoit lui-même. Son corps etoit devenu d'une maigreur extrême, & son habit n'etoit plus qu'un haillon. Dans cet etat il apprit que *Sou-tsoung* venoit de monter sur le Trône à la place de *Hiuen-tsoung* qui abandonnoit les rênes du gouvernement. Il crut que ce nouvel Empereur le verroit avec plaisir,

il alla l'attendre ſur le grand chemin par où il ſavoit que ce Prince devoit paſſer; mais il y fut à peine arrivé, qu'un parti de rebelles, qui faiſoit ravage aux environs, ſe ſaiſit de ſa perſonne, & l'emmena au gros de l'armée de *Ngan-tou-chan :* il ſe nomma pour n'être pas maltraité ; & quelques Officiers ſe ſouvenant d'avoir oui parler de lui comme d'un homme célebre dans l'Empire, voulurent le produire auprès du Général. *Quelques-uns de vos gens*, dirent-ils à Ngan-tou-chan, *ont pris ſur le grand chemin le plus grand Poëte de l'Empire : ſi vous voulez le voir, nous vous l'amenerons ici ; & ſi vous voulez le garder, il pourra vous amuſer dans vos heures de délaſſement.*

Quel animal eſt-ce qu'un Poëte, répartit Ngan-tou-chan, *& quels tours ſait-il faire ? Un Poëte*, lui répondit-on, *eſt un homme qui fait des vers, & qui exprime en termes choiſis & en phraſes meſurées, ce que nous n'exprimons, nous autres, que d'une maniere commune & en termes triviaux ; & ce Poëte*, repliqua Ngan-tou-chan, *ſait-il mieux ſe battre que nous ? s'il eſt bon Guerrier, je le verrai volontiers, & je lui donnerai de l'emploi ; ſi ce n'eſt qu'un ajuſteur de paroles, je n'ai pas beſoin de lui, il ne feroit que m'embarraſſer ici.*

Sur ce diſcours d'un Général Tartare, qui ne ſavoit ni lire ni ecrire, on laiſſa *Tou-fou* entre les mains de ceux qui l'avoient pris; & *Tou-fou* profitant de la négligence qu'on avoit à le garder, par le peu de cas qu'on faiſoit de lui, trouva le moyen de s'echapper & ſe rendit à la Cour. L'Empereur *Sou-tſoung* le vit avec plaiſir, le retint auprès de lui, & le fit un de ſes Cenſeurs. Dans ce nouveau poſte, *Tou-fou*, plus honoré qu'il ne l'avoit eté juſqu'alors, ſe lia d'amitié avec la plupart des Grands. Il avoit, en tant que Poëte, acquis le droit d'avoir des caprices, il uſoit aſſez ſouvent de ce droit, & perſonne ne s'en formaliſoit. Il etoit obligé, par office, d'avertir quelquefois le Souverain, & il s'acquittoit de ce devoir en homme

au-dessus de toute crainte, sans que l'Empereur le trouvât mauvais.

Cependant, la maniere trop libre dont il s'exprimoit quelquefois, en parlant au Prince, dans des momens où tout autre que lui se seroit tu, faillit à le perdre pour toujours. *Sang-koan*, l'un des Ministres d'Etat, avoit mérité la disgrace de son Maître, & il fut cassé. *Tou-fou* prit hautement sa défense, & osa même blâmer l'Empereur de son trop de sévérité envers un homme qu'il avoit honoré de sa confiance, & sur lequel il s'etoit déchargé d'une partie du gouvernement. *Il est contre la bonne politique, Seigneur*, lui dit-il, *de disgracier un Ministre pour de petites fautes ; si ceux qui vous servent sont toujours dans la crainte, vous ne serez environné que de vils flatteurs, qui vous applaudiront jusques dans vos excès les plus crians. La faute dont* San-koan *s'est rendu coupable envers vous, n'etant pas de celles qui intéressent l'Etat, ne méritoit tout au plus qu'une réprimande de votre part. Vous l'avez cassé, sans prendre conseil de personne ; de quel nom voulez-vous qu'on appelle cette conduite ? Si on lui donne celui qui convient, on dira que c'est le caprice, ou quelque passion qui vous a fait agir*, &c.

Le ton de cette remontrance etoit trop dur pour être ecoutée de sang froid. L'Empereur s'en offensa ; & dans le premier mouvement de son indignation, il ordonna que *Tou-fou* seroit livré au Tribunal des crimes, pour y être jugé comme un sujet qui manquoit de respect à son Souverain. *Tchang-kao*, premier Ministre, qui etoit présent à cette scene, para le coup, en faisant entendre à l'Empereur, que s'il maltraitoit ainsi ceux qui lui donnoient des avis, personne n'oseroit plus désormais lui faire la moindre représentation, & qu'il ignoreroit, dans les occasions essentielles, ce qu'il seroit nécessaire qu'il sût. L'Empereur s'appaisa & révoqua l'ordre ; mais peu de tems après, il donna à son Censeur indiscret un emploi honorable

qui l'eloignoit de la Cour. Il le fit Gouverneur d'une ville du second ordre, qui se nommoit alors *Hoa-tcheou.*

Tou-fou partit pour se rendre à son poste : il fut fort surpris, en y arrivant ; du désordre extrême qui régnoit dans tous les lieux de son district. Il comprit que s'il entreprenoit d'y remédier, il devoit s'attendre à essuyer bien des chagrins, au risque même de perdre son tems & sa peine sans pouvoir réussir. La liberté dont il avoit toujours fait si grand cas, se présenta en même tems à son esprit, revêtue de tous ses attraits ; il n'hésita pas sur le parti qu'il avoit à prendre. Le jour destiné à prendre publiquement possession de sa charge, après que l'assemblée eut eté formée, il se dépouilla de tous les ornemens qui le faisoient connoître pour ce qu'il etoit, les plaça sur une table, leur fit, en présence de tout le monde, une profonde révérence, & s'eclipsa. Cette maniere de s'excuser d'un emploi pour lequel il ne se sentoit point propre, avoit eté autrefois en usage, & *Tou-fou* profita de sa qualité de Poëte à caprices pour la faire revivre, sans qu'on s'en formalisât trop.

Il se retira à *Tsing-tcheou*, où il ne vouloit pas se faire connoître, de peur qu'on ne l'arrêtât. Il n'avoit point d'argent pour se procurer de quoi vivre ; il se mit à courir les champs, & y vécut de fruits sauvages & de quelques racines qu'il alloit apprêter lui-même dans la cabane du premier paysan. Cependant, comme l'hiver approchoit, il pensa aux moyens de se procurer de quoi pourvoir à sa subsistance, pendant ce tems, où il lui seroit impossible de trouver en pleine campagne de quoi se nourrir. Il ne lui vint point d'autre expédient que celui de vendre à quelque homme de Lettres pécunieux, celles de ses pieces de poésie qu'il n'avoit point encore rendues publiques. Il se rendit à la ville, & eut bientôt trouvé ce qu'il cherchoit, mais il trouva aussi ce qu'il ne cherchoit pas. Il fut reconnu, & le principal Mandarin du lieu ecrivit en Cour,

que *Tou-fou* etoit dans les lieux de son district, où il menoit une vie indigne du nom qu'il portoit, & de la réputation dont il jouissoit dans tout l'Empire. Il demanda s'il devoit l'arrêter, ou lui donner quelques secours. Pour toute réponse, ce Mandarin reçut pour *Tou-fou* un brevet, par lequel l'Empereur le nommoit Commissaire général de tous les greniers du district, avec ordre de lui dire que Sa Majesté le placeroit ailleurs quand il seroit ennuyé du séjour de *Tsing-tcheou*. Le Mandarin fit ce qu'on lui ordonnoit, il profita de la premiere occasion qui ramena *Tou-fou* à la ville, pour lui remettre le brevet dont il etoit chargé pour lui; mais *Tou-fou* qui ne vouloit point d'emplois qui pût gêner le moins du monde sa liberté, refusa de l'accepter: *Vous vous trompez*, dit-il au Mandarin, *ce n'est point à moi que ce brevet s'adresse, je ne suis pas votre homme; faites vos diligences pour le trouver.* Le Mandarin eut beau dire, il ne lui fut pas possible de vaincre son obstination.

Tou-fou se voyant connu à *Tsing-tcheou*, abandonna les environs de cette ville, & se retira à *Kien-nan*, où il vécut de la même maniere à-peu-près qu'il avoit fait à *Tsing-tcheou*; mais il n'y fut pas si long-tems sans être découvert. Un Seigneur, nommé *Yen-ou*, qui etoit là commandant des troupes, & Gouverneur général de tout le pays, fut bientôt instruit par ses soldats, qu'un aventurier, qui paroissoit vouloir déguiser son nom, avoit choisi *Kien-nan* pour le lieu de son séjour. *Yen-ou* connoissoit *Tou-fou* de réputation, il se douta que ce pouvoit être lui, il fit secretement ses informations; & son doute s'etant tourné en certitude, il se transporta sans cortege dans le petit réduit qui servoit de logement à *Tou-fou*. *Je suis le Commandant du lieu*, lui dit-il en l'abordant, *& vous êtes* Tou-fou. *Je viens vous offrir mon amitié ou ma haine, c'est à vous de choisir; si vous voulez mon amitié, il faut m'accorder la vôtre, & venir loger chez moi; nous vivrons ensemble comme freres,*

freres, & nous aurons grand soin de ne pas nous gêner mutuellement. Vous mangerez à ma table, ou en particulier, comme vous le voudrez; vous vous retirerez dans votre appartement quand vous voudrez être seul; j'en ferai de même. Vous ne me verrez qu'autant que cela vous sera plaisir; je vous dirai de mon côté de me laisser tranquille quand mes affaires le demanderont ainsi, ou que je ne serai pas d'humeur à converser. Vous me lirez vos pieces de vers quand vous le jugerez à propos; je les ecouterai quand elles me feront plaisir; & je vous prierai de vous taire si elles m'ennuient. Voilà mes conditions, les acceptez-vous? Au défaut de mon amitié... N'allez pas plus loin, interrompit Tou-fou, *vous êtes un trop galant homme pour vouloir haïr quelqu'un qui ne vous a point fait de mal: j'accepte avec reconnoissance le don que vous me faites si généreusement de votre amitié; dès ce moment je suis tout à vous, rendons-nous de ce pas à votre hôtel, & cimentons notre alliance par un bon repas; il y a long-tems que je n'en ai fait de tel.*

Yen-hou conduisit chez lui l'ami dont il venoit de faire l'acquisition, lui assigna des domestiques pour le servir, & quelques appartemens commodes, qui ne furent qu'à son usage; pour tout le reste il lui tint la parole qu'il lui avoit donnée de le laisser parfaitement libre. Il fit plus, il voulut assurer à celui dont il se faisoit le protecteur & l'ami, un rang & une fortune qui fissent disparoître aux yeux du public cette inégalité qu'il y avoit entr'eux. Pour cela il ecrivit à l'Empereur, & le supplia de vouloir bien nommer *Tou-fou* à une place de Conseiller honoraire dans le Tribunal des ouvrages publics, afin qu'il pût présider, en cette qualité, aux entreprises qu'on alloit commencer pour la réparation des maisons impériales, des grands chemins, des greniers, & des murailles des différentes villes de son département. Il assura Sa Majesté qu'il auroit l'œil à tout, pour que tout se fît dans l'ordre. L'Empereur lui accorda

ſa demande; & *Tou-fou* ſe trouva, ſans l'avoir ſollicité, ſans le ſavoir même, revêtu d'une charge avec des appointemens qui le faiſoient aller de pair avec ce qu'il y avoit de plus diſtingué dans la province où il faiſoit ſon ſéjour.

Rien ne pouvoit être plus à ſon gré qu'un emploi de cette nature, pour lequel il ne faiſoit que prêter ſon nom. Il y trouva tout à la fois, l'honneur, le profit, & ſur-tout l'indépendance, dont il faiſoit plus de cas que de toute autre choſe. Auſſi commença-t-il dès-lors à jouir véritablement des douceurs de la vie, après en avoir bu à long traits toutes les amertumes. Il ſe livroit aux divertiſſemens & aux plaiſirs de la table, faiſoit des parties de promenade, ou compoſoit des vers, tandis que ſon illuſtre protecteur, ſurchargé par le grand nombre d'affaires attachées à ſon propre emploi, veilloit pour lui à toutes celles dont il auroit dû s'occuper.

Un bonheur ſi peu attendu, je devrois dire, ſi peu mérité, dura tout le tems que *Yen-ou* vécut encore, c'eſt-à-dire, l'eſpace de ſix ans; mais après la mort de ce Seigneur, les affaires ayant changé de face, & *Tou-fou* n'etant point en etat de faire les ſiennes par lui-même, il abandonna tout & ſe mit à voyager.

Après bien des courſes, il ſe fixa à *Ley-yang*, non loin de *Hen-chan*, célebre montagne de la province du *Hou-koang*. Il y vécut à-peu-près comme il avoit fait à *Tſing-tcheou*, à cette différence près qu'il s'y trouva à l'abri de la miſere, par la prévoyance bienfaiſante de *Yen-ou*, qui en mourant, ordonna à ſes héritiers de faire toucher à l'inconſtant Poëte une penſion annuelle, par le Mandarin du lieu qu'il choiſiroit pour être celui de ſon ſéjour.

Vers le milieu des années dénominées *Ta-ly*, du regne du ſecond *Tay-tſoung*, huitieme Empereur des *Tang*, c'eſt-à-dire, vers l'an de J. C. 772, *Tou-fou* voulut aller examiner quel-

ques masures, qu'on disoit être les restes d'un edifice antique qui etoit déja sur pied du tems du grand *Yu*; il falloit passer la riviere pour se rendre à l'endroit, & cette riviere, par la crue de ses eaux, avoit déja inondé quelques environs : le tems couvert menaçoit d'un orage prochain. Le Mandarin qui le logeoit dans sa propre maison, à la priere des héritiers de *Yen-ou*, fit son possible pour lui persuader de différer ce petit voyage; tout fut inutile, il partit, & arriva, non sans beaucoup de peine, à l'autre côté de la riviere, qui commençoit à n'avoir plus de bords. Par surcroît de malheur, il survint une pluie des plus abondantes qui acheva de tout inonder, & de faire de la campagne un etang. Tout ce que put faire l'imprudent *Tou-fou*, ce fut de grimper jusqu'à un *Miao* abandonné, qui etoit sur le penchant de la montagne; il s'y trouva à l'abri de l'orage, mais non pas à l'abri de la faim; car le Ciel continuant à décharger ses eaux, & la riviere grossissant de plus en plus, il ne lui fut pas possible d'aller chercher sa nourriture ailleurs. Il vécut pendant dix jours de quelques racines crues, qu'il arracha d'entre les fentes des rochers.

Cependant le Mandarin ne le voyant pas revenir, fit ses diligences pour l'aller chercher; il fit lier des planches les unes contre les autres, & en forma une espece de radeau, sur lequel il ne dédaigna pas de s'exposer lui-même, pour aller au secours d'un homme dont il faisoit cas. Il manda les bateliers les plus expérimentés & les plus courageux, & traversa avec eux la riviere & les campagnes inondées. Il arriva enfin à l'endroit où etoit *Tou-fou*, qu'il trouva tout exténué & à demi mort de faim; il lui fit prendre quelques rafraîchissemens, & le fit porter à sa maison de *Ley-yang*.

La joie qu'il eut d'avoir sauvé la vie à cet homme célebre, lui fit faire une imprudence, qui rendit inutiles toutes les peines qu'il venoit de prendre. Il donna un grand repas, & *Tou-fou*

ſe mit à la tête des conviés. L'abondance des mets, & ſur-tout le bon vin, lui firent oublier que ſon eſtomac affoibli par dix jours d'une abſtinence forcée, n'etoit pas encore en etat de faire ſes fonctions. Il mangea beaucoup & but encore davantage; il ſe retira pour prendre ſon repos, le lendemain on le trouva mort.

Ses Ouvrages diſperſés, çà & là, dans les porte-feuilles des curieux, furent ramaſſés avec ſoin, & donnés peu après au public. Ses pieces fugitives, ainſi que celles de *Ly-pê*, ſont encore aujourd'hui les délices des gens de Lettres; comme il y en a ſur toutes ſortes de ſujets, on en trouve dans preſque toutes les maiſons, ſur les buffets, dans les ſalles, dans les cuiſines même, & ſur les eventails.

LXVIII.

LY-PE, Poëte.

Voici encore un Poëte de la même trempe, à-peu-près, que celui dont je viens d'expoſer, en peu de mots, les talens & les caprices. *Tou-fou* & *Ly-pê* etoient contemporains: ils eurent l'un & l'autre les bonnes graces du Prince, dont ils ne ſurent pas profiter, & jouirent d'une réputation que le tems n'a point encore affoiblie. *Les poéſies de* Tou-fou *& de* Ly-pê, dit un de leurs Panégyriſtes, *ſont, par rapport à celles des autres Auteurs célebres, ce que ſeroient des flambeaux, dont la hauteur ſeroit de mille toiſes, par rapport aux torches ordinaires.*

Ly-pê naquit à *Y-tcheou*, ville du ſecond ordre, non loin de la montagne *Min-chan*, de la province du *See-tchouen*; ſa mere lui donna le nom de *Tay-pê*, qui ſignifie *le grand brillant*, parce que dans le tems qu'elle le conçut, il lui ſembla que l'etoile brillante qui précede le lever du ſoleil s'arrêtoit ſur ſa tête.

Après avoir fait ses etudes d'une maniere peu commune, & expliqué tous les *King* avec succès, il se donna à la poésie, pour laquelle il se sentoit né : il réussit egalement dans le genre gracieux & dans le sublime ; il composa des *fou*, des *foung* & des chansons sur toutes sortes de sujets, & commença à se faire un nom dans son propre pays. Lié d'une etroite amitié avec un homme de Lettres, nommé *Ou-kiun*, qui jouissoit de l'estime publique, ils convinrent ensemble de se rendre à la capitale, & d'offrir leurs services à quelque homme en place qui pût les produire auprès de l'Empereur *Hiuen-tsoung-ming-hoang-ty*, protecteur de tous les talens.

La premiere des années, dénominées *Tien-pao*, c'est-à-dire, l'an de Jesus-Christ 742, ils allerent à *Tchan-ngan*, où etoit alors la Cour. *Ly-pé* fut introduit chez le savant *Ho-tché-tchang*, qui exerçant alors auprès de l'Empereur une charge qui exigeoit une assiduité constante, fut bien aise d'avoir dans sa maison quelqu'un avec qui il pût s'entretenir de science & de littérature, à son retour du Palais. Il ne fut pas long-tems sans faire de son hôte le meilleur de ses amis, il lui faisoit lire ses pieces d'eloquence ou de poésie, lui donnoit des sujets à composer, & fut si charmé de la beauté de quelques-unes de ses pieces, qu'il lui dit un jour, dans un accès d'admiration : *Vous n'êtes pas un homme, vous êtes un esprit qu'on a renvoyé du Ciel sur la terre pour faire honneur aux hommes.* Il ne s'en tint pas à des sentimens stériles, il travailla à faire la fortune de son ami. Il en parla à l'Empereur comme d'un prodige, & lui fit naître l'envie de le voir. *J'ai dans ma maison*, dit-il à ce Prince, *une des merveilles de votre regne ; c'est un Poëte, tel peut-être qu'il n'en a point encore paru de semblable, il réunit toutes les parties qui font le grand homme en ce genre. Je n'ai osé en parler plutôt à Votre Majesté, à cause d'un défaut dont il paroît difficile qu'il se corrige ; il aime le vin, & en boit quelquefois*

avec excès; mais que ses poésies sont belles! jugez-en vous-même, Seigneur, continua-t-il, *en lui mettant entre les mains quelques vers de* Ly-pê.

L'Empereur lut ces vers & en fut charmé. *Amenez-moi*, dit-il, *ce* Ly-pê, *je veux le voir, je sais condescendre aux foiblesses de l'humanité; je ferai tous mes efforts pour le corriger de son vice, qu'il vienne. Ho-tché-tchang* fit part à son ami de l'ordre qui l'appelloit auprès de la personne du Souverain, & le conduisit à la Cour. *Je veux vous avoir auprès de moi*, lui dit l'Empereur en le voyant, *mais à une condition, c'est que vous ne vous enivrerez point. La condition est un peu dure*, répondit Ly-pê, *je sens que je tromperois Votre Majesté, si je lui promettois de la tenir; tout ce que je puis promettre, c'est de ne jamais me présenter devant elle quand j'aurai un peu trop bu.* L'Empereur sourit, & lui donna dès-lors une place parmi les Lettrés de la Cour, avec lesquels il lui ordonna de travailler. Il prit tant de goût à sa conversation, qu'il ne fut pas long-tems sans l'admettre dans sa plus intime familiarité. Il lui assigna un appartement dans celui de ses jardins, nommé *Theng-hiang-ting*, où il alloit se délasser, après avoir terminé les affaires de l'Empire. Là, délivré de la gêne du cérémonial, il s'entretenoit avec son sujet comme avec son egal; il lui faisoit faire des vers, & sur-tout des couplets de chansons, qu'ils chantoient ensuite ensemble; car l'Empereur aimoit assez la musique, & *Ly-pé* joignoit à ses autres talens, celui de chanter proprement & avec grace; & quand le Poëte etoit occupé à composer, le Souverain préparoit lui-même la collation, & le faisoit manger à sa table. Les Eunuques de la présence, & quelques Courtisans, voulurent représenter à ce Prince qu'il en faisoit trop, & qu'une pareille conduite pourroit l'avilir aux yeux de ses sujets. *Tout ce que je fais*, leur répondit l'Empereur, *pour un homme d'un aussi beau génie, ne peut que m'honorer auprès*

de ceux qui penſent bien ; pour ce qui eſt des autres, je mépriſe le jugement qu'ils peuvent faire de moi. Ce grand Prince pouſſa ſouvent la complaiſance juſqu'à lui ſervir de ſecrétaire, & à ecrire ſous ſa dictée, quand *Ly-pé* ne pouvoit ecrire lui-même, car s'il tint la parole qu'il avoit donnée à l'Empereur, il profitoit auſſi de la reſtriction qu'il y avoit miſe.

Il y avoit alors à la Cour huit hommes de Lettres qui ſe diſtinguoient des autres par leurs débauches de table, ainſi que par leurs talens. A la tête d'eux tous etoient *Ho-tché-tchang* & *Ly-pé ;* après eux on comptoit *Ly-ty-tche*, *Jou-yang*, *Ouang-kin*, *Tſoui-tchoung-tché*, *Sou-kin-tchang-hiun*, & *Kao-ſoui.* Ces huit agréables compagnons ſe réuniſſoient de tems en tems, faiſoient des vers, ſe mettoient à table & buvoient. Comme leurs inclinations etoient à-peu-près les mêmes, ils prirent un nom commun, & ſe firent appeller *Tſieou-tchoung-pa-hien*, c'eſt comme nous dirions en françois, *les huit ſages de la bouteille* (1).

L'Empereur inſtruit de ces petites débauches, faiſoit ſemblant de les ignorer, & ne diminuoit rien de la bienveillance dont il honoroit en particulier *Ly-pé ;* il etoit même ſur le point de lui donner une charge conſidérable du Palais, quand un Eunuque trouva le moyen de l'en empêcher. Cet Eunuque

REMARQUES.

(1) Le ſeul titre de *Tſieou-tchoung-pa-hien*, ou de l'un *des huit Sages de la bouteille*, dont ſe paroit chacun de ces huit hommes de Lettres, prouve que les Lettrés chinois etoient fort déchus de cette gravité qui les diſtinguoit anciennement du reſte de la nation. Il faut obſerver cependant que ces huit prétendus Sages n'etoient pas du nombre de ces Lettrés, qui etoient prépoſés pour expliquer les *King*, ou enſeigner la morale de Confucius, c'etoient des Poëtes ; & les Poëtes ſont à-peu-près les mêmes par-tout. J'aurai occaſion de parler bientôt d'une autre petite ſociété, en confirmation de ce que j'avance. Voyez ci-après ſous le portrait de *Pe-kiu-y.*

s'appelloit *Kao-ly-ché :* il etoit en faveur & recevoit les hommages de tous les Courtisans ; les Ministres même etoient pleins de déférence pour lui. Le seul *Ly-pé* sembloit ne pas daigner s'appercevoir de son crédit ; il arriva même que ce Poëte etant avec l'Empereur dans le jardin de *Tcheng-hiang-ting*, & paroissant ne pouvoir marcher qu'avec peine, parce qu'une chaussure neuve lui tenoit le pied trop à l'etroit, l'Empereur lui dit de se mettre à l'aise, & ordonna à l'Eunuque *Kao-ly-tché* de le déchausser, ce que celui-ci fit sur le champ, sans que *Ly-pé* qui ruminoit alors quelques vers, pour remercier le Prince de sa trop grande complaisance, se mît en devoir de l'en empêcher, sans qu'il lui dit même un seul mot de civilité. L'orgueilleux Eunuque en fut outré de dépit, & en conserva long-tems la rage dans le cœur (2).

REMARQUES.

(2) L'Eunuque *Kao-ly-ché* etoit homme de mérite & en faveur, il commanda quelque tems les armées, & fut même décoré du titre de Généralissime. C'est sous ce titre qu'il est désigné dans le monument de la Religion chrétienne, trouvé près de *Si-ngan-fou.* Voici ce qu'on y lit, en commençant au caractere inscrit 29 de la quinzieme ligne dans le P. Kircher : *Tien-pao-tchou*, au commencement des années, dites *Tien-pao*, (c'est-à-dire, vers l'an de Jesus-Christ 742, & non pas 747, comme il est dit dans le P. Kircher. L'an 747 est la sixieme de *Tien-pao*, depuis la trentieme année du regne de *Hiuen-tsoung-ming-hoang-ty*, jusqu'à la quarante-troisieme du même regne, les années furent dénominées *tien-pao :* il n'est pas à présumer que l'Auteur du monument se soit servi du caractere *tchou*, qui signifie *commencement*, pour désigner la sixieme des quatorze années, dites *tien-pao-ling*) l'Empereur ordonna *ta-tsiang-kiun*, au grand Général, *kao-lyche ; kao-ly-che-foung*, de porter avec respect, *ou cheng-sie-tchen*, *les portraits des cinq très-sages* (Empereurs ses prédécesseurs) : ces Empereurs sont *Kao-tsou*, fondateur de la Dynastie. *Tay-tsoung*, second Empereur. *Kao-tsoung*, troisieme Empereur. *Tchoung-tsoung*, quatrieme Empereur, (*Joui-tsoung*, cinquieme Empereur immédiat de *Ming-hoang-ty*). *See-nei-ngan-tché*, pour être placés dans l'intérieur du temple. Il est à croire que l'Empereur n'envoya les por-

L'occaſion de ſe venger lui parut favorable, quand il apprit que l'Empereur penſoit à elever *Ly-pé*. Celui-ci avoit compoſé

REMARQUES.

traits de ſes Ancêtres, pour être placés dans le temple de ces Prêtres etrangers, que pour avoir occaſion de s'y rendre lui-même, ſans donner lieu aux plaintes des Zélateurs de l'ancienne doctrine chinoiſe, qui n'euſſent pas manqué de lui reprocher ſon trop de penchant pour une doctrine etrangere, ou ſa trop grande affection pour ceux qui l'approchoient. Tous les hommages qu'il fit rendre après cela dans l'Egliſe des Chrétiens, furent cenſés des hommages rendus à la repréſentation de ſes Ancêtres. On ne pouvoit dans ce cas que le louer de ſa Piété filiale; tout cela eſt dans les Mœurs chinoiſes.

L'Eunuque *Kao-ly-ché*, qui a donné lieu à la remarque qu'on vient de lire, me donne occaſion d'ajouter ici qu'il fut un de ceux qui s'enfermerent avec l'Empereur *Hiuen-tſoung-ming-hoang-ty* dans le Palais de *Hing-king*, après que ce Prince ayant cédé l'Empire à ſon fils, quand il ſe retira dans le *See-tchouen*, fut retourné dans la capitale. *Tché-té-eulh-nien*, dit l'hiſtoire, *Ché-eulh-yué*, *Chang-hoang-hoan-ſi-king*, *kiu*, *tchou-hing-king-koung*, c'eſt-à-dire, à la douzieme lune de la ſeconde des années dénominées *tché-té* (l'an. de Jeſus-Chriſt 757), l'ancien Empereur (*Hiuen-tſoung-ming-hoang-ty*, pere de *Sou-tſoung* Empereur régnant), *revint à la Cour occidentale*, c'eſt-à-dire, à *Tchang-ngan*, qui eſt la ville de *Si-ngan-fou* d'aujourd'hui, & prit ſon logement dans le Palais de *Hing-king*.

J'ai dit plus haut ce que c'etoit que ce Palais de *Hing-king*. Il y avoit des Prêtres de la Religion chrétienne, avec leſquels *l'ancien Empereur* vivoit très-familiérement; il paroît même que ce Prince ſe montroit ſouvent à la multitude des Chrétiens, puiſqu'une des raiſons que le Miniſtre apporta à *Sou-tſoung*, pour le faire conſentir à ne pas permettre que ſon pere logeât ailleurs que dans le Palais impérial, fut que ce Prince donnoit ſa confiance *à des perſonnes du dehors qui fréquentoient en tout tems le* Hing-king-koung, il ajouta qu'on voyoit *des Grands, des Officiers généraux, & une multitude de peuple ſe rendre dans le même lieu où ils jouiſſoient de la préſence de l'ancien Empereur, & de l'entretien de* Kao-ly-ché, *& des autres Eunuques qui etoient à ſon ſervice.* Ce Miniſtre concluoit qu'il pourroit en arriver du trouble dans l'Empire, non pas par la faute de l'ancien Empereur, mais par celle de *Kao-ly-tché* & des autres qui gouvernoient ce Prince, &c. En liſant tout ce qui eſt rapporté à cette occaſion dans l'hiſtoire, j'ai conclu qu'il y avoit là une Egliſe de Chrétiens très-favoriſée *de l'ancien Empereur Hiuen-*

des couplets ; qu'on pouvoit interpréter en ſatires contre la *Yang-koei-fei*, cette fameuſe Reine pour laquelle l'Empereur avoit une tendreſſe ſi aveugle. Ces vers à la main, l'Eunuque va trouver la Reine & lui dit : *Cet inſolent* Ly-pê *qui eſt ſi avant dans les bonnes graces de l'Empereur, s'eſt aviſé de faire contre vous les vers les plus ſatiriques du monde ; & cependant l'Empereur qui ne l'ignore pas, va l'elever à l'une des premieres charges du Palais ; on diroit preſque que c'eſt pour le récompenſer de ce qu'il a dit du mal de vous.* Il n'en fallut pas davantage ; la Reine irritée, crut qu'il etoit de ſon honneur d'empêcher la promotion : & *Ly-pê*, plus choqué d'être ſoupçonné d'avoir voulu inſulter ſon Maître, que d'avoir manqué une fortune qu'il n'ambitionnoit point, prit peu-à-peu un tel dégoût pour la Cour, qu'il réſolut de rompre entiérement toutes les chaînes qui l'y attachoient. Il pria l'Empereur avec tant d'inſtance de lui permettre de ſe retirer, & il revint ſi ſouvent à la charge, que ce Prince lui accorda enfin ſa demande. Mais pour lui donner des preuves de l'eſtime dont il l'honoroit, de maniere à lui procurer de la conſidération, il lui fit préſent d'un aſſortiment complet de ſes propres habits, faveur qu'il n'accordoit que rarement à des Princes qui avoient bien mérité de l'Empire, ou à des Grands qui avoient rendu des ſervices eſſentiels à l'Etat. A ce préſent honorable, il en ajouta un autre pour l'enrichir : il lui fit livrer mille onces d'or pur, en lui diſant ces paroles flatteuſes : *Parmi ce que j'aurois pu vous donner, j'ai cru que l'or etoit ce qu'il y avoit de plus digne*

REMARQUES.

tſoung-ming-hoang-ty. Voyez ce qui eſt dit dans les Annales chinoiſes, ſous ces caracteres majuſcules que j'ai cités plus haut.

Tout ce que je ne fais qu'indiquer ici par occaſion, ſe trouve là dans le plus grand détail.

de vous être offert ; profitez de ce don pour couler des jours heureux, & continuez à illustrer mon regne par la beauté de vos ecrits.

Un pareil discours de la propre bouche de ce Prince bienfaisant & magnifique, auroit dû pénétrer de la plus vive reconnoissance celui à qui il s'adressoit; mais *Ly-pé* ne prouva que trop, par la conduite qu'il tint ensuite, que les qualités du cœur dans un grand Poëte n'egalent pas toujours celles de l'esprit. A peine fut-il libre, qu'il se livra tout entier à l'ivrognerie jusqu'à oublier toutes les regles de la bienséance la plus ordinaire, il se mit à courir les provinces, & mena pendant quelques années la vie vagabonde d'un homme qui n'avoit ni feu ni lieu.

Un de ses divertissemens le plus ordinaire etoit de se rendre sur le soir dans quelqu'une de ces tavernes, qui sont aux environs des villes. Il mettoit alors les habits qu'il avoit reçus de l'Empereur, s'asseyoit gravement sur un tabouret, comme sur un trône; & se faisant rendre hommage par ses compagnons de débauches, il exigeoit de chacun d'eux un tribut, qui etoit une ou plusieurs tasses de vin qu'ils lui présentoient à genoux, de la même maniere que les ambassadeurs des Princes etrangers présentoient leur tribut à l'Empereur. Il faisoit durer cette scene jusqu'à ce que les vapeurs du vin l'eussent mis hors d'etat de pouvoir parler & de boire. Comme ses Ouvrages lui avoient fait des admirateurs dans toutes les parties de l'Empire, on lui passoit tout, jusqu'à ses folies les plus indécentes.

Cependant un homme en place, qui l'avoit connu lorsqu'il etoit à la Cour, entreprit de le fixer. A force de caresses & de bienfaits il en vint à bout en partie, *Ly-pé* se logea chez lui, & accepta même un emploi dans sa maison. Ce Seigneur etoit fort lié avec l'un de ces Princes qui leverent l'etendard de

la révolte, il se révolta lui-même, & combattit contre son légitime Souverain. Il peut absolument se faire que *Ly-pê*, quoique son ami, ne fût point entré dans ses sentimens; mais les apparences etoient contre lui. Après que la révolte eut eté eteinte, & que les principaux d'entre les coupables eurent péri les armes à la main, ou sous le fer des bourreaux, on fit les recherches les plus exactes pour découvrir tous les complices & les fauteurs de la rebellion. Le nom de *Ly-pê* fut inscrit parmi ceux de ces derniers, & en conséquence il fut condamné à mort. La sentence auroit eté exécutée, si le fameux *Kouo-tsee-y*, qui venoit de sauver l'Empire par sa bonne conduite & par ses victoires, n'eût intercédé pour lui; il demanda sa grace avec tant d'instance, qu'on ne crut pas pouvoir la lui refuser; il obtint que la peine de mort, à laquelle *Ly-pé* etoit condamné, seroit commuée en un exil perpétuel à *Yê-leang*. Après quelques mois il obtint pour lui une abolition entiere, & le fit même rappeller à la Cour.

Ly-pê se mit en chemin, & prit la route d'eau, comme la plus commode. Arrivé à *Tsai-ché-ki*, dans le *Kiang-nan*, il voulut, etant à moitié ivre, se tenir debout sur un des côtés de la barque; il ne fut pas assez ferme sur ses pieds, tomba dans le fleuve & se noya. Il etoit alors dans la soixantieme année de son âge, c'etoit la premiere du regne du second *Tay-tsoung*, laquelle répond à la sept cent soixante-troisieme de Jesus-Christ.

LXVIII.

KOUO-TSEE-Y, Guerrier.

Kouo etoit le nom de ſa famille, ſon nom propre etoit *Tſee-y* : il naquit à *Tcheng-hien*, ville du troiſieme ordre, dépendante de *Hoa-tcheou*, de la province du *Chen-ſi*. Il etudia aſſez pour parvenir à être Bachelier d'armes; mais dès qu'il eut obtenu ce grade, il ne penſa plus qu'à ſe rendre habile dans l'art qui fait les Guerriers, & il entra dans les emplois militaires, qu'il remplit tous avec diſtinction. Il commença par les plus bas, & s'eleva peu-à-peu par ſon mérite juſqu'à être Généraliſſime des armées, premier Miniſtre, Lieutenant-Général de l'Empire, & enfin Prince de *Soung-yang*.

La treizieme année de *Tien-pao*, c'eſt-à-dire, l'an de Jeſus-Chriſt 754, eſt la premiere epoque de ſon elévation; juſqu'alors il n'avoit eté que ſimple Officier ſubalterne, du nombre de ceux que nous appellons en France Lieutenans & Capitaines, & il ne s'etoit encore diſtingué que par ſa probité, ſes bonnes mœurs, & ſon attention extrême à remplir, dans la derniere exactitude, tous les devoirs de ſon etat.

Cette exactitude lui avoit attiré l'averſion d'un Officier du même grade, qui ſe nommoit *Ly-koang-pi*, homme brave de ſa perſonne, très-inſtruit de l'art de la guerre, mais un peu trop livré à certains défauts, aſſez ordinaires à ceux de cette profeſſion. Il croyoit voir un cenſeur continuel de ſa conduite dans les vertus de *Kouo-tſee-y*, il le provoquoit ſans ceſſe par des railleries, des ſarcaſmes, & même par des injures. Le ſage *Kouo-tſee-y* n'y répondoit que par un redoublement de politeſſes, & par une patience inaltérable. Ils etoient alors l'un & l'autre dans un lieu qu'on appelloit *Chouo-fang*, dans le diſtrict de la province du *Pé-tche-ly* d'aujourd'hui.

La révolte du fameux *Ngan-lou-chan* avoit déja eclaté, & le nombre des rebelles augmentoit chaque jour. Leurs troupes couvroient déjà la campagne, & le *Pé-tche-ly* etoit menacé d'une invasion. *Kouo-tsee-y* qui etoit attentif à tout, apprit qu'un de leurs partis devoit venir faire le dégât dans les environs; il ne se contenta pas de redoubler de vigilance, il voulut aller attaquer. Il obtint la permission de sortir à la tête des soldats qui etoient sous ses ordres pour battre l'estrade; il surprit les rebelles pendant la nuit, en fit un carnage affreux, & amena prisonniers ceux qui, ayant echappé au fer, lui demanderent la vie. Il est bon de remarquer que le nombre des siens n'alloit pas à deux cens hommes, & qu'il conduisit à *Chouo-fang* plus de cinq cens prisonniers.

Cette action lui valut une récompense, & le mit en voie de déployer tous ses talens. L'Empereur le nomma Commandant en chef de toutes les troupes de *Chouo-fang* & de ses environs, avec ordre de les mener à *Tchao-ouei* pour disputer le passage aux rebelles; il lui donna outre cela une permission très-ample de lever de nouvelles troupes, & de se faire suivre par tous ceux qui voudroient s'enrôler sous lui.

A la nouvelle de cette promotion, tous les Officiers du lieu se rendirent chez *Kouo-tsee-y* pour lui faire leurs complimens; *Ly-koang-pi* s'y rendit comme les autres, mais il fut si honteux & si embarrassé de sa personne, qu'il ne lui vint autre chose en pensée, que de balbutier quelques méchantes excuses sur la conduite qu'il avoit tenue ci-devant envers celui qui devenoit son supérieur. *Kouo-tsee-y* qui vit son embarras, ne le laissa pas achever, il courut à lui, l'embrassa, & lui dit ces paroles remarquables, que l'histoire a cru devoir conserver pour l'instruction de la postérité: *Je ne vous veux aucun mal de toutes les insultes que vous pouvez m'avoir faites; vous m'avez haï sans sujet, j'espere que je serai assez heureux pour vous forcer à*

m'aimer. En me donnant toute autorité ſur vous, l'Empereur n'a fait que me fournir les occaſions de vous rendre ſervice. Je connois vos talens mieux que perſonne, je ne les mettrai en uſage que pour le bien de l'Etat & votre avantage particulier ; ſecondez-moi de votre mieux : faiſons enſemble tous nos efforts pour tâcher d'exterminer les rebelles qui infeſtent l'Empire. Je vous choiſis pour mon ſecond, courons à Tchao-ouei *où l'Empereur m'ordonne d'aller.*

Kouo-tſee-y ayant pris pour Lieutenant *Ly-koang-pi*, partit à la tête de cinq cens hommes, & groſſit ce nombre le long de la route, de tous les ſoldats qui gardoient les différens poſtes qu'il crut pouvoir dégarnir ſans conſéquence. Il etoit à peine arrivé au lieu de ſa deſtination, qu'il apprit que *Ché-ſee-ming*, l'un des Généraux du rebelle *Ngan-lou-chan*, s'avançoit avec une armée de plus de ſoixante mille hommes. *Voici l'occaſion de nous ſignaler*, dit-il à Ly-koang-pi, *allons au-devant des rebelles pour les combattre ; tout eſt perdu ſi nous ſommes battus, mais tout eſt perdu de même ſi nous reſtons ici. Les ſecours qu'on pourroit nous envoyer ne ſauroient arriver aſſez tôt pour nous empêcher d'être forcés ; mais ſi nous ſommes vainqueurs, comme je l'eſpere, nous aurons ſauvé l'Empire.*

Ly-koang-pi, qui ne demandoit pas mieux que d'exercer ſon courage, fut de même avis : ils allerent en toute diligence à la rencontre de l'ennemi, le ſurprirent, lui tuerent près de trente mille hommes, & mirent le reſte en fuite. Ce qu'il y a de plus ſurprenant c'eſt que *Kouo-tſee-y* n'avoit pas plus de ſix mille hommes, mais auſſi ces ſix mille hommes etoient des ſoldats, au lieu que l'armée des rebelles n'etoit compoſée que de gens ramaſſés, qui ne gardoient aucune diſcipline ; quoi qu'il en ſoit, cette ſeule action raffermit la maiſon des *Tang* ſur le Trône, & empêcha la révolution totale qui etoit ſur le point d'eclater. *Ngan-lou-chan* qui etoit aux

portes de la capitale, & qui s'en fût bientôt rendu maître, vu le désordre extrême qui y régnoit, s'eloigna. *Sou-tsoung* prit les rênes du gouvernement, que son pere abandonnoit, & les affaires se rétablirent peu-à-peu.

Le nouvel Empereur récompensa *Kouo-tsee-y* comme il le devoit, il lui donna le titre de Comte, & le nomma l'un des Généraux des troupes de l'Empire; *Ly-koang-pi* eut sa part des bienfaits du Prince, & fut promu au grade d'Officier général. Ce ne fut plus depuis qu'une chaîne de victoires & de succès: *Kouo-tsee-y* fit rentrer trois provinces entieres sous l'obéissance du légitime Souverain, chassa les Tartares des frontieres de la Chine, & les contraignit de s'enfoncer bien avant dans leurs déserts.

La mort des deux Empereurs *Hiuen-tsoung*, *Ming-hoang-ty*, & *Sou-tsoung* son fils, qui arriva dans le courant d'une même année, n'arrêta point le progrès des armes de *Kouo-tsee-y*, il continua à combattre & à exterminer les différens partis des rebelles. *Tay-tsoung* qui etoit monté sur le Trône, après la mort de *Sou-tsoung* son pere, crut lui devoir donner toute sa confiance, il l'eleva à la dignité de Généralissime des troupes de l'Empire, lui donna le gouvernement de trois provinces, & le fit son premier Ministre. Tous les ordres de l'Etat applaudirent à une elévation si bien méritée: on ne l'appelloit que le fléau des ennemis, le pacificateur des peuples, & l'ange tutélaire de l'Empire. Il etoit l'idole des gens de guerre, & il pouvoit disposer d'eux tous, comme un pere de famille dispose de ses enfans.

Cependant, du centre du Palais il s'eleva un nuage, qui renfermoit la foudre dont quelques Eunuques, jaloux de son crédit, vouloient l'ecraser. L'un d'entr'eux, nommé *Yu-tchao-nguen*, s'efforça de persuader à l'Empereur qu'il etoit dangereux de laisser *Kouo-tsee-y* à la tête des troupes, dans des

circonstances

circonſtances où ce Général, maître, pour ainſi dire, de tous les eſprits, pouvoit exécuter avec facilité, le projet dans lequel le perfide *Ngan-lou-chan* venoit d'echouer. Les autres Eunuques appuyoient ce diſcours par des raiſons plauſibles, & par des mots à double entente, ſemés adroitement dans les différentes occaſions.

Quoique l'Empereur n'eût aucun ſujet de ſe défier du Généraliſſime, il crut néanmoins devoir prendre ſes précautions. Il l'appella à la Cour, ſous prétexte du beſoin qu'il avoit de ſes lumieres pour le gouvernement de l'Etat. *Kouo-tſee-y* etoit alors occupé contre les Tartares, qui etoient revenus ſur les frontieres, & faiſoient de nouvelles tentatives pour rentrer ſur les terres de l'Empire. Il ſentit combien ſon appel alloit nuire aux affaires; mais regardant l'obéiſſance qu'on doit au Souverain comme le premier de ſes devoirs, il remit le commandement de l'armée à celui qu'on lui ſubſtituoit, & partit ſans faire la moindre repréſentation.

A ſon départ les troupes perdirent courage & ſe mutinerent, les ſoldats jetterent leurs armes, & proteſterent qu'ils ne les reprendroient, pour en faire uſage, que quand *Kouo-tſee-y* ſeroit à leur tête pour les commander. Les Officiers eurent beau les prier, les menacer, les ſolliciter, tout fut inutile, ils ne les firent rentrer dans le devoir, qu'en les aſſurant que le Généraliſſime alloit bientôt revenir. Ils ecrivirent en commun à l'Empereur, lui repréſenterent les choſes comme elles etoient, & lui dirent en finiſſant, que tout etoit perdu ſur les frontieres, ſi *Kouo-tſee-y* ne revenoit promptement à l'armée. Cette lettre eut ſon effet; *Kouo-tſee-y*, à peine arrivé, eut ordre de repartir : *Je comptois me ſervir de vous ici*, lui dit l'Empereur, en le renvoyant, *mais vous m'êtes encore plus néceſſaire à l'armée : on m'ecrit que mes ſoldats s'obſtinent à ne vouloir pas combattre ſi vous n'êtes à leur tête; allez les*

commander, j'espere que je vous reverrai dans peu, tout couvert d'une nouvelle gloire.

Je vais partir, lui répondit Kouo-tsee-y, *prêt à revenir sur mes pas, au premier ordre que vous m'en donnerez; car de quelque maniere que je vous serve, tout m'est egal, pourvu que j'y trouve des occasions de vous donner des preuves de mon zele.* Ces dernieres paroles, dont la sincérité etoit si bien prouvée par la conduite qu'il avoit tenue jusqu'alors, lui acquirent sans retour l'affection de son maître. Il est bon de recueillir de pareilles anecdotes, elles peignent les mœurs, & font connoître les hommes, beaucoup mieux que le récit des actions eclatantes, qui sont presque toujours les mêmes, à quelques circonstances près. *Kouo-tsee-y*, arrivé à l'armée, livra bataille & fut pleinement victorieux.

Il est inutile que je fasse ici l'enumération de tout ce qu'il a fait comme guerrier, il me faudroit faire l'histoire générale de l'Empire sous trois regnes entiers, pendant lesquels il a egalement brillé. Le Trône raffermi, les ennemis du dehors toujours repoussés, les rebelles du dedans rentrés sous l'obéissance, font connoître ses talens militaires, & peignent le héros; quelques traits de sa vie privée feront connoître son mérite personnel, comme homme d'Etat & comme citoyen, & acheveront de peindre l'homme tel qu'il etoit. De tous ceux que me fournit l'histoire, je n'en choisis que trois.

Un jour il demanda à l'Empereur une grace qui lui fut refusée; tout le monde en fut surpris, & les plus indifférens même ne comprenoient pas comment, dans un tems où *Kouo-tsee-y* rendoit de si grands services à l'Empire, l'Empereur avoit osé le mortifier, en lui refusant une bagatelle, qu'il auroit accordée au moindre de ses courtisans; car il ne s'agissoit que d'un emploi assez médiocre, que le Généralissime demandoit pour un de ses amis. *Vous avez tort*, répondit *Kouo-tsee-y*, à ceux

qui vouloient l'engager à témoigner ſon mécontentement, ou tout au moins à ſe plaindre, *l'Empereur m'a refuſé la grace que je lui ai demandée, & il a fort bien fait. Je ſuis en faute, & j'ai eu tort d'avoir voulu m'ingérer dans ce qui ne me regardoit pas. Quand je ſuis à la tête des armées, j'ai un pouvoir ſans bornes ſur tous mes Officiers & tous mes ſoldats, j'en uſe ſans que l'Empereur le trouve mauvais ; je donne alors les emplois militaires ; je les donne à qui je veux, & l'Empereur approuve toujours ce que j'ai fait. J'aurois bonne grace de me plaindre à préſent de ce qu'il me refuſe une choſe que je n'aurois pas dû lui demander. S'il m'accordoit tout, que lui reſteroit-il pour les autres ? J'ai bien ſervi l'Empire*, dites-vous, *& j'ai affermi l'Empereur ſur ſon Trône chancelant ; ſi cela eſt, je n'ai fait que mon devoir, & je n'ai garde de m'imaginer que j'aie acquis par-là le droit d'exiger des graces. Laiſſons ces manieres de penſer qui ſont indignes de tout bon ſujet. L'Empereur eſt le maître, il fait ce qu'il lui plaît ; c'eſt à nous à nous conformer de bon cœur à ſes volontés*, &c.

Un des plus puiſſans, comme des plus redoutés des Eunuques du Palais, ce même *Yu-tchao-nguen*, dont j'ai parlé plus haut, avoit fait dans pluſieurs occaſions tout ce qu'il falloit pour perdre *Kouo-tſee-y* dans l'eſprit de l'Empereur. Toutes ſes intrigues & tous ſes efforts avoient eté inutiles : il en etoit au déſeſpoir, mais il diſſimuloit, en attendant quelque circonſtance favorable, dont il ſe promettoit bien de profiter. Outre ſa dignité de grand Général, *Kouo-tſee-y* avoit encore le gouvernement de *Ho-tchoung*, où il etoit obligé d'aller de tems en tems pour certaines affaires de police, auxquelles les troubles paſſés avoient donné lieu.

Pendant un de ſes voyages, ſes amis crurent appercevoir qu'il ſe formoit un complot contre lui, ils l'en avertirent à ſon retour, mais *Kouo-tſee-y* n'en tint compte. Cependant l'Eunuque

Yu-tchao-nguen, à l'exemple des autres Seigneurs de la Cour, voulut donner un festin à *Kouo-tsee-y*, comme pour se réjouir avec lui de ce qu'il etoit revenu en bonne santé; il l'invita à se rendre à un jour marqué dans un *Miao* qu'il avoit fait bâtir à quelque distance de la ville. Ce *Miao* etoit comme une espece de château fort, dans lequel & aux environs duquel *Yu-tchao-nguen* commandoit en maître; *Kouo-tsee-y* accepta l'invitation. Ses amis en etant instruits, l'avertirent d'être sur ses gardes, & de ne pas se fier à un perfide qui avoit tenté si souvent de le perdre. *Kouo-tsee-y* les remercia de l'avis, mais il ajouta qu'il avoit donné sa parole, & qu'il n'y manqueroit pas. Les Officiers qui etoient à ses ordres, à la tête de plus de trois cens soldats armés, voulurent accompagner leur Général pour veiller à sa sûreté; mais *Kouo-tsee-y* s'en etant apperçu, les renvoya, en leur disant d'être tranquilles sur son sort, il renvoya même ceux qui faisoient son cortege ordinaire, ne voulant être suivi que de trois ou quatre domestiques sans armes.

Arrivé au *Miao*, l'Eunuque qui l'attendoit vint le recevoir à la porte pour lui faire honneur; surpris de voir un grand Général de l'Empire si peu accompagné, il voulut en savoir la raison, il la lui demanda : *Je m'attendois*, lui dit-il, *à vous recevoir ici avec quelques-uns de vos amis, & un bon nombre de vos Officiers, & je vous vois seul, pourquoi cela ?*

Je vous en dirai tout franchement la raison, répondit le Général, *on m'a averti que vous ne m'invitiez que pour me faire assassiner; je ne saurois me persuader que vous ayez eu une pareille idée; & c'est pour détruire un soupçon qui vous est si injurieux, que je viens ainsi seul me livrer entre vos mains. De lui-même*, ai-je dit aux donneurs d'avis, *Yu-tchao-nguen n'oseroit attenter à ma vie, son crime seroit puni par les supplices les plus horribles; car je tiens un rang trop distingué dans l'Empire, pour que quelqu'un puisse s'imaginer qu'on m'assassineroit impu-*

nément. Si l'Empereur lui a donné ordre de tremper ſes mains dans mon ſang, pourquoi chercherois-je à me ſouſtraire à un arrêt de mort, qui ne trouveroit tôt ou tard que trop d'exécuteurs? En voulant eviter un piege, je m'expoſerois à mille autres, & je tomberois néceſſairement dans quelqu'un.

L'Eunuque, entendant ce diſcours, ne put retenir ſes larmes : *Vous êtes*, dit-il à Kouo-tſee-y, *l'homme le plus ſincere & le plus loyal qui ſoit dans l'Empire ; vous êtes véritablement digne de toute la réputation dont vous jouiſſez. Si par la conduite que j'ai tenue à votre egard, j'ai donné lieu aux ſoupçons qu'on a conçus de moi, celle que je tiendrai dans la ſuite me fera regarder comme quelqu'un qui vous eſt entiérement dévoué. Je vous demande votre amitié, ne me la refuſez pas ; dès ce moment la mienne vous eſt toute acquiſe*, &c.

Le troiſieme trait que j'ai à rapporter, achevera de caractériſer ce grand homme.

L'Empereur *Tay-tſoung* ſe voyant ſur le point de mourir, fit venir celui de ſes fils qu'il avoit déſigné pour être ſon ſucceſſeur, & en préſence de toute la Cour, il lui déclara que ſon intention, en lui laiſſant l'Empire, etoit qu'il le gouvernât ſuivant les conſeils de *Kouo-tſee-y*, dont il avoit eprouvé, dans toutes les occaſions, la fidélité, la valeur & la ſageſſe ; il ajouta, que pour cette raiſon, outre tous les titres dont il etoit décoré, il lui donnoit encore celui de Lieutenant-général de tous ſes Etats.

Après la mort de *Tay-tſoung*, le nouvel Empereur *Té-tſoung*, qui ſuivant les ordres de ſon pere, ne gouvernoit que par *Kouo-tſee-y*, recevoit avec bonté tous les placets que ſon fidele Miniſtre faiſoit paſſer juſqu'à lui, de la part des Mandarins des provinces qui les lui adreſſoient. Il répondoit à tous, ſous la dictée de *Kouo-tſee-y*, ou pour mieux dire, *Kouo-tſee-y* répondoit en ſon nom, & toujours de maniere à encou-

rager ceux qui lui faisoient des représentations, lors même qu'il ne devoit avoir aucun egard à ce qu'ils lui représentoient.

Le Mandarin d'une ville du district de *Ping-yang-fou*, crut voir dans les airs des nuages extraordinaires, dont la beauté le frappa, il se persuada aisément que c'etoit-là une occasion de faire sa cour. Dans cette flatteuse idée, il mit à contribution tous les Livres des pronostics, fouilla dans les monumens historiques de l'antiquité, pour y trouver des exemples en confirmation de ce qu'il imaginoit, & dépensa tout ce qu'il avoit d'esprit pour composer un placet, sur lequel il fondoit déjà des espérances d'une fortune qui devoit le conduire aux premieres charges de l'Etat.

Kouo-tsee-y, à qui le placet fut envoyé pour être présenté à l'Empereur, y répondit ainsi au nom de Sa Majesté. *Je suis bien aise que mes Mandarins m'instruisent de tout, c'est une marque qu'ils veulent concourir avec moi au bon gouvernement de l'Empire, & m'aider, autant qu'il est en leur pouvoir, à porter le pesant fardeau dont je suis chargé. Je leur dirai cependant que ce n'est point dans les airs, ni dans ce qui peut arriver dans la nature, qu'ils doivent chercher de quoi bien augurer de mon regne. Qu'ils examinent si au dehors nous sommes en paix avec nos voisins; si au dedans les peuples sont soumis & contens; si les sages sont à la tête des affaires; si les différens emplois sont donnés à ceux qui peuvent les bien remplir; si la vertu & le mérite sont récompensés; si les vices & les déréglemens sont punis. Voilà sur quoi il est permis de faire les pronostics d'un bon gouvernement, du regne le plus heureux. Ce sont-là les augures les plus sûrs; ce sont les seuls que j'admets, & sur lesquels il m'est permis de compter. Toutes les fois que mes Mandarins voudront bien me donner des avis qui aient rapport à quelqu'un de ces objets, ils peuvent être assurés de ma recon-*

noiſſance. Je ferai attention à tout ce qu'ils me diront, & j'y aurai tous les egards poſſibles. Pour ce qui eſt des choſes extraordinaires qui peuvent arriver dans la nature, comme elles n'influent en rien ſur la conduite des hommes, & qu'elles ne ſont d'aucune conſéquence pour le gouvernement, quand elles n'intéreſſent pas les peuples, je donne mes ordres pour qu'on s'abſtienne déſormais de m'en avertir; il ſuffira qu'on les inſere dans les regiſtres publics des lieux où elles ſeront arrivées, de la même maniere qu'on y inſere les evénemens ordinaires, ſans pronoſtications & ſans gloſe, &c.

Je finis ce qui regarde *Kouo-tſee-y* par le court mais magnifique eloge qu'en fait un Hiſtorien chinois. *Ce grand homme*, dit-il, *mourut à la quatre-vingt-cinquieme année de ſon âge*, la quatrieme du regne de *Té-tſoung* (l'an de Jeſus-Chriſt 783). *Il fut protégé du Ciel à cauſe de ſes vertus; il fut aimé des hommes à cauſe de ſes belles qualités; il fut craint au dehors par les ennemis de l'Etat à cauſe de ſa valeur; il fut reſpecté au dedans par tous les ſujets de l'Empire, à cauſe de ſon intégrité incorruptible, de ſa juſtice & de ſa douceur; il fut le ſoutien, le conſeil & l'ami de ſes Souverains; il fut comblé de richeſſes & d'honneurs pendant le cours de ſa longue vie; il fut univerſellement regretté à ſa mort, & laiſſa après lui une poſtérité nombreuſe, qui fut héritiere de ſa gloire & de ſes mérites, comme elle hérita de ſes richeſſes & de ſon nom. Tout l'Empire porta le deuil de ſa mort, & ce deuil fut le même que celui que les enfans portent après la mort de ceux dont ils ont reçu la vie, il dura trois années entieres.*

Je pourrois ajouter, pour la gloire de cet illuſtre Chinois, qu'il eſt preſque certain qu'il a connu & honoré le vrai Dieu, puiſqu'il a contribué de ſon crédit & de ſes richeſſes à elever des Temples en ſon honneur, qu'il protégea ceux de ſes Miniſtres qui etoient venus des pays lointains pour l'annoncer

& etablir son culte, & qu'il se servoit même dans les armées des conseils de l'un des principaux d'entr'eux, ainsi qu'on le lit dans le monument de *Si-ngan-fou.* L'Empereur, y est-il dit, ordonna au Prêtre *Y-see*, d'aller à *Chouo-fang* (où etoit alors le théâtre de la guerre, entre le *Pê-tché-ly* & le *Chansi*), avec *Kouo-tsee-y*, Ministre du titre de *Tchoung-chou-ling*, Prince de *Sen-yang*, Comte de l'Empire, pour l'aider de ses conseils. Voici les propres paroles : *Tchoung-chou-ling*, *Fen-yang*, *Kiun-ouang*, *Koue-koung*, *Tsée-y*, *Tchou-tsoung*, *Joung-you*, *Chouo-fang-ye.*

Le texte chinois est plus long, je n'en prends que les paroles qui ont rapport à *Kouo-tsee-y*, & je ne les rapporte ici que pour ceux qui seroient tentés de vouloir les vérifier.

L X I X.

TANG-SIEN-TSOUNG, Empereur.

Il semble que la félicité des peuples, & le bonheur de la Maison Impériale des *Tang*, furent attachés en quelque sorte à la vie de *Kouo-tsee-y.* Tant que vécut ce grand homme, les Tartares furent toujours vaincus & repoussés, les rebelles rentrerent les uns après les autres dans l'obéissance, & les Eunuques n'oserent s'ecarter trop ouvertement des bornes du devoir; mais à peine eut-il les yeux fermés, que ces trois sortes d'ennemis qu'avoit l'Empire, reprirent de nouvelles forces, & faillirent tout de nouveau à le renverser.

Tê-tsoung qui régna encore dix-sept ans après la mort de *Kouo-tsee-y*, se trouva dans la dure nécessité de mettre sur le peuple des impôts jusqu'alors inconnus, pour payer les nombreuses armées qu'il fut obligé d'avoir presque toujours sur pied dans les différentes provinces de l'Empire; les Eunuques se rendoient de jour en jour plus puissans. Cet Empereur qui

qui n'avoit pas oublié les vues de son sage Ministre, vint à bout de faire rentrer dans le devoir une partie de ceux qui s'en etoient ecartés, mais il laissa encore beaucoup à faire à ceux qui viendroient après lui. Il mourut à la soixante-quatrieme année de son âge, & eut pour successeur *Chun-tsoung* son fils. Celui-ci se voyant infirme & hors d'etat de gouverner, abdiqua, après quelques mois, en faveur de *Tchoung* son fils, âgé de vingt-huit ans, Prince recommandable par sa valeur & ses vertus. C'est celui à qui l'histoire donne le nom de *Sien-tsoung*, ou *Hien-tsoung*; il fut le onzieme Empereur de la Dynastie des *Tang*.

Il etoit savant, judicieux, ferme dans ses résolutions, vaillant à la tête de ses armées, sage dans le conseil, sachant employer les gens de mérite, chacun dans leur genre. Il avoit pour ses sujets une tendresse paternelle, & leur en donnoit des preuves dans les tems de disette & de calamité publique. Il ouvroit alors ses greniers & ses trésors: il choisissoit parmi les Grands de sa Cour, ou parmi ceux qui etoient attachés à son service, les personnes d'une intégrité reconnue, & les envoyoit dans les différentes provinces pour faire des libéralités en son nom: il fit revivre les beaux jours des plus illustres de ses Ancêtres, & on eût pu le comparer au grand *Tay-tsoung*, s'il n'avoit terni la gloire de son regne par la superstition, & par une condescendance aveugle pour quelques-uns de ses favoris. La superstition le porta à recevoir solemnellement une relique de *Fo*, & à lui faire rendre des honneurs publics, ce qui lui aliéna la plus saine partie de la nation. Il se déchargea d'une partie de son autorité sur des traîtres qui abuserent de leur crédit pour troubler l'Etat, & le mettre à deux doigts de sa perte.

Il régna quinze ans, & en vécut quarante-trois. L'Eunuque *Tchen-tche-houng* & quelques autres l'empoisonnerent, &

répandirent dans le public qu'il s'etoit donné la mort à lui-même, en prenant le breuvage de l'immortalité. L'année de sa mort est la huit cent vingtieme de l'ere chrétienne; son corps repose à *King-ling*. Il eut pour successeur *Mou-tsoung*, l'un de ses fils, qui ensanglanta le Trône, par la mort de tous ceux qui s'etoient opposés à son elévation. Comme l'Empire etoit en paix au dehors, il licentia la plus grande partie de ses troupes, & grossit par-là le nombre des rebelles qui continuoient à remuer sourdement.

Mou-tsoung mourut encore empoisonné, à la trentieme année de son âge, après trois ans & demi de regne. Les Eunuques placerent *King-tsoung* son fils sur le Trône, & l'en firent descendre peu après, pour donner toute l'autorité à l'Impératrice sa mere; mais craignant que ce jeune Prince ne trouvât moyen de se venger, ils l'assassinerent un soir, que revenant d'une partie de chasse, il rentroit dans son appartement pour changer d'habits; il etoit à la seconde année de son regne. Son frere *Ouen-tsoung* prit possession de l'Empire, & le gouverna quatorze ans, avec beaucoup de sagesse; autant que les circonstances critiques où il se trouvoit pouvoient le permettre. Les Eunuques qui etoient tout-puissans, & qu'il vouloit abaisser, ayant appris qu'il tramoit quelque chose contre eux avec ses Ministres, ne lui donnerent pas le tems d'exécuter ses projets, ils prirent eux-mêmes leurs mesures pour se rendre de jour en jour plus indépendans. Ils massacrerent les Ministres, toute la garde du Prince, & ceux des Grands dont ils croyoient avoir sujet de se défier. *Ouen-tsoung* se voyant sans autorité, & comme prisonnier dans son Palais, mourut de chagrin. Un de ses oncles, fils de *Mou-tsoung*, prit les rênes du gouvernement: il eût pu rétablir les affaires si son regne avoit eté plus long. Il etoit bon soldat & grand capitaine, il vainquit, à la tête

de ſes troupes, les Tartares, & les chaſſa de la province du *Chan-ſi*, dont ils occupoient les frontieres & les plus importantes places, il ſe choiſit d'excellens Miniſtres, il favoriſa les gens de Lettres; il etablit une loi, par laquelle tous les grands Officiers & les Magiſtrats des premiers Tribunaux de la capitale ſeroient appellés, de cinq ans en cinq ans, ou de ſept ans en ſept ans, pour rendre compte de leur adminiſtration. Il etablit encore une eſpece de confeſſion, que les Mandarins des différens Tribunaux doivent faire au Souverain lui-même. Ceux qui ſont en charge doivent s'accuſer, dans cette confeſſion, qui eſt encore en uſage aujourd'hui, de toutes les fautes qu'ils ont commiſes, relativement à l'emploi dont ils ſont chargés. L'Empereur donne une pénitence proportionnée à la griéveté des délits; les uns ſont caſſés, & les autres ſont abaiſſés ſeulement de quelques degrés. Comme il ne s'agit dans cette confeſſion que des fautes extérieures, ceux qui ſont coupables n'oſeroient les pallier ni les excuſer, parce qu'ils ont tout lieu de croire que le Prince eſt déja inſtruit de ce qui les concerne. Ce ſage Empereur ne vécut pas aſſez long-tems pour achever de ranger les Eunuques à leur devoir, il mourut après ſix ans de regne; & ces mêmes Eunuques qu'il n'avoit pu entiérement dompter, eurent encore aſſez de pouvoir pour exclure ſon fils du Trône, & y placer le petit-fils de *Hien-tſoung*, onzieme Empereur de la Dynaſtie : c'eſt celui à qui l'hiſtoire donne le nom de *Siuen-tſoung*, dont on verra ci-après le portrait.

L X X.

P Ê-K I U-Y, Savant.

Pé etoit le nom de ſa famille, il avoit pour nom propre *Kiu-y*, & pour ſurnom *Lo-tien.* On dit de lui que le ſeptieme mois d'après ſa naiſſance, il ſavoit déja ouvrir un Livre, & que ſa mere lui déſigna deux caracteres, qu'elle lui apprit dès-lors à connoître. Ses parens ne négligerent point des diſpoſitions ſi heureuſes, *Pê-kiu-y* profita ſi bien des leçons de ſes maîtres, qu'après avoir paſſé ſucceſſivement par tous les grades de la Littérature, il reçut celui de Docteur, au commencement de la dix-ſeptieme année de ſon âge.

Vers le milieu des années dénominées *Yuen-ho*, c'eſt-à-dire, vers l'an de Jeſus-Chriſt 812, l'Empereur *Hien-tſoung* le fit Mandarin du titre de *Tſo-ché-y.* Son application à l'etude lui fit négliger quelques-uns des devoirs de ſa charge, & en punition de ſa négligence, il fut abaiſſé de quelques degrés. Cette légere humiliation le corrigea pour quelque tems, & il ne donna à l'etude que ceux de ſes momens qu'il ne devoit pas à des occupations plus importantes. Il eut différens emplois, qu'il remplit à la ſatisfaction de ceux qui les lui avoient procurés, parce qu'il fut toujours d'une intégrité à toute epreuve, & que dans tout ce qu'il faiſoit, il avoit l'honneur pour principe, & le bien public pour objet.

Cependant l'etat de contrainte dans lequel il etoit obligé de vivre, etoit trop oppoſé à ſes goûts, pour qu'il ne cherchât pas à s'en délivrer, il n'attendoit pour cela que de ſe voir en etat de pouvoir vivre commodément, ſans le ſecours d'autrui. Il acheta une petite maiſon, & acquit peu-à-peu quelques fonds de terre près *Hiang-chang* ; & quand il fut ſur le retour de l'âge, il renonça aux charges & à tous les emplois,

pour aller dans cet asyle jouir de lui-même & de sa liberté.

Il y fut à peine arrivé, qu'il mit tous ses soins à chercher ce qu'il est si difficile de trouver, je veux dire des amis. Parmi le grand nombre de ceux qui s'offrirent à lui, il n'en choisit que quatre, auxquels il crut pouvoir se livrer. Le premier etoit un Bonze, nommé *Jou-man*, qui desservoit un Temple, situé sur le penchant de la montagne. Ce Cénobite etoit d'une conversation agréable, & plus instruit que ne le sont pour l'ordinaire ceux de sa profession : il aimoit la botanique, & le lieu de sa résidence le mettoit dans l'occasion de cultiver son goût. En se liant avec lui d'une etroite amitié, *Pé-kiu-y* se procura plusieurs avantages, il alloit & venoit dans le Monastere avec autant de liberté que dans sa propre maison. Il pouvoit, outre cela, parcourir avec son Bonze, tous les coins & recoins d'une montagne, fameuse par ses productions naturelles & par les *esprits*, qui selon la crédulité populaire, y faisoient leur séjour.

Ouei-tchou, & *Lieou-mong-tê*, l'un & l'autre du nombre de ces Lettrés, qui n'ayant pu entrer dans les grandes charges dont ils se croyoient dignes, s'etoient retirés dans le sein de leurs familles, où ils cultivoient la poésie, briguerent l'amitié de leur nouveau voisin. *Pê-kiu-y* les admit avec plaisir, parce qu'il trouvoit dans leur société le double avantage de parler littérature, & de mettre en usage le talent des vers qu'il possédoit lui-même à un degré eminent. Un quatrieme vint se présenter, il s'appelloit *Hoang-fôu-ming-tché*, c'etoit un homme de plaisir, un buveur aimable, qui racontoit avec graces, qui portoit la joie partout où il alloit. *Pê-kiu-y* se crut trop heureux d'avoir fait l'acquisition d'un ami de ce caractere, il avoit le plaisir de boire avec lui, & s'amusoit de ses récits. Tels furent les

quatre amis de ce solitaire d'un nouvel ordre, il les visitoit alternativement & recevoit leurs visites. Il se bâtit une petite maison de plaisance, ou pour mieux dire un petit hermitage dans la montagne même de *Hiang-chan.* Là, tantôt avec les deux Poëtes, & tantôt avec le buveur, sans se mettre en peine de la maniere dont les autres hommes vivoient entr'eux, sans souci, comme sans inquiétude, il s'amusoit avec son buveur, & quelquefois à faire des vers; & quand le beau tems l'invitoit à la promenade, ou qu'il sentoit le besoin de faire de l'exercice, il alloit trouver son Bonze, & parcouroit avec lui quelque recoin de la montagne qu'il n'avoit point encore visité.

Il avoit pris la précaution de changer de nom, pour empêcher que ses parens, ou ses anciens amis, ne vinssent troubler le repos dont il jouissoit. Il se faisoit appeller *le Docteur de l'agréable ivresse, Tsoui-yn-sien-cheng;* il préféroit, disoit-il, cette dénomination aux titres les plus pompeux, & ce n'etoit que par elle qu'il vouloit qu'on le désignât. Sa maniere de vivre, & les pieces de vers qui couroient de tems en tems sous le nom singulier du Docteur de *l'agréable ivresse*, le rendirent bientôt fameux. Quelques Lettrés de différentes provinces, eurent la curiosité de voir un homme qui s'annonçoit d'une maniere si bizarre. Ils se rendirent à *Hiang-chan*, & huit d'entr'eux, à-peu-près du même âge que lui, charmés d'un genre de vie qu'ils regardoient comme le seul qui pût les rendre heureux, résolurent de l'embrasser : ils vinrent fixer leur séjour à *Hiang-chan*, & s'y firent des logemens aux environs de celui de *Pé-kiu-y*, où ils vécurent, à l'exemple du *Docteur de l'agréable ivresse*, dans l'indépendance & le repos. Ils s'assembloient fréquemment, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, se mettoient à table, buvoient, mangeoient, & faisoient des vers.

Dès qu'ils etoient tous rendus au lieu de l'assemblée, l'un d'entr'eux proposoit le sujet sur lequel devoit rouler l'entretien de ce jour-là, & ce sujet etoit toujours décent, quoique susceptible de tous les agrémens de la poésie. Chacun tenoit à son tour le pinceau, pour ecrire ce dont on etoit convenu unanimement. Quand à la fin du repas, c'est-à-dire, à la fin de la journée, on trouvoit qu'il manquoit quelque chose à la piece on y revenoit un autre jour, jusqu'à ce qu'elle fût en etat de paroître; alors on la livroit à cet ami de table de *Pê-kiu-y*, dont j'ai parlé plus haut, & cet agréable débauché en faisoit la lecture dans les différentes compagnies, sous le titre *de piece nouvelle des neuf vieillards de Hiang-chan;* c'est le nom que prenoient ces neuf Docteurs, par contraste aux neuf Sages que les Sectaires assuroient s'être rendus immortels dans le même lieu.

Quoique les noms de ces neuf personnages n'aient rien par eux-mêmes qui puisse piquer la curiosité de l'Europe, cependant, comme la gravité de l'histoire chinoise n'a pas cru indigne d'elle de les transmettre à la postérité, j'ose l'imiter ici: *Pê-kiu-y*, reconnu pour chef, *Hou-young* & *Ki-kan*, Assesseurs de *Pê-kiu-y*. Après eux, à la gauche, etoient *Tcheng-kiu*, *Lieou-tcheng*, & *Lou-tcheng;* & à la droite, *Tchang-hoen*, *Ty-kien-mo*, & *Lou-tchin:* ce rang n'est autre que celui de leur âge respectif; car pour tout le reste ils gardoient entr'eux une egalité parfaite; ils ne travailloient jamais qu'en commun, & toujours lorsqu'ils etoient à table. Leurs petites pieces frappées au coin du bon goût se répandoient bientôt de tous côtés, on ne tarda pas à en connoître les Auteurs; & les noms des *neuf vieillards de Hiang-chan*, ainsi que leur genre de vie, ayant percé jusqu'à la Cour; l'Empereur voulut en voir le chef, c'etoit alors *Ou-tsoung* qui etoit sur le Trône; *Pê-kiu-y* fut mandé: il se rend à la Cour, voit

l'Empereur, en eſt très-bien reçu, mais il reçoit en même tems l'ordre cruel d'abandonner ſa chere ſolitude de *Hiang-chan*. Pour lui adoucir en quelque ſorte l'amertume de cet ordre, le Prince lui donna les richeſſes qu'il mépriſoit, & l'eleva aux honneurs dont il faiſoit encore moins de cas.

Devenu tout d'un coup riche, & Préſident ſecond de l'un des grands Tribunaux de l'Empire, *Pé-kiu-y* ſe conduiſit en ſage & avec toute la gravité d'un homme de loi; il renonça entiérement à la poéſie, mais non pas tout-à-fait au vin; car pour ne pas perdre le ſouvenir des agréables momens qu'il avoit coulés dans ſa ſolitude, il fit elever dans le jardin le plus reculé de la grande maiſon dont l'Empereur lui avoit fait préſent, une montagne factice, en repréſentation de la montagne de *Hiang-chan;* ce jardin etoit comme un lieu ſacré, dont l'entrée etoit interdite aux profanes, il n'y introduiſoit que ſes huit compagnons, leſquels ayant eté appellés peu après ſon départ, avoient eu part comme lui aux bienfaits du Prince, & faiſoient leur ſéjour dans la capitale. Le premier & le quinze de chaque lune, jours auxquels tous les Tribunaux vaquent, il leur donnoit ſecrétement un repas, dans le goût de ceux qu'ils prenoient enſemble, lorſqu'ils demeuroient à *Hiang-chan*. Il s'y rendoit lui-même chaque jour à des heures réglées, & y paſſoit tout le tems qu'il n'etoit pas obligé de donner à la charge dont il etoit revêtu, & dont il rempliſſoit tous les devoirs avec la plus rigoureuſe exactitude. Au-deſſus de la porte qui fermoit en dedans ce ſéjour ſolitaire, il avoit mis cette ſimple inſcription, *Tſoui-yn-ſien-cheng*, c'eſt-à-dire, *au Docteur de l'agréable ivreſſe*.

Rien ne tranſpiroit au dehors de tout ce qui ſe paſſoit dans ſon domeſtique, il ſe montroit en public avec la décence du plus grave des Magiſtrats; il etoit d'une droiture & d'une inflexibilité à toute epreuve, quand il s'agiſſoit du devoir.

Comme

Comme il etoit ſans ambition, & que ce n'etoit que par un ordre ſupérieur qu'il avoit accepté la ſeconde place de la Magiſtrature dans le Tribunal des cauſes criminelles, il etoit auſſi ſans crainte & ſans reſpect humain. La juſtice & les loix parloient par ſa bouche & lui dictoient tous ſes Arrêts. Quand on lui demandoit quelque choſe qui ſembloit ne pas s'accorder avec les principes de cette equité qui n'a acception de perſonne, il répondoit aux ſolliciteurs, de quelque qualité qu'ils fuſſent : *Je ſuis comme l'arbre* Tan-kouei, *droit, uni, mais inflexible : on peut me briſer, mais non me faire plier.*

Pê-kiu-y ne vécut que cinq ans, depuis ſon arrivée dans la capitale; il mourut univerſellement regretté de tous ceux qui l'avoient connu, la ſoixantieme année de *Hoei-tchang*, c'eſt-à-dire, l'an de Jeſus-Chriſt 846; il etoit dans la ſoixante-quinzieme année de ſon âge. L'Empereur *Ou-tſoung*, ſon bienfaicteur, mourut à-peu-près dans le même tems; il eſt à croire que ce Prince qui l'avoit comblé de biens & d'honneurs de ſon vivant, n'eût pas manqué d'honorer ſa mémoire par quelque monument digne de ſa magnificence, s'il lui avoit ſurvécu ſeulement de quelques années. Il avoit fait tirer ſon portrait & ceux de ſes huit compagnons, & les avoit placés dans une ſalle de ſon Palais, qui n'avoit d'autre dénomination que celle de *ſalle des neuf vieillards de* Hiang-chan. Mais ce que la mort l'empêcha de faire fut exécuté par ſon ſucceſſeur, d'une maniere plus conforme peut-être au ſujet que celle qu'il auroit pu imaginer lui-même. *Sien-tſoung*, placé ſur le Trône, regarda comme un des articles eſſentiels au gouvernement celui qui tendoit à encourager les talens : il aimoit ſur-tout la poéſie, & avoit lu avec admiration quelques pieces de *Pê-kiu-y*; il fit chercher avec ſoin toutes celles dont cet aimable Poëte etoit inconteſtablement l'Auteur, on en trouva de quoi former un Livre qui auroit contenu mille pages.

L'Empereur ne les fit point imprimer, il les fit graver avec ſoin ſur autant de tables de pierre qu'il y avoit de ſujets différens; & toutes ces pierres il les fit placer ſéparément aux différens endroits de cette montagne factice que *Pê-kiu-y* avoit elevée dans ſon jardin, à l'imitation de la véritable montagne de *Hiang-han ;* il enrichit ce monument d'un genre tout nouveau, de quantité de ces productions naturelles qui ne ſe trouvent que dans les montagnes, & dont la curioſité de ſes prédéceſſeurs avoit fait, à grands frais, une ample collection dans ſon Palais; il accompagna le tout d'un magnifique eloge, qu'il ne dédaigna pas de compoſer lui-même, & qu'il ecrivit de ſa propre main.

C'eſt ainſi qu'en ne voulant qu'honorer d'une maniere ſinguliere un homme ſingulier, il lui erigea le plus beau trophée qu'on eût encore vu juſqu'alors. La maiſon de *Pê-kiu-y* devint une eſpece de temple, dans lequel on ſe rendoit de toutes les provinces de l'Empire, pour payer au brillant génie qui l'avoit animé, le tribut d'admiration dont il etoit digne, & pour prendre en même tems, dans la lecture de ſes agréables ecrits, des leçons pratiques du goût le plus epuré. En fait de chanſons fines, de petits contes & de poéſies légeres, on n'avoit rien, diſoient les connoiſſeurs, qui pût être mis en parallele avec les productions du *Docteur de l'agréable ivreſſe*, ſur-tout quant à la variété & à la délicateſſe des ſujets. La Nation entiere confirma bientôt ce jugement, par l'empreſſement qu'elle eut à s'en procurer des copies. On achetoit la permiſſion de les tranſcrire ſur les lieux, une once d'or, & l'on donnoit une once d'argent pour les avoir de la ſeconde main. Les etrangers qui venoient alors faire leur commerce à la Chine, n'etoient pas moins empreſſés que les nationaux à en faire l'acquiſition; ils les echangeoient avec une ſatisfaction peu commune, contre les plus précieuſes de leurs marchandi-

ſes. On aſſure en particulier que ceux d'un Royaume, qui portoit en ce tems-là le nom de *Ki-lin-koue*, au-delà des frontieres méridionales du *Yun-nan*, *après s'être chargés des plus belles etoffes de ſoie, & des meilleurs thés du Royaume du Milieu, croyoient cependant s'en retourner preſqu'à vuide, quand ils n'emportoient pas avec eux, dans leur patrie, quelques lambeaux des ouvrages de* Pê-kiu-y (1).

L X X I.

LIEOU-TSOUNG-YUEN, Poëte.

Il etoit originaire de la province du *Chan-ſi*, il naquit à *Ho-tſoung* ſur les bords orientaux de la riviere Jaune. Il conſacra les premieres années de ſa vie à l'étude de la poéſie, parce que ſes parens reconnurent en lui un goût ſi décidé pour ce genre de littérature, qu'ils auroient cru forcer ſon inclination, s'ils l'avoient fait commencer comme le commun de ceux qui veulent s'avancer par les lettres. Dès l'âge de quinze ans, *Lieou-tſoung-yuen*, ſavoit déjà la plupart des bons poëtes par cœur, il s'étoit attaché ſur-tout à ceux qui avoient fleuri ſous le regne des *Han* occidentaux. Cependant, malgré la facilité étonnante qu'il avoit à faire des vers (car ils ne lui coûtoient d'autre peine que celle de les écrire, ſur quelque ſujet qu'il

R E M A R Q U E S.

(1) Les pays qui ſont au midi de la province du *Yun-nan*, compoſent les Royaumes que l'on appelle aujourd'hui la Cochinchine & le *Tong-king*, & qui ne firent pendant un tems qu'un ſeul & même Royaume, ſous le nom de *Ki-lin-koue*, c'eſt-à-dire, le Royaume *des coqs & des forêts*, parce qu'il y a beaucoup de forêts, & que ces forêts ſont pleines de faiſans, & de cette eſpece d'oiſeaux que nous appellons coqs de bruyere. Les caracteres chinois y ſont du même uſage qu'à la Chine, & peut-être y repréſentent-ils des images encore plus brillantes que chez les inventeurs.

s'exerçât), il comprit qu'il lui feroit impossible non-feulement de furpasser, mais même d'egaler quelques-uns de fes contemporains qui jouissoient de la plus brillante réputation en ce genre. Sans abandonner entiérement la poésie, il commença fon cours d'étude fur les *King* & fur la Morale, pour fe mettre en etat d'obtenir les grades fans lefquels il lui eût eté très-difficile d'être promu aux emplois qui ouvrent la carriere des dignités.

Son ardeur jointe à la facilité de fon génie, lui eut bientôt applani la route, il fut fait Bachelier & enfuite Docteur. On remarqua dans les différentes pieces qu'il compofa, pour les examens qu'il eut à fubir, un genre d'éloquence qui lui etoit propre & qui furpaffoit tout ce qu'on avoit vu jufqu'alors. Il difoit tout ce qu'il falloit dire pour convaincre, & il le difoit comme il falloit le dire pour perfuader. Sa maniere même de former des caracteres, talent très-eftimable & très-recherché à la Chine, portoit avec foi une certaine empreinte d'elégance & de liberté de pinceau qui charmoit les yeux de tout le monde.

Ouang-chou-ouen & *Ouei-tche-y*, l'un & l'autre miniftres d'Etat, favans de la premiere claffe, & examinateurs d'office, apprécierent le mérite de *Lieou-tfoung-yuen*, en lui donnant la préférence fur tous fes concurrens; & le récompenferent en quelque forte, en obtenant pour lui une place de gouverneur, d'une ville du troifieme ordre, qu'on appelloit alors, *Lan-tien-hien.*

Dans ce pofte, il eut occafion de fe faire connoître de plus en plus. Il fe regarda bien moins comme le gouverneur & le juge, que comme le pere du peuple qui lui étoit confié.

Les requêtes qu'il préfenta de tems en tems au gouverneur général de la province, foit pour lui demander de délivrer fon peuple de certaines corvées qu'on exigeoit, foit

pour obtenir l'exemption de quelques impôts, soit pour faire entreprendre des ouvrages publics aux dépens de l'Etat, dans le dessein d'occuper les oisifs & les pauvres de son district en leur procurant quelque utilité réelle, le firent estimer de tous les mandarins, des lettrés ses supérieurs, & lui donnerent entrée aux premieres dignités de l'Empire.

J'ai exécuté les ordres de votre Majesté, ecrivoit le gouverneur général en rendant compte des affaires de la province, *j'ai exigé les nouveaux impôts ; & toutes les villes qui sont sous mes ordres, à l'exception de* Lan-tien-hien, *ont satisfait à tout de la maniere dont je pouvois le desirer. Je dis, à l'exception de* Lan-tien-hien ; *car non seulement je n'ai rien tiré d'elle ni de ses environs, mais j'ai été contraint de lui faire des avances considérables, & de puiser dans le trésor public, pour des réparations de la derniere importance. C'étoit l'affaire la plus essentielle de l'Etat, & celle qu'il falloit terminer avant toutes les autres & le plus promptement qu'il etoit possible. C'est sous ce point de vue que* Lieou-tsoung-yuen *me l'a fait envisager dans les différentes suppliques qu'il m'a présentées ; je les envoie à votre Majesté, afin qu'après les avoir lues, elle puisse juger par elle-même si j'ai bien ou mal fait d'adhérer aux demandes du Gouverneur de* Lan-tien-hien. *Je serai bien trompé, si elle n'approuve en cela ma conduite.*

Les Ministres *Ouang-chou-ouen* & *Ouei-tché-y*, lurent ces suppliques : ils les présenterent à l'Empereur, & lui dirent qu'un Mandarin de ce mérite étoit déplacé dans une petite ville de province & qu'il pouvoit être d'un très-grand secours pour le Gouvernement. C'étoit alors *Té-tsoung* qui etoit sur le Trône, & l'on comptoit la dix-neuvieme année de *Tchen-yuen*, qui répond à l'an de J. C. 803.

Ce Prince rendit justice à *Lieou-tsoung-yuen ;* il l'appella à la Cour, & le nomma Censeur général de l'Empire ; charge

très-honorable, mais en même tems très-périlleuse, & très-peu lucrative.

Celui qui en étoit pourvu avoit droit de représentation sur tous les objets. Il devoit outre cela veiller sur les autres Censeurs, les accuser, s'ils ne remplissoient pas leurs devoirs, les redresser quand ils représentoient mal ou hors de propos, & faire valoir leurs censures & leurs raisons, quand l'objet de leurs représentations intéressoit la personne du Prince, la gloire de l'Empire & le bien général de la Nation.

Lieou-tsoung-yuen s'acquitta de son emploi à la satisfaction de tout le monde. La façon dont il envisageoit les affaires, etoit si lumineuse, la maniere dont il faisoit valoir ses raisons, etoit si persuasive, qu'il se faisoit des amis de ceux mêmes dont il réprimoit les fautes. L'Empereur & les Ministres le regarderent comme un sujet aussi eclairé que fidele; les Censeurs particuliers & les Mandarins des provinces, comme un Magistrat integre, mais plein de bonté; & le peuple comme son protecteur & son pere. Les Lettrés partageoient avec plaisir la gloire d'un de ses membres, & admiroient sans jalousie tout ce qui sortoit de son pinceau.

Deux ans après l'élévation de *Lieou-tsoung-yuen*, mourut l'Empereur *Te-tsoung*, auquel succéda *Chun-tsoung* qui ne garda que quelques mois la dignité suprême. Ses infirmités le rendoient incapable de régner. Le Ministre *Ouang-chou-ouen* sur lequel rouloient toutes les affaires du Gouvernement, profita de l'occasion pour avancer la fortune de son ami. Il le fit second Président du premier des grands Tribunaux de l'Empire, en lui laissant la charge de Censeur général. *Chun-tsoung* ayant cédé l'Empire à son fils *Hien-tsoung*, le Ministre *Ouang-chou-ouen* & le Censeur général *Lieou-tsoung-yuen*, furent plus en faveur que jamais. Ils profiterent de leur crédit & de la bonté dont ce Prince les honoroit pour placer ceux d'en-

tre les Lettrés dont les talens étoient diſtingués. Ce fut ce qui cauſa leur diſgrace : tant qu'ils ne firent pas de bien aux hommes, les hommes les laiſſerent jouir en paix de leur faveur; mais quand une fois ils eurent ouvert la ſource des bienfaits pour la faire couler vers tous ceux qu'ils en croyoient dignes, ils ſe firent des ennemis de tous ceux qui ſe regarderent comme mépriſés ou oubliés. A la Chine, comme par tout ailleurs, l'amour-propre perſuade aux moins habiles qu'ils peuvent aller de pair avec les plus eclairés & qu'ils les ſurpaſſent même à bien des egards. Cet eſſain de gens de Lettres dont le plus grand mérite conſiſte à entendre les *King*, vit avec indignation qu'on donnât à d'autres une préférence dont chacun d'eux en particulier ſe croyoit digne. De l'indignation, on paſſa à la haine, & de la haine aux accuſations & à la calomnie. Quelques grands & pluſieurs Eunuques les enhardirent & les appuyerent ſous main; & quand leur trame eut eté entiérement ourdie, ils leverent le maſque, & préſenterent à l'Empereur une ſupplique dans laquelle ils accuſoient *Ouang-chou-ouen*, & *Lieou-tſoung-yuen*, de s'arroger tous les droits de la dignité ſuprême, de ne mettre dans les emplois importans que ceux qui leur étoient ſervilement dévoués, de déterrer dans le fond des provinces, ſous prétexte de faire valoir les talens, des hommes inconnus qu'ils appelloient à la Cour pour s'en faire des appuis & des panégyriſtes; & cèla pour parvenir plus ſûrement à leur but, qui etoit de ſe maintenir dans l'indépendance, & de gouverner ſeuls; ils prioient Sa Majeſté d'examiner par elle-même la conduite de *Lieou-tſoung-yuen*, & celle de *Ouang-chou-ouen*.

L'Empereur, à ce que prétend l'Hiſtorien, reçut ce placet, avec plaiſir, parce qu'il lui fourniſſoit un prétexte plauſible d'eloigner deux hommes aux avis deſquels il ſe trouvoit comme forcé de déférer dans toutes les occaſions : ce qu'il commen-

çoit à regarder comme une eſpece de joug qui lui devenoit de jour en jour plus inſupportable ; quoi qu'il en ſoit, les deux amis furent enveloppés dans la même diſgrace, caſſés de leur emplois & exilés de la Cour. Cependant comme il n'y avoit contre eux que des accuſations vagues, l'Empereur voulut garder à leur égard quelque forme de juſtice. Il leur donna à l'un & à l'autre le gouvernement d'une ville du ſecond ordre. *Lieou-tſoung-yuen* fut envoyé à *Lieou-tcheou.* Comme ſa réputation l'y avoit devancé, il y fut reçu avec les démonſtrations de la joie la plus ſenſible. Les Mandarins de tous les ordres, tant de lettres que d'armes, allerent au-devant de lui, dès qu'ils apprirent qu'il approchoit, & l'introduiſirent dans la ville aux acclamations de tout le peuple. Le corps des lettrés s'aſſembla, & conclut à le reconnoître pour maître. Tous les gradués qui ſe trouvoient alors à *Lieou-tcheou*, ſe rendirent à ſon hôtel à un jour déterminé. Ils ſe proſternerent devant le nouveau Gouverneur, frapperent la terre du front, & lui proteſterent qu'ils ſe regardoient comme ſes très-dociles & ſes très-reconnoiſſans diſciples, le ſuppliant avec toute l'inſtance dont ils etoient capables, de ne pas dédaigner la qualité de leur maître.

Lieou-tſoung-yuen, plus flatté de cet hommage que de tous les honneurs dont il avoit joui à la Cour, ſe rendit aux empreſſemens du corps reſpectable qui vouloit l'avoir pour chef. Il eſt bon de remarquer que reconnoître quelqu'un pour ſon maître, n'eſt point à la Chine une vaine cérémonie ou un pur compliment, c'eſt une eſpece de contrat, par lequel le diſciple ne s'engage pas ſeulement à la ſoumiſſion & à la déférence dues à celui qui eſt cenſé l'inſtruire dans les Lettres & la Morale, & le guider dans le ſentier des bonnes mœurs ; mais encore à une reconnoiſſance qui l'oblige à ſecourir ſon Maître dans le beſoin ; & s'il le faut, à partager avec lui ſon

bien

bien & sa fortune. L'obligation que l'on contracte par cette espece de contrat, a autant de force ici, qu'en a en Europe, ce qu'on appelle une dette d'honneur; & un Lettré qui a pu former quelques disciples, est comme sûr qu'il ne manquera jamais des choses nécessaires à la vie.

A l'exemple des Mandarins & des Lettrés, les simples citoyens voulurent donner à leur Gouverneur une marque de l'attachement qu'ils lui vouoient, ils le supplierent de ne pas dédaigner d'accepter le titre de leur compatriote, & lui déférerent, d'une commune voix, le nom de Seigneur de *Lieou-tsoung*, leur ville, voulant signifier par-là qu'ils se donnoient à lui, autant qu'il etoit en leur pouvoir de le faire. Une distinction si flatteuse, dont on n'avoit pas vu d'exemple depuis bien des siecles, engagea *Lieou-tchoung* à ne rien négliger pour s'en rendre digne, il se conduisit à *Lieou-tcheou* comme il avoit fait à *Lan-tien-hien ;* & par sa maniere de gouverner, par ses soins infatigables & ses attentions paternelles, il se rendit pour tout le monde un objet d'estime, de tendresse & de vénération. Il ne jouit que peu d'années d'une gloire si bien méritée, & à laquelle les personnes en place ne devroient jamais cesser d'aspirer; l'application constante aux devoirs de sa charge, l'etude, & peut-être plus que tout cela, le chagrin de se voir eloigné de la Cour, sans espérance d'y être rappellé, le minerent insensiblement, & terminerent le cours de sa vie, lorsqu'il ne comptoit encore que la quarante-septieme année de son âge. Il laissa deux enfans, dont le plus âgé n'avoit pas cinq ans accomplis.

Sa famille voulut que son corps fût porté dans la sépulture de ses Ancêtres, les Mandarins de *Lieou-tcheou* firent tous les frais du transport ; les Lettrés députerent quelques-uns d'entr'eux pour l'accompagner & assister à ses funérailles, quoiqu'il fallût faire un voyage très-long; & le peuple à qui

on ôtoit la consolation de pouvoir révérer ses cendres, plaça sa tablette dans un petit *Miao*, où deux fois chaque année il alloit faire les cérémonies qui sont d'usage pour les Ancêtres.

LXXII.

HAN-YU, Savant.

Han-yu, surnommé *Toui-tche*, naquit à *Teng-tcheou*, du pays de *Nan-yang*, c'est-à-dire, à *Sieou-ou-hien* d'aujourd'hui, ville du troisieme ordre de la dépendance de *Hoai-sting-fou*, de la province du *Ho-nan*, il etoit descendant, à la septieme génération, de *Han-mao*, Prince de *Ngan-ting*. Il n'avoit que trois ans quand il perdit son pere & sa mere; l'un de ses cousins, qui etoit Mandarin à *Ling-koan*, le prit chez lui, & se chargea de son education, mais peu de tems après il mourut lorsque *Han-yu* entroit dans sa septieme année. Sa veuve avoit pris de l'amitié pour le jeune orphelin, elle le garda chez elle, & en prit soin comme de son propre fils: elle n'oublia rien de tout ce qui pouvoit contribuer à son avancement dans la morale, les lettres & les exercices propres aux personnes de sa condition.

La nature avoit donné à *Han-yu* un esprit des plus pénétrans & une mémoire prodigieuse; il fit en très-peu de tems des progrès etonnans, il apprit les six *king*, il etudia l'histoire, se présenta pour les différens examens, & obtint tous les grades, jusqu'à celui de Docteur. Il ne fut pas long-tems sans être placé, il commença par les petits Mandarinats, dont il remplit les fonctions avec eclat.

La dix-neuvieme année de *Tchen-yuen*, c'est-à-dire, l'an huit cent trois de l'ere chrétienne, l'Empereur *Té-tsoung* l'appella auprès de sa personne, & le nomma Censeur général. *Han-yu*, sans expérience encore, n'etoit plein que de la

morale des *king*, & il avoit plus de zele pour ce qu'il appelloit le bien public, que de politique pour se maintenir dans les bonnes graces du Souverain. Il fut à peine en possession de sa charge, qu'il voulut en faire les fonctions à l'egard du Souverain lui-même. Les Eunuques avoient etabli dans l'enceinte du Palais une espece de foire ou de marché public, à l'imitation des marchés & des foires qui se tenoient dans la ville : on y vendoit, achetoit, echangeoit des marchandises, des meubles, &c. Les Princes, les Grands, les Courtisans, les Eunuques, les Femmes même de l'Empereur alloient s'y pourvoir de tout ce qui pouvoit leur être utile ou leur faire plaisir. *Han-yu* ne vit dans cet usage qu'un abus indécent, il se mit en tête de le corriger; il fit, en qualité de Censeur, ses représentations, mais il les fit un peu trop fortes, & en termes qui n'etoient pas assez mesurés. Pour toute réponse il reçut un ordre qui l'envoyoit dans une province reculée, gouverner le peuple d'une ville du troisieme ordre. Sa charge de Censeur fut donnée à *Lieou-tsoung-yuen.*

Son courage & sa fermeté lui gagnerent l'estime de tous les zélateurs; sa disgrace lui fit des amis de tous ceux qui n'osoient approuver trop ouvertement sa conduite. Il arriva dans son petit gouvernement avec la réputation d'un homme qui préféroit son devoir à tous les avantages de la fortune. C'en fut assez pour le faire respecter de tous ceux qui lui etoient soumis. L'intégrité de son administration, jointe à des mœurs irréprochables, le rendit l'idole du peuple. L'estime qu'on avoit conçue de lui etoit si grande, que lorsque les peres & les meres, dans leurs transports de tendresse, vouloient souhaiter du bien à leurs enfans, ils disoient : *Puissiez-vous ressembler à* Han-yu. Les troubles qui agitoient alors la plupart des provinces de l'Empire, & qui obligeoient par-là même à entretenir presque par-tout des gens de guerre, pour contenir les

rebelles & les mutins, engagerent le Gouverneur de la province à demander à l'Empereur que *Han-yu* fût envoyé à *Kiang-ling* en qualité d'Inſpecteur des troupes qui gardoient ce poſte important. Cette commiſſion ne dura que quelques mois, après leſquels *Han-yu* fut fait Gouverneur d'une ville du troiſieme ordre de la province du *Ho-nan*. De cet emploi il paſſa bientôt à un autre, & de cet autre à un troiſieme. Il fut caſſé & remis en place, puis caſſé encore & rétabli de nouveau. Ennuyé de ſe voir ainſi traité, ſans y avoir donné occaſion, à ce qu'il croyoit, il compoſa un Ouvrage, qu'il intitula *Kin-hio-kié;* c'etoit un expoſé des affaires générales de l'Empire, un détail particulier de celles auxquelles il avoit eu part, & une juſtification de la conduite qu'il avoit tenue. Il préſenta cet Ouvrage aux grands Mandarins ſes ſupérieurs, & ceux-ci, après l'avoir lu, conçurent une ſi grande eſtime pour ſon Auteur, qu'ils le propoſerent au Miniſtere, comme un homme capable d'exercer les plus grandes charges de l'Etat.

Les Miniſtres qui le connoiſſoient, profiterent de cette occaſion pour le faire rentrer en grace, ils obtinrent pour lui la charge de Conſeiller de l'un des grands Tribunaux de la capitale, & le firent nommer outre cela Réviſeur des Mémoires qui devoient ſervir de matériaux aux Hiſtoriens futurs. On ajouta à ces deux emplois, celui d'examiner les différens genres de mérite de ceux qui devoient être promus, & peu après on l'admit au Miniſtere en qualité d'Adjoint ou de Conſeiller d'Etat. Cette derniere charge n'etoit pas faite pour lui, il formoit des projets, qu'il calquoit pour l'ordinaire ſur le gouvernement des ſages Empereurs de l'antiquité, & il en falloit qui fuſſent appropriés aux circonſtances. Dans ce tems-là ceux du pays de *Tſai* ſe révolterent, on envoya des troupes pour les mettre à la raiſon. *Han-yu* fit ſur cela ſes repréſenta-

tions à l'Empereur ; & ce qu'il propoſoit etoit ſi bien conçu & ſi bien préſenté, que le Souverain etoit ſur le point de le faire exécuter. Les Miniſtres l'en détournerent, en lui faiſant comprendre que cette magnifique théorie etoit impraticable dans le tems où l'on vivoit ; ils allerent plus loin, ils lui perſuaderent que *Han-yu* etoit déplacé, qu'il etoit fait pour les Livres & non pour les affaires ; en conſéquence l'Empereur le tira du miniſtere, & le nomma Précepteur des Princes ſes enfans ; mais comme cet emploi, quoique très-honorable, ne donnoit aucun rang dans l'Empire, ni aucune autorité à celui qui en etoit pourvu, *Pei-tou*, qui etoit alors premier Miniſtre, obtint que *Han-yu* ſeroit outre cela Préſident ſecond dans le Tribunal des crimes : il le mit dans l'occaſion de ſe perdre, en comptant lui fournir celle de s'elever.

Une des prérogatives des chefs des grands Tribunaux, eſt de pouvoir faire des repréſentations au Souverain, quand il s'agit des mœurs publiques, ou de ce qui pourroit donner atteinte aux uſages de la nation. L'année précédente avoit eté des plus mauvaiſes, on ne fit aucune récolte dans la plupart des provinces de l'Empire, & la diſette avoit donné lieu à des emeutes populaires. Un Mandarin, Sectateur de *Fo*, prit cette occaſion pour tâcher de procurer quelque gloire à ſon Idole : il dit à l'Empereur que dans la ville de *Foung-tſiang-fou*, du *Chen-ſi*, le Temple *Fa-men-ſée* poſſédoit tous les oſſemens d'un des doigts de *Fo* ; que de trente en trente ans on expoſoit cette relique à la vénération publique, & qu'alors une fertilité des plus abondantes régnoit dans tous les environs, & bien loin encore au-delà.

Sur cette repréſentation, l'Empereur envoya quelques Officiers & Eunuques de ſa préſence, avec ordre d'apporter leſdits oſſemens, ou de ſervir d'eſcorte à ceux qui les apporteroient. La relique arriva au commencement de la quatorzieme année

de *Yuen-ho*, c'eſt-à-dire, l'an 819 de l'ere chrétienne; elle fut dépoſée d'abord dans le Palais Impérial, où on la garda trois jours, pendant leſquels le Souverain, & ceux qui compóſoient ſa Maiſon, les Miniſtres & tous les Courtiſans, lui donnerent, à l'extérieur, toutes les marques de la vénération la plus profonde. Du Palais du Prince on la tranſporta ſucceſſivement dans tous les *Miao* de la capitale; & c'eſt-là que depuis les Chinois ſe rendent à l'envi pour faire des prieres & des vœux, & demander, les uns la ſanté, les autres les richeſſes, & tous le bonheur d'être protégé par celui qui etoit alors le principal objet de leur culte; tout etoit en rumeur dans la ville, & chaque jour etoit comme un jour de fête, célébré par tous les ordres de l'Etat.

Dans cette circonſtance, les plus zélés partiſans de l'ancienne doctrine, n'oſerent elever la voix, ils ſe contentoient de murmurer dans l'enceinte de leurs familles, ou en préſence de quelques amis. Le ſeul *Han-yu* eut aſſez de courage pour s'oppoſer publiquement à un abus, qu'il appelloit le renverſement des mœurs. Il compoſa un ecrit, qu'il préſenta à l'Empereur, & qui etoit conçu à-peu-près en ces termes, que l'hiſtoire a conſervés, & que je vais traduire fidellement d'après elle (1).

Fo *n'etoit qu'un homme, auquel ceux du Royaume de* Y-ty *ont rendu, après ſa mort, un culte religieux. Depuis* Hoang-ty *juſqu'au tems du grand* Yu; *depuis* Yu *juſqu'à* Tang-ouang, *fondateur de la ſeconde Dynaſtie; & depuis le tems où vivoit ce grand Prince juſqu'à celui de* Ouen-ouãng, *& de* Ou-ouang, *les hommes jouiſſoient d'une longue vie; le peuple couloit ſes*

REMARQUES.

(1) Dans les Livres chinois, les Indes ſont appellées de plusieurs noms, tels que *Yn-tou-koué*, *Y-ty-koué*, *Tien-tchou-koué*, &c.

jours dans la joie, parce qu'il etoit bien gouverné, & qu'il s'occupoit de la pratique de ses devoirs (1). *On n'avoit point encore entendu le nom de* Fo, *encore moins celui d'une religion dont on lui attribue l'etablissement.* Fo *n'existoit pas encore, ce ne fut que sous le regne de* Ming-ty (second Empereur des *Han* orientaux, qui monta sur le Trône l'an 58 de l'ere chrétienne), *que la doctrine de ce* Fo *pénétra dans l'Empire. Depuis ce tems on n'y vit plus que guerres cruelles, troubles & désolation; on ne voit pas des Princes qui aient régné un grand nombre d'années. Depuis les* Soung *jusqu'aux* Leang (c'est-à-dire, depuis l'an 420, jusqu'à l'an 502), *qui est l'espace de tems où la religion de* Fo *a jetté les plus profondes racines, & a eu le plus de Sectateurs, le seul* Leang-ou-ty, *qui commença à régner cette même année, régna pendant 48 ans; mais comme il se dévoua indignement au culte de* Fo, *il passa la moitié de sa vie dans la misere, & finit par mourir de faim dans l'appartement où l'usurpateur* Heou-king *l'avoit enfermé. C'est en demandant à* Fo *le bonheur, qu'il fut précipité dans le gouffre des malheurs. Telle fut la récompense de son culte superstitieux; j'ose en rappeller ici le souvenir à Votre Majesté.*

Fo *etoit un homme du Royaume de* Y-ty, *qui ignoroit les principaux devoirs que doivent remplir ceux de notre espece, je veux dire ces devoirs du Prince envers les sujets, & des sujets envers le Prince, du pere envers des enfans, & des enfans*

REMARQUES.

(1) L'histoire ajoute que la vie des hommes, jusqu'au tems de *Ouen-ouang*, etoit beaucoup plus longue qu'elle ne l'est de nos jours, & qu'une des raisons pourquoi elle a eté abrégée, est que les hommes se livrent à leurs passions & *à des fausses doctrines.*

Nous voyons dans nos Livres saints que c'est à-peu-près vers ce tems-là que les hommes ne jouissent plus de la prérogative dont avoient joui leurs peres.

envers le pere ; devoirs dont l'accomplissement distingue l'homme de la brute. Mais quel qu'ait eté Fo *de son vivant, que nous importe ? Je suppose pour un moment qu'il vécût encore, & qu'il vînt à la Chine pour rendre hommage au grand Prince qui la gouverne, tout ce que vous pourriez faire de plus honorable pour lui, seroit de l'admettre en votre présence, de lui donner le festin de cérémonie, de lui faire des présens, & de nommer quelques Grands pour le reconduire avec honneur jusqu'aux frontieres de son pays, & veiller à sa sûreté le long de la route. Vous ne permettriez certainement pas qu'il séduisît le peuple, en lui enseignant une doctrine remplie de faussetés absurdes. Eh, quoi ! parce qu'il est mort depuis un grand nombre d'années, a-t-il acquis le droit à une séduction, dont vous l'auriez puni, s'il y eût travaillé sous votre regne, quand il vivoit ?*

Croyez-moi, Seigneur, au lieu de donner tant de marques de respects pour des ossemens à demi-pourris ; au lieu de les exposer dans votre propre Palais à la vénération de ceux qui vous servent, livrez-les aux Mandarins des rits, avec ordre de les brûler publiquement, ou de les jetter dans la riviere ; vous arrêterez par-là les progrès d'une fascination, qui malheureusement devient chaque jour plus incurable ; & les générations à venir vous seront redevables d'avoir eté préservées d'un mal, qui seroit pour elles, comme il l'est pour ceux qui vivent aujourd'hui, une source intarissable de malheurs. Si Fo *a quelque pouvoir, que les effets de sa colere retombent tous sur moi.*

La lecture de ce placet irrita tellement l'Empereur contre *Han-yu*, qu'*il ordonna sur le champ qu'il fût livré au Tribunal des crimes, pour y être jugé dans toute la rigueur des loix, comme un sujet qui a manqué essentiellement à son Prince. Les Ministres* Pei-tou *&* Tsoui-kiun *se prosternerent, & lui demanderent à deux genoux la grace du prétendu coupable.* Han-yu, lui dirent-ils, *est un homme opiniâtrement attaché à l'ancienne doctrine ;*

doctrine ; il a toute la rudesse de ceux qui n'ont de commerce qu'avec leurs Livres, mais il est plein de bonne volonté, & ses intentions sont les meilleures du monde. En s'emancipant, comme il l'a fait, il a cru ne remplir que son devoir, & n'a pas soupçonné qu'il offenseroit Votre Majesté. Nous vous supplions, Seigneur, de vous contenter de l'eloigner de la Cour : si vous le punissez juridiquement pour vous avoir fait des représentations, la crainte fermera toutes les bouches, suspendra tous les pinceaux, & vous ignorerez ce qui se passera dans l'Empire.

L'Empereur se radoucit, & *Han-yu* ne fut point livré aux Juges; mais il fut cassé de tous ses emplois & envoyé à *Tsao-tcheou* pour y être Gouverneur du peuple. *Ce n'est pas faire un petit eloge de ce grand homme*, ajoute l'Historien, *que de dire que parmi tant de Lettrés qui etoient en place, qui occupoient même les premieres dignités de l'Empire, qui ne croyoient pas plus à la doctrine de* Fo *que lui, il fut le seul qui eût assez de courage pour exposer sa fortune & sa vie, en se déclarant ouvertement contre un abus, destructeur insensible, mais efficace, des mœurs & de la doctrine de la nation.*

Arrivé à *Tsao-tcheou*, l'intrépide *Han-yu* s'y conduisit comme il avoit fait ailleurs, il mit tous ses soins à remplir ses devoirs, & donna le reste de son tems à l'etude. Le premier fruit de ses veilles fut un Ouvrage, dans lequel il prouve la tradition non interrompue de l'ancienne & véritable doctrine chinoise, depuis *Yao* jusqu'à *Mong-tsee : Yao*, dit-il, *transmit à* Chun *la doctrine qu'il avoit apprise des Anciens ; de* Chun *cette doctrine passa sans altération jusqu'au grand* Yu, *fondateur de la premiere de nos Dynasties ; du grand* Yu *elle passa jusqu'à* Tcheng-tang, *fondateur de la Dynastie des* Chang, *lequel la fit passer à son tour jusqu'à* Ouen-ouang, Ou-ouang, *&* Tcheou-koung, *ces illustres chefs de la troisieme Dynastie ; par les soins de* Tcheou-koung *elle fut conservée dans toute sa*

pureté jusqu'au tems où Confucius, par ses ecrits immortels, par ses exhortations & par ses exemples, la fit briller d'un eclat que tous les siecles à venir ne sauroient effacer de la mémoire des hommes. Mong-tsee *fit en quelque sorte revivre Confucius; mais après lui la saine doctrine commença à être négligée, les fausses Sectes prévalurent dans l'esprit des peuples; celle de* Fo *sur-tout eut des partisans innombrables; & ce mal s'est si fort accru, que dans le tems présent, à compter depuis les Princes jusqu'aux plus vils des artisans, il n'est presque personne qui ne rende hommage à* Fo, *& qui ne lui adresse des prieres, ou pour obtenir le bonheur, ou pour être préservé des infortunes.*

Han-yu ecrivit à l'Empereur pour lui rendre compte de l'etat des choses dans la petite ville dont il lui avoit confié le gouvernement. Il le remercia en même tems de toutes les bontés dont il l'avoit honoré jusqu'alors, & osa lui offrir, comme une espece de justification de sa conduite passée, l'ouvrage qu'il venoit de composer. L'Empereur loin de s'offenser de cette liberté, ne regarda *Han-yu* que comme un de ces hommes, partisans outrés des mœurs antiques, qui ont acquis le droit d'invectiver contre les mœurs présentes, en récompense de leurs bonnes intentions & d'une conduite exempte d'ailleurs de tout reproche. Il lut avec plaisir son Ouvrage, en admira le style, & se repentit d'avoir confiné dans le fond d'une province un sujet qui pouvoit être plus utile à son service s'il etoit employé dans la capitale. Il profita de la premiere occasion pour le rappeller, & lui donna l'Intendance générale sur ce qui avoit rapport au College Impérial: c'etoit-là en effet, l'emploi qui lui convenoit le mieux; aussi s'en acquitta-t-il avec un succès qui avoit peu d'exemples. Il ranima l'emulation parmi les etudians; il fit naître celle des maîtres; & une foule de productions littéraires de tous les genres, fut le fruit des soins qu'il se donnoit pour tirer parti des talens.

Avant que de se mettre en possession de son nouvel emploi, *Han-yu* s'etoit informé de la conduite particuliere, des mœurs & de la capacité de tous ceux qui devoient être sous ses ordres, afin que supposé qu'il se fût glissé quelques abus, il pût travailler, tout en entrant en charge, à les déraciner, ou à les corriger. Il avoit appris, dit l'Historien, que parmi les maîtres il s'en trouvoit un d'un mérite distingué; mais d'une physionomie tout-à-fait disgracieuse, mettant outre cela dans son parler, dans sa contenance, & dans ses manieres, tout ce qu'il falloit pour rebuter ceux avec qui il vivoit Les Mandarins préposés pour maintenir le bon ordre, les maîtres & tous les autres commençans, eussent mieux aimé se priver de leurs repas, que de le prendre à côté de lui ou en sa compagnie. Les ecoliers mêmes, oubliant quelquefois le respect qu'ils lui devoient, en faisoient entre eux un objet de railleries & le sujet de leur dérision. *Han-yu* corrigea les uns & les autres, sans qu'il parût qu'il y eût pour cela un dessein formé de sa part.

Le jour de sa premiere visite, on lui servit le repas ordinaire auquel n'osa se trouver le maître dont nous parlons. *Il manque ici quelqu'un*, dit Han-yu, *il faut l'attendre: à table comme ailleurs, j'aime que tout le monde soit à son devoir.* Le dégoûtant Lettré ne tarda pas à paroître. *Han-yu* le reçut avec toutes les démonstrations de la plus parfaite estime, le fit placer à côté de lui, lui adressa souvent la parole, le loua sur son mérite personnel, & en particulier sur son exactitude à remplir ses devoirs, & finit par ces mots obligeans: *Il y a long-tems que je vous connois de réputation. Je sais que vous êtes un savant de la premiere classe; mais un savant dont la modestie egale la science; que vous êtes un philosophe; mais un de ces philosophes qui pratiquent le premier les leçons de la sagesse qu'ils donnent aux autres. Je vous avois donné mon*

estime avant de vous avoir vu ; aujourd'hui que je suis employé au service de l'Etat pour le même objet que vous , je vous donne mon amitié & je vous demande la vôtre.

Tous ceux qui etoient présens regarderent les paroles & toute la conduite de leur nouveau chef, comme une leçon qui leur etoit faite, & ils en profiterent. Non-seulement ils n'eurent plus cet eloignement odieux pour celui dont la figure & les manieres leur avoient inspiré ci-devant du mépris, mais ils se rapprocherent de lui, & chacun d'eux voulut être son ami. Je marque ici cette petite Anecdote, parce qu'elle confirme cette vérité, que les hommes sont à-peu-près les mêmes par-tout.

A la tête du College où tout ce qu'il y avoit de plus savant dans l'Empire étoit réuni, *Han-yu* mit tous ses soins à faire fleurir les Lettres. Il travailloit lui-même & faisoit travailler les autres. Ne se mêlant plus des affaires d'Etat, il n'etoit plus dans le cas de déplaire par des représentations souvent odieuses à celui qui les ecoute, & toujours périlleuses pour celui qui les fait. L'Empereur, plus content de jour en jour de ses services, voulut lui donner des marques de sa satisfaction, & le nomma Président du Tribunal de la Guerre. Il est bon de remarquer que ce Tribunal n'a d'autre charge que celle de veiller à ce que les gens du métier ne soient pas grevés & ne grevent pas les autres, à juger des différends qui peuvent s'elever entre eux, à faire ensorte que les emplois soient toujours remplis, à proposer au Souverain ceux des Officiers qui doivent être prômus, & à demander la cassation de ceux qui par leur mauvaise conduite seroient regardés comme indignes de servir, à faire payer exactement les appointemens de chacun, à empêcher qu'il ne se glisse des abus, & à corriger ceux qui seroient déjà introduits, à donner des ordres aux Mandarins des provinces pour l'approvisionnement des trou-

pes quand elles sont en corps d'armée, & autres choses de police générale dont tout homme de sens de quelque état qu'il soit est en état de juger.

La seconde année du regne de *Mou-tsoung*, c'est-à-dire, l'an de J. C. 822; les troupes de *Tchen-tcheou* se révolterent, massacrerent *Tien-houng-tcheng*, leur commandant, mirent *Ouang-ting-tseou* à sa place, & firent savoir aux révoltés des autres provinces qu'ils avoient à leur exemple secoué le joug, dans l'espérance qu'ils les aideroient à se maintenir quand ils en seroient requis. Le grand nombre des villes qui s'etoient déjà soustraites à l'autorité légitime, avoit forcé le ministère à entretenir plusieurs corps d'armée pour travailler à les réduire & empêcher les progrès d'un mal qui devoit bientôt n'avoir plus de remede. Tous ces corps d'armées étoient occupés & on ne vouloit point dégarnir la Capitale ni aucune des villes voisines, où les troupes etoient encore plus nécessaires qu'ailleurs. On prit le parti de la négociation, & l'on crut que *Han-yu* étoit l'homme qu'il falloit pour réussir. L'Empereur le fit appeller, & lui dit: *Je vous charge d'une commission périlleuse; mais il y va de mon service & du bien de l'Etat, & je sais combien l'un & l'autre vous sont à cœur. Allez à* Tchen-tcheou *pour faire rentrer les rebelles dans leurs devoirs, cassez, mettez en place, châtiez, récompensez, promettez; je vous donne toute mon autorité, & je ratifie d'avance tout ce que vous ferez. Je ne puis pas vous mettre en état de vous faire obéir de force, je n'ai que peu de soldats à vous donner, mais je suis persuadé que votre eloquence fera plus que ne feroit une armée.*

Seigneur, lui répondit *Han-yu*, *la confiance dont votre Majesté m'honore, est capable seule de me faire faire des prodiges. Obéir à son Prince, est le premier devoir d'un sujet; exposer sa propre vie en lui obéissant, n'est que l'accomplisse-*

ment de ce même devoir. J'irai à Tchen-tcheou ; *& ſi je ne puis venir à bout d'inſpirer aux rebelles des ſentimens de repentir, je perdrai ſans doute la vie ; mais je mourrai content, puiſque ma mort prouvera mon zele pour le bien de l'Etat & mon attachement inviolable à la perſonne de mon Souverain.* Il partit ſans vouloir d'autre eſcorte que celle qu'on avoit coutume de donner aux principaux Officiers du Tribunal dont il etoit le ſecond Préſident, lorſqu'ils etoient députés pour quelque commiſſion extraordinaire.

Quand il fut à peu de diſtance du lieu de ſa commiſſion, il fit prendre le devant à l'un des principaux de ſa ſuite, avec ordre de divulguer à *Tchen-tcheou* que *Han-yu*, nommé commiſſaire pour informer ſur le meurtre du Commandant, etoit ſur le point d'arriver. A cette nouvelle, le Commandant que les ſoldats s'etoient choiſis, ſortit de la ville à la tête d'un corps de troupes pour reconnoître par lui-même ſi le Commiſſaire etoit aſſez accompagné pour faire craindre un ſiege : car il s'attendoit que l'Empereur le feroit attaquer, & il s'etoit déjà préparé à tout evénement. *Han-yu* qui n'etoit qu'à peu de diſtance, parut bientôt. Dès qu'il apperçut cette troupe de gens de guerre venir à lui, il leur fit ſigne de s'arrêter, défendit à ſes propres gens de le ſuivre, & s'avança ſeul vers ceux qui paroiſſoient vouloir l'enlever. *Je viens à vous*, leur dit-il, *non pas en homme de guerre pour vous combattre, mais en Miniſtre de paix pour aſſurer votre bonheur, en vous ſuggérant les moyens de rentrer en grace avec votre maître, contre lequel vous vous êtes révoltés mal-à-propos. J'ai plein pouvoir pour terminer à mon gré cette affaire. Que prétendez-vous ? Quelles ſont vos vues ? Il faut qu'on vous ait terriblement vexés pour que vous vous ſoyez portés à manquer ainſi au premier & au plus eſſentiel des devoirs qui lient les hommes les uns aux autres, celui de l'obéiſſance que les ſujets doivent à leur*

légitime Souverain. Vous êtes les descendans de ces hommes qui obéissoient avec tant d'exactitude, de fidélité & de joie à Yao, *à* Chun *au grand* Yu, *à* Tcheng-tang *& à* Ou-ouang; *& vous voulez imiter ces nations barbares qui ne mettent aucun frein à leurs passions, qui ne reconnoissent de loix que celles du caprice? Vous avez fait une faute; rentrez en vous-mêmes pour la détester, & j'en obtiendrai pour vous le pardon.*

Soldats! répondez-moi. Aimez-vous mieux le nom de rebelles que l'honorable titre de fideles sujets? Aimez-vous mieux être soumis à un particulier sans caractere, qu'à l'auguste Fils du Ciel: parlez.

A ces mots tous les soldats, comme s'ils l'avoient concerté d'avance entre eux, se mirent à deux genoux & crierent de toutes leurs forces: *Vive, vive dix mille ans notre auguste Empereur, nous ne voulons que lui pour maître; nous ne voulons obéir qu'à lui.* Le Commandant entraîné par l'exemple, fit comme ses soldats; & fut le premier à demander grace. *Han-yu* fut conduit comme en triomphe dans la ville, où le reste de la garnison, les principaux citoyens & le peuple le reçurent avec tous les honneurs dus à son caractere, & toutes les démonstrations de la joie la plus parfaite. Il commença par accorder, au nom de l'Empereur, une amnistie générale; & procéda ensuite juridiquement aux informations sur le meurtre du Commandant. Il avoit eu soin, avant toutes choses, de persuader aux troupes que tout ce qu'il alloit faire n'étoit que pour la forme; il avoit obtenu des Officiers qu'ils consentiroient à être cassés moyennant une promesse qu'il leur avoit faite de les faire placer ailleurs, ou de les faire rétablir dans l'endroit même; ainsi tout se passa avec la plus grande tranquillité, à la satisfaction de tout le monde, & sans rien faire qui pût avilir la Majesté souveraine.

Après avoir rétabli le bon ordre à *Tchen-tcheou*, *Han-yu*

revint dans la Capitale : il rendit compte de sa conduite à l'Empereur, obtint la ratification des promesses qu'il avoit faites au nom de Sa Majesté, & reçut les applaudissemens de toute la Cour, qui ne pouvoit se lasser d'admirer un homme de Lettres, dont le courage joint aux talens de la persuasion, avoit triomphé de toute la férocité des rebelles, en beaucoup moins de tems que n'en auroient employé des armées nombreuses, pour parvenir à la même fin.

L'Empereur ne s'en tint pas à lui donner des éloges stériles ; il le récompensa d'une maniere digne de sa grandeur, & proportionnée au service : il ajouta de nouveaux titres à ceux dont il l'avoit déja décoré, le nomma Président du premier des grands Tribunaux de l'Empire, & continua à l'honorer de sa bienveillance, tant qu'il fut en etat d'en jouir.

Plein de gloire & comblé des faveurs de son Maître, *Han-yu* ne s'en livra pas moins à l'etude qu'auparavant. Il avoit composé, à l'occasion que j'ai rapportée plus haut, le *Yuen-tao-teng-pien*, c'est-à-dire, Origine de la véritable doctrine chinoise, ouvrage dans lequel il invective contre les Sectes, & en particulier contre celle de *Fo*. Il acheva de mettre en ordre l'histoire des *Ouei* & des *Tsin* qu'il mit à la suite des Ouvrages de *See-ma-tsien* & de *Yang-hioung*, suivant la méthode qu'avoient suivie ces deux grands hommes. *Yang-hioung* etoit méprisé de la nation, parce qu'il s'etoit attaché à l'usurpateur *Ouang-mang*, & qu'il avoit comblé d'eloges un Tyran dont il auroit dû dévoiler les crimes. C'est pour cette raison que son histoire, toute méthodique, toute bien faite qu'elle etoit d'ailleurs, etoit restée dans l'oubli ; *Han-yu* en corrigea les défauts, & en fit un Ouvrage digne de l'immortalité. Il eût enrichi la république des Lettres par quantité d'autres productions utiles, s'il lui avoit eté donné de vivre plus long-tems : il mourut dans la cinquante-septieme année de son

âge, l'an de J. C. 824. Outre ce qu'il publia de son vivant, on trouva parmi ses ecrits des réflexions sur l'histoire, des détails sur les mœurs des Anciens, & plusieurs Traités de morale, qui l'ont fait regarder comme un digne successeur de Confucius & de *Mong-tsée*, quoiqu'entre lui & ce dernier il y ait un intervalle de plus de mille ans. Les Lettrés comparent *sa doctrine à la grande montagne de* Tay-chan, *& ses mérites à ceux du grand* Yu. Deux cens soixante ans après sa mort, la septieme année de *Yuen-foung*, l'Empereur *Chen-tsoung*, de la Dynastie des *Soung*, lui donna le titre de Prince de *Tchang-ly*, & fit placer son portrait dans la salle de Confucius; la neuvieme année de *Kia-tsing*, c'est-à-dire, l'an de Jesus-Christ 1530, *Che-tsoung-sou-ty*, douzieme Empereur de la Dynastie des *Ming*, lui donna le titre de *Tsée*, l'un des plus honorables que puissent porter les illustres morts, qui n'ont pas eté Souverains, & qui ont eclairé les hommes. C'est ainsi que Confucius, dont le nom de famille etoit *Koung*, par l'addition du titre de *Tsée*, a eté appellé *Koung-tsée*, & ainsi des autres, tels que *Mong-tsée*, *Sun* ou *Tsée*, &c. A ce titre de *Tsée*, le même Empereur *Che-tsoung-sou-ty* ajouta celui de *Sien-jou*, qui signifie ancien Savant, ou Savant de l'ancien tems; & voulut qu'on l'appellât *Sien-jou-han-tsée*, dénomination qui suffit seule pour faire donner à tout Chinois, l'idée d'un Philosophe, comparable par sa doctrine & sa sagesse, aux Philosophes de la vertueuse antiquité.

LXXIII.

MONG-KIAO, Poëte.

Mong-kiao, surnommé *Toung-yé*, naquit à *Ou-kāng*, de parens très-pauvres : il donna dès son enfance des marques de son esprit, ce qui engagea ses parens à faire des efforts pour lui procurer une bonne education. Ils le firent etudier dans les ecoles particulieres, car il ne leur fut pas possible de l'envoyer dans la capitale pour y prendre des grades. Mais *Mong-kiao* ne visoit point à être Docteur, il etoit né Poëte, & il suivit son penchant dès qu'il lui fut permis de s'y livrer. Il avoit ce qu'on appelle la fureur des vers ; & quand cette fureur le prenoit, il couroit la campagne, comme s'il eût perdu l'usage de la raison. C'etoit dans ces sortes de courses qu'il composoit la plupart de ses pieces. Quelques personnes de condition qui estimoient sa personne & son talent, ayant voulu l'engager à s'abstenir de courir ainsi, il se retira à la campagne, où il jouit de toute sa liberté. Ceux qui vouloient entendre la lecture de quelques-uns de ses Ouvrages, l'alloient visiter dans la petite maison qu'un de ses bienfaicteurs lui avoit cédée, & restoient avec lui tant qu'ils jugeoient à propos, pourvu qu'ils ne le gênassent point, quand il lui prenoit fantaisie de courir, & qu'ils y eussent apporté de quoi se nourrir ; car le Poëte n'avoit rien au-delà de ce qu'il lui falloit pour vivre très-sobrement.

Après bien des années d'une vie ainsi retirée, il voulut voir par lui-même si les curiosités naturelles qui se trouvent dans les provinces de l'empire, etoient telles en effet qu'on les détailloit dans les Livres. Dans l'un de ses voyages, il eut occasion de se faire connoître de *Han-yu*. Ce savant protecteur de tous les genres de mérites, prit en affection notre Poëte,

& s'en fit aimer, jusqu'au point de lui persuader de changer sa maniere de vie; il l'engagea à etudier de nouveau les *King*, & à se présenter à l'examen pour recevoir ses grades, dans l'intention de lui procurer des emplois honorables.

Mong-kiao renonça pour quelque tems à la poésie, & se fit examiner; il etoit âgé de cinquante ans quand il obtint le doctorat, on ne tarda pas à le placer. Le poste de Gouverneur pour le peuple de *Ly-yang*, ville du troisieme ordre, dans la province du *Ho-nan*, vint à vaquer, on le lui donna. *Ly-yang* avoit dans ses environs quantité de bosquets & de magnifiques eaux, qui, en portant la fertilité dans les champs, rendoient la campagne toujours riante. Une si agréable situation réveilla les idées poétiques du nouveau Gouverneur, & sa verve se ranima; il laissa le peuple se conduire à son gré, & les affaires se terminerent par les bas Officiers qui etoient sous ses ordres. Il se levoit de grand matin, sortoit de la ville, & tantôt sur le bord de quelque ruisseau, tantôt sous quelques ombrages frais, il se livroit à son génie, & passoit la journée à faire des vers.

Cette maniere de vivre eût pu être tolérable dans un simple particulier; mais elle etoit plus que répréhensible dans un homme en place, qui etoit redevable de son tems à tout un peuple; aussi on ne fut pas long-tems sans en murmurer: des murmures on passa à la censure, & de la censure aux accusations. Les grands Mandarins de la province, au Tribunal desquels cette affaire fut portée, & qui respectoient le talent de *Mong-kiao*, crurent que pour fermer la bouche aux accusateurs, il suffisoit de lui ôter la moitié de ce qui lui revenoit de sa charge, & de nommer quelqu'un qui, sans avoir le titre de Gouverneur de *Ly-yang-hien*, en feroit réellement les fonctions, sous le nom de *Mong-kiao*, avec lequel il partageroit les revenus & le profit.

Ce tempérament ne fut pas du goût des rigides obfervateurs des loix ; peu touchés des charmes de la poéfie., ils n'etoient nullement d'avis qu'on dût faire grace au Poëte fur fes défauts perfonnels ; ils n'envifageoient *Mong-kiao* que comme une efpece de fou,& ils voyoient dans ce fou un homme en place qui fe dégradoit par une conduite indigne de fon rang. *La loi*, difoient-ils, *ne fait acception de perfonne*, Mong-kiao *ne remplit aucun des devoirs de fa charge, il faut qu'il en foit dépouillé.* Ils répéterent fi fouvent la même chofe, qu'ils obtinrent enfin ce qu'ils demandoient : *Mong-kiao* fut renvoyé, mais le Commandant général des troupes de *Hing-yuen* le prit à fon fervice, & lui donna la charge d'Infpecteur, dont il fe réferva de faire lui-même les fonctions. Il laiffa le Poëte jouir de toute fa liberté ; & comme il ne le gênoit en rien, il ne fe gênoit pas non plus pour lui demander des vers fur tous les fujets qu'il imaginoit.

Ces deux hommes fembloient être faits l'un pour l'autre, ils vécurent enfemble dans une union que rien ne fut capable d'altérer. Le Général paffoit au Poëte tous fes caprices ; & le Poëte profitoit de toutes les occafions pour célébrer le Général.

Les poéfies de *Mong-kiao* ne font pas un corps d'ouvrage, on les trouve difperfées dans différens recueils. Les connoiffeurs en font grand cas, & prétendent qu'on y trouve tout-à-la-fois le feu du génie, le brillant des images, la pureté du ftyle, & la clarté des expreffions. Le portrait de *Mong-kiao* fait cortege à celui de *Han-yu* : on lui donna, après fa mort, le titre de *Tchen-yao-fien-cheng*, ce qui fignifie à-peu-près, *Littérateur fans prétention, quoique des plus brillans.*

LXXIV.

KIA-TAO, Poëte.

C'eſt encore ici un Poëte qui ne doit ſa célébrité qu'à la maniere ſinguliere dont il vécut, & à l'amitié dont l'illuſtre *Han-yu* voulut bien l'honorer. Il naquit à *Lang-hien*, & entra très-jeune dans le *Miao* de *Sa-tſien*, où il exerça la profeſſion de Bonze. Il apprit à lire & à ecrire ſans le ſecours d'aucun Maître; il calquoit avec ſoin les caracteres qu'il trouvoit dans les Livres de ſon Monaſtere, & en demandoit enſuite l'explication. Comme il avoit beaucoup d'eſprit & une mémoire fort heureuſe, il ſe rendit en peu d'années un des plus habiles Bonzes de ſon tems. En embraſſant cet etat, il avoit pris, ſuivant la coutume, un nom différent de celui qu'il portoit; car les Bonzes ſont cenſés avoir renoncé, non-ſeulement au monde, mais encore à leur propre famille dont ils quittent le nom, pour en prendre un, qui, du conſentement de leurs Supérieurs, déſigne, ou le genre de vertu qu'ils veulent principalement acquérir, ou celui des vices qu'ils s'efforcent avec plus de ſoin de déraciner de leurs cœurs, ou telle autre choſe qui puiſſe les rappeller ſans ceſſe aux obligations qu'ils ſe ſont impoſées en ſe faiſant Bonzes. Ainſi, l'un s'appellera *le Senſuel*, un autre l'*Orgueilleux*, un troiſieme l'*Aſpirant à la vertu*, & ainſi des autres. *Ou-pen*, qui ſignifie *homme inutile*, *homme ſans aucune ſorte de talent*, eſt le nom qu'avoit pris *Kia-tao*.

Si ce choix vint de lui-même, c'eſt une preuve qu'il ſavoit ſe rendre juſtice; s'il fut ainſi nommé par ſes Supérieurs, ce ne fut probablement qu'après s'être convaincus qu'il etoit parfaitement inepte à tous les emplois qu'on auroit pu lui confier dans le Monaſtere. Il etoit en effet d'une ignorance ſi profonde de l'uſage des choſes les plus ordinaires, qu'il mettoit du bois

où il falloit des pierres, & qu'il alloit chercher du riz quand on avoit besoin d'eau; il etoit outre cela si distrait, qu'il ne se rendoit jamais où il falloit qu'il fût, & qu'il s'y rendoit ensuite lorsqu'il n'auroit pas dû s'y montrer. On prit le parti de ne compter sur lui pour rien, & on le laissa vivre à sa liberté.

Il profita de son loisir pour se livrer au penchant qui l'entraînoit vers la Poésie. Dès qu'il en eut appris les regles, tous les momens dont il pouvoit disposer, furent employés à faire des vers, ou plutôt à les ecrire; car lors même qu'il paroissoit faire toute autre chose, il n'etoit occupé que de vers. Cette manie etoit chez lui si forte, qu'elle lui ôtoit pour ainsi dire la liberté, & le portoit à des actions si contraires à l'urbanité & à la décence, qu'on n'eût pas manqué de les punir très-sévérement dans quelqu'un qu'on auroit regardé comme ayant l'usage de sa raison. Un jour que monté sur l'âne du Monastere, il alloit je ne sais où, il rencontra sur son chemin, l'un des Grands de l'Empire, suivi d'un nombreux cortege de gens à cheval. La coutume reçue exigeoit qu'il mît pied à terre, ou tout au moins qu'il se rangeât, pour laisser passer celui à qui cet honneur etoit dû. Le Poëte ne fit ni l'un, ni l'autre; occupé qu'il etoit d'une idée poétique, il ne s'apperçut pas même de ce qui se passoit à côté de lui, & gesticuloit avec l'une de ses mains, comme s'il eût voulu frapper à une porte, ou la pousser pour qu'elle s'ouvrît; son âne, qu'il laissoit aller à son gré, marchoit, tantôt à côté du Grand, & tantôt devant, comme si celui qui le montoit eût eu quelque envie de disputer le terrein. Les gens de la suite du Grand, indignés de voir un homme de cet etat manquer ainsi de respect à leur Maître, qui etoit l'un des premiers Seigneurs de la Cour, etoient sur le point de faire tomber une grêle de coups de fouets sur le dos du pauvre Poëte, pour le punir de ce qu'ils croyoient être un excès d'impudence de sa part; mais leur Maître leur fit

ſigne de n'en rien faire, & dit à celui qui etoit le plus près de ſa perſonne, d'attendre qu'ils fuſſent arrivés à la porte de ſon Palais, dont ils n'etoient pas loin, pour arrêter ce Bonze & le lui amener, parce qu'il vouloit l'interroger lui-même, il fut obéi.

Ne craignez rien, dit-il au Bonze en le voyant, *je ne veux point vous faire de mal, je veux ſeulement que vous me parliez avec ſincérité : ce que vous avez fait tantôt n'eſt point à deſſein de m'inſulter, j'en ſuis très-convaincu : vous etiez agité comme un homme qui eſt hors de ſoi ; avez-vous quelque ſujet de chagrin auquel on puiſſe remédier ? parlez-moi franchement. Je regarde tous les hommes comme mes freres, & je n'ai pas de plus grand plaiſir que celui de leur faire du bien ; mettez-moi dans l'occaſion de ſuivre mon penchant.*

Je n'ai pas prétendu vous inſulter, répondit le Bonze, *je n'ai aucun ſujet de chagrin, & je ſuis très-content de mon ſort : j'etois tout occupé d'une piece de vers que j'ai ſur le métier, & j'héſitois ſur le choix d'une expreſſion (par un beau clair de lune, le Bonze arrive, pouſſe la porte, ou frappe à la porte) ; voilà le vers que je faiſois quand on m'a conduit ici. Je ne ſavois ſi je devois mettre pouſſe la porte, ou frappe à la porte. Je ne dis rien que de très-ſincere ; & je n'aurois garde de vous en impoſer. Voilà dans la plus exacte vérité, ce qui m'a fait commettre une faute dont je mériterois punition, ſi elle avoit eté volontaire.*

Je ſuis bien aiſe de ce petit accident, lui répliqua le Mandarin, *parce qu'il me procure l'avantage de vous connoître. Il faut que nous ſoyions amis, venez chez moi toutes les fois qu'il vous plaira, vous y ſerez toujours bien reçu : j'aime la Poéſie, & je m'amuſe quelquefois à faire des vers. A votre place je préférerois (frappe à la porte, à pouſſe la porte), la premiere expreſſion eſt plus naturelle, & ne s'ecarte pas de la décence. Pendant la nuit toutes les portes ſont ou doivent être fermées*, &c.

Dès ce jour le Mandarin & le Bonze *Ou-pen* lierent entr'eux un commerce littéraire qui fit connoître ce dernier, & lui attira quelque considération même à la Cour. Le célebre *Han-yu*, protecteur de tous les hommes à talens, ayant lu quelques pieces de la composition du Bonze, voulut être son ami, malgré son mépris pour tous ceux qui suivoient les maximes d'une Secte qu'il haïssoit; il alla le voir, lui persuada d'etudier les *King*, de quitter son etat, & de prendre ses grades.

Ou-pen abandonna quelque tems la Poésie pour se livrer à des etudes plus sérieuses. Une occasion imprévue réchauffa tout-à-coup sa verve, & monta son imagination. L'Empereur avoit donné l'ordre de détruire le *Miao* dans lequel *Ou-pen* faisoit son séjour, & les Bonzes qui le desservoient devoient se disperser dans d'autres *Miao*, ils en furent très-consternés. *Ou-pen*, quoique déja résolu de rentrer dans le siecle, fut affligé comme les autres: il exhala sa douleur & celle de ses confreres dans une complainte en très-beaux vers, que ses amis firent parvenir jusqu'à l'Empereur. L'Empereur en fut touché, & laissa subsister le *Miao*; il fit plus, il voulut voir le *Miao*, ou plutôt le Poëte, en faveur duquel il le laissoit subsister. Il s'y rendit *incognito*, avec quelques-uns de ses Courtisans, de la connoissance du Poëte. L'un d'entr'eux qui savoit que *Ou-pen* etoit sujet à des distractions & à des caprices, crut qu'il seroit bon de l'avertir secretement que l'Empereur etoit du nombre de ceux qui venoient le voir. Il fut facile à *Ou-pen* de distinguer quel etoit l'Empereur, parce que de tous ceux qui etoient présens, il n'y avoit que l'Empereur qu'il n'eût jamais vu.

La conversation roula d'abord sur la Poésie en général; on en vint ensuite au genre particulier dans lequel excelloit *Ou-pen*, & on le pria de lire quelques-unes de ces petites pieces qu'il faisoit avec tant de goût. Le Poëte se prêta de bonne

grace

grace à ce qu'on exigeoit de lui, & il fit la lecture d'un conte assez plaisant qu'il avoit fait autrefois, & qu'il n'avoit, disoit-il, encore communiqué à personne; ce conte fut fort applaudi. *Ou-pen* flatté des eloges qu'on lui donnoit : *ce que vous venez d'entendre n'est rien*, dit-il à ses admirateurs, *en comparaison d'une piece que j'ai ebauchée, & que je finirai à mes premiers momens de loisir; car je me donne tout entier à des etudes sérieuses, & je ne fais plus de vers que par maniere de délassement. N'importe que cette piece soit finie ou non*, répliqua l'Empereur, *lisez-nous-la telle qu'elle est* : & tout en parlant ainsi, il s'avança vers l'endroit où etoit la table, & prit quelques feuilles eparses qu'il y trouva.

Ou-pen oublia dans le moment ce qu'il devoit à son Souverain, il lui arracha brusquement d'entre les mains les feuilles, & lui dit, d'un ton plein de colere : *Eh, Seigneur, ce n'est pas dans la cellule d'un misérable Bonze que vous devriez être à l'heure qu'il est. Occupez-vous à bien gouverner l'Empire, & n'avilissez pas votre dignité par une conduite indigne d'un Souverain.*

A l'instant, tous ceux de la suite du Prince, saisis de frayeur, craignant un eclat qu'ils croyoient pouvoir déshonorer leur Maître, se prosternerent à deux genoux, & demanderent grace pour le coupable. L'Empereur, après s'être remis de la surprise & de l'emotion, qu'avoient excitées dans lui des paroles auxquelles il n'etoit pas accoutumé, répondit avec bonté : *Tout est permis aux Poëtes; je pardonne à* Ou-pen, *mais à une condition, c'est qu'il mettra la derniere main à sa piece, & qu'il me l'enverra au plutôt, car je veux absolument la lire.* Après ces mots, il sortit d'un *lieu peu fait pour la majesté du Fils du Ciel*, dit un Historien. Je rapporte ce trait, parce qu'il peut servir à caractériser en même tems, & l'Empereur, & le Poëte. Le premier pardonna sincérement au Poëte; & celui-ci,

de ſon côté, fit ce qu'il put pour réparer une faute, que la ſeule impétuoſité de ſon caractere lui avoit fait commettre. Il acheva ſa piece; & les vers qu'il ajoûta pour s'accuſer & s'excuſer, d'une maniere très-fine, de l'indiſcrétion à laquelle cette même piece avoit donné lieu, lui fit plus d'honneur dans l'eſprit du Prince, que ſa faute ne lui avoit fait de tort.

Ou-pen, après avoir etudié les *King*, ſortit de ſon Monaſtere, renonça pour toujours à la doctrine des Sectaires, dont il avoit reconnu le faux, & prit tous ſes grades juſqu'au doctorat incluſivement. *Han-yu* qui etoit devenu ſon ami, le fit placer à *Tchang-kiang-hien*, d'où il paſſa ſucceſſivement à d'autres emplois honorables, qu'il remplit tous de maniere à ne pas donner lieu à ſon protecteur de ſe repentir de les lui avoir procurés.

Son portrait eſt un de ceux qu'on place aux côtés de celui de *Han-yu*; il eſt le pendant du portrait de *Mong-kiao*.

LXXV.

TANG-SIUEN-TSOUNG, Empereur.

Il y avoit déja quelque tems que les Eunuques s'etoient mis en poſſeſſion de faire nommer des Empereurs à leur gré. Leur crédit, depuis que *Mou-tſoung* avoit eu l'imprudence de licencier la plus grande partie de ſes troupes; etoit toujours allé en augmentant. Les emplois que leur etat d'Eunuque leur donnoit dans l'intérieur du Palais, tant pour la garde des femmes, que pour veiller à l'entretien des bâtimens, jardins & autres lieux où elles pouvoient ſe rendre, les avoit toujours fait regarder comme un mal inévitable. Sous des Maîtres qui ſavoient commander & ſe faire obéir, ils n'oſoient s'ecarter de leurs devoirs; mais ſous des Maîtres foibles ils etoient eux-mêmes les Maîtres. Ils obtinrent d'être employés au dehors;

ils furent revêtus des premieres dignités de l'Empire; ils acquirent des richesses immenses ; ils furent les interpretes des volontés du Souverain, & les distributeurs des graces. Tel etoit le degré de puissance où ils etoient parvenus à la mort de l'Empereur *Ou-tsoung*. Ils profiterent d'un crédit que personne n'eut le courage, ou pour mieux dire, n'etoit en etat de leur disputer, pour exclure du Trône celui qui devoit naturellement l'occuper.

Le fils de l'Empereur qui venoit de mourir, etoit encore très-jeune; ceux qui etoient alors dans le Ministere, & qui eussent gouverné, etoient de ces hommes fermes & attachés à leurs devoirs; ils s'etoient déclarés d'ailleurs contre les Eunuques dans toutes les occasions, & s'etoient opposés, autant qu'ils l'avoient pu, à ce qu'on leur confiât de grands emplois. Les Eunuques n'en etoient que trop instruits, ils cabalerent pour mettre sur le Trône un Prince qui leur fût dévoué; ils jetterent les yeux sur le treizieme fils de l'Empereur *Hien-tsoung*. Ce Prince passoit dans leur esprit pour être entiérement dans leurs intérêts, parce que dans quelques occasions il s'etoit adressé à eux plutôt qu'aux Ministres pour obtenir quelques graces du Souverain. Ils croyoient outre cela qu'il avoit de l'eloignement pour les affaires, parce que jusqu'alors il ne s'etoit mêlé de rien; ils se flatterent qu'ils gouverneroient sous son nom.

La trop grande jeunesse du légitime héritier de la couronne, fut le prétexte dont ils se servirent pour parvenir à leurs fins. Les Grands, gagnés par des promesses, ou intimidés par des menaces, se déterminerent à proclamer l'oncle du jeune Prince. *Siuen-tsoung*, sans s'y attendre, sans l'avoir même desiré, fut choisi pour gouverner l'Empire.

Les Eunuques qui avoient travaillé à son elévation, furent bientôt dans le cas du repentir : il tint lui-même les rênes du

gouvernement, conserva tous ceux d'entre les Ministres qui avoient témoigné le plus de zele pour soutenir les droits de son neveu contre ses propres intérêts; fit choix de bons Magistrats pour rendre la justice à ses peuples; diminua les impôts, autant que les circonstances pouvoient le permettre, & commença par miner peu à peu la puissance des Eunuques, qu'il eût eté dangereux d'attaquer d'abord à force ouverte.

Hou-tao, son premier Ministre, traça le plan sur lequel il falloit se régler, pour empêcher que ces mêmes Eunuques n'influassent désormais dans les affaires générales de l'Empire, pour leur fermer toute entrée au Conseil, pour les exclure des emplois militaires, & enfin pour en diminuer le nombre. Ce plan fut lu & approuvé dans un Conseil secret que tint l'Empereur à ce sujet; l'un des membres de ce Conseil vouloit qu'on allât plus loin, & qu'on exterminât sans miséricorde tous les Eunuques qui n'etoient pas actuellement occupés aux fonctions serviles de l'intérieur du Palais, ajoutant que si l'on tardoit davantage à en venir à cette extrémité, le mal seroit absolument sans remede.

Siuen-tsoung ne put se résoudre à suivre ce conseil : *N'y eût-il parmi les Eunuques qu'un seul innocent*, dit-il au Conseiller, *je ne veux pas me rendre coupable de sa mort. Or, combien parmi eux ne s'en trouve-t-il pas qui sont fideles & sincérement attachés à mon service? Nous parviendrons au but que nous nous proposons, en suivant le plan de* Hou-tao; *il n'en faut pas davantage.*

Cependant les Eunuques qui voyoient leur crédit tomber insensiblement, se douterent des desseins qu'on avoit formés contr'eux; ils surent en général qu'on avoit formé le projet de les détruire, ils se tinrent sur leurs gardes.

Un grand nombre de Mandarins, tant de Lettres que d'Armes, etoient dans leurs intérêts, parce qu'ils leur etoient

redevables de leurs fortunes. Il se forma un parti qui devint redoutable au Ministere & à l'Empereur lui-même, dans un tems où l'Empire fourmilloit pour ainsi dire de rebelles, auxquels les mécontens pouvoient s'unir. Le gouvernement fut obligé de dissimuler, & les choses allerent de mal en pis. C'est proprement à cette epoque que commença la décadence de la Dynastie des *Tang*. Si *Siuen-tsoung* avoit eté moins modéré, & qu'il eût pu se déterminer à exécuter le conseil qu'on lui donnoit, le petit nombre d'Eunuques qu'on auroit laissé vivre, auroient eté hors d'etat de troubler l'Empire. Son humanité poussée à l'excès, disent les Historiens, & son trop de prudence, perdirent l'Etat sans ressource, en laissant aux brouillons tout le loisir de cabaler, & en les mettant dans l'occasion de fortifier leur cabale. Malgré cette faute, qu'on ne lui pardonne qu'en faveur du motif qui la lui fit commettre, *Siuen-tsoung* est regardé comme un des grands Empereurs de la Dynastie des *Tang*; & la postérité qui apprécie avec impartialité les vertus comme les vices, n'a pas hésité à lui donner le nom respectable de *Tay-tsoung*, comme si elle le comparoit à l'illustre fils de *Kao-tsou*, qu'elle appelle le grand *Tay-tsoung*.

Siuen-tsoung prit, dit-on, le breuvage de l'immortalité, après lequel il mourut dans les douleurs les plus aiguës, & dévoré par une multitude innombrable de vers qui se formerent dans son sein. S'il etoit permis de faire ici une conjecture sur ce qui occasionna la mort de ce grand Prince, je dirois qu'il est plus que vraisemblable, qu'au lieu du prétendu breuvage de l'immortalité, les Eunuques lui firent avaler du poison. Il etoit dans la cinquantieme année de son âge, & dans la treizieme de son regne : son corps fut déposé à *Tchen-ling*. L'année de sa mort répond à l'an de Jesus-Christ 859, & celle où il monta sur le Trône à l'an 847.

LXXVI.

MIN-OUANG, Guerrier.

Je ne dirai que deux mots de cet illuſtre Guerrier, parce que ſi je voulois entrer dans le détail de ſes belles actions, il me faudroit néceſſairement décrire des batailles, & faire l'hiſtoire générale du tems où il vivoit; tems de troubles, où l'Empire, ſur le penchant de ſa ruine, alloit être la proie du plus fort. Déjà il s'etoit formé trois Royaumes, & quatre autres petits Etats; la plupart des Gouverneurs de province, cantonnés chez eux, n'obéiſſoient à l'Empereur que dans les choſes où ils trouvoient leurs intérêts particuliers : la voix du Maître n'etoit plus aſſez forte pour ſe faire entendre, ni ſon autorité aſſez abſolue pour ſe faire obéir.

Min-ouang fut toujours inébranlablement attaché à ſon légitime Souverain; peut-être eût-il obtenu l'Empire, ſi comme tant d'autres, moins puiſſans que lui, il avoit voulu ſe mettre ſur les rangs pour le diſputer; mais il etoit d'une race où la fidélité etoit regardée comme la premiere des vertus. Son aïeul avoit eté Tréſorier général de la province du *Sou-kien;* ſon pere le fut de même, & fut enſuite Gouverneur de la même province; & *Ouang-chen-tché* (c'eſt le nom que portoit *Min-ouang*, avant d'être elevé à la dignité de Prince) fut également Gouverneur de la même province, & eut outre cela le titre d'Inſpecteur général du pays *Ouei-ou.*

Pour ſe mettre en poſſeſſion de ſon Gouvernement, il fallut qu'il le conquît ſur les rebelles, qui s'en etoient emparés : il donna dans cette occaſion des preuves de valeur & de prudence qui lui gagnerent l'eſtime générale des fideles ſujets de l'Empire. Il ſe maintint dans le *Sou-kien* contre toutes les forces réunies des différens partis; & l'Empereur diſoit que ſi la

Maison des *Tang* avoit seulement trois Gouverneurs du mérite & de la fidélité de *Ouang-chen-tché*, elle conserveroit infailliblement l'Empire. Par malheur, *Ouang-chen-tché* fut parmi les Grands, le seul appui de son Souverain; & l'Empire fut enlevé aux *Tang* par le fondateur de la premiere des cinq petites Dynasties postérieures, auquel l'histoire donne le nom de *Leang-tay-tsou*. Ce *Leang-tay-tsou*, qui par ses trahisons multipliées avoit forcé son Souverain à descendre du Trône pour y monter lui-même, aimoit dans les autres une vertu qu'il avoit arrachée de son propre cœur. Charmé de la conduite de *Ouang-chen-tché*, non-seulement il lui laissa le Gouvernement de la province dont il etoit en possession, mais il lui donna ce même Gouvernement à titre de Principauté, avec les patentes de *Min-ouang*. *Min* est le nom que portoit alors le *Sou-kien*.

Min-ouang, devenu Prince, n'en devint pas plus fier, ni moins attaché à ses devoirs, il ne changea rien à son ancienne maniere de vivre ; il avoit eté jusque-là le bienfaiteur de tous ceux qui etoient commis à ses soins; il les avoit secourus dans leurs besoins, se réduisant lui-même au pur nécessaire. Devenu leur Souverain, il devint leur pere; il redoubla d'attention pour les rendre heureux, autant qu'il etoit à son pouvoir de le faire. Ce sage Prince gouverna dix-sept ans le petit Etat qu'on lui avoit donné pour appanage, sans se démentir un moment de l'exacte pratique de tous ses devoirs. Il mourut la troisième année de *Toung-koan*, c'est-à-dire, l'an de Jesus-Christ 925 : & *Tchoang-tsoung*, fondateur de la petite Dynastie des *Tang* postérieurs, voulant donner un témoignage authentique de l'estime qu'il avoit pour les vertus & les brillantes qualités de cet illustre vassal, continua à son fils le titre & les prérogatives de Prince de *Min*, il voulut de plus que cette Principauté fût héréditaire dans la famille de *Ouang-chen-tché*.

LXXVII.

NAN-TANG-LY-HEOU-TCHOU, Empereur.

Ce Prince n'eſt rangé parmi les célebres, que parce qu'il a eté le dernier des *Tang* qui ait eté Souverain. Il deſcendoit de l'Empereur *Hien-tſoung*, par le fameux *Ly-pien*, qui s'empara du *Kiang-nan*, la seconde année du regne du fondateur de la petite Dynaſtie des *Tſin* poſtérieurs, c'eſt-à-dire, l'an de Jeſus-Chriſt 937, & qu'il gouverna ſous le titre de Roi de *Ou*. *Ly-pien* etant mort, ſon fils *Ly-king* lui ſuccéda. *Ly-king* fut pere de *Ly-yu*, auquel il laiſſa ſon Royaume : c'eſt ce *Ly-yu* que l'hiſtoire appelle *Nan-tang-ly-heou-tchou*, comme qui diroit *le dernier des Maîtres que la Maiſon des Tang a donnés à la partie méridionale de l'Empire* : elle ne lui donne pas le titre d'Empereur, parce que les fondateurs des petites Dynaſties qui avoient ſuccédé à celle dont il fut le dernier rejeton, ſont regardés comme légitimes ſucceſſeurs d'un Empire qui fut cédé juridiquement à *Leang-tay-tſou*.

Ly-heou-tchou gouverna ſon Royaume de *Ou*, comme s'il n'avoit point eu d'ennemis à craindre, & ſa trop grande ſécurité le perdit. Perſuadé que le fleuve *Kiang* etoit une barriere impénétrable, il laiſſa diſputer l'Empire à ceux qui y prétendoient : il ne voulut entrer dans aucune guerre, & n'avoit pas au-delà de dix mille hommes de troupes réglées ſur pied. Les *Tſin*, les *Han*, & les *Tcheou*, laiſſerent le *Kiang-nan* en paix, parce que le Prince qui en etoit Souverain rendoit hommage à leurs Empereurs, auſſi-tôt qu'ils avoient eté reconnus pour tels. Le fondateur de la Dynaſtie des *Soung*, etendit ſes vues plus loin que ne l'avoient fait ſes prédéceſſeurs. Après avoir détruit tous les petits Etats qui s'etoient formés dans les tems de troubles, il penſa à détruire auſſi le Royaume de *Ou*, qu'il

qu'il regardoit comme une province qui faiſoit partie de ſon Empire. Mais avant de commencer la guerre, il fit propoſer à *Ly-yu* de quitter le titre de Roi de *Ou*, & de ſe mettre à ſa diſcrétion, l'aſſurant qu'il en uſeroit à ſon egard comme un pere avec ſon fils. *Ly-yu*, loin d'adhérer aux volontés de l'Empereur, reçut avec mépris la propoſition qu'on lui faiſoit de ſa part. Il auroit dû en même tems ſe préparer à bien recevoir un ennemi, parce qu'il devoit prévoir qu'il ſeroit bientôt attaqué; il n'en fit rien : tranquille dans ſon Palais, il paſſoit ſon tems à ſe faire expliquer par des Bonzes, tout le détail de la doctrine dont ils faiſoient profeſſion. Il ne mit aucune de ſes places en etat de défenſe, & lorſque quelqu'un lui faiſoit des repréſentations ſur ce qu'il convenoit de faire dans les circonſtances, il ſe contentoit de répondre que le *Kiang* etoit une barriere que ſes ennemis, quelque puiſſans qu'ils fuſſent, ne forceroient jamais.

Cependant l'Empereur des *Soung* ſe mit en etat d'exécuter ſes menaces. On conſtruiſit par ſes ordres un grand nombre de barques, ſur leſquelles ſes troupes paſſerent le fleuve ſans trouver aucun obſtacle. Rien n'arrêta le ſuccès des armes Impériales; le Général *Tſao-ping*, ſur lequel l'Empereur s'etoit déchargé du ſoin de cette guerre, battit les troupes du Prince *Ou*, lui prit l'une après l'autre ſes principales villes, & vint mettre le ſiege devant ſa capitale. Avant que de ſe déterminer à faire donner l'aſſaut, le généreux *Tſao-ping* fit propoſer au Prince de ſe rendre, afin d'epargner le pillage, & d'eviter les ſuites funeſtes de la priſe d'une ville ſi belle, ſi riche, & ſi bien peuplée. Le Prince comptant trop légérement ſur un ſecours qui n'arriva pas, reçut cette propoſition avec mépris; mais il ne tarda pas à s'en repentir. *Tſao-ping* fit donner l'aſſaut, & emporta les ouvrages extérieurs de la place. Il n'alla pas plus loin ce jour-là, ſous prétexte de faire repoſer ſes troupes,

mais dans la réalité pour laiſſer au Prince le tems de prendre le ſeul parti qui lui convenoit; celui de ſe rendre.

En effet, quand *Ly-yu* ſe vit ſur le point d'être forcé, il aſſembla tous ſes Grands, ſortit de la ville à leur tête, & ſe livra au Général, à condition qu'on conſerveroit à l'Empereur cette floriſſante ville dans l'etat où elle etoit, & qu'on ne feroit aucun mal aux habitans. *Tſao-ping* qui ne demandoit pas mieux, accorda tout, & fit partir pour la Cour le Roi de *Ou*, avec quarante-cinq des principaux Officiers de ce Prince. Ainſi fut eteinte, juſqu'à la derniere etincelle, une des plus illuſtres Maiſons qui aient gouverné l'Empire chinois. Cet evénement a pour date l'an de Jeſus-Chriſt 975.

A *Péking*, ſigné AMIOT, Miſſionnaire de la Chine.

POUR compléter ce cinquieme Volume, on y a joint quelques Notices sur différens objets.

I.

VIN, EAU-DE-VIE, ET VINAIGRE DE CHINE.

Unusquisque in arte sua sapiens est. Eccles. chap. 58.

LE vin de Chine, qui est une vraie biere, date de près de vingt siecles avant l'ere chrétienne : il est fait de grain, & en cause une consommation qui pourroit devenir funeste à la chose publique, dans un pays où tous les travaux & toutes les industries de l'agriculture ne suffisent qu'à peine pour nourrir ses innombrables habitans. Or, à se borner au simple récit de ce qu'a fait ici le ministere public, depuis plus de trente siecles, pour que le vin ne consumât que le surabondant des grains, nos plus grands politiques admireroient comment il a su modifier, tempérer, changer, & régler sa conduite : il l'a fait avec tant de sagesse & de condescendance, de force & de douceur, qu'il y a toujours presque également réussi. Peut-être même auroient-ils bien des questions à faire sur le parti qu'a pris la Dynastie régnante de faire une loi qui défend le vin & l'eau-de-vie ; car enfin, cette loi n'ayant fait tomber, ni la fabrique, ni le débit de l'un & de l'autre, & son infraction étant si notoire, quel en a pu être le but ? quel en est l'effet ? quelle en peut être l'utilité ? Mais cette notice ne prendra pas son essor si haut : fideles aux vues & aux demandes de l'homme citoyen à qui nous osons la présenter, nous nous bornerons à des détails de pratique & d'usage qui peuvent avoir leur utilité.

Voici de quoi il s'agit : le vin de Chine est une espece de

biere, puisque c'est une boisson alimenteuse, faite par la fermentation & cuisson avec de l'eau & du grain. La façon dont on s'y prend n'est pas conforme à celle d'Europe : cette façon ne peut-elle pas nous aider à simplifier, à perfectionner, ou du moins à rendre la nôtre moins dispendieuse ? Les procédés qu'on y suit, quels qu'ils soient, connus & examinés avec soin par des gens habiles, ne feront-ils pas jaillir quelques rayons de lumiere, qui en feront trouver de plus sûrs, de plus usuels, & de plus médités ? Les fautes même, les ignorances & les méprises qu'on pourroit remarquer dans une routine trop respectée, ne pourront-elles pas conduire à des connoissances plus précises, plus analysées & plus sûres, sur une théorie qui demande encore bien des recherches ? La maniere du moins dont les Chinois font leur eau-de-vie & leur vinaigre, ne facilitera-t-elle pas ces recherches à notre physique, à notre chymie, & à notre science économique ? On a voulu nous le faire espérer; mais fût-ce une méprise, nous aurons fait ce qui dépend de nous pour témoigner notre bonne volonté. Plus même des détails de cette espece sont étrangers à nos études & à nos goûts, comme à nos occupations & à notre état, plus nous demandons avec confiance qu'on veuille bien n'y voir que notre desir d'obliger, & qu'on nous pardonne les fautes qui auront pu nous échapper malgré tous nos soins.

Maniere de faire le vin chinois.

On nomme ici *mere du vin*, une espece de levain, dont on se sert pour procurer & assurer la fermentation du grain dans l'eau, & à l'eau, où elle se fait, les qualités alimenteuses & spiritueuses qui en font une bonne boisson. Ce levain, appellé *kiu-tsée*, en chinois, & connu dès les premiers siecles, se peut faire en tout tems. On croit cependant qu'il réussit mieux avant les chaleurs de l'été, & avant les grands froids

de l'hiver. La matiere du *kiu-tſée* eſt de la bonne farine de bon froment, où l'on a laiſſé tout le ſon. On met cette farine dans une huche, & on la releve des deux côtés, pour faire un vuide au milieu, puis ayant verſé de l'eau chaude en petite quantité, on délaie cette farine, & on continue ainſi à y verſer de l'eau, & à la pêtrir, juſqu'à ce que l'on en ait fait une maſſe, que l'eau ait toute pénétrée, & qu'elle ſoit d'une conſiſtance plus ferme que la pâte à faire le pain. On fait de cette maſſe des briques, ou pains quarrés-longs, de quatre à cinq livres, dans des moules de bois, deſtinés à cet uſage. A proportion que ces pains ſortent du moule, on les range ſur des planches, de façon qu'ils ne ſe touchent pas les uns les autres. Ces planches ſont enſuite miſes ſur leurs etageres dans de grandes armoires, ou dans une chambre, qu'on peut fermer auſſi bien qu'une armoire, pour que l'air extérieur ne puiſſe pas y pénétrer, & refroidir celui qui fait fermenter & ſecher les pains de *kiu-tſée*. On reconnoît que la fermentation eſt finie à la couleur rougeâtre qu'a acquiſe le centre de ces pains : on les expoſe alors au grand air pour qu'ils deviennent auſſi ſecs que du biſcuit, & puiſſent être rangés en piles dans un magaſin où on les garde pour le beſoin. Quand ils ſont bien faits, loin de perdre à vieillir, ils n'en ſont, dit-on, que plus excellens : les mites même, qui s'y mettent, ne leur nuiſent pas ; cependant on tâche de les en garantir par les herbes aromatiques & odorantes qu'on met entre les piles.

La levure ou levain que nous venons de décrire, demande beaucoup de ſoins & une grande pratique. Si le *kiu-tſée* eſt mal fait, le vin ne ſauroit être bon, de quelque maniere qu'on s'y prenne ; ſi le *kiu-tſée* eſt médiocre, le vin ſera médiocre ; mais ſi le *kiu-tſée* a bien réuſſi, il eſt aiſé de faire d'excellent vin. Voici en peu de mots la façon & maniere la plus ancienne, la plus approuvée, & la plus uſitée.

On prend vingt livres de mil rond mondé, & on les lave en grande eau; puis on verse cette eau par inclination, & on en met de nouvelle, en assez grande quantité pour que le mil qu'elle doit surmonter d'environ un pied & demi, y soit comme enseveli & submergé. Comme c'est pour lui ôter son âpreté, on l'y laisse tremper deux à trois jours; on l'en retire ensuite avec une cuiller percée, & on le fait cuire à la vapeur de l'eau bouillante, pendant une heure à-peu-près. Quand il est cuit on l'étend à l'air sur des claies pour le faire refroidir; puis ayant pilé, réduit en poussiere, & passé au tamis de crin quatre livres de *kiu-tsée*, on les mêle bien avec le mil cuit & refroidi, dans un baril défoncé, & le plus souvent dans un grand vase de terre vernissée, appellé *kang* en chinois, & *jarre* par les marins. Ce mêlange se fait en versant peu-à-peu de l'eau froide sur le mil, qu'on tourne, remue & renverse en tout sens, avec l'espece de pelle longue & peu large qu'on a imaginée pour cela: du reste, comme la quantité d'eau qu'on verse décide très-prochainement du plus ou du moins de force du vin, tout le monde ne suit pas la même regle. La plus générale cependant est de n'en mettre qu'autant qu'il en faut pour que le mêlange se fasse bien, & devienne comme une bouillie claire. Quand il est fait on met un couvercle sur le vase pour le garantir de la poussiere & faciliter la fermentation du mêlange. Cette fermentation est plus ou moins prompte, selon la saison & le tems; mais d'ordinaire elle demande dix à douze jours, & ne se fait bien qu'autant qu'on remue & brasse le mil plusieurs fois le jour. Quand elle est finie, le marc se précipite au fond du vase, & la liqueur qui s'est clarifiée surmonte peu-à-peu & surnage totalement. Il semble qu'on pourroit la verser par inclination; cependant il est d'usage de mettre aussi le marc dans la chausse par où on la passe. Pour la fixer dans cet état & la conserver, il ne s'agit

plus que de la faire bouillir environ une heure à un feu modéré, & d'ôter l'écume dont elle se couvre : ce dernier soin cependant n'est pas nécessaire ; mais il est essentiel d'attendre qu'elle soit bien refroidie avant de la verser dans les urnes de terre ou de porcelaine qu'on lui a destinées. On l'y conservera tant qu'on voudra si elles ont de bons couvercles, bien justes, & mieux encore si on l'a luté avec un mélange de terre grasse & de farine.

Quoique ce que nous venons de dire suffise pour faire connoître la théorie & la pratique des Chinois pour leur vin, il ne sera pas hors de propos de revenir sur notre exposé par des éclaircissemens, des observations & des détails, qui quoique peu importans, peuvent avoir leur utilité.

Le *kiu-tsée* n'étant qu'une farine de grain fermenté, aigrie & séchée, on a fait du *kiu-tsée* avec du seigle, de l'orge, de l'avoine, &c. on en a fait avec différentes farines, mêlées dans des proportions fort arbitraires ; on en a fait, en mêlant à la farine de froment & aux autres, non-seulement de la farine de pois, de feves, &c., mais même des herbes odorantes ou médicinales, des amandes & des pignons, des feuilles & des écorces d'arbre, des fruits même séchés & réduits en poussiere. On en a fait enfin en délayant la matiere avec des liqueurs préparées, & en accélérant la fermentation, ou en la retardant singuliérement. Il nous suffit d'indiquer toutes ces variétés, d'avertir que plusieurs anciennes pratiques sont perdues, & de dire que les Chinois ne connoissent pas assez la nature pour articuler ce que peuvent produire ces mixtions, selon les proportions dans lesquelles elles sont faites, ni même jusqu'où elles augmentent les bonnes qualités du vin & lui communiquent différentes vertus. Le *kiu-tsée* étant un levain véritable, nous invitons les gens du métier à examiner s'il importe d'y laisser le son avec la farine, quelle seroit la meil-

leure façon de le préparer, & jusqu'où on pourroit tirer parti pour nos usages, de la commodité qu'on a de le garder plusieurs années. La médecine chinoise fait usage du *kiu-tsée* de seigle, de celui de froment, & de celui de millet. Le premier est très-vanté contre la dissenterie & plusieurs maladies d'estomac & de ventre.

Outre le *kiu-tsée*, il y a une autre espece de levain qui se fait avec du riz, ou du froment, ou du seigle, &c. Il ne s'agit que de faire germer dans l'eau l'espece de grain qu'on a choisie. Quand la germination est faite, on retire ce grain de l'eau, & on le fait sécher, ou au soleil, ou à la chaleur d'une étuve; & après l'avoir agité pour en détacher les germes desséchés dont on le monde en le vannant, on le réduit en farine, & on fait avec cette farine tamisée des briques comme celles du *kiu-tsée*, & d'un aussi bon usage. Ce levain, nommé *ya*, paroît être fort prisé des anciens & n'être peu employé, que parce qu'il donne plus de peine & produit moins.

Plus nous avons ouvert de livres anciens & modernes sur la maniere de faire le vin chinois, plus nous avons trouvé de regles & de pratiques fort différentes les unes des autres. Cependant, comme il en est ainsi pour le vin de raisin, non-seulement d'un royaume à l'autre, les vins d'Italie, de Grece, d'Espagne, des Canaries & d'Allemagne, se faisant fort différemment les uns des autres; mais même d'une province de notre France à l'autre, les vins de Bourgogne, de Champagne, de Grave, &c. se faisant chacun à sa maniere, il faut être de bonne composition, & convenir, qu'outre que la pénétration humaine n'a pas encore trouvé le mieux des choses, il doit y avoir bien des plus & des moins, selon la matiere qu'on emploie & l'usage qu'on en prétend faire. Non-seulement, ce que nous avons dit ci-dessus, sur la façon de laver le mil & de le faire tremper, sur la quantité du *kiu-tsée*, & le tems de la fermentation

fermentation & de la cuisson peut être modifié quand on se sert, ou de vin, ou d'orge, ou de froment, ou de gros mil, &c., ou de ces différens grains mêlangés. Mais quand on veut faire un vin plus ou moins substantiel, plus ou moins doux, plus ou moins spiritueux, plus ou moins délicat, plus ou moins de garde, il est tout simple qu'on s'y prenne d'une autre façon: ceci soit dit pour l'acquit de notre exactitude, & comme une protestation que nous n'avons prétendu qu'indiquer la pratique la plus usitée dans le *Pe-tchè-ly* où nous sommes. Quant à détailler les autres, la tâche seroit en vérité trop longue & trop peu utile pour oser nous en charger. Nous observerons néanmoins, 1°. que la fermentation du grain & du *kiu-tsée* étant finie, il il y en a qui versent par inclination la liqueur qui surnage, & évitent de faire passer le marc par la chausse; 2°. que la plupart jettent dedans, quand ils la font cuire, ou des herbes choisies, ou des aromates, ou du miel, ou du sucre, ou des fruits, soit verds, soit confits, soit simplement séchés au soleil. A ce propos nous remarquerons que, pour distinguer ces différentes sortes de vin, on leur donne le nom de ce que l'on y a ajouté. De-là viennent les noms de vin de coings, vin de cerises, vin de raisins, vin de cannelle, vin de gingembre, vin de melisse, vin d'aurone, vin de pignons, &c.; du reste, ce que nous disons ici du vin de raisins, n'est qu'un éclaircissement sur ce que nous avons raconté ailleurs, pour ceux qu'une demi-lueur de science pourroit séduire & persuader que cette espece de vin est celle dont ont parlé les Historiens, & non pas le vrai vin de raisin; 3°. qu'il y a plusieurs de ces vins qui sont très-délicats, & ont été pris pour des vins d'Occident par des Européens. Comme on les enterre dans des urnes bien fermées, & qu'on les garde ainsi vingt & trente années, le tems doit les travailler, & aucun Physicien n'a articulé, que nous sachions, quel goût il peut donner à une liqueur comme le

vin chinois. Quoi qu'il en soit, plusieurs de ces vins, à ce que nous entendons dire très-souvent, sont des confortatifs & des restaurans admirables. Les Chinois les boivent toujours chauds, & cet usage universel est très-ancien, peut-être mériteroit-il d'être examiné; 4°. que la nature & les qualités de l'eau dont on fait le vin chinois, influent tellement sur sa bonté, qu'il seroit de mauvais goût, peu sain, & ne pourroit pas se garder, si on ne prenoit pas les précautions de la faire bouillir d'avance, pour la purger de ses mauvaises qualités dans certains cantons. Dans d'autres, au contraire, tout le reste égal, elle donne un vin de meilleure garde, plus délicat & très-sain. Cela a mis les Chinois dans le cas de faire bien des recherches sur l'eau de pluie, de neige, de fontaine, de riviere, &c.; ce qu'il en résulte de plus clair, c'est qu'il y a des eaux qui développent mieux les principes alimenteux, spiritueux, &c. du grain, & s'en chargent en plus grande quantité, & sont plus ou moins bonnes, selon l'espece de grain dont on fait son vin; 5°. que la pratique où l'on est ici de mettre le vin dans des urnes de terre, est trop universelle & trop ancienne pour n'être qu'une routine aveugle, ainsi que l'usage d'enterrer ces urnes pour que le vin se conserve mieux & se perfectionne en vieillissant; peut-être qu'on seroit bien aise d'en avoir fait des essais sur notre biere, notre cidre, ou même notre vin. Pour ce dernier, au lieu de citer les Grecs & les Romains, nous dirons tout bonnement que l'on met ici dans des urnes, le vin qu'on fait pour l'Autel, & que l'on s'en trouve très-bien, ce qui est un bon préjugé, car le vin ne se conserveroit probablement pas dans des barriques.

Avant de finir cet article, il faut que nous disions un mot de l'instrument, ou plutôt du vase, dans lequel on fait cuire le mil à la vapeur. Il consiste précisément en un ou plusieurs grands tamis, qui s'emboîtent les uns sur les autres, dont le

Vase et Caisse pour cuire à la vapeur de l'eau chaude.

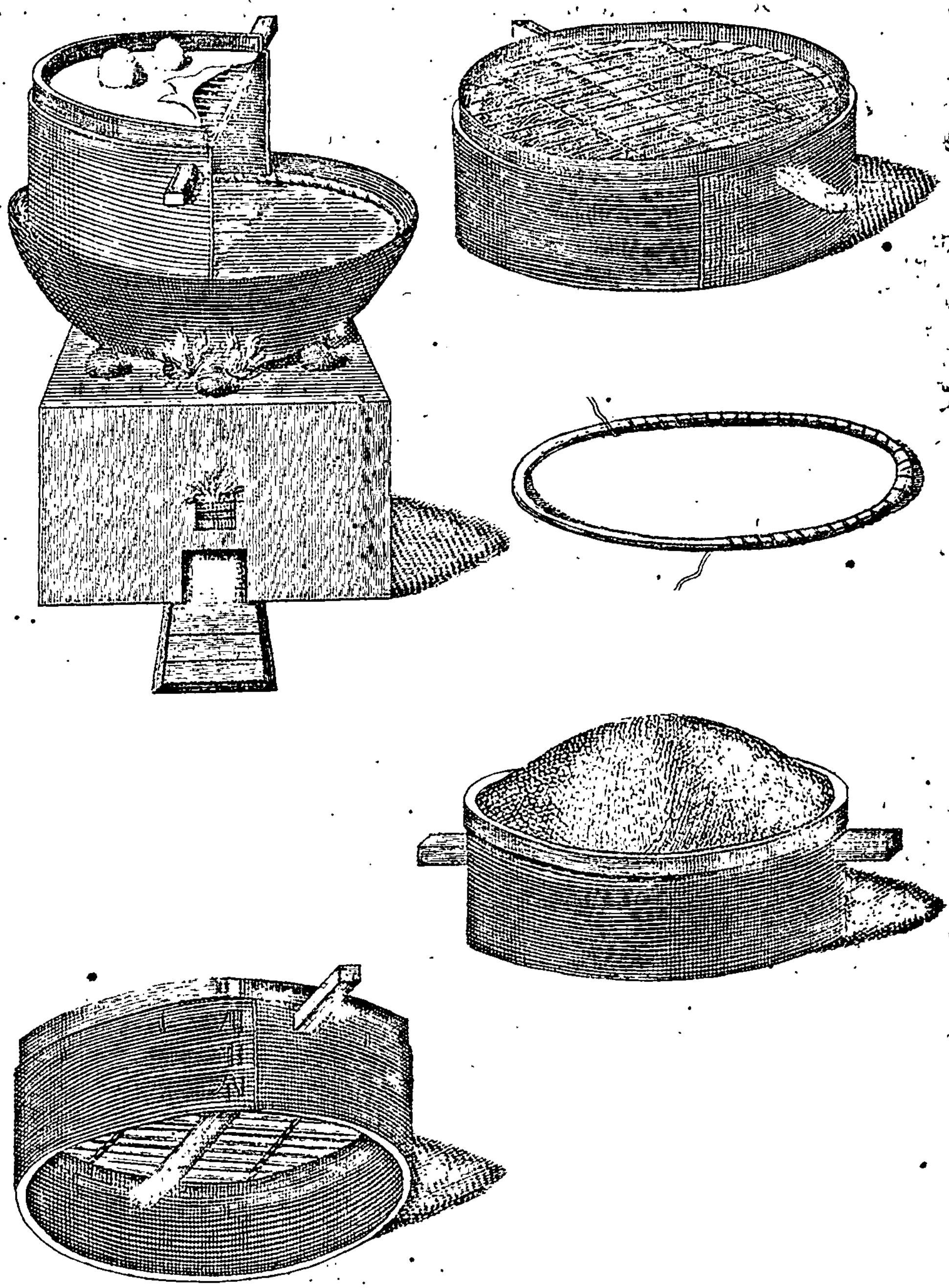

3e d.

bas s'adapte à la chaudiere où est l'eau bouillante, & le haut fermé par un couvercle qui y renferme la vapeur, qui echauffe & cuit le mil. Quoique nous en ayons déjà envoyé la peinture, nous la joindrons à cette Notice, parce que nous n'avons pas eu nouvelle qu'on l'ait reçue, non plus que bien d'autres. Les Chinois cuisent leurs riz, leurs petits pains, leurs fruits, &c. à la vapeur. Cette maniere de cuire, qui est simple, facile, peu dispendieuse & sûre, mériteroit peut-être d'être plus connue dans les cuisines & les ménages.

Maniere de faire l'eau-de-vie chinoise.

A en croire le dernier Editeur du *peh-tsao kang mou*, l'invention de l'eau-de-vie de grain n'est pas ancienne en Chine, & ne remonte que jusqu'à la Dynastie des *Yuen*, c'est-à-dire, jusques vers la fin du treizieme siecle. D'un autre côté, nous trouvons l'eau-de-vie de raisin célébrée par des vers du septieme siecle, & indiquée dans des livres de Médecine du onzieme siecle, & peut-être plus anciens, comme un excellent remede pour les plaies, contusions, & plusieurs maladies internes. Voilà de quoi persuader de plus en plus qu'une invention ne conclut rien pour l'autre, & que les nations les plus eclairées ne savent pas franchir le court intervalle de celles qui, comme dit *Yang-mei*, tiennent au même tronc & en sont les branches. Pour une fois que la réflexion & la méditation conduisent d'une découverte à sa voisine, il y en a trois, où c'est le hasard & le tâtonnement. Le premier qui fit de l'eau-de-vie de grain ici, ne songeoit, dit-on, qu'à essayer s'il pourroit tirer parti d'un vin vieux qui avoit un mauvais goût : il s'en croyoit à peine lui-même, quand au lieu d'un vin amendé & bonifié, il trouva que l'alambic lui donnoit une vraie eau-de-vie. Quoi qu'il en soit de ce fait, il est prouvé, par les Livres du tems, qu'on n'a su d'abord faire de l'eau-de-vie qu'avec du vin, & qu'ici,

comme en Europe, il a fallu tous les cris de l'intérêt pour réveiller l'attention des gens les plus habiles, les obliger à se rendre compte de ce qu'ils faisoient, & leur apprendre à mieux profiter de leurs lumieres. Ce n'est que peu-à-peu que nous en sommes venus à faire de l'eau-de-vie avec du marc de raisin, avec de la lie de vin, &c. Combien même de cantons où l'on n'y songe pas ? combien d'autres, où empêtré dans une misérable & ancienne routine, on donne toutes les façons au cidre, au pommé, au poiré, à l'hydromel, à la biere, &c. dont on veut tirer de l'eau-de-vie, sans soupçonner qu'on pourroit en omettre plusieurs, & réussir tout aussi bien. Les Chinois en étoient-là pour leur vin, il n'y a qu'un siecle, & y seroient encore, sans l'accident qui arriva à un paysan du *Chan-tong*, dont le mil qu'on avoit négligé de remuer se moisit au lieu de fermenter. Voyant qu'il n'en pouvoit plus tirer de vin, il songea à en tirer de l'eau-de-vie, ce qui lui réussit, & a donné naissance à la pratique d'aujourd'hui.

Tout aveugle que paroît la tolérance des Mandarins, sur la fabrique & la vente de l'eau-de-vie, elle a si bien fait, que dans les provinces du Nord on la tire du gros millet ou sorgo; & dans celles du midi, d'un riz sauvage, appellé *kiang-mi*, ou des cannes de sucre; car on doit compter pour rien celle qui se fait avec du froment, du vrai riz, du petit mil, &c., & la seule qui fût en usage il n'y a pas 150 ans. Ceux qui font le plus d'eau-de-vie étant de bons paysans qui ne savent pas lire, ils ont la mal-adresse de négliger beaucoup de choses qui sont fort recommandées dans les livres, sous prétexte qu'ils réussissent fort bien sans elles. Comme, selon eux, il ne s'agit que d'obtenir de leur millet ou de leur *kiang-mi*, une fermentation qui dégage ce qu'ils contiennent de plus spiritueux, & en charge l'eau où ils les ont mis, tout ce qui la leur procure leur suffit. Ceux qui veulent plus epargner la dépense que le tems, se contentent

de mettre leur grain dans un *kang*, avec assez d'eau bouillante pour le faire renfler & le surmonter encore de quelques pouces. Le troisieme jour ils jettent dedans, ou du *kiu-tsée* pilé, ou du marc aigri de grain, jadis fermenté, ou de la lie de vinaigre, & le remuent deux ou trois fois le jour, jusqu'à ce que la fermentation soit finie, & que le grain s'etant précipité, il fasse surnager une liqueur claire & limpide, qu'on met dans l'alambic, après un mois environ, & qui donne près de sa moitié d'eau-de-vie. Quelques-uns torréfient leur grain dans un grand vase de fer, au sortir duquel ils le jettent dans le *kang*, l'y laissent tremper dans l'eau, sans autre soin que de le remuer; & quand il a fermenté, ils mettent le tout dans la chaudiere de l'alambic; du reste on fait passer ce grain par l'eau avant de le torréfier. D'autres ont beaucoup d'autres façons plus simples encore, mais qu'on ne nous a pas assez garanties pour que nous osions en rendre compte. Voici celle qui est la plus commune dans cette province : on fait cuire en grande eau son gros millet; quand il est pâteux & aussi mol que le riz qu'on mange, on le met dans un *kang*, après l'avoir fait refroidir en été, & tout chaud en hiver : on etend dessus une quantité proportionnée de *kiu-tsée*, on l'arrose avec de l'eau où l'on a détrempé & délayé autant de *kiu-tsée* qu'on en a mis dessus, puis on couvre le *kang*. Après un ou deux jours on se met à remuer & brasser ce mêlange, & on continue jusqu'à ce que la fermentation etant faite, le marc se précipite en bas. Dès qu'il y a une moitié de la liqueur clarifiée, on la porte dans un autre *kang*, & on attend encore un ou deux jours pour le reste, puis on laisse le tout se mûrir & se fortifier dans un vase bien fermé. Vingt jours suffisent en eté, mais il en faut jusqu'à quarante & même cinquante en hiver; si l'on a bien réussi, on aura de bonne eau-de-vie & en quantité.

L'eau-de-vie chinoise a un goût fort désagréable; malgré

cela le peuple s'en accommode & la boit chaude, & en plus grande quantité qu'on n'oseroit dire. Bien plus, il y en a qui ne boivent que celle qui a eté repaſſée à l'alambic, & qui eſt ſi forte qu'elle brûle preſque comme de l'eſprit-de-vin. Les gens comme il faut ne font uſage de l'eau-de-vie que dans les liqueurs, encore veulent-ils qu'elle ſoit faite de bon vin, & traitent d'abus homicide la tolérance qui en laiſſe boire d'autre. Dans le vrai, on ne peut pas diſconvenir, que ſi elle eſt profitable aux gens de travail qui en boivent en petite quantité, elle cauſe bien des maladies aux autres. Nos Pharmaciens européens ſe ſont tous accordés à dire qu'elle eſt auſſi bonne ou même meilleure que celle de vin de raiſin, pour tout ce qui eſt extérieur.

Maniere de faire le vinaigre chinois.

Le meilleur vinaigre de Chine eſt fait avec le vin ou la biere dont il a eté parlé ci-deſſus, ou plutôt en ſe ſervant des mêmes matériaux & des mêmes procédés, on fait devenir vinaigre la liqueur qui alloit donner du vin; ainſi, tout ce qui a eté dit ſur les différentes façons de faire du vin, peut ſervir egalement pour faire du vinaigre. La différence dans la maniere de procéder, ne commence qu'au moment de paſſer la liqueur fermentée par la chauſſe; alors, au lieu de la tirer au clair, on verſe dans le *kang* ſept à huit livres de ſon de froment délayé en bouillie, avec de la liqueur qu'on en a tiré, ou encore mieux, avec du vinaigre, & on remue, agite & braſſe bien le tout pour en parfaire le mêlange, qui produit une nouvelle fermentation; quand elle eſt finie, c'eſt-à-dire, après deux ou trois jours, le marc ſe précipite, & la liqueur qui ſurmonte eſt toute aigrie, mais pas aſſez pour être vinaigre. On la tire toute du *kang* par un trou, qu'il doit avoir au bas comme une cuve à faire le vin, puis on la reverſe ſur le marc, en ajoutant

deux livres d'eau fraîche, afin qu'elle puisse mieux le pénétrer & passer au travers pour se fortifier. Lorsqu'elle a ainsi passé quatre fois, ou même trois, elle est devenue un très-bon vinaigre, il ne s'agit plus que de l'exposer au soleil, dans un vase qui n'est couvert que d'un crêpon de chanvre contre les mouches; deux mois suffisent en eté, mais il en faut jusqu'à trois & quatre en hiver. On connoît que le vinaigre est fini à la belle couleur rouge qu'il a prise, & à la maniere dont une goutte, qu'on laisse tomber dans l'eau, y perle & ne s'etend point; il ne s'agit plus que de le mettre dans les vases où l'on veut le garder, en y mettant, si l'on veut, ou du gingembre, ou du poivre, ou de la cannelle, &c. pour lui donner un goût plus agréable. Les pauvres gens de la campagne, qui ne cherchent qu'à epargner, usent d'industrie, & tirent leur vin & leur vinaigre du même *kang*, c'est-à-dire, qu'au lieu de passer leur vin par la chausse, en la maniere qui a eté dite, ils le versent par inclination; puis ils versent de l'eau bouillante où ils ont délayé du son sur le marc qui est resté, & la font passer & repasser jusqu'à ce qu'elle soit devenue un assez bon vinaigre; s'ils y ajoutent après un peu de sel & de piment, il est d'un fort bon usage.

Ajoutons encore une autre façon de vinaigre, qui peut faire plaisir aux gens de la campagne : elle se fait des restes de pain de chaque jour qu'on laisse durcir, se sécher & se moisir même dans un grand panier où l'on les jette. Quand au bout de plusieurs mois on en a une certaine quantité, on ôte avec une brosse la moisissure qu'ils peuvent avoir, & les mittes qui peuvent s'y être mises; on les fait sécher au soleil, & on les pile de façon à les réduire en une poudre grossiere. Sur quatre livres de cette poudre, qu'on a jettée dans un *kang*, ou baril défoncé, on verse environ huit livres d'eau bouillante, où l'on a fait fondre une livre de sel; & après avoir bien brassé son

mêlange, on couvre le vaſe d'un crêpon, & on l'expoſe au grand ſoleil. La ſaiſon décide du plus ou du moins de tems qu'il faut; mais quand le marc s'eſt précipité, & que la liqueur qui ſurnage eſt devenue rouge, le vinaigre eſt fait, il ne s'agit plus que de le paſſer par la chauſſé, & de lui faire faire un bouillon pour le mieux conſerver; c'eſt le vinaigre qu'on appelle *tſing-tſiang*. Quant aux autres eſpeces, qui ſont en bon nombre, nous nous bornerons à remarquer, que comme elles ſont pour la plupart très-anciennes, & ſuppoſent une connoiſſance bien analyſée de l'*acidification*, un faiſeur de Recherches philoſophiques ſe croiroit en droit d'en tirer bien des conſéquences. Pour nous, il nous ſuffira d'obſerver, que plus nous rapprochons de faits & de dates, plus nous voyons que les Chinois ont eu la primauté d'aîneſſe en bien des genres, & que les Miſſionnaires ont fait paſſer en Europe plus de leurs découvertes qu'on ne dit.

P. S. Comme nous avons donné ailleurs la notice des fourneaux & etuves chinoiſes, nous y renvoyons & avertiſſons qu'elles ſont d'un grand ſecours pour faciliter, aſſurer & accélérer bien des choſes, quand on fait, ou du vin, ou de l'eau-de-vie, ou du vinaigre, en la maniere que nous avons décrite. Ce n'eſt pas à nous à rien inſinuer en ce genre; mais enfin il n'eſt pas hors de vraiſemblance qu'on pourroit les adapter chez nous à bien des uſages, ne fût-ce que pour diminuer la conſommation du bois. Les Chinois ſe ſervent de la paille du grand millet pour chauffer leur alambic; qui de ſon côté eſt ſi ſimple, ou plutôt ſi ruſtique, que nous n'oſerions en faire la deſcription.

I I.

RAISINS SECS DE *HA-MI.*

Centum ligaturas uvæ passæ. I. Reg. ch. 25.

La médecine de Chine connoît-elle les raiſins ſecs ou paſſés? en fait-elle uſage? Oui, & fort anciennement.

Les raiſins, à en croire les ſavans, ont eté connus en Chine, & célébrés dès la plus haute antiquité. A les en croire encore, on ne peut entendre que de la vigne, ce qui eſt dit dans le *Tcheou-ly*, ſur ce que devoient faire les Mandarins, chargés des jardins de l'Empereur. Or, le *Tcheou-ly* paſſe pour être l'ouvrage du célebre *Tcheou-kong*, frere de *Vou-ouang*, qui monta ſur le trône en 1122 avant Jeſus-Chriſt. Quoi qu'il en ſoit de ce point & des vers du *Chi-king* auſſi, qui paroiſſent regarder la vigne & les raiſins, il eſt hors de tout doute qu'il y a eu des vignes dans le *Chan-ſi* & le *Chen-ſi*, bien des ſiecles avant l'ere chrétienne; on en vint même à en planter aſſez pour faire beaucoup de vin. *Sée-ma-tſien* dit par occaſion d'un particulier, qu'il en avoit fait dix mille meſures. Que les idées de l'Europe s'en etonnent tant qu'elles voudront, il eſt certain qu'il fut un tems où l'on planta aſſez de vignes dans les provinces de *Chan-ſi*, *Chen-ſi*, *Pe-tche-ly*, *Chan-tong*, *Ho-nan* & *Hou-kouang*, pour que le vin de raiſin, qui avoit la propriété, dit l'hiſtoire, de ſe conſerver un grand nombre d'années, & qu'on enterroit pour cela dans des urnes, fut très-commun & cauſa beaucoup de déſordres. Les chanſons qui reſtent de toutes les Dynaſties, depuis les *Yuen* juſqu'aux *Han*, font foi que le vin de raiſin a toujours eté fort au gré des Chinois. L'Empereur *Ouen-ty*, de la Dynaſtie de *Ouei*, le célebre avec

un enthousiasme lyrique, digne des Anacréon & des Horace ; & on voit dans la grande Botanique, Liv. 133, que le vin de raisin etoit le vin d'honneur que plusieurs villes offroient aux Gouverneurs & Vice-rois, & même à l'Empereur. En 1373, *Tai-tsou*, fondateur de la derniere Dynastie, accepta, pour la derniere fois, celui de *Tai-yuen*, du *Chan-si*, & défendit qu'on lui en présentât davantage. *Je bois peu de vin*, dit ce Prince, *& je ne veux pas que ce que j'en bois, cause le moindre embarras à mon peuple.* A s'en tenir au peu qu'en disent les Historiens, la vigne a essuyé bien des révolutions. Toutes les fois qu'il y a eu ordre d'arracher les arbres qui embarrassoient les champs des moissons, elle n'a point eté exceptée ; autant même que nous pouvons nous en souvenir dans ce moment, il nous paroît qu'elle a eté spécialement nommée plusieurs fois.. Mais ce qui est bien certain, c'est que l'extirpation & le déracinement des vignes furent poussés si loin, sous certains regnes, dans la plupart des provinces, qu'on en perdit totalement le souvenir. Quand dans la suite on put en replanter, à s'en tenir à la façon dont s'expriment quelques Historiens, on diroit que la vigne & le raisin commençoient à y être connus pour la premiere fois. Voilà apparemment ce qui a fait avancer à quelques modernes, que la vigne n'avoit eté connue à la Chine que très-tard, & qu'elle y avoit eté portée de l'Occident. Comme le gouvernement s'est toujours fait ici une affaire capitale de multiplier de plus en plus toutes les especes de grains, de fruits, d'herbages & de légumes, toutes les nouvelles acquisitions en ce genre, lors même qu'elles ne regardent qu'une province, sont entrées dans les Annales comme de grands evénemens, & elles y sont racontées d'une maniere qui peut en imposer à ceux qui ignorent ce qu'elles ont dit antécédemment. Ansi, à remonter jusqu'à *Tsin-chi-hoang*, & à descendre de siecle en siecle jusqu'à la Dynastie régnante,

on voit, au ſujet de la vigne, qu'on en a porté en Chine différentes plantations de Samarcande, de la Perſe, du Thibet, de Cachgar, du Tourfou, de *Ha-mi*, & des autres pays avec leſquels la Chine a eu des relations. Enfin, ſans parler de tems plus reculés encore, les annales font mention clairement de vigne, de raiſin, & nommément de vin de raiſin, ſous le regne de l'Empereur *Vou-ty*, des *Han*, qui monta ſur le trône l'an 140 avant l'ere chrétienne. Bien plus, depuis ce Prince, on peut conſtater l'uſage du vin de raiſin, Dynaſtie par Dynaſtie, & quaſi regne par regne, juſqu'au quinzieme ſiecle, tellement qu'on en a fait un article à part dans le 133e Livre de la grande Botanique *Kou-kin tou-chin*. En cas qu'on n'eût pas ce bel ouvrage à la bibliotheque du Roi, le *Pen-tſao-kang-mou*, qu'on y a ſûrement, pourra y ſuppléer. Ce qu'on y dit dans les notes ſuffit de reſte pour conſtater qu'on a parlé d'imagination & à l'aventure, lorſqu'on a mis ſi tard l'entrée de la vigne en Chine. Nous ne ſaurions trop dire en détail où en eſt maintenant ici la plantation de la vigne; tout ce que nous pouvons en articuler de plus poſitif, c'eſt que les Empereurs *Kang-hi*, *Yong-tching* & *Kien-long*, qui eſt ſur le trône, ont fait venir beaucoup de nouveaux plants des pays etrangers, & s'en ſont fait un mérite dans leurs ouvrages; que les trois provinces du *Chan-tong*, du *Ho-nan*, & du *Chan-ſi*, paroiſſent avoir réparé leurs anciennes pertes; que celle du *Pe-tche-ly*, fameuſe de tout tems par ſes vignes, en a beaucoup : juſques-là qu'on y compte quatorze diſtricts renommés pour leurs raiſins, qu'on conſerve bien avant dans l'eté, & qu'on vend ici dans les rues à un prix fort médiocre; que les deux grandes villes de *Tai-yuen* & de *Ping-yang*, de la province du *Chan-ſi*, ſont fameuſes dans tout l'Empire par la grande quantité de raiſins ſecs qui ſort de leurs environs pour les pharmacies & pour les tables. Si on avoit beſoin de nouveaux détails pour être

persuadé que le sol & le climat ont des influences egalement singulieres, inexplicables & constantes sur les raisins & leurs qualités, on pourroit en fournir d'ici de bien des especes, & fort eloignées de nos idées; car qui songeroit que *Pe-king*, etant aussi méridional que Madrid & Naples, il y faut enterrer les vignes l'hiver pour les sauver du froid & les faire monter en treille, pour que le raisin puisse mûrir?

Pour venir maintenant à notre sujet, les raisins secs ou passés dont on fait le plus de cas en Chine, sont les raisins de *Ha-mi*, petit royaume tributaire de l'Empire, au sud-ouest de *Pe-king*. A remonter dans la plus haute antiquité, & au moins plus de 1800 ans avant l'ere chrétienne, la loi avoit décidé que tous les Princes tributaires enverroient chaque année, en tribut, ce que leur pays produisoit de meilleur & de plus curieux. En conséquence de cette loi, qui s'est toujours maintenue, quand la fin de l'année approche, *Pe-king* se remplit peu-à-peu des envoyés de tous les pays qui environnent la Chine. La venue de tous ces etrangers est quelque chose de plus qu'un spectacle pour cette grande ville : elle lui procure tout ce qu'elle peut desirer des peuples les plus eloignés; car, outre que pour la sûreté des tributs qui doivent tous arriver bien conservés & en etat d'être présentés à l'Empereur, chaque envoyé apporte toujours une plus grande quantité de chaque chose qu'il ne faut; & comme il n'a pas de douane à payer, & qu'il est défrayé sur toute la route, dès qu'il est entré dans les terres de l'Empire, il fait passer avec lui bien des marchandises sur lesquelles on ne songe pas à le chicaner, puis il vend en chemin ce qui l'embarrasseroit trop à conduire jusqu'à la capitale. Que les hommes d'etat examinent ce qu'est par-là la fin de l'année pour *Pe-king*; car les envoyés etrangers jouissant d'autant de franchises à leur retour qu'à leur venue, ne manquent pas de s'en retourner aussi chargés qu'ils

etoient venus. Nous nous bornerons à remarquer que les raifins paffés etant ce qu'on prife le plus dans les provinces & à la capitale, parmi ce que portent les envoyés du royaume de *Ha-mi*, ils ne manquent pas d'en faire paffer une très-grande quantité, toujours bien moindre cependant qu'on ne la voudroit.

Les raifins fecs de *Ha-mi* font de deux efpeces; la premiere, qui eft finguliérement prifée de la médecine chinoife, nous paroît parfaitement femblable à celle que la nôtre connoît fous le nom de Corinthe. La feconde, qui eft plus recherchée pour les tables, nous paroît plus petite & plus délicate que nos paffevilles de Provence; nous envoyons de l'une & de l'autre afin qu'on puiffe les examiner, & voir ce qu'elles peuvent avoir de particulier; fi tant eft cependant que les précautions que nous avons prifes fuffifent pour les bien conferver; car elles auront près de deux ans lorfqu'elles arriveront en France. Mais il n'eft pas poffible de les y faire parvenir plutôt, parce que les envoyés de *Ha-mi* n'arrivant à *Pe-king* que vers la fin de Décembre, on n'eft plus à tems pour profiter du départ de nos vaiffeaux qui font à Canton, & font voile dans cette faifon.

Nous en avons fait exprès la comparaifon. Les Livres chinois font parfaitement d'accord avec MM. Lemeri & Geofroi, fur les vertus & qualités des raifins fecs ou paffés; mais ils attribuent plus de force à ceux de *Ha-mi* qu'à ceux de Chine, jufqu'à dire que la dofe en doit être plus petite : ils ajoutent que l'infufion des premiers eft un excellent remede; 1°. pour faciliter l'éruption de la petite vérole vers le quatrieme jour, quand le malade eft ou paroît trop affoibli; 2°. pour exciter une douce fueur dans certaines pleuréfies & fievres malignes, quand le tems en eft venu, & que l'on n'en voit aucun indice. La dofe varie, felon l'âge, l'etat & la force du malade, & le fuccès de ce remede dépend fur-tout de l'à-propos; mais quand il eft bien adminiftré, il réuffit fi fouvent & fi pleinement, qu'on

ne ſauroit douter de ſa vertu. Ils ajoutent encore, qu'à juger des raiſins de *Ha-mi* par les plants qu'on en a apportés ici, & qui ont très-bien pris, parce qu'ils ont eté plantés d'abord dans les jardins du Palais, & comme ſous les yeux de l'Empereur, ils paroiſſent être d'une excellente eſpece. Ceux qu'on nomme de Corinthe, qui ſont les derniers venus, ont un ſucre & un parfum admirables même ici. Du reſte, quoique le *Ha-mi* ſoit moins méridional que pluſieurs de nos provinces, le climat en eſt bien plus favorable à la bonté des raiſins; car, comme on l'a pu voir dans les obſervations de l'Empereur *Kang-hi*, il ne pleut jamais à *Ha-mi*, il n'y a même preſque jamais, ni brouillard, ni roſée, & la terre n'y eſt arroſée que par la neige qui tombe en hiver, & par l'eau de cette neige fondue, qu'on recueille au pied des montagnes, & qu'on economiſe après avec beaucoup de ſoin & d'induſtrie. Dans le *Chan-ſi* on fait paſſer à la vapeur du vin bouillant, ou même on fait faire deux ou trois bouillons dans du vin où l'on a mis un peu de miel blanc purifié, les raiſins qu'on veut faire ſécher; il ne paroît pas qu'on en uſe ainſi à *Ha-mi*, on ſe contente d'attendre que les raiſins ſoient bien mûrs, puis après les avoir expoſés en grappe à un ſoleil ardent, on les egraine, & on finit de les faire ſécher. Quelque ſéchés qu'ils ſoient, ils ſe rident ſans ſe vuider ni s'applatir, & les bons ſont quaſi croquans, comme du ſucre candi.

III.

NOTICES DU ROYAUME DE *HA-MI*.

LE royaume de *Ha-mi* eſt ſi nouvellement connu en Occident, que nous croyons devoir en dire ici quelque choſe d'après les Annales, qui en ont parlé fort au long à différentes repriſes, comme de tous les autres royaumes tributaires de l'Empire.

Le royaume de *Ha-mi*, qu'on a fort bien placé dans les nouvelles cartes, fut habité dans les premiers âges par des peuples errans, nommés *Jong*. Sous *Mou-ouang*, des *Tcheou*, c'eſt-à-dire vers l'an 950 avant l'ere chrétienne, ils vinrent rendre hommage, & offrirent des ſabres pour tribut : ils ſe nommoient alors *Kouen-ou* ; ils furent enſuite appellés *Y-ou*, & ne furent plus connus que ſous ce nom. Sur la fin de la Dynaſtie des *Tcheou*, l'Empire diviſé & epuiſé par les guerres civiles, n'ayant pas pu ſecourir ces peuples, ils tomberent ſous la puiſſance des *Hiong-nou*, qui ſemblent avoir eté les Huns, & qui formoient alors une puiſſance formidable. *Vou-ty*, des *Han*, qui monta ſur le trône l'an 130 avant Jeſus-Chriſt, reconquit le royaume de *Ha-mi*, avec beaucoup d'autres pays au nord & à l'occident de la Chine. L'hiſtoire parle à cette occaſion du vin de raiſin de *Ha-mi*. La Dynaſtie des *Han* occidentaux etant tombée en décadence, le pays de *Ha-mi*, qui etoit devenu un département de la province du *Chen-ſi*, paſſa de nouveau ſous la puiſſance des *Hiong-nou*, & ne fut reconquis que la dix-huitieme année du regne de *Ming-ty* des *Han* orientaux, l'an 75 de Jeſus-Chriſt, encore ne fut-ce pas pour long-tems. En 131 cependant, ſixieme année du regne de *Chun-ty*, de la même Dynaſtie, l'Empereur y avoit un Officier pour le gouvernement. Sous les petites Dynaſties ſuivantes, le pays de *Ha-mi* fut, tantôt uni à la province de *Chen-ſi*, tantôt indépendant d'elle, & tantôt indépendant même de l'Empire. Pour peu qu'on veuille faire attention à la poſition de ce pays, ſéparé de la Chine par le *Cha-mo*, on verra d'abord que le peuple qui l'habitoit, ayant conſervé ſon ancien génie, & ne tenant à la Chine, ni par ſes mœurs, ni par ſes uſages, ni par ſa langue, ni par ſa maniere de vivre, en un mot par tout ce qui fait la vie civile, devoit ſecouer le joug à la premiere occaſion. Vers l'an 610 ce fut une révolte ouverte & décidée, mais cette

révolte fut commune à presque tous les peuples tributaires de Chine, parce que le voluptueux Empereur *Yang-ty* les avoit tous insultés & méprisés. *Tai-tsong*, second Empereur de la Dynastie des *Tang*, envoya un de ses Généraux pour faire rentrer le pays de *Ha-mi* sous son obéissance, vers 630, quatrieme année de son regne. Ce grand Prince donna une attention particuliere à cette nouvelle conquête, qui fut nommée *Y-ou-lou*. Il y erigea jusqu'à trois districts, & en lia tellement le gouvernement civil & militaire à la province de *Chen-si*, & des autres pays voisins, que le reste de son regne, & pendant plusieurs des suivans, tout y fut tranquille & en paix. C'etoit par *Ha-mi* que passoient les caravanes qui venoient de l'Occident à la Chine, & qui alloient de la Chine en Occident. Sous les petites Dynasties précédentes, les Empereurs se contentoient de se faire apporter du vin de *Ha-mi* dans des outres, dont on chargeoit des chameaux. *Tai-tsong*, dit l'histoire, *ayant subjugué le royaume de Kao-tchang* (c'est-à-dire, *Ha-mi*), *se fit apporter des plants de l'espece de vigne* ma-jou, *& les fit planter dans ses jardins; outre cela il voulut avoir la maniere de faire le vin, dont il usa à son profit & à son désavantage.* La mollesse & le luxe ayant affoibli peu-à-peu la Dynastie des *Tang*, les Mahométans qui avoient fait de grands progrès dans tous les pays qui sont entre la Perse, la mer Caspienne & le *Cha-mo*, s'avancerent jusqu'à *Ha-mi*, & en firent la conquête. Quand la révolution fut finie, il paroît que le pays de *Ha-mi* eut un Roi ou Prince particulier, mais dépendant des Tartares, qui dominerent successivement dans les immenses régions d'au-delà du *Cha-mo*, depuis le Nord jusqu'aux Indes. Les *Yuen* ou Tartares Mongoults, réunirent de nouveau le pays de *Ha-mi* à la province de *Chen-si*, & cela dura jusqu'en 1360, que l'Empereur l'erigea en royaume, à charge d'hommage & de tribut. L'Empereur *Yang-lo*, de la Dynastie des *Ming*, dissimula ce qui

qui s'etoit paſſé durant les derniers troubles, & ayant obligé le Roi de *Ha-mi* à lui envoyer ſon tribut, il le décora d'un nouveau titre, & lui accorda le ſceau d'or en 1404. Quelques années après il y eut des troubles à *Ha-mi* pour la ſucceſſion au trône. La Chine parut d'abord y vouloir prendre intérêt; mais des affaires plus importantes occupant les ſoins du miniſtere, il négligea celle-là, & ne fit intervenir ſa médiation & ſon autorité que par intervalle, encore finit-il par l'abandonner entiérement. Les Rois du *Tou-eulh-fan*, qui etoient eux-mêmes tributaires de la Chine, firent la conquête du royaume de *Ha-mi*, ainſi que de pluſieurs autres pays voiſins. Cette nouvelle puiſſance ne put pas ſe ſoutenir long-tems: Les habitans de *Ha-mi* ſe révolterent contre ces faux-maîtres, & firent des conquêtes ſur eux. Par malheur le nouveau Roi qu'ils s'etoient donné ne ſut pas ſe maintenir : il fut vaincu & tué dans un ſanglant combat contre le Roi du *Tou-eulh-fan*, qui ne tarda pas de l'être auſſi lui-même. Depuis cette derniere révolution, le pays de *Ha-mi* fut dans l'anarchie, ou gouverné par un Prince particulier. Celui qui l'etoit en 1696, trente-cinquieme année du regne de l'Empereur *Kang-hi*, ſoit pour eviter la guerre dont il etoit menacé, ſoit pour ſe ménager la protection de la Chine, reconnut ſon vaſſelage, & envoya à *Pe-king* des chameaux, des chevaux & des ſabres pour ſon tribut. L'Empereur *Kang-hi* le reçut à la maniere accoutumée, & fit un diplôme qui régla le rang qu'auroit le Roi de *Ha-mi* parmi les Princes tributaires de l'Empire, quand il viendroit rendre hommage, quel ſeroit ſon tribut, à quoi il ſeroit obligé en tems de guerre, & comment il feroit agréer ſon ſucceſſeur. Tout cela a tenu juſqu'à préſent.

Nous ne nous ſommes pas contentés d'ouvrir des livres, nous avons voulu nous entretenir avec pluſieurs perſonnes qui ont traverſé le royaume de *Ha-mi*, & qui y ont ſéjourné. Elles

ſe ſont toutes accordées à nous dire que, ce qui y eſt beau pays, eſt véritablement un pays de délices, où l'on trouve tout en abondance. La terre y produit continuellement tout ce qu'on peut deſirer en grains, en fruits, en légumes & en herbages. Le riz qu'on y cueille eſt admirable, au dire même des Chinois. Les grenades, les oranges, les pêches, les raiſins, les prunes, &c. y ont une ſaveur, un goût & un parfum exquis; les jujubes même y ſont juteuſes, & d'un goût ſi ambré, que les Chinois leur ont donné le ſurnom de *jujubes parfumées*. Quant aux melons, qui ont la propriété ſinguliere de pouvoir être conſervés frais bien avant dans l'hiver, à en juger par ceux qu'on porte ici à l'Empereur, ils ſont véritablement excellens & d'un goût délicieux, comme nous l'avons déjà mandé autrefois. Nous ſommes bien perſuadés, comme l'a ecrit de Paris un Ecrivain célebre, *qu'on pourroit elever de ces melons au potager du Roi*, nous ajoutons même que cela ſeroit à deſirer, parce qu'ils ſont plus ſains que les nôtres : mais comment faire parvenir en France des graines en etat d'être ſemées (1)? Si la Cour de Petersbourg envoyoit ici un courier en hiver, comme elle a fait bien des fois, il ſeroit aiſé de lui en donner qui pourroient arriver aſſez tôt à Paris pour être ſemées à la fin du printems. Si ce courier portoit lui-même, en venant, des pattes d'anemones, des griffes de renoncules, des oignons de jacinthes, de tulipes, &c., qui ont toujours échoué par la voie des vaiſſeaux, & qui feroient tant de plaiſir à l'Empereur, ce ſeroit un moyen d'obtenir toutes les facilités qu'on voudroit.

Le royaume de *Ha-mi* n'a proprement de ville que ſa capitale, dont il a pris ſon nom : elle a une petite demi-lieue de

---

(1) Il en eſt arrivé en 1778 qui ont eté ſemées en 1779, & qui ont paſſablement réuſſi.

circuit, eſt environnée de hautes murailles, & s'annonce de loin par la beauté de ſes deux portes, dont l'une eſt à l'Orient & l'autre au Nord. Les rues en ſont bien diſtribuées & bien alignées; mais les maiſons qui ſont preſque toutes de terre, & des rez-de-chauſſée, ont peu d'apparence. En revanche, comme cette ville eſt ſous un beau ciel, placée dans une jolie plaine, qu'arroſe une petite riviere, & qu'elle eſt environnée au Nord par une chaîne de montagnes, ſon ſéjour ne peut être que très-agréable & très-ſain. De quelque côté qu'on y arrive, on ne voit dans les environs que des jardins, qui réuniſſent tout ce qu'une terre fertile & cultivée peut offrir de plus agréable dans un climat fort doux. Mais ces environs ne s'étendent pas loin, & aboutiſſent de pluſieurs côtés à des plaines preſqu'arides, où l'on nourrit d'excellens chevaux, & de plus excellens moutons encore. C'eſt de l'eſpece de ceux dont la queue eſt plate, large, & peſe juſqu'à trois livres. Il paroît que le pays de *Ha-mi* eſt très-bien partagé en foſſiles curieux & en minéraux précieux. Les Chinois en ont tiré long-tems beaucoup d'or & de diamans. Aujourd'hui ils en tirent l'eſpece d'agate qu'ils priſent le plus. Quant aux habitans de ce petit etat, qui ſont aujourd'hui les deſcendans de plus de vingt peuples différens, à en croire *Ty-tong-tchi*, ils ſont braves, durs à la fatigue, bons ſoldats, & très-adroits dans tous les exercices du corps; mais ils ſont inconſtans, prennent feu aiſément, & deviennent féroces & ſanguinaires dans leur colere. Dans les guerres dont nous avons parlé, ils ſe défendoient juſqu'à l'extrémité, puis ſe ſauvoient ſur les rochers eſcarpés.

III.

REMEDES.

Quod remedium habebunt. Job. ch. 6.

Les remedes appartiennent tous au public; c'eſt attenter à ſes droits que de lui en faire un ſecret. Quoiqu'on ſoit plus excuſable de ſe taire ſur ceux dont on n'eſt pas ſoi-même l'inventeur, nous irons au-devant des plus petits reproches; & au riſque de parler de choſes qu'on connoît mieux que nous, nous copierons ici, ſans héſiter, la compoſition de deux excellens remedes que nous tenons de ſource.

Le premier de ces remedes ſe nomme ici *pao-hing-che*, & eſt très-recherché de tout le monde pour la petite vérole, la rougeole, la fievre pourprée, & pour toutes les maladies en général où il y a du venin, ou un trop grand affoibliſſement dans le malade. Il ne nous convient pas d'en dire davantage; mais nos Hyppocrates & nos Galiens verront d'abord, par l'enoncé de la compoſition de ce remede, quelles doivent être ſes vertus, à quelles maladies il convient, & à quelle doſe il faut le donner au malade, ſelon ſon âge, ſon etat & ſes forces. Nous nous haſarderons néanmoins à leur obſerver, comme témoin oculaire, qu'un de nos Néophites, qui etoit célebre pour le traitement de la petite vérole, en faiſoit un très-grand uſage pour fortifier le malade, & préparer l'eruption des boutons. Nous avons vu auſſi qu'il a très-bien réuſſi dans des fievres malignes terribles, & a comme tiré les malades des derniers friſſons de la mort. On en demande ſouvent pour les femmes en couches, & il paroît qu'elles s'en trouvent toujours bien.

Maniere de faire le pao-hing-che.

Prenez du corail blanc & rouge . . .	10	onces.
Rubis, jacinthe	4	onces.
Perles	4	onces.
Emeraudes	5	onces.
Musc	6	gros.
Bol d'Arménie	3	onces & dem.
Terre de S. Paul ou de Malthe .	3	onces & dem.

Réduisez-les en poudre, mêlez-les bien ensemble, & délayez-les en consistance de boules avec de la gomme & de l'eau rose, puis roulez-les sur une feuille d'or battu, pour qu'elles en soient couvertes, & faites-les sécher.

Le second de ces deux remedes, comme bien moins dispendieux, & d'un usage plus prompt, plus présent & plus universel, peut devenir plus populaire, & entrer dans les provisions des ménages les plus ordinaires. Il se nomme *kou-tsiou*; *vin amer*, *drogue amere ;* on le donne en petite quantité, c'est-à-dire, une cuillerée; mais on peut en augmenter la dose, ou même en faire prendre une seconde, une troisieme fois, selon la nature de la maladie & l'etat du malade. Le *kou-tsiou* est un excellent remede pour les apoplexies de bile, les indigestions, les coliques, les fievres intermittentes, &c.; il est sur-tout admirable pour entretenir en santé, quand on le prend le matin à jeun, & qu'on boit quelque tems après du thé, de la sauge, &c. pour l'aider à faire son chemin. Un de nos Néophites, Capitaine des gardes de l'Empereur, etant tombé d'apoplexie en revenant du Palais, doit la vie au *kou-tsiou* qu'on lui fit prendre sur le champ. Il seroit facile de faire un long catalogue de guérisons différentes; mais ces sortes de recommandations se noient en passant la mer. Quand un remede

eſt arrivé en Occident, on en juge par l'effet que doivent produire les choſes dont il eſt compoſé; & on en juge très-ſagement.

Maniere de préparer le kou-tſiou.

Prenez de l'eau-de-vie la plus faite	....	1 liv. & dem.
Aloës	....	3 gros.
Mirrhe	....	3 gros.
Encens	....	3 gros.
Safran	....	un demi-gros.

Faites-les infuſer au ſoleil un mois, ayant ſoin d'agiter la bouteille de tems en tems, puis tirez au clair. Comme le *kou-tſiou* eſt très-bon pour les coupures, contuſions, plaies, ulceres, &c., il y en a qui ajoutent de nouvelle eau-de-vie, en petite quantité, ſur ce qui reſte de la premiere infuſion, le font infuſer de nouveau, & trouvent que cela ſuffit pour l'uſage ordinaire. La bonne façon, c'eſt de mettre double doſe d'eau-de-vie & de drogues, puis de n'en tirer au clair que la moitié pour prendre intérieurement, & de garder le reſte pour être appliqué extérieurement.

P. S. Ces deux remedes nous ſont venus ici des Indes, où ils ont eté inventés. Le premier, connu ſous le nom de *pierre de Gaſpard Antonio*, a eté inſéré dans la Pharmacopée de Manuel Rodrigues Koelho, imprimée à Lisbonne en 1734. Mais on verra d'abord que la recette qu'il donne eſt une recette conjecturale, au lieu que celle que nous donnons eſt la vraie.

I V.

TEINTURE CHINOISE.

Non conferetur cum tinctis Indiæ coloribus. Job. ch. 20.

QUOIQU'ON ne trouve point de détails dans les *kings* ſur les matieres premieres des anciennes teintures, on y voit clairement néanmoins qu'on les tiroit du regne végétal. Le chapitre *Yu-kong* du *Chou-king*, indique nommément deux endroits où croiſſoient les plantes qui donnoient le noir & le rouge. Le *Chi-king*, le *Ly-ki*, & le *Tcheou-ly*, parlent de la ſaiſon dans laquelle on doit cueillir le *tſang-lan*, le *hong-lan*, & les autres herbes dont on tiroit le rouge, le violet, le bleu, & la couleur de bois. Or, l'ancienne gloſe porte que les Anciens avoient pour principe, que c'etoit des plantes qu'il falloit tirer la matiere des teintures pour le coton & la ſoie. Elle ne fait pas mention à la vérité, ni de la laine, ni du chanvre, mais c'eſt parce qu'on ne portoit la laine qu'en fourrure, & qu'on réſervoit la toile de chanvre pour les habits de deuil. Cet ancien principe eſt encore aujourd'hui celui qui prévaut chez tous ceux qui ont le ſecret d'en faire uſage : ils tirent des plantes & des arbres toutes les matieres de leurs teintures.

L'antiquité avoit des tems marqués pour la récolte des plantes qu'on employoit dans la teinture, & cela faiſoit epoque dans ſon année agraire, juſques dans l'enceinte du Palais. Il n'en eſt plus ainſi aujourd'hui ; mais le gouvernement, pour tenir toujours à l'antiquité par quelque endroit, a continué d'exiger le tribut annuel de certaines plantes pour les manufactures impériales ; & dans le dernier ouvrage, publié ſur l'agriculture, il a fait faire un article à part de la culture des

plantes dont on se sert dans la teinture : & pour montrer encore mieux l'intérêt qu'il y prend, il a voulu qu'il fût fait mention de toutes celles dont on se sert dans les différentes provinces. Il nous a paru remarquable qu'au lieu de décrire les pratiques de la culture d'à présent, on se borne à citer les Anciens. L'esprit de cette conduite c'est d'annoblir, de consacrer cette culture par son antiquité; &, ce qui n'est pas moins utile, de tourner l'attention publique vers les anciennes pratiques plus simples, plus sûres, plus populaires, & malheureusement presque oubliées. Quoi qu'il en soit du succès de ces soins à cet egard, on cultive ces plantes dans tout l'Empire, & leur récolte annuelle suffit dans chaque province.

Quant à la maniere d'extraire les parties colorantes des plantes, de préparer le coton & la soie pour les recevoir & les conserver long-tems, les principes des Anciens, & les conséquences qu'ils en tirent, paroissent clairement indiqués dans plusieurs textes authentiques. La nature qu'*ils epioient & suivoient comme à la piste*, ainsi que dit *Mei-ling*, leur avoit appris; 1°. que ce n'etoit que par infusion, ou par trituration & compression qu'on peut tirer les sucs colorans des plantes; &, ce qui est très-digne de remarque, que plus on les travaille, plus on les altere; plus on les conserve, plus on les affoiblit; 2°. que les fils & les etoffes ne peuvent bien recevoir toute la teinte des matieres colorantes, qu'autant qu'on les a mis dans un etat approchant de celui des plantes, c'est-à-dire, qu'on les a pénétrés d'humidité, & imbibés d'un suc, ou âcre, ou acide, ou salé, qui les déploie & les fixe; 3°. que plus la façon de teindre se rapproche de celle de la nature, plus elle conserve aux couleurs, leur force & leur eclat : d'où il suit qu'elle doit être à froid, & fixée par une chaleur qui imite celle du soleil.

Ici l'on nous demandera sans doute des détails; mais quelques recherches que nous ayons faites dans les livres que nous avons

pu ouvrir, nous n'avons rien trouvé d'assez constaté pour oser l'attribuer aux Anciens. Qu'on n'en soit pas surpris, les détails etoient une tradition commune & toujours subsistante dans chaque pays; & comme les plantes colorantes dont on faisoit usage, varioient selon les provinces, le peu qu'on en trouve dans les livres n'est pas assez articulé pour nous rassurer contre nos doutes & nos méprises.

Pour bien comprendre ce que nous voulons dire, par *tradition commune*, &c., il faut savoir que sous les trois premieres Dynasties, la teinturerie n'etoit pas un art de profession. On teignoit dans chaque famille ses toiles & ses soieries. C'etoit la tâche des personnes du sexe, ainsi que d'elever les vers à soie, de filer le coton, de faire les etoffes, & de coudre les habits. Voilà à quoi servoit leur vie retirée, & leur affranchissement de tous les travaux agraires chez les plus pauvres colons. Il ne faut pas croire néanmoins que ces occupations ne regardassent que les familles du peuple : *La femme d'un Lettré*, disoient les Anciens, *doit fournir à son mari, de son travail, tous les habits qu'il porte.* Il en etoit de même des dames du Palais.

Mais que sait-on de la maniere des Anciens, de préparer les matieres premieres des teintures? Pour bien s'expliquer, il faudroit faire connoître exactement les plantes dont on les tiroit, & nous ne trouvons rien à cet egard de sûr & d'exact. La Botanique chinoise a multiplié les noms de même que la nôtre, & cela cause les mêmes obscurités. Les plantes dont on se sert aujourd'hui pourroient être un supplément, mais nous ne sommes pas à portée de faire des recherches satisfaisantes, parce que la province où nous sommes est la plus mal partagée en ce genre, & cela demanderoit un loisir que nous n'avons pas. Nous nous bornerons à raconter ce que nous avons pu trouver dans les livres; & quelque défectueux & tronqués que soient

nos détails, nous espérons que les personnes intelligentes y trouveront des choses à etudier & à imiter.

Commençons par le Rouge : on le tire à présent de cinq à six plantes différentes; mais la plus estimée est le *hong-hoa*, que nous croyons être le carthame; on en seme des champs entiers ; & quand les fleurs sont à leur point, ce qui demande un coup-d'œil intelligent, on les recueille proprement, on les pile jusqu'à les réduire presque en pâte ; & après y avoir versé un peu d'eau de fontaine ou de pluie, pour en délayer le suc, on les presse dans un sac pour en extraire toute la couleur qui est jaunâtre. Si on ne l'a pas déjà fait, on pile de même des prunes, ou des cerises, ou des jujubes, &c., aigres & sauvages; on les délaie avec de l'eau, où l'on a fait bouillir du riz; puis après les avoir mises à la presse, & tiré tout leur suc, on le laisse un peu se *décanter*, & puis on le mêle avec celui du *hong-hoa*. Quelques-uns mettent des branches d'aurone dans le vase du mêlange : le plus essentiel est de proportionner la force de l'un & l'autre suc. Quant à la maniere de conserver le beau rouge qu'ils donnent, les uns font evaporer toute l'eau & le gardent en tablettes ; les autres attendent qu'il soit épaissi, & y font tremper, à différentes reprises, du coton : ce qu'ils avouent demander plus de soins, & être moins commode pour la teinture ; mais ils prétendent que la couleur se conserve plus belle ; & c'est aussi l'avis des femmes qui se servent de rouge : elles préferent le coton aux tablettes.

Nous avons envoyé le *ti-hoang*, il y a quelques années, & nous avons raconté comment on en tiroit du Jaune de teinture. On se sert aussi de plusieurs autres plantes; mais il faut avouer que l'on se sert plus universellement des fleurs du faux acacia, qui croît par-tout sans aucun soin, elles donnent un très-beau jaune. Quand elles sont prêtes à s'epanouir, on les recueille, on les détache de leur calice, & on les fait

ſécher à un ſoleil ardent, ou encore mieux dans une caſſerole de fer, où on les tourne & retourne, comme ſi on vouloit les riſſoler : puis on les humecte avec du ſuc d'autres fleurs qu'on a pilées, & où l'on a mis du ſel. Après les avoir bien maniées, on en fait des boules qui doivent être ſéchées au nord. Il y en a qui, au lieu de ſel, ſe ſervent de chaux, ou même ſe contentent d'en ſaupoudrer leurs fleurs, après l'avoir tamiſée bien fin.

Ce n'eſt que dans les provinces méridionales qu'on cultive le *nimi-lan*, nous n'en avons pas vu : il paroît que c'eſt le véritable anil de l'Amérique. Dans les autres provinces on tire le Bleu des teintures de différentes plantes. Celle de *Pe-king* eſt une eſpece de perſicaire, au dire de quelques Européens. Selon le plus ancien texte que nous ayons trouvé, il faut attendre que les feuilles aient leur crue pour en tirer une bonne couleur. On les diviſe après la récolte en deux parts, dont l'une qu'on pile eſt réduite comme en pâte ; & après l'avoir délayée dans de l'eau pour en mieux tirer tout le ſuc, on arroſe de ce ſuc l'autre part qu'on n'a fait que triturer, ou plutôt concaſſer & ecraſer : puis quand on voit que la preſſe en fera ſortir tout le ſuc, on jette deſſus de la chaux bien tamiſée, on le mêlange bien avec l'indigo, & on paſſe le tout dans un ſac ; mais comme la couleur bleue qu'on tire eſt trop claire, on laiſſe précipiter la fécule qui la donne, & on fait couler l'eau par inclination, puis après avoir aéré un peu cette fécule, on en fait des *tiang* ou pains. Quelques-uns ne mettent leur chaux que dans le ſuc, & comme pour mieux faire précipiter la fécule ; mais il paroît que le bleu en eſt moins beau & moins fin. La quantité de la chaux paroît être un centieme du poids des feuilles d'indigo pilées. Les livres modernes en mettent davantage : reſte à voir ſi c'eſt au profit de la couleur.

Les Anciens regardoient la préparation du fil & des etoffes

à la teinture, comme ce qui en aſſuroit plus prochainement le ſuccès; par malheur on n'en trouve point le détail. Quelques recherches que nous ayons faites, tout ce que nous avons pu en découvrir ſe réduit à deux regles : la premiere, de les humecter d'une eau préparée; la ſeconde, de les tordre, les fouler & les battre, comme pour les rendre plus pénétrables à la couleur. Les Anciens paroiſſent avoir eté perſuadés que le coton ni la ſoie ne prenoient jamais bien aucune couleur, s'ils n'etoient pas humides. Ils croyoient outre cela, ainſi que nous l'avons inſinué d'abord, que pour mieux imiter la nature dans les plantes & les fleurs, la liqueur dont on mouilloit le coton & la ſoie, devoit avoir la force de développer & de fixer la teinture. Comme ce n'eſt pas un ſyſtême que nous prétendons etablir & accréditer, mais un fait ancien dont nous rendons compte, nous n'avons garde d'entrer dans aucune diſcuſſion. Que ceux-là s'en chargent qui improuveront, ou approuveront cette ancienne pratique; nous nous bornerons à remarquer qu'on adouciſſoit le coton avec des terres graſſes, qu'enſuite on le paſſoit par une leſſive claire des cendres de ſes propres feuilles & racines, ou de celles de la plante colorante. Au lieu de terres graſſes on ſe ſervoit d'ecailles d'huîtres & de moules, réduites en pouſſiere, & délayées avec de l'eau de miel pour les fils & les etoffes de ſoie, puis on les trempoit dans une leſſive de cendres de mûrier ou de ſole. Du reſte, toutes ces leſſives etoient faites à froid, à ce qu'il paroît, & uniquement pour recueillir les ſels dont elles etoient chargées. On recommande beaucoup d'avoir ſoin qu'elles ſoient claires & limpides. Dès que le coton & la ſoie etoient ſortis de la teinture, on les tordoit, on les fouloit : on les rebattoit encore, ſi on vouloit les y remettre. On avoit dans les familles une grande pierre plate, deſtinée à cet uſage pour les ſoieries; & les gros battoirs ronds, dont ſe ſervoient les perſonnes du ſexe, ſont fameux chez les Poëtes chinois.

Les teintures anciennes ont eté louées & célébrées ici, comme celles de Tyr en Occident; mais il n'y a plus moyen de savoir quelle en etoit la pratique, & jusqu'où elles ont mérité les admirations qu'on leur a prodiguées. Tout ce que nous avons pu recueillir des plus anciens textes, nous a donné lieu de conclure; 1°. qu'elles etoient à froid la plupart; 2°. qu'on les répétoit plusieurs fois, qu'on y laissoit tremper la soie & le coton jusqu'à *sept jours & sept nuits* (*tsi-ge*, *tsi-yé*); c'est-à-dire, dans le langage des Anciens, près d'une semaine entiere; 3°. qu'après la teinture on exposoit les fils & étoffes au grand soleil, ou plus souvent encore à la vapeur d'une eau bouillante préparée. A propos d'eau préparée, nous avons oublié de dire plus haut, qu'on mettoit du sel dans les lessives dont nous avons parlé, & que l'eau où l'on avoit fait bouillir les huîtres, etoit regardée comme une espece de savonnage qui préparoit excellemment les soieries à la teinture.

Quand on recueilleroit tout ce que nous avons dit sur les matieres colorantes, les préparatifs & la teinture des Anciens, (leurs couleurs fussent-elles aussi belles, aussi tenaces, & aussi eclatantes que le veut la tradition) toutes leurs pratiques ne pouroient plus nous servir. Ce n'est pas à un Missionnaire à en chercher le pourquoi, encore moins à examiner en quoi & jusqu'où il seroit à souhaiter que la simplicité des anciennes mœurs nous permît d'en faire usage en France. Mais qu'on nous permette de remarquer que la teinture des cotons & des soies etant l'affaire de tous les ménages particuliers, quelque multipliés que fussent les soins qu'elle demandoit, ces soins y etoient beaucoup plus faciles qu'ils ne sauroient l'être dans nos grandes manufactures; aussi n'avons-nous recueilli ce que nous en avons trouvé, que pour nous conformer à des desirs, dont la reconnoissance nous fait des loix. Tant mieux si on y trouve quelques bagatelles, dont puisse s'eclairer notre manufacturerie. Nous sommes si eloignés

de vouloir rien ſurfaire, que nous ſommes les premiers à avouer, que ſi on en excepte encore les familles aiſées des belles provinces & quelques atteliers de l'Empereur, la nouvelle teinture a ſupplanté l'ancienne dans preſque tout l'Empire. La couperoſe, l'alun, le bois d'Inde, &c. dont les Anciens ne vouloient pas faire uſage, ont pris le deſſus & abregent le travail à notre maniere; car la teinture marchande, que la Chine a tirée, pour le fond, de la Perſe & de l'Inde, vers la fin du ſeptieme ſiecle, ſe rapproche beaucoup plus de la nôtre que l'ancienne. Les echantillons que nous joignons à cette notice, aideront à la faire connoître, ſi tant eſt que les Mémoires qu'avoit ecrits autrefois le feu P. d'Incarville ſe ſoient perdus. Si les graines qu'il fit parvenir à M. de Juſſieu, ainſi qu'il fut ecrit de Paris, ont réuſſi au Jardin du Roi, il a dû être aiſé d'en faire l'eſſai, & de voir ſi le bleu qu'elles donnent ſuffit pour nos manufactures; ce qui ſeroit bien à ſouhaiter, vu le peu qu'elles coûtent de travail à cultiver, & de ſoin à mettre en œuvre.

C'etoit le feu P. Benoît qui avoit demandé dans une autre province les echantillons de ſoie en fil, ſur leſquels nous invitons à juger de l'etat de la teinture marchande d'aujourd'hui. Si on l'a cru coupable de négligence ou d'oubli, on ne lui a pas rendu la juſtice qu'il méritoit. Ce reſpectable & zélé Miſſionnaire epargnoit ſi peu ſes ſoins en tout lieu, en tout tems, & en toutes choſes, qu'il y ſuccomba, & augmenta nos malheurs de celui de ſa perte... hélas! on nous décrie, on nous noircit, on nous déshonore à Canton, en une infinité de manieres; comment veut-on après cela que nous puiſſions nous charger des moindres bagatelles pour nos protecteurs & nos bienfaicteurs, même les plus illuſtres? Mais dévorons nos douleurs... Aux echantillons de ſoie en fils, nous en avons ajouté en toiles de coton, les mêmes précíſément qu'on a au village

& dans les campagnes. Qu'on n'y cherche pas la teinture : ce n'eſt pas elle que nous avons ſongé à y faire voir & trouver ; mais comment la Chine s'attache à faire deſcendre tous les arts vers le peuple, & à l'en faire jouir juſqu'au fond des campagnes. Nous diſons jouir ; car pour nous en tenir à notre ſujet, ces toiles teintes en couleurs voyantes, ſont ſi communes & à ſi bon marché, que les plus pauvres en habillent leurs femmes, leurs filles, leurs enfans, & n'oſeroient leur permettre de ſe montrer ſans cela, ni à la nouvelle année, ni dans les autres tems de fête. Qu'on ne diſe point que nous nous appuyons ſur une bagatelle qui ne mérite pas même d'être remarquée ; laiſſant aux hommes d'Etat, comme il nous convient, ce qui a trait au peuple & au gouvernement, nous croyons devoir obſerver, au profit des arts, d'après ce que nous voyons ici en tout genre, que rien ne les conſerve, ne les etend, ne les ſimplifie, & ne les perfectionne comme ce qui les rapproche de la multitude & les populariſe. Il ne nous ſiéroit pas de nous exprimer plus clairement ; mais qui n'a pas ſu que le grand Empereur *Kang-hi* reprochoit à l'Europe de mettre trop de ſuperflu dans le néceſſaire, & de s'ôter l'abondance pour le peuple ? A faire tant d'ecarlates magnifiques pour le Levant & pour les deux Amériques, on a oublié tous les rouges pour les hameaux.

Pour revenir à notre teinture des Anciens, nous trouvons dans ce moment qu'ils recommandoient comme une choſe capitale & eſſentielle de tenir à la vapeur d'une eau bouillante préparée, les étoffes & fils qu'on avoit retirés de la teinture, ainſi que nous l'avons dit ci-deſſus ; & une vieille gloſe ajoute qu'un ſoleil ardent peut y ſuppléer, & qu'au défaut du ſoleil on peut recourir à un *kang*, ou etuve, comme celle dont il a eté parlé dans l'eſſai ſur les greniers. Qu'on examine juſqu'où cette petite remarque peut être de quelque uſage. Les Anciens

avoient encore une pratique pour rendre leur teinture noire, celle de satin sur-tout, plus belle, plus solide, & plus brillante. Quand leur fil etoit teint en noir, ils lui donnoient un bain d'eau chaude, & le faisoient sécher au soleil. Or voici comment ils préparoient ce bain : sur cent livres d'eau, par exemple, prêtes à bouillir, ils versoient huit onces d'amidon délayées d'abord en pâte avec trois onces & demie d'huile de chanvre ou de navette, ou de lin, &c., puis en bouillie très-claire avec l'eau qu'on y ajoutoit; & après avoir mêlangé cette bouillie avec l'eau prête à bouillir, & lui avoir fait faire un bouillon, on la tiroit pour la presser dans une grosse toile, & ensuite y tremper son fil. On nous a assuré que cette antique maniere etoit encore en usage dans plusieurs manufactures de l'Empereur, & même chez plusieurs fabricans.

P. S. Nous avons joint aux echantillons des fils de soie, de petites tresses, dont on fait ici beaucoup d'usage; aussi y en a-t-il de toutes les largeurs & couleurs. Les chinoises, qui trouvent la broderie en chaînette trop longue & trop ennuyante, abregent le travail au moyen de ces petites tresses qu'elles cousent sur la soie d'après un dessein, & avec lesquelles elles font des broderies de plusieurs façons qui sont très-jolies & réussiroient peut-être en France.

VI.

ABRICOTIER.

Et oleum ne læseris. Apoc. ch. 6.

ON distingue ici trois especes d'abricotiers ; 1°. l'abricotier à fleurs doubles ; 2°. l'abricotier à fruit ; 3°. l'abricotier sauvage.

L'abricotier à fleurs doubles, que M. Duhamel dit n'avoir jamais vu, est ici très-anciennement connu & cultivé dans les parterres. Les Poëtes ont célébré à l'envi ceux des beaux jardins de *Lo-yang*, de *Si-ngan-fou*, & de *Nan-king*. On compte ordinairement quatre familles principales d'abricotiers à fleurs doubles, les *mille feuilles*, les *jaunes-pâles*, les *blancs de lait*, & les *ordinaires*, dont le bouton paroît d'abord rouge, & dont la fleur blanchit en s'epanouissant. Il y a des abricotiers à fleurs doubles nains, il y en a de moyens & de grands. Les premiers, qu'on trouve plus aisément, sont destinés à fleurir dans les appartemens durant l'hiver, & sur-tout à la nouvelle année ; les autres sont plantés sur les collines & les monticules des jardins, où ils font un très-bel effet au printems.

L'abricotier à fruit nous a paru à-peu-près le même qu'en France pour la grosseur, la figure, la couleur & le goût. Les jardiniers en comptent plusieurs familles ; savoir :

Le *Kin-hing* qui est rond, a la chair jaune, mûrit le premier, & est d'un très-bon goût. L'Empereur *Vou-ty*, de la Dynastie des *Han*, qui commença à régner l'an 130 avant Jesus-Christ, en faisoit très-grand cas. On parvint sous son regne à en avoir d'aussi gros que des poires, & d'aussi jaunes que des oranges.

Le *Choui-hing*, qui eſt très-juteux & d'un parfum exquis.

Le *Pe-hing*, dont la chair eſt blanche & d'un goût aſſez médiocre.

Le *Ly-hing*, qui conſerve toujours un œil verdâtre & un petit goût aigre.

Le *Kin-kouan-kinen*, qui eſt couleur de chair, très-charnu, d'une eau excellente & un peu applati.

Le *Mou-hing*, qui eſt véritablement applati, verdâtre, & toujours un peu acide.

Enfin le *Pa-tan*, qui vient originairement d'au-delà du *Chamo*, dont le fruit eſt petit, peu charnu, & qui n'eſt priſé qu'à cauſe de ſon amande qui eſt aſſez groſſe, douce & très-agréable à manger.

L'abricotier ſauvage, qui eſt ſans doute en France, mériteroit peut-être d'être tiré de ſon obſcurité, & d'attirer l'attention des cultivateurs. On en diſtingue ici trois familles, il y en a deux qui ſe reſſemblent beaucoup; la troiſieme a ſon fruit applati & un peu pointu, nous enverrons des noyaux de chacune. Leur amande donne ici une fort bonne huile, elle nous tient lieu d'huile d'olive pour la cuiſine & pour la table. Mais ſi on ne vouloit pas l'admettre à ces uſages, on lui feroit ſûrement un accueil pour les lampes. Les payſans chauffent leurs etuves avec ce qui reſte de noyaux, & en recueillent les cendres avec ſoin pour leurs engrais. Comme l'abricotier ſauvage eſt tout blanc de fleurs au printems, ne demande aucune culture, ſe contente du plus mauvais terrein, & pouſſe aſſez tard pour ne pas craindre les gelées, on l'admet juſques dans les jardins de l'Empereur, où on lui abandonne les plus mauvais terreins, les expoſitions les plus défavorables, & les gorges des collines les plus enfoncées.

Il ſeroit fort ſuperflu d'entrer dans le détail de ce qui ſe pratique ici pour la culture de l'abricotier. Nous nous borne-

rons à obſerver, d'après un ancien livre, que ſi l'on veut ſe procurer l'abricotier à belles fleurs doubles, il ne faut que enter & réenter ſur ente, tailler l'arbre à profit de pouſſe, en charger la racine d'une groſſe pierre, qui l'affaiſſant par ſon poids, l'oblige à piquer en bas, & ameublir la terre des environs avec de bon terreau. Quelque bien que réuſſiſſe l'abricotier dans les provinces méridionales, le fruit en eſt très-inférieur à celui des provinces du Nord, les plus orientales & les plus voiſines de la mer, & d'ailleurs beaucoup moins ſain & beaucoup moins beau. La grande Botanique de l'Empire fait une mention ſpéciale des abricots de différens petits diſtricts du *Pe-tche-ly*, & elle a l'attention d'indiquer quelle eſt l'eſpece qui réuſſit le mieux dans chacun. Plus l'on a fait ici de recherches, d'obſervations & d'expériences, plus on en a conclu décidément, qu'en fait de fruits, il y a des choix, des faveurs, & des prédilections de la nature, qu'aucune induſtrie ne peut, ni ſuppléer, ni egaler, & que les rechercher, les trouver & s'y attacher, eſt le *nec plus ultra* du cultivateur.

Quand il faut enter un abricotier, dit-on ici, ſi l'on ne cherche qu'à ſatisfaire ſa curioſité, & à ſe donner un fruit plus beau à voir, & plus agréable à manger, on y réuſſira en l'entant ſoit ſur prunier, ſoit ſur pêcher, ou ceriſier; mais ſi on cherche réellement à perfectionner ſon fruit, ſans en altérer la nature, il faut greffer & regreffer un abricotier venu de noyau. Comme nous ne prétendons que rendre compte de ce que nous trouvons, & point du tout le garantir, nous abandonnons aux curieux & aux Phyſiciens, le ſoin de diſcuter ce point, que les Chinois etendent à tous les autres arbres à fruit, ſur leſquels ils ont fait des tentatives & des expériences ſans nombre, juſqu'à enter la vigne ſur le jujubier, & l'abricotier ſur l'oranger. Mais pour qu'on ne nous impute pas de leur faire dire ce qu'ils ne diſent point, nous avertiſſons qu'ils convien-

nent & avouent qu'on ſe procure de très-beaux fruits par le mêlange des eſpeces ; mais ils ajoutent comme un fait, que c'eſt aux dépens de leur vraie bonté, qu'on n'atteint qu'en entant & réentant la même eſpece.

Il y a des précautions à prendre pour ſe donner un bon ſemis d'abricots. La premiere, & celle que nous trouvons le plus recommandée, eſt de choiſir une bonne eſpece, & puis d'attendre qu'ils tombent de l'arbre à force d'être mûrs. La ſeconde, eſt de trier les plus beaux de ces abricots ainſi tombés de maturité, puis de les enterrer avec leur chair dans une foſſe profonde & pleine de bon fumier. Le printems de l'année ſuivante etant venu, on déterre ſes noyaux, & on en forme un ſemis qui doit être fort clair. Il y en a qui diſent que l'abricotier perd toujours à être tranſplanté, parce que ſa racine piquant peu en terre, la tranſplantation augmente ce défaut; mais tous conviennent qu'un abricotier, même de ſemis, gagne à être enté & réenté pluſieurs fois, que le plein vent lui eſt plus avantageux, que les fruits perdent toujours lorſque les arbres ne ſont pas aſſez eſpacés, & que l'expoſition de l'Orient, ſur la pente d'une colline ou monticule, eſt celle qui lui eſt la plus favorable à tous egards. Ici qu'on nous permette de dire la choſe avec toute vérité, & uniquement pour faire l'acquit de notre amour pour le bien public. C'eſt à tort qu'on a prétendu que la préférence que les Chinois donnent aux collines, côtes & montagnes pour leurs vergers, n'etoit qu'une préférence d'economie. Plus nous avons examiné la choſe de près & avec ſoin, plus nous nous ſommes convaincus qu'ils ne cherchoient en cela que le profit des arbres, & ſur-tout à aſſurer la bonté de leurs fruits. Nous ne pouvons pas nous empêcher de remarquer, qu'à s'en tenir à ce qu'on trouve de plus certain & de mieux articulé dans l'hiſtoire ſur les jardins & les vergers des anciens Empereurs, en remontant plus de douze ſiecles avant Jeſus-

Christ, on voit clairement que les côtes, les collines & les montagnes, ont toujours eté les lieux les plus célebres par l'abondance, la beauté & la bonté de leurs fruits.

Les abricots sont ici, comme chez nous, un des premiers fruits de l'eté. Quelque abondante qu'en soit la récolte, elle ne l'est jamais autant que le peuple le souhaite. Les livres s'accordent assez à dire que les abricots sont sains, si l'on en use avec sobriété, & qu'ils ne sont dangereux que pour les enfans, ou pour ceux qui ont l'estomac trop foible. Les Chinois en font, comme nous, des confitures seches & de liquides, mais ils attendent qu'ils soient bien mûrs. Outre cela ils en expriment le suc, le font cuire, le clarifient, & en préparent des especes de pastilles, qu'on garde comme l'on veut, & qui fondues dans de l'eau, sont excellentes pour désaltérer les voyageurs, & rafraîchir les gens de travail. On fait sécher pour le même usage les petits abricots, qu'on nomme de montagne, en en détachant la chair du noyau, & en la faisant tremper à plusieurs reprises dans du jus d'autres abricots bien mûrs, ou même de cerises. Ces abricots, ainsi séchés au soleil, se gardent pour être mangés le printems suivant, bouillis dans de l'eau avec du miel ou avec du sucre; mais sur-tout pour être bouillis jusqu'à consomption dans une grande quantité d'eau, où l'on mêle après un peu de vinaigre, pour servir de boisson rafraîchissante au peuple & aux gens de la campagne. Comme elle est très-saine, les personnes aisées en font aussi usage, en y ajoutant un peu d'ecorce d'orange & de sucre fin.

Les livres de drogues & de botanique font l'honneur à l'abricotier d'attribuer force vertus à ses fleurs, à ses feuilles, à son fruit, à son ecorce, à ses jeunes rejettons, & à ses racines; mais apparemment que cela ne doit s'entendre que pour les gens de la campagne, & pour ceux qui menent une vie aussi simple & aussi frugale que la leur. Ce seroit se moquer,

de propoſer de pareils remedes à ceux dont l'eſtomac eſt aguerri aux epiceries & aux aſſaiſonnemens multipliés d'une cuiſine ſavante. Quant aux amandes des abricots, celles ſur-tout de l'eſpece ſauvage, peut-être pourroient-elles être de quelque uſage dans notre médecine. A en croire celle de Chine, elles ſont un remede très-ſûr & très-préſent contre la morſure des chiens enragés, ſi on les mâche bien, & qu'on les applique ainſi ſur la plaie ſans délai. Mâchées auſſi, mais à jeun, & encore mieux par un enfant, elles nétoient & ferment promptement les *ulceres de lait* qui ſe forment ſur les mammelles des nourrices. On fait encore avec ces amandes des emulſions & des orgeats, qu'on dit être très-efficaces pour dégager la poitrine, & en amortir le feu, arrêter une eſquinancie qui commence, dégager les viſceres, & rafraîchir le ſang. Une amande brûlée à la lampe, au bout d'une aiguille, & miſe après, auſſi chaude qu'on peut la ſoutenir ſur une dent, en calme la douleur ſur le champ. La peau réduite en cendres, & priſe à doſe convenable dans du vin chaud, arrête les hémorragies les plus violentes. Il y en a qui font revenir ces amandes dans de l'eau chaude pour les dépouiller de leur peau, puis ayant coupé le petit bout où eſt le germe, ils les font bouillir deux heures dans de l'eau de ruiſſeau, avec une egale quantité de *pe-hoche* & de *ou-hou*, puis ſécher au ſoleil. Ces amandes, diſent-ils, mâchées à jeun, au nombre de ſept à huit, fortifient l'eſtomac, tuent les vers, renouvellent le ſang, &c. La grande Botanique que j'ai ſous les yeux, ne finit pas ſur les vertus des amandes des abricots ſauvages ; elle articule en particulier que l'emulſion de ces amandes eſt le contrepoiſon naturel de ce qui a eté gâté par le plomb & l'etain. Mais de tous les uſages qu'on en fait ici, celui d'en exprimer l'huile eſt le plus utile, & le ſeul pour lequel nous oſions demander quelque

attention. Nous la demandons avec d'autant plus de confiance, que l'abricotier sauvage peut réussir à merveilles dans les plus mauvais cantons de nos provinces les plus septentrionales. Du reste, quand cette huile est faite à froid, elle est très-belle, bien supérieure à celle de noix, elle peut suppléer l'huile d'olive, même pour le service de table, & est certainement d'un très-bon usage, comme nous le disions plus haut. Si le préjugé ricanne sur cet enoncé, nous espérons que le zele & l'amour du bien public n'en seront pas moins empressés à consulter l'expérience & à faire des essais. Car enfin, l'espece d'abricotier dont il s'agit ici, croissant par-tout, & ne demandant aucune culture, semble d'autant plus propre à devenir un secours pour les pauvres paysans, qu'il donne beaucoup de fruit. Qu'on ne s'imagine pas du moins que ce soit-là un propos hasardé pour accréditer une nouveauté. La forme seule que nous donnons à nos notices depuis tant d'années, & les sujets auxquels nous nous attachons, suffisent de reste pour nous défendre contre un pareil soupçon. Mais ce qui nous en défend mieux, & doit rassurer les plus défians, c'est que nous ne nous sommes hasardés à faire cette indication, que parce que quelque stériles & quelque méprisables que soient les montagnes sauvages qui sont à l'occident de *Pe-king*, la récolte des abricots sauvages, & l'huile qu'on tire de leurs amandes, mettent les paysans qui les habitent aussi à leur aise que ceux de la plaine. Que ceux qui aiment à raisonner sur les faits, & à en tirer des conséquences, fassent leurs réflexions sur celui-ci. L'histoire particuliere de la province du *Chen-si*, raconte que sur le milieu du quatorzieme siecle, un Médecin célebre & très-charitable ne prenoit point d'honoraire pour ses ordonnances & ses remedes; mais attendri sur la misere des paysans de son village, & voulant la soulager, il exigeoit de ses malades qu'ils plantassent chacun un abricotier sauvage sur

une colline nue & ſtérile qui appartenoit à la commune. Après une quinzaine d'années, la colline etant toute couverte d'abricotiers, le bon Médecin aſſembla les gens du village, & leur dit : les abricotiers qu'on a plantés à ma priere ſur la colline de l'Eſt, la couvrent maintenant de leur ombre, & en font un endroit charmant. La commune a eu l'honnêteté de m'en céder la jouiſſance, je la rends à la commune; qu'elle ſe charge d'entretenir la plantation que je l'ai engagée à faire. L'huile qu'elle en retirera ſuffira, non-ſeulement pour payer un Médecin & les remedes dont auront beſoin les malades de notre village, mais encore pour aſſurer une ſubſiſtance honnête aux pauvres vieillards, aux veuves & aux orphelins.

Qu'on nous paſſe ce mot : il peut arriver que notre France réuſſira à cultiver des arbres & des plantes des pays etrangers; mais elle ne parviendra jamais à ſe procurer une abondance univerſelle & conſtante, que par la culture des arbres & des plantes qui y croiſſent naturellement & (ce qui mérite une ſérieuſe attention) ſe rapportent plus prochainement, plus directement, & plus aiſément aux beſoins communs. *Ce qui eſt propre à chaque climat*, dit excellemment *Tſao-ping*, *demande moins de ſoins pour la culture, y vient meilleur, & eſt d'un produit plus sûr & plus abondant; les fermiers, même les plus miſérables, ceſſent de l'être, ſi l'on y ſuit l'indication de la nature, & enrichiſſent preſque autant les propriétaires que les meilleurs cantons.* Que ceux qui ſe laiſſent trop éblouir par de fauſſes apparences nous permettent de leur obſerver, que les arbres etrangers, qui ont eu ici tant de vogue dans les différentes provinces où a eté la Cour, n'ont pu s'y ſoutenir, & qu'ils y ont totalement péri. Bien plus, quoique la Chine, qui réunit preſque tous les climats de l'Europe, ne faſſe qu'un ſeul Empire, la facilité que cela procure pour cultiver dans une province ce qui croît dans l'autre, ne tente perſonne. Les

expériences

expériences paſſées ont appris qu'il falloit s'en tenir dans chaque canton à ce qui y réuſſit comme de ſoi-même.

Avant de finir cette notice, nous révélerons ici à nos Peintres en détrempe & en miniature, un petit ſecret de ceux de Chine. Nous avouons bonnement que nous ne l'avons pas vérifié par nous-mêmes; mais nous l'avons trouvé dans d'anciens livres, & des Peintres de notre connoiſſance nous l'ont confirmé de façon à nous perſuader qu'on peut y ajouter foi. Le plus beau & le plus fin blanc de ceruſe, ayant pour l'ordinaire un petit œil bleuâtre qui en amortit l'eclat, & une eſpece d'huile qui le rend difficile à employer, on a ſongé à y remédier. Le moyen qu'on a imaginé conſiſte à le laver & relaver pluſieurs fois avec du lait d'amandes ameres d'abricot ſauvage. Ce lait ſe fait en mâchant à jeun ces amandes, qu'on a dépouillées de leur peau, & en les délayant enſuite dans une quantité proportionnée d'eau de fontaine un peu chaude. Il faut que la ſalive du maſticateur entre pour beaucoup dans l'efficacité de ce lait, puiſque l'hiſtoire des Peintres obſerve que s'il n'eſt pas à jeun, ce lait aura peu d'effet, au lieu que s'il eſt à jeun, & d'un tempérament bilieux, une ſeule lotion ſuffira pour donner à ſa ceruſe toute la blancheur & tout l'eclat qu'il peut deſirer. La maniere de s'en aſſurer conſiſte à délayer la ceruſe dans de l'eau de fontaine, puis à la laiſſer ſe précipiter. Si elle eſt bien purifiée, l'eau reſte auſſi claire & auſſi limpide que ſi on n'y avoit pas délayé de ceruſe; mais on ne parvient à cela qu'après l'avoir bien lavée, & ôté tout ce qui y etoit reſté d'abord du lait des amandes d'abricot. Mais en voilà aſſez ſur cette bagatelle, c'eſt à nos Peintres à tirer parti de cette indication, & à faire leurs recherches ſur l'application qu'on pourroit faire de cette pratique à d'autres couleurs.

VII.

ARMOISE.

Pars ejus in herbâ terræ. Dan. ch. 4.

L'ARMOISE eſt connue en Chine de toute antiquité, elle eſt nommée *y-tſao* (l'herbe des Médecins) par excellence. On en diſtingue ici trois eſpeces, l'epineuſe, l'ordinaire & la ſauvage. Quelques livres parlent d'une quatrieme eſpece qu'on trouve ſur les plus hautes montagnes des provinces du midi, & ne croît en bien des années qu'à ſa hauteur d'un pied. Son grand mérite, à ce qu'il paroît, c'eſt d'avoir une bonne odeur, & de jouir d'une eſpece d'immortalité. On la met dans les vaſes pour orner les cabinets; & quand elle a eté bien ſéchée à l'ombre, elle ſe conſerve auſſi long-tems que les fleurs artificielles; nous n'avons pas pu nous en procurer.

L'armoiſe que nous nommons *epineuſe*, a réellement des epines au bout des dentelures de ſes feuilles, elle croît ſur les montagnes. La plus eſtimée, & réellement la plus cotonneuſe, eſt celle qu'on cueille ſur les montagnes qui ſont en-deçà & au-delà de la grande muraille. On bat ici ces feuilles, quand elles ſont ſeches, avec une bate de bois, juſqu'à ce que le parenchyme en ſoit ſéparé, & après les avoir préparées avec de l'eau de ſalpêtre, on s'en ſert en guiſe d'amadou: on n'en a pas d'autre à *Pe-king*, & il vaut bien le nôtre. Les anciens Chinois, à en croire quelques gloſes du *Chi-king*, ſe ſervoient de cette matiere cotonneuſe de l'armoiſe epineuſe pour faire des matelas, pour piquer des habits, & même pour faire des toiles. La matiere du papier eſt devenue ſi rare en France, que nous oſerions preſque indiquer cette armoiſe, ſi

on l'a, pour y suppléer. On s'en est servi ici autrefois à cet usage, & on n'a discontinué, sans doute, que parce qu'on a trouvé d'autres matieres plus à la main. A propos de papier, est-il essentiel que le lin & le chanvre aient passé par la forme de chiffons pour pouvoir entrer dans nos papeteries? Les Chinois blanchissent leurs bamboux; pourquoi ne blanchirions-nous pas la filasse de lin & de chanvre? Les droits de la routine & du préjugé sont-ils imprescriptibles? A quoi tient-il du moins qu'on n'emploie à faire du papier d'embalage, comme les Chinois, de la filasse de chanvre, ne fût-ce que celle qui se perd dans nos corderies?

L'armoise ordinaire croît dans toutes les provinces de la Chine, comme dans toutes celles de notre France. Or nous trouvons dans les anciens comme dans les nouveaux livres, que l'on ne doit employer dans les remedes, que celle de *Ki-tcheou* ou de *Ming-tcheou*. Sur quoi j'observerai que l'on a ici la même attention pour toutes les plantes, ecorces, fruits & racines qui entrent dans les remedes. Notre médecine n'y regarde pas de si près pour les plantes indigenes; qu'elle nous permette de la renvoyer sur cet article à ses propres maximes au sujet des plantes exotiques. Il est bien surprenant qu'avec toutes nos connoissances de Botanique, nous soyons encore à savoir où croissent en France les meilleures plantes dont se sert notre médecine. Si elles ont plus de force & de vertu dans un endroit que dans l'autre, ou plutôt si elles n'ont toute leur force & leur vertu que dans certains endroits, où le sol & le climat leurs sont plus favorables, comme on l'a toujours prétendu ici, cela ne mériteroit-il pas qu'on y fît attention? Le gouvernement donne ici l'exemple. Les provisions de l'apothicairerie du Palais sont tirées de toutes les provinces de l'Empire, & cela accrédite le commerce le plus utile qu'il puisse y avoir entre les unes & les autres. Ce qui nous a sur-tout déter-

miné à faire cette obſervation, c'eſt que nous voyons; 1°. que les Chinois s'accordent tous, de Dynaſtie en Dynaſtie, à attribuer à des plantes que nous avons, bien des vertus que nous n'y reconnoiſſons pas. Eſt-ce erreur de leur part, ou ignorance de la nôtre ? Qui le décidera? Ne peut-il pas ſe faire qu'ils jugent bien & nous auſſi, parce que nos plantes n'ont pas autant de force que les leurs? peut-être les nôtres mieux choiſies vaudroient-elles les leurs ? 2°. que ſans parler du *gin-cheng*, qui croît dans tant de provinces, & n'eſt véritablement *gin-cheng* que dans les *tſao-tong*, il eſt ſi notoire ici que les plantes crûes en tel ou tel endroit, ſont les ſeules dont on doive ſe ſervir, que leur prix n'a jamais pu faire tomber cette idée dans un pays où l'on eſt ſi attentif ſur toutes les dépenſes.

On ne fait uſage ici que des feuilles & des graines de l'armoiſe ; on attribue aux premieres les mêmes vertus que nous pour les maladies des perſonnes du ſexe & des femmes en couches, mais nous n'avons pas vu que nous faſſions uſage de ſon ſuc lorſqu'elle eſt encore verte, comme on fait ici, pour les crachemens de ſang ſubits, &c., on cueille ces feuilles ici vers le ſolſtice d'eté. Que nos Savans en cherchent la raiſon; mais nous trouvons dans les anciens livres, que dès le troiſieme ſiecle de l'ere chrétienne, on a commencé ici à cueillir l'armoiſe avant le ſoleil levé, à en ſuſpendre aux portes & ſur le devant des maiſons, & à lui attribuer la vertu de réſiſter aux maléfices. Les Poëtes du ſeptieme ſiecle chantent la maniere dont les rues de la capitale en etoient ornées & embaumées le cinq de la cinquieme lune, qui a pu concourir avec la fête de S. Jean. On emploie auſſi la graine d'armoiſe contre les crachemens de ſang; on en diviſe la doſe en deux portions, l'une eſt réduite en cendres & miſe dans l'eau, où l'on a fait bouillir l'autre. Ces cendres, dit-on, priſe en guiſe de tabac, arrêtent les hémorragies du nez. Nous n'oſons indiquer comment on

fait uſage de l'armoiſe contre les diſſenteries & lienteries qui proviennent d'epuiſement, dans les pleuréſies, dans les affoibliſſemens d'eſtomac, &c., cela demanderoit trop de préliminaires, mais nous croyons devoir obſerver que dans ces cas & bien d'autres, on ne ſe ſert que de cette plante, à l'exemple des Anciens, ce qui diſtingue les plantes vraiment médicinales, à qui il a eté donné de guérir certaines maladies, ſans être aidées par d'autres drogues ou plantes. L'infuſion des tiges & bourgeons d'armoiſe, eſt recommandée aux vieillards au lieu de thé.

L'armoiſe ſauvage croît dans les montagnes, aux lieux les plus ſauvages. Ses feuilles ſont plus profondément découpées & echancrées que celles de l'armoiſe ordinaire : elle eſt auſſi plus ſoyeuſe ou cotonnée. Les Anciens en faiſoient très-grand uſage. S'il faut en croire tous les livres, leur médecine opéroit par des principes bien ſinguliers, & cependant juſtifiés dans la pratique. Dans toutes les provinces ſeptentrionales, le grand remede pour la plupart des maladies, conſiſtoit en des piquures profondes ſur leſquelles on brûloit une petite boule de coton d'armoiſe. Ces piquures etoient faites avec des aiguilles d'or ou d'acier, & ne devoient pas donner de ſang. La ſcience du Médecin conſiſtoit à en déterminer l'endroit, le nombre & la profondeur : on préparoit ce coton d'armoiſe, comme nous avons dit plus haut qu'on prépare aujourd'hui l'amadou; mais au lieu de ſalpêtre, on ſe ſervoit d'une préparation de ſoufre. Il etoit eſſentiel que ce coton d'armoiſe fût bien vieux : tout feu n'etoit pas propre à allumer ces boutons ſalutaires, on ſe ſervoit de miroirs de glace, & c'etoit les meilleurs, ou de miroirs de métal. *On fait geler de l'eau*, dit l'ancien texte, *dans un vaſe rond & convexe ; la glace préſentée au ſoleil en réunit les rayons & allume l'armoiſe.* A en croire bien des charlatans, on a encore le ſecret des Anciens pour guérir ainſi

plusieurs maladies, mais les gens de lettres n'en conviennent pas. Les livres de médecine, imprimés au Palais, paroissent laisser la chose douteuse; mais c'est la décider que d'exprimer le secret en un langage qui tient du grimoire par son obscurité? D'ailleurs ce secret supposeroit une grande connoissance de l'anatomie, & il faudroit s'aveugler pour ne pas voir que ce qu'on a des Anciens sur cette belle science, est noyé dans des rêves & des additions ridicules. On se sert de ce coton d'armoise à *Pe-king* & dans les provinces, pour faire des boutons de feu qu'on applique au lieu de ventouses, dans les apoplexies, les léthargies, &c. Les livres chinois indiquent, comme un bon remede contre la sciatique, de porter une ceinture, non de feuilles d'armoise, mais du coton dont nous venons de parler. Ils conseillent de même d'en piquer des bas pour les rhumatismes aux jambes, ou d'en faire de petites pieces pour les autres parties. L'armoise destinée à cet usage ne se cueille qu'en automne, & on choisit celle dont le velouté est moins long & plus fin.

Fin du cinquieme Volume.

L'Approbation se trouve au sixieme Volume, lequel paroîtra incessamment.

De l'Imprimerie de STOUPE, rue de la Harpe, 1779.

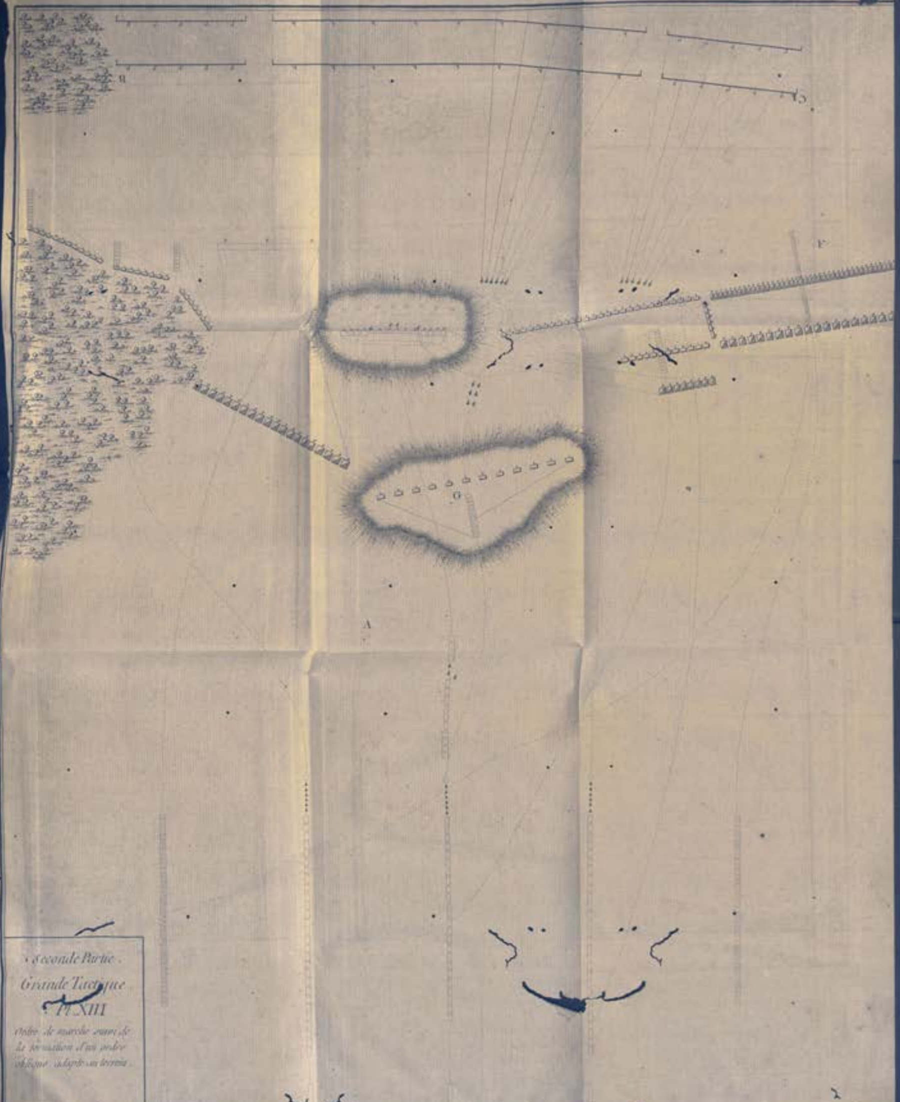

Seconde Partie.
Grande Tactique.
Pl. XIII
Ordre de marche suivi de la formation d'un ordre oblique adapté au terrain.

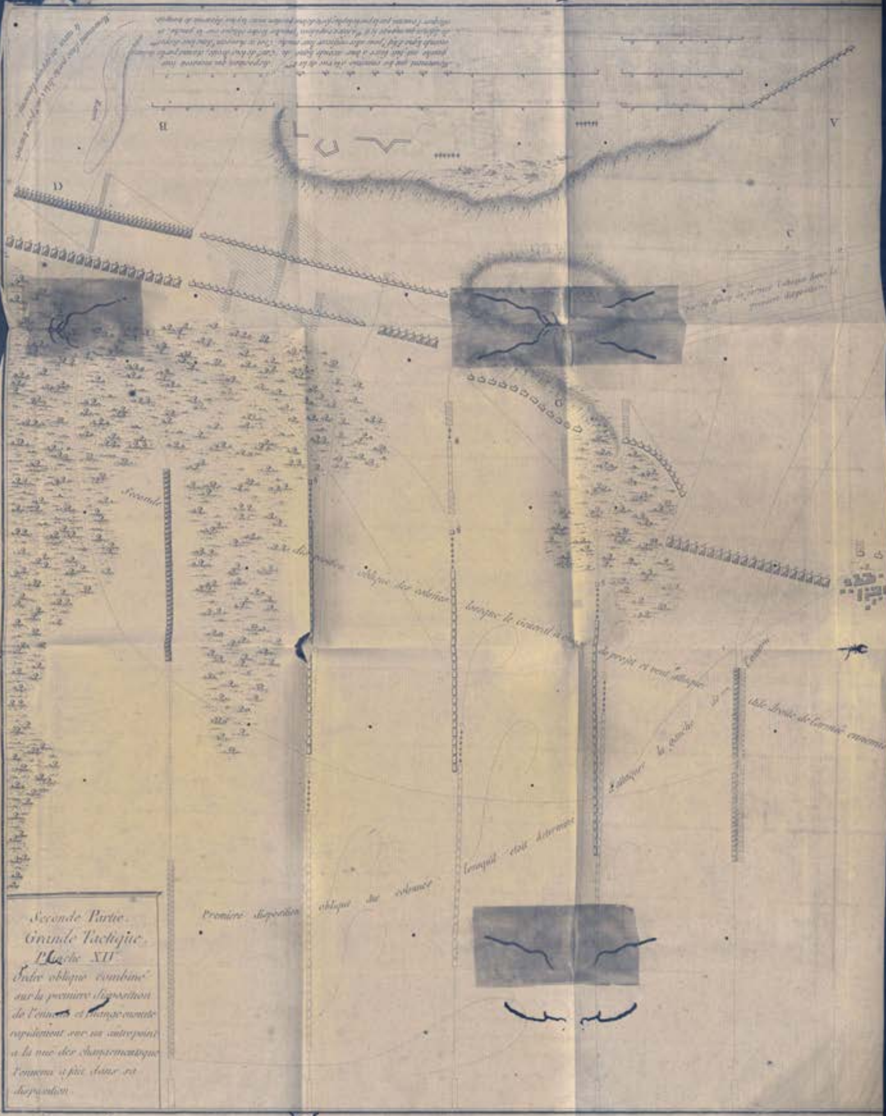
Seconde Partie.
Grande Tactique.
Planche XII
Ordre oblique combiné sur la première disposition de l'ennemi et changé ensuite rapidement sur un autre point à la vue des changements que l'ennemi a fait dans sa disposition.
Première disposition oblique des colonnes
Seconde
A
B
C
D

00050887

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 15 June, 2016